

LES  
FORTIFICATIONS  
DE VALENCIENNES

PAR

EDOUARD MARIAGE

Ancien Commandant des Canoniers de Valenciennes, Membre de la Commission historique du Nord

AVEC LA COLLABORATION DE

MAURICE HÉNAULT

Archiviste municipal

ET

EMILE DUTOUQUET

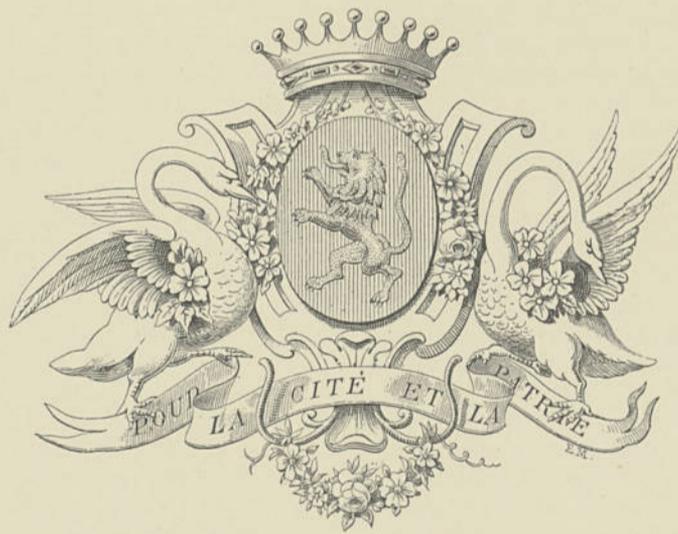
Architecte  
Membre du Comité des Monuments français

ILLUSTRATIONS DE CONSTANT MOYAUX ET DE FRANÇOIS SCHOMMER

VUES EN PHOTOTYPIE DE JULES DELSART

Ouvrage publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



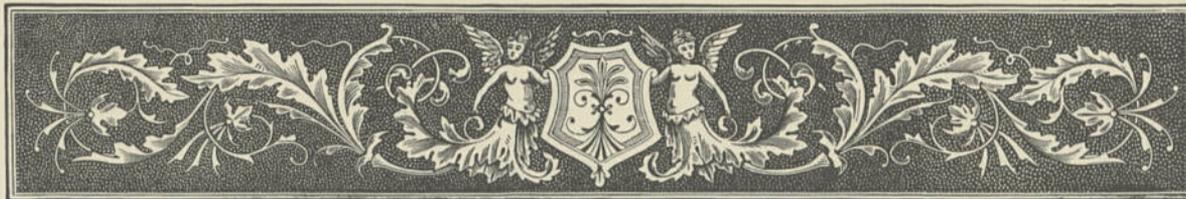
VALENCIENNES

P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-EDITEURS

49, place d'Armes

1891-1895





## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- ACCART Maurice, ingénieur, à Valenciennes.  
ADAM (Miles), propriétaires, à Valenciennes.  
ADNESSE, directeur des Douanes, à Rouen.  
ALEXANDRE, négociant, à Valenciennes.  
ANDT, (le Docteur), pharmacien, à Valenciennes.  
ARCHIVES du département du Nord (Les).  
AUGER-LEBACQZ (Mme), propriétaire à Paris.  
AYASSE, rédacteur en chef de *l'Impartial*, à Valenciennes.  
BABONAUX Anatole, propriétaire, à Valenciennes.  
BABONAUX-CLÉMENT (Veuve), propriétaire, à Valenciennes.  
BAILLY Gustave, à Valenciennes.  
BAILLY Victor, négociant, à Valenciennes.  
BARBET-SERRET Charles, Directeur d'assurances, à Valenciennes.  
BAREL Lucien, industriel, à Valenciennes.  
BARON A., à Valenciennes.  
BARRAUD-LUCOTTE, propriétaire, à Santenay (Côte-d'Or).  
BARTHÉLÉMY, pharmacien, à Valenciennes.  
BASSEZ-GRENIER, négociant, à Valenciennes.  
BATAILLE Charles, professeur de musique, à Valenciennes.  
BATIGNY Anatole, entrepreneur de peinture, à Valenciennes.  
BATIGNY Jules, architecte, à Lille.  
BAUCHOND Maurice, étudiant à Valenciennes.  
BAVAY Adolphe, industriel à La Briquette, Marly.  
BEAUCHAMPS Louis, distillateur, à Soissons.  
BEAUGRENIER Alfred (Merlin d'Estreux de), à Valenciennes.  
BEAUGRENIER Paul (Merlin d'Estreux de), licencié en droit.  
BEAUGRENIER Henri (Merlin d'Estreux de), au château d'Eth.  
BEAUGRENIER Ernest (Merlin d'Estreux de), propriétaire, à Lille.  
BEAUVOIS Louis, docteur en droit, à Valenciennes.  
BEBIN Julien, censeur au lycée Lakanal, Bourg-la-Reine.  
BECK Georges, pharmacien, à Valenciennes.  
BELMONT Ch., ingénieur, à Valenciennes.  
BELOT Alphonse, relieur, à Valenciennes.  
BERLAU, commandant en retraite, à Buzançais (Indre).  
BERNARD Alfred, propriétaire, à Valenciennes.  
BERNARD Jules, architecte du département, à Valenciennes.  
BENETT, conservateur des hypothèques, actuellement à Béziers.  
BERTAU, Edgar, propriétaire, à Valenciennes.  
BESNARD Georges, pharmacien, à Valenciennes.  
BENARD Pierre, architecte, à St-Quentin.  
BEUKELAER (de), négociant, à Valenciennes.  
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE d'Armentières.  
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE de Douai.  
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE de Lille.  
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE de Valenciennes.
- BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (la), à Mons (Belgique).  
BILLIET Edouard, négociant, à Valenciennes.  
BILLIET Jules, négociant, à Valenciennes.  
BILLIET Louis (Veuve), propriétaire, à Valenciennes.  
BINET Adolphe, conseiller municipal, à Valenciennes.  
BINOIS-CAMBRAY, libraire à Valenciennes.  
BLARY E., entrepreneur de vitrerie, à Valenciennes.  
BLOCAILLE Eugène, ancien magistrat, à Valenciennes.  
BOCA Charles, avocat, à Valenciennes.  
BOCA Julien, lieutenant-colonel d'artillerie, à Douai.  
BOCA Paul, ingénieur-manufacturier, Bellevue (S.-&-O.).  
BODUIN Charles, ancien député du Nord.  
BOISSART Alexandrine (Mlle), à Valenciennes.  
BOISSART Abel, comptable, à Valenciennes.  
BOISSART-FERNEZ, négociant, à Valenciennes.  
BONENFANT A., imprimeur, à Valenciennes.  
BONET Paul, ingénieur, à Lille.  
BONTEMPS Adrien, banquier, à Valenciennes.  
BONTEMPS, l'Abbé Adrien, aumônier de la Ste-Union, à Douai.  
BOSSUT, Henri, commis-banquier, à Valenciennes.  
BOSSUT Art., principal clerc de notaire, à Valenciennes.  
BOTTEAU Henri, contrôleur des contributions directes, à Béthune.  
BOUCHER Charles père, conseiller municipal, à Valenciennes.  
BOUCLY Charles-Arthur, commis-banquier, à Valenciennes.  
BOUCLY Hippolyte, marchand boucher, à Valenciennes.  
BOUDIN Elie, délégué du Consulat de Belgique, à Valenciennes.  
BOUDOUSQUIÉ Louise (Mlle), propriétaire, à Valenciennes.  
BOULAN-BILLIET Paul, négociant, à Valenciennes.  
BOULANGÉ Raphaël, négociant, à Mons.  
BOULANGER Léon, négociant, à Valenciennes (2 exemplaires)  
BOULANGER-LUWEZ Arthur, propriétaire, à Valenciennes.  
BOULET Claude, négociant, à Valenciennes.  
BOULET Sabin, pharmacien, à Valenciennes.  
BOUMART Ch., propriétaire, à Valenciennes.  
BOUTRY Albert, avoué, à Valenciennes.  
BRABANT Edmond (Mme Veuve), propriétaire, à Onnaing.  
BRABANT Alfred, maire, à Onnaing.  
BRIFFAUT, entrepreneur de travaux publics, à Paris.  
BROUDEHOUX Alphonse, ingénieur-constructeur, à Anzin.  
BROUILLART Emile, entrepreneur de peinture, à Valenciennes.  
BRUYEZ Auguste, courtier, à Valenciennes.  
BULTOT Amédée, maire de Valenciennes.  
BULTOT Édouard, suppléant de justice de paix, à Valenciennes.  
BULTOT Paul, ancien notaire à Anzin.  
BULTOT-BARRIÈRE, industriel, à Valenciennes.

- CACHEUX Auguste, propriétaire, à Valenciennes  
 CACHEUX Elie, id. La Briquette.  
 CAFFIAUX Henri, docteur ès-lettres, archiviste honoraire.  
 CAFFIAUX Emilie (Mlle), à Valenciennes.  
 CAILLIAU Auguste, propriétaire, à Valenciennes.  
 CAILLIAU Edmond, vice-consul, à Tournai.  
 CAMBRAI (Ville de).  
 CANONNIERS SÉDENTAIRES (Le Bataillon des), de Valenciennes.  
 CANQUETEAU Auguste, entrepreneur, à Valenciennes.  
 CAPPLIEZ (l'abbé), doyen de l'église St-Nicolas, à Valenciennes.  
 CARDEVACQUE A. (de), à Arras.  
 CARDON Arthur, entrepreneur, à Valenciennes.  
 CARLIER-BRACQ Émile, négociant, à Valenciennes.  
 CARLIER Jules, négociant, à Valenciennes.  
 CARLIER Alfred, commis-banquier.  
 CARLIER A., docteur en médecine, prof. à Norwich (Angleterre)  
 CARPENTIER René (de), à Valenciennes.  
 CARTIGNY Emile, notaire, à Valenciennes.  
 CAULLET César, fabricant de sucre, conseiller général, à Haspres.  
 CAUVEZ Victor, à Valenciennes.  
 CAZIN J.-B., receveur de l'octroi, à Valenciennes.  
 CELLIER Auguste, expert-comptable, à Douai.  
 CELLIER Ed., artiste peintre, à Douai.  
 CELLIER Eugène, avocat, à Valenciennes.  
 CERCLE DE L'INDUSTRIE (le), à Valenciennes.  
 CHAMART, à Anzin.  
 CHAPHAU Jules, conseiller municipal, à Valenciennes.  
 CHAPPEAU Numa, juge suppléant au Tribunal civil de la Seine.  
 CHARLET Léon, négociant, à Valenciennes.  
 CHARTIER Émile, capit. au Bataillon des Canonnières sédentaires  
 CHARTIER Palmyre (Mlle), propriétaire, à Valenciennes.  
 CHARTIER H., à Épernay (Marne).  
 CHAUSSEZ, huissier, à Valenciennes.  
 CHÉDEVILLE, général de brigade, à la Rochelle (Charente-Inf.).  
 CHEMINÉE Achille, commis-banquier, à Valenciennes.  
 CHÉRÉ Louis, capitaine breveté d'état-major, à Paris.  
 CHIGOT Eugène, artiste peintre, à Étaples.  
 CLÉMENT Léon, secrét. de la Société d'Agricult., Valenciennes.  
 CLERQUIN Charles, brasseur, à Onnaing.  
 CLICHE Georges, comptable, à Valenciennes.  
 CLICHE-MADELENAT, négociant, à Valenciennes.  
 COCHART Edmond, commis-banquier, à Valenciennes.  
 COFFYN (Mme), propriétaire, à Valenciennes.  
 COHEN Benjamin, dentiste, à Valenciennes.  
 COMBE Louis, employé à la Cie des Mines d'Anzin.  
 COMPAGNIE Jules, colonel de caval. en retr., Valenciennes.  
 COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.  
 COPIN Léon, professeur de piano à l'Ecole Nationale de musique.  
 COQUELET Henri, commis-banquier, à Valenciennes.  
 COROENNE Jules (le docteur), à Valenciennes.  
 CORSOLLE Alfred, conseiller municipal, à Valenciennes.  
 COULON Hector, huissier, à Valenciennes.  
 COUTANT E., entrepreneur de peinture, à Paris.  
 CRÉPIN Adolphe, propriétaire, à Denain.  
 CROEN Charles, capitaine au 1<sup>er</sup> régiment territorial d'artillerie.  
 CROMBACK Jules, conseiller d'arrondissement, à Avesnes.  
 CROMBEZ Numa, industriel, à Raismes.  
 CUVELIER-DEBOSSE, négociant, à Valenciennes.
- DAMIEN Benoît, professeur à la Faculté des Sciences, à Lille.  
 DAMIEN François, directeur de l'Ecole primaire supérieure.  
 DANIS César, représentant de commerce, à Valenciennes.  
 DANNIAUX Eugène, propriétaire, à Paris.  
 DAVAINÉ Albert, à Saint-Amand-les-Eaux.  
 DAVAINÉ Emile, conseiller général, à Saint-Amand-les-Eaux.  
 DAVELUY (Mme), propriétaire, à Valenciennes.  
 DAVID-MEYER, négociant, à Valenciennes.  
 DAYEZ, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Valenciennes.
- DEBARALLE Paul, conseiller d'arrondissement, à Valenciennes.  
 DEBERDT, ancien président du Tribunal civil  
 DEBIÈVE Anatole, adjoint au maire, à Valenciennes.  
 DEBOSSE Édouard, négociant, à Valenciennes.  
 DEBRABANT E., négociant, conseiller municipal, à Valenciennes  
 DÈCLE Julien, conservateur du Musée, à Valenciennes.  
 DECOUX Raphaël, Anzin.  
 DEFLINE Joseph, conseiller général, à Bruai.  
 DEFORGE I., empl. au Contrôle du chem. de fer du Nord, Paris.  
 DEFRENNE Pierre, ingénieur, à Saint-Saulve.  
 DEGRUSILLIER, négociant, à Valenciennes.  
 DEHON-SAINT-QUENTIN Emile, à Valenciennes.  
 DEHOUS Achille (Veuve), propriétaire, à Raismes.  
 DÉJARDIN Adolphe-Julien, artiste peintre, à Valenciennes.  
 DELADERIÈRE Gustave, propriétaire, à St-Saulve.  
 DELAME Charles, président de la Chambre de commerce,  
 DELAME René, négociant, à Valenciennes.  
 DELAME Paul, négociant, à Paris.  
 DELANNOY Georges, propriétaire, à Famars.  
 DELANNOY Paul, représentant de commerce, à Cambrai.  
 DELANNOY Paul, propriétaire, à Valenciennes.  
 DELATTRE Prosper, commis-banquier, à Valenciennes.  
 DELCAMBRE Gustave, négociant, à Valenciennes.  
 DELCOURT Amédée, direct. de la succ. Crédit Lyonnais, Cambrai.  
 DELCOURT Eugène, avocat, à Valenciennes.  
 DELCOURT Léon, notaire, à Boulogne-sur-Mer.  
 DELCOURT Paul, propriétaire, à Valenciennes.  
 DELCOURT Pierre, direct. de la Banque de France, à Dunkerque.  
 DELCOURT Raymond, étudiant, à Valenciennes.  
 DELCOURT Théophile, notaire, à Valenciennes.  
 DELCOURT Charles, propriétaire, à Trith-St-Léger.  
 DELERUE Maurice, fabricant de sucre, à Raismes.  
 DELERUE Georges, fabricant de sucre, à Raismes.  
 DELGRANGE Anatole, courtier en sucre, à Paris.  
 DELGRANGE Emile, id. à Valenciennes.  
 DELGRANGE frères, entrepreneurs de navigation, à Douai.  
 DELHAYE Charles, avoué, à Valenciennes.  
 DELILLE, directeur du Gaz, à Douai.  
 DELSART Jules, professeur au Conservatoire, à Paris.  
 DELSAUT Émile, capit. adjud. major aux Canonnières sédentaires.  
 DELTOMBE Célestin, notaire, à Valenciennes.  
 DELTOMBE Gustave (l'abbé), curé du Faubourg.  
 DELTOMBE Irénée, clerc de notaire, à Valenciennes.  
 DELZANT Victor, ancien membre du Conseil municipal de Paris.  
 DEMANEST Charles, notaire, à St-Amand-les-Eaux (2 exempl.).  
 DENDELEUX Hipp., courtier de commerce, à Paris.  
 DENIS G., entrepreneur de travaux publics, à Paris.  
 DENIS Emile, commerçant, à Valenciennes.  
 DENOYELLE Henri, propriétaire, à Valenciennes.  
 DERELY (Mlle), propriétaire, à Valenciennes.  
 DERNONCOURT, représentant de charbonnage, à Fourmies.  
 DEROMBY Théodore, avocat, suppléant de justice de paix.  
 DEROME, lieutenant au 42<sup>e</sup> de ligne, à Belfort.  
 DERVAUX E., conseiller général, à Condé-sur-Escaut.  
 DESCAMPS Ch., docteur en médecine, à Raismes.  
 DESHAYES, ancien proviseur de Lycée, à Sens (Yonne).  
 DESORBAIX Victor, avocat, juge suppléant, à Valenciennes.  
 DESQUENNES Léon, capit. au 2<sup>e</sup> rég. territorial, à Valenciennes.  
 DESSERÉ Paul, lieutenant au 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie.  
 DEVÉMY Georges, négociant, à Haspres.  
 DEVILLERS Charles, avoué, adjoint au maire, à Valenciennes.  
 DEWALLE Eugène, principal clerc de notaire, à Valenciennes.  
 DEWAULE Léon, principal du collège, à Arras.  
 DHAP Henri, négociant, à Valenciennes.  
 DIRANT, directeur de la Compagnie des mines de Vicoigne.  
 DIREZ Auguste, direct. du serv. comm. de la C<sup>ie</sup> de l'Ouest, Paris.  
 DOLLÉ, négociant, à Valenciennes.  
 DOUAY Auguste, avocat, à Valenciennes.

- DOUCHY Jules, propriétaire, à Valenciennes.  
 DOUTRIAUX A., avocat, juge suppléant, à Valenciennes.  
 DOUTRIAUX André, licencié en droit, à Valenciennes.  
 DRAMAIS Ghislain, secrétaire général de la Mairie, à Tourcoing.  
 DREMAUX Charles, propriétaire, à Valenciennes.  
 DREYFUS Léon, maire, à Lourches.  
 DRION Frédéric, propriétaire, à Onnaing.  
 DUBOIS Charles, caissier de banque, à Valenciennes.  
 DUBOIS Charles, négociant, à Valenciennes.  
 DUBOIS Henri, rue d'Angleterre, à Lille.  
 DUBOIS Louis, ingénieur, brasseur, à Maubeuge.  
 DUBOIS Oscar, commis-négociant, à Valenciennes.  
 DUBUS Paul, entrepreneur de peinture, à Valenciennes.  
 DUCATEZ, avoué, à Valenciennes.  
 DUCHATEAU, propriétaire, à Reims.  
 DUCRET Victor, commis banquier, à Valenciennes.  
 DUDICOURT, libraire, à Arras.  
 DUGARDIN Fernand, pharmacien, à Valenciennes.  
 DULIEU, imprimeur, à Valenciennes.  
 DULIEU Edouard, à Valenciennes.  
 DUMONT Henri, négociant, à Valenciennes.  
 DUMONT-DUCCELLIER (Mme), propriétaire, à Paris.  
 DUPAS-BRASME, négociant, à Valenciennes.  
 DUPAS Jules, propriétaire, à Anzin.  
 DUPONT Albert, avocat, à Valenciennes.  
 DUPONT Charles, industriel, à Valenciennes.  
 DUPONT Ernest, avocat, à La Madeleine-lez-Lille.  
 DUPONT Henri, banquier, à Valenciennes.  
 DUPONT Paul père, banquier, à Valenciennes.  
 DUPONT Paul fils, banquier, à Valenciennes.  
 DUPONT Pierre, banquier, à Valenciennes.  
 DUQUESNOY Rémy (M<sup>me</sup>), propriétaire, à Valenciennes.  
 DUSSART, docteur en médecine, à Paris.  
 DUTEMPLE Adolphe, propriétaire, à Valenciennes.  
 DUTOUQUET Louis, architecte, à Valenciennes.  
 DUTOUQUET Emile, architecte, à Valenciennes.
- EWBANK Georges, propriétaire, à Valenciennes.
- FAGEL Léon, statuaire, à Paris.  
 FALLY Ernest, notaire, à Valenciennes.  
 FALLY Émile, brasseur, à Condé.  
 FAVRE, Jean-Baptiste, employé à Valenciennes.  
 FERNEZ Victor, propriétaire, à Valenciennes.  
 FIÉVET Louis, commis banquier, à Valenciennes.  
 FLAMENT (l'abbé Emile), professeur au collège Notre-Dame.  
 FLAYELLE (Mme), propriétaire à Valenciennes.  
 FORCADE, (De) secrétaire général des mines d'Anzin.  
 FORTIER Antoine, entrepreneur, à Valenciennes.  
 FOUCART Emilie (Mlle), à Valenciennes.  
 FOUCART Paul, avocat, à Valenciennes.  
 FOURNIER Édouard, propriétaire, à Paris.  
 FOURNIER Georges, chef de comptabilité à la Mairie.  
 FOURRIER, major au 1<sup>er</sup> ligne, Cambrai.  
 FRACHE Léon, archiviste du gouvernement de l'Algérie, à Paris.  
 FRAISE Auguste, négociant, à Valenciennes.  
 FRANÇOIS Antonin, ingénieur en chef aux Mines d'Anzin.  
 FRANQUEVILLE C., négociant, à Valenciennes.  
 FROMENTIN Edouard, secrétaire des Hospices, à Valenciennes.  
 FROMONT Jules, propriétaire, à Valenciennes.
- GAMBIER I., comptable, à Valenciennes.  
 GAMBIER Dominique, peintre-décorateur, à Valenciennes.  
 GARDIN Gervais, synd. présid. des huissiers de l'arrondissement.  
 GAUTHIER Léon, industriel, à Anzin.  
 GENET Henri, propriétaire, à Lille.  
 GÉRARD Edmond, entrepreneur de serrurerie, Valenciennes.  
 GERNEZ, maître de conférence à l'École Normale à Paris.
- GIARD Alfred, professeur à la Sorbonne à Paris.  
 GIARD Amédée (Mme Vve), propriétaire à Valenciennes.  
 GIARD George, ancien libraire-imprimeur, à Valenciennes.  
 GIARD Edouard, étudiant en droit, à Lille.  
 GIARD-MOTTE Jules, négociant, à Valenciennes.  
 GIARD Jules fils, négociant, à Valenciennes.  
 GIARD Léon, courtier, à Valenciennes.  
 GIARD René, étudiant, à Valenciennes.  
 GIRARD Alfred, Sénateur du Nord, à Valenciennes.  
 GORGES Jules, maître d'hôtel, à Valenciennes.  
 GOSTIAUX Charles, commissaire-priseur, à Valenciennes.  
 GOUVION Albert, ingénieur des arts et manufactures, Quiévrain.  
 GRÉGOIRE Adrien, direct. de l'établissement thermal St-Aman  
 GRIMONPREZ Eugène, propriétaire, à Valenciennes.  
 GUARY H., directeur général de la C<sup>ie</sup> des Mines d'Anzin.  
 GUERNE (comte de), propriétaire, à Douai.  
 GUESNON, professeur de l'Université, à Arras.  
 GUILLAUME, agent-voyer, à Valenciennes.  
 GUILLAUME Auguste, conducteur de travaux à Anzin.  
 GUILLAUME René, conducteur de travaux, à Anzin.  
 GUILLAUME Paul, adjudant au bataillon des canonniers sédent  
 GUILLEMETTE, capit au 117<sup>e</sup> rég. territorial, St-Leu-Taverny.
- HALLETTE Albert, fabricant de sucre, Le Cateau.  
 HAMOIR Ernest, propriétaire, à Dunkerque.  
 HAMOIR Fernand, industriel, à Louvroil.  
 HAMOIR Léon, directeur d'assurances, à Bruxelles.  
 HARPIGNIES Henry, artiste peintre, à Paris.  
 HATON, propriétaire, à Neuville-Salesches.  
 HAUBOURDIN Émile, fabricant de sucre, à Vieux-Condé.  
 HAUTCEUR (Mgr), recteur de l'Université catholique, à Lille.  
 HAZARD Alfred, conseiller à la Cour de Douai.  
 HENNIN (d'), colonel, commandant le 1<sup>er</sup> rég. territor. d'artillerie.  
 HENNECART Charles, comptable, à Valenciennes.  
 HERBECQ, député du Nord, à Paris.  
 HERNOUD A., comptable, à Valenciennes.  
 HOCQUE, inspecteur d'assurances, à Valenciennes.  
 HOLLANDE Georges, imprimeur, à Valenciennes.  
 HOLLANDE Jules, industriel, à Valenciennes.  
 HOLLANDE Théodore, banquier, à Valenciennes.  
 HOUSEZ Albert, industriel, à Condé-sur-Escaut.  
 HUART Gustave, médecin-vétérinaire, à Valenciennes.  
 HUEZ O., chef d'exploitation du chemin de fer d'Anzin, à Anzin.  
 HUGUET Ch., représentant de charbonnage, à Saint-Quentin.
- ISNARD Paul, industriel, à Saint-Amand.
- JACOB Adolphe, négociant, à Valenciennes.  
 JACQMARCQ Emile, marchand-tailleur, à Valenciennes.  
 JACQMARCQ Louis, ancien maire de Saint-Saulve.  
 JACQUIER-BOYS Ch., négociant, à Valenciennes.  
 JACQUIER Jules, négociant, à Amiens.  
 JENART Constantin, propriétaire, à Anzin.  
 JENART Jules, négociant, à Anzin.  
 JÉNART, maître d'hôtel, à Valenciennes.  
 JOLEAUD (le Chanoine), doyen de Saint-Pierre, à Douai.  
 JONAS Emile, négociant, à Anzin.  
 JULLIEN Louis-Alexandre, négociant, à Raismes.
- KERCADIO (l'abbé Quintin de), vice-doyen, curé de Saultain.
- LACOUR, imprimeur, à Valenciennes.  
 LACROIX Yvan, à Valenciennes.  
 LAGRANGE (le Baron A. de), au château de Sebourg.  
 LAIGLE Auguste, homme de lettres, à Paris.  
 LAJOIE Pierre, ingénieur-civil, à Valenciennes.  
 LALMANT, huissier, à Valenciennes.  
 LAMBERT, inspecteur primaire, à Valenciennes.  
 LAMOTTE André, dir. de la C<sup>e</sup> d'assur. la Nationale, Valenciennes

- LANCIAUX, entrepreneur de serrurerie, à Valenciennes.  
 LANGRAND (l'abbé Emile), professeur au collège Notre-Dame.  
 LAPCHIN Ch., présid. du conseil des prud'hommes, Valenciennes  
 LAPIERRE DE LA ROUVIÈRE, capit. de frégate en retraite, Paris  
 LARTIGUE-BRÉVAL, propriétaire, à Valenciennes.  
 LEBACQZ Charles, conseiller municipal, à Valenciennes.  
 LEBON Henri, commis négociant, à Valenciennes.  
 LEBRUN-BABONAUX (M<sup>me</sup>), commerçante, à Valenciennes.  
 LEBRUN-DE CORNILLON Paul, négociant, à Valenciennes.  
 LEBRUN-FRAISE, négociant, à Valenciennes.  
 LECAT Edouard, avocat, adjoint au maire de Cambrai.  
 LECAT Julien, président du tribunal de commerce de Valenciennes  
 LECERF René (le docteur), conseiller municipal, à Valenciennes.  
 LECŒUR, docteur en médecine, à Paris.  
 LEDIEU Adhémar, négociant, à Valenciennes.  
 LEFEBVRE Auguste, notaire, à Valenciennes.  
 LEFEBVRE-DURIEUX J., propriétaire, à Beuvrages.  
 LEFEBVRE Emile, propriétaire, à Valenciennes.  
 LEGRAIN-DEMANEST (M<sup>me</sup>), propriétaire à Lille.  
 LEGRAND Edmond, ingénieur aux mines d'Anzin.  
 LEGRAND Louis, conseiller d'Etat, à Paris.  
 LEJAY C., commis greffier au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, Valenciennes  
 LEJEAL H., juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, Avesnes-sur-Helpe.  
 LELEU Alexis, proviseur honoraire, à Amiens.  
 LELEU Maurice, étudiant en médecine, à Paris.  
 LE LIEPVRE-EWBANK Paul, ingénieur, à Dunkerque.  
 LEMAIRE Prosper, employé à la mairie de Valenciennes.  
 LEMAIRE, sculpteur, à Valenciennes.  
 LEMAITRE, libraire, à Valenciennes.  
 LENNE Eugène, négociant, à Valenciennes.  
 LEPEZ Ferdinand, député du Nord, à Raismes.  
 LEQUEUX-CORROYER Charles, négociant, à Valenciennes.  
 LEROY Edmond, greffier du tribunal de commerce, Valenciennes  
 LESAGE, docteur en médecine, à Paris.  
 LESENS G., juge de Paix du canton de Denain, à Abscon.  
 LESIEUR Félix, libraire, à Valenciennes.  
 LESIEUR Maurice, entrepreneur de peinture, à Valenciennes.  
 LESTOILLE Edmond, avoué, à Valenciennes.  
 LEVEQUE, négociant, à Valenciennes.  
 LÉVY-STEIN, négociant à Valenciennes.  
 LIÉNARD Z., entrepreneur de travaux publics, à Valenciennes.  
 LOBERT Albert, négociant à Valenciennes.  
 LOIR-DUPAS Alexis, négociant à Valenciennes.  
 LOISON Joseph, agent de change à Valenciennes.  
 LORIAUX Emile, propriétaire à Blanc-Misseron.  
 LORQUIN François, propriétaire, à Valenciennes.  
 LOSSET Aug., préposé en chef de l'octroi, à Valenciennes.  
 LUSSIGNY Henri, négociant en fers à Valenciennes.  
 LUWEZ Emile, propriétaire à Valenciennes.  
 MABE-GUILLEZ, négociant, à Valenciennes.  
 MABILLE Emile, négociant à Valenciennes.  
 MABILLE DE PONCHEVILLE Albert, notaire à Valenciennes.  
 MABILLE DE PONCHEVILLE Albert, notaire à Lille.  
 MABILLE DE PONCHEVILLE Charles, courtier à Valenciennes.  
 MABILLE DE PONCHEVILLE Henri, banquier, à Valenciennes.  
 MACAREZ Ernest, maire, à Haulchin.  
 MACHUQUE Edmond, dessinateur, à Valenciennes.  
 MACQUERON Jules, courtier, à Paris.  
 MAILLIET Em., constructeur, à Anzin.  
 MAIZIÈRE Henri, brasseur, Quarouble.  
 MANBRÉ Paul, industriel, à Valenciennes.  
 MANDRES (Rozat de), général de brigade.  
 MANIEZ (M<sup>me</sup>), propriétaire, à Rouvignies.  
 MARBOTIN Ernest (l'Abbé), curé de Wallers-en-Fagne.  
 MARBOTIN Léonide, avoué, à Valenciennes.  
 MARIAGE Charles, notaire à Phalempin, 2 exemplaires.  
 MARIAGE Edmond, ancien conseiller général, à Lille.  
 MARIAGE Edouard, conseiller municipal à Valenciennes.  
 MARIAGE Jean-Baptiste, fabricant de sucre, à Thiant.  
 MARIAGE Louis, inspecteur des douanes.  
 MARIAGE Louis, docteur en médecine, à Valenciennes.  
 MARISSIAUX Charles, à Anzin.  
 MARLIÈRE Auguste, clerc de notaire, à Valenciennes.  
 MARLIÈRE Charles, négociant, à Valenciennes.  
 MARTEL Edmond, propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut.  
 MARTIN Adolphe, président de la Société d'agriculture.  
 MASCART Eleuthère, professeur au Collège de France, à Paris.  
 MASCART A., professeur au lycée de Valenciennes.  
 MASCAUX Léon, négociant à Valenciennes.  
 MASSART A., imprimeur à, Lille.  
 MASSÉ DE LA FONTAINE Gust., repr. de com., à Valenciennes.  
 MASSÉ DE LA FONTAINE, à Denain.  
 MASSON César, représentant de commerce, à Valenciennes.  
 MATHIEU Alexis, Lieutenant-trésor. aux Canonnières Sédentaires.  
 MATHIEU Antoine, professeur de musique, à Boulogne-sur-Mer.  
 MATHIEU Gustave, maître de chapelle, à Valenciennes  
 MATHIEU Jules, propriétaire à Saint-Saulve.  
 MATHIEU-BELIARD, propriétaire, à Thouars.  
 MAURICE Henri, propriétaire, à Aubry.  
 MEGŒUIL Em., conducteur de travaux, à Boulogne-sur-Mer.  
 MEMBRÉ Emile, caissier de banque, à Valenciennes.  
 MEMBRÉ Paul, directeur d'assurances, à Valenciennes.  
 MENNEVEUX Aug., négociant, à Montpellier.  
 MENTION, docteur ès-lettres, examinat. à l'Ecole milit. de St-Cyr.  
 MERCIER Louis, ingénieur, directeur des mines de Béthune.  
 MEURS Jules, propriétaire, à Valenciennes.  
 MILLE César, géographe, à Douai.  
 MINEUR Alfred, entrepreneur de serrurerie, à Valenciennes.  
 MINEUR Arthur, sous-lieuten. d'infant. de réserve, à Valenciennes.  
 MINEUR Léon, industriel, à Valenciennes.  
 MIOT-PIÉRARD René, propriétaire, à Valenciennes.  
 MONCHAUX Jules, entrepreneur, à Valenciennes.  
 MONCHICOURT A., anc. admin. de la C<sup>o</sup> gén. des allumettes, Paris  
 MONCHICOURT Fl. (M<sup>lle</sup>), propriétaire, à Préseau.  
 MONCEUX Jules, entrepreneur, à Valenciennes.  
 MONSEUX Gustave, entrepreneur, à Valenciennes.  
 MORAS Baron de, à Clermont (Oise).  
 MOREILLON, ingénieur, à Pfastatt (Alsace).  
 MOREL Gustave, conseiller municipal, à Arras.  
 MORELLE (M<sup>me</sup>), propriétaire, à Saint-Saulve.  
 MOTTE Pierre, propriétaire, à Valenciennes.  
 MOYAUX Constant, architecte du gouvernement, à Paris.  
 MOYER Léon, négociant à Valenciennes.  
 MUGUET Gust., agent en bourse, à Valenciennes.  
 MULNER Albert, maître tailleur, à Lille.  
 MURAT A., entrepreneur de travaux publics.  
 MURAT J., entrepreneur de travaux publics.  
 NAMUR-DUCHATEAU, propriétaire à Landrecies.  
 NAMUR Emile, sous-directeur au Crédit Lyonnais, à Dunkerque.  
 NAMUR Ernest, notaire, à Condé-sur-l'Escaut.  
 NAMUR Henri, notaire à Valenciennes.  
 OVIGNEUR, lieutenant-colonel d'artillerie territoriale, à Lille.  
 PAGNIEN Léon, professeur au Conservatoire de Lille.  
 PARENT Achille, commis-banquier, à Valenciennes.  
 PARENT Désiré, propriétaire, à Anzin.  
 PARENT Jules, principal clerc de notaire, à Valenciennes  
 PARENT Pierre, agent-voyer auxiliaire, à Valenciennes.  
 PASTOORS (l'abbé), curé à Hérin.  
 PAYEN Alexis, contrôleur de l'octroi, à Valenciennes.  
 PAYEN Paul, commis-banquier, à Valenciennes.  
 PAYEN-LELONG Paul, commis-banquier, à Valenciennes.  
 PECQUEREAU Alph., général-major d'artillerie, à Anvers (Belg.)  
 PECQUEUR Emile, agent de change, à Valenciennes.  
 PECQUEUR Jules, ancien pharmacien, à Anzin.  
 PÉNIAUX Paul, propriétaire, à Valenciennes.

- PERRET (M<sup>lle</sup>), propriétaire, à Saint-Saulve.  
 PERRIN Maxime, propriétaire, à Saint-Cloud.  
 PESIER Edmond, prés. hon. de la Soc. d'Agricult. de Valenciennes  
 PESIN, appariteur à la mairie de Valenciennes.  
 PESLIN H., ingénieur en chef des mines, à Paris.  
 PETTIAU Auguste, professeur de peinture aux académies.  
 PIÉRARD-SEMAL Georges, banquier, à Valenciennes.  
 PIÉRARD Louis, propriétaire, Valenciennes.  
 PIÉRARD Louis fils, banquier, Valenciennes.  
 PIÉRARD Paul, industriel, Valenciennes.  
 PILLEZ Jules, propriétaire, à Valenciennes.  
 PILLION Jules, conseiller municipal, à Valenciennes.  
 PLACE Edmond, industriel, à Valenciennes.  
 PLACE François, industriel, à Valenciennes.  
 PLEZ Adolphe, commis-négociant, à Valenciennes.  
 PLICHART Paul, industriel, à Valenciennes.  
 PLUCHART Paul, brasseur, à Anzin.  
 POIRIER Edmond, sous-lieutenant d'infanterie de réserve.  
 POLHÈS (le Baron de), général de division en retraite, à Paris.  
 POSTILLE, photographe, à Valenciennes.  
 POTIEZ, chef du bureau militaire à la mairie de Valenciennes.  
 POULAIN Jules, receveur des hospices, à Valenciennes.  
 POULAIN Léon, propriétaire, à Valenciennes.  
 POURAILLY Emile, représentant de commerce, à Valenciennes.  
 POURCEAUX-GIARD Florent, industriel, à Raismes.  
 PREUX (Gustave Desfontaine de), château de la Villette, Saultain.  
 PREYS-GERMAIN Jules, négociant, à Valenciennes.  
 PROTAT E., propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut.  
 PROUVOST Gaspard (le Chanoine), doyen de Notre-Dame.  
 PUVREZ Eugène, malteur, à Fresnes-sur-l'Escaut.  
 QUAREZ (Mlles), propriétaires, à Valenciennes.  
 QUAREZ-CUVELIER, négociant, à Valenciennes.  
 QUARRÉ-REYBOURBON, bibliophile et publiciste, à Lille.  
 QUILLACQ (Auguste de), propriétaire, à Valenciennes.  
 QUINET Emile, ingénieur, à Anzin.  
 RAMBURE Albert, propriétaire, à Valenciennes.  
 RANGEARD Ch., entrepreneur de travaux publics, à Valenciennes.  
 RATEL-HÉCART, négociant, à Valenciennes.  
 RAUX Louis, propriétaire, à Valenciennes.  
 RAVERDY-DEFLINE, constructeur de bateaux, à Condé-s/-Escaut.  
 RAVERDY-SIROT Eugène, industriel, à Condé-sur-Escaut.  
 REGNIER Jean-Baptiste, entrepreneur de peinture, Valenciennes.  
 RENARD Ernest, propriétaire, à Fresnes.  
 RENIÉ Louis, chef de la comptabilité à la C<sup>o</sup> des mines d'Anzin.  
 REYNAERT M., propriétaire, à Armentières.  
 RHONELLE, architecte, adjoint au maire de Cambrai.  
 RICHARD Auguste, fabricant, à Valenciennes.  
 RICHEL Alfred, architecte, à Valenciennes.  
 RICHEL Léon, agriculteur, à Haussy.  
 RICHIR-SEMAL, propriétaire, à Valenciennes.  
 RICOUART-DUGOUR E., imprimeur, à Anzin  
 ROBERT Désiré, Lieut. au B<sup>o</sup> des Canon. sédentaires de Valenc.  
 ROCARD Paul, entrepreneur de peinture, à Valenciennes.  
 ROGER Paul, notaire, à Valenciennes.  
 ROGUIN Jean, avocat, à Valenciennes.  
 ROGUIN Louis, propriétaire, à Valenciennes.  
 ROLLAND, dir. de la succursale de la Société Générale, Valenciennes  
 ROLLIER-BOSSUT Arthur, négociant en grains, à Valenciennes.  
 ROMBAUX, négociant, à Valenciennes.  
 RUFFIN Adolphe, receveur principal des Douanes, à Condé.  
 RUFFIN Henri, négociant en charbons, à Valenciennes.  
 SABÈS J., président du tribunal de 1<sup>e</sup> instance, à Valenciennes.  
 SAINT-OUEN Fernand DE, propriétaire, à Valenciennes.  
 SAINT-QUENTIN F., docteur en droit, avocat, à Valenciennes.  
 SALICH E., ingénieur.  
 SAUTTEAU Paul, avocat, Maire de Valenciennes, 2 exempl.  
 SELIGMANN P., capitaine d'artillerie territoriale, à Valenciennes.  
 SCHWEITZER-RIBAULT, négociant, à Valenciennes.  
 SÉGAND, E., libraire, à Arras.  
 SÉGARD, J., secrétaire de la Sous-Préfecture, à Valenciennes.  
 SEIGNEURET Jules, à Valenciennes.  
 SERBAT Emile, propriétaire à Saint-Saulve.  
 SERBAT Louis, Elève à l'Ecole des Chartes.  
 SERRET Arthur, propriétaire à Quimper.  
 SERRET Emile (Veuve), propriétaire, à Valenciennes.  
 SEVREZ Léon, commis banquier, à Valenciennes.  
 SIROT César, conseiller général, à Trith-St-Léger.  
 SIROT Gabriel, architecte, à Paris.  
 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE DOUAI.  
 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE VALENCIENNES.  
 SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.  
 SPITZ Arthur, constructeur, à Valenciennes  
 STIÉVENARD François, négociant à Valenciennes.  
 STENNE, adjoint principal du génie, à Paris.  
 STROBL, tailleur, à Valenciennes.  
 STUIVERS A., propriétaire, à Valenciennes.  
 SUEUR Gustave (l'Abbé), professeur à l'Institution St-Jean, à Douai.  
 SUSTANDAL, directeur d'assurances, à Valenciennes.  
 TAILHADE, capitaine de gendarmerie à Valenciennes.  
 TATEREAU Eugène, propriétaire à Strasbourg.  
 TESTART Adolphe, négociant à Valenciennes.  
 THEILLIER Albert, à Valenciennes.  
 THEILLIER Albert, représentant de commerce à Valenciennes.  
 THEILLIER-BOULAN Charles, négociant à Valenciennes.  
 THELLIER DE PONCHEVILLE Charles, anc. député du Nord.  
 THEUNISSEN Corneille, statuaire à Paris.  
 THIÉRY Paul, ingénieur des arts et manufactures, à Valenciennes  
 THIROUX Émile, secrétaire-général de la Mairie de Valenciennes.  
 TOURLY (Mme Veuve), propriétaire à Valenciennes.  
 TRINQUET Alfred, brasseur à Valenciennes.  
 TROCHON, directeur d'assurances à Lille, 2 ex.  
 TROGNON, propriétaire.  
 TROMONT-HÉBERT, négociant à Valenciennes.  
 TULOU François, receveur municipal. id.  
 TURBOT J., fabricant de chaînes, à Anzin.  
 ULMANN-DREYFUS Léopold, négociant à Valenciennes.  
 UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE à Douai.  
 VAHÉ, garde du génie en retraite, à Beuvry-lez-Orchies.  
 VANDEVILLE Gustave, négociant à Valenciennes.  
 VANSTEENKISTE Louis, propriétaire à Valenciennes.  
 VASSEUR-MOTTE, directeur d'assurance à Valenciennes.  
 VERDAVAINNE Charles, propriétaire à Valenciennes.  
 VERLY J.-B., homme de lettres à Lille.  
 VERNUS Emile, propriétaire à Valenciennes.  
 VERNUS, négociant, à Valenciennes.  
 VIEIRA A., à Paris  
 VILLE DE VALENCIENNES, 10 exemplaires.  
 VIEUX-MINEUR Isidore, chef du bureau de l'Etat-Civil à Valenc.  
 VITAL DEBUS, principal clerc de notaire à Maubeuge.  
 VOYEUX, agent d'assurances, à Valenciennes, 2 exempl.  
 WAGRET Adolphe, maître de verreries, à Escautpont.  
 WARGNY-CHEVAL, propriétaire à Valenciennes.  
 WARGNY-GRUYELLE, brasseur, à Saint-Quentin.  
 WASCHEUL Ed., chef de gare à Roubaix.  
 WATTIER-FRACHE, propriétaire, aux Sables-d'Olonne.  
 WAVRIN (DE), propriétaire, à Thivencelles.  
 WEILL Adrien, industriel, à Marly.  
 WEILL-MALLEZ Em., député du Nord, industriel, à Marly.  
 WEIL Hector, industriel à Marly.  
 WEISSENBRUCH P., imprimeur du Roi à Bruxelles.  
 WÉRY Mandolf, commis-banquier, à Valenciennes  
 WIDIEZ Paul, chimiste à Valenciennes.  
 WINS Alfred, fabricant de sucre à Erre.  
 WINS A., docteur en médecine, à Valenciennes.



## ERRATA

- Page 11, ligne 5. — Au lieu de : au moment ; lisez : *le moment*.
- Page 33, ligne 18. — Au lieu de : Famars ; lisez : *Cambrai*.
- Page 33, note 2, ligne 1. — Au lieu de : 1767 ; lisez : 1779.
- Même note, ligne 2. — Au lieu de : 1766 ; lisez : 1778.
- Page 42, ligne 13. — Au lieu de : il y eût ; lisez : *il se soit trouvé*.
- Page 43, ligne 14. — Au lieu de : baigne ; lisez : *longe*.
- Page 53, ligne 35. — Au lieu de : remplaça ; lisez : *contre*.
- Page 86, note 7, ligne 6. — Au lieu de : première ; lisez : *deuxième*.
- Page 102, ligne 23. — Au lieu de : 1521 ; lisez : 1621.
- Page 107, ligne 7. — Au lieu de : 28 ; lisez : 58.
- Page 109, note 1. — Ajoutez : *Nous verrons plus loin qu'il est dans l'erreur*.
- Page 132, note 5, ligne 6. — Après le mot : sentier ; intercalez les mots : *que l'on trouve à trois cent cinquante mètres Ouest de la chapelle*.
- Même note, ligne 7. — Remplacer le mot : lui, par les mots : *sur sa partie Sud-Est*.
- Planche intitulée : Fossé du corps de place 43-49, ligne 2 du titre. — Au lieu de : Fort ; lisez : *Porte*.

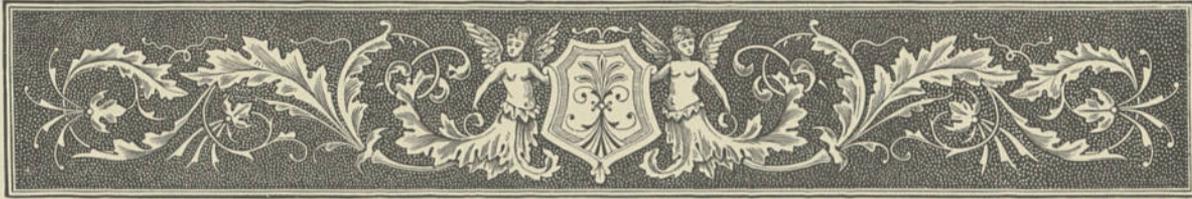


PREMIÈRE PARTIE

---

DES ORIGINES  
A BAUDUIN L'ÉDIFIEUR





## CHAPITRE I

---

### RELIEF DU TERRAIN VALENCIENNOIS

---



ORSQU'ON feuillette une collection spéciale de plans comme l'*Atlas des villes de la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle*, exécuté par le géographe Jacques de Deventer sur l'ordre de Charles-Quint et de Philippe II, on est frappé de la diversité des formes que ces villes affectent et de leurs inégales dimensions : il y en a de grandes et de petites ; il en est de rondes, d'ovales, de polygonales, etc... On se trouve naturellement amené à chercher les motifs qui ont produit ces différences de superficie et surtout de figure.

Ces motifs sont nombreux et trop longs à énumérer. Nous dirons seulement qu'ils ont tous pour cause première, la *situation topographique* ou, en d'autres termes, l'*assiette* de chacune des villes que l'on examine.

La plupart d'entre elles sont nées dans les vallées, au bord des fleuves ou des rivières, l'eau étant un élément indispensable à la vie, et, de plus, un excellent moyen de défense.

Si les villes qui n'ont jamais été entourées de murailles ont pu, dans une certaine mesure, se développer à leur fantaisie, il n'en a pas été de même des places fortes dont les accroissements successifs ont été réglés par la disposition du *relief* de leurs environs immédiats.

Avant d'étudier l'histoire d'une ville ou d'une forteresse moderne, il est donc indispensable de se rendre un compte exact de la configuration des terrains situés en dehors et en dedans de ses murs. On connaîtra ainsi le relief du sol qu'elle recouvre et on comprendra facilement la raison de chacun de ses développements, les modifications survenues dans le périmètre de son enceinte, la construction de ses divers ouvrages avancés ou extérieurs, enfin les faits historiques et, surtout, les événements militaires dont elle a été le théâtre.

Le meilleur moyen de décrire le relief du terrain consiste à exposer la manière dont il a été formé. Aussi le lecteur voudra-t-il bien nous excuser de remonter, sinon au déluge tel qu'on l'entend ordinairement, du moins à une époque géologique pendant laquelle les eaux ont joué un rôle prépondérant.

Personne n'ignore la manière dont les continents ont été constitués. Les terrains se sont déposés au fond des mers. Découverts pendant un certain temps, par suite du retrait des eaux ou d'un relèvement du sol, puis recouverts par une autre mer, et ainsi de suite, à de nombreuses reprises, ces dépôts ont formé plusieurs étages principaux que l'on divise en terrains primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires. Après la formation de ces derniers, des pluies d'une extraordinaire abondance tombèrent, pendant un temps d'une durée incalculable, sur la surface du sol. Des sommets vers les bas-fonds, de larges et terribles cataractes se déchaînèrent, arrachant, entraînant tout sur leur passage. Partout où ils ne consistaient qu'en éléments de peu de résistance, les hauts terrains s'abaissèrent, rongés et comme fondus sous l'effort incessant des eaux. Des fleuves énormes, agissant comme le soc formidable de charrues gigantesques, creusèrent les vallées que nous voyons aujourd'hui.

Un moment vint où les pluies cessèrent. Le niveau des cours d'eau baissa ; peu-à-peu les fleuves et les rivières devinrent ces minces filets qui, de nos jours, se tracent une route capricieuse au fond des vallées asséchées.

Nous allons essayer de décrire maintenant les effets de ce puissant cataclysme aux alentours de Valenciennes (1).

Les torrents diluviens roulant du Sud-Sud-Est au Nord-Nord-Ouest, submergèrent d'abord tous nos environs ; puis, leur débit diminuant, nos principaux sommets apparurent : le Mont Houy (cote 83) (2), les Dix-Muids (cote 65), le Mont d'Anzin (cote 60), le Rôleur (cote 56), la Briquette (cotes 51 et 53) ; enfin le mamelon de la Couture (cote 40) (3).

Alors l'Escaut, la Rhônelle et la Fausse-Rivière, larges respectivement de 1500, 1000 et 200 mètres environ, convergeaient vers un centre commun, vaste confluent de 3000 mètres de largeur, dans le lit duquel, comme trois rabots inégalement puissants, leurs eaux esquissaient les grandes lignes du futur terrain valenciennois.

Les eaux baissèrent encore et lorsqu'elles ne furent plus qu'à 35 mètres au-dessus du niveau de la mer, la physionomie générale de nos environs fut fixée. A partir de ce moment, la Fausse-Rivière ne débita plus assez d'eau pour la porter à l'Escaut par le col Couture-Rôleur. Butant au versant oriental du mamelon, que les forces réunies des trois courants n'avaient pu réussir à niveler complètement, cette rivière, déjà presque un ruisseau, tourna au Sud, longea les pentes du mamelon, pour apporter à la Rhônelle, en aval de Marly, le tribut de ses eaux désormais impuissantes (4). Cette torrentueuse Rhônelle donnait à son tour dans le flanc droit de l'Escaut, d'allure plus calme et plus régulière. La rencontre de ces deux forces eut pour résultat : d'abord, de repousser les eaux de l'Escaut un peu à gauche, ce qui donna une

(1) Voir le dessin n° 1.

(2) C'est-à-dire 83 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(3) Couture, en latin *cultura*, culture. La partie de la rue de la Viéwarde qui est comprise entre la rue de Mons et la place Verte s'appelait encore rue de *la Couture* avant 1827 (plan Rousseau), et rue de *la Vieille-Couture* avant 1789. Au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, on cultivait encore la vigne dans tout le quartier de la place Verte et au-delà. Ce quartier et le fort Minique (ouvrage cornes n° 38) couvrent une partie du mamelon de la Couture. On voit sur le dessin n° 1, que le mamelon est circonscrit par l'Escaut, la Rhônelle et l'ancien lit du cours inférieur de la Fausse-Rivière. Cette dernière vient des environs d'Estreux et se dirige de l'Est à l'Ouest vers Valenciennes.

(4) De nos jours, le cours de ce ruisseau a été détourné. Il se dirige d'un point voisin du chemin de ceinture n° 78, vers le Vieil-Escaut, et passe en aqueduc sous le cimetière Saint-Roch.

certaine concavité aux dernières pentes orientales du Mont d'Anzin ; ensuite, de ménager les terrains de la rive droite de la Rhônelle, à son point de jonction avec le fleuve. Aussi le mamelon de la Couture pût-il dérouler doucement et allonger ses pentes occidentales vers la vallée de l'Escaut, en s'approchant des terrasses du versant opposé. Il en résulta un *rétrécissement* de la vallée proprement dite, qui n'eut plus en cet endroit que 700 mètres environ de largeur.

Il y a un grand intérêt à bien se fixer dans la mémoire la forme du mamelon de la Couture, dont la disposition et la direction particulières eurent une grande influence sur les événements que nous aurons à raconter.

Lorsqu'elles eurent encore baissé de 10 mètres (cote 25), les eaux de l'Escaut continuèrent seules à couler en larges nappes, jusqu'au moment où elles eurent creusé le lit étroit qui suffit à les contenir aujourd'hui.

Dès lors, le régime actuel de nos cours d'eau fut entièrement déterminé. C'est seulement par exception que l'on eut à enregistrer plus tard, à Valenciennes, des inondations désastreuses dues à la persistance des pluies ou à la fonte subite de neiges abondantes. Ces phénomènes toutefois ne furent plus que jeux d'enfants auprès de ces étonnantes manifestations de la nature, auxquelles nous devons l'agencement de la scène sur laquelle va se dérouler notre histoire (1).

(1) « Pendant la période historique, les cours d'eau de notre région subirent au moins deux crues des plus remarquables, dont l'âge est nettement déterminé : la première, qui est de beaucoup la plus importante, n'est pas antérieure au 11<sup>e</sup> siècle ; elle semble correspondre à l'invasion de la mer dans le golfe de Watten ; la seconde s'est produite après le 13<sup>e</sup> siècle. »

LADRIÈRE. *Les Anciennes Rivières*. p. 17.





## CHAPITRE II

### LA BOURGADE GAULOISE

**L**ÈS intéressante à coup sûr serait l'étude de l'apparition de l'homme dans notre vieille vallée ; mais les limites étroites qui nous sont imposées ne nous permettent point de suivre les explications que donne à ce sujet M. Ladrière, le sympathique membre du Conseil de la *Société Géologique du Nord*, dans son remarquable opuscule sur *Les Anciennes Rivières*. Nous nous bornerons à constater avec lui que : « dans « notre pays, l'homme de la pierre polie est contemporain du creusement des vallées actuelles, « sur le bord desquelles il a vécu et où il a laissé de nombreuses traces de son passage : « poteries grossières, haches, grattoirs, pointes de flèches, etc. ; il paraît avoir suivi le « mouvement rétrograde des eaux, et être descendu peu-à-peu de la colline dans la vallée, « au fur et à mesure que le courant approfondissait son lit ».

D'après cela, il ne serait pas impossible que les hommes préhistoriques eussent été les premiers Valenciennois.

Nous ne parlerons pas des Celtes, cette branche de l'antique race aryenne qui, bien longtemps avant notre ère, se répandit sur l'Europe occidentale et concourut à la formation des premières couches de nos populations.

Par contre, il est indispensable de nous occuper quelque peu de ces Gaulois de la Nervie, et plus spécialement de ces Nerviens du Hainaut, que le vainqueur de la Gaule qualifie de « peuple belliqueux et sauvage qui ne souffre point le commerce des marchands « étrangers ni l'importation du vin ou autres produits de nature à diminuer la force ».

Les *Commentaires* de César, desquels nous tirons cette citation, ouvrent l'ère historique, sans que le général romain dise rien qui puisse faire soupçonner l'existence de Valenciennes.

D'ailleurs, aucun ouvrage des historiens ou géographes romains dont les écrits ou cartes ont été rédigés avant le milieu du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle de notre ère, (c'est-à-dire l'œuvre de Claude Ptolémée, la *Carte Théodosienne* de Peutinger, l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Notice des Cités des Gaules*, etc...) ne mentionne d'une manière expresse la ville de Valenciennes.

Est-ce une raison pour en conclure que notre ville n'existait point avant le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, même à l'état d'embryon ? Nous ne le pensons pas.

Bien que nous soyons livrés dès ce moment à nos propres forces pour essayer de percer le voile qui dérobe à nos regards les origines de notre ville natale, nous ne passerons pas outre à la légère. Aux amateurs de merveilleux, nous conseillerons de relire, dans Jacques de Guyse, les fabuleux récits de ces âges reculés. Quant à nous, à l'imitation du consciencieux d'Outreman, nous laisserons de côté « toute cette vénérable antiquité », pour consulter un livre des plus intéressants et trop rarement feuilleté peut-être : le livre de la nature même. En d'autres termes, c'est à la *topographie* que nous essaierons d'arracher les secrets que l'histoire ne peut nous révéler.

Certains auteurs, et des plus sérieux, écrivent que lorsque César, à la tête de ses quatre-vingt mille hommes, entra en Belgique, il dut, dans ce pays encore tout sauvage, s'ouvrir un chemin à travers les forêts la hache à la main, passer les fleuves à la nage, s'enfoncer dans les boues et les marécages.

Il ne faut rien exagérer. La gloire de l'émule d'Alexandre est assez éclatante pour qu'il ne soit pas nécessaire de la rehausser encore par une énumération outrée des difficultés qu'il eut à vaincre.

La forêt Charbonnière couvrait alors la plus grande partie de la Nervie, et cet immense manteau de verdure était certes loin d'offrir un échiquier stratégique commode aux légions romaines. Pourtant les Gaulois l'avaient, semble-t-il, rendue praticable. A défaut de grandes chaussées à la romaine, ils avaient dû tracer des voies de communication suffisantes pour relier entre elles leurs nombreuses tribus. Comment auraient-ils pu en effet, sans liaisons assurées entre leurs différents groupes, sans administration hiérarchiquement organisée, lever des troupes, concentrer leurs bataillons et fournir à la coalition leurs soixante mille combattants, le cinquième des trois cent mille hommes que la Gaule Belgique promettait de mettre sur pied au début de la campagne de l'année 57 avant J-C. ?

Et comment César aurait-il fait pour se retourner, avec la rapidité que l'on sait, sur chacun des contingents ennemis, qu'il put battre ainsi en détail, si le moindre de ses pas eût été marqué par le sacrifice d'un chêne séculaire ?

Ce n'est pas seulement dans de pauvres huttes de torchis et de branchages que vivaient nos valeureux ancêtres ; ils avaient des villes et même quelques places fortes ; car après la bataille de la Sambre, où l'armée du Hainaut et du Cambrésis fut anéantie, le vainqueur, « pour témoigner sa clémence » peut-être parce qu'il n'avait pas le loisir de les détruire, « leur laissa leurs terres et leurs *oppida* ». César, la précision même, eut été le dernier à qualifier de forteresses (*oppida*), de misérables cabanes de chasseurs et de pêcheurs. Il y avait donc des villes en Hainaut dont quelques-unes, au temps de César, avaient déjà une certaine importance.

Est-ce à dire que Valenciennes était, lors de la conquête des Gaules, un *oppidum* redoutable ? Nous n'irons pas jusqu'à soutenir une thèse aussi problématique. Cependant, nous basant sur la topographie, nous essaierons de démontrer qu'une *bourgade fermée* digne d'être prise en considération, devait exister dans la partie la plus étroite de la vallée, entre le pied des pentes douces du mamelon de la Couture et les talus escarpés du Mont d'Anzin, c'est-à-dire au cœur même de la ville actuelle.

Chacun sait que les Gaulois aimaient à établir leurs habitations dans des lieux isolés, d'une défense facile, comme un lac, une île naturelle ou *artificielle*, ordinairement reliée à la terre ferme par un étroit chemin. Ces forteresses en miniature, aisées à construire, à surveiller et à défendre, servaient d'abris aux récoltes et au butin des membres de la tribu qui les avait élevées.

Lorsqu'on examine un plan de Valenciennes, on ne voit tout d'abord qu'un dédale de rues qui ferait penser à une toile d'araignée, si les fils qui conduisent au centre étaient rigoureusement disposés selon des rayons géométriques.

Il n'en est point tout-à-fait ainsi, ce qui empêche de s'expliquer de prime-abord cet enchevêtrement bizarre de rues et de ruelles souvent étroites. Il faut un certain travail pour se retrouver au milieu de ce désordre plus apparent que réel.

Dans la partie Ouest de la ville, l'Escaut, la Rhônelle et le canal Saint-François ou des Récollets forment une *île artificielle* (1) de 350 mètres de longueur de l'Ouest à l'Est et d'environ 150 mètres du Nord au Sud. C'est dans cet îlot d'une superficie de cinq hectares, que nos ancêtres auraient bâti leur demeure. En dedans du fossé de pourtour, des digues en terre surmontées de fortes palissades mettaient les habitants à l'abri des animaux sauvages et des inondations. On communiquait avec le dehors par trois portes : la première à l'Est, sur la Rhônelle (à hauteur des nos 17 et 32 de la rue de Paris), menait au pied des pentes occidentales du mamelon de la Couture, par une chaussée longue de 100 mètres (2) ; la deuxième, au Sud, s'ouvrait sur le canal des Récollets, près de la petite place des Flageollets. Arrivé à hauteur du Marché-aux-Bestiaux, le chemin qui sortait de cette porte se divisait en deux branches dont l'une, tournant à droite, passait à proximité des futurs Moulins-le-Comte, pour gravir les pentes de la rive gauche et conduire le voyageur à Douai (*Duacum*) ; l'autre branche qui, à vol d'oiseau, ne devait pas avoir plus de 350 mètres de longueur, continuait vers le Sud et menait aux prairies auxquelles, dix siècle plus tard, l'église de Notre-Dame-la-Grande devait donner son nom ; de la troisième porte, la voie du Nord franchissait le fleuve au pont Saint-Jacques, puis se divisait en deux tronçons : celui de gauche menait à Anzin par la rue Saint-Jacques et son prolongement (ancienne rue des Elettes) ; celui de droite gagnait le marais de l'Epaix en longeant la rue Derrière-les-Murs et la rue Pater.

Disons pour mémoire que des chemins extérieurs et sensiblement parallèles aux cours d'eau, soit au Nord la rue de l'Escaut, au Sud la rue des Récollets, toutes deux prolongées vers l'Est et vers l'Ouest, donnaient aussi communication entre le mamelon de la Couture et le plateau d'Anzin, sans obliger à passer par l'intérieur de la bourgade. On voit que, toujours selon notre hypothèse, le passage transversal de la vallée de l'Escaut était amplement assuré. Les portes du Nord et du Sud, qui n'étaient point percées, à dessein peut-être, dans le même axe, servaient (ceci est curieux à noter) de point de départ à deux chaussées qui en définitive se prolongeaient l'une l'autre, et traversaient, dans le sens de leur longueur, les

(1) Nous avons encore, il y a peu de temps, la place improprement appelée place à Lille, pour *place en île*, dans la rue de Paris, devant le portail de l'église Saint-Nicolas actuelle, ancienne chapelle des Jésuites, qu'on doit se garder de confondre avec une autre église Saint-Nicolas, détruite en 1793, et dont nous parlerons plus loin.

(2) Rue de Paris à partir de la place d'Armes.

immenses marécages de la vallée de l'Escaut pour conduire soit à Escautpont (*Scaldis pons*), soit à Trith (*Trajectum*).

Quoi d'étonnant à cela dans un temps où les routes peu nombreuses encore, suivaient le plus souvent la déclivité des vallées ? La topographie des plateaux couverts de sombres forêts étant peu connue, on ne risquait point de s'égarer en suivant le cours des rivières. C'est même de la direction de la vallée de l'Escaut, à hauteur de Valenciennes, qu'est résultée une orientation générale du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est et *vice versa*, des principales voies de communication de la partie occidentale de la ville moderne.

Ne semble-t-il pas évident que cette première installation de nos ancêtres, conséquence naturelle de la disposition du terrain, se rapproche beaucoup plus des stations de l'homme préhistorique que des établissements d'une époque plus civilisée, comme par exemple de celle des Romains ?

Nous allons voir maintenant à l'œuvre ces maîtres du monde au moment où, à leur tour, ils vont contribuer au développement de Valenciennes.

Après la conquête que suivit de près la pacification de la Gaule, le Hainaut fut organisé à la romaine. Des routes partant de Bavai, ancien rendez-vous des Nerviens devenu capitale de nos vainqueurs, rayonnèrent dans plusieurs directions. L'une d'elles se dirigeait vers Tournai par Escautpont ; une autre sur Cambrai par Vendegies-sur-Ecaillon (*Hermomacum*). La carte de Peutinger nous a conservé le tracé de ces routes. Nous ne faisons pas de difficulté à reconnaître que, malgré leur préférence pour la ligne droite, les Romains n'auraient pas manqué de joindre Bavai à Valenciennes par une bonne chaussée, si cette dernière ville eût été alors tout-à-fait remarquable, et, par suite, utilisable. Il n'en est pas moins vrai que, malgré son peu de renom et en dépit du temps perdu, la bourgade gauloise allait prendre un développement qui ne devait plus s'arrêter.

Une autre circonstance topographique aussi importante que le rétrécissement de la vallée, eut une grande influence sur l'extension de la cité naissante. Et ici, nous ne marchons plus dans les demi-ténèbres d'une demi-hypothèse ; nous rappelons un fait connu de toute antiquité : l'Escaut n'était navigable qu'à partir de son confluent avec la Rhônelle.

On conçoit donc que, dans un temps où, comme nous l'avons dit, les routes étaient rares, l'on ait utilisé, pour le transport des produits ou denrées quelconques et même pour voyager, les cours d'eau, « ces chemins en marche ». Notre confluent devint de bonne heure et même avant la venue des Romains, le *terminus* ou point extrême de la navigation de l'Escaut. Nous verrons plus loin, lorsque nous parlerons de l'établissement des Francs dans notre région, que *le port* de Valenciennes n'est pas un mythe.

Est-il nécessaire d'insister sur les conséquences logiques que dût avoir pour la nouvelle agglomération, l'heureuse coïncidence de ces deux conditions topographiques de premier ordre : un port doublé d'un point de passage obligatoire ? Chantiers de construction de bateaux, entrepôts de toute sorte, hôtelleries, relais, etc. . . , s'y fondèrent et y prospérèrent en pleine paix sous l'égide romaine, jusqu'au moment où, à toutes ces causes d'importance, vint s'en joindre une autre : la nécessité de défendre le passage et le port contre les invasions des Barbares.



### CHAPITRE III

---

## LE CAMP ROMAIN

---

**C**EST vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle que les troupes gallo-romaines commencent à en venir aux mains avec les Barbares. En 256 les Francs passent le Rhin et, pendant vingt ans, étendent leurs ravages vers l'Ouest, jusqu'au moment où l'empereur Probus, parvenu à les repousser, leur reprend soixante villes et les établit sur la rive gauche du Rhin dont il leur confie la garde.

On jouit alors, pendant près d'un siècle, d'une sécurité relative, grâce aux concessions qui sont faites aux envahisseurs. C'est ainsi que Maximien, trop faible pour s'en défaire, se voit obligé de céder à une tribu de Sarmates, la plus grande partie de la Nervie dépeuplée. Il y avait lieu de se défier de ces hôtes incommodes et dangereux, aucun rôle ne devant être pour eux plus tentant à jouer que celui de préparer la voie aux invasions futures.

L'administration romaine pourvut à leur surveillance. C'est dans l'oppidum de Famars (*Fanum Martis*, le temple de Mars) que résidait le Préfet des Lètes nerviens (1) chargé de maintenir ces peuples dans l'obéissance.

Des garnisons sérieuses devenaient indispensables. Valenciennes semblait tout indiquée pour recevoir un camp (*castra*), vu sa situation topographique et les ressources de tout genre qu'elle présentait. Comme en outre il fallait prévoir des retours offensifs de l'ennemi de l'Est, et la nécessité de lui disputer le passage du fleuve, on éleva, sur les deux rives de l'Escaut et sur une partie de la rive droite de la Rhônelle, des ouvrages de fortification destinés à mettre la ville à l'abri d'une insulte. C'est ainsi que fut couvert, par un double retranchement, le pont Néron, récemment construit sur l'Escaut en aval du confluent, pour mettre Famars en communication avec l'antique Tournai. On remarquera que les Romains, préoccupés par la nécessité éventuelle de se porter rapidement d'un bord à l'autre de la vallée de l'Escaut, n'utilisent pas les voies et les issues étroites de la bourgade gauloise. Ils créent de toute pièce

(1) *Notice des dignités de l'Empire.*

un système nouveau, plus large que l'ancien et plus en rapport avec les exigences de la stratégie. Qui sait même si, pour aller de Bavai à Tournai et réciproquement, les Romains ne s'habituerent pas petit-à-petit à passer par Valenciennes? Outre qu'ils devaient y trouver un gîte d'étape, ils évitaient, en prenant cette route, les trois kilomètres de marécages que traversait, entre Onnaing et Escautpont, leur chaussée régulière. — Mais revenons à notre camp.

On nous demandera peut-être sur quoi s'appuie notre prétention de placer ici un camp permanent. Certes, nous n'avons en mains aucune preuve écrite de l'établissement de cette station militaire. Et pourtant on ne peut nier qu'une certaine disposition des lieux n'autorise à émettre une telle opinion. Si nous reprenons le plan de Valenciennes, nous y voyons que les cours inférieurs de la rivière Sainte-Catherine et de la Rhônelle forment, avec le tronçon de l'Escaut compris entre leurs deux embouchures, une figure qui ressemble à un carré long aux angles arrondis, dont les grands côtés sont orientés du Sud-Ouest au Nord-Est. C'est dans cette sorte de parallélogramme que durent être établies les *Stativa ædes*, autrement dit le camp permanent romain. Le terrain que recouvre notre hôtel-de-ville en était le centre : notre place d'Armes le lieu de rassemblement.

Au Sud-Est et au Nord-Est, la rivière Sainte-Catherine baignait le front de tête et le flanc gauche du camp. Le tracé du flanc droit est plus difficile à déterminer, en raison des transformations qu'à subi l'intérieur de la ville de ce côté. Selon toute vraisemblance, ce flanc droit était bordé d'un fossé qui reliait le cours des Viviers à la rivière Sainte-Catherine, vers le n° 15 de la rue des Hospices.

La gorge du camp, au Nord-Ouest et au Nord, s'appuyait à la Rhônelle puis à l'Escaut, et communiquait avec la bourgade préexistante par la petite chaussée gauloise que nous connaissons et le pont sur la Rhônelle, près du Marché-aux-Herbes.

Quand on venait de Famars en suivant la chaussée romaine, on entrait dans le camp par la porte décumane (vers le n° 26 de la rue de Famars). Si l'on continuait à marcher droit devant soi, on en sortait, pour aller à Mons, par la porte prétorienne, sur la rivière Sainte-Catherine (n° 46 de la rue Saint-Géry).

Enfin, une quatrième porte était percée dans le front de tête au Sud-Est. L'emplacement et le nom de cette ouverture méritent que nous nous y arrêtions un instant.

Dans un travail très remarquable, publié en 1880 dans l'*Almanach de Valenciennes*, M. Gustave Lejeal donne à ce sujet des détails bien propres à éveiller la curiosité des archéologues : « Une circonstance », dit-il, « nous semble mettre hors de doute cette existence « (celle d'un camp romain à Valenciennes). Jusqu'en 1810, un nom dont rien ne rendait « compte, était attaché tout à la fois dans notre ville, à une rue importante, à une porte et « même à un faubourg. C'est celui de *Cardon*, qui désignait la rue et la porte du Quesnoy « actuelle et un faubourg aujourd'hui disparu. D'où venait cette dénomination anormale « dont on ne trouve nulle part l'explication ? Selon nous, du mot latin *Cardo*. *Cardo*, c'est la « voie qui traversait le camp romain du Midi au Nord et qui venait couper à angle droit « la décumane tracée de l'Est à l'Ouest. Dans le camp, il y avait la porte *Cardo*, comme il « y avait la porte Décumane. La porte *Cardo*, aujourd'hui du Quesnoy, s'ouvre encore au Sud

« dans nos murs. Dans la fondation des villes, le tracé du cardo et de la décumane était  
« accompagné de cérémonies religieuses, etc., etc. »

Si l'on cherche le motif de la légère différence d'orientation qui existe entre le camp valenciennois et un camp romain tel que le décrit M. Gustave Lejeal, on voit bien vite que l'orientation type n'a été modifiée ici que par la direction, près du pont Néron, de la Rhônelle et de l'Escaut, auxquels il fallait appliquer la gorge de la tête-de-pont. Il n'en semble pas moins acquis que notre porte Cardo était placée sur une ligne perpendiculaire à la direction des deux autres portes décumane et prétorienne, point essentiel dont il y a lieu de se souvenir.

En dehors des indices fournis par la topographie et le travail de M. Lejeal, plusieurs autres motifs sont de nature à donner plus de fondement encore à l'hypothèse de l'existence de ce camp. Les Romains recherchaient toujours la proximité de l'eau et du bois, éléments qu'ils trouvaient ici à profusion. La forme qu'ils avaient adoptée pour leurs camps ou leurs têtes-de-pont était, pour ainsi dire, invariable : un carré, au temps de Polybe ; un parallélogramme à l'époque de Trajan. Nous retrouvons ici la même configuration. Il n'est pas jusqu'à la partie arrondie au Nord-Est de l'ouvrage valenciennois qui ne rappelle la préoccupation, d'ailleurs très judicieuse, qu'avaient les Romains d'éviter les saillants trop prononcés, surtout lorsque ceux-ci faisaient face à un horizon dangereux. Or, c'était le cas ici, puisque cette partie arrondie était, plus que le reste du camp, dominée par le mamelon de la Couture dont elle occupait les pentes les plus basses.

En dedans de leurs remparts de pierres sèches, de bois et de gazons, que couronnaient de solides palanques reliées par des clayonnages (*lorica*), les Romains traçaient des rues qui se coupaient à angle droit et formaient des lignes parallèles aux côtés du camp. Ne retrouvons-nous pas cette disposition dans le tracé général des rues du centre de Valenciennes ? Quant au nombre de soldats que l'on pouvait mettre dans nos douze hectares, une légion de 5000 hommes, de l'avis de militaires distingués, devait à la rigueur y tenir à l'aise.





## CHAPITRE IV

---

### LA VILLE DE VALENTINIEN

---



**A**VANT de clore cet exposé déjà un peu long peut-être, nous ne pouvons passer sous silence le point de départ même du travail de M. Lejeal. C'est à propos de l'étymologie du mot Valenciennes, que notre érudit concitoyen a écrit son étude. Si, de notre côté, nous n'avons pas encore parlé de cette étymologie, c'est que nous préférons attendre au moment où nous serions arrivés au règne de Valentinien, celui des empereurs romains qui, selon la tradition, a le plus travaillé au développement de Valenciennes.

D'après M. Lejeal, « Valenciennes doit son origine et son nom à un camp des cohortes « de Valens, *castra cohortium Valentianarum* ou *stativæ Valentianæ*. Cela reporterait la « fondation de la ville de 364 à 378. Il est probable qu'antérieurement déjà, les Romains « occupaient la localité et qu'il y avait, en cet endroit, quelques ouvrages de fortification destinés « à protéger le passage de l'Escaut. Le pont Néron, aujourd'hui du Grand-Dieu (1), serait sans « doute le souvenir de ce premier état de choses, sans qu'il soit possible de déterminer quel « était au juste ce Néron. Notre cité s'est peut-être primitivement appelée le Pont-Néron, *Pons « Neronis*, comme Escautpont, le pont sur l'Escaut, *Scaldis Pons*. »

L'hypothèse de M. Lejeal est très séduisante, mais nous persistons à croire que, dans l'espèce, Valenciennes est plus vieille que l'étymologie qu'on lui prête. Le démantèlement d'une ville peut être décrété, mais il est d'habitude plus difficile d'en ordonner la fondation de toutes pièces. D'autre part et à supposer que des soldats de Valens aient stationné dans notre camp, il ne s'en suit pas forcément qu'ils lui aient donné leur nom. Il n'y a là probablement qu'une ressemblance ou un rapprochement fait après coup. C'est également ainsi qu'ont procédé ceux qui attribuent au frère de Valens, à Valentinien, qui régna sur l'Occident de 364 à 375, la fondation de Valenciennes. De ceux-là est d'Outreman : « Il est fort croyable », écrit cet

(1) Rue de Lille, à hauteur du n° 22.

historien, « et presque assuré que l'Empereur Valentinian premier, frère de Valens, rebastit « et amplifia la ville de Valenciennes et lui donna son nom : l'appelant Valentiniane. »

Ammien Marcellin, l'historiographe de Valentinien, nous dit bien que cet empereur était *bastisseur de villes pour l'assurance des limites* (1), mais la frontière, en ce temps-là, était encore plus près du Rhin que de l'Escaut, et l'on ne peut se baser sur une allégation aussi vague pour faire honneur de la fondation de Valenciennes à cet empereur. Ces réserves faites, nous voulons bien croire d'Outreman lorsque, sur la foi de nos annales et histoires manuscrites, il nous dit que Valentinien restaura Valentianes (on remarquera que plus haut d'Outreman écrit Valentiniane), y abattit plusieurs idoles, entre autres celle de Vesta, dont un collège de prêtresses entretenait le feu sacré dans un édifice moitié temple, moitié hôpital, bâti sur l'emplacement de l'*Hôtellerie* (2).

Que Valentinien, complètement dévoué aux intérêts de l'Eglise naissante, ait transformé en chapelle chrétienne ce collège de Vestales et conservé l'hôpital, rien de plus vraisemblable. Il n'y aurait également rien d'impossible à ce qu'il eût entouré la chapelle et l'hospice d'un enclos de quelque valeur, pour les protéger d'abord et pour servir en même temps de refuge à la garnison, après la prise éventuelle de la tête-de-pont et de la ville. On expliquerait facilement ainsi la première origine de l'antique château ou *donjon* dont l'histoire est intimement liée à celle de la cité valencienne.

Le *Neuf-Bourg*, compris entre le canal des Récollets, l'Escaut, les Bruilles et la Rhônelle, serait une annexe due à Valentinien. Il est probable que nos vieux annalistes, remontant le cours des âges pour trouver un fondateur à la ville dont l'existence leur paraissait à juste titre très ancienne, se sont arrêtés à cet empereur dont le nom les a frappés et a flatté peut-être leur manie d'étymologistes.

N'est-il pas aussi logique de penser, avec M. Henri Wallon (3), que Valenciennes tire tout simplement son nom de la vallée où elle est née ? Les noms de lieux dérivant du latin abondent dans nos environs, et si, à notre tour, nous étions possédés de cette puérile manie, nous rechercherions quelle a pu être la circonstance topographique qui a fourni un qualificatif à la racine *Val* pour en faire, après maintes transformations, le mot *Valenciennes*. La *Vallée dans les Chênes* ou le *Val en Hainaut* (Val en Haine) ne seraient peut-être pas plus absurdes que le Val des Senonais ou la Vallée des Cygnes.

Il résulte de tout ce qui précède qu'on peut sans invraisemblance attribuer à Valentinien le premier agrandissement sérieux de la ville. Aussi ne nous ferons-nous aucun scrupule, à l'occasion, d'appeler *ville de Valentinien* la surface recouverte par : 1° la vieille bourgade gauloise ou *Vieux-Bourg* ; 2° le camp romain ou *Grand-Bourg* ; 3° le *Neuf-Bourg* ; 4° l'espace compris en-deça du canal des Carmes sur la rive gauche de l'Escaut.

La ville fut-elle alors entourée de murailles, c'est-à-dire munie d'une fortification

(1) D'Outreman, *Histoire de Valenciennes*, p. 11.

(2) C'est encore ainsi qu'on appelle l'hospice des vieillards, situé place du Marché-aux-Herbes. Pour perpétuer cette tradition, nos édiles ont fait mettre sur la porte de l'Hôtellerie l'inscription suivante : *Fondé vers l'an 367*.

(3) Notice sur Valenciennes, dans l'*Atlas des villes de la Belgique*.

régulière telle qu'on en construisait à cette époque ? Fut-elle défendue par une simple chemise, comme celle du camp ci-dessus décrit ?

Il est difficile de répondre à cette question. Jamais nous n'avons entendu parler de la découverte de fortifications romaines dans notre ville. Et pourtant nous verrons par la suite que c'est probablement aux Romains qu'il faut attribuer nos premières murailles, je veux dire notre première enceinte véritablement digne de ce nom (1).

Nous devons faire remarquer combien l'agrandissement dû à Valentinien, influa sur le développement et l'agencement du réseau de la voirie valenciennaise.

Dans l'intérieur de la ville, la disposition transversale des rues du Neuf-Bourg frappe d'abord les yeux ; on avait voulu relier l'ancien camp et la chaussée de Famars à la grande artère du Neuf-Bourg (rue de Paris actuelle) et à la porte d'Anzin, nouvellement construite par Valentinien sur l'Escaut (2).

En dehors de l'enceinte romaine, nous relevons une autre particularité non moins curieuse. Deux voies dont la destination et le nom ne laissent, à notre avis, aucun doute sur leur existence à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, passent l'une au Nord, l'autre à l'Est de la ville et très près de ses murailles. D'abord, lorsque venant de Bavay à Valenciennes pour aller à Tournay, on avait atteint le sommet du mamelon de la Couture, on voyait devant soi, dans la direction du Sud-Ouest, se dérouler l'étroit panorama de la cité, au bas des pentes du mamelon. De ce point culminant, il était facile de descendre à la porte prétorienne pour pénétrer en ville. Il était également aisé de gagner la chaussée de Tournay sans entrer dans la forteresse. A cet effet, on obliquait légèrement à droite dès le haut du mamelon, on descendait la rue Capelle, probablement nommée ainsi à cause d'une des chapelles que, de bonne heure, nos ancêtres convertis au christianisme eurent l'habitude de placer sur les lieux élevés, afin de les montrer de loin aux voyageurs auxquels elles servaient de points de repère : on traversait ensuite une prairie (*weide*), la rue Wédière actuelle, puis on franchissait l'Escaut sur un pont de bois qui n'existe plus. De là on rejoignait la chaussée de Tournay, après avoir passé au travers du Marais de l'Epaix, (*per spatium*, per-spain, rue Percepain). Puis, d'un point de la chaussée de Famars situé au Sud de la ville de Valentinien, il était possible de se rendre à Saint-Saulve et à Mons sans passer par l'intérieur des murailles. Il suffisait pour cela de longer la rue Delsaulx et la rue de Mons, deux voies qui traversent encore la partie orientale de Valenciennes dans presque toute sa longueur, du Sud au Nord. On côtoyait ainsi le fossé d'enceinte qu'on laissait à gauche. L'origine latine du mot Delsaulx, de la Sauche (*salix*), n'est pas douteuse : c'était *la voie des Saules*. Les deux artères ci-dessus décrites existent encore et se croisent à la hauteur des numéros 52 et 54, 95 et 97 de la rue de Mons ; elles tiennent, on le voit, une place importante dans le plan de Valenciennes.

(1) Les enceintes des villes, vers 350, consistaient généralement en une chemise en maçonnerie d'environ 10 mètres de hauteur et de 1 à 3 mètres d'épaisseur, épaulée à l'intérieur par des contreforts évidés formant galerie couverte et supportant une terrasse élevée, pour donner accès aux créneaux. Ces murs étaient percés de meurtrières ; des tours, ordinairement carrées, surmontaient les murailles ; elles étaient elles-mêmes percées de meurtrières au rez-de-chaussées. Au premier étage, des fenêtres permettaient aux défenseurs de se pencher au dehors pour voir le pied du mur. Un toit plat en tuiles couvrait leur sommet. On flanquait généralement les portes au moyen de deux tours.

(2) Près des moulins de la Citadelle.



## CHAPITRE V

---

### LES BARBARES

---

**S**IL faut encore en croire d'Outreman, l'œuvre de Valentinien fut bientôt détruite, ou pour le moins fort compromise. Le branle était donné aux hordes barbares. A partir de 381 la Gaule est définitivement envahie : c'est pied-à-pied que, jusqu'à la moitié du v<sup>e</sup> siècle, les empereurs romains, impuissants à conjurer le péril, vont défendre le sol gaulois si glorieusement conquis par César cinq cents ans auparavant.

Vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, les Huns, nation de race tartare, font leur apparition en Europe ; ils passent par notre pays : Bavay et Valenciennes sont saccagés.

Attirés à leur tour par les richesses et les splendeurs de la Rome de la Belgique, les Vandales viennent achever en 406, l'œuvre dévastatrice commencée par les Huns. La ville de Bavay est détruite de fond en comble : elle ne se relèvera plus de ce coup mortel. S'il est vrai que « tout ce qui se trouve des Alpes aux Pyrénées, l'Océan et le Rhin, fut dévasté pendant dix ans », notre pauvre Valenciennes, si voisine de Bavay, dut subir, comme vingt-trois ans auparavant, le contre-coup de la destruction de sa métropole.

Seul, comme un roc inébranlable, le fort de Famars put tenir tête à la tourmente. C'est là que le gouverneur de Bavay se retira vraisemblablement pour s'efforcer de reconstituer l'administration du pays. Nous ne savons pas dans quelle mesure la sollicitude de ce haut fonctionnaire s'étendit à Valenciennes. Le temps manqua peut-être pour rétablir un état de choses aussi parfait que celui qu'avait créé Valentinien.

D'ailleurs Famars lui-même, le dernier boulevard de la puissance romaine dans cette partie de la Gaule, n'allait pas tarder à disparaître à son tour.

Là où les Huns et les Vandales n'avaient fait que passer, de véritables conquérants cette fois allaient s'implanter à tout jamais.

Nous avons vu les Francs passant le Rhin pour la première fois en 256 : on peut dire que, depuis cette époque et malgré les alternatives de succès et de revers qu'ils eurent à supporter, ces farouches guerriers ne devaient plus quitter le territoire auquel ils allaient donner leur

nom. Repoussés, ils revenaient toujours à la charge ; sous Gratien, ils envahissent le Hainaut ; en 420 ils s'établissent sur la rive gauche du Rhin et interdisent pendant un certain temps le passage du fleuve à d'autres Barbares. Clodion enfin, en 442, traverse la forêt Charbonnière, suit les bords de l'Escaut, arrive à Tournai, passe à Valenciennes, s'empare de Cambrai et porte ses armes victorieuses jusqu'à la Somme (1). La monarchie franque était fondée. On ne sait ce que devint alors Famars.

Tout rentra dans une sorte de barbarie, jusqu'au jour où ce qui restait de la civilisation romaine eut pénétré ces Francs au cœur de fer, et leur eut fait comprendre la nécessité d'une bonne administration centralisée dans la main d'un chef énergique. Pendant les trente ans de son règne (481-511), le cruel Clovis parvint à réaliser ce programme. Mais les cinq siècles de l'occupation romaine avaient laissé dans notre pays une empreinte ineffaçable ; la vieille administration subsista et les divisions territoriales furent conservées. Pour des motifs différents, le clergé chrétien d'abord, les Francs ensuite surent profiter de l'état de choses existant avant eux : c'est d'un commun accord qu'ils réorganisèrent plutôt qu'ils n'organisèrent. Sous cette double influence, l'ordre se rétablit. Toutefois, la civilisation ne reprendra que peu à peu et non sans de nombreux tâtonnements, sa marche en avant.

(1) Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiast. des Francs*, liv. II, ch. IX, cité par Th. Lavallée, *Histoire des Français*, t. I, p. 109.





## CHAPITRE VI

### LA VILLE FRANQUE



HISTOIRE de Valenciennes, après les terribles coups qu'avaient portés à la ville les Huns et les Vandales, est des plus obscures. Aussi avons-nous hâte de sortir des ténèbres pour marcher en pleine lumière, et nous appuyer enfin sur des faits indiscutables.

L'année 693 est une des plus importantes de nos annales : à partir de cette époque, notre récit ne sera plus basé que sur des documents authentiques.

La pièce la plus ancienne que l'on connaisse mentionnant le nom de Valenciennes, est la charte d'un jugement prononcé au nom du jeune Clovis III (alors âgé de 13 ans et régnant sous la tutelle de Pépin d'Héristal), par la haute cour de justice assemblée solennellement dans le *Palais royal* de Valenciennes, le 14 mars 693 (1).

C'est du même palais que Childebert III en 698, et Thierry II en 723, expédient d'autres pièces importantes.

Ces trois faits historiques suffiraient à eux seuls pour donner créance aux traditions qui attribuent, d'une part, à Thierry I<sup>er</sup>, la fondation en 680 des églises de Saint-Vaast hors des murs de la ville, de Saint-Géry (2), et de l'abbaye de Saint-Jean dans l'intérieur du Château (3) ; d'autre part, à Pépin d'Héristal, la réparation des murs de la ville, de son Château et de l'abbaye ou église de Saint-Jean : « Mais comme iceluy roi (Thierry I<sup>er</sup>) fut en « ce temps chassez de ceste ville et du pays du Haynau par Pepin Heristel, duc de Brabant, « mayre du palais d'Austrasie, ces emprinses (entreprises) demeurèrent imparfaites jusqu'à ce « qu'iceluy Pépin ayant fait réparer la ville et forteresse d'icelle, il print la résolution de « faire aussi achever la dicte église de Saint-Jean. » (4)

(1) Cellier, les *Prévôts de Valenciennes*, p. 133, d'après Mabillon : *De re diplomatica*, p. 475.

(2) Place Saint-Géry.

(3) C'est-à-dire à l'emplacement des maisons comprises entre les nos 21 et 49 de la rue de Paris.

(4) Simon le Boucq, *Histoire Ecclésiastique*, p. 30.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le tuteur du jeune Clovis III ait fait réparer la ville et sa forteresse, c'est-à-dire le château qui abritait le palais royal et l'église Saint-Jean. Un plaid général de l'importance de celui du 14 mars 693, ne pouvait être tenu que dans une ville aussi riche que sûre et pourvue du confortable nécessaire à une cour, même à une époque où la pompe royale était encore loin de ce qu'elle devint par la suite.

Ce qui est le plus intéressant à noter, c'est qu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Valenciennes était certainement entourée de murailles, et qu'elle contenait une forteresse renfermant une abbaye et un palais où les rois Mérovingiens assemblaient les grands de leurs Etats. (1)

La mention de l'abbaye de Saint-Jean dans le château, rend indiscutable l'emplacement de ce château lui-même : il était situé au confluent de l'Escaut et de la Rhônelle. Un petit cours d'eau qui existe encore et qui joint, sous la place Carpeaux, le canal des Récollets à l'Escaut, en formait la limite occidentale. Le palais compris dans son enceinte recouvrait, d'après Simon le Boucq, la surface occupée au XVII<sup>e</sup> siècle par le monastère des Révérends Pères Récollets. (2)

L'énumération de ces constructions ne reporte-t-elle pas notre esprit aux établissements de Valentinien ? N'est-il pas permis de penser que l'ensemble de ces édifices est plutôt la continuation de créations plus anciennes, qu'un établissement nouveau et sans rapport avec les précédents ?

Le réduit de Valentinien s'est transformé en château franc. Une abbaye renommée, puis une riche église, s'élevèrent à quelques pas de la chapelle où la Vierge a remplacé Vesta ; c'est ce même emplacement que choisissent nos premiers souverains pour y élever leur palais. Par tradition ou par force des choses, ils se confinent dans l'extrémité orientale de la vieille bourgade gauloise, l'endroit le plus antique, le plus vénérable, et comme le *saint des saints* de Valenciennes.

Examinons maintenant quelles étaient ces fortifications franques, dont nous avons admis plus haut l'existence.

En principe, les Francs n'étaient pas constructeurs de forteresses. Ce n'est pas derrière des murailles qu'ils aimaient combattre, mais en rase campagne, la hache ou l'épée à la main, comme à Soissons, à Tolbiac, et à Vouillé. Ils ont restauré toutefois un certain nombre de vieilles places romaines, qui n'avaient pas trop souffert des injures du temps ou des guerres ; car il leur était utile de posséder, en certains points des territoires conquis, quelques villes fermées servant de lieu de refuge ou de demeure royale. Valenciennes fut l'une de ces villes. Si l'on ajoute à tout ce qui précède que, depuis longtemps, la navigation de l'Escaut avait pris un grand développement et avait fait de cette ville un entrepôt considérable, on ne s'étonnera pas de son importance, de l'état de prospérité où elle se trouvait alors, et de

(1) « Il faut noter ici diverses choses. Premièrement, qu'encor bien que les Roys de France fussent lors Seigneurs de tout « le Pais-bas, si n'avoient-ils pas des palais et maisons Royales en tout lieu indifféremment : mais l'un en bastissoit en un endroit : « l'autre en un aultre qui lui agréoit mieux : soit pour l'assiete et commodité de la ville, ou bien pour la beauté et aménité du lieu, « Il y avoit trois semblables palais sur la Meuse : Herstal, Jupille et Mersen ; Nimegue-sur-le-Vahal, Thionville-sur-la-Moselles « Aix-la-Chapelle sur les eau Medicinales ; et Valenciennes-sur-l'Escaux. Auxquels on peut adjoindre Duren-en-Juliers, et les Estine, « (qu'on dit en latin *Leptinas*) en Hainau. » D'Outreman, p. 296.

(2) Place Carpeaux actuelle.

la manière dont plusieurs diplômes mérovingiens la désignaient : *Portus Valentianus*, le port de Valenciennes. (1)

Sous la dynastie des Carolingiens, Valenciennes ne fait que gagner encore en importance ; sa population augmente de jour en jour et déborde bientôt au-delà de la muraille d'enceinte ; aussi est-ce pour faciliter aux habitants des faubourgs l'exercice de leur culte que le père de Charlemagne fonde en 750 les églises de Saint-Nicolas (2) et de Notre-Dame-de-la-Chaussée (3).

Pépin-le-Bref ne s'en tint pas là. Comme son homonyme Pépin d'Héristal, il fit réparer les murailles de la ville et du Château, qu'il rendit plus fortes qu'auparavant (4).

Charlemagne à son tour, en 771, inaugure son règne par une assemblée générale des Etats du royaume. C'est dans la résidence de Valenciennes, « in villa Valentiana » (5), dans le château où ses prédécesseurs ont souvent résidé, qu'il tient ces importantes assises.

Il nous serait facile de rappeler les faits nombreux, de multiplier les non moins nombreuses citations à l'aide desquelles nous établirions plus complètement encore l'état florissant et l'importance militaire de Valenciennes à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Nous nous bornerons à rappeler que Philippe, abbé de Bonne-Espérance, en donnant la narration du martyre de Saint-Saulve, appelle Valenciennes « *primum Hanoii oppidum* ».

Des événements politiques d'une grande importance et qui plus tard influèrent sur les destinées de la ville, étaient sur le point de s'accomplir.

Louis-le-Débonnaire étant mort, ses états furent divisés par le traité de Verdun entre ses trois fils ; Louis eut la Germanie, Charles la France, et Lothaire la Lotharingie ou Lorraine, longue bande de territoire qui sépara dès lors la France de l'Allemagne.

L'Escaut était précisément l'une des limites communes aux deux royaumes. Valenciennes fut donc coupée en deux au point de vue politique et administratif : tout ce qui se trouvait sur la rive gauche du fleuve obéissait à la France ; la rive droite relevait de la Lorraine. C'est pour ce motif qu'en 853 et 854, Charles-le-Chauve et l'Empereur Lothaire ont plusieurs entrevues à Valenciennes, dont ils possèdent chacun une partie.

Enfin en 870, les états de Lothaire sont partagés entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique ; Valenciennes, à cause de sa situation à la « marche » c'est-à-dire aux confins de la Lorraine et de la France, continue à être considérée comme ville neutre.

Tel fut le point de départ des prétentions plus ou moins fondées, des revendications plus ou moins légitimes qui, à cette époque et pendant de longues années, occasionnèrent les guerres si fréquentes que nous verrons se déclarer entre eux les princes des maisons de Flandre et de Hainaut (6), désireux de joindre à leur territoire la riche proie de Valenciennes la ville franche, la *franque ville*, à laquelle Froissart était si fier de devoir le jour.

(1) C'est cette même légende qu'un siècle plus tard nous retrouvons avec le chiffre du roi sur les pièces de monnaie frappée à Valenciennes par Charles-le-Chauve, ce qui met hors de doute l'existence d'un atelier monétaire fonctionnant à Valenciennes au milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

(2) Sur le mamelon de la Couture, grande place Verte.

(3) Rue de Famars n° 71.

(4) Simon le Boucq. — *Antiquités*, p. 25.

(5) Eginhart, cité par Cellier : *les Prévôts*, p. 136.

(6) C'est en 1050 que, Richilde ayant épousé Baudouin de Mons, la ville et le comté de Valenciennes passent définitivement aux comtes de Hainaut.



## CHAPITRE VII

---

### LE CHATEAU-LE-COMTE

---



OUTRE le vieux château royal ou donjon que nous avons décrit, il y eut encore à Valenciennes une autre forteresse, plus spécialement désignée sous le nom de *Château-le-Comte*, qui occupe dans nos fastes une place importante.

Peu de temps après la conquête de notre pays, les Francs en confièrent la direction à des officiers royaux. Ceux-ci n'étaient nullement nommés à vie : leurs descendants n'héritaient point de leurs charges. Ce ne fut que plus tard, « en ce tems turbulent « et tempestueux » qui suivit le règne de Charlemagne « que les Officiers et Gouverneurs « des Villes et Provinces peschans en eau trouble, commencèrent de s'affermir en leurs Etats... « tant qu'enfin ils se sont appelez, et déclarez Comtes, et Seigneurs héréditaires des dictes « places et Provinces. » (1)

Les vieilles chroniques relatent un fait très controversé quoique bien vraisemblable : Charlemagne, après son avènement à l'Empire d'Occident en 800, aurait donné le gouvernement de Valenciennes au prince Albion, fils de Lothier comte de Rethel.

C'est cet Albion qui aurait décidé de « faire et bastir ung fort chasteau auprès de la « porte d'Anzaing abordant et commandant à la ville afin de le tenir en subiection, lequel « chasteau at toujours été appellé depuis le Chasteau-le-Comte et at esté en estres jusques au « temps du bon Duc Philippe de Bourgogne qu'alors fut desmoly. » (2)

Que ce château ait été bâti par Albion ou par un autre Comte de Valenciennes, peu importe. Le fait est que nos meilleurs auteurs, anciens et modernes, reconnaissent les premiers comtes de Valenciennes pour fondateurs de cet ouvrage important.

Le Château-le-Comte était situé hors des murailles de la ville, au-delà du vieil Escaut, à peu près sur l'emplacement de la citadelle actuelle.

(1) D'Outreman, p. 59.

(2) Simon le Boucq, *Antiquités*.

Comme le dit Simon le Boucq, cette nouvelle forteresse avait été construite dans un double but. Sans aucun doute, un fort de cette espèce, assis en avant de l'enceinte, ne pouvait qu'augmenter les qualités défensives de la cité. Mais ce n'était là que sa destination secondaire. C'est bien plutôt pour tenir en respect leurs nouveaux sujets, que nos Comtes élevèrent à nos portes cette redoutable construction. Hâtons-nous de mettre nos lecteurs en garde contre les exagérations auxquelles ont pu se livrer certains auteurs dans la description du Château-le-Comte. Ce castel féodal fut probablement assez mesquin à son origine. En ces temps où la fortune de nos maîtres était loin d'avoir atteint son apogée, le château seigneurial n'était très souvent qu'une solide maison de bois bâtie au milieu d'une *baille* (1).

Tels furent, en général, les donjons des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Au XI<sup>e</sup> siècle seulement apparurent les véritables châteaux-forts en maçonnerie, avec créneaux, tours et portes, le tout imité de la fortification romaine.

Comme nous le verrons dans les pages suivantes, peu d'endroits de Valenciennes eurent à subir autant de modifications que le Château-le-Comte. Bâtie, démolie pour être reconstruite et rasée de nouveau, cette forteresse soi-disant élevée (décevant euphémisme) pour *la tuition*, c'est-à-dire pour la sauvegarde de la ville, causa par la suite plus d'un ennui à nos pères (2), jusqu'au moment où, pour notre rançon, Louis XIV ordonna la construction de la citadelle qu'à notre tour nous allons voir disparaître.

(1) Enclos plus ou moins considérable formé par une palissade bordée elle-même extérieurement d'un fossé sec ou plein d'eau selon les lieux.

(2) « Icy » dans le Château-le-Comte « le Prévost le Comte tenoit ses prisons..... la ville avoit coustume d'y commettre deux arbalétriers, ou de quelque aultre serment..... pour la garde du Chasteau : laquelle on renforçoit en temps de guerre..... Le Chastelain avoit seulement les clefs de la porte du costé de la ville, l'aultre porte ou poterne, avec la barrière qui faisoient yssue sur les champs, estant ès mains du Magistrat. » (D'Outreman, p. 299.)





## CHAPITRE VIII

### VALENCIENNES ASSIÉGÉE PAR LES NORMANDS

**L**ES murs de Valenciennes, œuvre de Valentinien, de Pépin d'Héristal et de Pépin-le-Bref, n'allaient pas tarder à être mis à l'épreuve.

Depuis soixante ans déjà, les Normands avaient commencé à ravager les côtes de l'Angleterre et de la France. Ces barbares sortis de la Scandinavie, remontaient les fleuves aussi loin que leurs barques effilées et légères pouvaient les porter, pillant et brûlant sur leur passage les campagnes, les monastères et les villes. Partout on se fortifiait, la noblesse élevait des châteaux-forts, l'une des origines de la féodalité ; les églises se transformaient en citadelles, les cités s'entouraient de murailles, cause première de la future indépendance d'un grand nombre d'entre elles ; les villages eux-mêmes se retranchaient.

Notre pays n'échappa point aux ravages des *hommes du Nord*. Comme le Rhin, la Seine, la Loire et la Garonne, — la Somme, l'Escaut et la Scarpe servirent de théâtre à leurs exploits. En 880, ils prennent et brûlent l'abbaye de Saint-Amand : à Condé, un couvent de femmes est réduit en cendres. Après avoir dévasté tous les environs, ils se ruent sur Valenciennes, espérant la prendre par surprise. Déjà ils avaient forcé la porte Pissotte (1) et arrivaient au Grand-Bruille ; déjà leurs cors d'ivoire aux sons stridents remplissaient l'air de leurs sonneries de triomphe, lorsque les Valenciennois en armes « ayant repris cœur, les repoussèrent généreusement et les deffirent ».

D'Outreman ajoute que « la cômune opinion reçue de père en fils est que le chef de ces Barbares y fut tué et enterré sous un marbre qui estoit joignant le portail de ceste Eglise (2) : lequel de nostre temps D. Pierre Blondeau, Abbé de Hasnon, a fait oster : En effect, il n'y a pas encor cent ans, qu'en fouissant on descouvroit par toute ceste place

(1) Cette porte était située sur le canal du Petit-Bruille vers le n° 137 de la rue de Paris (Cellier, *Prévôts de Valenciennes*, p. 146) ; son nom désignait la position de la rue à l'Ouest de la ville d'où nous vient la pluie..... On a encore un proverbe local qui dit lorsque le temps est à la pluie : « L'vent est al'rue Pissotte. » (Hécart, *Dictionnaire Rouchi*.)

(2) Notre-Dame-la-Grande, dont nous désignons plus loin l'emplacement.

« force morions, espées et autres armes fort anciennes. Voire mesmes de nostre temps divers  
« Bourgeois faisans creuser là auprès, pour y bastir, ont rencontré quantité d'ossemens de  
« très-grands hommes. et plusieurs heaumes. Le S<sup>r</sup> de Salmonsart dit avoir veu et contemplé  
« souvent dans une muraille du jardin du Receveur du Roy en la Salle, l'os d'un géant  
« trouvé en ceste ville ; d'une énorme grandeur, avec XII vers gravez en pierre blanche, sous  
« la niche, composez par Molinet. Le tout s'est perdu du temps de Jacques l'Homme, qui  
« abbatit ladite muraille. Les plus anciens escrivains françois parlent fort des géans Hasting,  
« Etelolf, Isoire, et autres Normands ou Danois de ce temps là. »

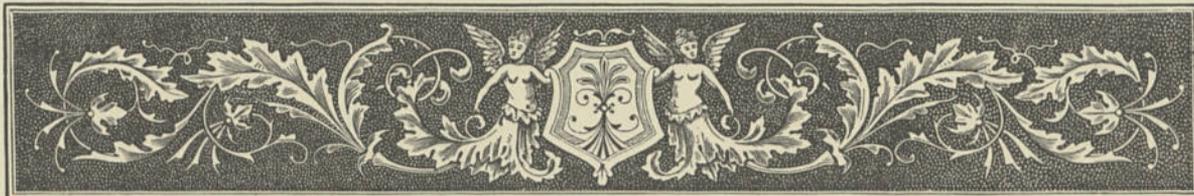
Les Normands après ce premier échec, ne tentèrent plus l'assaut de nos murailles, car ils n'avaient apporté, on le conçoit aisément, ni balistes, ni catapultes, ni béliers, pour faire brèche à l'enceinte. Ils se retirèrent donc après avoir saccagé les faubourgs et allèrent s'établir pour quelque temps à Condé.

Valenciennes était sortie victorieuse de cette attaque ; le fléau normand l'avait à peine effleurée. « La préservation de Valenciennes », écrit M. l'abbé Dewez, (1) « rend inexacte cette assertion de Meyer : « *Qu'il n'y eut pas alors une ville, un château, une église ou un monastère dans les terres des Comtes de Flandre et de Hainaut, qui échappât à la destruction et qui restât debout.* » Mais c'est une rarissime exception tout à l'honneur de l'héroïsme des habitants de Valenciennes.

Pendant longtemps on se ressentit des effets de l'invasion des Normands dans notre région. La société resta profondément troublée même après que Rollon et ses compagnons d'armes se furent définitivement fixés dans la Neustrie, qui en 911 devint la Normandie.

(1) *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Hasnon*, p. 56.





## CHAPITRE IX

### SIÈGES DE 953, 1003 ET 1006

**T**OUT est trouble et confusion au x<sup>e</sup> siècle : de plus, il ne reste que peu de documents sur cette triste et désastreuse période de notre histoire locale. Aussi ne peut-on établir que très difficilement et au prix de citations trop longues pour trouver place dans cet ouvrage, la liste des Seigneurs qui possédèrent la ville et le Comté de Valenciennes, avant que l'une et l'autre fussent rattachés au Comté de Hainaut.

On sait seulement que, dès 922, les terres de Lorraine furent définitivement réunies à l'Empire. En 950, nous trouvons un certain Henry, de la famille des ducs de Lorraine, en possession de notre Comté. Trois ans plus tard, Regnier au long col, comte de Hainaut, jaloux des prérogatives de son égal et voisin, vint inopinément assiéger Valenciennes et s'en rendit maître. Henry, violemment et injustement dépossédé de ses biens, en appela à son suzerain l'empereur Othon, et obtint satisfaction. Le frère de l'Empereur, l'archiduc Brunon, archevêque de Liège, envoyé en mission dans les pays de Lorraine pour réorganiser l'administration et réformer les abus, cita Regnier au château impérial de Valenciennes, le bannit et le dépouilla de ses terres.

L'Empereur mourut en 1001, et Garnier, son proche parent, fut mis en possession du Comté de Hainaut.

La guerre allait bientôt recommencer. En 1003, Bauduin, dit « à la belle barbe », comte de Flandre, profite du trouble causé par la mort de l'Empereur Othon III, assiège Valenciennes et s'en empare « nonobstant la résistance que le Comte Arnould et les cytoyens « lui feirent ». Notre Comte, ne se sentant pas de taille à reprendre seul la ville qu'il considère comme son bien, implore le secours de St-Henry, successeur d'Othon. Celui-ci intéresse à sa cause le roi de France, Robert, fils de Hugues-Capet, Richard, duc de Normandie, et plusieurs autres princes. Une puissante armée coalisée vient mettre le siège devant Valenciennes l'an 1004, ou 1006 selon Sigebert.

Cependant, Bauduin avait réussi à se faire aimer des Valenciennes, auxquels il avait

fait comprendre que, maître pour maître, ils avaient intérêt à le garder, plutôt que de se laisser absorber dans l'empire d'Allemagne. La défense fut acharnée ; et il faut croire que nos murailles n'étaient pas moins bonnes que le courage de nos pères était grand.

Devant une telle résistance, l'Empereur lève « le siège et se retire sans autre effect, « attendant une meilleure occasion, laquelle ne se présenta pas de sitôt. »

Simon le Boucq, dans ses *Antiquités*, nous donne sur ce siège des détails qui méritent d'être reproduits *in extenso*. Le lecteur en saisira ainsi toute l'originalité, en même temps qu'il y trouvera des renseignements techniques sur la guerre de siège à cette époque. « Les « Valenciennes furent bien estonné lorsqu'ilz se trouvèrent environnés de toutes parts d'une « armée si puissante qu'ilz ne s'en estoit vues de pareil de longue espace de temps, et encore « d'avantage quand ilz apperçurent dressez *les engins pour les battre en ruine*. Ce qui fust « mis à exécution en telle sorte qu'en peu de jours, ils abattirent un grand pan de muraille « qui causa que l'Empereur ordonna d'incontinent aller à l'assault, lequel fut fort cruel, « mais en la fin il convint que les assaillans se retirassent du mieulx qu'ilz leur fut possible, « estant convoyé d'un nombre infiny de *flesches* que ceulx de dedans la ville leur envoient. »

« L'Empereur Henry voyant ainsy ses gens repoussé, cuida forcener et jura qu'ilz feroit « tant continuer les assaultz, qu'en la fin il en viendroit à boutz de son entreprise. Au contraire, « le Comte Bauduin imaginoit tousjours en soy de nouvelles inventions pour se pouvoir « deffendre contre ses ennemis, donnant tousjours courage à ses gens, nonobstant que « plusieurs eussent mieulx aymé de faire quelque bon appointment avecq l'Empereur, que « d'attendre une ruine tottalle de la ville, car ilz se tenoient tout asceurez que s'ilz estoient « prins d'assault, qu'il n'y auroit vers eulx aulcune miséricorde, ainsy qu'ilz seroient tous mis « en pièces. Attendu savoient bien que l'Empereur estoit fort irrité à cause de la perte de ses « gens. Or, pour retourner à nostre matière, li lendemain du susdict assaultz, l'Empereur « commanda d'en recommencer de rechef un nouveau, ce qui fut exécuté, et encoire plusieurs « jours suivans, mais le tout fut en vain. Ce qui occasionna les principaux chefs de l'armée « impériale de remonstrer à Sa dicte Majesté de vouloir faire cesser ces assaultz, qui amenoient « beaucoup de leurs gens au tombeau et tascher de sy bien fermer les passages, que ceulx de « la ville fussent entièrement forclos de pouvoir avoir aulcun vivre ou aultres choses nécessaires, « ce qui causeroit sans doubte qu'ils viendroient à un appointment, mais de ce se trouvèrent « encoire abusé, car la ville estoit si bien furny qu'ils n'avoient besoing de rien pour quelques « années. Doncq, prévoiant que l'hiver approchoit, ne trouvèrent meillieur conseil que de « lever le siège et remectre la conquête de ceste place à une saison commode, ce qu'ilz feirent « avec grand honte et deshonneur. »

En levant le siège de Valenciennes, l'Empereur se rendit à Gand dont il prit le château ; puis il emmena en captivité bon nombre de prisonniers de haute naissance. Pendant une seconde expédition dans nos contrées, il se contenta de les dévaster. Enfin, Bauduin, trop faible pour soutenir plus longtemps la guerre, remit toutes ses conquêtes à l'Empereur, qui, de son côté, lui abandonna la ville et le Comté de Valenciennes, laissés vacants pas la mort d'Arnould.



## CHAPITRE X

---

### VALENCIENNES EN 1008

---

**C**ETTE guerre de plusieurs années allait avoir pour la ville un cruel épilogue. La peste décima les Valenciennois et rendit l'année 1008 à jamais célèbre dans notre histoire, à cause du fameux miracle du St-Cordon qui, d'après la tradition, la signala. Tous nos concitoyens connaissent ce miracle, dont la procession annuelle du 8 septembre perpétue de nos jours le souvenir. Ceux d'entre eux qui voudraient avoir à ce sujet de plus amples détails, pourront consulter l'*Histoire de Notre-Dame du Saint-Cordon*, de M. l'Abbé A. Julien ; ils y trouveront des documents et des récits intéressants pour notre histoire locale.

C'est dans l'*Histoire Ecclésiastique* de Simon le Boucq, ou plutôt dans le manuscrit qui a servi à l'édition, que l'on voit un dessin très curieux à plus d'un titre et dont il nous faut parler, si nous ne voulons pas être accusés du crime de lèse-topographie locale.

Nos lecteurs ont sous les yeux une reproduction photographique de ce dessin agrandi d'un quart. Par habitude, et à cause surtout de l'ouvrage qui le renferme, ce plan est le plus souvent attribué à Simon le Boucq. C'est là, croyons-nous, une erreur contre laquelle il faut se mettre en garde. Le bon Prévôt a tout simplement fait faire le plan et les autres illustrations de son *Histoire ecclésiastique*, par un dessinateur quelconque.

L'œuvre de l'artiste est naïve, sans doute, et quelque peu défectueuse au point de vue de la planimétrie ; mais il ne faudrait pourtant pas en méconnaître la valeur générale. Le vague de certains détails du dessin n'est probablement qu'un artifice destiné à en cacher les défauts et l'insuffisance. Tel qu'il est, ce croquis nous fournit de précieuses indications. Nous y retrouvons, au confluent de l'Escaut et de la Rhônelle, sinon des traces de la bourgade gauloise, au moins la preuve de l'existence du réduit de Valentinien devenu plus tard le château des rois francs.

Nous y voyons la porte du Château, sur la Rhônelle, entre la chapelle de l'hôtellerie et l'église St-Jean.

L'emplacement du camp romain est très facile à reconstituer : la porte prétorienne y prend le nom de *port* (ou porte) *Montoise* ; la *port Cambrisienne*, si elle ne se confond pas avec elle, est bien près de la porte décumane que nos lecteurs connaissent.

La fameuse porte *Cardon*, dénommée *port Caradocus*, d'après d'anciennes et fabuleuses légendes, s'y retrouve sur la rivière St<sup>e</sup>-Catherine au pont de pierre (1).

Le Neuf-Bourg de Valentinien est là tout entier, avec sa porte d'Anzin sur le Vieil Escaut et sa porte Pissotte sur le Petit Bruille. L'Escaut forme la limite de la ville à l'Ouest et au Nord. Aucune partie de la rive gauche du fleuve n'est englobée dans l'enceinte : on est porté à croire, d'après cela, que les travaux de fortification des Romains, sur cette rive, avaient été abandonnés par les Francs qui, pour plus de sécurité peut-être, aimèrent mieux s'en tenir à la défense plus simple et en même temps plus facile du cours de l'Escaut. Une lacune existe dans l'enceinte depuis le pont Néron jusqu'à l'extrémité de la muraille de la rive droite, lacune voulue peut-être, faute de renseignements précis.

Pour rendre cette description plus complète, nous ne pouvons mieux faire que de reprendre la légende même du plan contenu dans Simon le Boucq, en y ajoutant quelques explications :

1° **Chapelle de Notre-Dame.** — On croit que cette chapelle fut construite par Charlemagne en 771. C'est sur son emplacement que Richilde, comtesse de Hainaut, fit ériger en 1038 l'église de Notre-Dame-la-Grande, à l'angle de la rue de Paris et de la rue Notre-Dame. Cette magnifique église fut tellement endommagée par le bombardement de 1793, qu'il fallut la démolir.

2° **Château St-Jean avec les églises** (de l'Hôtellerie et de St-Jean). — Comme on le voit, ce château, dont nous avons déjà beaucoup parlé, est entouré de fortes murailles qui existaient bien longtemps avant 1008. Elles demeurèrent en bon état jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, l'un de nos Comtes, Bauduin l'Edifieur, abandonna, comme nous le verrons dans la suite, l'ancien château royal pour le rebâtir sur les terrains que traverse la rue de la *Salle-le-Comte*, et reporta l'enceinte de la ville à peu près où nous la voyons aujourd'hui. Les fortifications du château, devenues inutiles, furent rasées.

Nous apprenons par les *Annales manuscrites* de Simon le Boucq (2), qu'en 1225, c'est-à-dire à l'époque où le Comte Ferdinand donna une partie de son palais ou donjon aux frères Mineurs, « les *murs* environnans ce donjon en plusieurs places estoient rompus, « abattus et les masconneries d'une *ancienne tour* estoit tout desrompue jusques à l'eauwe « au coing du dict donjon. »

Pour faciliter les travaux de la nouvelle construction, les ouvriers « réparèrent « loyaulment toutes les rivières par toute la *circuite des murs du donjon*, ils misrent alonny « les fondemens qui là estoient et tout ce qui empeschoit, destruisirent et abbatirent *tant* « *murs et tours* qui estoient audit donjon ».

3° **St-Vaast.** — Cette Chapelle fut construite, comme nous l'avons dit, par Thierry I<sup>er</sup>

(1) Entre les nos 44 et 46, 39 et 41 de la rue du Quesnoy.

(2) Pages 73 et 74.

en 680 ; elle serait placée aujourd'hui entre la demi-lune n° 6 et la colonne Dampierre, nous aurons à y revenir au cours du présent travail.

4° **St-Géry**, église alors située sur la place qui porte encore son nom (1).

5° **St-Nicolas**, en la Couture (2).

6° **La Chaussée**, dont on retrouve des vestiges au fond de la cour du même nom (3).

7° **Le Pont Néron** (4). — Ce défilé sur l'Escaut devait être muni d'une tête-de-pont, bien qu'on n'en trouve pas de trace dans le dessin.

8° **Le Château-le-Comte** s'élevait, nous le savons, sur la rive gauche du fleuve, mais plus en amont que Simon Le Boucq ne l'indique, c'est-à-dire près de la porte d'Anzin (5).

9° **Palais**, à présent **Cour St-Denis**; c'est Lothaire, roi de Lorraine, qui avait donné en 860 à l'abbaye de St-Denis, une manse dont l'espace a été occupé depuis par la cour St-Denis, dans l'hôtel de ville (6).

10° **Orrière-rue**, de la porte Cardon au château St-Jean; chaussée plantée d'arbres de chaque côté, ce qui lui a fait donner son nom : *orrière* ou *aurière* voulant dire *lisière* d'un bois (7).

11° **Cornüaille**, probablement Anzin.

12° **La Bienheureuse Vierge** planant sur Valenciennes.

13° **L'Ange ayant achevé le tour de la procession**, rentrant dans la Chapelle de Charlemagne.

Nous ne pouvions mieux terminer la première partie de notre travail qu'en reproduisant, quelque imparfait qu'il soit, le croquis de Simon le Boucq, le plus vieux dessin que l'on possède de la vieille ville romano-franque.

Pendant le XI<sup>e</sup> siècle et les trois quarts du siècle suivant, Valenciennes conserva son étroite ceinture et ne modifia en rien ses fortifications. Aussi nous occuperions-nous immédiatement de l'agrandissement de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, si nous n'avions à relater quelques événements trop importants pour que nous les passions sous silence.

Le mariage de Mathilde, fille d'Herman Heczillon, le dernier de nos comtes particuliers, arrivé au pouvoir en 1008, réunit au Hainaut le comté de Valenciennes dont l'autonomie fut à jamais détruite, malgré les revendications quelquefois suivies d'un effet momentanément heureux que nos pères ne cessèrent de présenter par la suite à l'autorité souveraine. De ce mariage naquit une fille qui, à son tour, porta le comté de Hainaut à son mari Bauduin dit de Mons, fils du comte de Flandres. Sous le règne trop court de ce prince, la Flandre et le Hainaut jouirent d'une profonde tranquillité. C'est à lui que nos aïeux furent redevables de la bienfaisante institution de la *Halle-Basse* qui, dans une certaine mesure, constitua dès 1067, la commune valenciennoise (8).

(1) Voir page 16 note 2.

(2) » 18 » 2.

(3) » 18 » 3.

(4) » 11 » 1.

(5) Voir page 19.

(6) Voir D'Outreman, p. 49.

(7) Simon le Boucq. *Antiquités*.

(8) L. Cellier: *Une commune flamande (Mémoires historiques de la Société d'Agriculture Sciences et Arts de Valenciennes, Tome III p. 39. — Voir aussi le Mémoire sur la Charte de la Frairie de la Halle-Basse de Valenciennes, par M. H. Caffiaux, docteur ès-lettres.*

Sentant sa fin prochaine, Bauduin décide qu'Arnould, l'aîné de ses fils, règnera sur la Flandre sous la tutelle de son frère Robert-le-Frison, et que Bauduin aura le Hainaut, avec Richilde, sa mère, comme régente. Mais Richilde veut commander aux deux comtés à la fois. Malgré l'aide des troupes françaises, elle est battue à Cassel par son beau-frère Robert. Arnould est tué, ce qui n'empêche pas Philippe I<sup>er</sup> de regagner précipitamment ses Etats. Les deux comtés sont séparés de nouveau. Robert conserve la Flandre ; Richilde doit se contenter du Hainaut, mais l'altière comtesse ne consent pas encore à cette combinaison : follement, elle conduit ses derniers soldats à la défaite de Morte-Haies. Résignée cette fois, elle abandonne la lutte pour s'occuper de bonnes œuvres dont Valenciennes se souvint longtemps. C'est elle qui, en 1080, aida les Valenciennois à élever Notre-Dame-la-Grande, sur l'emplacement de la chapelle de Charlemagne (1).

Pierre l'Hermitte prêchait alors la première croisade ; Godefroy de Bouillon partait pour la Terre-Sainte, escorté de nombreux seigneurs, parmi lesquels on remarquait Bauduin II, fils de Bauduin d'Hasnon, et Anselme de Ribémont, châtelain de Valenciennes (2).

Bauduin III, fils du glorieux croisé qui fut tué devant Antioche et qui resta connu sous le nom de Bauduin de Jérusalem, octroie aux Valenciennois la paix de 1114, véritable code civil et criminel, loi écrite basée sur les coutumes qui jusqu'alors avaient régi Valenciennes et sur les privilèges déjà conquis par la ville.

Dès lors, Valenciennes pourvue d'une organisation légale, était prête pour le grand événement qui allait s'accomplir : nous voulons parler de l'agrandissement matériel de la ville venant compléter l'œuvre éminemment morale sortie de la Paix de 1114.

(1) Cette église ne fut terminée que six ans plus tard par Bauduin d'Hasnon, fils de Richilde.

(2) La Châtellenie de Valenciennes avec son siège, c'est-à-dire le Château (ancien Palais-Royal) et le donjon, était dévolue aux puînés des comtes de Valenciennes.



DEUXIÈME PARTIE

---

DE BAUDUIN L'ÉDIFIEUR A CHARLES-QUINT





## CHAPITRE XI

---

### L'AGRANDISSEMENT DE VALENCIENNES SOUS BAUDUIN L'ÉDIFIEUR A LA FIN DU XII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

**L'**AGRANDISSEMENT de Valenciennes à la fin du XII<sup>e</sup> siècle compte parmi les incidents capitaux de son histoire, à cause de l'influence qu'il exerça sur sa topographie, son régime militaire et sa prospérité.

Deux grands incendies avaient détruit, en 1112 et en 1141, une notable partie du vieux château royal, ainsi que l'hôtellerie et l'abbaye de St-Jean comprises dans son enceinte. Dix-neuf ans après le deuxième de ces deux sinistres, Bauduin IV, comte de Hainaut et de Valenciennes, acheta de Godefroy de Bouchain, son frère utérin, la châtellenie de Valenciennes et le donjon ou château qui en était le siège.

Désirant habiter cet édifice tout délabré encore par les deux incendies, mais le trouvant trop étroit, Bauduin prétendit démolir l'abbaye de St-Jean qui gênait ses plans, et la transporter hors du château. Les abbés ne l'entendirent point ainsi : une lutte très vive et très longue s'engagea, dont le Pape et l'Empereur se mêlèrent sans grand résultat. Bauduin finit par entendre raison et laissa les moines dans leur abbaye. C'est alors qu'il troqua sa terre de Rogerville (1) contre un vaste terrain planté de vignes, appartenant aux religieux de St-Saulve, situé sur la rive-droite de l'Escaut, en dehors des murailles et en aval de la ville. Là, sur une superficie de deux hectares environ, il édifia la Salle-le-Comte.

La construction de sa nouvelle demeure allait entraîner Bauduin dans une entreprise bien plus importante : pouvait-il laisser son palais hors des murailles, sans l'exposer à être détruit en cas de guerre, ou pillé en temps de paix ? Pour le protéger, il fallait agrandir la ville : c'est ce que fit Bauduin. Sa mort qui arriva peu après en 1171, ne lui permit proba-

(1) Rogerville ou Rougeville. Il y a encore à St-Saulve la ferme de Rougeville.

blement pas de terminer son œuvre. Mais ses successeurs veillèrent à ce qu'une opération de cette importance fut rapidement achevée.

Longtemps avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Valenciennes était très florissante ; ses négociants riches et nombreux, sa laborieuse population se trouvaient à l'étroit dans ses vieilles murailles. Ce n'est donc pas pour le simple motif d'enfermer son palais dans une nouvelle enceinte que Bauduin dut s'occuper de l'agrandissement de la ville. Peut-être même, lorsqu'il eût pesé le pour et le contre de l'entreprise, aurait-il renoncé à la construction de la Salle, en dehors des murs, s'il n'avait été poussé à faire grand par nos puissants bourgeois qui, à juste titre, avaient leur mot à dire, puisqu'ils possédaient le nerf de toute entreprise matérielle, l'argent ! On peut se rendre compte de l'énergie avec laquelle nos pères durent encourager leur prince dans la voie où il s'engageait, lorsqu'on songe que l'agrandissement de Valenciennes, outre qu'il devait avoir pour résultat de les mettre à l'aise, allait transformer leur bicoque en une vaste et forte ville munie, à l'égal du Château-le-Comte même, de hautes tours et de murailles redoutables, bientôt arrosées de leur sang, pour la défense de leurs droits acquis et la conquête de nouveaux privilèges.

Depuis de longues années, des agglomérations considérables s'étaient formées autour des chapelles ou églises de St-Géry, de St-Nicolas, de Notre-Dame-de-la-Chaussée, de St-Jacques et de St-Vaast-hors-des-Murs. Les faubourgs de Mons, de Marly, de Cambrai, de Notre-Dame et d'Anzin avait acquis de l'importance ; des maisons bordaient la route de Mons, les chemins de Bavay, du Quesnoy, de Cambrai, ainsi que les chaussées de Famars et de Tournai jusqu'aux murailles de la ville. Que fallait-il prendre ou laisser de ces étendues habitées, dans le fond ou sur les deux bords de la vallée de l'Escaut ? Sans aucun doute il y avait intérêt à englober de préférence les parties les plus peuplées, mais il fallait en même temps éviter l'écueil de tracer une enceinte trop vaste et hors de proportions avec les besoins du moment. D'un autre côté, des considérations d'ordre politique et militaire contribuèrent à faire adopter pour la nouvelle enceinte le tracé que nous avons à décrire.

Sur la rive droite de l'Escaut, à partir de l'Arc-à-la-Salle, pont de bois qui enjamba le fleuve à quelques toises du palais de Bauduin, l'enceinte nouvelle se dirigea vers le Sud-Est, gravit presque perpendiculairement à leur direction les premières pentes du mamelon de la Couture, puis coupa la route de Mons sur laquelle on reporta la porte Montoise (1).

De la route de Mons au chemin de Bavay, la muraille décrivit un arc de cercle dont le centre atteignait un point élevé du mamelon. Une porte nouvelle dite de Bavay, s'ouvrit sur le chemin de ce nom ; elle était située sur le tronçon de voie qui, d'une manière générale, allait de la rue des Capucins au vieux chemin de Bavay, au nord de Marly. La poterne de la courtine 35-41, que l'on voyait encore en 1891, sous le rempart, en face de la porte de l'Institution Notre-Dame, marque à peu près son emplacement.

Après avoir passé derrière l'église St-Nicolas, l'enceinte descendait obliquement les pentes Sud-Ouest du mamelon de la Couture et se dirigeait en ligne droite vers la porte Cardon.

(1) Voir page 26, ligne deux. La façade extérieure de la porte de Bauduin devait être à quelques mètres en arrière du mur d'escarpe tel qu'il existait au moment du démantèlement.

Pendant sept cents ans cette vénérable entrée de la ville n'a pas changé de place : on la retrouva jusqu'au jour du démantèlement dans le bastion n° 43, telle qu'elle avait été reconstruite au XIV<sup>e</sup> siècle.

A partir de la porte Cardon, la muraille suivait la direction du Sud-Ouest jusqu'à la porte Cambrisienne. Nous avons à noter sur ce front plusieurs particularités intéressantes. Un passage de l'*Histoire Ecclésiastique* de Simon-le-Boucq (1), nous apprend qu'avant l'agrandissement de Valenciennes, il y avait sur la Rhônelle, *extra-muros*, plusieurs moulins, entre autres le moulin de *le Sauch* (Delsaulx) et le moulin de *Fossart*. Sans parler du premier, dont l'annexion à la ville allait de reste, les Valenciennois du XII<sup>e</sup> siècle ne manquèrent point d'enclorre le moulin de Fossart dans leurs nouveaux murs : un établissement de ce genre ne pouvait être que très utile à la population, en temps de paix comme en temps de guerre. Nous doutons que l'on ait construit alors, même d'une manière sommaire, la tour qui défend encore actuellement l'entrée de la Rhônelle en ville. Il est probable que, dans le principe, on ne donna passage à la rivière qu'au travers d'une arche ménagée dans le mur d'enceinte.

Nous voici à la porte Cambrisienne, qui a subi assez de vicissitudes et de déplacements pour mériter une monographie spéciale que nous ne pouvons intercaler ici. D'après nos renseignements, la porte Cambrisienne de Bauduin occupait à peu près, ou peut-être exactement la même place que la porte de Famars du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès la porte Cambrisienne, l'enceinte étant protégée par des marais souvent inondés, son tracé n'obéit plus qu'à des considérations de politique intérieure ; elle prit donc la direction du Nord-Ouest pour gagner le Château-le-Comte. A-t-on besoin de se demander pourquoi Bauduin voulut que la nouvelle muraille aboutît à son château ? Il ne pouvait évidemment se laisser envelopper par la ville agrandie et voulait, au contraire, avoir sur elle, ou tout au moins sur une de ses extrémités, un œil et une main, afin de la tenir en respect.

C'est sur cette partie de l'enceinte que fut reportée la porte Pissotte, pour devenir la porte Notre-Dame, nom qui lui fut donné à cause de la proximité de l'église de Notre-Dame-la-Grande. Ce passage devait se trouver à hauteur de la partie Nord du corps-de-garde à arcades, n° 160, dit de la porte de Paris (2).

Quant à la porte d'Anzin, elle conserva son ancien emplacement sur le Vieil-Escaut : c'est par elle que la ville communiquait avec le Château-le-Comte.

L'Arc-à-la-Salle était défendu par deux tours (3). En quittant le bord de l'eau, on ne pouvait, sur la rive-gauche, penser à s'engager perpendiculairement dans la vallée de l'Escaut. D'ailleurs et pour les motifs énoncés plus haut, il fallait, de ce côté comme de l'autre, rattacher l'enceinte au Château-le-Comte. Mais joindre les deux points extrêmes par une ligne droite, eût créé à l'Arc-à-la-Salle un saillant très prononcé, que la présence de la porte d'eau, cause de faiblesse par elle-même, aurait contribué à rendre encore plus dangereux. On prit donc un peu

(1) Page 67.

(2) La nouvelle porte de Paris (voir nos planches), ouverte sur la face gauche du bastion n° 99 ne fut construite qu'en 1767, le bastion en 1766.

(3) La tour de droite existe encore. Voir notre planche intitulée : *Porte d'eau de Poterne : côté aval*.

le chemin des écoliers pour gagner le château. De l'Arc, s'infléchissant vers l'Ouest, la muraille atteignit un point très voisin de la Tour Périlleuse (sinon ce point lui-même) ; prenant ensuite une direction Sud-Ouest, elle décrivit une légère courbe, coupa d'abord la chaussée de Tournay, sur laquelle on construisit la porte de Wiheu ou de Biheu (1), puis la rue des Elettes que l'on fit passer sous une porte nouvelle dite de Breuil ou de Bruai, pour venir se souder à l'ancienne enceinte, en un point situé au Nord-Ouest du Pont du Calvaire.

Les travaux du démantèlement ont remis au jour des restes de tours et de murailles dont il y a tout lieu de faire remonter la construction à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à Bauduin l'Édifieur. Déjà en 1886, lorsqu'on démolit la porte Ferrand d'éphémère mémoire (2), on avait trouvé dans le massif du rempart et contre le pied-droit Sud-Ouest de la porte, le soubassement d'une tour analogue à celles depuis rendues à la lumière sur la courtine de Poterne (3). Grâce à ces découvertes, nous pouvons dès à présent nous faire une idée très approchée de ce qu'était l'enceinte de Bauduin sur la rive gauche de l'Escaut. Nous reviendrons plus loin sur la Tour Périlleuse et la porte de Wiheu, remplacée au XIV<sup>e</sup> siècle par la porte Tournisienne. Quant à la porte de Bruai « scitué entre le Chasteau-le-Comte et la porte Tournisienne (4), » — « abordant « la rue des Elettes auprès de St-Jacques (5), » il y a longtemps qu'elle n'existe plus ; elle a été enterrée au XV<sup>e</sup> siècle. Peut-être a-t-elle été rouverte par la suite, puisque Simon le Boucq dit qu'elle fut murée en 1521 par Charles-Quint (6). Ce qui est certain c'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on remania la muraille d'enceinte, on la supprima définitivement.

Maintenant que nous en connaissons le tracé approximatif, nous devons examiner les qualités et les défauts de l'enceinte de Bauduin au point de vue militaire.

On se souvient que, baignée par la rivière Ste-Catherine, la partie orientale de l'ancienne ville franque avait son horizon borné, à une distance moyenne de 500 mètres, par les crêtes du mamelon de la Couture (7). Cet inconvénient peu grave à cette époque, mais qui, le cas échéant, aurait empêché l'assiégé d'apercevoir les mouvements généraux de l'ennemi au-delà des crêtes. Bauduin l'évita dans une très grande mesure en reportant l'enceinte, de ce côté, en un point assez élevé du mamelon pour que, du haut des créneaux des nouvelles murailles, on pût bien voir tout le plateau. Toutefois, on peut regretter que dans son désir d'éviter un développement qu'il jugeait peut-être excessif, ou un saillant trop prononcé de l'enceinte vers le Nord-Est, Bauduin n'ait pas résolument couronné le sommet même du mamelon, ce qui lui eût permis d'en commander complètement le revers Sud-Est, vers l'endroit où la Fausse-Rivière tournait jadis au Sud pour gagner Marly (8). Une dépression de terrain, légère il est vrai, subsista

(1) Wiheu, Viheu, *via*, la voie, c'est-à-dire la chaussée romaine de Famars à Tournay par Valenciennes.

(2) Porte percée en 1847 dans le bastion n° 84, dit de Ferrand, pour faciliter l'accès à la gare du chemin de fer établie depuis peu de ce côté.

(3) Le démantèlement de Valenciennes permettra peut-être de retrouver sur les deux rives de l'Escaut un assez grand nombre de vestiges de la fortification du XII<sup>e</sup> siècle pour qu'il soit possible de reconstituer le tracé de l'enceinte de la ville à cette curieuse époque de son histoire.

(4) J. Doudelet, Simon le Boucq, etc... — « Livre contenant plusieurs copies de chartres, etc. » Ms n° 536 du Catal. Mangeart (Bibliothèque publique de Valenciennes).

(5) Simon Le Boucq. *Antiquités*, Tome I, p. 67 v. et *Histoire Ecclésiastique*, p. 67.

(6) *Antiquités*, Tome II, p. 46 v.

(7) Voir page 10.

(8) Voir dessin n° 1.

derrière les points les plus élevés du mamelon (1), dépression dont le fond était difficile à surveiller de l'enceinte et qui, pour cette raison et surtout lorsque plus tard, les escarpes eurent perdu une partie de leur hauteur, joua un rôle important dans plusieurs sièges.

A tout prendre, cette partie du tracé de Bauduin n'était pas mauvaise, si l'on considère l'époque à laquelle il a été conçu et si l'on veut bien se souvenir qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle l'étroit revers du mamelon de la Couture était trop éloigné pour que l'ennemi pût y établir, relativement à couvert, des machines de jet dont la portée *maxima* n'était encore que de trois cents mètres environ.

D'ailleurs le tronçon de la nouvelle muraille comprise entre l'Arc à-la-Salle et le saillant arrondi de la Couture, voyait au loin sur les pentes Nord-Ouest du mamelon vers St-Saulve. D'un autre côté, le mur qui partait du saillant pour aboutir à la porte Cardon, était assez élevé pour avoir des vues rasant sur les rampes orientales du même mamelon jusqu'au lit de la Fausse-Rivière.

La porte Cardon débouchait par un saillant qui, pour être peu accentué n'en constituait pas moins un point faible dont nous constaterons les inconvénients par la suite. Au-delà de la porte Cardon, la muraille se présentait de front à la vallée de la Rhônelle, disposition rationnelle sans aucun doute ; mais en s'allongeant outre mesure, elle formait un autre saillant à la porte Cambrisienne, juste en face des pentes de la Briquette. Cette disposition défectueuse était corrigée alors, il faut le dire, par le grand éloignement des crêtes dangereuses. Il est même probable que ces pentes, en amphithéâtre vers la ville, eussent été plus préjudiciables à l'assaillant qu'au défenseur, aucune manœuvre du premier ne pouvant, dans ces conditions, échapper au second.

A partir de la porte Cambrisienne, nous savons que la muraille était naturellement protégée par le marais Notre-Dame, avant de rejoindre l'Escaut et de se couvrir du Château-le-Comte. Quant à ce dernier, il ne pouvait que contribuer à la défense de Valenciennes, dans l'éventualité d'une guerre où les intérêts du comte et de la ville eussent été connexes. Dans le cas contraire il était un danger, car il ne semble pas que le prince ait permis aux bourgeois de construire, dès le principe, des murailles bien formidables en face de sa rébarbative demeure.

Sur la rive gauche, les conditions différaient de celles qui avaient présidé à l'établissement des fortifications de la rive-droite bâties en terrain sec et solide. Ainsi que dans le marais Notre-Dame, l'enceinte enfonçait ses fondations dans un sol marécageux où l'on trouvait l'eau presque au niveau de la surface, ce qui permit de la border d'un fossé humide, système de défense excellent puisqu'il interdisait toute attaque rapprochée, en empêchant le mineur ennemi de s'attacher à la base des murs.

Comme on le voit, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Valenciennes avait acquis sa physionomie d'ensemble, au point de vue militaire. Les modifications et les améliorations que l'on apporta plus tard à son système défensif n'affectèrent plus son assiette générale ; elles ne portèrent guère que sur des points de détail dont l'importance ne fit que croître avec les progrès des moyens d'attaque et plus particulièrement de l'artillerie à feu. Notre travail a précisément pour objet

(1) Ces points ont été depuis couverts par les saillants de l'ouvrage à corne n° 38 (fort Minique) et de la demi lune n° 39.

l'étude de ces progrès, l'influence qu'ils ont exercée sur la conduite des sièges subis par Valenciennes et, par réciprocité, les modifications que ces diverses actions militaires ont fait successivement apporter dans le tracé, la forme et la valeur de nos ouvrages de fortification.

Si nous considérons maintenant les formes et les matériaux employés par Bauduin, nous devons faire remarquer qu'on ne doit pas s'attendre à trouver, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, des spécimens irréprochables de la fortification du Moyen-Age. Les traditions romaines avaient été délaissées pendant un certain temps, englouties comme le reste dans le torrent des invasions barbares ; l'art si pur du XIV<sup>e</sup> siècle n'était encore qu'à l'état d'ébauche. Pourtant on n'ignore plus aujourd'hui que les architectes de l'époque de Bauduin l'Édificateur recherchaient avec soin les traités anciens sur l'art de fortifier. En réalité, les méthodes latines et grecques semblent n'avoir jamais été oubliées dans nos régions. L'enceinte de Bauduin procédait de la fortification antique ; c'est-à-dire qu'elle se composait d'une muraille de trois ou quatre mètres à la base, sur dix ou douze mètres de hauteur et un mètre cinquante centimètres, quelquefois deux mètres de largeur au sommet. Un petit mur à bahut surmontait la muraille du côté extérieur et mettait les défenseurs à l'abri des projectiles de l'assiégeant. Des créneaux ménagés à la partie supérieure de ce mur laissaient entre eux des merlons percés verticalement de meurtrières étroites au travers desquelles on voyait et au travers desquelles aussi on pouvait tirer vers le dehors. Mais la véritable défense des murailles consistait en une sorte de balcon en surplomb sur le haut du mur et dont le plancher évidé à dessein de distance en distance, permettait de laisser choir sur l'assaillant, des pierres et d'autres matières pesantes ou nuisibles. Ces balcons étaient construits en charpente dont les montants extérieurs s'appuyaient sur des consoles en pierre appelées corbeaux ou sur des gîtes sortant du mur par des trous qui correspondaient avec l'intérieur. Nous trouvons un spécimen très bien conservé de ces corbeaux dans la tour de droite de la porte d'Eau de Poterne (1).

Plus tard, spécialement après les croisades et surtout pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, on fit, si l'on peut s'exprimer ainsi, des hourds en maçonnerie d'un dessin souvent recherché, que l'on appela machicoulis, souvenir des forteresses d'Orient.

Nous n'en trouvons plus de traces à Valenciennes parce que les hautes fortifications du Moyen-Age ont été dérasées par la suite (2).

De distance en distance on élevait en saillie sur la muraille, des tours dont la défense intrinsèque reposait sur le même principe que celle de la muraille même. Du haut de ces véritables réduits, on pouvait encore battre les courtines prises par l'ennemi. On conçoit que l'espacement des tours devait correspondre à la portée des armes de jet, afin que tous les points de la courtine pussent être battus de l'une ou de l'autre des tours collatérales.

Comme toutes celles de la même époque, les tours de Bauduin étaient pourvues de plusieurs étages dont le nombre variait en raison du commandement qu'il fallait prendre sur le terrain extérieur. A Valenciennes, il semble qu'il n'y ait eu en général qu'un rez-de-chaussée,

(1) Voir la planche : *Porte d'Eau dite de Poterne*, côté aval.

(2) Il est impossible d'assigner une date précise au remplacement des hourds par les machicoulis ; en effet, les deux systèmes subsistèrent toujours parallèlement, et le choix de l'un ou de l'autre dépendit des ressources pécuniaires dont disposaient les constructeurs.

un premier étage et un étage sous les combles où s'ouvraient les machicoulis. Quant aux traditions communes à toutes les forteresses qui veulent qu'il y ait eu, en particulier sous la porte Tournisienne, de vastes excavations s'avancant dans la ville, nous n'hésitons pas à les tenir pour fausses. Cela ne pouvait être et n'était pas. A cause de l'humidité du sol et des fréquentes inondations de l'Escaut, il était impossible, sur la rive gauche du moins, de creuser des caves ou des souterrains ; et si de pareilles excavations ont existé ou existent encore, ce ne peut être que sous la partie orientale de l'enceinte bâtie en terrain sec.

La première salle des tours de la rive gauche était située au-dessus du niveau maximum des eaux à cette époque, c'est-à-dire à quelques marches en contre-bas du sol. Ces différents étages étaient séparés par des voûtes ou des planchers.

On retrouve dans presque toutes les constructions du Moyen-Age, de longues fentes ménagées dans les murailles et au travers desquelles on tirait de l'arc et de l'arbalète. Quelquefois ces meurtrières ne servaient qu'à donner de l'air et du jour dans l'intérieur des tours ou autres logements. Dans ce cas, leur fond était horizontal ou incliné vers l'intérieur, et non plongeant vers l'extérieur, disposition distinctive des meurtrières défensives. Ces ouvertures affectèrent encore d'autres formes que celles d'une étroite rainure verticale. Disons tout de suite, pour ne plus y revenir, qu'elles étaient faites quelquefois en forme de croix, pour faciliter le jeu de l'arbalète. Plus tard, lorsque l'on fit servir les armes à feu (mousquets ou petites couleuvrines) à la défense des fortifications du Moyen-Age, on ménagea dans le bas de la rainure verticale, une ouverture ronde ou en forme de bouteille dans laquelle on passait l'arme pour tirer. On en retrouve de nombreux exemples à Valenciennes.

Aux saillants généraux, c'est-à-dire aux points faibles de l'enceinte, on construisait des tours d'angle, plus fortes et plus résistantes que les tours ordinaires. Aux portes, on accumulait aussi les moyens de défense. Presque toujours elles étaient percées entre deux tours rapprochées, à la romaine. Pourtant Bauduin paraît n'avoir pas suivi toujours cette méthode, probablement par économie, car on croit qu'il établit le plus souvent ses portes dans de simples tours.

L'époque à laquelle l'enceinte de Bauduin a été construite nous permet de croire qu'elle était entourée d'un fossé généralement sec sur la rive-droite et plein d'eau sur la rive-gauche. En sortant des portes on devait traverser le fossé sur un pont dormant en bois, facile à démolir au besoin. Quant aux herses et aux ponts-levis, ils devaient être absents, puisque rares encore au XIII<sup>e</sup> siècle, ils ne furent d'un usage courant qu'au XIV<sup>e</sup>.

Pour ce qui est des matériaux employés au revêtement des murs au temps de Bauduin, ils consistaient en pierres blanches ou moëllons du pays qu'on trouvait en bancs assez épais, à quelques mètres du sol, sous le mamelon de la Couture, au Rôleur et au Mont d'Anzin. Mais très gélive, cette pierre était peu résistante, surtout dans les parties inférieures en contact avec l'eau. Il n'est donc pas étonnant que ces murailles n'aient point duré longtemps et qu'elles aient été « par succession des temps renouvellez et changées en divers endroitz. »

Les résultats civils et politiques de l'agrandissement de Valenciennes furent considérables. Comme les terrains annexés à la ville étaient répartis presque régulièrement sur tout le pourtour

de l'ancien Grand-Bourg (1), au centre duquel aboutissaient déjà, du temps des Romains, nos principales voies de communication, la physionomie et l'économie de la ville élargie restèrent, jusqu'à un certain point, les mêmes après Bauduin. La disposition rayonnante de nos principales artères donna dès le XII<sup>e</sup> siècle à notre place d'Armes, ce forum du Moyen-Age, le caractère, l'animation et la gaîté qui la rendent encore si remarquable de nos jours.

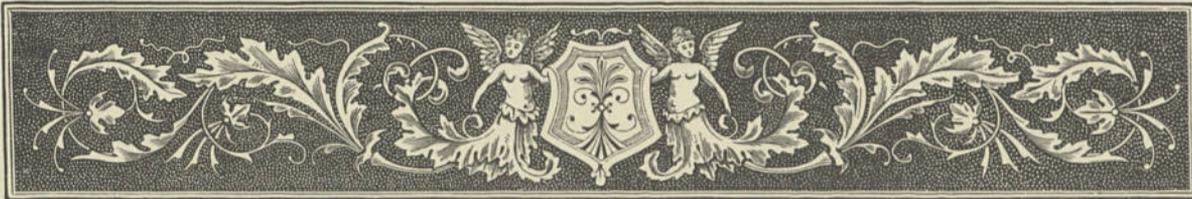
Aussitôt que l'œuvre de Bauduin fut terminée, Valenciennes contint à peu près les quatre-vingt-dix hectares qu'elle garda jusqu'au démantèlement. Sa population augmenta rapidement : un grand nombre de couvents ou de maisons religieuses vinrent se mettre sous la protection des nouvelles murailles. Transformée, la ville voulut aussi augmenter la somme de ses privilèges et de ses libertés. A peine l'enceinte neuve était-elle terminée que le Magistrat ordonnait la construction d'un beffroi, véritable emblème d'autonomie communale, vigie de pierre plantée au milieu de la cité (2), dans le triple but d'affirmer son indépendance, de surveiller le Château-le-Comte, et de mettre la ville à l'abri d'une surprise de l'ennemi.

On peut dire qu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, la nouvelle Valenciennes était complètement métamorphosée, grâce à l'œuvre de Bauduin l'Édifieur : elle compta dès lors au nombre des cités les plus belles et les plus importantes du pays, en attendant qu'elle fut réputée l'une des plus valeureuses.

(1) Voir page 12.

(2) Construit d'abord en 1222 à l'entrée de la rue Cambrisienne (rue de Famars), on le démolit pour le réédifier en 1227, à l'extrémité de la Grand'Place : il s'est écroulé en 1843.





## CHAPITRE XII

### SIÈGES DE 1253 & 1254

**L**A nouvelle enceinte reçut bientôt le baptême du sang. Le petit-fils de Bauduin l'Édifieur, Bauduin VI né à Valenciennes, le fondateur de l'Empire latin de Constantinople, laissa deux filles qui régnèrent successivement sur le Hainaut et la Flandre : Jeanne, de 1206 à 1245 ; Marguerite, de 1245 à 1280. Lors de sa prestation de serment, Marguerite était l'épouse en secondes noces de Guillaume de Dampierre, à qui elle avait donné trois enfants : Guillaume, Guy et Jean. Mais, de son mariage précédent avec Bouchard d'Avesnes, elle avait déjà eu deux fils : Jean et Bauduin. Un an après son avènement, elle entre en discussion avec ses deux aînés qu'elle veut déshériter : c'est le point de départ d'une lutte sanglante. St Louis met momentanément les deux parties d'accord, en adjugeant la Flandre aux Dampierre et le Hainaut aux d'Avesnes. Mais en 1253 la guerre éclate. Dès le début, Marguerite est malheureuse ; deux de ses fils (1) Guy et Jean de Dampierre sont faits prisonniers à la bataille de Walcheren où, selon d'Outreman, trente mille hommes succombèrent ! Exaspérée par cette défaite, Marguerite réussit à circonvenir la reine Blanche dont elle s'assure le concours, en faisant donation du comté de Hainaut et de Valenciennes au duc d'Anjou, frère du roi. A la tête des troupes qu'amène ce prince, Marguerite envahit le Hainaut. Après avoir brûlé Haussy, Saulzoir et Haspres, l'armée française se présente devant Valenciennes qui seule, avec Enghien, est restée fidèle aux d'Avesnes : « Cependant ceulx de Valenciennes. . . . feirent en diligence travailler aux fortifications, faisant abattre leurs faubourgs et maisons fortes, estans autour de la ville, envoiant partout les environs chercher vivres pour les faire amener à la dicte ville qui attend son « enemy (2). »

Charles d'Anjou fait livrer à la ville deux furieux assauts, l'un à la porte Montoise et l'autre à la porte Cambrisienne : il est partout repoussé. Le lendemain, c'est la porte Cardon

(1) Le troisième avait été tué dans un tournoi.

(2) Simon le Boucq, *Antiquités*, Tome I. p. 114.

qu'il attaque, pendant qu'il fait tenter l'escalade d'autres points de la muraille. Les Valenciennois s'aperçoivent en temps du danger qui les menace : ne laissant qu'une partie de leur monde à la porte Cardon pour soutenir l'assaut, ils volent vers les autres points attaqués et rejettent l'assaillant dans le fossé. Pas plus que les assauts livrés la veille, l'attaque de la porte Cardon n'avait pu réussir. Charles d'Anjou se retire après avoir perdu beaucoup de monde.

L'année suivante Marguerite et le duc d'Anjou reviennent de plus belle attaquer l'indomptable ville. C'est encore aux portes Cambrisienne et Montoise que l'assaut est donné : vains efforts ! Marguerite est forcée de traiter. Pour sauvegarder son orgueil, elle convoque à la chapelle des Ladres (1), son quartier général, le Magistrat de la ville. Celui-ci refuse de s'y rendre : c'est Marguerite, au contraire, qui vient expliquer sa conduite devant le peuple de Valenciennes assemblé. Et il ne faut pas croire que l'altière princesse ait fait alors une entrée triomphale. C'est par le petit huis de la porte Montoise qu'elle est forcée, comme un vulgaire parlementaire, de pénétrer dans les murs. Aux divers reproches qu'elle adresse au Magistrat, le prévôt, Gille Minave, répond avec la plus grande fermeté : Valenciennes restera fidèle à Jean d'Avesnes puisque, lors de l'accord fait à Paris, c'est à son fils que Marguerite a cédé le Hainaut et Valenciennes ; la ville est prête à la reconnaître comme souveraine, si elle veut respecter les droits de son fils et ne disposer que de son usufruit en faveur de Charles d'Anjou. Marguerite cède et retourne à la chapelle des Ladres. C'est encore par le petit huis que, le lendemain, elle rentre à Valenciennes, avec quelques nobles et Charles d'Anjou. Après une semaine de séjour dans la ville, le frère du roi de France, dégoûté d'une souveraineté aussi mal assurée, retourne dans son pays, sans attendre Guillaume roi des Romains, qui lui a donné rendez-vous aux environs d'Asch.

Guillaume et Jean d'Avesnes sont aussitôt reçus à Valenciennes. En 1255, tout le Hainaut est rentré dans l'obéissance.

La paix est signée. Charles meurt deux ans après, trop tôt pour régner. En 1280, Marguerite le suit dans la tombe.

Au point de vue qui nous occupe, il est bon de constater que les attaques réitérées du duc d'Anjou n'avaient pu entamer les murailles de Bauduin. On peut déduire de ce fait que l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle n'était pas sans valeur. Plus d'une fois encore, nous la verrons résister avec succès à l'effort de nombreux et puissants ennemis.

(1) La maison des Ladres ou lépreux était située dans le faubourg de Mons, à peu près au milieu du champ de manœuvre actuel. La chapelle des Ladres ou de Saint-Michel-Archange avait été bénie par le pape Léon IX, lorsqu'allant à Cologne en 1049, il passa par Valenciennes (Cellier, *Prévôts* p. 140).





### CHAPITRE XIII

---

## GUERRE DE JEAN D'AVESNES CONTRE LA VILLE DE VALENCIENNES PRISE & DESTRUCTION DU CHATEAU-LE-COMTE

---

**L**A ville ne fut point récompensée du dévouement qu'elle avait montré aux adversaires des Dampierre. A la mort de Marguerite, Jean d'Avesnes II son petit-fils, lui succéda dans le gouvernement du Hainaut et de Valenciennes : selon la coutume, il jura le jour de son avènement, de respecter les franchises municipales ; mais il ne se pressa pas de ratifier ses promesses par un acte écrit. Poussé par de hauts personnages des Etats de Hainaut, qui, jaloux de l'importance et de la prospérité de Valenciennes, cherchaient à la rendre partie intégrante de ce comté, Jean se fit bientôt détester de ses sujets dont malgré la foi jurée, il voulait abolir la plupart des privilèges. Les Valenciennois prirent d'abord patience, mais peu à peu, craignant de voir leurs libertés annihilées à tout jamais, ils firent à leur prince des remontrances qui eurent momentanément gain de cause. Toutefois ce ne fut qu'en septembre 1290 que Jean II voulut bien octroyer à Valenciennes la lettre de *Record* qui approuvait les coutumes et confirmait les franchises de la ville. Mais le comte se repentit bientôt de son bon mouvement et manifesta son hostilité par d'incessantes vexations. Par représailles les Valenciennois chassèrent de leurs murs tous les habitants originaires du Hainaut. La situation se tendait de plus en plus, lorsque Bauduin d'Avesnes, oncle de Jean II, réussit à faire accepter aux deux parties une trêve d'une année. Mais Jean, méditant de mauvais desseins, fit malgré la trêve, augmenter les fortifications de son château.

Il serait très intéressant de savoir quels furent les travaux que le comte entreprit, afin que, selon la pompeuse expression de Simon le Boucq, ce château pût « commander à toute la

« ville (1). » Malheureusement, on ne possède aucun renseignement sur la forme et la superficie de cette forteresse. Pour obtenir ce commandement, Jean fit-il augmenter la hauteur de ses murs et de ses tours, ou modifia-t-il le tracé de certaines parties du château, de manière à déborder le plus possible les deux extrémités de l'enceinte de la ville qui s'alignaient sur lui ? Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se prononcer à cet égard. Il semble que l'on puisse faire remonter à cette époque, la première construction de certains restes de fortification ancienne qu'en juillet 1891 on voyait encore sur plusieurs points du pourtour de la Citadelle de Vauban, par exemple la tour avec échauguette (2) (front Sud-Ouest), et la tour de gauche de la porte d'Anzin, sur le canal de navigation. Si ces ouvrages existaient à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on peut dire que la partie du château compris dans la boucle de l'Escaut qui fait saillie vers la porte Notre-Dame, était judicieusement organisé pour surveiller cette porte et maîtriser l'entrée de Valenciennes par le lit même du fleuve.

Il ne semble pas que de l'autre côté, c'est-à-dire au nord du Château, il y eût une disposition aussi favorable à ce dernier, relativement à la porte de Bruai, qui d'ailleurs en était distante de plus de quatre cents mètres. Une tour, que l'on voit sur les plans du XVI<sup>e</sup> siècle et dont on retrouverait probablement la base à quelques mètres au nord du pavillon B. de la caserne de la citadelle, paraît avoir fait partie du front extérieur ou Nord-Ouest du Château-le-Comte, ce qui porterait à croire que, de ce côté, le manoir féodal ne débordait pas l'enceinte de la ville.

En définitive, on peut se faire une idée assez approchée des conditions topographiques dans lesquelles cette enceinte se trouvait vis-à-vis du Château et réciproquement, en examinant un bon plan. L'emplacement et la superficie du Château de Jean II devaient être à peu près les mêmes que ceux de la citadelle moderne.

En amont du pont du Calvaire, l'Escaut séparait les deux murailles rivales : de ce pont vers le Nord-Ouest, un fossé plein d'eau approximativement creusé à la même place que notre fossé 10-16 leur servait de défense commune. En 1891 les travaux du canal de décharge ont mis à découvert dans la partie Sud-Est de ce fossé la base d'un gros mur en maçonnerie très ancien, de près de trois mètres d'épaisseur (3), réunissant le débouché Nord du pont du Calvaire à l'extrémité gauche du retranchement n° 85, dit de Ferrand. Il n'est pas douteux pour nous que cette construction ait été en même temps la contrescarpe du Château et le mur d'enceinte de la ville.

Revenons aux préparatifs de Jean d'Avesnes qui n'avaient pu, cela se comprend, échapper à l'œil vigilant des Valenciennois.

Le Conseil s'assemble et décide que, pour parer à la faiblesse de la partie de l'enceinte

(1) Simon le Boucq, *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes, 1290-1297*. (Société des Bibliophiles belges, n° 15 des publications, p. 11).

(2) Echaugette, eschaugette, eschargaite, escargaite, eschelgaite, esgaritte, garite. Le mot eschaugette, au Moyen-Age, désignait la sentinelle. Ainsi le poste prend le nom et la qualité de ceux qu'il renferme (Viолlet-le-Duc. *Dictionnaire de l'Architecture*, Tome V. p. 114). Il n'y a de vieux dans l'échaugette de la citadelle que les consoles qui la supportent, et encore nous paraît-il difficile de les faire remonter à une époque antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle (voir les planches).

(3) M. Chomer, conducteur des Ponts-et-Chaussées, a eu l'amabilité de nous donner un croquis exact de ce mur : nous l'en remercions ici bien sincèrement.

qui regarde le Château (1), on élèvera deux tours : « l'une au bord de la rivière l'Escaut du « costé et à l'opposite où est de présent l'église de St-Vaast, laquelle fut appellé la thour de « St-Gilles et l'autre. . . . au bord du fossez qu'il y avoit entre la ville et le Chasteau et fut « appellé la thour de Vaucelles (2). »

On déploya tant d'activité que les deux tours furent achevées en six semaines ; elles étaient si hautes que, de leur sommet, on pouvait voir l'intérieur du Château.

L'emplacement de la tour St-Gilles, patron de Valenciennes, est facile à retrouver. L'histoire de la guerre de Jean d'Avesnes, dont nous tirons la citation ci-dessus, a été écrite en 1648. A cette époque, l'ancienne chapelle de St-Laurent-en-Glatignies, devenue l'église St Vaast-en-Ville en 1527 (3), existait encore ; elle était située entre le terrain où a été construit depuis un manège, dont son chœur occupait à peu près le fond, et l'Escaut : son portail était donc tourné vers l'Ouest. A vingt mètres environ du portail il y avait une rue, puis, sur le bord de l'Escaut et à l'opposite, c'est-à-dire dans l'axe de l'église, se dressait la tour St-Gilles (4).

La tour était donc située sur la muraille qui baigne la rive-droite de l'Escaut, entre le moulin de la citadelle et le pont du Calvaire.

L'emplacement de la tour de Vaucelles paraît plus difficile à fixer de prime-abord. En s'aidant des textes et des découvertes faites en 1891 dans le lit du canal de décharge de l'Escaut, on peut arriver à une solution très satisfaisante de ce problème archéologique.

D'après Simon le Boucq, la tour de Vaucelles avait été « fabriquée au bord du fossez « qu'il y avoit entre la ville et le chasteau (5), » ce qui nous permet déjà de la placer sur un point quelconque du gros mur du canal de décharge, c'est-à-dire sur la vieille enceinte de ce côté.

Certain passage d'un manuscrit de la Bibliothèque publique de Valenciennes, serre de plus près la question : « laquel (tour de Vaucelles) est sur le fossé de la ville contre et *ioincdant* « (joignant) au Chasteau le Compt » (6).

Ainsi la tour de Vaucelles était en même temps sur le bord du fossé Nord (10-16) du château, et sur le bord du fossé de la ville, c'est-à-dire de ce fossé qui baignait le pied de l'enceinte de la rive-gauche (7) : elle était donc au sommet de l'angle droit formé par le gros mur du canal de décharge et l'extrémité Sud-Ouest de l'enceinte de la ville, rive-gauche. Reste à savoir où passait cette extrémité de l'enceinte. D'Outreman nous aide à le trouver : « La tour de « Vaucelles estoit sur *les ramparts* (c'est le mot juste) et fossés de la ville et depuis peu d'années « a esté ruinée et comblée jusques au rés des ramparts » (8).

Mais où était ce rempart, c'est-à-dire cette masse de terre dont on renforça intérieure-

(1) Voir page 35.

(2) *Guerre de Jean d'Avesnes*, p. 12.

(3) Lors de la démolition de l'ancienne église de St-Vaast-hors-des-Murs ordonnée par Charles-Quint.

(4) C'est dans cette tour que, toujours selon Simon le Boucq, l'on mit, en 1527, les cloches de St-Vaast-en-Ville, faute de temps ou de moyens pour construire un clocher. Notre bon prévôt a parfaitement pu connaître cette particularité, mais il n'a pas vu la tour elle-même, puisqu'il est né en 1591 et que la tour a été démolie en 1570 dans des circonstances dont nous aurons à parler plus loin.

(5) *Guerre de Jean d'Avesnes*, p. 12.

(6) Ms n° 527 du catalogue Mangart, intitulé : *Contenu de la première construction et naissance de la noble ville de Valenciennes*, etc.

(7) Voir pages 33 et 34.

(8) *Histoire de Valenciennes*, p. 148.

ment les enceintes au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle ? En comparant les plans de cette époque aux plans modernes, on trouve que ce rempart devait doubler la muraille qui a, jusqu'au démantèlement, constitué la partie gauche ou Sud-Ouest du retranchement n° 85. Donc la tour de Vaucelles s'élevait à l'angle formé par cette extrémité du retranchement et le gros mur du canal de décharge, soit à peu près sous un petit corps de garde construit plus tard au milieu de la contrescarpe du fossé Nord (10-16) de la citadelle.

Cela dit, revenons aux hostilités. St-Gilles et Vaucelles, on le comprend, « esclairaient « de trop près ceux du chasteau » (1). A si faible distance les uns des autres, les soldats des deux camps en viennent fatalement à essayer leurs engins : des deux côtés on se jette des pierres. Entamés d'une manière dérisoire, des pourparlers de paix n'aboutissent pas. D'ailleurs Jean regrette d'avoir cédé ; il recommence les hostilités en sollicitant le secours d'Adolphe de Nassau. Cet empereur d'Allemagne annule la lettre de *Record* et déclare que Valenciennes sera désormais soumise aux mêmes lois que les autres parties du Hainaut. Le malheur semble s'être abattu sur la ville ; la peste y sévit cruellement et la trêve va expirer dans les premiers jours de 1291. Au surplus, la situation n'est plus tenable pour les Valenciennois. Un effort énergique est nécessaire. Convoqué de nouveau, le Conseil décide qu'il faut prendre le château et en exterminer la garnison. L'assaut est donné : il échoue ! Le comte, voulant compléter son succès, lève des gens de guerre et marche sur Valenciennes dont les bourgeois, dans une mémorable sortie, le battent à Bruai. Pour venger sa défaite, Jean ordonne à la garnison du château de faire le plus de mal possible à la ville : ses soldats tirent « au-dessus de la rivière « de l'Escaut. . . . de leurs gros arcs à caulque (2), de quoy ils faisoient grand dommage aux « maisons du costé de la porte d'Anzaing (3), par leur porte, par où on entroit en la ville par « leur bassecourt (4). Ceux du chasteau faisoient aussi grand mal aux habitans par les traicts « d'arbalestre. . . . lesquels tomboient aucune fois aussy dru et menu comme la gresle venant « du ciel (5). »

Le Grand Conseil s'assemble encore ; il décrète qu'on tentera un nouvel assaut au château. Cette fois, les dispositions sont mieux prises ; on cherche le défaut de la cuirasse. Une colonne de bourgeois est conduite, pendant la nuit, aux prairies Notre-Dame au Sud-Ouest du château. Le lendemain, à la pointe du jour, elle s'élance à l'assaut, en même temps qu'un autre groupe de Valenciennois dirige son attaque sur l'entrée principale, et que les tours St-Gilles et Vaucelles ne cessent de « ruer (jeter) en la place sans plaindre ne (ni) traictz ne doudaines » (6). Tout cède à la valeur des assaillants ; la garnison est égorgée puis jetée dans l'Escaut « et affin « d'estre à repos à l'advenir, aussy tost la prinse (prise), fut ordonné de *desmolir entièrement*

(1) D'Outreman. P. 148 et 149.

(2) L'arc à caulque (chaulque, chaux, pierre, moellon), n'était pas une arme portative, mais bien, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'une des pièces de l'artillerie névrobalistique employée alors. On appelait probablement ainsi la baliste à pierre munie d'un arc puissant analogue à celui d'une arbalète et dont la détente servait à lancer une pierre au lieu d'un gros carreau ou grosse flèche. Les projectiles que lançaient les arcs-à-caulque devaient être assez volumineux puisqu'ils faisaient beaucoup de mal aux maisons dont la plupart étaient en bois.

(3) La vieille porte, sur le vieil Escaut.

(4) Cette basse-cour, d'après le texte même, devait être adossée aux murs du front intérieur du château, c'est-à-dire de celui qui faisait face à la ville, disposition souvent adoptée au Moyen-Age.

(5) Simon le Boucq. *Annales* p. 104.

(6) Doudaine ou mieux dondaine, machine qui lançait de grosses pierres : le projecteur est pris ici pour le projectile.

« toutes les fortifications qu'il y avoit allentour affin d'estre maistre de la place à toute occasion » (1).

Nos Valenciennois, que la victoire n'a pas grisés et qui sont, de reste, habitués aux procédés de leur comte, n'attendent pas son retour offensif pour demander l'appui du roi de France. Philippe-le-Bel les renvoie au comte de Flandres, avec une lettre dont la lecture, faite en ville, émeut grandement les Valenciennois : ces loyaux serviteurs se demandent s'il est honorable de changer de souverain ; ils pensent qu'on peut combattre son prince mais qu'il faut rester fidèle au chef légitime. L'émotion s'apaise pourtant et la gendarmerie de Guy de Dampierre fait son entrée en ville. Peu après, en 1294, Robert, fils de Guy, s'établit fortement dans le château d'Escaillon et ravage le Hainaut. Jean accourt, prend ce château et en passe la garnison au fil de l'épée. L'affront ne reste pas impuni : les Valenciennois et les contingents flamands au nombre de 30,000 hommes (2), marchent sur cette forteresse, mais Jean ne les a pas attendus ; il s'est retiré en y laissant une bonne garnison, puis il cantonne son armée sur la frontière de France dont il rançonne nombre de localités, malgré les remontrances du roi. Il ne faut rien moins que l'intervention armée de Charles de Valois pour mettre le pillard à la raison. Cédant au plus fort, Jean fait amende honorable et les Français se retirent. Le comte profite de ce répit et charge de bloquer Valenciennes le seigneur de Montigny. Cette fois encore, nos braves milices relèvent le défi et en 1295 infligent aux Hennuyers les défaites successives d'Estreux et de Vicoigne. Impuissant à battre ses adversaires, Jean d'Avesnes cherche à affamer la ville ; mais au fond, il désire la paix. En vain, il fait des ouvertures aux Valenciennois ; ceux-ci, pour toute réponse, offrent la seigneurie au comte de Flandres qui, au nom de son fils Robert, s'engage à observer la charte de 1290 et à casser la sentence de Rodolphe. Devant cette suprême insulte, Jean, vient en juin 1296, donner l'assaut à Valenciennes. C'est encore à la porte Cardon que nos bourgeois, réduits cette fois à leurs propres forces, tiennent tête en désespérés aux soldats de Jean II. Un second assaut est repoussé comme le premier. En hâte Robert amène des secours à la ville épuisée : démoralisé lui-même, Jean lève le siège, sans prendre le temps d'enterrer ses morts qui encombrant les fossés.

Robert entre à Valenciennes et y emprunte des machines de guerre pour assiéger le Quesnoy qu'il prend. Mais Philippe-le-Bel l'arrête en chemin, parce que Jean vient de supplier le roi de France de le réconcilier avec Valenciennes, ce qui n'empêche pas le comte d'entamer, de son côté, des négociations avec la ville.

Enfin, en 1297, la paix est signée : Jean ratifie sa charte de 1290 et déchire la sentence de l'Empereur. On a dit que le comte avait demandé la tête de douze des principaux bourgeois ; que ces malheureux, grâciés, avaient fini leurs jours dans les « marquottières » (prisons) du Quesnoy. Simon le Boucq prétend qu'aucun Valenciennois n'a été livré à Jean d'Avesnes, ce qui est vraisemblable, car on n'est pas le maître d'exercer de pareilles vengeances lorsqu'on signe une clause aussi amère que celle-ci : le comte s'engageait, par le traité de paix, à ne jamais dépenser plus de *quarante sous* par an pour l'entretien des fortifications de son château, ce

(1) *Guerre de Jean d'Avesnes*, p. 25.

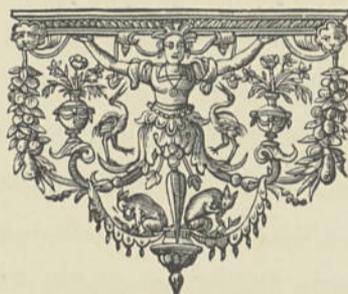
(2) *Guerre de Jean d'Avesnes*, P. 54 et D'Outreman, p. 153.

qui, malgré la grande valeur de l'argent à cette époque, équivalait à en accepter le démantèlement perpétuel.

Quand le calme fut rétabli, Jean qui, malgré tout, aimait Valenciennes où il était né, prit ses habitants en affection. Qui sait si sa conscience ne rendait pas hommage aux vertus civiques et à l'admirable bravoure qu'ils avaient montrées pendant cette néfaste guerre de six ans, au cours de laquelle ils avaient eu à lutter contre les forces réunies du Hainaut et de l'Empire, à repousser maint assaut et à livrer, en rase compagnie, plusieurs batailles où les troupes du comte firent rarement bonne figure ?

La charte de 1302 consacra la paix de 1297 et, un an plus tard, Jean d'Avesnes donnait aux Valenciennois les marais Notre-Dame, théâtre de leurs exploits de 1292 ; il les pourvut d'un règlement de police et de plusieurs ordonnances utiles. Puis il mourut en 1304, après avoir eu la douleur de perdre son fils Jean-sans-Merci, tué à la bataille de Courtray.

Avec les murailles de son château avait disparu ce joug féodal si insupportable à Valenciennes : la fière cité ne sentit plus dès lors attachée à son flanc, comme un poignard sans cesse remué, cette forteresse abominable et cinq fois séculaire.





## CHAPITRE XIV

### VALENCIENNES SOUS LES COMTES DE LA MAISON DE BAVIÈRE. -- APOGÉE DE LA FORTIFICATION DU MOYEN-AGE AU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE

**C**ON DÉPIT des malheurs qu'une longue guerre amène toujours à sa suite, malgré la peste et plusieurs incendies désastreux, Valenciennes devenait de plus en plus florissante. Elle devait en grande partie cette prospérité à la politique inaugurée au x<sup>e</sup> siècle par les Bauduins, politique qui favorisait avant tout le commerce et l'industrie, en réservant aux négociants les emplois et les honneurs. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la noblesse ne dédaignait pas de s'allier à nos bourgeois; elle se rencontrait volontiers avec eux dans des fêtes de tout genre: repas somptueux ou brillants tournois.

Valenciennes faisait alors partie de la Hanse de Londres (1). Véritable arrière-port d'Anvers (2), elle constituait un entrepôt considérable d'où les vins, les grains, les bois, les merceries, les toilettes, les draps, les soies et les sarges se répandaient dans le reste du Hainaut, dans le Cambrais, l'Artois et la Picardie, en échange de l'or d'innombrables acheteurs.

Cependant nos ancêtres ne s'endormaient point dans les délices de leur Capoue. Comme leur vie politique resta toujours très agitée, ils eurent le bon sens de tenir en excellent état l'instrument qui avait fait leur indépendance. Nous nous ferons, dans quelques instants, une idée de la libéralité avec laquelle nos magistrats votèrent les nombreux subsides qui furent nécessaires à l'entretien, au perfectionnement et au renouvellement de nos fortifications pendant le XIV<sup>e</sup> siècle.

Reprenons d'abord le fil de l'histoire.

Les princes et les princesses qui gouvernèrent successivement le Hainaut et Valenciennes

(1) Société formée entre les commerçants des cités belges et d'autres villes des pays limitrophes pour la défense en commun de leurs intérêts.

(2) Voir page 7.

contractèrent, à de nombreuses reprises, des alliances avec les familles régnantes de l'Europe. C'est ainsi que Philippa, petite-fille de Jean d'Avesnes II et célèbre par la protection qu'elle accorda à Froissart, épousa Edouard III roi d'Angleterre (1). On sait que ce mariage fut la cause première de la participation de Guillaume I<sup>er</sup> et de Guillaume II, l'un le père, l'autre le frère de Philippa, aux premiers actes de la guerre de cent ans. C'est à Valenciennes qu'Edouard vint prendre conseil de son beau-père et qu'eut lieu cette mémorable assemblée de princes où Philippe de Valois, fort de son droit basé sur la loi salique, dédaigna d'envoyer des représentants. C'est également à Valenciennes que fut décidée cette fameuse guerre qui, à partir de 1339 et pendant près d'un siècle, ensanglanta le sol de la France.

La ligne de conduite suivie alors par les comtes de Hainaut eut pour Valenciennes des conséquences d'ordre divers. Si d'une part, tous ses alentours furent mis à feu et à sang ; si la ville elle-même ne dut qu'à la mâle contenance de ses habitants d'éviter un siège, parce qu'en 1340, au lieu de les attendre derrière leurs murailles, ils préférèrent courir sus aux troupes de France, commandées par le duc de Normandie ; d'autre part, les événements de cette époque, où la guerre était à l'état permanent, maintinrent l'attention de nos princes et de nos magistrats sur notre système défensif.

Après avoir ravagé le Hainaut, le roi de France, vaincu au combat naval de Blankenberg, se retire sur Arras. En revanche, Guillaume II prend le château d'Escaudœuvre, St-Amand, Orchies, Marchiennes, Celles et Landas : une trêve intervient. Peu après, les états de Guillaume, mort sans enfants, passent à sa sœur Marguerite d'Avesnes, femme de l'empereur Louis de Bavière qui, après avoir prêté à Valenciennes, en 1346, le serment accoutumé, laisse la direction des affaires à son fils Guillaume III, incapable de régner. Marguerite est forcée de reprendre les rênes du gouvernement du Hainaut, mais elle meurt bientôt, en 1356. A peine au pouvoir, Guillaume III devient fou et son frère Aubert est nommé régent, jusqu'au moment où la mort du pauvre « insensé » le rend maître de la situation.

Les comtes de la maison de Bavière montrèrent, plus encore que leurs prédécesseurs, une grande sollicitude pour les fortifications de Valenciennes. C'est de 1348 que date l'ordonnance spécifiant que le produit des amendes de justice sera appliqué à la *forteresse*, moyen de plus d'alimenter la caisse des travaux, alors que les échevins se plaignaient des sacrifices qu'on leur imposait tous les jours à cet égard. C'est plus particulièrement sous la régence d'Aubert que l'on vit s'élever, autour de la ville, ces magnifiques morceaux d'architecture militaire qui portent si clairement en eux-mêmes le cachet du XIV<sup>e</sup> siècle.

Nous essaierons de décrire quelques-unes de ces pièces remarquables.

Vu l'importance de sa situation et le point relativement culminant où elle avait été bâtie, au milieu du saillant en demi-cercle de la Couture, à droite de la porte de Bavai et derrière l'église St-Nicolas, la tour qui prit ce nom était probablement l'une des plus anciennes et des plus considérables de l'enceinte, rive-droite. Elle avait dû être construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, puisqu'en 1345 elle ne fut que « raccommodez et le comble carpente (charpenté) et assis. »

(1) On n'a pas oublié que ce roi était français par sa mère Isabelle, fille de Charles-le-Beau, motif pour lequel Edouard crut pouvoir revendiquer la couronne de France.

Ajoutons qu'on fit « aussy aux environs aucunes petites tours... » (1). La tour St-Nicolas devait être la clef de la ville de ce côté. Il s'y trouvait un corps de garde, puisque nos comptes font mention, en 1356, d'un salaire donné à un « machon pour (y) faire un noef atre » (2). Elle servait en outre d'arsenal à la ville (3). Si la tour St-Nicolas et ses satellites ont disparu depuis longtemps (4), tout près de là, la porte Cardon et la Dodenne, encore debouts sous nos yeux, peuvent fournir un échantillon complet des travaux de cette époque.

C'est en 1377, sous la prévôté de Jean Partis, que l'on remplaça la vieille porte de Bauduin par l'imposante construction dont nous allons parler.

La porte Cardon se composait primitivement de deux tours de dimensions moyennes flanquant une arcade ogivale. Elle était fermée par une herse dont les rainures existent encore et défendue, non-seulement par les meurtrières des tours latérales, mais aussi, à la partie supérieure, par plusieurs ouvertures ménagées à la clef de voûte pour le jet de matières ou de projectiles quelconques. Un pont-levis vers l'extérieur et une solide porte vers l'intérieur complétaient sa défense.

Ainsi protégée, et bien qu'un large fossé alimenté par la Rhônelle dût tenir l'ennemi à distance, la porte Cardon se trouvait, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, dans une situation défavorable par sa position à un saillant de l'enceinte et en contre-bas du terrain voisin. Aussi, vers l'époque de la restauration de la tour St-Nicolas, fut-on amené à construire, à l'entrée du pont qui franchissait le fossé, un ouvrage avancé, sorte de châtelet qui a subsisté jusqu'à nous.

Cette espèce de barbacane contenait un passage voûté avec corps de garde de chaque côté. Elle était entourée d'un fossé et munie d'un pont-levis. Le sol du passage étant sensiblement plus élevé que celui de la ville, le pont présentait une montée assez forte qui gagnait, au-delà de la sortie, les pentes méridionales du mamelon de la Couture. Deux escaliers distincts conduisaient aux étages supérieurs, afin d'éviter que, d'un même coup, ils ne vinsent à tomber au pouvoir de l'ennemi. Les dispositions défensives des salles du bas étaient aussi très bien entendues. L'une d'elles contenait une vaste cheminée et une petite porte de sortie pouvant servir de poterne. Toutes deux, comme les escaliers, étaient munies de meurtrières qui permettaient de tirer dans tous les sens. Disons toutefois que, si le plan de ces défenses était sagement conçu, il paraît avoir été exécuté à la hâte. On voit dans les salles intérieures, des voûtes et des revêtements en pierre tendre qui sont traités avec peu de soin et appareillés sans précision. Une impression toute différente résulte de l'examen de la Dodenne, autrement dit de la tour qui, à cent cinquante mètres de la porte Cardon, protège l'entrée des eaux de la Rhônelle. Nous nous trouvons là en présence d'une véritable œuvre d'art qui, en dépit de ses petites dimensions, mérite de fixer l'attention des archéologues.

Expliquons d'abord son nom. La Rhônelle, qui éprouve parfois des crues très

(1) Simon le Boucq. *Annales*, p. 162.

(2) *Comptes des Fortifications* 1356, 1<sup>er</sup> semestre, archives de Valenciennes, série C n° 17.

(3) Lire les intéressants détails que donne à ce sujet M. H. Caffiaux dans *Nicole de Dury* (Mém. Hist. de la Soc. d'Agric. etc. de Valenciennes, Tome I. p. 138).

(4) Voir la 3<sup>e</sup> partie : Siège de 1567.

abondantes, est maintenue dans son lit, avant de pénétrer en ville, par deux digues en pierres. Ces digues, plusieurs fois modifiées depuis, existaient déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, et comme on craignait qu'elles ne livrassent passage aux assaillants qu'elles auraient amenés jusqu'au pied de l'enceinte, on les avait surmontées d'un *dos d'âne* en maçonnerie terminé par un tranchant impraticable. Puis, pour obvier aux dangers de l'inondation, on eut recours à un moyen très ingénieux et très efficace. On campa une grosse tour, juste au-dessus de la rivière, en ouvrant, dans sa partie inférieure, une sorte d'entonnoir terminé par une ouverture de dimensions assez restreintes pour qu'aux jours de grande crue, elle ne laissât entrer en ville qu'une quantité d'eau relativement assez faible pour ne point y causer de dégâts sérieux. La tour s'appuyant ainsi sur ses deux digues en dos d'âne fut tout naturellement désignée sous le nom de Tour du dos d'âne, ou du dosdenne et, par abréviation, *la Dodenne* tout court (1).

Nous venons de voir comment fut réglé, une fois pour toutes, le débit maximum de la Rhônelle, mais il ne semble pas que l'on se soit suffisamment occupé alors de procurer, les jours de crue, une issue convenable à l'excédant des eaux. Aussi voyons-nous, en 1351, une inondation renverser les digues et l'eau pénétrer dans la ville, non par la Dodenne, qui fait bravement son office et résiste à tous les assauts, mais par la porte Cambrisienne peu faite pour supporter de pareils chocs et forcée par cette marée aussi violente qu'imprévue. En 1360, nouveau débordement. Cette fois, la porte Cambrisienne est jetée à terre. Reconstituée en 1365 elle est de nouveau emportée par les eaux ! C'est probablement à partir de cette époque qu'un canal de décharge vint porter remède à une situation aussi défectueuse, et que les digues en dos d'âne furent construites ou améliorées. En 1376 on y travaillait encore et c'est sans doute alors que l'on érigea la tour qui nous est parvenue, moins ses machicoulis et son toit. Son parement extérieur est en grès, sur un tiers de sa hauteur à partir de la base ; le reste est en moëllons, avec une légère bande de briques (remaniement récent) au sommet. L'appareil des grès y est très soigné ; l'arc surbaissé qui la soutient est plein de hardiesse et le galbe heureux de sa base où, sur trois côtés, des surfaces planes viennent couper des parties coniques, en font une des constructions les plus curieuses que garde Valenciennes.

Tandis que ces travaux s'achevaient sur la rive droite de l'Escaut, la rive gauche n'était pas négligée. Dès 1358, on y entreprit à grands frais la construction de cette fameuse porte Tournisienne qui remplaça celle construite à la même place par Bauduin, cette porte de Wiheu « petite et mauvaise que rien ne valloit » (2).

L'architecte de l'édifice fut Jacques Wakenart. C'est lui qui dût en composer le plan ; mais il fut bientôt remplacé, dans la direction des travaux, par Simon de Boulogne qui mourut le 5 août 1360.

Un troisième architecte termina le travail. Nous devons signaler, à propos de l'établissement du projet de porte, une particularité assez bizarre. Les maîtres charpentiers et les maîtres maçons de la ville, furent invités par le Prévôt et les Jurés à examiner les plans et à en établir

(1) M. H. Caffiaux, dont l'érudition est un excellent guide en pareille matière, partage notre avis à ce sujet (voir *le Courrier du Nord* des 8 et 28 janvier 1891).

(2) *Livre des annotations mémoires, etc.* . . . Ms 583 de la Bibliot. publique de Valenciennes par le père de Sainte-Barbe, p. 53.

le devis, et ils reçurent, pour cette étude, un salaire dont les comptes de la ville font mention (1).

En dépit de ces précautions, la dépense dut dépasser les prévisions, car il semble que l'œuvre entière et les fondations en particulier ne se firent pas sans peine. Dix-huit hommes furent employés jour et nuit à épuiser l'eau et il est parlé de « plusieurs povres vallés qui ont « estet navret et froissiet à aidier à piloter le fondement. » (2) Les divers entrepreneurs avaient nom Jacques Lamelin, Jacques Brochon, Jehan de St-Saulve et Pierre Judas. Ils travaillaient sous la direction de deux piqueurs nommés Jehan Malin et Pierre Leclercq. Tous les charrois furent exécutés par la Ville qui avait, dans ce but, fait acquisition de plusieurs attelages. Les travaux durèrent cinq ou six ans ; le gros œuvre fut terminé en 1361 et la construction achevée en 1365.

Alors on put admirer dans son ensemble ce « superbe bastiment » suivant l'expression de Simon le Boucq (3), cette porte, « l'une des plus belles et magnifiques de l'Europe » au dire de d'Outreman (4). En réalité, ces louanges ne sont pas exagérées. Si l'on compare la porte Tournisienne, non pas à un donjon ou à un château-fort, mais aux travaux similaires les plus célèbres élevés à cette époque, c'est-à-dire à la porte de Laon, à Coucy ; à la porte Narbonnaise, à Carcassonne, ou à la porte de Villeneuve à Avignon, on trouve qu'elle peut non-seulement leur être comparée sans désavantage, mais encore leur être préférée.

Elle comprenait un bâtiment rectangulaire traversé par une voûte en ogive flanquée de deux grosses tours défensives à l'extérieur et de deux tourelles à l'intérieur, c'est-à-dire du côté de la ville.

Ce bâtiment principal se composait, au rez-de-chaussée, de deux salles voûtées, une de chaque côté du passage. Huit meurtrières débouchaient sur ce passage et permettaient de tirer de l'intérieur des salles sur les assaillants qui s'y seraient engagés. Aux trois étages supérieurs, l'espace occupé par les deux salles et le passage du rez-de-chaussée ne formait plus qu'une seule pièce de seize mètres de long sur neuf mètres de large. Deux grandes cheminées chauffaient ces vastes pièces largement éclairées du côté opposé à l'ennemi par plusieurs fenêtres ogivales. Les étages étaient desservis par deux escaliers à vis placés dans les deux tourelles de la gorge.

Les deux grosses tours extérieures couvraient entièrement le bâtiment principal et ne laissaient entre elles que les trois mètres nécessaires au passage. Il y avait dans ces tours deux étages voûtés et deux étages sur planchers. Comme moyen de défense, chacune d'elles était munie de huit meurtrières à rez-de-chaussée et d'une ceinture de machicoulis à la partie supérieure. Une arcade ogivale jetée de l'une à l'autre soutenait un poste d'observation où se faisait la manœuvre de la herse et d'où l'on pouvait couvrir de projectiles l'assaillant. Une terrasse crénelée couronnait le dessus du poste et contribuait à la défense de front. Enfin, en avant des tours et dans l'axe de la sortie, s'élevait une barbacane composée de deux petites tours et de deux corps

(1) Comptes de 1358 n° 11, p. 17 v. cité par M. H. Caffiaux dans son *Essai sur l'organisation militaire de la ville de Valenciennes*, 1067-1789. (Mémoires historiques de la Société d'Agriculture de Valenciennes, Tome V. p. 125).

(2) Comptes de 1361, p. 10, cite par le même.

(3) *Histoire de Valenciennes*, Manuscrit précieux de la Bibliothèque de Cambrai.

(4) D'Outreman, p. 248.

de garde. C'est en avant de cette barbacane qu'était fixé le pont-levis ; elle était elle-même réunie à la porte proprement dite par deux murs crénelés. Il fallait donc, pour entrer en ville, d'abord franchir le pont, suivre ensuite un étroit passage qui n'avait pas moins de vingt-trois mètres de long, défiler devant seize meurtrières béantes, sous une herse toute prête à descendre et sous les menaçantes ouvertures percées dans la voûte. Ajoutons qu'une ingénieuse disposition, analogue à celle que nous avons constatée dans le châtelet de la porte Cardon, rendait chaque salle et chaque escalier indépendants, de manière que la défense pût y être prolongée ; qu'un puits, des cheminées et des cabinets de toute nature étaient à la disposition des défenseurs qui pouvaient y soutenir ainsi un véritable siège.

Ce plan si bien conçu avait été admirablement exécuté. Tous les parements extérieurs étaient en grès et appareillés avec le plus grand soin. Les voûtes et leurs nervures, en grès également, avaient, malgré la résistance de la matière, été traitées avec élégance. Dans les deux salles du rez-de-chaussée, deux clefs de voûte sculptées représentaient l'une le lion valenciennois, l'autre l'aigle éployée à deux têtes (1).

Les charpentes en chêne, dont les archives de l'artillerie nous ont conservé le dessin, étaient très bien comprises. Des toits élevés, percés de plusieurs rangs de lucarnes et ornés de girouettes, de crêtes et d'épis en plomb, donnaient à l'ensemble un aspect plein d'élégance et de légèreté.

Rien n'avait donc été épargné pour ce travail ; aussi ne sommes-nous pas surpris de voir la Ville faire appel aux caisses bien remplies de ses laborieux enfants et contracter deux emprunts pour faire face à la dépense. Elle obtint de la sorte, une première fois, en 1360, 4617 livres tournois et, en 1361, une autre somme de 900 livres.

Là ne se bornèrent pas les travaux aux fortifications de la rive gauche. C'est à cette même date qu'il faut faire remonter la construction de la tour Périlleuse qui, selon toute vraisemblance, vint meubler avantageusement le saillant défectueux de l'enceinte de Bauduin (2).

L'origine de cette dénomination de Périlleuse est assez difficile à établir. Peut-être ce nom a-t-il été tiré de la position même de cette tour qui, placée à un saillant général, à égale distance de la porte Poterne et de la porte Tournisienne, se trouvait, plus qu'une autre, exposée aux attaques de l'ennemi ? D'autre part, deux corbeaux en grès, placés juste dans l'axe et à hauteur du premier étage de la tour, paraissent avoir été destinés à soutenir une charpente qui était peut-être celle d'une passerelle en bois. Sur l'une de nos planches, on distingue la position de ces deux corbeaux. Ces passerelles légères trouvaient leur emploi quand on ne voulait pas ouvrir les portes, ainsi qu'on le voit au château de Pierrefonds et ailleurs. Mais un passage semblable est toujours *périlleux* à franchir et la tour peut avoir tiré son nom de cette circonstance.

Seul le rez-de-chaussée de l'édifice nous est parvenu intact. Nous y retrouvons les remarquables qualités de conception et d'exécution que nous avons déjà signalées à la porte

(1) « Une remarque curieuse sur cet emblème : suivant l'opinion qui a prévalu jusqu'ici, l'aigle éployée à deux têtes ne remontait pas au-delà du règne de Sigismond, qui monta sur le trône en 1410 ; on doit désormais faire remonter cette apparition un demi-siècle plus tôt, puisque la porte Tournisienne date de 1358. » (G. Guillaume. *La Porte Tournisienne à Valenciennes*, p. 7.)

(2) Voir page 34.

Tournisienne. Le plan présente cette particularité que la tour, pour sa partie gauche au moins, n'est pas engagée dans la muraille d'enceinte suivant l'usage, mais qu'elle s'avance vers le fossé de toute son épaisseur. L'escalier n'était pas pris non plus dans le massif du mur ; une petite tourelle accolée à la face postérieure gauche donnait accès aux divers étages. L'entrée de la tour se faisait par le terre-plein ou promenoir du mur d'enceinte, de sorte que l'on devait descendre pour arriver à la salle du rez-de-chaussée. L'extrémité inférieure de l'escalier à vis, qui a été conservé, débouche dans un couloir étroit qui conduit lui-même à un escalier de cinq marches menant à la salle inférieure. Cette salle était ronde et couverte par quatre voûtes d'arête laissant à la clef une ouverture annulaire de communication avec les étages supérieurs. Les murailles n'ont pas moins de 2<sup>m</sup>30 d'épaisseur et sont percées de cinq meurtrières longues et étroites. Un petit réduit, convenablement aéré, contient une fosse d'aisance. Il n'y a pas de cheminée dans cette salle et cette particularité jointe aux précautions qu'on semble avoir pris pour en défendre l'accès du côté de la ville, comme aussi à la présence de gonds solides à toutes les ouvertures, peut faire supposer qu'on se trouve en présence d'un cachot, plutôt que d'un corps de garde. L'intérieur, comme l'extérieur de la tour, est revêtu en grès savamment appareillés. Le plafond du couloir est surtout à signaler : il est fait de larges pierres formant linteaux et soutenues par une suite de consoles d'un beau travail. Les pénétrations des meurtrières dans les surfaces cylindriques de la salle dénotent l'intervention d'ouvriers très habiles.

Ainsi donc, dans l'espace d'une quarantaine d'années, de 1340 à 1380, une grande partie de l'enceinte de Valenciennes paraît avoir été presque entièrement refaite. Si l'on songe que, vers le même temps, les ponts de la ville, primitivement en bois et détruits par de fréquentes inondations, avaient été reconstruits en pierre et une partie des chaussées réparées ; qu'en même temps plusieurs églises et un grand nombre de couvents s'élevaient à l'intérieur de la ville, on peut se faire une idée de l'activité qui devait régner à Valenciennes, pendant cette période de son histoire.

D'autres constructions, non moins curieuses que celles que nous venons de décrire, furent élevées vers le même temps pour disparaître sans laisser de traces : telles furent les tours que l'on bâtit en 1345, sur la muraille, entre la porte de Mons et l'Escaut. Une autre tour, près et à droite de la porte Notre-Dame, fut érigée en 1378. On fit encore de grandes réparations aux murailles de Bauduin, notamment entre la porte d'eau de Poterne et la porte de Mons. En 1339, les deux tours de la porte d'eau de Poterne furent rempiétées en grès ; St-Gilles et Vaucelles, complètement terminées en 1355, continuèrent, pendant près de deux siècles, à dresser leur fière silhouette devant le Château-le-Comte démembré. Les portes d'Anzin (la vieille), Notre-Dame et Cambrisienne semblent avoir subi d'importants perfectionnements. Enfin, la porte Poterne fut ouverte en 1377 (1), à gauche de la porte d'eau et remplaça l'une des deux tours restaurées en 1339.

Nous ne pouvons, dans ce trop court résumé de l'histoire des fortifications de Valenciennes, dresser l'inventaire complet de tous les travaux qui y furent exécutés au XIV<sup>e</sup> siècle.

(1) « Pour y passer les gens de pied et à cheval, sans que les chariots y puissent passer. » (Doudelet. Voir p. 34, note 4.)

Nous nous bornerons, pour finir ce chapitre, à donner quelques détails sur le mode de construction et les matériaux employés à cette époque.

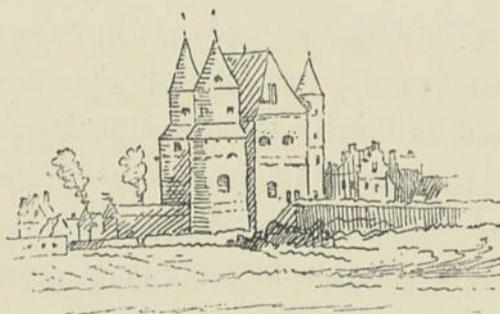
On utilisait pour le parement extérieur des murailles, un grès argilo-calcaire qu'on trouvait par gros blocs et presque à fleur de terre, au mont Houy, à Famars et à Anzin. Durci à l'air, ce grès formait un revêtement indestructible et d'un aspect très agréable à l'œil, le grain de la pierre se trouvant plus ou moins coloré par l'argile, et variant du blanc cru au jaune foncé. A l'abri de ce revêtement, on employait, dans l'intérieur des murs, un autre produit du pays connu sous le nom de *cailloux cornus*. Ces concrétions calcaires ou rognons de silex, noyés dans un excellent mortier, donnaient un blocage très résistant que l'on a retrouvé très pur et exempt de matières étrangères telles que morceaux de briques, de tuiles ou autres matériaux de démolition, lorsqu'on a rasé, en 1886, les débris de la vieille porte Tournisienne.

Les toits des tours étaient couverts en tuiles, ainsi que nous le montrent plusieurs extraits des comptes de la ville (1). La couleur de ces tuiles devait, bien mieux que celle de l'ardoise, égayer la teinte monotone des constructions en grès ; il est même probable que, selon l'usage, on la rehaussait encore par des crêtes et des épis en faïence émaillée.

On se plaît à s'imaginer l'aspect élégant et formidable, artistique et brutal tout ensemble, que Valenciennes devait présenter à cette belle époque où l'architecture militaire du Moyen-Age, perfectionnée par toutes les ressources du goût et l'expérience de plusieurs siècles, semblait devoir durer à tout jamais, alors qu'elle était à la veille d'une ruine irrémédiable.

(1) « A Jehan Cresson, couvreur de thieulle p. se taske de retenir la couverture de thieulle les tours, les portes, les maisons et « édifices de la ville. » Comptes de 1361 C. 15.

« A Huart le borgne, couvreur de thieulle p. se taske de retenir de couverture de thieulle les halles... et les portes de la ville. » 1353 1<sup>er</sup> trimestre C. 16.





## CHAPITRE XV

### VALENCIENNES SOUS LA MAISON DE BOURGOGNE SIÈGE DE 1477. — LES BOULEVARDS ANNEXION DE L'ANCIEN CHATEAU-LE-COMTE A LA VILLE

**J**ACQUELINE, fille de Guillaume IV de Bavière, avait succédé à son père en 1417. Son premier mari, Jean, le Dauphin de France, étant mort, elle épousa Jean de Brabant qu'elle abandonna bientôt pour fuir en Angleterre et y épouser le duc de Gloucester. Protestant contre l'irrégularité de ce troisième mariage, Jean de Brabant et Philippe-le-Bon duc de Bourgogne, déclarent la guerre à Jacqueline qu'ils assiègent dans Mons. La princesse est livrée par les Montois à Philippe-le-Bon, son héritier présomptif, qui s'assure par provision du Comté de Hainaut et de Valenciennes et donne des lettres à cet égard, en juillet 1427.

Jacqueline étant morte en 1436, sans laisser d'enfants, le duc de Bourgogne est reconnu, l'année suivante, comme comte de Hainaut et de Valenciennes.

La sympathie des Valenciennois lui est bientôt acquise. Aussi, en 1452, profite-t-il de leurs bonnes dispositions pour leur emprunter des soldats et des canons, au moment où il va combattre les Gantois révoltés (1).

Charles-le-Téméraire succède à son père en 1467. On connaît son histoire et sa mort au siège de Nancy, en 1477.

Au moyen des postes qu'il avait instituées, Louis XI apprit promptement la fin tragique de son irréconciliable ennemi. Au lieu de prendre sous sa protection la jeune princesse Marie,

(1) Ce n'était pas la première fois (et ce ne devait pas être la dernière) que nos opulents ancêtres rendaient un pareil service à leur Comte. Valenciennes possédait alors une fonderie dont les canons, mis gracieusement au service du souverain, firent merveille sur plus d'un champ de bataille.

l'unique héritière de Charles et, de plus, sa « très chère » filleule, il expédie dans les principales villes des négociateurs habiles et fond en même temps, avec des troupes nombreuses, sur l'Artois et le Hainaut.

Le 8 avril, quatre mille cavaliers, commandés par le comte de Dammartin, partent de Solesmes et poussent une pointe sur Valenciennes. A peine sont-ils signalés que nobles, bourgeois et manans, tout ce qui porte une arme, font une sortie pour les culbuter. Les Français tournent bride et rentrent à Solesmes. Deux jours après, les Valenciennois « fort animés sur les Français, « levèrent estendars et guidons pour les combattre. Ils amassèrent piquenaires, archers, « arbalestriers, colverines et mousquetaires et se mirent de deux à trois mille combattans . . . . « vers Solesme pour les deffaire ; mais les Français, sachant leur venue, se deslogèrent » (1).

Cependant les opérations se rapprochent de Valenciennes. Louis XI assiège Bouchain, où son page est tué à ses côtés par un boulet. Il envoie tâter Condé dont les cent hommes de garnison, usant d'un ingénieux stratagème, montent sur leurs murailles et profèrent à tue-tête le nom magique de : *Valenciennes, Valenciennes!* Croyant avoir nos redoutables milices sur le dos, les Français s'enfuient précipitamment. Le 12 mai, Landrecies est prise. Neuf jours après, les Français assiègent le Quesnoy devant lequel le roi arrive à son tour le 23, pour en ordonner l'assaut. La ville est emportée ; Avesnes subit le même sort. Malgré cela, Louis ne semble pas vouloir s'arrêter encore. Affolée, Marie de Bourgogne se jette dans les bras de l'Allemagne et, quelques mois plus tard, elle épouse Maximilien d'Autriche. C'est ainsi que la Bourgogne, cette maison française qui, au xv<sup>e</sup> siècle, possédait toutes les provinces de la Belgique actuelle (à l'exception de l'Evêché de Liège) passa entre les mains de la maison d'Autriche, fait historique dont la France ressentit par la suite les cruelles conséquences.

Dès que Louis XI sut qu'il était question de mariage entre Marie et Maximilien, il entra dans une grande colère et annonça qu'il allait prendre St-Omer, Aire, Lille, Douai et Valenciennes : bientôt il arriva devant les murs de cette dernière ville.

Lorsqu'après la mort du Téméraire le roi de France eût ouvert les hostilités, Valenciennes s'était hâtée d'augmenter sa garnison et de se mettre en état de défense. D'Outreman rapporte que le Magistrat fit venir cent-cinquante arquebusiers d'Allemagne et deux cents autres de Malines. On ordonna aux habitants des faubourgs de démolir leurs maisons, besogne qui fut exécutée d'office pour ceux qui se montrèrent récalcitrants à cette judicieuse mesure.

Enfin, on travailla sans relâche aux fortifications. Pour se procurer le plus de ressources possible, on créa des taxes extraordinaires et l'on imposa des gens qui d'habitude ne payaient pas d'impôts : « toute personne degle (d'église) noble et aultres (furent) taxés pour la fortification « de la ville de furnir quelq. soês (sommés) de deniers par sepme (semaine) » (2).

D'Outreman nous donne le détail des travaux que les Valenciennois entreprirent alors. Ils « enterrerent la Poterne et la porte de Beuil environ les Pasques de l'an MCCCCLXXVII et aux « festes de Pentecoste ils firent un blocus, ou boulevard de terre devant la porte Cambrisienne, « enfermerent les moulins d'Anzaing dans la ville. . . . » (3).

(1) Vinchant. *Annales du Hainaut*, Tome IV p. 403.

(2) *Résolutions*. 1477. Tome II. p. 5 v.

(3) *Histoire de Valenciennes*. p. 182.

Boucher la porte Poterne était tout indiqué, cet endroit de nos fortifications n'étant pas déjà très sûr à cause du voisinage de la porte d'eau. Quant à la porte de Breuil ou de Bruai, son peu d'éloignement de la porte Tournisienne la rendait inutile.

Qu'était-ce que ce *blocus* ou *boulevard de terre* dont parle d'Outreman ? Cet ouvrage fut-il inventé de prime-saut, parce que Louis XI approchait ? Était-ce le produit ingénieux et spontané d'un Valenciennois dont le cerveau surexcité par les événements aurait trouvé une nouvelle formule de fortification ? Non : la vogue était alors aux boulevards en terre. Voici les raisons pour lesquelles ils étaient devenus nécessaires : les premiers boulets que lancèrent les canons étaient en pierre ; dangereux contre le personnel, ces projectiles ne faisaient pas grand mal aux solides gresseries de la fortification du Moyen-Age : on ne s'étonne pas de la facile bravade des habitants de Hennebon qui, en 1343, essayaient avec leurs chaperons la poussière que les projectiles de Charles de Blois, en s'écrasant, laissaient sur leurs murailles (1).

On riait de ces nouveaux engins et, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'on continuait, à Valenciennes et ailleurs, de construire des fortifications semblables à celles de l'époque féodale.

Cependant, de plus en plus employée dans les sièges à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'artillerie à feu gagnait tous les jours en efficacité. Si le canon ne renversait pas encore les murailles, il s'attaquait aux parties faibles telles que les portes, les créneaux, les machicoulis, les hourdages, qu'il écrasait pour annihiler la défense. Impatients d'arriver à un résultat plus décisif, les artilleurs amélioraient sans cesse la fabrication des canons dont, croyant bien faire, ils exagéraient les dimensions, dans le but d'augmenter la grosseur et, par suite, le poids du projectile (2).

Bientôt l'engin méprisé devenant redoutable, les villes fortes cherchèrent à se mettre à l'abri de ses effets destructeurs ; elles se hâtèrent de construire en avant (quelquefois en arrière) ou sur le côté des points faibles, tels que les portes et les saillants, de forts massifs en terre « avec revêtement de bois ou de pierre sèche » (3), afin d'empêcher les boulets d'atteindre les organes délicats de la défense. A ces lourdes masses, l'on donna, dans notre pays, le nom de *bolwerk* (gros ouvrage), dont les Français ont fait *boluer* ou *boulevert*, les Italiens *boluardo*, origines du mot moderne *boulevard* ou *boulevart*.

Il est assez difficile de retrouver l'époque exacte à laquelle on construisit les premiers boulevards. Dès 1371, Duguesclin trouva les portes de Chatellerault défendues par des terrés. Mais ce n'est guère qu'au commencement du XV<sup>e</sup> siècle que l'usage de ces massifs se généralisa (4).

Il est probable que Valenciennes ne resta pas en arrière des villes voisines. D'après

(1) H. Wauwermans, Lieutenant-Colonel du Génie belge (depuis Général). *L'architecture militaire flamande et italienne au XVI<sup>e</sup> siècle*. (Revue militaire belge, 3<sup>e</sup> année, Tome I, p. 143.)

(2) Dans un article des comptes de Valenciennes pour l'année 1377 (f<sup>o</sup> 22 v.) il est question d'un « grand trebus qui jette une pierre de 167 livres de pesant », ce qui représente le poids respectable de quatre-vingts kilogrammes environ.

Pressentant l'avenir des nouveaux engins et désireuses d'en tirer le plus grand parti possible, un grand nombre de villes organisaient alors des confréries de bombardeurs ou joueurs de trébus. Valenciennes entra la première dans cette voie. On possède l'acte authentique qui, le 30 novembre 1382, fonda une valeureuse corporation de canonnières dont les services ne se comptent plus et qui, à travers des fortunes diverses, subsista jusqu'au démantèlement.

(3) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'Architecture*, Tome II, p. 175.

(4) En 1407, Bruxelles, Louvain, Namur, etc... possédaient ou construisaient des boulevards (*Revue militaire belge*, 1<sup>re</sup> année, Tome IV, p. 17).

Doudelet, on peut croire que la porte Cambrisienne, transportée en 1444 à quelques mètres en avant de la position qu'elle occupa à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, fut immédiatement couverte par un boulevard. En fouillant les bibliothèques, peut-être découvririons-nous des renseignements précis à cet égard. Mais il n'est pas besoin de creuser le sujet aussi profondément pour trouver très naturelle la résolution que prit le Conseil de la ville, le 6 juillet 1475 « de faire les boluerts « des portes Cambrisienne et Cardon » (1). L'état de guerre presque permanent dans lequel Français et Bourguignons vivaient alors, forçait nos magistrats à se prémunir contre une invasion probable de leurs voisins du midi. Vraisemblablement ces deux boulevards n'étaient pas terminés lorsque Louis XI arriva dans nos environs, puisque tous nos annalistes rapportent que ce « fort et puissant bolevart, ce blocus ou bolevart en terre » fut construit à la porte Cambrisienne en 1477, *lorsque le roi de France, maître du Quesnoy, menaçait d'assiéger Valenciennes.*

Quoi qu'il en soit, c'est bien à cette époque que les boulevards ont été faits et c'est là une date qu'il nous faut retenir.

L'invasion du Hainaut par Louis XI eut pour autre conséquence remarquable de provoquer le développement des fortifications de la ville sur la rive gauche de l'Escaut. Lorsqu'il parle de la porte d'Anzin, Doudelet dit qu'elle fut transférée en 1477 à l'endroit où il l'a vue et où elle est encore de nos jours. Doudelet peut bien avoir raison, mais un bâtiment de cette importance ne s'édifie pas en quelques instants. Si la porte n'avait été commencée d'avance, il eût fallu que les Valenciennes allassent vite en besogne pour être prêts à la venue du roi de France. D'ailleurs, il n'y avait pas que la porte à changer de place : il fallait enclore non seulement, comme le dit d'Outreman, les Moulins-le-Comte, mais tout le terrain autrefois couvert par l'antique château féodal. Or, il devait subsister des restes importants de cette forteresse. Lorsque Simon le Boucq nous dit qu'après le victorieux assaut que les Valenciennes lui livrèrent en 1292, le château fut *entièrement démoli*, notre prévôt doit exagérer. Il suffisait de raser ce qui constituait un danger pour la ville, c'est-à-dire tout le front intérieur et peut-être quelques rares tours ou parties de courtines des fronts Nord et Sud. Peut-être n'était-il pas indifférent de conserver certaines portions du château dont l'emploi, comme ouvrages avancés, pouvait présenter des avantages en temps de guerre : tel était le cas pour sa porte extérieure dite porte d'Anzin.

Il ne semble pas que la muraille Nord-Ouest ait jamais été complètement détruite, puisqu'en 1356, dans le but de faire passer une partie des eaux de l'Escaut par les fossés extérieurs du château et les empêcher d'entrer dans son fossé Nord, les Valenciennes construisent un batardeau qui devint dès lors le trait-d'union entre l'extrémité Nord-Est du front extérieur du château et le bout Sud-Est de l'enceinte de la ville, où soixante-quatre ans auparavant l'on avait improvisé la tour de Vaucelles (2).

(1) *Résolutions*, Tome II, f<sup>o</sup> 4.

(2) « ... un dos dasne de pierre entre les fosses dou castiel Mons et les fosses de la ville vs (vers) le tour de Vauchielles » (Arch. municipales 1356 c. 8, p. 40).

Ici encore, en 1891, les travaux de creusement du canal de décharge sont venus à point pour faciliter nos recherches : on a retrouvé la base de ce dos-d'âne ou batardeau dans le prolongement Sud-Ouest du retranchement intérieur n<sup>o</sup> 85 du bastion Ferrand et en travers du fossé 10-16. Nous ferons remarquer que cet article des comptes de 1356 corrobore singulièrement notre opinion relativement à l'emplacement de la tour de Vaucelles (voir chapitre XIII).

Un peu plus tard, à l'époque des grandes compagnies et surtout après la mort du seigneur d'Enghien survenue en 1364, nous voyons nos bourgeois faire le guet aux portes, aux tours et *au château* que l'on fortifie, c'est-à-dire que l'on ferme au moyen de terrassements et de palissades (1).

Les comptes de la ville de 1377 relatent des ouvrages « de fosserie faite . . . . derrière le « Castiel Mons-le-Comte p (pour) donner eawe et abruver les fosses de la ville q. (qui) sont entre « ledit castiel et le fausse Postierne » (2).

Ces mêmes comptes fourmillent de renseignements relatifs à des retenues d'eau faites au pont des Moulins-le-Comte et au pont de derrière le Château-le-Comte. Cette épineuse question des eaux était assez grave pour que, d'un *commun accord*, la Ville et le comte cherchassent à la résoudre au mieux des intérêts généraux. D'ailleurs, ses princes devaient sentir que la ville absorberait tôt ou tard le château, ce à quoi ils semblent ne s'être plus jamais opposés depuis la clause des quarante sous (3).

Aussi l'Entre-deux-ponts d'Anzin, c'est-à-dire l'espace compris entre le vieil Escaut et le canal de navigation actuel, devint-il peu à peu une annexe de la ville et se couvrit-il d'habitations. Valenciennes avait atteint le maximum de sa superficie.

Si l'on peut adopter l'année 1477 comme date très approximative de la construction de la nouvelle porte d'Anzin, il est difficile de dire de quelle époque est la tour que l'on voit à droite de cette porte, lorsqu'on passe sur le chemin de halage du canal de navigation. Peut-être est-elle un reste du Château-le-Comte et fait-elle le pendant de la tour avec échauguette. Mais elle peut très bien aussi dater du xv<sup>e</sup> siècle. On construisait encore des tours en ce temps-là : le château de Dijon, que Louis XI allait seulement bâtir en 1478, le prouve surabondamment. L'un des côtés de cette curieuse forteresse présentait même, avec les abords extérieurs de notre porte d'Anzin, une grande analogie en ce sens que sa porte était couverte par un gros ouvrage semi-circulaire qui ressemblait beaucoup au pâté n<sup>o</sup> 12 qui, lui-même, couvre notre porte d'Anzin.

D'aucuns prétendent que ce pâté est un reste du Château-le-Comte. Nous ne le pensons pas. Sa construction prouve qu'il est beaucoup plus récent. C'est là bien plutôt un de ces ouvrages de transition entre le Moyen-Age et la Renaissance, une de ces barbicanes épaisses, moitié tour, moitié boulevard en maçonnerie, avec large terrasse découverte au lieu d'étage. Pour nous, la porte et le pâté sont le complément indispensable l'un de l'autre. En effet, la destination du dernier est évidente : placé à l'immense saillant formé par l'intersection du front Notre-Dame et de l'enceinte rive gauche, en quelque sorte prolongés jusqu'à la porte d'Anzin, le pâté avait pour mission de couvrir la porte et de présenter aux hauteurs dangereuses de la rive gauche de la vallée, les énormes murs (4) de sa partie arrondie, bouclier passif mais invulnérable.

Cet ouvrage jouera plus tard un rôle curieux dans un des épisodes les plus poignants de notre histoire militaire : c'est dire que nous reviendrons sur quelques-uns des détails de son intérieur.

(1) Lire, pour plus de renseignements, l'excellente étude de M. H. Caffiaux, sur *Nicole de Dury*, p. 181.

(2) Comptes de la ville, 1377, f<sup>o</sup> 13 v.

(3) Voir chapitre XIII.

(4) Ces murs avaient jusqu'à huit mètres et demi d'épaisseur à l'arrondissement ; six mètres sur les côtés.

Dès qu'il fut évident que le roi de France assiégerait Valenciennes, le Magistrat prit toutes les dispositions nécessaires pour assurer le service des milices bourgeoises et même des paysans des environs réfugiés dans la ville. Dans son remarquable *Essai sur l'organisation militaire de la ville de Valenciennes*, M. H. Caffiaux donne des détails très intéressants sur ce qui fut arrêté en conseil pour le cas d'alarme. On fixa le lieu de rassemblement des troupes, ainsi que leur poste de combat. On fit préparer des chaînes que l'on devait tendre à tous les coins de rue, dans le cas où l'ennemi, après avoir forcé l'enceinte, se répandrait dans la ville. On songea même à utiliser les « dix-sept cents filles d'amoureuse vie » que renfermait alors Valenciennes ; elles reçurent l'ordre de se porter à un signal donné, à la place du Neuf-Bourg, pour y prendre des pierres et les porter aux défenseurs en cas d'assaut. « Il y a là de quoi donner à croire » écrit M. H. Caffiaux « que, pour le cas où une résistance désespérée aux remparts ne pourrait « triompher de l'assaillant, la cité, comme plus tard Saragosse, prenait ses mesures afin de « disputer le terrain rue par rue et maison par maison, et que des barricades viendraient encore « en aide aux chaînes des rues pour la défense des quartiers envahis ».

Enfin Louis XI envoie son héraut sommer la ville. A ses injonctions outrecuidantes, nos bourgeois répondent fièrement qu'ils ont juré de n'abandonner jamais leur princesse et de tenir « jusques à manger chiens et chevaux » (1).

C'est à grand peine que l'envoyé du roi de France peut entrer une seconde fois dans la ville. Pendant qu'il parlemente en pure perte, le peuple déchiquète la peau de son cheval qu'il couvre de sanglantes croix de St-André ou croix de Bourgogne. Héraut et cheval sont renvoyés à leur maître au milieu des huées. Louis frémit de rage. Il comprend qu'il ne peut rien contre une ville aussi résolue. D'ailleurs son artillerie serait probablement insuffisante pour en éventrer les murailles (2). Et pourtant il faut punir ces orgueilleux bourgeois : on les affamera. Une véritable armée de faucheurs coupe les blés verts « à trois lieues de pays à l'environ de Valenciennes » (3). C'est pendant cette cruelle opération qu'une série d'escarmouches, voire de véritables combats, s'engage entre la garnison et les troupes de protection des faucheurs.

Les assiégeants s'établissent à St-Saulve, mais le sire de Maingoval, à la tête des Valenciennois, va les culbuter et les force à battre en retraite ; ils se retirent sur St-Ghislain en brûlant tout sur leur passage. De leur côté, nos milices prennent St-Amand et la campagne est terminée.

En résumé, les horreurs d'un siège en règle furent épargnées à Valenciennes, grâce à la ferme attitude de ses enfants, grâce aussi aux excellentes dispositions qu'ils avaient prises et au courage qu'ils montrèrent chaque fois qu'ils en vinrent aux mains avec leurs ennemis.

L'année suivante (1478), la garnison du Quesnoy tente une entreprise sur Crespin ; elle est battue par les troupes valenciennes qui lui font essuyer des pertes sérieuses.

L'archiduc Maximilien vient camper à St-Saulve avec une forte armée, afin d'empêcher

(1) D'Outreman, p. 182.

(2 et 3) Louis XI n'avait pas encore, à cette époque, la redoutable artillerie de siège à boulets de fer dont les frères Bureau allaient bientôt le pourvoir. Ses canons ne lançaient encore que des boulets de pierre et si, après le siège du Quesnoy, « l'on trouva « de compte fait, le siège fini, neuf cents pierres de *gros engins* » dans la ville, il n'en est pas moins vrai que les murailles d'Avesnes, faites « de dures pierres », ne furent en rien endommagées par ses canons qui « estoient trop petits. » (*Annales du Hainaut*, Tome IV, p. 406 et 412).

les Français de recommencer leurs dévastations de l'année précédente. Précaution inutile : craignant d'être attaqué du côté des Pyrénées par le roi d'Aragon, Louis XI retire ses troupes du Hainaut. Le 11 juillet, la paix est conclue. Le Cambrésis et l'Artois restent à la France. Valenciennes était désormais en première ligne contre ce pays qui plus tard, grâce à Louis XIV devait devenir le sien — position périlleuse, source de bien des sacrifices et de bien des souffrances, mais aussi d'une partie de la gloire militaire dont elle rayonne encore de nos jours.

En 1482, Marie de Bourgogne meurt des suites d'une chute de cheval. Quatorze ans plus tard, son fils, l'archiduc Philippe-le-Beau, prête serment comme comte de Valenciennes, puis épouse Jeanne d'Aragon, fille du roi de Castille. Celui-ci meurt en 1502, sans autre enfant que Jeanne. Philippe hérite alors de son beau-père ; son fils, né à Gand le 24 février 1500, sera cet illustre Charles-Quint qui, par suite de toutes ces circonstances, réunira sur sa tête par droit de naissance, les couronnes de roi d'Espagne, de duc de Bourgogne, de comte de Hainaut, etc., et, par droit d'élection, la couronne impériale. C'est à titre de comte de Hainaut qu'il comptera au nombre des souverains de Valenciennes et exercera une influence prépondérante sur les événements qui se passeront dans la ville pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et sur la transformation de ses fortifications, à cette brillante époque que l'on connaît sous le nom lumineux de Renaissance.





TROISIÈME PARTIE

---

DE CHARLES-QUINT A VAUBAN





## CHAPITRE XVI

### RENAISSANCE DE LA FORTIFICATION

**L'**UN des faits les plus curieux de la Renaissance est l'admirable essor, qu'à l'exemple des autres branches de l'activité humaine, l'art de fortifier prit en Italie, dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Est-ce à dire que cette renaissance de la fortification, soit une conséquence directe de la grande floraison d'idées dont l'éclat illumina tout ce siècle ? La thèse serait soutenable. Toutefois, la vraie cause des progrès qui se manifestèrent alors dans l'art défensif, réside il faut le reconnaître, dans les perfectionnements incessants qu'avaient subis, depuis leur adoption, la construction des canons et la fabrication de la poudre. Un évènement militaire d'une importance capitale allait donner aux Italiens, l'occasion d'appliquer leurs talents si variés, à la reconstitution de leurs places fortes pulvérisées par le canon français.

Lorsqu'il franchit les Alpes, en 1494, pour entreprendre la campagne d'Italie, Charles VIII trainait à sa suite, précieux héritage de son père, la plus formidable artillerie que l'on eût attelée jusqu'alors. La terreur seule qu'inspirait la vue de ses lourdes bouches à feu, permit au fils de Louis XI de poursuivre, jusqu'au fond de la Péninsule, sa marche triomphale. Les châteaux de Naples s'écroulèrent sous ses boulets de fer, gros « à peu près « comme la tête d'un homme » (1). Les campagnes suivantes ne firent qu'augmenter le discrédit dans lequel les vieilles fortifications venaient de tomber. L'expérience était décisive : tout était à refaire dans l'art de construire les forteresses.

Le nouveau système ne remplaça pas l'ancien, de toutes pièces, ni du jour au lendemain. Cependant la période de transformation fut relativement courte, puisqu'elle ne dura que trente ans environ. Hâtons-nous d'ajouter que cette transformation, surtout au début, consista bien plutôt en un agencement plus judicieux et plus rationnel des anciens moyens, qu'en un changement radical dans le choix des matériaux, ou dans la disposition des organes fondamentaux de la fortification.

(1) Paolo Giovio, historien italien cité par le colonel Hardy de Périni, *Les batailles d'autrefois*, tome II, p. 104.

Nombre d'années avant 1494, on avait pensé à utiliser la terre, pour protéger les vieilles enceintes contre les ravages du boulet. Nous avons vu élever à Valenciennes, de 1475 à 1477, des *bolwercks* ou boulevards à escarpes de terre, en avant des portes Cambrisienne et Cardon (1).

Nous connaissons aussi ces épais massifs communément appelés *terrées* (2) ou remparts, dont on renforçait le côté intérieur de nos murailles, dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Voilà ce que l'on avait fait pour améliorer l'obstacle passif. Afin d'assurer la défense éloignée, l'on avait établi pendant la même période, sur les terrées et les boulevards, de véritables batteries sur planchers ou plates-formes (3), munies d'embrasures couvertes ou découvertes, qui se fermaient au moyen de portières et que l'on appelait canonnières (4).

L'impossibilité de compter plus longtemps sur l'efficacité des machicoulis (5) que les boulets de pierre réduisaient déjà si facilement en miettes (6), avait depuis longtemps compromis, pour ne pas dire annihilé la défense rapprochée.

Pour remplacer les machicoulis, on avait ménagé dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, à certains endroits des murailles, et surtout dans les tours, des meurtrières dont l'ouverture ressemblait extérieurement à la coupe verticale d'une bouteille au long col, par lesquelles on tirait dans les fossés, avec des armes à feu de petit calibre (7). On avait même, au xv<sup>e</sup> siècle, percé dans les flancs des vieilles tours, des canonnières qu'au premier abord on s'étonne de trouver dans des ouvrages aussi anciens, parce qu'on ne réfléchit pas qu'elles sont un remaniement postérieur à la construction des tours mêmes. Les veuglaires qui armaient l'intérieur et tout particulièrement les flancs des tours (8), tiraient en rasant les murailles et défendaient l'approche de leur pied. Mais quel piètre effet devaient produire, sur des colonnes d'assaut intrépidement conduites, ces grossiers engins dont le nombre était limité, le tir lent, capricieux et incertain ? L'on remédia bien à l'insuffisance de cette installation, en construisant, dans le fond des fossés, des *moineaux* (9) en bois, en maçonnerie ou en fer, sortes de coffres dans lesquels on mettait

(1) Voir p. 57 et 58.

(2) Voir p. 57. — Nos comptes font souvent mention d'ouvrages de ce genre, exemple : « A Anssiel le pesqueur et à sen « compaignon... soyer (scier) estoffez pillos (palis) pour suir (servir) a retenir les téees (terrées) de le ville cont et par deriere le « maison de Saint-Sauve émps (auprès de) Saint-Nicolay. » *Comptes des Fortifications*, 1451-1452, D. I. 4, f<sup>o</sup> 19. — Ces terrées soutenues du côté de la ville, par des palissades ou des murs, encombrèrent ou même comblèrent tout à fait certains tronçons de la rue militaire qui, au Moyen-Age, bordait vraisemblablement le côté intérieur de notre enceinte. Plus tard cet inconvénient ne fit que s'aggraver par suite de remaniements du corps de place, de tolérances ou d'octrois divers qui, *toujours*, durent être faits à titre *précaire*. C'est pour cette raison qu'en certains points du pourtour de la ville, les maisons étaient adossées au rempart lors du démantèlement.

(3) «..... Troncener bos pour faire pillos a retenir quiettes ablos pour les canons assir sur les terrées de le ville..... » *Comptes des Fortifications*, 1451-1452, D. I. 4, f<sup>o</sup> 34 v

(4) « A pierrart busiel pour..... faire barbacanes phenestres et tappeculs (portières) de cānonnières entre le tour Saint-Nicolay et « le porte Montoise.... » *Idem*, f<sup>o</sup> 19 v..

(5) Voir p. 35.

(6) Voir p. 57.

(7) Voir p. 37. — Consulter nos planches : 1<sup>o</sup> *Porte d'eau dite de Poterne* ; 2<sup>o</sup> *Fossé du corps de place* 43-49 (flanc droit de la tour de la Rhônelle) ; 3<sup>o</sup> *Tour et déversoir de la Rhônelle* (partie antérieure de la tour) ; 4<sup>o</sup> *Tour avec échauguette*.

(8) Les restes de l'ancienne tour Saint-Nicolas que la démolition de la courtine 35-41 a momentanément rendus à la lumière, en donnent une preuve indiscutable (voir les planches). D'autre part, on trouve dans les *Comptes des Fortifications*, de nombreuses mentions d'ouvertures de ce genre pratiquées dans les murs de nos vieilles tours : «..... A Gillart le peletier placqueur pour v jours « et j gnt. demy faire mortier dargille et estendre sur les planquiers de le dite tour de Vaucelles adfin q. les ordures ne queyst sur « les veuglaires (bouches à feu de petites dimensions) et osties de canons estans en led. tour a iiij. s. vj. d. pô. jour : xxv. s. vj. d. ». (1451-1452, D. I. 4, f<sup>o</sup> 29 v.).

(9) Nous verrons commencer, en 1547, le bastion Montois (n<sup>o</sup> 35), « au lieu ou iadis il estoit un moisnet » Louis de la Fontaine, dit Wicart, *Antiquités de la ville de Vallenchiennes*, Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 324. — Moisnet, moineau. On disait « tendre aux « moisnetz » *Cartulaire de Corbie*, f<sup>o</sup> 59. Monstrelet, dans sa narration du siège de Compiègne (1430), parle de « taudis de chesnes », de « maisonnettes de bois au fons des fossez où les gens se tenoient pour faire leur guet » *Chroniques*, Edit. Buchon, Tome V, f<sup>o</sup> 283. Philippe de Commines mentionne aussi « quatre moyneaulx de fer, bons grans et espes », que Louis XI fit construire en 1483, au

des tireurs chargés de prendre l'assaillant en travers ou en flanc (1). A son tour, l'usage des moineaux devint illusoire, dès que les bombardiers de l'attaque ne craignirent plus d'amener leurs pièces sur le bord du fossé, pour écraser ces pauvres *taudis*, sous une pluie de projectiles.

Telle était la situation lorsqu'eut lieu la fameuse campagne de 1494, après laquelle tous les palliatifs énumérés plus haut furent reconnus insuffisants. Il fallut reprendre tout le système de défense et le mettre en état de résister aux puissants effets de la nouvelle artillerie.

Au moment où le canon de Charles VIII réveillait les échos de l'Apennin, les places fortes italiennes étaient encore à peu près dans le même état qu'au Moyen-Age ; elles n'avaient pas reçu les améliorations que depuis l'invention du boulet de fer, l'on avait apportées aux fortifications de France et des Pays-Bas. C'est probablement à cause de cette circonstance que le réveil fut si prompt au delà des Alpes. D'abord, il fallait aller au plus pressé. Des architectes, des ingénieurs, des artistes se réunirent en congrès, afin d'arrêter les mesures à prendre, en vue de la défense commune. Chez certains d'entre eux, Michel-Ange, Léonard de Vinci, etc., l'idée qui prévalut fut l'épaississement pur et simple des murailles et des tours, moyen connu (2) mais impraticable, à cause des dépenses qu'il eût entraînées, sans soustraire les parties hautes des fortifications aux vues et aux coups de l'attaque.

D'autres ingénieurs, faisant table rase des procédés anciens, entrèrent résolument dans une voie nouvelle. Ils préconisèrent de démolir le haut des murailles, supprimant ainsi et définitivement créneaux et machicoulis. En avant des murs décapités, ils approfondirent les fossés, afin de regagner par le bas, le relief perdu par le haut et de rendre, comme par le passé, les assauts difficiles. On se servit des terres extraites des fossés, pour remparer les murailles, vieilles ou neuves. De plus, on les surmonta de solides parapets, d'abord en pierre dure, puis en terre. Les tours, dont on supprima le toit, la charpente et tout ou partie des étages supérieurs, furent bourrées et transformées en terrasses que l'on maintint à un niveau un peu plus élevé que les courtines contiguës : on y plaça du canon.

A l'imitation des Français et des Flamands, on couvrit de boulevards armés d'artillerie les portes et les points faibles des enceintes. Dès 1509, nombre de villes italiennes avaient reçu ces diverses améliorations, en attendant que des efforts combinés d'Antonio san Gallo de Florence et de San Micheli de Vérone, sortit un type régulier. Ces deux maîtres construisirent des boulevards revêtus de maçonnerie, dans les flancs retirés desquels ils trouvèrent ingénieusement une place pour les moineaux ou *capannati*. De cette heureuse combinaison naquit le

château de Plessis et dans lesquels il fit mettre « dix arbalétriers pour tyrer a ceulx qui en approcheroient ». *Cronique du règne du Roy Loys unzième*. Galliot-Dupré, Edit. Goth. 1524, f° 108 v.

Le traité de Francisco di Giorgio Martini de Sienné donne le dessin d'un moineau. Général Tripiet : *La Fortification déduite de son histoire*, p. 32.

Les textes relatifs aux moineaux sont rares. Les meilleurs cours de fortification ne citent guère que ceux dont parlent Monstrelet et Philippe de Commines. Désormais, on pourra citer aussi le « moisnet » de Valenciennes. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les Italiens nommaient ces coffres, des *capannati*, cabanes, *chaponnières*, *poulaillers*, dont on a fait *caponnière*, ou *casa matar case meurtrière*, d'où *casemate*.

(1) Telle est l'origine du mot *flanquement*.

(2) Pour donner un exemple de ce que l'on avait fait en France au xv<sup>e</sup> siècle, les murs du château de Ham commencé en 1470, avaient dix mètres d'épaisseur ; ceux du château de Dijon construit vers 1478 par Louis XI, comptaient de quatre à cinq mètres ; enfin, ceux du château de Salces (Pyrénées-Orientales), élevé de 1497 à 1503, ne mesuraient pas moins de dix-huit mètres. Les murs des châteaux d'Hesbain et de Collioure étaient également très épais.

bastion, ce fameux ouvrage dont tous les peuples ont revendiqué l'invention et qui allait devenir la pièce principale de la fortification.

L'on n'eut d'abord aucune idée systématique pour le tracé général des enceintes. On se contentait par mesure d'économie, de mettre des bastions aux endroits les plus faibles, en redressant, le plus possible, les lignes brisées ou les courbes capricieuses du Moyen-Age, pour en faire de longues courtines rectilignes. Dans ces conditions, les canons des casemates balayaient les fossés du corps de place selon leur longueur ; mais ils n'enfilaient pas ceux des faces des bastions collatéraux. En outre, vu la distance souvent grande qui les séparait, les bastions ne pouvaient battre d'une manière sérieuse, les abords de leurs voisins, au moyen des pièces de leur terre-plein. C'est pourquoi l'on fut amené à élever sur les courtines, des plates-formes hautes (1) dont les canons donnèrent des feux sur la campagne et en avant des bastions voisins. Toutes les parties d'une enceinte se défendaient ainsi mutuellement, pourvu que les courtines n'eussent point une longueur supérieure au double de la portée efficace des armes portatives ou de l'artillerie de petit calibre. Tel fut le système adopté par San Micheli pour les fortifications de Vérone (1527). On tenait enfin un premier type, ou front de *fortification à bastions*. C'était la *première manière italienne* : l'art moderne était né. C'est sur ce type que Charles-Quint fit bâtir l'enceinte d'Anvers, en 1542. Vingt ans plus tard, la construction de la citadelle du duc d'Albe, dans la même ville, couronnait l'édifice, en donnant un premier échantillon de ce que nous appelons aujourd'hui la *fortification bastionnée*, c'est-à-dire, celle dans laquelle les bastions sont placés assez près les uns des autres pour se flanquer réciproquement et se prêter un mutuel appui, sans l'intervention de plates-formes intermédiaires. Cette *deuxième manière italienne* devait prévaloir pendant plus de trois siècles.

(1) Disposition toute transitoire, car les tours constituaient des cibles faciles à battre ; d'un autre côté, elles avaient généralement trop peu de solidité et de superficie pour porter une artillerie capable de contrebalancer celle de l'attaque.

(2) Le mot plate-forme est pris ici dans le sens de cavalier, ouvrage intérieur et dominant.





## CHAPITRE XVII

### COMMENCEMENT DE LA RENAISSANCE A VALENCIENNES LE TOURRION OU PATÉ D'ANZIN - LE BASTION CARDON

**M**ALGRÉ les relations suivies qui existaient au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, entre la Péninsule et les Pays-Bas, les nouvelles méthodes italiennes ne furent pas immédiatement appliquées dans Dix-sept Provinces. Et nous sommes loin de le regretter, car avant de présenter au lecteur le premier échantillon d'architecture militaire nettement italienne dont notre enceinte ait été renforcée, nous aurons à lui parler de quelques ouvrages de transition qui, bien qu'élevés au moment où San Micheli construisait déjà les bastions de Vérone, n'en étaient pas moins très curieux, au point de vue de l'histoire de la fortification en général et de celle de Valenciennes, en particulier. Leur construction fait honneur aux architectes nationaux flamands ; elle éclaire sur leurs idées et leurs tendances ; elle marque les étapes qu'ils franchirent, pour passer de la tour antique au bastion moderne ; et fournit un certain nombre de mailles, des mieux forgées, à la chaîne non interrompue d'ouvrages de toutes les époques, que l'on trouvait autour de notre belle forteresse, avant que l'impitoyable loi du 26 août 1890 fût venue la démanteler.

Depuis 1477, Valenciennes s'en était toujours tenu à sa fortification du Moyen-Age, en partie réparée et défendue par des boulevards et quelques moineaux (1). Des préoccupations de politique extérieure et intérieure ne laissèrent pas à l'époux de Marie de Bourgogne le loisir de s'occuper de nos défenses. Quant à son fils, le père de Charles-Quint, il mourut trop jeune pour rien entreprendre d'important. Marguerite d'Autriche elle-même, la tante du futur rival

(1) Il est permis de croire qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, nos pères entretenaient leurs défenses avec un soin relatif ; car d'après Simon le Boucq. *Livre contenant plusieurs coppies...* Ms. 536-717, p. 80, nos fossés du Nord-Ouest étaient tellement encombrés, en 1497, qu'ils ne contenaient plus qu'un pied et demi d'eau. Et tel était alors l'état de « poverté » de la commune que le Magistrat, pour la « sceurté » de la ville, fut obligé d'imposer aux locataires des fossés, l'obligation de les curer et de les approfondir à leurs frais.

de François I<sup>er</sup>, n'édifia presque rien à Valenciennes, pendant ses années de régence. D'après les renseignements que nous avons recueillis, elle ne fit que reconstruire le boulevard de la porte Cambrisienne, et démolir les restes du Château-le-Comte, pour en appliquer les matériaux à la clôture de la ville, fort imparfaite de ce côté (1).

Mais Maximilien meurt; Charles-Quint lui succède et bientôt après, en 1521, commence entre le nouvel empereur et François I<sup>er</sup>, prétendant à la couronne impériale, une guerre qui, interrompue à plusieurs reprises par des traités de paix constamment éludés, remplit les quarante années du règne de Charles-Quint et se prolongea jusqu'en 1559, sous Philippe II.

Valenciennes allait sortir de sa longue torpeur : les hostilités étaient à peine commencées que l'Empereur envoyait Philippe de Croy duc d'Arschot, dans notre ville, « sur laquelle « il sembloit que le François eut jetté les yeux » (2), avec l'ordre de mettre ses fortifications en bon état. D'Arschot supprima d'abord ce qui était inutile, par exemple, les portes de Bavay (3) et de Bruai (4). Si, comme le dit Jean Doudelet (5), ces portes « apportoient peu « de profits à la ville », il y avait aussi, pour les boucher, des raisons d'ordre militaire. Bien que protégée, jusqu'à un certain point, par la tour Saint-Nicolas (6) et le moineau de la Couture la vieille porte de Bavay n'était pas très sûre, parce qu'elle débouchait par l'extrémité méridionale du saillant arrondi de la muraille. De l'autre côté de la ville, la porte de Bruai faisait double emploi avec la porte Tournisienne ; en la condamnant, on rendait plus fort ce côté de l'enceinte et l'on économisait un poste (7). Sur la levée de terre qui, depuis 1477, constituait l'enceinte (8) entre les portes d'Anzin et de Bruai, le gouverneur fit planter une palissade. Puis il ordonna « d'autres ouvrages nécessaires pour la défense de la ville » (9). L'année suivante (1522), Charles-Quint fit réédifier la vieille porte Montoise « tout de nouveau, « de bonne et belle construction » (10). Il est difficile de se faire une idée exacte de ce qu'était cette belle et bonne porte : la *Porte Neuve* qui existe encore à Cambrai, la rappellerait peut-

(1) Voir ci-dessus, p. 58. — Voir aussi : 1<sup>o</sup> *Recueil de pièces et extraits concernant la ville de Valenciennes*. (Résolutions du Conseil particulier, 1507, 1508 et 1516, Ms. 547-765, f<sup>os</sup> 52, 53, 55 et 55 v.) — 2<sup>o</sup> Le boulevard de Marguerite d'Autriche à Valenciennes *Impartial du Nord* du 12 juin 1892.

(2) D'Outreman, p. 191. — Nos environs furent d'abord le théâtre de quelques opérations militaires. C'est pendant sa marche contre l'armée française campée à Haspres, que Charles-Quint fit sa « joyeuse entrée » à Valenciennes (13 octobre 1521). Impuissant à empêcher son ennemi de passer sur la rive gauche de l'Escaut, l'Empereur se replia sur la ville et alla prendre Tournay. Peu après la guerre se transporta en Italie.

(3) Voir p. 32.

(4) Voir p. 34.

(5) *Extraits de plusieurs manuscrits concernant l'histoire de la ville de Valenciennes*, Ms. 742-959, f<sup>o</sup> 4. On y lit une note de Jean Doudelet ayant pour titre : « Boulluerts et Portes de Valenciennes », qui formait primitivement la page 113 du Ms. 536-717 intitulé : *Livre contenant plusieurs copies de chartres et autres lettres et sermens de la ville de Valenciennes*.....

(6) Voir p. 48 et 49. — Pendant le démantèlement du front 35-41, on a retrouvé des restes considérables de cette tour : 1<sup>o</sup> son rez-de-chaussée prolongé par une salle en arrière, dont le sol était sensiblement à la cote de dérasement de la fortification. Dans ce rez-de-chaussée, on voyait, à gauche, une belle cheminée qui nous a rappelé le « noef atre » construit en 1356 (voir p. 49) ; 2<sup>o</sup> des vestiges du premier étage. En arrière de la partie arrondie ou antérieure de la tour, on a découvert aussi, sous le massif du parados n<sup>o</sup> 36, la base de ses flancs, portant encore, sur leur face intérieure, la trace de consoles d'où partaient les nervures de la voûte. La tour Saint-Nicolas aujourd'hui totalement démolie mériterait une monographie spéciale.

(7) Les piles du pont en maçonnerie, sur lequel on franchissait le fossé plein d'eau, ne furent démolies qu'un peu plus tard, en 1523. *Recueil de pièces*..... Résolutions du Grand Conseil. Ms. 547-765, f<sup>o</sup> 14. Quelques années après, lors de la terrible inondation de 1532, on fut obligé de percer la porte de nouveau, pour laisser déverser dans le fossé, les eaux qui emplissaient tous les quartiers bas de la ville, fait intéressant à noter au point de vue des anciens niveaux du Nord-Ouest de Valenciennes, au xv<sup>e</sup> siècle. Le pont fut momentanément rétabli en bois, en 1587, et resta ainsi jusqu'en 1589, pendant les travaux que l'on entreprit à la porte et au tourrion d'Anzin. Lorsque les travaux furent terminés et la circulation rétablie par la porte d'Anzin, la porte et le pont de Bruai durent disparaître définitivement (voir p. 34).

(8) Voir p. 58 et 59.

(9) Simon le Boucq, *Antiquitez*..... Tome II f<sup>o</sup>, 46 v.

(10) Ms. 742-959 f<sup>o</sup>, 3 v.

être jusqu'à un certain point. D'après les textes, le dernier état de nos fortifications et les découvertes faites au cours du démantèlement, on peut supposer qu'elle se composait de deux corps de bâtiment, l'un presque à l'alignement de la vieille enceinte, l'autre un peu en avant et formant la face antérieure d'une sorte de boulevard carré, destiné à flanquer l'ancienne muraille de chaque côté de la porte. On a retrouvé des restes importants de cette construction. Dans la face droite (1) de cette porte-boulevard et à droite de la baie avancée, il existait une casemate que nous avons vu démolir ; il devait en être de même pour la face gauche. De la casemate, un escalier menait à une petite poterne débouchant sous le pont-levis. Plus en dessous, une autre salle étroite et obscure devait servir de prison. Nous verrons plus loin ce qu'il advint de la porte de Charles-Quint.

Plusieurs tours situées près et à gauche de la porte furent décapitées et l'on massa derrière la vieille enceinte, particulièrement entre les portes Montoise et Poterne, « de puissants « remparts de terre qui estoient chose fort nécessaire » (2) Les travaux de remparement se poursuivirent partout et sans relâche, ainsi que l'indique une convention du 5 octobre 1526, entre la Ville et l'abbaye de Saint-Jean, relativement à une partie « d'héritage appliqué tant « à la fortification qu'au jardin des bombardeurs » (3).

D'autre part, Simon le Boucq raconte qu'« en l'an 1526...., à cause des guerres de « France, ....l'on fut contraint d'appliquer aux terrées.... quantité d'héritages du monastère « (de Beaumont), pour quoy les Dames s'endœillèrent grandement et présentèrent requeste au « grand Conseil, ...,affin qu'on leur voldroit satisfaire la valeur de ce qu'on avoit osté à leur « maison, et outre ce, faire une nouvelle muraille au loing des rempars pour les renserer « et affin que les terrées ne tombassent dans leur pourpris, sur quoy leur fut ordonné *pour* « toutes les susdictes prétentions, la somme de cent et vingt livres ts., *pour une fois tant* « seulement, avecq quoy elles se contentèrent pour lors.... » (4).

Enfin, le 26 février 1531, le Magistrat fit l'acquisition de deux jardins et héritages contigus au Fossart, pour les affecter « aux terrées de la ville » (5).

Nommé gouverneur de Valenciennes (6), où il fait, en cette qualité, son entrée officielle, le 27 septembre 1527, d'Arschot entreprend des travaux de plus en plus importants. Depuis que Charles-Quint l'avait envoyé à Valenciennes, notre intelligent gouverneur s'était rendu

(1) Nous rappelons que la droite et la gauche d'un ouvrage de fortification sont la droite et la gauche d'une personne qui s'y trouve placée en faisant face à l'extérieur de la ville.

(2) *Livre des annotations*.... Ms. 583-701, f° 219. Lors du démantèlement, on a retrouvé des tronçons de cette vieille enceinte, sous le massif de la courtine 30-35, à une distance moyenne de trente-trois mètres en arrière du parement du corps de place.

Comme nous l'avons vu, page 66, Valenciennes avait construit des terrées dès le xve siècle. Il pourrait se faire néanmoins, que certaines parties du corps de place en eussent manqué. Et pourtant, dans le cas présent, nous pensons qu'il s'agissait plutôt d'un renforcement du rempart préexistant que d'une construction nouvelle.

(3) Le quartier Saint-Jean actuel.

(4) D'après le Ms. 547-765, f° 30, et les découvertes qui ont été faites pendant le démantèlement du front 41-43, on peut affirmer que, dès 1474, époque à laquelle les Dames de Beaumont reçurent cent livres pour le construire, le mur de clôture de leur couvent s'appuya directement au rempart, sans laisser entre celui-ci et les cours ou salles du monastère, la moindre rue militaire. (voir p. 66 note 2). Les Religieuses durent s'accommoder de cet état de choses, jusqu'à ce que survint la décision de 1526. On conçoit que toute emprise faite sur leur propriété ne pouvait que leur être fort désagréable. Il leur fallut pourtant obéir aux nécessités de la défense ; mais leur nouveau mur s'écroula souvent. Simon le Boucq énumère les nombreuses plaintes que, depuis 1526 jusqu'à 1627, les Dames ne cessèrent d'adresser au Magistrat, au sujet de ce mur qui tombait toujours. Plusieurs fois, la ville consentit à le rebâtir à titre gracieux, ou à peu près, *mais en s'en conservant toujours la propriété*. (Ms. 547-765, f°s 91, 100, 123, 137 et 147). Plus tard d'autres emprises furent encore faites sur le couvent de Beaumont.

(5) Près du lieu dit, par corruption, le Tierré. Cellier, *Prévôts*.... p. 206.

(6) D'Arschot occupa ce poste jusqu'au 2 avril 1547, date de sa mort. Cellier, *Prévôts*.... p. 211.

compte des dangers que courait le grand saillant de la porte d'Anzin, dominé par les hauteurs de Saint-Vaast. Il fallait à tout prix mettre le saillant, la porte et les vieilles écluses de derrière le Château-le-Comte (1), à l'abri d'une surprise et surtout d'une attaque sérieuse. C'est pour ce motif que, dès 1525, d'Arschot avait fait prendre, par le Conseil particulier, la « résolution « de travailler au bouvert de la porte d'Azain » (2). L'année suivante, on avait approuvé les plans relatifs à la porte et au boulevard (3), et l'on commençait, sur pilotis (4), la construction de cette masse épaisse et trapue à laquelle nous avons déjà fait allusion (5), et que l'on appela d'abord le Tourrion d'Anzin, plus tard le Pâté (n° 12) (6). L'ouvrage ressemblait extérieurement à une tour large et basse. Son plan était un parallélogramme à angles droits du côté de la ville, terminé par un demi-cercle du côté de la campagne. Comme la forme aiguë du saillant de l'enceinte en arrière, se prêtait mal à une bonne défense du tourrion, ses architectes lui avaient donné une épaisseur de 9<sup>m</sup>,20 en tête, et de 6<sup>m</sup>,20 en flanc (7). Grâce à cette formidable cuirasse, il devait lui être possible de supporter le choc des boulets ennemis, tandis que les canons de sa plate-forme (8) ou terre-plein circulaire balaieraient, dans tous les sens, les pentes de Saint-Vaast et d'Anzin.

La porte de sortie du tourrion s'ouvrait au Nord, au travers de son flanc droit, face à la Croix d'Anzin. Mais ce n'est pas pour cette raison que, selon Jean Doudelet, l'ouvrage « prenait regard du costé du levant jusques à la porte Tournisienne » (9). Comme nous allons le voir, *prendre regard*, à cette époque, était synonyme de flanquer. Pour enfilier le fossé de l'enceinte et en défendre l'accès dans la direction du Nord-Est, une petite casemate avait été ménagée entre la porte de sortie et la gorge du tourrion. Un seul canon de petit calibre pouvait y trouver place ; ce qui n'était pas luxueux, au point de vue défensif. Quoi qu'il en soit, cette petite casemate ne laissait pas d'être assez curieuse comme architecture. En tant que plan, elle avait la forme d'un trapèze ; elle était voûtée en berceau. Pour diminuer les difficultés d'appareillage de sa voûte, qui présentait une surface gauche, par suite des dimensions inégales des courbes directrices, on l'avait construite en deux parties formant ressaut. Le petit côté de la salle, perpendiculaire à l'axe du berceau, était formé par un simple mur de 0<sup>m</sup>,35 d'épaisseur, faisant parement au flanc droit du tourrion et percé d'une ouverture d'un mètre environ. A

(1) Voir p. 59.

(2) Ms. 547-765, f° 62 v.

(3) Idem, f° 63.

(4) Une circonstance assez singulière marqua la construction du tourrion d'Anzin bâti « sur des pillotaiges et fond marescageux » (Ms. 742-959, f° 3). L. de la Fontaine (Ms. 529-709, Livre III, f°s 113, 115 v. et 116) et après lui, Simon le Boucq (*Annales*, f°s 285 et 286), racontent que l'un des pilots, au moment où on l'enfonçait, sortit de terre, en donnant passage à une énorme colonne d'eau, dont les travaux furent inondés. On eut beaucoup de peine à aveugler cette source inattendue. Et il s'écoula tant d'eau par cet orifice que « toutes les fontaines et puits aux « environs de la ville dedens et dehors jusques au bois d'Aubry et entre aultre la fontaine préteuse et celle de Saint-Martin au bois « de Vicoigne » furent mises à sec. La fontaine préteuse était située « auprès du pont-levis de la porte Notre-Dame », en aval de l'écluse actuelle du même nom (n° 77). (*Archives*, D. I. 688, pièce relative à la navigation). De l'église Saint-Vaast-hors-des-Murs, on descendait par une ruelle, à la fontaine « préceuse ». *Comptes des Fortifications*, 1448-1449, D. I. 3, f° 18 v. Voir le plan de Jacques de Deventer ; voir aussi, dans le *Courrier du Nord* du 11 avril 1891, le roi de la fontaine à Castres, par M. H. Caffiaux.

(5) Voir p. 59

(6) Tourrion (torini), Rondelle (rundele) ou Pâté (partey ou bastey), *Instruction sur la fortification d'Albert Dürer*, traduite en français par le commandant Ratheau, p. 31. — Nos *Comptes des Fortifications* font souvent mention du tourrion d'Anzin.

(7) Le blocage des murs du tourrion était très soigneusement fait ; il contenait une grande quantité de silex noyés dans un excellent mortier : les blocages de la porte Tournisienne du xiv<sup>e</sup> siècle, n'étaient ni meilleurs ni plus solides.

(8) Ms. 547-765, f° 63.

(9) Ms. 742-959, f° 3.

droite de la casemate et dans l'épaisseur du mur, s'enfonçait une niche cubique de 1<sup>m</sup>,80 de côté, pour faciliter le service de la pièce d'artillerie.

Dans une lettre adressée de Malines, le 28 février 1527, au Magistrat de Valenciennes, Marguerite d'Autriche remercie ses sujets du « bon debvoir » qu'ils font en élevant un « nouveau bolvere » (le tourrion) près de la porte d'Anzin ; elle veut bien les informer qu'elle a ordonné à son cousin d'Arschot, d'employer les matériaux de l'église de Saint-Vaast-hors-des-Murs à la construction du boulevard (1).

Comme on le voit, le tourrion ou pâté d'Anzin n'était encore qu'un gros boulevard en maçonnerie, réminiscence de la barbacane antique. On doit le compter au nombre des dernières manifestations du Moyen-Age, plutôt que de lui donner une place parmi les premiers produits de la Renaissance. Ce qui frappe dans cet ouvrage tout spécial, c'est l'énorme épaisseur de ses murs, que seule, la préoccupation de résister à l'artillerie nouvelle avait fait exagérer. Mais on conçoit facilement qu'il eût été impossible de construire un grand nombre d'ouvrages de ce genre ; leur prix eût été considérable, et d'ailleurs leur disposition générale, vu l'époque où l'on était arrivé, n'eût pas répondu aux nécessités de la défense. Aussi ne construisit-on pas d'autres tourrions à Valenciennes.

D'Arschot profita des six années de répit qui suivirent la Paix des Dames (1529), pour activer encore la reconstitution des fortifications de Valenciennes. Nous allons constater un progrès bien marqué dans notre système de défense, en même temps que nous assisterons à la construction d'un des ouvrages les plus curieux de notre ceinture : l'aurore de notre renaissance propre va poindre à l'horizon.

En 1529, les parties Est et Sud-Est de l'enceinte, depuis le Bas-Escaut jusqu'à la rivière Sainte-Catherine, se composaient encore de tronçons de murailles, longs de soixante-cinq à soixante-dix mètres, généralement rectilignes, reliés par les vieilles tours plus ou moins découronnées. L'ensemble de tous ces tronçons affectait un tracé convexe qui se prêtait peu à la nouvelle manière de fortifier des Italiens, manière que les ingénieurs de d'Arschot connaissaient enfin. Le problème à résoudre était celui-ci : inscrire notre ancien polygone, aux côtés multiples et irréguliers, dans un polygone plus simple, aux côtés moins nombreux et plus allongés, à l'intersection desquels des bastions devaient trouver place. Il fallait aussi s'efforcer de faire coïncider les angles du nouveau polygone avec les points faibles, les portes, les saillants généraux et les emplacements voisins de hauteurs dangereuses. Ces données, qui ailleurs auraient pu rendre la solution difficile, cadraient heureusement à Valenciennes avec les conditions topographiques : il en résulta que l'intervalle entre les bastions à construire put être fixé sans dépasser les mesures en faveur à cette époque.

(1) Voir p. 43, note 4. La démolition de Saint-Vaast-hors-des-Murs (voir p. 26, 27 et 43) avait été décidée le 2 janvier 1526. L'antique édifice constituait un danger pour la ville en cas de siège, à cause de sa situation élevée sur les pentes occidentales de la vallée de l'Escaut, à cause aussi de l'épaisseur de ses murs, qu'un ennemi intelligent eût pu renforcer d'un coffre en terre et transformer en batterie « qui eut découvert entièrement le dedans de la ville », tandis que la « haulte et puissante thour (clocher de l'église) » sur « laquelle y avoit une haute flesche », eût servi d'observatoire du haut duquel il était facile de découvrir « au nud les habitans « pourmener sur les rues ». (Simon le Boucq, *Hist. Eccl.*, p. 50). On ne garda de l'église que « le vestiaire et deux pilliers de la nef... « lesquelz l'on a laissez pour mémoire. L'année suivante, 1528, le siège de la paroisse de Saint-Vaast-hors-des-Murs fut transféré en « l'église de Saint-Laurent rue des Glatigny, qui prit alors le nom de Saint-Vaast (voir p. 43). Mais à la requête de plusieurs bons « paroisiens résidens hors de la ville on at basty l'an 1599 une petite chapelle avecq une nef et cloches proches du vestiaire susdict et « où que l'on voit encore à présent (vers 1641), pour y célébrer la messe pour la commodité de ses paroisiens ». Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome I, p. 19.

D'Arschot commença la transformation rationnelle du corps de place par sa partie Sud-Est, l'une des plus directement exposées aux attaques des Français.

Au commencement du règne de Charles-Quint, l'antique porte Cardon, précédée de son Châtelet (1), dressait encore sa fière silhouette dans les airs, bien qu'elle fût en partie cachée aux vues du dehors par le boulevard en terre du xv<sup>e</sup> siècle (2).

Jusqu'alors, la portion d'enceinte qui réunissait la tour de la Rhônelle à la vieille porte Cardon, se composait de deux tronçons formant un léger saillant entre les deux ouvrages. Les ingénieurs du temps conservèrent, en le réparant, le tronçon adjacent à la tour (3) et le prolongèrent en ligne droite, jusqu'en un point voisin de la gorge du châtelet. En avançant ainsi cette partie de courtine vers l'extérieur, ils obtenaient un excellent emplacement pour le flanc droit du bastion qu'ils allaient construire, et dans lequel devaient être englobés la porte du xiv<sup>e</sup> siècle, son châtelet et le boulevard du xv<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que ce flanc put avoir des vues jusqu'au boulevard de la porte Cambrisienne (4). Mais la construction du bastion, à cette place même, entraînait la condamnation de tout passage par la vieille porte. Car si, précédemment, l'ancienne route passait par le côté droit du boulevard de 1477, il ne pouvait plus en être de même dans la nouvelle combinaison, sous peine de compromettre la sécurité de la place. Force fut donc de ménager dans le tronçon de courtine neuve, une porte qui, commencée en 1522, fut terminée en 1529, avec la muraille et le boulevard jusqu'à la tour de la Rhônelle (5).

On allait travailler au bastion, lorsque survint, en 1532, une inondation telle qu'on en avait rarement vu jusqu'alors. La Rhônelle débordée « entra aux fosses de la ville par « dessus les murs de la Dodasne si impétueusement qu'elle abbatit et ruina le bolwercq de la

(1) Voir p. 49

(2) A la fin de l'année 1892, les travaux du démantèlement ont permis de retrouver des vestiges très intéressants de ce boulevard. Au-delà du Châtelet et dans l'axe de sa porte, une sorte de cour couverte, de 32<sup>m</sup>,30 de longueur sur 16<sup>m</sup>,50 de largeur, conduisait à une porte ménagée dans le côté Sud du boulevard. Là, il y avait un pont-levis que l'on franchissait pour gagner, après un changement de direction à gauche, la route de Marly. Une canonnière, en tête du boulevard, permettait d'enfiler la route; une autre canonnière, sous le côté gauche, avait des vues sur le fossé Est de l'enceinte. L'épaisseur du mur intérieur de la cour variait entre 1<sup>m</sup>,30 et 1<sup>m</sup>,70; ses briques blanches, d'une excellente qualité, rendaient l'ensemble de la construction très solide. Tous ces organes en maçonnerie étaient revêtus de terre à l'extérieur. C'est pour ce motif que les historiens valenciennes ont toujours désigné cet ouvrage sous le nom de *boulevard en terre* de la porte Cardon.

(3) Ce premier tronçon avait dû être refait au xv<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on répara la Dodasne; au moment du démantèlement, il portait encore la trace de meurtrières en forme de bouteille au long col, qui y avaient été ménagées de distance en distance et qui n'étaient plus en usage au xvi<sup>e</sup> siècle. Comme on a pu le constater lors de la démolition du front 43-49, la différence de maçonneries des deux tronçons vient affirmer ce dire: le tronçon de Charles-Quint ou du Nord-Est était moins épais, son blocage moins soigné que celui du premier; par contre il était muni de contreforts beaucoup plus nombreux et de tous points semblables à ceux du bastion dont nous allons parler.

(4) Voir p. 57, 58 et 70.

(5) Ms. 583-701, f<sup>o</sup> 178 et Ms. 527-545, f<sup>o</sup> 36 v. Il va sans dire que le mot *boulevard* est pris ici dans le sens de rempart, « ligne de « fortification, (tronçon d'enceinte); c'est par cette raison que le nom est resté aux promenades des villes qui, presque toutes, ont été « établies sur l'emplacement d'anciennes enceintes démolies ». Général Tripier, *La fortification déduite de son histoire*, page 88.

Il ne resta presque rien de la porte Cardon du xiv<sup>e</sup> siècle. Sa baie ogivale fut conservée, pour donner accès à la cour intérieure, emplacement de l'ancien fossé du Moyen-Age. Le passage fut prolongé vers la ville, par un couloir de dix mètres de longueur, ménagé sous le rempart. Du côté de la cour, de solides consoles posées sur les restes des tours de la porte, soutinrent une arche surbaissée qui servit de base à un mur de grès doublé de terre, ce qui concourut encore à l'épaississement du rempart. Voir la planche: *Porte Cardon*, xiv<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne le châtelet, on mura sa porte; on arracha les grès de son parement, surtout à gauche, enfin on le noya dans le remblai du bastion. Les deux corps de garde furent utilisés comme souterrains; la façade de sa gorge seule resta visible jusqu'au démantèlement.

La nouvelle porte de Charles-Quint, dans la courtine, a subsisté jusqu'à nos jours. On la voyait encore en 1882, époque à laquelle le Génie militaire la démolit, parce qu'elle était trop étroite pour permettre l'écoulement rapide de nombreuses troupes qui, le cas échéant, auraient eu à marcher de Lille sur Maubeuge, par Valenciennes. Voir le *Courrier du Nord* du 19 février 1881: Etudes sur les propositions du Génie, etc..... par un Valenciennois; et du 10 juin 1882: La porte du Quesnoy.

La porte du xvi<sup>e</sup> siècle fut remplacée par la haute et large voûte qu'on vient de démolir à son tour (Décembre 1892).

« porte Cardon qui n'estoit lors que de terre » (1). Il y avait désormais une double raison pour remplacer le vieux boulevard détérioré, par un solide bastion à escarpes en maçonnerie. On jeta donc, en 1534, les fondations (2) de ce puissant ouvrage, « lequel fut fort avanché « la mesme année », puis bientôt terminé. Avec quel orgueil les Valenciennes du XVI<sup>e</sup> siècle ne devaient-ils pas contempler cet « excellent boluert..... forteresse d'admirable aspect « flanquée et furny de tout point et artifice de fortification, prenant son regard d'ung costez à « celui de Cambrisienne et de l'autre à celui de Montoise, de sorte qu'il commandoit quasy « à la tierce (au tiers) des fossez de la ville » (3).

Il serait impardonnable de ne point signaler certains détails de construction de cet ouvrage. Son angle saillant était de quatre-vingt-dix degrés ; sa bissectrice ou capitale était dirigée sur Marly. De chaque côté de cette ligne, les deux demi-bastions n'étaient pas symétriques. Tandis que le flanc droit, pour les motifs que nous connaissons, avait été porté vers l'extérieur, le flanc gauche au contraire, vu la disposition relativement rectiligne de la vieille enceinte derrière le couvent de Beaumont, pouvait avoir des vues sur le fossé Est, dans la direction de la tour Saint-Nicolas, sans qu'il fût nécessaire de l'avancer vers le dehors. On l'établit donc tout près de l'ancienne enceinte, et perpendiculairement à celle-ci, entre les tours de gauche de la vieille porte ogivale et du châtelet. Dans chacun de ces flancs, trois vastes voûtes rampantes, formant casemates, abritaient respectivement une ou deux bouches à feu qui pouvaient tirer au travers de canonnières largement évasées. La partie la plus remarquable du bastion Cardon était, sans contredit, cet ensemble de magnifiques casemates, véritables œuvres d'art, que l'aqueduc de la Rhônelle est venu couper si maladroitement, sans profit pour personne. La disposition des voussoirs en tronc de cône, dont la base était tournée vers la cour intérieure, permettait à la fumée des canons de se dissiper facilement. Malgré cela et au-dessus même de la volée des pièces supposées en batterie, il y avait encore dans l'épaisseur et jusqu'au haut du mur de flanc, tout un luxe d'évents ou cheminées destinées à augmenter la ventilation. Au moment de la démolition du bastion (1892), on pouvait encore voir, sous la couche de carbonate de chaux qui les avait recouvertes petit à petit, ces voûtes côniques, dans un état parfait de conservation. Les voussoirs en grès qui les composaient étaient appareillés avec le plus grand soin : en raison des difficultés d'une taille compliquée, ils devaient être l'œuvre d'ouvriers habiles.

Une petite chambre ménagée dans le revers de l'épaule de droite (4) était percée de deux meurtrières, afin de permettre aux défenseurs d'arquerbuser à bout portant l'assaillant assez téméraire pour oser descendre dans le fossé et tenter l'escalade des canonnières. La petite chambre et le couloir qui y menait, totalement construits en grès de fortes dimensions, donnaient une haute idée de la solidité de tout l'ouvrage ; les flancs du bastion ne mesuraient pas moins de trois mètres d'épaisseur, au niveau du fond des canonnières. En résumé, les

(1) La violence des eaux dut fortement ébrécher les talus extérieurs en terre, mais les maçonneries tinrent bon.

(2) Ms. 547-765, f° 68 v.

(3) Il ne faut pas oublier que Jean Doudelet écrivait ces lignes vers 1619. Il est exact que de son temps, les bastions nos 49 et 41 n'étant pas construits, les casemates du bastion Cardon devaient voir le bastion Cambrisien et le bastion Montois.

(4) On donnait le nom d'*épaule* à l'orillon d'un bastion, lorsque cette partie de l'ouvrage était à *pan coupé* et non arrondie.

qualités architecturales de tous ses détails, l'aspect majestueux de ses casemates, le luxe apporté dans l'installation de son artillerie flanquante, le sentiment de grandeur qui se dégageait de tout son ensemble, faisaient du bastion Cardon une œuvre des plus rares. Il est peu probable que les architectes flamands aient travaillé toujours avec autant d'ampleur. Aussi ne peut-on que déplorer la disparition de ces belles voûtes, dont la vue évoquait si bien le souvenir des ingénieux croquis d'Albert Dürer (1). De tels morceaux d'architecture militaire méritaient d'autant plus d'être conservés qu'ils étaient indestructibles !

(1) Nous n'entendons pas dire pour cela qu'Albert Dürer ait été, pour quoi que ce soit, dans leur construction. Et nous ne citerions même pas son nom, si certains auteurs modernes n'eussent avancé qu'il eut été l'un des propagateurs de l'art italien dans les Pays-Bas. Albert Dürer était né à Nuremberg, le 21 mai 1471. Orfèvre, dessinateur, graveur, peintre, architecte, il voyagea en Italie, de 1490 à 1494, puis de 1505 à 1507. Il visita aussi les Pays-Bas, à deux reprises différentes, en 1510 et en 1520. Cet artiste nomade n'était pas un militaire ; mais il s'intéressait à tous les arts et, de plus, en bon allemand qu'il était, il avait contracté, pendant ses voyages, la pratique habituelle de noter, en même temps que les brocs de bière qu'il offrait à ses amis de rencontre, tout ce qu'il voyait d'intéressant ou d'utile à reporter à ses compatriotes. En Italie, dans les Pays-Bas ou ailleurs, il avait fait une ample moisson de documents relatifs à la fortification. Rentré à Nuremberg en 1521, il rédigea sa fameuse *Instruction sur la fortification des villes, bourgs et châteaux*. C'est cet ouvrage qui, jusqu'à nos jours, lui fit attribuer la paternité d'inventions et de systèmes qu'il n'avait fait que copier « dans des écrits précédents » ou sur « des constructions existantes », le château de Salces, par exemple (*Albert Dürer, son œuvre militaire, etc.*, par H. Wauwermans, colonel du Génie. *Revue militaire belge* 1880, Tome 1<sup>er</sup>, p. 39 et 40). Le commandant Ratheau, dans sa *Traduction de l'Instruction de Dürer*, a réduit à de justes proportions, l'influence d'ailleurs problématique, que le Nurembergeois a pu exercer sur l'architecture militaire de son temps. Quoi qu'il en soit, le livre de Dürer est un ouvrage des plus précieux, parce qu'il reflète les idées admises, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, chez certains Italiens, Français ou Flamands partisans de l'épaississement des maçonneries. L'une de ses meilleures idées fut d'écrire ce qu'il savait ; ses confrères des Pays-Bas ne paraissent pas avoir suivi son exemple ; ou s'ils l'ont suivi, leurs œuvres ont dû se perdre ; peut-être ont-elles été systématiquement confisquées ou détruites par les Espagnols, ces maîtres jaloux autant que méfiants.





## CHAPITRE XVIII

### VOYAGE DE CHARLES-QUINT AUX PAYS-BAS EN 1540 L'ÉCLUSE DE LA BRETÈCHE — FRONT DE LA RHONELLE COMMENCEMENTS DU BASTION MONTOIS

L'ANNÉE 1540 fut marquée par un évènement qui exerça une grande influence sur le mode de construction des fortifications dans les Pays-Bas et, par conséquent, à Valenciennes. Nous voulons parler de ce fameux voyage à travers la France, qu'entreprit Charles-Quint, alors en Espagne, pour aller châtier les Gantois. C'est à cette occasion que l'Empereur, accompagné du Dauphin de France, du duc d'Orléans et d'un grand nombre de seigneurs de marque, fit à Valenciennes la fameuse entrée dont on a souvent raconté les splendeurs. Mais il n'y avait pas que des princes dans l'escorte de Charles-Quint ; on y comptait aussi des ingénieurs étrangers, ceux-là même qui allaient imprimer sur toutes les fortifications des Pays-Bas le sceau de l'art italien. A ce propos nous ne pouvons résister au désir de reproduire, *in extenso*, les lignes ci-après, parce qu'elles contiennent des renseignements propres à intéresser toute la partie du Nord de la France qui relevait autrefois du gouvernement des Dix-sept Provinces (1).

« Lors de son voyage dans les Pays-Bas en 1540, Charles-Quint avait résolu de donner  
« suite au projet de reconstitution des remparts de la cité anversoise. Avant de quitter  
« l'Espagne, il offrit, à cet effet, à San Micheli (2) d'entrer à son service ; mais celui-ci repoussa  
« ses offres. Il est probable que San Micheli lui recommanda quelques-uns de ses élèves,  
« car, à son entrée à Valenciennes, nous voyons l'Empereur accompagné de plusieurs  
« ingénieurs italiens : *Donato Buoni Pallezuoli* de Bergame, son neveu *Thomaso* et *Marco*  
« de Vérone. Le lieu de naissance de ces ingénieurs, de même que les œuvres qu'ils ont

(1) Ces lignes sont de M. le général Wauwermans (voir p. 57, note 7), dont les travaux nous ont été des plus utiles pour la rédaction de certaines parties de notre ouvrage. Aussi sommes-nous heureux de rendre hommage au savant officier qui a soulevé le voile sous lequel était cachée l'histoire de la fortification dans les Pays-Bas au xvi<sup>e</sup> siècle.

(2) Voir p. 67.

« laissées et dans lesquelles ils restent fidèles au type de Vérone, indiquent des attaches évidentes  
 « au célèbre maître vénitien, Dès son arrivée en Belgique, *Donato*, plus connu sous le nom  
 « de *Maître Donato* ou *Donatien de Bony*, fut chargé de construire la citadelle de Gand  
 « (1540) et de projeter les remparts d'Anvers ; son neveu *Thomas de Bony* fut employé aux  
 « fortifications de l'Artois et du Hainaut, tandis que *Marco* travaillait à Luxembourg. Pendant  
 « plusieurs années ils eurent la direction exclusive de tous les grand travaux exécutés dans  
 « notre pays. *Donat de Bony* fortifia Bréda et peut-être Mariembourg (1545), dont l'auteur  
 « est resté inconnu, projeta Hesdinfert, le château de Charlemont, et la reconstruction de  
 « Luxembourg (1554). *Thomas de Bony* construisit la citadelle de Cambrai (1552), et fut tué  
 « au siège de Damvillers (1552).

« L'influence des maîtres italiens s'accrut encore en Belgique, lorsque Philippe II  
 « appela Philibert Emmanuel de Savoie à la tête de son armée et sa sœur Marguerite de  
 « Parme à la Régence. Le premier amena avec lui les ingénieurs *Ascanio della Cornia* et  
 « *Francesco Pacciotto* (1558), dont le séjour dans notre pays ne fut d'abord que très court ;  
 « la seconde attira *Francesco Marchi* (1559), attaché à sa maison et que ses écrits allaient  
 « rendre célèbre.

« D'un autre côté, les Belges et les Hollandais commençaient à se rendre en Italie  
 « pour s'y perfectionner dans leur art ; tels sont Jean de Buck, Jean de Bologne, les de  
 « Vriendt (Floris). A leur retour, ils contribuèrent eux-mêmes à populariser les idées  
 « italiennes. L'un d'eux, *Sébastien Van Noye* d'Utrecht, que les Italiens nomment *Sébastien*  
 « *d'Oya*, après avoir dirigé les travaux du siège de Metz, en 1552, sous les ordres de  
 « Charles-Quint, reçut le titre d'*Ingénieur de l'Empereur* et prit même une véritable  
 « autorité sur les de Bony, malgré leurs anciens services. En 1553, il fortifia Luxembourg  
 « et Arlon ; en 1554, il inspectait les places de l'Artois, restaurait Bapaume, Renty, Cambrai,  
 « construisait Philippeville et prenait la haute direction des travaux exécutés par Donat et  
 « Thomas de Bony, à Charlemont et à Hesdinfert. A sa mort, survenue en 1557, son  
 « neveu Jacques van Noye, encore fort jeune, lui succédait dans sa charge ».

A partir du voyage de Charles-Quint, la fortification, aux Pays-Bas, suivit franchement les règles de l'art italien. L'enceinte d'Anvers et le grand nombre d'ouvrages qui s'élevèrent dans les Dix-sept Provinces, en sont la preuve ; l'école de Vérone y prévalut exclusivement : nous le constaterons bientôt, en ce qui concerne Valenciennes.

Toujours tenu en éveil par les recrudescences d'une guerre interminable, le Magistrat, d'accord avec l'autorité centrale, cherchait tous les moyens de perfectionner les fortifications de la ville, soit en élevant des ouvrages nouveaux, soit en profitant des particularités topographiques du terrain valenciennois.

Pendant la campagne de 1542 (1), on commença un travail d'art des plus importants,

(1) En 1542, la guerre reprend entre l'Empereur et la France liguée avec le duc de Clèves. Le Dauphin enlève les châteaux de Berlaimont, d'Aymeries et de Maubeuge ; il se montre devant Valenciennes, pendant que l'Empereur est occupé avec les Clévois. Mais Charles-Quint revient sur Landrecies où est le roi de France : une bataille est imminente. Le roi se retire devant l'Empereur, qui donne sur son arrière-garde (véritable contre-partie de la manœuvre de 1521, voir p. 70, note 2). Charles-Quint rentre à Valenciennes où il laisse son artillerie et repart pour Bruxelles, le 20 novembre.

dont la construction allait améliorer considérablement les conditions hydrographiques et les qualités militaires de la place forte. Il s'agit de l'écluse de la Bretèque (1) ou des Repenties (2), désignée de nos jours par le n° 60.

Avant la construction de cette écluse, la partie de l'Escaut qui coule aujourd'hui au Sud-Est de la citadelle de Vauban, formait une boucle dont la convexité s'avancait vers la porte Notre-Dame, un peu plus qu'elle ne le fait actuellement. Son lit contournait, par le Sud et l'Est, l'emplacement où l'on bâtit plus tard le magasin à poutrelles K (3), baignait le pied de l'enceinte du Moyen-Age (4), passait sous le Jeu de Paume, sous le réduit n° 17 (5), alimentait les moulins, et entraînait en ville, comme aujourd'hui, par le pont du Calvaire. L'histoire a enregistré de fréquents désastres causés par les débordements du fleuve. Au temps de Jean d'Avesnes, les moyens adoptés pour combattre les inondations de l'Escaut étaient insignifiants ou nuls. Lors d'une crue extraordinaire, l'eau pénétrait par les portes, le lit du fleuve et les autres canaux secondaires ; elle avait vite raison des ponts de bois sur lesquels on traversait l'Escaut. Le pont de charpente qui reliait la ville aux restes du Château-le-Comte avait été démoli ainsi par l'inondation de 1331. Peu après on l'avait refait en pierre et l'on avait profité de l'occasion pour établir sous ses arches, plusieurs vannes (6) qui, fermées en cas de crue, permettaient de faire passer une partie des eaux par l'extérieur, c'est-à-dire, par l'Ouest du Château et de la ville (7). Pourtant, il y eut encore des inondations à Valenciennes et l'on essaya plusieurs fois d'améliorer le système adopté au XIV<sup>e</sup> siècle (8), jusqu'au moment où la terrible crue de 1532 vint montrer l'insuffisance de tout ce qu'on avait fait jusque là. La Rhônelle et l'Escaut donnèrent ensemble. Pour la première, nous savons que les précautions prises depuis longtemps mettaient, dans une grande mesure, l'intérieur de la ville à l'abri de ses débordements et, sauf le dommage qu'elle causa au boulevard de la porte Cardon, elle ne produisit, cette fois, aucun dégât considérable par elle-même. Mais une partie de ses eaux, passant par les fossés Sud et Sud-Ouest, apporta

(1) Bretèque, ou plutôt Bretèche : ouvrage de charpente dans le genre des hourds, « appentis isolé, saillant, adossé à l'édifice, « fermé de trois côtés, crénelé, couvert et percé de machicoulis », Viollet le Duc, *Dictionnaire*..... Tome II, p. 244 et suivantes. On construisait des bretèches au-dessus des portes, des passages, des entrées ou sorties de rivière, etc. Pendant leur guerre contre le comte de Liches, 1634. (Voir : 1° Le beffroi et la cloche des ouvriers en 1358, par H. Caffiaux, *Mém. hist. de la Soc. d'agr. sc. et arts de Valenciennes*, Tome III, p. 2, note 2 ; 2° du même auteur, Nicole de Dury, p. 130, 181 et 182), les Valenciennes comprirent qu'ils avaient tout intérêt à occuper les ruines du Château-le-Comte démoli par eux, trois quarts de siècle auparavant. Ils y élevèrent, dans ce but, quelques travaux de sûreté et y firent le guet, ce qui ne les empêcha pas de mettre en état de défense la partie de la vieille enceinte qui, située sur la rive droite de l'Escaut, faisait face au château (voir p. 19). Il est vraisemblable que pour se ménager l'accès direct de la partie méridionale de l'ancien château, par la muraille voisine de la porte Notre-Dame, nos bourgeois construisirent non loin du point de départ du Petit-Bruille, un pont léger sur l'Escaut. Il est permis de supposer que, pour empêcher toute surprise de la ville par ce passage, ils aient pensé à le munir, en guise de tête de pont, d'un petit corps de garde percé d'une porte et pourvu d'une bretèche. Par la suite il y eut un jardin en avant de la bretèche : c'est dans ce jardin que l'on construisit l'écluse de ce nom.

(2) Du nom des « filles repenties qu'on dict de la Magdeleine », (Simon le Boucq, *Hist. Ecclés.* p. 229), qui s'installèrent, en 1542, dans les restes du refuge des Pauvres prêtres, fondé en 1446, sur la rive gauche de l'Escaut, à 70 mètres environ au Sud-Ouest des anciens Moulins-le-Comte.

(3) Voir le plan directeur, à la fin de l'ouvrage.

(4) *Comptes de la Massarderie ou de la Ville*, 1378, C. I. 46, f° 14 et Ms. 742-959 f° 3 v. On trouve une preuve de plus du déplacement de cette boucle de l'Escaut vers l'Ouest, dans ce fait qu'en nettoyant le fleuve, en aval de l'écluse 60, pour niveler notre nouveau canal de décharge, on découvrit dans son lit même, entre cette écluse et le pont de la Citadelle, des puits qui, sans aucun doute, ont été creusés dans l'Entre-deux-ponts, avant le déplacement de la boucle qui nous occupe (voir p. 42, note 3).

(5) Voir le plan directeur.

(6) *Comptes des fortifications*, 1408-1409, D. I. 1, f° 110 v. et 1427-1428, D. I. 2, f° 52.

(7) Voir p. 58. Voir aussi *Comptes de la Massarderie*, 1377, C. I. 45, f° 13 v., et *Comptes des Fortifications*, 1448-1449, D. I. 3, f° 57 v.

(8) En 1452, on avait creusé entre l'écluse extérieure du Château-le-Comte et le village de Bruai, un canal dit *la Rivièrelette*, pour « détourner une partie des eaux de l'Escaut et assécher les marais ». La rivièrelette devint notre canal de navigation en 1774. Mais cette décharge ne fut pas suffisante, puisqu'en 1519 le Magistrat ordonna de faire *la Rigole*, à l'Est de la Rivièrelette « pour essuyer « plus profitablement les Maretz de Boulain ». Simon le Boucq, *Hist. Eccl.* p. 159, et Ms. 547-765, *Résolutions*, f° 57 v.

son appoint à l'Escaut. La veille de Noël, à onze heures du soir, de véritables torrents entrèrent par les portes d'Anzin, Notre-Dame et Cambrisienne ; le lendemain à six heures du matin, les eaux léchaient le pied du beffroi (1) ! Le soir, au Trou Rainuy (2), l'Escaut était monté de quatorze pieds au-dessus de son niveau ordinaire : « il passait par dessus « les murailles de la ville. » Tous les bas quartiers étaient inondés et, détail digne de remarque, il fallut, pour se débarrasser du fléau, déboucher la porte de Bruai précédemment condamnée par d'Arschot (3).

On devait éviter à tout prix le retour d'une pareille calamité. D'après Louis de la Fontaine (4), voici comment on procéda pour y arriver. Dans le jardin et à quelques mètres à l'Ouest de la Bretèche, on enfonça des pilots, sur lesquels on établit l'écluse. On fit au fleuve un nouveau lit, à l'Ouest de l'ancien ; on construisit les batardeaux nécessaires pour conduire les eaux jusqu'au pont du Calvaire, tout en continuant d'alimenter les Moulins ; puis le tronçon d'amont fut creusé, pour amener le fleuve à l'écluse. Après quoi, l'on joignit l'extrémité Est de celle-ci aux vieilles murailles du côté de la porte Notre-Dame, au moyen d'un mur. Il ne restait plus qu'à combler l'ancien bras de l'Escaut, en aval de ce mur, pour constituer la partie Sud-Ouest de l'Esplanade actuelle, ou plus exactement, l'endroit où est maintenant le Jeu de Paume. C'est ce que Louis de la Fontaine appelle « le noëuf « terreplain..... située au milieu de (entre) lad. rivière et les fossetz nre dame, tirant « depuis la maison (5) ou est lad. tenure jusques aux anciennes murailles tenant le trou « renouart » (6).

Comme, d'un autre côté, il fallait dérober l'écluse aux vues et aux coups d'un ennemi éventuellement posté sur les pentes de Saint-Vaast, « il fut érigez en brief (en hâte) ce « mont de terre, large et puissant terreplain commençant à lad. tenure et tirant vers la « porte Danzaing » (7).

C'est le 28 janvier 1545 que l'on fit le premier essai de l'inondation militaire en amont de la ville. Les écluses de la Bretèche et du Pâté furent fermées ; les eaux noyèrent le faubourg et les prairies Notre-Dame, le marais de Bourlain et toute la vallée de l'Escaut, jusqu'à Fontenelle. L'expérience s'arrêta là parce qu'on ne voulut pas causer de dégâts en ville (8). Du reste elle était décisive. On laissa donc écouler l'eau par l'écluse ou secret d'Anzin

(1) Approximativement à la cote 25.

(2) On appelait *Trou Rainuy*, *Renouart*, *Reynuit*, *Remuit*, etc., la partie du Vieil-Escaut comprise entre la Bretèche et le pont des Moulins ou du Château-le-Comte.

(3) Voir p. 70.

(4) Ms. 529-709, Livre III, f° 262.

(5) L'écluse était couverte d'un toit ; il y avait probablement aussi une maison d'éclusier à proximité.

(6) Ms. 529-709, Livre III, f° 262.

(7) Idem, f° 262. Ce « mont de terre et puissant terre-plain » occupait l'emplacement du bastion n° 14 de la Citadelle de Vauban, (voir le plan directeur). Du même coup, la levée de terre du fossé de Liches se trouvait renforcée. L'extrémité Nord-Ouest du faubourg Notre-Dame fut séparée du nouveau lit de l'Escaut par un batardeau percé d'une vanne ou tampon qui forma l'embryon de l'écluse des Fossés Notre-Dame, (n° 59), construite plus tard par Vauban. *Comptes des Fortifications*, D. I. 32, f° 20 ; 473, f° 35 v. ; 477, f° 44 v.

(8) Alors la grande digue n° 123 n'était pas encore faite ; l'enceinte, dont la solidité n'était peut-être pas à l'épreuve, retenait les eaux qui, pendant cette première expérience, venaient « battre jusques au desoubz du pont levys de la porte nre Dâe (Notre-Dame) » (Ms. 529-709, Livre III, f° 307 v.) La grande digue ne fut construite qu'en 1642, (Cellier, *Prévôts*, p. 237) ; elle permit de tendre la grande inondation supérieure, tout en laissant libre le long fossé de la courtine Notre-Dame, et sans danger de détériorer la muraille de la ville.

et tout rentra dans l'état ordinaire. Il faut remarquer que pendant l'inondation, qui dura jusqu'au 3 février, les moulins de l'intérieur de la ville purent fonctionner comme d'habitude.

C'est à la même époque et comme par voie de conséquence, que l'on fit exécuter de grands travaux de ce côté de nos fortifications, afin d'empêcher l'ennemi d'arriver facilement jusqu'aux écluses et de saigner l'inondation supérieure. On rehaussa le tourrion ou pâté d'Anzin, d'une bordure de briques, derrière laquelle on tassa de la terre (1). Comme d'autre part la petite casemate du flanc droit n'était pas suffisante pour battre sérieusement le fossé de l'enceinte, on construisit à soixante-dix mètres au Nord-Est de la porte d'Anzin, une casemate spacieuse à deux canons (2), qu'on relia aux locaux de la porte même par une bonne muraille et un couloir praticable à l'artillerie. On put, cette fois, donner des feux efficaces jusques à la porte Tournisienne, le long de la vieille enceinte, que l'on rehaussa de quarante pieds de terre, en même temps que l'on renforça le rempart de cette porte.

Le moment était venu (1543) d'achever la transformation du corps de place, entre la tour de la Rhônelle et le vieux boulevard de la porte Cambrisienne. De ce côté, il fallait s'arranger de telle sorte que le long fossé de quatre cent cinquante mètres, compris entre les deux ouvrages, pût être facilement enfilé, dans les deux sens, par les canons de leurs flancs.

L'Empereur donna l'ordre de raser définitivement les tours et les portes qui restaient encore « sur les terrées de la ville » (3). On commença le travail par la porte Cambrisienne « de crainte des franchois (français) qui estoient en campagne et marchaient » (4). Quelle ne dut pas être la peine des Valenciennes, lorsqu'ils virent mettre « jus le dessus des tours « de la Dodenne et de la porte Cambrisienne..... et les avant pas de la muraille jûsqs au « prêr (premier) comble et le carpêtaige avec les ardoises vendus publiquement et laditte « porte emplie de terre et les deux tours des costez, en manière de bolliuart » (5) ! Sur la porte dérasée, l'on fit une « plumée » (6). Puis on transforma le boulevard, ou plutôt on fit, pour le remplacer, un « bolwercq de rouge brique (7) d'autre manière de deffense qu'il « n'y avoit paravant, et ledit bolvert renforcé de terre par dedens contre la muraille, de « terrible espesueur (8)..... et les terres relargies aux deux costez de la porte de pl<sup>s</sup> de xxx « pieds » (9).

Nous n'avons pas trouvé de renseignements plus complets sur la métamorphose du vieux boulevard Cambrisien en bastion. Nous pensons que l'on dut imiter le type de Vérone,

(1) Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 262. Cette bordure existait encore au moment du démantèlement, Voir la planche : *Porte du Pâté* n<sup>o</sup> 12.

(2) On a retrouvé cette casemate sous le massif de la courtine 10-11 de la Citadelle ; on y accédait par un corridor et un escalier dont l'entrée s'ouvrait derrière la Chapelle, (voir le plan directeur).

(3) Cet ordre fut exécuté : nombre de morceaux de fortification du Moyen-Age qui jusqu'alors avaient fait l'ornement de l'enceinte furent démolis. La vieille porte Notre-Dame disparut presque complètement. Seule la porte Tournisienne resta debout « à cause de « sa situation en lieu aquaticque ». Grâce à ses larges fossés pleins d'eau, l'œuvre de Jack Wakenart fut laissée « en sa première « splendeur et beauté ». Ms. 742-959, f<sup>o</sup> 3 v.

(4) Ms. 547-765, f<sup>o</sup> 78. La porte Cambrisienne « estoit de même façon et artifice qu'est encore à présent (1619) la porte « Tournisienne ». Ms. 742-959.

(5) Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 274 v.

(6) Simon le Boucq, *Annales* (1543). Plumée : plombière.

(7) Les découvertes faites pendant le démantèlement autorisent à croire que la brique blanche très compacte et très solide était employée de préférence, au xv<sup>e</sup> siècle, dans les locaux intérieurs de nos constructions défensives.

(8) Simon le Boucq, *Annales*, p. 298 et 299.

(9) Ms. 529-709, livre III, f<sup>o</sup> 274 v.

comme on allait le faire pour le bastion Montois (1). Dans tous les cas, l'ouvrage devait être « bien assis pour la deffense de la ville, (puisqu'il) avait regard jusques au bolvert de la porte « Cardon » (2).

La réorganisation de cette partie de l'enceinte de Valenciennes est intéressante à suivre, à cause de l'habileté qu'il fallut déployer pour la mettre en harmonie avec les progrès de la poliorcétique tout en conservant, par mesure d'économie, le plus possible de morceaux anciens. De même que le tronçon de courtine situé à gauche de la Dodenne avait été prolongé jusqu'à la gorge du Châtelet, pour permettre de construire, au bon endroit, le flanc droit du bastion Cardon, une opération analogue dut être faite près de la porte Cambrisienne. En partant, non de la porte même (3), mais d'un point extérieur (probablement de l'extrémité Nord du flanc gauche du nouveau bastion en briques), on commença, dans la direction de la Dodenne, une nouvelle muraille « de largeur de XV ou XVIII pieds et de longueur de plus de « ij<sup>e</sup> pieds et de haulteur de plus de cent piedz » (4) (septembre 1544).

Cette nouvelle muraille n'allait pas droit à la Dodenne ; elle s'appuyait sur une tour, aussi belle et aussi solide, quoiqu'un peu plus petite, que la tour Périlleuse (5). On noya son flanc droit dans la masse du nouveau mur, mais sa partie gauche fut conservée, ainsi qu'un morceau de vieille enceinte, long de trente-cinq mètres environ, qui fut continué par deux tronçons de muraille neuve formant un rentrant et ayant ensemble quarante-deux mètres de longueur ; après cela, on fit un mur rectiligne et long de quatre-vingt-quatre mètres, jusqu'à la tour de la Rhônelle.

Entre les deux tours, la muraille fut flanquée par les meurtrières de ces deux ouvrages ; toutefois, on ne s'explique pas le rentrant du milieu, disposition défectueuse dont le mineur ennemi eût pu profiter, pour s'attacher à la base du mur, sans avoir à redouter les coups de flanc des deux tours. Peut-être avait-on conservé, comme défense, en cet endroit exceptionnel, les machicoulis du haut du mur.

L'année suivante (1545) les « fosses de ce costez (furent) raparfondis et relargis en « grande largeur pour la tution et deffence de lad. ville..... quy fut ung œuvre bien « prouffitable » (6). Le grand front de la Rhônelle fut terminé en 1546 ; il resta dans le même état jusqu'à Vauban.

On était en trop bon chemin pour s'arrêter. La restauration de l'enceinte de Valenciennes allait se poursuivre par les fronts Est. C'est après avoir mûrement étudié l'orientation et la longueur à donner à ces fronts, qu'au mois de mars 1546, « selon le « dessein de l'empereur » (7), nos magistrats résolurent de construire un bastion « au lieu

(1) Le grand tableau de Van der Meulen (siège de 1656) que possède le Musée de Valenciennes et dont l'exactitude est remarquable, appuie cette opinion.

(2) Ms. 742-959, f<sup>o</sup> 3.

(3) Voir p. 33 et 58.

(4) Ms. 529-709, livre III, f<sup>o</sup> 310 Charles-Quint vint à Valenciennes le 27 septembre 1544 ; il y fit publier la paix de Crépy-en-Laonnais, et visita sûrement les travaux.

(5) On a retrouvé les restes parfaitement conservés de cette tour, lors de la démolition du bastion n<sup>o</sup> 49. Elle devait être l'une des plus belles de l'enceinte.

(6) Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 310 v.

(7) Ms. 547-765, f<sup>o</sup> 81.

« ou iadis estoit un moisnet (le moineau de la Couture) (1), entre la tour de S. Nicolas et la « porte Montoise » (2). Son emplacement ne pouvait être mieux choisi, au point de vue de la défense éloignée et rapprochée. Le saillant arrondi de la vieille muraille, déjà faible par lui-même, avait devant lui le sommet du mamelon de la Couture « bien hault de « scituation » (3), ce qui le rendait assez « débile » (4). Il était donc de toute nécessité de fortifier ce point et de prendre le plus de commandement possible sur le dos de terrain dangereux. Comme, d'autre part, le nouvel ouvrage devait battre les fossés, d'un côté jusqu'au bastion Cardon, de l'autre jusqu'au Vieil-Escout, il fallait en tracer le plan suffisamment en dehors de l'enceinte, pour que ses flancs pussent bien voir dans les deux sens. Formant ainsi une pointe bien caractérisée, en avant du vieux saillant rond de la Couture, le bastion Montois donna à la partie orientale du nouveau corps de place la physionomie qui lui est restée jusqu'au démantèlement, malgré les adjonctions et les modifications que les Espagnols, Vauban et ses successeurs y apportèrent par la suite.

On enfonça les fondations du bastion dans la craie compacte qui fournit, à pied d'œuvre, les moellons et la chaux nécessaires pour maçonner les blocages et fabriquer le mortier. Le 27 avril 1546, M<sup>e</sup> Anthoine Desmaisières, lieutenant du prévost Pierre le Liepvre, en l'absence de ce dernier, alors « en députation à Bruxelles » (5), assit la première pierre de l'ouvrage « au jardin d'un nommé Trenteaux » (6). Il ne semble pas que les travaux aient marché bien vite. D'ailleurs cette construction fut interrompue par les guerres de Religion. C'est même pour ce motif que nous n'en donnerons la description complète qu'après avoir esquissé les péripéties du siège de 1567. Contentons-nous de dire, pour le moment, que Charles-Quint et Philippe II semblent s'être intéressés vivement à la construction du bastion et d'autres parties de nos fortifications. Lorsqu'en août 1549, l'Empereur vint présenter son fils aux Valenciennes, comme héritier présomptif de la couronne, les deux princes inspectèrent « soigneusement » (7) les « nouveaux ouvrages de la ville comme bollwartz et rempartz » (8).

Les dernières années du règne de Charles-Quint laissèrent de tristes souvenirs dans la mémoire de nos aïeux. La guerre, toujours la guerre, désola une fois de plus notre région, déjà trop souvent dévastée. En 1551, Haspres et quarante villages des alentours furent brûlés par les soldats de France. Deux ans plus tard, l'Empereur faillit subir un grave échec au mont Houy ; pendant la campagne suivante, il essaya de refouler l'armée française sur son territoire et signa enfin la trêve qui fut le prélude de sa retentissante abdication. L'inévitable peste décima de nouveau les Valenciennes, et leurs cadavres étaient à peine enterrés que

(1) Voir p. 66, note 9.

(2) Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 324.

(3) Plus tard, cet ouvrage fut dit des *Capucins*, après qu'en 1634, les religieux de cet ordre se furent installés près du rempart, en arrière du bastion même. Le couvent des Capucins occupa plus des trois quarts de l'espace compris entre la rue qui porte encore leur nom, la rue du Sac et le rempart.

(4) Ms. 529-709, Livre III, f<sup>o</sup> 324.

(5) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, p. 17.

(6) Simon le Boucq, *Annales*, p. 310.

(7) D'Outreman, p. 197.

(8) Dr Lejeal..... Entrée de Philippe II à Valenciennes (1549) *Revue de la Soc. d'agr. etc.* de Valenciennes, Tome XVII, p. 157. Pendant que son fils entrait pompeusement à Valenciennes par la porte Cambrisiennne, l'Empereur, économe de son temps, pénétrait en ville avec une simple escorte, par la porte d'Anzin à laquelle on travaillait en ce moment. Cellier, *Prévosts*, p. 211.

Philippe II, désormais roi d'Espagne, repassait par la ville, à la tête des futurs vainqueurs de Saint-Quentin. Sa victoire, heureusement, termina cette guerre de quarante ans, cette terrible lutte de peuple à peuple, dont les horreurs allaient pourtant pâlir devant les horreurs cent fois plus épouvantables des guerres de la Réforme





## CHAPITRE XIX

### GUERRES DE LA RÉFORME - SIÈGE DE 1567 - LA REDOUTE

**L**ES doctrines de Luther et de Calvin s'étaient facilement introduites dans les Pays-Bas, grâce aux rapports commerciaux très étendus qui existaient entre ceux-ci et l'Allemagne. Dès 1561, des prêches réformistes eurent lieu à Valenciennes. Bientôt survint cette fameuse journée des *Maubrûlés* dont les conséquences furent si cruelles pour nos aïeux. Ne nous occupant ni de politique ni de religion, ces deux brandons de discorde qui divisent les hommes, nous passerons sous silence les scènes abominables dont notre ville fut le théâtre, de 1561 à 1564, durant la première occupation d'une garnison étrangère. Momentanément domptés, les Valenciennois relevèrent la tête, lorsqu'ils eurent connaissance du Compromis des Nobles (5 avril 1566). Par malheur, l'enthousiasme dégénéra bientôt en licence. Nous eûmes nos iconoclastes qui, à l'exemple de leurs frères d'Anvers, saccagèrent les églises de la ville et de la banlieue (1). C'en était trop. La Gouvernante (2) offensée charge le Grand Bailly du Hainaut de rétablir l'ordre : le Comte de Noircarmes accourt à Valenciennes, licencie les Compagnies bourgeoises et cherche, inutilement cette fois, à introduire une nouvelle garnison dans la ville. Pendant que Pérégrin de la Grange, chef du Consistoire, enflamme tous les esprits, Michel Herlin, le seul capitaine bourgeois qui n'ait pas voulu se démettre de son commandement, réorganise les troupes urbaines dont il augmente le nombre, en attendant qu'il devienne l'âme de la défense. Ces mesures énergiques devaient provoquer une riposte ; le 17 novembre 1566, Valenciennes est

(1) Il faut dire à la louange du peuple valenciennois que, loin d'exercer la moindre représaille contre les hommes, il ne s'attaqua qu'aux choses, il ne vola point, il ne tua personne, « pas même un prêtre ». Tous les historiens de l'époque, et jusqu'aux partisans les plus farouches de la répression, sont d'accord pour reconnaître ce fait. Les assiégés, dans leur loyauté, repoussèrent même le secours que la France leur offrait. D'Outreman p. 212.

(2) Marguerite de Parme, Gouvernante des Dix-sept Provinces. Avant de quitter les Pays-Bas, Philippe II avait investi de ses pleins pouvoirs, sa sœur consanguine Marguerite, duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Née dans les provinces belges, elle avait été élevée sous les yeux de sa grand'tante, Marguerite d'Autriche, d'abord, puis de sa tante Marie de Hongrie.

déclarée rebelle au roi. Le blocus commence, terrible pour les campagnes environnantes, où les troupes de Noircarmes commettent toute sorte d'atrocités. C'est pendant ce blocus que les soldats de Michel Herlin entreprennent non sans gloire (si l'on peut s'exprimer ainsi lorsqu'il s'agit d'une lutte fratricide), une série d'expéditions au dehors pour éloigner l'adversaire et rapporter des provisions en ville.

Sur ces entrefaites, une troupe de Réformés, en marche sur Valenciennes, est battue à Lannoy et à Wattrelos; mais la défaite de leurs corrégionnaires n'abat point le courage des assiégés; ils chassent les bouches inutiles, repoussent une dernière fois, les propositions de Noircarmes (1) et se préparent à soutenir le siège qui les menace. D'ailleurs ils n'avaient pas attendu le mois de mars 1567 pour mettre la ville en état de défense. Profitant des lenteurs du blocus (2) ils avaient rasé les faubourgs des portes Montoise et Poterne (3), abattu les arbres, coupé les haies, démoli toutes les constructions que l'assaillant eût pu transformer en couverts. Deux mille livres (4) avaient été employées à faire de la poudre; les églises et les couvents au pouvoir des Réformés, étaient pleins de munitions. On avait dépensé trois mille livres pour réparer ou renforcer les fortifications (5). « Avec un diligence incroyable » (6), on avait fait des plates-formes et des parapets de tous côtés. Les statues et jusqu'aux pierres des tombeaux, taillées à la hâte, avaient trouvé leur emploi (7). Enfin, le lendemain de l'entrevue de Beuvrages, le peuple, forçant l'arsenal, y avait pris « deux des plus grosses pièces » pour les mettre en batterie, sur la plate-forme, près de la Tour Périlleuse (8). Il avait aussi monté « crochets ou artillerie sur la Tour Saint-Nicolas » (9) préalablement débarrassée de sa charpente et de sa couverture d'escalie » (10). Le 18, les assiégés avaient continué l'armement des remparts; le 19, une sortie furieuse, par la porte Cardon, mettait en relief leur incontestable valeur militaire.

Cependant Noircarmes a reçu des renforts; il se décide à agir. Le 20 mars, le corps de siège concentré près de la ville, occupe les hauteurs des deux côtés de la vallée de l'Escaut. Le Grand Bailly du Hainaut a son quartier général au Rôleur, avec une partie de son infanterie « et toute l'artillerie », près du point d'attaque. A la tombée de la nuit et pendant un orage,

(1) Entrevue de Beuvrages, 16 Mars 1567.

(2) D'aucuns se sont étonnés de la longue inaction des chefs de l'armée catholique qui, pendant de longs mois, sont restés sous Valenciennes, sans rien entreprendre. Certains écrivains ont attribué cette lenteur à la longanimité des assiégeants. Certes il ne fallait pas exaspérer une population si voisine de la frontière, au-delà de laquelle les protestants français, toujours aux aguets, se tenaient prêts à un hardi coup de main. Il est prouvé aujourd'hui que la patience du gouvernement prenait sa source dans l'impossibilité de rassembler, pendant l'hiver, des troupes et un matériel d'artillerie suffisants. Cependant la plaisanterie ne perdait pas ses droits; les assiégés appelaient Noircarmes et ses six collaborateurs, les *Sept Dormants*. Sur leurs remparts, ils avaient planté de grandes perches, surmontées de fortes lunettes « aiantes trois pieds en diamètre..... pour découvrir le plus long l'artillerie que les papistes d'Arras « devaient envoyer..... » Pontus Payen, Ms. cité dans *La Révolution des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle*, par John Lothrop Motley, trad. de l'anglais par Jottrand et Lacroix, Tome II, p. 154, en note.

(3) Cette porte fut momentanément condamnée; elle ne fut rouverte que le 22 novembre 1612, sous le gouvernement réparateur des Archiducs.

(4) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, p. 116 v.

(5) Idem.

(6) *Mémoires de Pontus Payen*, par Alex. Henne, Tome I, p. 321.

(7) Un pont tout entier, le pont des Idoles, que les protestants appelèrent ainsi « pour faire despit aux Catholicques », fut construit à l'aide de ces matériaux (*Mém. de Pontus Payen*, Tome I, p. 270 et 271). Certains auteurs placent ce pont sur la Rhônelle, à quelques mètres en amont du bac n° 45. D'autres écrivains prétendent qu'il était situé sur le bras de décharge de la rivière et que la route de Marly passait dessus. Il est assez difficile de se prononcer à cet égard, car depuis 1567 les abords de la porte Cardon subirent de profondes modifications. Toutefois, plusieurs articles des *Comptes des Fortifications* autorisent à croire que les partisans de la première hypothèse sont dans le vrai.

(8) Cette plate-forme ou cavalier avait été construite sur l'ordre de d'Arschot, en 1534. Ms. 547-765, f° 68 v.

(9) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, p. 121 v.

(10) Idem. — Ecale, ardoise : un têt d'écales, voc. austras. cailles. A. J. Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, p. 166.

Noircarmes s'empare des restes du faubourg de Mons (1), s'y retranche solidement, pousse ses tranchées sur la ville et fait construire la batterie (2). L'emplacement de cette batterie a été souvent discuté : nos écrivains locaux ne sont point d'accord à cet égard (3). Après eux et lorsqu'avec « MM. de la Cressonnière, Billy, Brias, Gogniers et Larzilla, puis avec « Mgr d'Egmont lui-même » (4), nous aurons fait la reconnaissance des fortifications de Valenciennes en 1567, nous essaierons d'émettre une opinion (5).

De la porte d'Anzin au Bas-Escaut, nous trouvons d'abord la vieille enceinte terrassée, palissadée et renforcée par d'Arschot. Abstraction faite de plusieurs débris de vieux murs ou de quelques tours à moitié démolies, la porte Tournisienne et le Pâté tranchaient seuls, par leur hauteur ou leur masse, sur cette partie de notre ceinture, longue de treize cents mètres et baignée par son fossé plein d'eau.

Au Sud-Ouest, de la porte d'Anzin à la porte Cambrisienne, on trouvait d'abord le long du fossé de Liches (6), la terrasse en terre de 1542 (7), l'écluse de la Bretèche, puis face au faubourg Notre-Dame, la vieille muraille à tours, en partie réduite au même état que l'enceinte du Nord-Ouest.

Le front Sud-Est ou de la Rhônelle, entièrement neuf et facile à inonder, défiait toute attaque. Mais à partir du bastion Cardon, jusqu'au Bas-Escaut, on retrouvait l'enceinte du Moyen-Age, améliorée sur certains points au xv<sup>e</sup> siècle, remparée partout et généralement modifiée comme les parties citées plus haut, à l'exception de quelques tours, celle de Saint-Nicolas, entre autres, encore intacte.

Si les canons du bastion Cardon étaient de taille à défendre l'approche du fossé jusqu'à la tour Saint-Nicolas, celle-ci n'avait pas la moindre action flanquante au-delà du saillant arrondi de la Couture, en avant duquel on avait commencé, depuis peu, le bastion Montois (n<sup>o</sup> 35) (8).

De là jusqu'au Bas-Escaut, la vieille muraille surmontée de plusieurs tours en mauvais état, n'était plus défendue que par les quelques canons de la porte Montoise (9) Vu l'état de vétusté et ses talus et de ses maçonneries, « le rempart joindant (cette porte) avait été reconnu « le plus battable » (10). Et, circonstance heureuse pour l'assiégeant, le bastion Montois émergeant à peine du niveau du sol naturel, ne pouvait pas rendre de réels services : s'ils

(1) Pour se faire une idée de l'importance de ce faubourg en 1567, il suffit de jeter les yeux sur le plan de Jacques de Deventer.

(2) En 1567, les batteries de siège étaient vite installées ; on se contentait de placer les canons entre de gros gabions appelés *mandes*, que l'on emplissait de terre et qui formaient *merlons* entre les pièces. On ne s'enfonçait pas, pour ne rien perdre du commandement que l'on recherchait encore beaucoup à cette époque. Notre musée renferme une gravure du siège de 1567, qui donne une idée de ces batteries à mandes.

(3) Voir : 1<sup>o</sup> *Valenciennes et le roi d'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle*, par Emile Carlier ; 2<sup>o</sup> *Notes et éclaircissements sur l'histoire générale des Pays-Bas*, par Ch. Paillard.

(4) *Archives générales de Simancas*, papiers d'Etat, Flandres, Liasse 536, f<sup>o</sup> 526. Copie d'un rapport de M. de Noircarmes à S. M. sur la reddition de Valenciennes (lettres des 7 et 13 avril 1567), texte relevé, traduit et communiqué par M. Emile Serbat, de Saint-Saulve, que nous remercions ici bien sincèrement de l'intérêt éclairé qu'il porte à notre publication.

(5) Le chef des troupes espagnoles ne donne pas la date de cette reconnaissance ; la Duchesse l'ordonna certainement au début du blocus puisque, dès le 3 janvier 1567, elle envoyait au roi le projet de siège que Noircarmes venait de lui adresser, avec *le plan du lieu où devait être dressée la batterie* (Gachard, *Correspondance de Philippe II* ; la Duchesse au roi, 3 janvier 1567, Tome I, p. 499). Malgré les recherches antérieures et les nouveaux et intelligents efforts de M. E. Serbat, ce plan n'a pas été retrouvé.

(6) Fossé du front Sud-Ouest de la Citadelle actuelle.

(7) Voir p. 80 note 7.

(8) Voir p. 82 et chapitre xx.

(9) Voir p. 70.

(10) Mémoires de Pontus Payen, Tome I, p. 321.

étaient déjà creusés, les fossés de ses faces devaient être très encombrés encore. A plus forte raison, le champ de tir de ses casemates flanquantes (1) ne pouvait-il être complètement dégagé.

Cet ouvrage, en somme, était plus nuisible qu'utile pour la défense, tandis qu'il formait un auxiliaire précieux pour l'attaque, à laquelle il laissait la possibilité d'arriver jusqu'au corps de place avec une facilité relative (2).

Le choix du pan de muraille à battre, *près et à gauche* (3) de la porte Montoise, était donc très judicieux : c'est même dans ce choix, que nous pouvons déjà trouver une indication générale au sujet de l'emplacement de la batterie. Essayons de préciser. Chappuys la place « entre la porte de Mons et la Cardone » (4), renseignement vague et net, tout ensemble.

« La batterie de brèche se dressa sur un petit tertre derrière la maison des Ladres « près de la porte Montoise où l'on venait d'élever un bastion » (5). Ce texte du comte d'Egmont est un peu plus précis.

D'Outreman devient explicite : « la batterie, dit-il, fut assise près de la porte Montoise, « sur un tertre qui estoit en une ruelle derrière la maison des Ladres, vis-à-vis d'un boulevard « qu'on avoit peu auparavant commencé » (6). Notons que cette chapelle faisait face au chemin de Mons ; son chevet était donc tourné vers le Sud-Est. Si, sur le plan de Jacques de Deventer, on suit cette direction, l'on trouve plusieurs ruelles dépendant du faubourg de Mons. Il y en a une surtout qui, venant du Rôleur, se dirige vers l'ancienne porte de Bavay (7) et que des maisons bordent des deux côtés, jusqu'à une distance de trois cent cinquante mètres de l'enceinte. Il ne serait pas impossible que les canons de Noircarmes eussent débouché de cette ruelle, pour tourner à droite et à gauche, vers le Nord et vers le Sud, et se former en batterie, face à l'Ouest. Ils auraient couronné ainsi le dos de terrain que d'Outreman appelle « un tertre » et qui, à notre avis, ne pouvait être que l'un des sommets ou, d'une manière générale, le sommet même du mamelon de la Couture (8). En se plaçant ainsi, les canonnières du Grand Bailly se trouvaient en face ou « vis à vis » du bastion Montois (le boulevard peu auparavant commencé) et « au niveau des remparts » (9), condition excellente sous le rapport du commandement.

(1) C'est ce qui a fait dire par certains auteurs que « le fossé estoit fort estroit en quelques endroits et presque rempli, par la « négligence des assiégés ». (Histoire de la *Guerre des Pays-Bas*, traduite de Famianus Strada, par P. du Rier, 1645, Tome I, p. 363) ; ou qu'on l'avait laissé « se combler au niveau du sol extérieur ». Schiller, *Histoire de la révolte des Pays-Bas*, trad. Régnier p. 280 à 282.

Lorsque Michel Herlin prit en mains la défense de la ville, il n'était plus temps de creuser le fossé et de faire des terrassements, besogne qu'il eût été facile à l'ennemi d'empêcher.

(2) C'est bien pour cette raison que, le 10 septembre 1566, lorsque le Magistrat de Valenciennes, qui détenait encore toute l'autorité, discuta la question de savoir si « adfin de se garder de quelque surprinse (de la part des Français ; il ne serait pas bon de) « raser et mestre bas le *mont de terre* estant sur le boulever encommenchié emprès la porte Montoise, comme aucuns auroient « remonstré estre fort dangereux de le laisser en l'estat », on avait décidé qu'on irait le visiter et qu'on prendrait l'avis du comte de Noircarmes « sur ce qui serait trouvé requis et nécessaire ». Papiers d'état et documents inédits, 1566 et 1567, par Charles Paillard. *Mém. hist. de la soc. d'Agr. Scien. et Arts de Valenciennes*, Tome VI, p. 31 et 32.

(3) Par analogie avec ce que nous avons dit, page 71 note 1, l'assiégeant place à sa gauche et à sa droite les ouvrages ou objets qu'il voit dans ces deux directions, lorsqu'il fait face à la ville.

(4) *Histoire générale de la guerre de Flandres*, Tome I, p. 49.

(5) Gachard, *Correspondance.....* Le comte d'Egmont au roi, 13 avril 1567, Tome I, p. 524. Simon le Boucq dit « à l'opposite ». *Antiquité*, Tome II, p. 121 et 122 v.

(6) *Histoire de Valenciennes*, p. 214.

(7) Voir le plan de Jacques de Deventer.

(8) Il faut tenir compte qu'en 1567, les ouvrages extérieurs, en capitale du bastion Montois, n'étaient pas encore construits.

(9) Schiller, *Révolte des Pays-Bas*, trad. Régnier p. 281. Selon Pontus Payen, Tome I, 322, l'artillerie aurait été « bracquée à « cinquante pieds près du bord du fossé ». Nous supposons que l'auteur envisage le fossé du saillant du bastion Montois, ce qui mettrait la batterie bien près du corps de place, précaution inutile, puisqu'en 1567 on pouvait faire brèche à 250 mètres, voire à une plus grande distance.

Si l'on se souvient que l'artillerie assiégeante endommagea, comme points extrêmes, la porte de Mons à droite, et la tour Saint-Nicolas à gauche, on peut soutenir, sans trop de témérité, que la batterie était sensiblement placée sur le terrain que couvrirent, cent ans plus tard, le terre-plein et le saillant de la contregarde n° 37. Elle devait former une ligne brisée dont l'élément Nord, ou batterie de brèche, était plus particulièrement chargé de canonner la porte de Mons et son pont, ainsi que la partie de la muraille à tours comprise entre la porte et le bastion Montois ; l'élément central : surveiller le bastion et tirer sur les murailles en arrière ; l'élément Sud : rendre le corps de place intenable entre le bastion et la tour Saint-Nicolas, et battre cette tour (1).

Le travail de la première nuit avait été mené avec tant de rapidité que, le 22 mars, à sept heures du matin, les « neuf canons » de la batterie de brèche purent ouvrir le feu « sur le pont » (de la porte de Mons) (2), conformément au plan de Noircarmes. Puis le Grand Bailly du Hainaut fit tirer « sur la muraille joindant la porte Montoise *qu'il avait à main droite* » (3). Quelques tronçons de cette muraille ont été retrouvés pendant le démantèlement, plus spécialement les restes d'une vieille tour en pierres blanches placée à peu près au milieu de l'intervalle compris entre la porte de Mons et le bastion Montois. C'est vraisemblablement sur cette tour que fut tiré le premier coup d'essai ; elle fut vite « renversée » par le canon » (4).

« Aussi les gens de la ville, se voyant déjà perdus et ne voulant pas attendre au dernier moment se décidèrent-ils, dès le premier jour de la canonnade, à m'envoyer (ces lignes sont de Noircarmes) (5) des parlementaires chargés de traiter de la reddition de la place. Pour les forcer à capituler sans conditions, je jugeai à propos, avant de leur répondre, de faire continuer la canonnade jusqu'à ce que la brèche fut ouverte..... La nuit suivante (6) on mit en position huit autres pièces d'artillerie et quatre mortiers (7) qui commencèrent à tirer immédiatement et avec tant de succès contre la porte que, dès midi, on put être certain d'arriver, le soir même, jusqu'au fossé et d'y installer nos soldats, ce qui permettait de prévoir que les assiégés, bien que disposant d'une bonne artillerie et de bons arquebusiers, ne pourraient pas tenir plus de quatre jours ». Ils ne tinrent pas même aussi longtemps. Après trente heures d'un bombardement continu, pendant lequel les assiégeants ne tirèrent

(1) Ces lignes étaient écrites lorsqu'en démolissant la courtine 30-35, près et à droite de la porte de Mons, on a remis au jour, pendant l'été de 1892, la face droite en briques de la porte-boulevard construite par Charles-Quint (1522). Sur cette face et à une distance moyenne de 4<sup>m</sup>,50 en arrière de l'escarpe de Philippe II (voir chapitre xx), on a découvert deux trous de boulet de 0<sup>m</sup>,15 de diamètre et profonds de 0<sup>m</sup>,40 environ. Ces boulets n'ont pu être tirés qu'en 1567. Les axes des deux trous ont été relevés ; leur prolongement vers la campagne conduisait dans la direction de l'arrondi de la gorge de l'ouvrage à cornes n° 38, ou fort Minique, en passant par la partie du terre-plein de la contregarde n° 37, la plus proche du saillant de cet ouvrage. (Nous rappelons que ces deux ouvrages ne furent élevés qu'après 1656). Si ce renseignement ne donne pas l'emplacement exact de la batterie, il en indique au moins la direction générale, ce qui n'est pas d'une mince importance, et corrobore d'ailleurs notre opinion à l'égard de cet emplacement.

(2) *Archives royales de Simancas*, liasse 536, f° 525 (lettres des 7 et 13 avril 1567), texte communiqué par M. E. Serbat. En démolissant le pont, on enlevait aux Valenciennois toute velléité de sortir par la porte de Mons, pour inquiéter la droite des attaques.

D'après Pontus Payen (*Mém.* Tome I, p. 323), Noircarmes aurait d'abord fait « tirer plusieurs volées de canon à travers de la « ville », pour donner le réveil aux assiégés. L'assertion est vraisemblable, mais peut-être, les projectiles qui endommagèrent un certain nombre de cheminées et de toits, ne provenaient-ils que des coups trop hauts ou trop longs tirés pendant le réglage du tir.

(3) Ce qui justifie encore l'emplacement que nous avons adopté plus haut pour la batterie.

(4) C'est vraisemblablement cette tour que d'Outreman appelle la tour *Blanche*. *Histoire de Valenciennes*, p. 214.

(5) *Archives de Simancas*, liasse 536, f° 256, texte communiqué par M. E. Serbat.

(6) Le feu continua « toute la nuit sans donner aux assiégés aucun loisir de réparer les murs ». Strada, p. 364.

(7) Suivant les principaux auteurs qui ont écrit sur le siège de 1567, le nombre des pièces de tout calibre que les assiégeants mirent en batterie, varie de 17 à 22. Nous nous en tiendrons au chiffre donné par Noircarmes qui devait, mieux que personne, en savoir quelque chose : 17 pièces et 4 mortiers.

pas moins de trois mille coups de canon (1), les soldats de Herlin mirent bas les armes.

Lorsque le 23 mars, à une heure de l'après-midi, Noircarmes fit cesser le feu, la fortification avait beaucoup souffert. Le pont de la porte Montoise était presque démoli, le haut de la porte « ruyné et abattu » (2). Si l'on résume les renseignements que nous fournissent Strada, d'Outreman, Chappuys, G. des Préaux (3), etc., on trouve que la vieille muraille du Moyen-Age, entre la porte et le bastion Montois, y compris la tour Blanche, était renversée ; une brèche praticable s'ouvrait près de cette tour ; le bastion Montois avait été « offensé » ; enfin la tour Saint-Nicolas se trouvait « fort deschirée » (4).

Les Valenciennes se rendirent donc à merci, sans traité ni condition, non pas, comme le dit Pontus-Payen qui, dans toute cette affaire, jette toujours et systématiquement la note discordante, parce qu'ils furent des lâches, mais parce que tout espoir de secours était perdu ; parce qu'en raison d'un long blocus, ils manquaient de vivres (5) ; parce qu'ils croyaient que, selon la promesse de Philippe II, aucun coup de canon ne serait tiré contre la ville ; parce qu'enfin la foi les avait abandonnés (6).

Noircarmes, à la tête de treize enseignes d'infanterie, entra en ville par la porte Cardon ; il n'y eut ni massacres ni pillage, mais les remparts furent immédiatement désarmés, le Magistrat cassé, cinquante des principaux auteurs de la rébellion emprisonnés (7), les Ministres protestants pendus, les deux Herlin père et fils décapités, le culte catholique immédiatement rétabli.

Si d'une manière générale, « les guerres de Religion furent une excellente école pour « l'étude de la guerre de siège et de la fortification » (8), ce n'est pas le fait d'armes de Valenciennes qui put faire avancer l'art d'attaquer ou de défendre les places. Depuis que l'artillerie à feu avait fait les progrès que nous connaissons, Valenciennes n'avait pas été assiégée, à proprement parler. Les bombardes de Louis XI n'avaient pas osé tonner contre elle. Le siège de 1567 est donc le premier dans lequel le canon ait battu nos murailles. Encore faut-il noter que Noircarmes n'eut garde de s'attaquer au plus fort de la place, c'est-à-dire au front Sud-Est qui eût résisté victorieusement ou, du moins, avec de grandes chances de succès. Profitant de la lenteur avec laquelle nos fortifications s'étaient transformées, l'assiégeant choisit judicieusement le défaut de la cuirasse et son canon n'eut vraiment pas de difficulté à renverser de vieilles maçonneries désagrégées d'avance par l'âge et les intempéries. Le résultat obtenu ne faisait que prouver, une fois de plus, l'insuffisance de la vieille fortification devant l'artillerie moderne, celle de Philippe II pouvant déjà compter pour telle. Le bastion Montois eût-il été achevé que l'attaque se fût probablement reportée entre la porte Montoise et l'Escaut, afin

(1) Strada, p. 364. La consommation des munitions donne donc, par heure, une moyenne de cent coups pour toute la batterie, soit cinq coups par pièce, ce qui ne semble pas exagéré, même pour cette époque.

(2) Voir p. 70 et 87.

(3) Ms. 742-959, f° 3 v.

(4) *Histoire de l'état et succès de l'église dressée en forme de chronique générale et universelle*, Tome II, p. 587.

(5) D'Outreman, p. 215.

(6) Lettre de Sir Thomas Gresham citée par Henri Henne, dans les *Mémoires de Pontus Payen*, Tome I, p. 363, note 98.

(7) Au moment de la capitulation, les huguenots de Valenciennes chantaient le psaume XXI : « Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous délaissé » ?

(8) *Archives générales de Simancas*, Liasse 536, f° 526, texte communiqué par M. E. Serbat.

(9) M. Corbin, chef de bataillon du Génie, *Les principes de la fortification déduits de son histoire*, p. 71.

d'éviter, le plus possible, les coups de flanc du bastion ; mais nous savons que cet ouvrage n'était pas terminé, circonstance qui permit à l'assiégeant d'occuper le mamelon de la Couture, position relativement dominante qu'il ne pouvait manquer de choisir, puisqu'au temps de Bauduin l'Edifieur, on n'avait pas jugé bon de l'englober dans l'enceinte (1).

Pour rester dans les limites que nous nous sommes imposées, nous jetterons un voile sur les faits à jamais déplorables qui suivirent l'entrée du vainqueur dans nos murs. Nous ne relaterons pas les actes de la Commission royale qui, dès le commencement de 1568, gouverna la ville, au lieu et place du Magistrat. Nous taisons les maux que les Valenciennes endurent du fait de la garnison allemande logée chez l'habitant. Et ce n'était point assez que par sentence royale, en date du 9 août 1570, elle fût déchue de ses antiques privilèges. Valenciennes, la ville fière qui, en 1292, avait su vaincre l'oppression féodale et réduire en poussière le repaire de ses orgueilleux suzerains, Valenciennes la ville libre dont, à l'exclusion de toute troupe armée, les enfants étaient de droit les défenseurs, Valenciennes vaincue, allait voir reconstruire à la place même où jadis s'élevait le château de ses comtes, une nouvelle citadelle destinée, comme celle de Jean d'Avesnes, à maintenir dans l'obéissance (en était-il besoin encore?) ses habitants décimés et désarmés !

En exécution d'un arrêt de la Cour et sur l'ordre du duc d'Albe, le comte de Noircarmes (2) vint à Valenciennes, le 1<sup>er</sup> Octobre 1570, pour choisir l'emplacement de la Citadelle. Malgré les chaînes dont le poids les accable, Noircarmes a peur de voir les Valenciennes se soulever à l'annonce de son projet. Astucieusement, il leur présente la construction du nouveau château, comme un grand soulagement, puisque ses futures casernes, en abritant la garnison étrangère, dispenseront les Valenciennes du logement militaire. Il profite de leur découragement

(1) Voir p. 34.

(2) On ne sait sur quoi d'Outreman et Simon le Boucq se sont basés pour écrire que l'ingénieur italien Pacciotto accompagnait Noircarmes lors de sa visite à Valenciennes. On a imprimé tant d'erreurs sur cet ingénieur qu'il n'est pas étonnant d'en trouver une dans notre histoire locale. L'honorable général Wauwermans (voir p. 77 note 1) à qui l'un de nous, désireux de connaître le genre de fortification qu'on avait adopté pour la citadelle de Noircarmes demandait, en 1877, des renseignements sur Pacciotto et ses œuvres, voulut bien lui donner par lettre, des éclaircissements très intéressants. A l'aide de cette lettre et des remarquables études publiées par ce général, on peut esquisser la biographie de Pacciotto. Cet ingénieur de la Renaissance était élève d'Antonio San Gallo ou de Michel San Micheli. Il dut assister au congrès de 1545 réuni à Rome par le Pape Paul III, pour étudier le système de fortification qu'il convenait d'appliquer à la ville éternelle. On s'arrêta au tracé bastionné ou deuxième manière italienne. Nous avons vu (page 78) que Pacciotto était venu aux Pays-Bas avec Philibert Emmanuel de Savoie, en 1558. Mais il n'y resta que peu de temps et retourna en Italie, pour revenir ensuite dans nos contrées. Réputé « excellent pour les fortifications et pour les machines de guerre » (Strada), il fut distingué par Philippe II qui, en 1566, pria Emmanuel de Savoie de l'attacher au duc d'Albe, au moment où celui-ci se préparait à quitter l'Italie, pour venir accomplir sa cruelle mission aux Pays-Bas et choisir l'emplacement de la citadelle d'Anvers. Lors de la revue des troupes qu'il passa, en 1567, sous les murs de Valenciennes, très peu de temps après la capitulation de la ville, le duc d'Albe était accompagné de Chiappin-Vitelli, marquis de Cretonne (qui servait aussi le duc de Savoie), de Galerio Serbelloni de Milan, plus spécialement chargé de l'artillerie, de Pacciotto, de Vincent Locatelli de Crémone, etc. (Chappuy *Histoire générale*.... p. 571). Tous ces ingénieurs arrivèrent à Anvers le 15 août 1567 ; ils y trouvèrent Francesco Marchi venu aux Pays-Bas avec Marguerite de Parme (1559). En quinze jours Marchi et Pacciotto élaborèrent chacun un projet de citadelle. Les propositions du second l'emportèrent sur celles du premier ; elles furent approuvées par le roi. Le 1<sup>er</sup> novembre, on commençait les travaux. Mais Pacciotto retournait bientôt en Italie (20 février 1568), sans avoir pris une bien grande part à la construction de l'ouvrage. C'est Campi qui lui succéda et qui eut l'honneur, non seulement de mener l'entreprise à bonne fin, mais encore de rectifier plusieurs dispositions défectueuses du tracé de Pacciotto. Ce dernier ne quitta plus l'Italie ; il devint comte de Fabri et mourut à Urbin, sa ville natale, en 1591. Il ne put venir à Valenciennes en 1570 avec le comte de Noircarmes, puisqu'à cette époque il se trouvait à Rome, où il avait à se défendre contre une accusation de trahison envers le duc de Savoie. D'ailleurs il construisait alors les fortifications de Borgo in Bressa. Ce n'est donc pas lui que les Gueux de Flessingue, venant de La Brielle, pendirent en 1572. Du reste c'est d'un certain Pacheco et non de Pacciotto, que John Lothrop Motley raconte longuement le martyre, dans son histoire de la *Révolution des Pays-Bas*. Les ouvrages de Pacciotto sont perdus, comme on peut le voir dans *l'Essai historique sur la fortification*, par le commandant Casseron de Villenoisy. Il est donc impossible de se renseigner sur ses œuvres ou sur ses travaux. Quant à la citadelle d'Anvers, s'il en a conçu le projet insuffisamment étudié et susceptible de retouches, s'il a donné son nom à l'un de ses cinq bastions, on ne peut pas dire que Pacciotto soit l'auteur du système appliqué à sa construction, système adopté, comme nous l'avons vu, au congrès de 1545. On exagère donc beaucoup lorsque l'on prétend que l'ingénieur d'Urbin fut *l'inventeur de la fortification moderne*. Il suffirait à sa gloire d'avoir introduit dans les Pays-Bas, la *fortification bastionnée* et d'y avoir commencé, à Anvers même, sur l'enceinte à *bastions* de Charles-Quint, cette fameuse citadelle dont les qualités étaient telles, que Vauban, un siècle plus tard, ne lui reprochait encore aucun défaut essentiel.

et de leur grand désir d'être délivrés des grossiers soudards d'Outre-Rhin, pour demander leur concours pécuniaire. Il leur arrache vingt-quatre mille florins : le roi n'en espérait pas autant (1). Bien que cette citadelle, que l'on appela *la Redoute*(1), n'ait été que le produit de la guerre civile, nous avons pourtant le devoir de nous en occuper. Bâti dans l'entre-deux-ponts d'Anzin, sur l'emplacement presque entier de l'ancien Château-le-Comte, cet ouvrage, quoiqu'éphémère, n'en tint pas moins une place intéressante dans l'histoire des fortifications de Valenciennes. Simon-le-Boucq (2) en donne une description sommaire, à l'aide de laquelle on peut, jusqu'à un certain point, reconstituer son tracé général. La Redoute était bornée à l'Est par la rive gauche de l'Escaut, depuis l'écluse de la Bretèche, jusqu'en un point que couvrit plus tard le flanc droit du bastion n° 16 de la citadelle de Vauban ; au Nord, par une ligne réunissant ce flanc à une vieille tour, dont nous avons parlé plus haut (3) ; au Nord-Ouest, par l'ancienne enceinte en terre, que l'on coupa pour isoler la ville de la Redoute ; puis par les batteries basses de 1542 (4), et la porte d'Anzin ; enfin, au Sud-Ouest, par l'épaulement en terre du fossé de Liches, jusqu'à l'écluse de la Bretèche.

La vieille et haute tour Saint-Gilles que nous avons vu élever, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour surveiller l'intérieur du Château-le-Comte, fut démolie de fond en comble : pas plus que Jean d'Avesnes, Noircarmes ne pouvait permettre à cette vénérable vigie, devenue pourtant presque inoffensive, « d'éclairer de trop près » (5) l'intérieur de sa citadelle.

La Redoute fut construite en peu de temps. Les 22 et 23 décembre, le Gouverneur Diego Orejon y mit une garnison espagnole, puis il y fit rouler tous les canons de la ville avec leurs munitions. De nombreux malheurs s'abattent alors sur Valenciennes : inondation, peste, soulèvement d'une partie des habitants, à l'instigation des partisans du prince d'Orange ; incendies allumés en ville par les garnisaires du Château ; siège de celui-ci par quelques français et une partie du peuple ; sac de la ville par les Espagnols, de concert avec les soldats de Mendocce envoyés à leur secours ; noyade des prisonniers français ; rixes sanglantes entre soldats Wallons et Espagnols .... tel est le bilan des trois années à jamais maudites qui suivirent la construction de notre deuxième citadelle.

Au duc d'Albe succède, en 1573, comme Gouverneur des Pays-Bas, Don Louis de Requesens, humain et conciliant. Valenciennes ressent tout de suite les bons effets de ce changement. Le Comte de Lalaing, Grand Bailly du Hainaut, vient rendre à la ville tous ses privilèges (1574) ; il réorganise les compagnies bourgeoises et reconstitue le Magistrat selon l'ancienne coutume. Hélas ! cette accalmie n'est pas de longue durée. Don Louis meurt le 5 mars 1576. Comme il n'avait pas de successeur désigné, le Conseil d'Etat et, bientôt après, les Etats-Généraux prennent les rênes du gouvernement (octobre 1576)(6). Leur premier acte

(1) Voir Gachard, *Correspondance.....*, le Roi à la Duchesse, 31 mai 1567, Tome I, p. 499.

(2)..... « et, à la vérité, ce fut son propre nom ; car « le peu d'années qu'il fut en estre, ceux de la ville ne furent sans doute ny crainte pour les algarade que la garnison leur faisoit journellement ». Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, p. 132.

(3) Idem, p. 131. Il semble que le principal corps de logis de l'ancien Château-le-Comte ait occupé surtout l'espace situé au Nord-Ouest du pont du Calvaire, sur la rive gauche du Vieil-Escaut.

(4) Voir p. 42.

(5) Voir p. 43, note 4.

(6) Ils siégèrent pendant neuf ans.

est de déclarer les soldats espagnols ennemis du roi et de la patrie<sup>(1)</sup>. Ceux-ci se mutinent partout : c'est la *furie espagnole*. Dès qu'elle a connaissance de l'Edit des Etats, la garnison de la Redoute essaie encore de saccager la ville, tentative inutile. Cette fois, les compagnies bourgeoises réarmées refoulent, dans leurs quartiers, ces insolents mercenaires et les assiègent. Le 21 octobre la tranchée est ouverte du côté des Chartriers ; « et encore que ceulx de la ville « n'avoient aulcune artillerie, à raison que toute celle qui leur appartenoit estoit dans le « Chasteau, si est-ce qu'ils ne laissoient de faire bonne guerre à ceux du dedans avecq leurs « harquebuzes mousquez »<sup>(2)</sup>.

Profitant de la situation difficile qui est faite aux Valenciennes, les troupes allemandes cantonnées chez l'habitant, concertées d'ailleurs avec les Espagnols de la Redoute, prennent les armes, pour empêcher toute entrée de troupes wallonnes en ville et pour participer au pillage projeté. Devant ce nouveau danger, le courage de nos bourgeois s'exalte encore ; ils courent sus aux Allemands et les désarment. Le 1<sup>er</sup> octobre, le colonel de Ville entre à Valenciennes, à la tête de trois mille Wallons et somme les Espagnols de se rendre. Le gouverneur Orejon obéit à cette injonction et le 8, la garnison sort de la Redoute avec armes et bagages

Un an après, le 18 octobre 1577, le comte de Lalaing, Grand Bailly du Hainaut, venait annoncer au Conseil que le roi consentait au démantèlement de la Redoute et au rétablissement des privilèges de la ville, sous la condition qu'elle rentrerait dans le giron de l'Eglise catholique. Ses exhortations furent écoutées. Valenciennes avait soif de repos et de tranquillité ; elle signa le traité d'Union. Quatre jours plus tard, les soldats wallons sortirent de la Redoute, à leur tour, « par la porte des Champs » tandis que la Compagnie de M. de Rosel, « qui estoit « de garde ce iour là »<sup>(3)</sup>, y entra par la porte opposée. Enfin, le mercredi 23 octobre, le comte de Lalaing entouré de sa brillante suite et devant toute la population assemblée, monta sur les remparts de la Redoute « du côté des Chartriers »<sup>(4)</sup> et après avoir mis « un gaffetas « devant luy en forme d'escorcoys (tablier) pour ne gaster ses chausses<sup>(5)</sup>, (donna) les cinq « premiers coups<sup>(6)</sup> (de louchet). Alors le peuple et enfans y assemblez en grand nombre « avec picques, louchetz et autres instrumens, feirent fort bien leur devoir et en telle « diligence, qu'en peu d'heures ils le désesparèrent et mirent hors de deffense *du costé* « *de la ville, jectant la porte et pont levis dudict costé par terre.....* »<sup>(7)</sup>.

Cette mémorable journée fut fêtée comme la première de la liberté !

(1) Ces soldats, laissés sans solde, venaient de piller la ville d'Alost.

(2) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, f<sup>o</sup> 141 v.

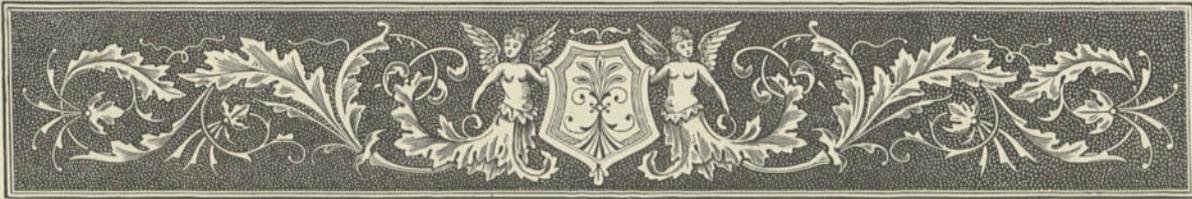
(3) D'Outreman, p. 229.

(4) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, f<sup>o</sup> 48 v.

(5) Bien économe le Grand Bailly ! il reçut pourtant une indemnité de mille livres, pour son dérangement. Ms. 549-765, f<sup>o</sup> 114.

(6) *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, 1565-1580, Tome II, p. 77.

(7) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome II, p. 148 v.



## CHAPITRE XX

### DE 1578 AUX ARCHIDUCS — LE BASTION MONTOIS (N° 35) TRAVAUX DE LA RIVE GAUCHE ET DE LA RIVE DROITE COURTINE DE MONS — FRONT MONTOIS-CARDON (35-43)

**D**ÉBARRASSÉ de la Redoute, le Magistrat de Valenciennes espérait peut-être qu'il allait pouvoir s'occuper de relever ses fortifications détruites ou d'en créer de nouvelles. C'est du moins dans ce but que, le 22 janvier 1578, il résolut de faire une collecte générale « sur tous, tant ecclésiastique que aultre (ce qui montre « bien le caractère exceptionnel de cette mesure), pour la fortification de ceste ville et « démolissement du chasteau » (1). Son espoir fut déçu : à peine cette *résolution* était-elle prise que l'on apprenait la défaite de l'armée des Etats-Généraux par Don Juan d'Autriche, à Gembloux (31 janvier). Valenciennes qui tenait pour les Etats (2), pouvait envisager, dès lors, l'éventualité d'une nouvelle attaque, raison de plus pour se mettre sur la défensive.

Afin d'assurer un accès facile à la porte d'Anzin, on remit en état le pont du Moulin à la Braie, sur l'Escaut (3). Mais malgré « la collecte », l'argent était très rare, les matériaux manquaient. De nouveau, la porte Tournisienne fut bien près d'une ruine totale ; et ce n'est plus pour obéir à des nécessités d'ordre militaire (4) que, dans sa séance du 19 avril 1578, le Conseil particulier ordonna de la raser. Il ne s'agissait, cette fois, que de « vendre les escailles, « bois et plomb qu'il y avoit desus » (5) ! Fort heureusement, d'éloquents défenseurs

(1) Ms. 547-765, f° 18. — Pour qu'il ne restât plus trace de cette odieuse redoute, on ne cessa de travailler à en enlever les décombres. A cet effet, « le Magistrat fit besoigner les bourgeois et manants par ruages ». M. H. Caffiaux, *Organisation militaire*, p. 19.

(2) Bien que depuis la mort de Requesens, les Etats-Généraux eussent pris en mains les rênes du gouvernement, le roi ne leur avait pas moins envoyé un gouverneur, Don Juan d'Autriche, pressé de reprendre le rang occupé par son prédécesseur. Une lutte s'engagea ; elle fut désastreuse pour les Etats.

(3) Ms. 527-545, *Contenue de la première construction*.... f° 112. — S'il n'avait point été rasé, le vieux Moulin-le-Comte (voir p. 70) avait dû beaucoup souffrir, depuis la construction de la Redoute. — En 1578, on l'appelait le Moulin au Bray, ou mieux, à la Braie (grain propre à faire la bière. Hécart, *Dictionnaire Rouchi-français*, p. 79 et 307). En 1581, les Cambiers (brasseurs) obtinrent de le reconstruire sur ses vieilles fondations (Ms. 547-765, f° 119). Les moulins du faubourg Notre-Dame avaient déjà pris alors le nom de Moulins-le-Comte.

(4) Voir p. 81 note 3.

(5) Simon le Boucq, *Antiquitez*, Tome III, p. 149.

(6) Ms. 527-545, f° 112.

réussirent à préserver de la destruction ce « superbe bastiment » déjà plus de deux fois séculaire. Enfin l'on trouva des ressources, et l'on reprit la construction du bastion Montois, le pivot et la clef des futurs fronts du Nord-Est et de l'Est.

Nous avons vu pourquoi les ingénieurs de Charles-Quint avaient décidé de le construire; il était la conséquence de l'application des idées nouvelles à la configuration du terrain valenciennois. Nous ne connaissons pas son auteur, qui fut probablement l'un des élèves de Thomas de Bony (1); car, sauf quelques détails de construction, cet ouvrage, en tant que dispositions générales et surtout comme plan, rappelait d'une manière frappante les bastions de Saint-Zénon, de Saint-Bernardin, des Réformés, de la Sainte-Trinité, etc., commencés à Vérone, en 1527, par Michel San Micheli (2). Comme celles de ces bastions italiens, ses dimensions étaient petites, son saillant obtus (il avait 108 degrés). Les prolongements de ses faces fichaient à petite distance, dans les courtines adjacentes (3), s'alignant en arrière à gauche sur la porte Montoise, en arrière à droite sur la tour Saint-Nicolas.

Ce bastion était pourvu d'épaulements (4) aux arêtes arrondies, derrière lesquelles deux casemates spacieuses, de neuf mètres de longueur sur six mètres de largeur, réunies deux à deux par une porte praticable à l'artillerie, abritaient les deux canons de chaque flanc. Construites en briques, ces casemates avaient une chape horizontale. Nous sommes loin des luxueuses voûtes coniques du bastion Cardon. D'ailleurs, en écartant même toute raison d'économie, un travail aussi compliqué n'avait pas ici de raison d'être. Puisque le bastion était plein en arrière des casemates, il n'y avait pas lieu de faciliter l'échappement de la fumée des canons par une cour intérieure. Ici, les gaz de la poudre trouvaient une issue (peut-être insuffisante), au travers d'évents ménagés dans l'épaisseur du mur de flanc, au-dessus de la volée des pièces et par des ouvertures percées dans les voûtes, au milieu de chaque casemate.

Les remaniements nombreux que le bastion eut à subir depuis le XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas permis de reconnaître, pendant sa démolition, si, au-dessus des casemates, il avait existé autrefois une seconde batterie à ciel ouvert ou *place haute* : le fait est peu probable. Quoi qu'il en soit, les murs de flanc devaient être, dans le principe, moins élevés que ceux des épaulements et des faces, ce qui ne laissait que peu de hauteur aux cheminées d'aérage. Et si, au moment du démantèlement, la seule cheminée de la casemate droite du flanc droit montait jusqu'au sommet de l'ouvrage, cela tient à ce que postérieurement à la construction du bastion, on avait ménagé, sur cette voûte, un corps de garde éclairé par deux fenêtres ou canonnières (5), qu'il ne fallait pas laisser enfumer, à l'occasion, par le canon d'en-bas.

Le bastion Montois possédait des galeries de contre-mine ménagées dans l'épaisseur du mur d'escarpe, au niveau du fossé sec, disposition préconisée par les plus anciens ingénieurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces galeries, de 1<sup>m</sup>,45 de largeur sur 2<sup>m</sup>,90 de hauteur, prenaient jour par des

(1) Voir p. 77 et 78.

(2) Albert Dürer, par H. Wauvermans. *Revue militaire belge*, 5<sup>e</sup> année, Tome I, p. 5 et 6.

(3) A cent soixante mètres environ du saillant.

(4) Voir p. 75, note 4.

(5) Voir la planche : *Bastion des Capucins N° 35*. On n'a pas retrouvé les cheminées des trois autres casemates, probablement parce qu'au moment où l'on exhausse définitivement les flancs du bastion, ou lorsqu'on abandonna l'usage des casemates même, on en boucha les événements, au moyen de larges pierres, avant de les couvrir de terre; ces pierres sont évidemment au-dessous du niveau de dérasement.

soupiraux à section rectangulaire, montant jusqu'au plan de plongée, moyen plus ou moins sûr d'éventer, en cas de guerre, les mines que l'assiégeant eût réussi à allumer sous la galerie (1).

Les galeries de contre-mine se continuaient tout le long des courtines contiguës ; elles avaient pour objet de faire sauter la brèche, afin d'en rendre l'escalade impossible. De la galerie de contre-mine, on sortait dans le fossé, par des « sorties secrètes » (2) ou petites poternes du revers des épaulements. Du terre-plein on descendait aux casemates, puis aux galeries, par un escalier à vis, en grès, de tout point semblable aux escaliers du XIV<sup>e</sup> siècle, et situé à l'extrémité droite de la gorge du bastion. Symétriquement à cet escalier, la pioche a mis à découvert un large puits en briques, de 2<sup>m</sup>,30 de diamètre, descendant jusqu'au niveau du sol des casemates. C'est vraisemblablement par cet orifice qu'à l'aide d'un treuil, on introduisait le matériel dans les places basses : on n'a rien retrouvé qui pût faire penser à un autre moyen d'arriver à ce but.

Un vaste corridor voûté, au niveau du sol naturel, passant sous le rempart de la vieille enceinte, en capitale du bastion, permettait de conduire les canons, de l'intérieur de la ville, sur le terre-plein de l'ouvrage et sur les remparts adjacents. C'est le 6 juillet 1579 que le Magistrat avait acheté de la veuve Gilles Resteau le terrain nécessaire pour avoir libre accès à ce corridor. Mais à peine les Capucins furent-ils arrivés dans leur nouvelle demeure de la rue d'Enghien (3), qu'ils demandèrent et obtinrent d'englober ce terrain dans l'enclos de leur couvent et de murer la porte extérieure du passage (3 août 1633). On leur imposa toutefois la condition de construire, au bout de la rue du Sac, un couloir analogue au premier, pour qu'on pût, comme auparavant, « aller et entrer audict boluere montois et rampars » (4).

Suivant l'usage de l'époque, on avait élevé, au saillant et aux angles d'épaule du bastion, des guérites (5) en pierre, assises sur des consoles de grès, au niveau de la magistrale : ce qui rompait la monotonie des lignes sévères de la fortification et donnait un certain pittoresque à l'ensemble ; guérites et consoles ont disparu depuis longtemps. Selon Jean Doudelet (6), le bastion Montois ne fut « fortifié à deffense » qu'en 1577, dix ans après le siège des guerres de Religion, « lorsque le prince d'Orange avecq les Etats de ces Pays, faisoient guerre à Don Juan « d'Autriche. » Enfin, il ne fut « paracheve » qu'en 1594, « après que les cazaniers du tiran « Bellagny de Cambrai eut bruslé le faubourg de la porte Montoise ».

Nous nous sommes plu à étendre la description du bastion Montois, parce qu'au point de vue archéologique, et selon la pompeuse expression dont se servait l'italien Marchi en

(1) Ces cheminées répondaient peu au but que l'on se proposait d'atteindre. Elles affaiblissaient l'escarpe qui, lors d'un bombardement, cédait selon des lignes verticales, à l'endroit des cheminées et révélaient l'existence des galeries de contre-mine. La vase qui, en 1892, avait exhaussé le sol des galeries, n'a pas permis de constater si, dans ce sol et à l'aplomb des soupiraux, on avait creusé des puits, du fond desquels le mineur de la défense eût pu partir, afin d'aller au-devant du mineur ennemi, en passant sous le fossé, pour gagner la contrescarpe.

(2) Les poternes paraissaient postérieures à la construction du bastion. Il est possible qu'on les ait percées après coup, lorsqu'on créa des ouvrages extérieurs de ce côté, afin de communiquer avec eux.

(3) Actuellement rue des Capucins.

(4) Simon le Boucq, *Hist. Eccl.*, p. 134. En 1892, les deux couloirs existaient encore : le plus ancien, à gauche du réservoir supérieur des Eaux potables ; le plus récent, au bout de la rue du Sac. Ce dernier a disparu ; le premier n'a pas été démoli parce qu'il fait partie de la masse réservée pour l'établissement de futurs réservoirs.

(5) «...Item nettoïé les guerittes du bolluerque Montoise, côme aussi derrière les R. P. Capucins pour y poser la chintennele...» *Comptes des Fortifications*, D. I. 473, f<sup>o</sup> 9.

On voit la trace de dispositions analogues aux bastions de la Citadelle de Cambrai, dont les consoles sont très belles et très bien conservées. Au moment du démantèlement il existait encore une console de ce genre au redan 11 de la Citadelle de Valenciennes. La guérite n'était pas démolie depuis de longues années puisque M. Fromentin, secrétaire des Hospices, en conserve un dessin exécuté par feu Auguste Meurice.

(6) Ms. 742-959, *Extraits*..... f<sup>o</sup> 3.

parlant des bastions d'Anvers, cet ouvrage valenciennois contemporain de Charles-Quint contribuait à former la couronne de « diamants » que reliait entre eux le « fil d'or » de notre enceinte.

Dès la reprise des travaux au bastion Montois, de nouvelles inquiétudes vinrent assaillir les Valenciennois. D'abord, ils eurent à déjouer la tentative du baron de Harchies qui voulait s'emparer de la ville pour le duc d'Alençon, l'allié des Etats-Généraux contre Don Juan (28 août 1578). L'anarchie règne aux Pays-Bas. Qui faut-il suivre ? sous quelle bannière vaut-il mieux se ranger ? Les Valenciennois résolvent cette délicate question à leur honneur. Si, le 24 septembre 1579, ils repoussent la demande d'hommes et d'argent que leur fait le Grand Bailly du Hainaut, au nom de son maître, ils ne seront pas pour cela des parjures : c'est en vain que le prince d'Epinoy, gouverneur de Tournay, tente à son tour, de surprendre leur ville (6 octobre). Ils lui font échec et obtiennent, en récompense de leur fidélité, d'être exemptés de nouveau du logement militaire. Un peu plus tard (25 octobre), à l'exemple des villes de Lille, de Douai, des provinces d'Artois et de Hainaut, Valenciennes se réconcilie définitivement avec le roi d'Espagne ; dans sa généreuse loyauté, elle remet immédiatement son épée au service de son souverain, sans peser les conséquences que peut amener sa détermination. Bientôt ses milices, sous les ordres des comtes de Lalaing et de Mansfield, ce dernier, lieutenant général du prince de Parme, successeur de Don Juan, tiennent campagne dans les environs. On est au plus fort de la lutte que soutient, contre Farnèse, Guillaume d'Orange, le champion de l'indépendance. Durant les années 1580 et 1581, tout est à feu et à sang, à dix lieux à la ronde. La peste, cette sœur jumelle de la guerre, fait d'affreux ravages dans Valenciennes dont les rues regorgent de morts et de mourants (1). Cependant le drame touche à sa fin. Après sa ridicule « camisade » d'Anvers, le duc d'Alençon, qui a gâté sa cause par excès d'aveuglement et d'ambition, retourne précipitamment en France (1583). Guillaume, victime de son dévouement à la cause de la liberté, meurt assassiné (1584). La prise d'Anvers termine la révolution, en ce qui concerne les provinces du midi, auxquelles Farnèse rend leurs anciens privilèges, sous la condition, déjà imposée à Valenciennes, que la religion réformée en sera complètement bannie (2). Philippe II comprenait enfin qu'il avait causé assez de malheurs, amoncelé assez de ruines. Aussi envoya-t-il comme gouverneur, aux provinces belges, un descendant de leurs anciens maîtres, l'archiduc Albert, cinquième fils de l'Empereur Maximilien. Puis il signa le traité de Vervins et donna sa fille Isabelle à Albert avec la Bourgogne et les Pays-Bas (15 août 1598). L'implacable monarque rendait ainsi aux provinces soumises, des souverains particuliers et nationaux : nulle combinaison n'était plus capable d'apporter le calme dans les esprits surexcités par la plus longue et la plus atroce des guerres civiles. Le 5 septembre 1599, les Archiducs faisaient leur joyeuse entrée à Valenciennes, où ils prêtaient le serment accoutumé.

Dès sa réconciliation avec le roi d'Espagne, en 1579, la Ville s'occupa beaucoup de ses

(1) Un très grand nombre de paysans s'étaient réfugiés dans la ville, comptant y être en sûreté : ils y trouvèrent la mort.

(2) Les provinces du Nord continuèrent seules la lutte, elles s'affranchirent et formèrent le royaume de Hollande. Valenciennes ressentit quelquefois le contre-coup des péripéties de cette lutte, à cause du voisinage de la France qui cherchait à aider ces indomptables provinces, à son profit. En 1595, nos faubourgs furent brûlés par la garnison de Cambrai : l'année suivante nos troupes urbaines allèrent assiéger cette ville.

fortifications. Nous savons que les convoitises de la France et la part plus ou moins directe que Valenciennes prenait dans la guerre civile, rendaient cette activité indispensable. Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le Magistrat entreprit de grands travaux qui occasionnèrent à nos pères beaucoup de « charges debtes et despens » (1).

De 1581 à 1587, ils restaurèrent légèrement la vieille enceinte (2), depuis le Bas-Escaut jusqu'à la porte d'Anzin. Plusieurs tours, préalablement dérasées (3), furent remplies de terre, puis remparées. Ça et là, des tronçons de muraille d'une médiocre épaisseur furent construits en avant des anciennes terrasses, auxquelles ils se soudèrent au moyen de *bourrages* intermédiaires. Au Château-le-Comte, on ferma la coupure de 1570, on répara les brèches causées par le temps et l'on rehaussa les parapets avec des fascines et des gazons. Après avoir remis momentanément à point le pont de la porte de Bruai (4) et réparé celui des Moulins de la porte Notre-Dame (nouveaux Moulins-le-Comte) (5), pour assurer la circulation entre la ville et Saint-Vaast-Anzin, on travailla beaucoup au Pâté, où quantité de moëllons furent apportés des carrières du bastion Montois. La date de 1589, gravée sur une pierre maçonnée le haut en bas dans le mur de refend de la salle située à gauche de la porte de sortie, prouve que c'est à cette époque que l'ouvrage fut organisé à l'intérieur d'une manière nouvelle : le passage central fut voûté ; à sa droite et à sa gauche on ménagea des salles propres à abriter des postes importants ou des provisions de toute espèce. La porte extérieure fut refaite (6) ; on planta une forte palissade sur les terrasses du fossé de Liches (7) ; celle que Charles-Quint avait fait élever en 1521, de la porte d'Anzin à la Tour Périlleuse, fut réparée. On approfondit le fossé (8) de la ville près des casemates de 1542 (9) ; une ancienne aubette ou guérite en pierre (10), sur le Pâté, fut restaurée ; un petit corps de garde couronna la tour de gauche de la porte d'Anzin (11). On couvrit de bois le pont de cette porte et celui du Pâté ; une herse défendit la porte de ce dernier, dont le corps de garde fut reconstruit. Enfin l'on mit l'écluse ou secret d'Anzin (12) en bon état (13).

Si du côté Nord et Nord-Ouest de la ville, on pouvait surseoir à l'application des nouvelles méthodes ; si, à la rigueur, on pouvait se contenter d'une simple chemise de sûreté, parce que cette partie de l'enceinte était protégée par son vieux fossé plein d'eau, il était de toute nécessité, au contraire, de construire à l'Est une fortification solide, selon toutes les règles de l'art récemment admises.

La triste expérience de 1567 avait prouvé, d'une manière péremptoire, qu'il était

(1) Grâce à nos *Comptes de Fortifications* et malgré les regrettables lacunes qu'on y trouve, nous avons pu assigner une date précise à la construction de beaucoup d'ouvrages qui avaient disparu ou qui existaient encore au moment du démantèlement.

(2) Voir p. 70.

(3) Voir p. 81.

(4) Voir p. 70.

(5) *Comptes des Fortifications*, 1587, D. I. 11. Voir aussi page 94.

(6) *Comptes des Fortifications*, 1589, D. I. 18, f<sup>o</sup> 2.

(7) Idem, f<sup>o</sup> 1 v. et 2.

(8) Idem, 1590, D. I. 24, f<sup>os</sup> 9 v. et 12 v.

(9) Idem, f<sup>o</sup> 16.

(10) On a retrouvé dans le massif et au milieu de l'arrondi du Pâté le couloir qui menait à cette guérite.

(11) *Comptes des Fortifications*, 1591, D. I. 34 f<sup>o</sup> 16 v. Le tableau de Van der Meulen qui représente le siège de 1656 (Musée de Valenciennes) nous a conservé trace de ce corps de garde.

(12) Idem, 1596-1597, D. I. 77 f<sup>o</sup> 6 v. et 7.

(13) Idem, 1597, D. I. 80, f<sup>o</sup> 9 v. et 1600, D. I. 102, f<sup>o</sup> 7 et 7 v.

absolument indispensable de continuer l'œuvre si magistralement commencée, au Sud-Est de Valenciennes, sous le règne de Charles-Quint.

En combinant les renseignements que fournissent d'Outreman, Jean Doudelet et les *Comptes des Fortifications*, on trouve que la nouvelle muraille, depuis le Bas-Escaut jusqu'au bastion Montois, fut bâtie de 1583 à 1588. Ses deux tronçons s'alignèrent sur la façade extérieure de la porte de Mons, qui fut remaniée en même temps et cessa, dès lors, de faire saillie en dehors de l'enceinte. On ne garda comme logement que la chambre de la herse, située dans le bâtiment le plus proche de l'intérieur de la ville. Deux fenêtres, prenant jour par une large ouverture horizontale ménagée dans le terre-plein du rempart en avant, éclairaient la chambre (1). La nouvelle courtine fut élevée à une distance moyenne de vingt-deux mètres en avant de la vieille fortification ; elle avait une épaisseur de 5<sup>m</sup>,10 au niveau du dérasement (2). On se servit, pour faire son blocage, des moëllons de craie tendre que l'on trouvait à pied d'œuvre, dans le fossé même de l'enceinte, sous les limons apportés par les eaux de dérivation de la Rhônelle. On utilisa également les matériaux et le rempart (3) de l'ancien mur pour maçonner et remparer le nouveau (4) ; le surplus du bourrage fut tiré du fossé ou pris sur d'autres points.

Le report de la muraille neuve en avant de l'ancienne permit de construire, le long de la rive droite de l'Escaut, en aval de la porte d'Eau de Poterne, une sorte de crochet ou retour, du haut duquel il fut possible de dominer et de flanquer toute la partie Nord de l'enceinte, jusqu'à la tour Périlleuse. L'année suivante, le fossé, entre la porte et le boulevard Montois, fut élargi (5).

Il fallait aborder un autre travail non moins important et élever aussi une courtine neuve entre les bastions Montois et Cardon. A part quelques morceaux, de construction relativement récente, tels qu'un gros pan de mur à droite de la tour Saint-Nicolas (6) et le bout de muraille élevé par Charles-Quint pour relier le flanc gauche du bastion Cardon à la vieille courtine adjacente (7), l'on en était encore, de ce côté, à la fortification du Moyen-Age, et tel était le mauvais état de l'enceinte, derrière le couvent des Dames de Beaumont, qu'en 1588 on avait été obligé de planter une palissade en cet endroit, « pour empêcher la descente « aux fossez de la ville » (8). Il était plus que temps de travailler sur ce front. Aussi, en 1589, après avoir creusé les tranchées nécessaires (9), entre le bastion Montois et la tour St-Nicolas, posa-t-on la première pierre du mur nouveau. Selon l'usage, des « vins de courtoisie » furent offerts en cette circonstance (10).

Quelques mois plus tard, les parties du parement extérieur de la tour Saint-Nicolas

(1) Au moment où la porte de Mons subit sa dernière métamorphose, c'est-à-dire en 1869, un cartouche en pierre, portant la date de 1583, était encore encastré dans le mur sous ses deux fenêtres. A cette époque, ce qui restait de la vieille porte impériale disparut définitivement.

(2) Dans l'état où nous l'avons connue son revêtement était de grès à la base, de briques à la partie supérieure.

(3) *Comptes des Fortifications*, D. I. 20, f° 4 v. et passim.

(4) Idem, 1587, D. I. 8, f° 2 v. 1588, D. I. 14, f° 4 v. 1589, D. I. 19, f° 10 v.

(5) En 1593 on les élargissait encore. D. I. 53, f° 11.

(6) Ce pan de mur paraît avoir été refait au xv<sup>e</sup> siècle, en même temps que les canonnières du rez-de-chaussée de la tour St-Nicolas.

(7) Ces deux murs ont été retrouvés dans le massif du corps de place, lors du démantèlement.

(8) *Comptes des Fortifications*, D. I. 12, f° 11 v.

(9) Idem, D. I. 20, f° 1 et 4.

(10) Idem, D. I. 20, f° 4 v. Ici encore, la vieille enceinte fut mise à contribution pour fournir une partie du blocage de la nouvelle.

que les boulets de Noircarmes avaient laissées intactes, sont impitoyablement arrachées (1) ; le mur de Philippe II s'adosse à ce joyau d'une autre époque, réduit désormais au rôle humiliant d'un vulgaire contrefort (2) noyé dans les terres du rempart (3). On rase ou l'on démantèle les tours entre la tour Saint-Nicolas et le bastion Cardon (4) ; sur plusieurs d'entre elles, on construit des aubettes ou corps de garde (5). Peu à peu, le nouveau mur rejoint la porte Cardon et, détail curieux, le respect de la ligne droite est cause que ce mur masque complètement l'une des belles casemates construites, en 1534, par Charles-Quint (6).

Nos *Comptes des Fortifications*, de 1592 à 1598, fourmillent de renseignements relatifs à la construction de la nouvelle enceinte (dont les matériaux, les grès surtout, furent amplement fournis par la démolition de la vieille muraille derrière Beaumont), au bourrage des terres, entre les deux murs ; à la formation du chemin de ronde, à l'établissement du terre-plein haut du rempart sur l'ancienne enceinte (7), enfin, à l'élargissement du fossé entre les bastions Montois et Cardon (35 et 43).

Notre front Est était terminé, trop long sans doute pour assurer une bonne défense réciproque des deux bastions : mais il faut se souvenir que jusqu'alors nos ingénieurs ne faisaient qu'appliquer le plan précédemment conçu, de fortifier Valenciennes selon la première manière italienne. L'important, d'ailleurs, était de se clore au plus vite, dans un bon corps de place.

A chaque siècle suffit son idée.

(1) «..... ij<sup>m</sup> j<sup>e</sup> (2100) de quareaux bouty et contre-bouty ont décombré a demanteler la grosse thour Saint-Nicol.....» *Comptes des Fortifications*, D. I. 24, f<sup>o</sup> 10 v.

(2) Idem, D. I. 25, f<sup>os</sup> 2, 3 et 4.

(3) Jusqu'au moment où les travaux du démantèlement vinrent la remettre à la lumière. En 1590, la salle postérieure et occidentale du premier étage avait été conservée. Longtemps après cette époque, une porte conduisit à cette salle, par le terre-plein du rempart intérieur ; «..... avoir faict plusieurs trous aux fermetures de la thour..... Saint-Nicolas » (*Comptes des Fortifications*, 1595-1596, D. I. 70, f<sup>o</sup> 3 v.). Un grand nombre d'autres articles confirment cette assertion.

(4) On en a compté quatre pendant le démantèlement ; elles étaient séparées par un intervalle moyen de cinquante mètres.

(5) *Comptes des Fortifications*, D. I. 26, 28, 31 etc.

(6) *Comptes des Fortifications* D. I. 33 f<sup>o</sup> 7 v. Il est question ici de la casemate du flanc gauche la plus rapprochée de la ville.

(7) La démolition des vieilles murailles et des vieilles tours sur ce front dura longtemps : en 1608, en 1621, etc., nos *Comptes des Fortifications* font encore mention de travaux de ce genre. D. I. 171, f<sup>o</sup> 36 et 262, f<sup>o</sup> 49.





## CHAPITRE XXI

### RÈGNE DES ARCHIDUCS — GUERRE DE TRENTE ANS FRONDE ESPAGNOLE

**S**OUS le règne paisible des Archiducs (1), la besogne ne manqua point à nos maîtres de la Cour Saint-Denis (2) : on en comprendra facilement la raison.

Les tronçons Sud-Ouest, Nord-Ouest et Nord de l'enceinte n'étaient pas suffisamment organisés. La protection qu'ils tiraient de leurs fossés pleins d'eau et, depuis 1545, de l'inondation supérieure, avait été cause que, pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, ils n'avaient subi que des replâtrages (3). Cette fois il s'agissait d'un travail d'ensemble, et pourtant nous serions tentés de considérer l'œuvre des Archiducs comme un dernier replâtrage, puisque la muraille neuve qu'ils construisirent épousa presque partout la forme de l'ancienne fortification, sans se plier aux exigences d'un tracé en harmonie avec les méthodes nouvelles (4).

On se rappelle que le long du fossé de Liches, l'enceinte n'était formée que d'une terrasse palissadée. De 1602 à 1604, une muraille la remplaça (5). Quelque temps après,

(1) Voir page 96. Albert et Isabelle ne purent se soustraire entièrement à la domination despotique de Philippe II, mais ils s'appliquèrent à réparer les désastres causés par les guerres de Religion. L'Édit perpétuel et plusieurs règlements particuliers, notamment celui du 28 mars 1615, remirent les anciennes coutumes en vigueur. Albert mourut malheureusement trop tôt, suivi de près par Philippe II (1621). Alors les Pays-Bas catholiques retournèrent à Philippe IV, roi d'Espagne. De souveraine, descendue au rang de régente, Isabelle continua de gouverner avec sagesse ; elle mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1633.

(2) « Les travaux publics n'étaient pas la partie la moins importante de l'administration à une époque où le prince, se contentant « de percevoir l'aide moyennant laquelle il assurait aux bourgeois la protection de sa force armée, ne contribuait à aucune des « dépenses de la cité et laissait à sa charge non seulement les édifices communaux, mais aussi l'entretien des chaussées et des fortifi- « cations. La tâche à laquelle un seul adjoint aux travaux suffit aujourd'hui (1873) était confiée à une commission nombreuse où l'on « comptait jusqu'à douze membres, appelés maîtres de la cour Saint-Denis. Ce nom vient de ce que les magasins de la ville étaient « installés derrière la maison échevinale, sur l'emplacement de la cour de ce nom » (voir p. 27). Les maîtres de la cour Saint-Denis « étaient six au temps de Simon le Boucq. Peu d'années après la conquête, le Gouvernement français supprima définitivement « l'institution (1686) ». L. Cellier, *Une commune flamande*, p. 134.

(3) En 1521, 1542, 1543, 1581 et 1589.

(4) L'étude de toute cette partie de l'enceinte nous a été facilitée par les nombreux et excellents croquis que nous a fournis M. H. Smagghe, conducteur adjoint des travaux du démantèlement (4<sup>e</sup> lot). Nous le prions d'accepter ici nos remerciements.

(5) Voir p. 80 note 7 ; et *Comptes des Fortifications*, 1602, D. I. 119, f<sup>o</sup> 10 ; 1604, D. I. 133, f<sup>o</sup> 12 v. Le rempart de cette courtine ne fut terminé que longtemps après ; en 1620 on y travaillait encore (D. I. 255, f<sup>o</sup> 28). Le profil de son fossé ne fut définitivement arrêté qu'en 1632 D. I. 341, f<sup>o</sup> 23.

on refit le mur entre la porte Notre-Dame et l'écluse de la Bretèche (1). Le tableau de Van der Meulen donne une idée de ces travaux ; il reproduit aussi « l'avant mur de briques » que l'on construisit en même temps sur une large voûte, près et en amont de l'écluse, afin de relier la courtine de Liches au rempart de la porte Notre-Dame (2). Tous ces travaux contribuèrent à donner un excellent point d'appui à la partie droite de l'inondation supérieure.

A l'endroit plus particulièrement désigné par le nom de Château-le-Comte, la clôture de la ville laissait beaucoup à désirer (3). Aussi, partant de la casemate de 1542 (4), commençait-on un mur doublé, cela va sans dire, d'un épais rempart (5), qui allait se continuer sur tout le côté Nord-Ouest de l'enceinte (6). Le 13 mai 1613, le Conseil particulier « ordonne « d'employer neuf cents livres tournois pour acheuer la muralles entre les portes d'Ansaing « et Tournisienne (7) ». La tour de Vaucelles est « mise à l'égalité du Rempart » (1615) (8); on la démolit « jusqu'à la dernière vaussur d'embarcraintant que aulcuns ennemis « francois ou aultres nen eulsissent remplis le fossé (9) ».

La muraille dite du Château-le-Comte, ou Bresse d'Anzin, ne fut pourvue qu'en 1628 de ses « caprons », c'est-à-dire du cordon de pierre de sa magistrale (10).

Parmi les ouvrages qui nous occupent, il en est un qu'il importe de remarquer d'une manière toute spéciale ; c'est la pièce de fortification que nous avons connue sous le nom de redan n° 11 et que nos *Comptes* désignent sous le nom de boulevard d'Anzin (11). Il est facile de constater que, du haut du mur de 1542 (12), l'on ne pouvait tirer qu'obliquement sur le pont du Pâté. Pour obvier à cet inconvénient, le mur extérieur de la porte d'Anzin fut prolongé vers le Nord, parallèlement à la gorge du Pâté, puis on le replia sur lui-même vers le Sud-Est, pour le souder au flanc gauche de la batterie casematée (13). Au moment du démantèlement, on voyait encore sur l'escarpe occidentale du redan, la date de 1521 sculptée en relief dans une pierre assez fruste. L'ouvrage ne fut pourtant « parachevé » qu'en 1628 (14).

Des travaux importants furent également entrepris à la porte Cambrisienne et près de la tour Périlleuse. A ce propos, il ne semble pas qu'il y ait eu alors, à Valenciennes, d'architectes assez habiles pour mener ces ouvrages à bonne fin, puisque le Magistrat fit venir

(1) D. I. 181, f° 10 v.

(2) D. I. 243, f° 11 v. et 325, f° 4. Le dessus de la voûte était assez large pour que des canons et des voitures y pussent passer (*Comptes des Fortifications* 1642-1643, D. I. 441, f° 10 v. 1646, 462, f° 28 v. 1648, 470, f° 7 v. 1650, 477, f° 2 v.). Au moment de la construction de sa citadelle, Vauban fit supprimer la voûte et le mur qu'elle portait. Voir la planche : *Ecluse n° 60 dite des Repenties*.

(3) Voir p. 70.

(4) Voir p. 81. La casemate fut comprise en dedans du nouveau mur et perdit ainsi sa destination primitive, elle ne servit plus que de magasin ou de prison. En 1629 l'un des événements de la voûte fut rehaussé jusqu'au niveau du rempart ; il devint un soupirail d'aérage. *Comptes des Fortifications* D. I. 320, f° 24 v.

(5) *Comptes des Fortifications*, 1604, D. I. 136, f° 3 et 3 v.

(6) Idem, 1624, D. I. 280, f° 29 v. et 44; et 286, f° 26 v. et 28. Une partie de la muraille neuve fut bâtie sur l'emplacement du batardeau de 1356 (voir page 58, note 2). Cette muraille n'avait que 2<sup>m</sup>,30 en moyenne, au niveau du dérasement de la fortification.

(7) Ms. 583-701, *Livre des Annotations*, f° 294. « Flacquiez et pillotez aux fondations du mur au fossé du Château-le-Comte... » 1613, D. I. 205, f° 17; 1615, D. I. 221, f° 6, et 231 f° 2 v. et 3.

(8) Des Pretz, *Abrégé de l'histoire de Valenciennes*, p. 75. Voir p. 43.

(9) Ms. 527-545, *Contenue*.... f° 14.

(10) *Comptes des Fortifications*, 1628, D. I. 312, f° 14 v.

(11) Idem, 1619, D. I. 252, f° 27; 253, f° 17 et 20 v.; 254, f° 30 et 46 v. : «... bois pour employer au pilotaiges des fondations « du bolauerq d'Anzaing ». Voir le plan directeur.

(12) Voir p. 81.

(13) Les matériaux du mur de 1542 servirent à la construction du redan. *Comptes des Fortifications*, D. I. 255, f° 29, 34 v., 53 et 53 v.

(14) *Comptes des Fortifications*, 1623, D. I. 312, f° 20 v.

de Cambrai l'ingénieur Bourdon (1), afin de le consulter et de lui demander un projet.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, les environs de la Tour Périlleuse étaient en très mauvais état. Par là aussi, on pouvait descendre dans le fossé, sans la moindre difficulté. C'est pourquoi, dès 1610, on avait projeté de faire un nouveau mur à gauche de la tour ; mais ce n'est qu'en 1623 que l'on posa la première pierre de ce tronçon neuf de l'enceinte (2).

Les améliorations apportées aux ouvrages de la porte Cambrisienne eurent surtout pour objet de protéger la gauche de l'inondation supérieure et de prendre, sur les pentes de la Briquette un commandement un peu plus considérable que celui que l'on avait eu jusqu'alors. C'est pour atteindre ces différents buts que, de 1608 à 1634, l'ingénieur Bourdon (3) refit la muraille à droite de la porte (4), élargit le fossé du bastion, construisit un pont neuf et rehaussa les escarpes du bastion de Charles-Quint (5).

Retombée, avec les Pays-Bas catholiques, au pouvoir de l'Espagne (6), Valenciennes suit de nouveau la fortune de ce royaume. En 1635, Richelieu, qui veut porter au Rhin les limites de la France, attaque Philippe IV et l'Empereur, les deux branches de la maison d'Autriche. Pendant les deux premières années de la *période française* de la guerre de Trente ans, les opérations militaires se déroulent loin de nos murs ; mais en 1637, l'armée de Louis XIII, après avoir délivré Corbie tombée, l'année précédente, au pouvoir des Espagnols, s'empare de Landrecies, de Maubeuge et de la Capelle.

Vu la proximité de l'ennemi, le cardinal infant prince de la maison d'Autriche et Gouverneur des Pays-Bas, à qui l'on a dit que les fortifications de Valenciennes étaient « en fort mauvais estat », ordonne d'en faire « incontinent réparer les défautz » et de construire des « demys-lunes (7) et aultres ouvrages nécessaires à l'asceurance de la ville, « ainsy que depuis deux ans en ça ont fait des aultres villes de pardeça » (8).

Avec une grande promptitude, le Magistrat prend toutes les mesures militaires indiquées en pareil cas ; il commande « à tous bourgeois, manans et habitans de travailler aux fortifications ».

S'ouvrant presque au milieu de sa longue courtine de quatre cents mètres, dépourvue d'ailleurs de tout masque protecteur, la porte de Mons était très exposée à une attaque ; il en était de même de la muraille entre la porte et l'Escaut. Dans l'espace de cent quarante-cinq jours, une demi-lune en terre, la première qui ait été faite à Valenciennes, s'élève « hors la

(1) «... . A maître amé bourdon ingeniaire luy at esté payé la sôme de quarante huit livres ts, pour estre venu de la ville de Cambray, en ceste ville au mandement de messieurs du magistrat pour visiter les ouvraiges de la porte Cambrisienne et ceulx tenant la thoure perileuze et aultres, et sur iceulx prins advis ausquel il at emploiet quatre iours pour drescher lesdits ouvraiges de grand importance et ce par ordonnance de monsieur de Famars prevost avecq quittance dudit maître amé ichi les dits xlviij lt ». *Comptes des Fortifications*, 1623, D. I. 271, f<sup>o</sup> 48 v.

(2) *Comptes des Fortifications*, 1610, D. I. 181, f<sup>o</sup> 8 v. ; 1623, 271, f<sup>os</sup> 68 et 74 v. ; 1625, 288, f<sup>o</sup> 6 ; 1635, 364, f<sup>o</sup> 11

(3) *Comptes des Fortifications*, 1623, D. I. 271, f<sup>o</sup> 48 v.

(4) Id., 1608, D. I. 165, f<sup>o</sup> 3 v. et 171, f<sup>o</sup> 1.

(5) Voir p. 81 et *Comptes des Fortifications*, 1623, D. I. 271, f<sup>o</sup> 48 v.

(6) A la mort d'Isabelle, le 1<sup>er</sup> décembre 1633.

(7) Les demi-lunes, n'étaient pas des ouvrages d'invention nouvelle. Comme les anciennes barbicanes du Moyen-Age, elles assuraient les portes des villes contre les surprises ; placées au milieu d'une courtine trop longue, elles comblaient, d'une manière heureuse, un trop grand vide entre les bastions collatéraux, en croisant leurs feux avec les leurs. Dans le principe, on les traçait *en demi-rond*. Plus tard on leur donna une forme pointue, qui permettait aux défenseurs du corps de place ou des bastions voisins, de battre les fossés de leurs faces. Dès 1627, des demi-lunes en terre avaient été élevées à Douai, sur l'ordre du gouverneur des Pays-Bas.

(8) Simon le Boucq, *Livre contenant plusieurs coppies.....* Ms. 536-717. Tome IV, f<sup>o</sup> 107.

« porte Montoise » (1). En même temps, on organise au-dessus de la porte, une « petite « forteresse » (2) dont l'artillerie devra battre les abords de la demi-lune (3) et du bastion Montois.

Mais ce front Nord-Est de Valenciennes n'était pas complet ; il manquait un bastion à l'extrémité gauche de la courtine. Le Magistrat ne retarda plus la construction de cet important ouvrage, que l'on appela le bastion de Poterne (n° 30) à cause du voisinage de l'ancienne porte de ce nom (4). En 1637, le fossé du corps de place compris entre le pont de la porte Montoise et l'Escaut, pouvait être inondé, lorsqu'on fermait les vannes de l'écluse construite après 1583 sur la rive droite du fleuve, entre l'extrémité Nord-Ouest de l'enceinte de Philippe II et la contrescarpe. Pour élever le bastion, il fallut démolir l'écluse (5) «..... et « fut encomme le v<sup>e</sup> d'aoust le bolluaire cituez proce la porte poterne et ioindant la « rivierre » (6).

L'ouvrage fut continué en 1638, époque à laquelle Simon le Boucq, alors lieutenant de la ville, posa sa première pierre, en l'absence du prévôt (7).

Bien qu'elle n'eût que quatre-vingts ans d'existence, l'extrémité Nord-Ouest du mur de Philippe II, devenue inutile, puisqu'elle se trouvait dans l'intérieur du nouveau bastion, fut démolie (8). Les flancs du bastion ne furent point couverts par des orillons, ce qui n'empêcha pas d'y ménager des casemates à canon, du moins en ce qui concerne le flanc droit. Vu les vicissitudes par lesquelles ce bastion passa plus tard, et les reconstructions ou les réparations dont il fut l'objet, dans des circonstances que nous relaterons, il ne nous a point été possible de découvrir, pendant le démantèlement, de sérieux indices relativement à ces casemates. Il n'est pourtant pas douteux qu'elles aient existé, puisque nos *Comptes des Fortifications* font mention de livraisons de briques destinées à « faire les casemas du bolouaire » (9). Ce bastion devait contenir des galeries de contre-mine ; nous avons retrouvé, dans l'épaisseur même de plusieurs contreforts de ses faces, de ses cheminées ou soupiraux dont la destination est évidente.

Le bastion dut être terminé en 1639, ainsi que la demi-lune 34 « devant la porte « Montoise.....et quant aux aultres fortifications faictes à la porte Montoise, ce fut par grande « assistance des pères Capucins Rescollet et aultres ecclésiastiques » (10).

Le prince cardinal vint visiter les fortifications en 1640 ; nous avons lieu de croire qu'il fut satisfait de son inspection.

(1) *Comptes des Fortifications*, 1637, D. I. 378, f° 16 v.

(2) *Idem*, f°s 26 v. et 34 ; et D. I. 379, f° 9 v.

(3) *Idem*, D. I. 379, f° 33 v.

(4) Voir page 53. L'érection d'un bastion en cet endroit avait été décidé en principe dès 1578, puis ajournée faute de ressources.

(5) *Comptes des Fortifications*, D.I. 379, f°s 17 v. et 49. — Il y avait encore d'autres barrages dans les fossés de l'Est : 1° sous le pont de la porte de Mons ; 2° entre les bastions Montois et Cardon ; 3° sous le pont de la route de Marly (dérivation de la Rhônelle). On pouvait inonder ainsi telle partie des fossés qu'il convenait.

(6) Ms. 527-545, *Contenue.....* f°s 142 et 143. L'auteur ajoute que le bastion remplaça un boulevard qui « estoit a demie fait de « bois ». Si la muraille de Philippe II (1583 à 1588) et son crochet vers la porte d'eau n'avaient pas fait disparaître intégralement ce boulevard, ils avaient dû le compromettre à tel point qu'il ne devait pas en rester grand'chose en 1637.

(7) *Comptes des Fortifications*, D. I. 393, f° 51. Pendant le démantèlement, nous avons vu, sur la face droite du bastion n° 30, une pierre de grès portant en relief la date de 1638.

(8) *Comptes des Fortifications*, D. I. 394, f° 107 v.

(9) *Idem*, D. I. 410, f° 10 v.

(10) Ms. 527-545, *Contenue.....* f°s 142 et 143 v. C'est probablement alors que fut massé le cavalier n° 36, à la gorge du bastion n° 35. Le plan qui accompagne la *Description véritable du siège de Valenciennes en 1656*, par Jacques de Rantre, montre cet ouvrage.

Jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire jusqu'aux traités de Westphalie, si glorieux pour la France, de nombreux travaux de détail furent exécutés à Valenciennes. Nous n'en donnerons pas la nomenclature, pour ne pas fatiguer le lecteur. Du reste, il suffit de constater que les victoires du grand Condé à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingen et à Lens, loin de refroidir le zèle des Valenciennes, n'avaient fait que l'exalter davantage. Toujours fidèle à l'Espagne, le Magistrat ne cessait de prendre toutes les précautions militaires nécessitées par le voisinage de l'ennemi (1). Enfin, grâce aux traités, Valenciennes n'eut qu'une fausse alerte.

L'Espagne profita des troubles de la Fronde. Disposant de l'illustre épée que le prince de Condé, battu par Turenne au faubourg Saint-Antoine, venait de mettre à son service (1652), elle ne craignit pas d'accepter la lutte contre la France, lutte rendue inévitable par le refus antérieur de Philippe IV, de signer les traités de Westphalie.

Après deux campagnes peu décisives de marches et d'attaques de places, Turenne bat les Espagnols dans leurs lignes, sous Arras, dont il fait lever le siège (27 août 1654). Onze mois plus tard, il prend Landrecies, force l'ennemi à faire retraite, entre Mons et Valenciennes, jusque sur la rive gauche de la Haine ; puis il passe l'Escaut à Neuville et marche contre ses adversaires. Quittant le cours de la Haine, les Espagnols étaient venus occuper une ancienne ligne, entre le bois de Bonne-Espérance et Valenciennes (2). A l'approche du maréchal, ils fuirent jusqu'à Tournai. Les villes de Condé et de Saint-Ghislain tombent au pouvoir des Français. Alors l'archiduc Léopold ordonne de former, à Valenciennes en danger, un conseil de défense chargé de veiller à sa sûreté. Cependant le Magistrat inquiet n'avait pas attendu les ordres du gouvernement pour faire travailler aux fortifications. Son ardeur, qui s'était manifestée dès le jour où Turenne avait marché sur Arras, n'allait plus se démentir jusqu'au siège de 1656. Sans compter les compagnies bourgeoises et les nombreux pionniers que l'on enrôla, dans cette circonstance, les « ecclésiastiques, nobles, bourgeois et manants » rivalisèrent de zèle pour organiser la glorieuse défense que nous raconterons plus loin.

Que n'est-il trop long de reproduire ici tous les détails que donne Simon le Boucq sur les travaux entrepris alors (3). Force nous est de les résumer, tout en passant l'inspection de la forteresse, inspection indispensable à la veille du mémorable siège auquel nous avons hâte d'arriver.

En 1654, l'enceinte pouvait être considérée comme terminée, en tant que gros œuvre : il ne restait plus qu'à y élever, en certains endroits, des masses couvrantes, des parapets, des revêtements et autres perfectionnements. Aussi est-ce des dehors (4), c'est-à-dire des fortifications extérieures ou avancées, que le gouverneur comte de Hennin (5) s'occupa plus spécialement.

(1) Au moment où la ville de Condé se rendait au duc d'Harcourt (1648), une nuée de maraudeurs français désolait nos environs.

(2) Cette ligne formait la face Sud-Ouest du camp retranché que le comte de Fuensalda avait fait élever en 1651, pour y loger l'armée espagnole. La position ainsi fortifiée s'appuyait à la vallée de l'Escaut, avec Valenciennes comme réduit. Du haut du Mont d'Anzin, son point culminant, le camp commandait tous les environs. Voir le plan du siège de 1656, dans l'*Histoire de Turenne* par Ramsay. Tome I, p. 340.

(3) *Advenues en Valentienne depuis le 7 Janvier 1651, compris le 8 de Septembre 1657*, Ms. 540-723, f° 180. — Les *Advenues* furent, comme le dit Dinaux, « le chant du cygne de Simon le Boucq ». En effet le récit des événements est poussé jusqu'au 8 septembre 1657, jour de la fête patronale de Valenciennes, et l'auteur mourait le 1<sup>er</sup> décembre de la même année.

(4) C'est encore l'ingénieur Bourdon de Cambrai (voir p. 103) qui avait conçu le projet de ces dehors. Voir : Ms. 540-723, f° 180. *Comptes des Fortifications*, D. I. 494, f° 391.

(5) Depuis duc de Bournonville, ex-gouverneur de Landrecies et de Hulst.

Nos fronts Nord-Est et Sud-Est gagnèrent considérablement en valeur défensive. Des ouvrages à cornes en terre couvrirent, jusqu'à un certain point, les bastions de Poterne et Cambrisien (1). La demi-lune de Mons (n° 34), qui avait été construite en terre, en 1637, fraisée en 1638 (2), fut revêtue de maçonnerie (3), pourvue d'un puits et de galeries de mine ; son pont fut rapproché de l'extrémité Nord-Ouest de sa face gauche, afin qu'il pût être mieux battu par les feux de l'enceinte.

La longue courtine du front Est fut défendue par la demi-lune de Notre-Dame. Comme celle de Mons, et bien que de dimensions excessivement réduites (4), cette demi-lune reçut un dispositif de contre-mine. Un petit *éperon* occupa le milieu de l'intervalle entre la demi-lune de Notre-Dame et le bastion Cardon. Les alentours de ce bastion furent tout particulièrement protégés par des ouvrages extérieurs : une demi-lune couvrit sa face gauche, une autre demi-lune fut construite en avant du pont de la dérivation de la Rhônelle, sur lequel passait la route de Marly (5). De ce point jusqu'à l'entrée de la rivière en ville, la rive droite du cours d'eau fut doublée d'un épaulement en terre couvrant la route. Un deuxième épaulement extérieur, dans le fossé duquel on fit entrer une partie des eaux de la rivière, renforça encore la droite de ces défenses (6).

Une petite demi-lune fut élevée en avant du bastion Cambrisien, sur le terre-plein même et près de la gorge de l'ouvrage à cornes (7).

On régularisa le fossé du front de Mons, pour permettre aux flancs des bastions de Poterne et Montois « de découvrir la pointe..... de l'un à l'autre » (8). La contrescarpe des fronts Est et Sud, qui jusqu'alors avait été laissée à terre croulante, ou n'était soutenue que par un clayonnage (9), fut refaite en maçonnerie, depuis le Bas-Escaut jusqu'à la porte Cambrienne. Le chemin couvert, spécialement en avant des fronts de Mons et Cardon, fut palissadé. On fit un couronnement défensif sur la digue gauche de la rivière Sainte-Catherine, jusqu'à la redoute Saint-Ignace (10). Enfin la rive droite de l'Escaut, près des moulins du faubourg Notre-Dame, fut doublée d'un mur crénelé, pour couvrir le poste que la prudence la plus élémentaire invitait à y établir.

(1) L'ouvrage à cornes de Cambrai (n° 50) avait, en avant de sa courtine, une petite demi-lune en terre. L'ouvrage à cornes de Poterne n'en fut pas pourvu immédiatement.

(2) *Comptes des Fortifications*, D. I. 394, f° 4.

(3) Le gouverneur en posa la première pierre, le 31 octobre 1655, avec François de Dixmude, prévôt de Valenciennes. On avait alors la coutume de sculpter les armes de la ville sur une pierre que l'on maçonnait dans les fondations ; on y joignait les armes du prévôt ou de son lieutenant, selon que l'un ou l'autre de ces magistrats assistait à la cérémonie. D. I. 1623, 271, f° 68 ; 393, f° 31.

(4) La demi-lune de Notre-Dame, dont les faces n'avaient que vingt-un mètres de longueur, a été en partie retrouvée pendant le démantèlement ; elle occupait presque le centre du bastion 41. Sa gorge était séparée de la longue courtine 35-43 par un fossé de trente-huit mètres de largeur environ. M. H. Mégœuil, conducteur-adjoint des travaux du démantèlement (1<sup>er</sup> lot), nous a fourni un plan détaillé de cette petite demi-lune et des plans de beaucoup d'autres ouvrages. Ces documents nous ont été très utiles ; nous en remercions M. Mégœuil.

(5) Voir p. 104, note 5.

(6) Voir le tableau du siège de 1656 par Van der Meulen, le plan de Jacques de Rantre sur le même épisode militaire ; enfin trois plans, l'un de 1656, les autres de 1677, relevés à la Bibliothèque Nationale et communiqués par M. E. Serbat.

(7) *Comptes des Fortifications*, 1655, D. I. 497, f° 15 v. On peut voir cette demi-lune sur le plan de Jacques de Rantre et sur le tableau de Van der Meulen.

(8) Ms. 540-723, f° 290.

(9) *Comptes des Fortifications*, D. I. 17, f° 9 v. ; 20, f° 6 ; 25, f° 3 v.

(10) La redoute Saint-Ignace située sur la rive droite de l'Escaut (amont), près de l'endroit où commence la rivière Sainte-Catherine, tirait son nom du voisinage de la Tourelle, maison de campagne que les Jésuites possédaient sur la rive opposée, dans la boucle du fleuve (ce lieu s'appelle encore la Tourelle). La redoute avait été projetée en 1639 et construite en 1645-1646, « pour éviter les surpris « que pouldroient faire les franchois au faulbourg Nre Dame par les grandes et petites rivières à l'opposite et aux environ de la « thourelle..... » (*Comptes des Fortifications*, D. I. 459, f°s 30 v. et 31. Voir aussi : 403, f° 22, 459, f°s 29 et 50, et 507, f° 66). Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec la redoute Sainte-Catherine n° 54.

Les fortifications de la rive gauche de l'Escaut, furent aussi l'objet de la sollicitude du Magistrat et du Gouverneur. Si le mur construit sur l'autre rive permettait de donner des feux de mousqueterie sur le pont des moulins du faubourg Notre-Dame, il ne couvrait pas ce pont et n'interdisait pas suffisamment l'accès du faubourg. On résolut de défendre ce défilé par un ouvrage en terre, puis on se décida pour une petite redoute en briques, que l'on bâtit « au-delà des moulins » (1). Tout porte à croire que cet ouvrage dût être construit à peu près sur l'emplacement que couvrit plus tard le Fer à Cheval (redoute n° 28).

Le Pâté, dont l'exiguïté constituait un défaut, fut, en quelque sorte, développé en tant que lignes de feux, par l'adjonction, autour de sa contrescarpe, de trois demi-lunes en terre, à revêtement intérieur de gazons; la première au Nord, la seconde à l'Ouest, la troisième au Sud-Ouest de l'ouvrage. Dans la face droite de la demi-lune du Nord passa le chemin d'Anzin, coupé par une barrière, en guise du pont-levis. Une autre demi-lune défendit le pont de la porte Tournisienne (2) et fut précédée par un autre ouvrage du même genre, mais plus petit (3), construit sur la rive gauche du canal de Cambrai (4), en avant du pont tournant dit « pont de l'Empereur » que traversait la chaussée d'Anzin.

Une lunette en terre, sur la rive gauche de la Riviérette, protégea le pont du Noir-Mouton (5). Comme la rive gauche de la rivière Sainte-Catherine, la rive droite du canal de Cambrai reçut un couronnement défensif en terre formant une ligne à redans. On fit une ligne analogue sur la rive gauche du Vieil-Escaut (aval), dont le lit fut nettoyé et nivelé depuis Valenciennes jusqu'à Condé (6). Un pilotis interdit la navigation, à hauteur de l'abbaye de Saint-Saulve. Puis on cura la plupart des cours d'eau ou fossés à l'Ouest et au Nord-Ouest de la ville.

Enfin les portes Cambrisienne, Notre-Dame (7) et Tournisienne furent bouchées et l'on détruisit les faubourgs du Noir-Mouton, de Mons, de Marly et de Cambrai, sans toucher, pour le moment, aux chapelles de St-Michel (8), de l'Attre-Gertrude (9) et de Saint-Barthelemy (10). Tous ces préparatifs n'étaient pas inutiles. Tant de travaux allaient porter leurs fruits.

(1) Jacques de Rantre, *Description*..... p. 69.

(2) L'organisation de la contrescarpe et des abords immédiats de cet ouvrage occasionna des démolitions d'immeubles, mais on conserva « la maison du Bon-Vouloir, hostellerie de l'Empereur » (1655, 7 oct). Ms. 540-723, f° 267.

(3) *Comptes des Fortifications*, 1656, D. I. 501, f° 10, et C. I. 729 bis, f°s 45 et 46 v.

(4) Canal creusé en 1652, à la demande des habitants de Cambrai qui, depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, cherchaient à faire remonter la navigation de l'Escaut jusqu'à leur ville. A hauteur de Valenciennes, ce canal partait de la Riviérette, à l'écluse Gros-Jean (n° 65), empruntait une partie de la Rigole jusque près du pont de la Grande chasse, puis s'infléchissait vers l'Est, pour aller rejoindre le Vieil-Escaut à cinq cents mètres de la porte de sortie des eaux. L'écluse du Pâté ne fut transformée, pour permettre le passage des bateaux, qu'en 1654. Les événements politiques et militaires qui suivirent, empêchèrent de continuer le canal jusqu'à Cambrai. C'est seulement en 1772 que la partie comprise entre les écluses du Pâté et de Notre-Dame fut creusée. Enfin la Riviérette, canalisée en 1774, remplaça définitivement le tronçon Gros-Jean Saint-Roch et rendit la navigation possible entre Cambrai et la mer du Nord.

(5) *Comptes des Fortifications*, D. I. 473, f° 8 v.

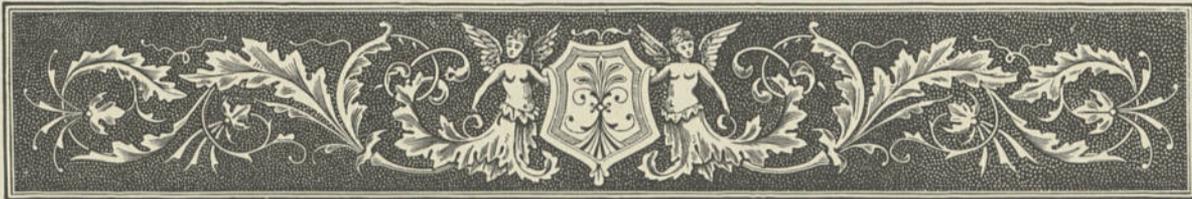
(6) On constata que la pente du fleuve était de 25 pieds (7<sup>m</sup>,50), de Valenciennes à Condé.

(7) *Comptes des Fortifications*, D. I. 501, f° 45 v.

(8) Voir p. 40, note 1.

(9) La chapelle du cimetière appelé l'Attre-Gertrude, était située exactement entre la Dodenne et le petit Pâté (n° 47). Voir le plan directeur.

(10) Chapelle d'un hôpital pour les pèlerins, fondé en 1202 par l'échevin Laurent de Champagne, près de la fontaine Saint-Gilles, alors appelée fontaine à Castres, l'une des trois fontaines de la porte de Famars. (Voir le Roi de la fontaine à Castres par M. H. Caffiaux, *Courrier du Nord* du 11 avril 1891). Tombée en ruines depuis longtemps, elle avait été rebâtie en 1625 ou 1626. Voir Simon le Boucq, Ms. 540-723, f°s 191 v., 259 et 267 v.



## CHAPITRE XXII

### SIÈGE DE 1656



U commencement du mois de Juin 1656, Turenne, avec trente mille hommes, envahit le Hainaut. Après avoir feint de marcher sur Tournay, par le Quesnoy, Condé et Mortagne, le maréchal revient à Condé, puis remonte sur Valenciennes, par les deux côtés de la vallée de l'Escaut. Le 15 juin, vers midi, la ville est investie ; Turenne s'établit « sur l'avenue du Quesnoy », parce que, selon lui, c'est de ce côté que l'armée de secours opérera vraisemblablement (1). Ses troupes occupent les hauteurs de la rive droite, depuis Saint-Saulve « jusqu'au dessous de Fontenelle, approchant la croix « du faubourg » (2). Les contingents lorrains et la maison du roi s'installent au sud de la ville, entre l'inondation de la Rhônelle et l'Escaut. Les soldats de la Ferté-Senneterre viennent à Anzin et à Beuvrages, où sera bientôt le quartier général (3). Le blocus est complet ; c'est à peine si, plus tard, quelques courriers pourront traverser les lignes françaises, à la faveur d'une sortie ou d'une escarmouche, pour apporter aux assiégés des renseignements sur les manœuvres de l'armée de secours.

Le gouverneur de Valenciennes, duc de Bournonville, répartit immédiatement son infanterie dans les dehors, pour surveiller l'ennemi et chercher à deviner ses intentions relativement au point d'attaque. De son côté, le Magistrat se hâte de décider qu'on lèvera le plus de troupes et de pionniers possible, pour travailler aux fortifications, dont plusieurs ouvrages ne sont encore qu'à l'état d'ébauche ou de projet (4).

Les Français commencèrent, dès le 16 juin, à relier leurs différents quartiers, au moyen d'une communication au travers de la vallée, en amont et en aval de la ville. L'opération ne laissait pas d'être difficile ; il fallait compter avec le sol détrempé de nos marécages du Nord et

(1) *Mémoires de Messire Roger de Rabutin*, p. 80.

(2) Des Pretz, p. 114. — Jacques de Rantre indique la croix du marais de Bourlain comme point de jonction.

(3) Le maréchal de la Ferté n'arriva que le 3 juillet à Beuvrages.

(4) « Lesquelles (fortifications) a la vue des Ennemies furent heureusement achevées, palissadées, et en plusieurs endroits contremurées, sans aucun obstacle, et à fort peu de bruit, à quoy grand nombre d'ouvriers furent employés jour et nuit au frais « Roy, et de la Ville. » (Jacques de Rantre, *Description véritable du siège de Valenciennes, en 1656*, p. 13). On requisitionna, pour le même objet, les ecclésiastiques de tout ordre et l'on ne dédaigna point les femmes nécessiteuses et les enfants.

du Sud-Ouest et, ce qui était plus grave, avec les inondations ou les chasses que les assiégés allaient tendre en amont ou donner en aval. Dès le 15 juin, les écluses des Repenties (n° 60) et du Pâté (n° 62) furent fermées, pour faire monter l'inondation supérieure. Jacques de Rantre rapporte « qu'on fit tellement enfler les eaux par l'embouchement de la porte de Notre Dame, « qu'elles estoient hautes de dix à douze pieds » (1). En outre, et afin de forcer l'ennemi à établir sa communication le plus loin possible de la place, on mena au poste de la Tourelle et au Jolimetz (2), des canons dont le tir produisit immédiatement l'effet cherché. En même temps on creva une digue de l'Escaut, près de la Tourelle, pour jeter tout de suite une certaine quantité d'eau sur les marais de Bourlain. Le gouverneur donna l'ordre d'abattre les chapelles de Saint-Barthélemy (3), de Saint-Vaast-hors-des-Murs (4), de l'Epaix (5), ainsi que les arbres du faubourg Notre-Dame, du moins ceux que l'inondation, déjà considérable, permettait d'atteindre encore. Enfin le Magistrat réquisitionna tous les bois qu'il put trouver, pour palissader les chemins couverts (6).

Le lendemain, les Espagnols et une compagnie bourgeoise étaient occupés à abattre les crêtes de la ruelle Haproise (7), lorsqu'ils furent attaqués par les Français qu'ils refoulèrent jusqu'à Anzin. Cette affaire ouvrit une série d'escarmouches et de sorties, dans lesquelles les troupes valenciennes, rivalisant de valeur avec les soldats espagnols, repoussèrent ou battirent les Français, bouleversèrent leurs ouvrages et leurs tranchées, se chargèrent de trophées et se couvrirent de gloire, jusqu'au moment où la grande et suprême sortie du 16 juillet vint mettre le comble à leur réputation, en assurant le salut de Valenciennes.

Le 19 juin, les assiégeants avaient commencé une digue de fascines au travers du marais « un peu au-dessus du Verd-Gazon. » (8) Malgré l'acharnement qu'ils y mirent, ils eurent bien de la peine à la construire, à cause du canon du Jolimetz et de la Tourelle, à cause aussi de l'inondation supérieure qui grossissait de plus en plus, et des chasses d'eau de Bouchain. Le 26 seulement, les deux tronçons de la digue se rejoignirent, et comme, le même jour, les canonniers du Jolimetz furent obligés d'abandonner leur batterie, parce que l'eau allait noyer leurs pièces, les Français purent travailler avec plus de facilité à leur fameux ouvrage, qui en définitive, atteignit douze pieds de hauteur. Toutefois et malgré les étais dont on le renforça, il ne fut jamais solide : nous verrons plus loin qu'après avoir coûté beaucoup de peines, il ne rendit aucun service.

(1) *Description...* p. 24. — D'après ce texte, c'est encore l'enceinte, et non la Grande Digue n° 123, qui aurait soutenu l'inondation en 1656. On sait qu'au moyen de cette digue on pouvait tendre la grande inondation supérieure, en laissant libre le long fossé du faubourg Notre-Dame. Cellier donne l'année 1642 comme date de sa construction.

(2) *Comptes des Fortifications*, D. I. 501, f° 15. — Le Jolimetz était une « maison de plaisance... au bout du fauxbourg de N. Dame » (De Rantre, *Description...* p. 24), ou, plus exactement, à l'extrémité Sud de la rue du Jolimetz actuelle.

(3) Voir page 107, note 10.

(4) Cette chapelle avait remplacé l'église de Saint-Vaast-hors-des-Murs, dans les circonstances que nous connaissons (voir p. 73, note 1).

(5) La Chapelle ou église de l'Epaix était située près et à l'Ouest de la chasse de la Grande Rue, sensiblement dans le prolongement du tronçon du chemin vicinal de grande communication n° 78, qui est compris entre la petite route de Saint-Saulve et le pont en maçonnerie construit, en 1873, sur le Vieil-Escaut.

(6) En quatorze jours, on planta 150.000 palissades ; Jacques de Rantre dit 166.000. *Description...* p. 76.

(7) *Comptes des Fortifications* D. I. 205 f° 3. — « Chemin creu... au delà de la porte d'Azain » (Jacques de Rantre, *Description...* p. 21). Ce chemin très encaissé venait de Saint-Vaast, passait au Nord-Ouest et très près du Pâté, pour atteindre la Rivière. De là, on suivait la rive gauche du cours d'eau pour se rendre au pont du Noir-Mouton. On tira souvent des pierres des terrains avoisinant la ruelle. *Comptes des Fortifications*, D. I. 205, f° 3.

(8) Des Pretz, *Abrégé...*, p. 115. — La petite chaussée qui, du lieu dit le Vignoble, entre perpendiculairement dans la vallée de l'Escaut, donne approximativement l'emplacement de cette digue.

C'est le front de Mons que les Français avaient résolu d'attaquer. Le 26 juin, entre dix et onze heures du soir, ils ouvrirent la tranchée. Deux boyaux commençant, l'un au chemin de Mons, à moins de huit cents mètres de l'enceinte, l'autre au Cœur dolent (1), autrement dit au ravin du Rôleur, se rejoignirent bientôt « presque à l'endroit de la croix « voisine de la chapelle Saint-Michel. » (2) C'est de cette tranchée que partirent ensuite des cheminements en zig-zag dirigés à droite sur l'ouvrage à cornes de Poterne, à gauche sur la demi-lune de Mons, avec une branche sur le bastion Montois ou des Capucins (n° 35). Il est probable qu'il ne s'agissait ici que d'une fausse attaque, car le 14 juillet, l'assiégeant n'avait pas encore atteint la crête du chemin couvert. Toutefois il lui était utile de tenir le bastion en respect, parce que celui-ci protégeait la droite des ouvrages attaqués (3).

La défense réservait aux Français une désagréable surprise : après avoir fait commencer, le 27 juin, une demi-lune « dans la pasture de S. Jean proche Poterne, » (4) qui « fut achevé « en peu de jours, par tous les porteurs de sacq et aultres, en dépit de l'ennemy et nonobstant « leurs continuelle coups de fusilz, » (5) le gouverneur employa ses pionniers à la construction, sur la rive droite du fleuve, d'une « pointe en forme de demi-lune pour garantir le pont de « l'Epaix (6) et flanquer devant la contrescarpe de la corne, (7) d'où les ennemis avouèrent « depuis d'avoir reçu incommodité. » (8) Les assiégés se rendaient à cette pointe, en se défilant derrière la digue de la rive gauche de l'Escaut. Avec autant de bonheur que d'audace, ils utilisèrent cette petite tête de pont, d'où ils prenaient l'attaque de droite à revers, jusqu'au moment où les Français la démolirent à coups de canon.

Le 29 juin, les canonniers de Turenne construisirent deux batteries « en deça de leurs « boyaux, l'une munie de sept gros canons la plus part de 33 à 34 livres de calibre et l'autre « de six pièces. » (9) Le lendemain, à deux heures du matin, commença le bombardement de la ville. Jusqu'au 15 juillet, soit le jour, soit la nuit, le quartier de la porte de Mons reçut beaucoup de projectiles qui endommagèrent nombre de maisons et plusieurs édifices religieux, notamment l'église Saint-Nicolas et surtout l'église Saint-Géry (10) située au sommet du secteur attaqué.

Le 3 juillet, à onze heures du soir, les Français attaquent, pour la première fois, le saillant du chemin couvert de la demi-lune, sur lequel ils veulent se loger ; ils sont repoussés avec une perte de quatre cents hommes tués ou blessés. Cette affaire fut le prélude de nombreux

(1) Le *Cœur dolent* était un lieu dit situé près et au Sud-Ouest de la croisée formée par le chemin de Marly à Saint-Saulve (actuellement n° 78) et celui qui descend du Rôleur pour rejoindre, vers l'Ouest, le chemin de Mons.

(2) Jacques de Rantre, *Description...*, p. 32. — Cette croix était plantée au point de jonction des routes de Mons et de St-Saulve, presque à hauteur de l'entrée actuelle du champ de manœuvre. La chapelle fut démolie le 28 juin par la garnison de Valenciennes.

(3) Voir p. 34 et 35.

(4) Cet ouvrage reconstruit par la suite, en maçonnerie, devint la lunette de Poterne, n° 27.

(5) Simon le Boucq, *Advenues*, f° 310 v.

(6) Ce pont occupait l'emplacement du petit pont de bois qui existe encore près du cimetière Saint-Roch.

(7) L'ouvrage à cornes de Poterne (n° 31) voir p. 106

(8) Jacques de Rantre, *Description...* p. 32.

(9) Jacques De Rantre, *Description...* p. 37. — Les batteries les plus éloignées, c'est-à-dire les premières qui furent construites, s'élevèrent près du Cœur dolent et sur la route de Mons, à six et sept cents mètres du corps de place. Le tableau de Van der Meulen permettrait de donner l'emplacement de toutes ces batteries, dont l'une, comme en 1567, couronnait le mamelon de la Couture, à la fausse attaque dirigée contre le bastion des Capucins ; mais nous ne faisons pas l'histoire spéciale du siège de 1656. — Le 6 juillet, les Français dressèrent une de leurs dernières batteries contre l'ouvrage à cornes de Poterne, à vingt pas de la palissade du chemin couvert.

(10) Voir p. 27.

combats de nuit, dont le but était d'enlever les chemins couverts, combats acharnés pendant lesquels nos palissades, intrépidement défendues, furent souvent prises et reconquises, quelquefois dans la même nuit, pour être abandonnées ensuite et reprises le lendemain. Ces combats fournirent aux mineurs de la place l'occasion de se distinguer. A plusieurs reprises, ils donnèrent le « camouflet » aux mineurs français et firent sauter l'ennemi établi dans le chemin couvert. Le 10 juillet seulement, les Français purent renverser la contrescarpe dans le fossé et se maintenir momentanément dans les positions conquises, devant la demi-lune et l'ouvrage à cornes ; mais à peine y avaient-ils amené du canon, qu'ils sautaient de nouveau. Enfin, pendant la nuit des 12 et 13 juillet, l'assaillant débouchait dans les fossés des deux ouvrages. La situation devenait critique. Sans doute rien n'était perdu encore, mais l'assaut des dehors n'était plus qu'une question de quelques jours. Bournonville ne cache pas la situation au Magistrat assemblé ; il fait un chaleureux appel à son patriotisme et lui indique les travaux qu'il faudrait exécuter sur le corps de place, pour lutter contre l'ennemi, après la prise des ouvrages avancés. Fort heureusement, pelles et pioches restèrent en repos : l'armée de secours était entrée en scène.

Concentrées à Douai dès le 18 juin, les troupes de don Juan d'Autriche et du prince de Condé s'étaient mises en marche sur Valenciennes. Le 1<sup>er</sup> juillet, de grand matin, elles arrivaient à Artres, Préseau, Famars et couronnaient le Mont Houy. Le 4, elles commençaient à canonner les lignes de Turenne, pour lui faire croire à l'attaque de ses quartiers, en attendant que, le 15 juillet à midi, elles annonçassent au gouverneur, par un nombre convenu de coups de canon, que, dès l'aube du lendemain, elles donneraient dans les lignes de la Ferté. Depuis quelques jours les charpentiers de don Juan avaient établi de nombreux ponts sur l'Escaut, en aval de Denain (1). Dans la nuit du 15 au 16, toute l'armée avait passé le fleuve, au moment même où la petite flottille des bateliers de Valenciennes, auxquels s'étaient joints quelques soldats espagnols et bourgeois, s'appropriait à aller bouleverser le pont de communication et la digue de fascines. De son côté, le comte de Marcin parti de Saint-Amand avec quatre mille hommes, marchait sur le Trou Maroy (2), c'est-à-dire sur Bruai, pour s'opposer à toute tentative de retraite des Français sur Condé ; il y arrivait avant le jour. Au signal du mont Houy, Marcin donne sur les lignes de la Ferté, mais vu le petit nombre de ses soldats, le combat reste d'abord indécis.

Cependant, l'armée de secours se hâte vers le champ de bataille. Partie de Prouvy, elle se dirige d'abord vers le Nord. Le prince de Condé marche en tête, impatient de prendre une revanche de sa défaite d'Arras (1654) ; le marquis de Caracène vient ensuite. Soudain, par une conversion à droite, toutes les fractions de l'armée se trouvent déployées face aux lignes de circonvallation de la Ferté, qu'elles enlèvent, après un combat très vif. La digue de fascines étant

(1) Entre Maing et Prouvy, d'après le tableau de Téniers au musée d'Anvers. — Ce travail avait été dissimulé très habilement, *Traité de l'attaque et de la défense des places par M. le Maréchal de Vauban*, p. 11.

(2) On appelait ainsi une prairie marécageuse et souvent inondée, située sur la rive gauche du canal d'Arnonville (rigole de dessèchement des marais de Beuvrages et de Bruay), près et au Nord-Ouest du pont sur lequel la chaussée de Valenciennes à Condé franchissait ce canal, à la limite des territoires d'Anzin et de Bruay. Le chemin de fer d'Anzin coupe aujourd'hui cette prairie. En occupant la rive gauche du canal d'Arnonville et le pont, Marcin barrait aisément le passage aux Français.

rompue, Turenne ne peut porter secours à son collègue ; les troupes de ce dernier ne peuvent pas non plus utiliser cette voie pour gagner la rive droite. D'ailleurs elles se heurtent aux combattants sortis de Valenciennes : elles n'ont plus qu'à fuir dans la direction de Condé. Mais Marcin leur barre le passage, les jette dans la Riviérette, puis dans le marais de l'Epaix, que l'écluse du Pâté ou secret d'Anzin, complètement ouverte, couvre de torrents d'eau. Quatre mille hommes sont tués, blessés ou faits prisonniers ; le maréchal de la Ferté, avec un grand nombre d'officiers généraux ou supérieurs, compte au nombre de ces derniers. A quatre heures du matin, ce brillant fait d'armes avait pris fin ; la *blanche cloche* l'annonçait aux Valenciennois enthousiasmés. Trente-trois canons, quatorze mortiers, une grande quantité de poudre et de projectiles, nombre de chevaux et de voitures pleines d'effets et de provisions, restaient aux mains des vainqueurs.

Abstraction faite des circonstances politiques dans lesquelles il a eu lieu, le siège de 1656 est le plus beau, le plus complet, le plus glorieux et, en même temps, le plus heureux que Valenciennes ait jamais soutenu. Le zèle déployé par ses habitants leur valut une lettre flatteuse de l'archiduc Léopold. Ce prince décida que le mot d'ordre serait donné, à l'avenir, au prévôt de la ville, comme au gouverneur. Le chef des canonniers, Michel Desprets, reçut du roi d'Espagne des titres d'anoblissement : il fut fait de même pour ses collègues du Magistrat qui, par une faveur exceptionnelle, furent confirmés pour un an dans leur charge. Ceux des bourgeois qui s'étaient le plus distingués obtinrent gratuitement des maîtrises dans les corps de métiers.

Nombre d'œuvres artistiques perpétuèrent le souvenir de la victoire. Le roi d'Espagne offrit à la ville de Valenciennes son portrait peint par Vélasquez. Il commanda, en outre, à Van der Meulen (1), un immense tableau représentant les différentes phases du siège. Téniers peignit aussi ce glorieux épisode ; sa toile appartient aujourd'hui au Musée d'Anvers. On frappa des médailles commémoratives. Des tapisseries et jusque des services de table furent tissés en l'honneur des armes espagnoles. Combien ne serait-il pas intéressant de décrire, par le menu, tous ces trophées de gloire, tous ces témoignages de la valeur valenciennaise. D'autres l'ont fait ou le feront. Quant à nous, pour rester dans notre sujet, c'est à la glorification de notre vieille place forte que nous devons donner toutes nos forces, réserver tous nos dithyrambes, d'ailleurs aussi impartiaux que mérités.

Pendant ce mémorable siège, les qualités militaires de Valenciennes, autrement dit les avantages tactiques que présentait la configuration de son terrain extérieur, s'affirmèrent de la manière la plus éclatante. A cheval sur une vallée naturellement marécageuse, rendue facilement inondable au moyen des écluses de Charles-Quint, elle assurait à ses défenseurs un passage facile d'un bord à l'autre de la vallée, en même temps qu'elle leur donnait la possibilité de se concentrer et de fondre, à leur choix, sur telle fraction de l'armée assiégeante

(1) Ce tableau est le plus grand que Van der Meulen ait jamais entrepris, même lorsqu'il peignit plus tard les victoires de Louis XIV. L'œuvre est saisissante par son exactitude et la justesse de ses détails techniques ; le compas de l'ingénieur y a certainement guidé la brosse de l'artiste. Voir 1° la Revue de la Soc. d'Agr. de Valenciennes, Tome IV, p. 335 ; 2° le Récit du siège de Valenciennes en 1656, publié d'après le manuscrit original de Simon-le-Boucq, par M. Maurice Hénault, 1889.

qu'il leur plût de choisir. Celle-ci, au contraire, coupée en deux tronçons, (1) ne pouvait établir ses communications entre ses différents groupes, qu'en faisant de longs détours, ou en se livrant à des travaux compliqués, dispendieux et d'une efficacité douteuse.

Il est vrai de dire que le gouverneur sut profiter de ces avantages topographiques et que le Magistrat, décidé à tous les sacrifices, seconda de son mieux l'autorité militaire. Ce dernier ne dut pas regretter les longs et coûteux travaux que, depuis deux ans et jusque sous le feu des Français, on avait exécutés autour de la ville et spécialement sur ce front de Mons, dont les maçonneries n'avaient même pas eu le temps de sécher. Il faut tenir compte, aussi de la bravoure avec laquelle nos nombreuses troupes bourgeoises, dans de brillantes sorties, combattirent côte à côte avec les douze cents hommes de la garnison régulière, « aussi bien que des troupes « réglées » (2) et « en véritables gens de cœur et d'esprit » (3) ; créèrent, armèrent et défendirent d'importants postes extérieurs, exécutant ainsi une véritable *défense offensive* ; retardèrent l'investissement ; firent sauter l'ennemi chaque fois qu'il osa fouler le sol des chemins couverts ; s'aventurèrent enfin, sur l'inondation supérieure, pour rompre les communications de l'assiégeant.

Pour être complet, en même temps qu'impartial, il faut avouer que les nombreuses fautes commises par les Français, pendant le siège de 1656, contribuèrent puissamment au succès des Espagnols et des Valenciennois. D'après Vauban, ce siège est « l'une des opérations les « plus mal dirigées dont il ait gardé le souvenir » (4). « Jamais lignes ne furent plus mal « faites ni plus mal ordonnées. » Jamais communication « plus mal imaginée » (5) que cette digue de fascines, longue de quinze cents mètres environ, qu'un pont de chevalets eût remplacée avec grand avantage.

Il ne faut pas oublier non plus qu'en 1656, la théorie de l'attaque des places n'avait pas encore été révisée par Vauban. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il régnait encore un grand décousu dans les opérations d'un siège (6), et l'on a peine à croire le maréchal de Puy-ségur, (7) lorsqu'il relate la manière imprudente dont les Français, d'ailleurs admirables de bravoure, s'y prirent pour s'emparer des chemins couverts, *sans avoir creusé de boyaux* entre la dernière tranchée (encore à quatre-vingts pas du pied du glacis) et les palissades. Il n'est jusqu'à Turenne lui-même qui, au lieu d'offrir le combat à l'armée de secours, ne soit resté dans ses lignes, immobile, laissant don Juan et Condé passer et repasser l'Escaut à leur guise, sans les inquiéter, sans même les observer sérieusement (8).

Il est vrai que, par contre, Turenne exécuta sur le Quesnoy, une retraite qui lui valut les éloges de ses contemporains et qu'admira le plus grand capitaine des temps modernes.

(1) Il est intéressant de noter que déjà en 1290, lorsque Jean d'Avesnes vint assiéger Valenciennes, « il répartit son corps en deux, envoyant une partie du côté de Condé, par delà la rivière de l'Escaut, et l'autre du côté du Quesnoy ». Vinchant, *Annales du Hainaut*, Vol. III, p. 25.

(2) *Histoire du Vicomte de Turenne*, par Ramsay, Tome I, p. 339 et *Mémoires de Rabutin*, Tome II, p. 79.

(3) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges...* par Monseigneur le Maréchal de Vauban, p. 11.

(4) Lieutenant dans le régiment de Bourgogne-Infanterie, Vauban était attaché déjà au service des fortifications, sous le chevalier de Clerville, lorsqu'il reçut, le 3 mai 1655, son brevet d'ingénieur du roi. Comme tel il vint au siège de Valenciennes. Mais il fut blessé au début des opérations et transporté à l'hôpital de Condé. — *Histoire de Vauban*, par Georges Michel, p. 34.

(5) *Mémoire pour servir...* p. 10 et 11.

(6) *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France*, par le Colonel Augoyat, Tome I, p. 54.

(7) *Art de la Guerre*, Tome II, p. 62 et 63.

(8) *Mémoires de Turenne suivis du précis des guerres du Maréchal de Turenne*, par Napoléon, p. 41 et 42. *Mémoire pour servir...*, p. 11 et 63.

« Le siège de Valenciennes étant levé, la ville de Condé demouroit si enclavée dans  
« le pays ennemi qu'il étoit fort aisé aux Espagnols, sans séparer leurs quartiers, d'empêcher  
« qu'on ne la secourût et qu'on n'y jettât des vivres. Comme le vicomte apprit du Gouverneur  
« qu'il n'y avoit de provisions dans la Place que pour dix ou douze jours, il ne crut par  
« devoir rien entreprendre, pour en empêcher la prise, il se contenta de l'avoir retardée pas  
« le secours qu'il y avoit envoyé, pour avoir le temps de faire reposer, et laisser respirer ses  
« troupes. Aussi-tôt que la ville eût capitulé, le vicomte passa l'Escaut, marcha à Arras et  
« de-là vers Lens, pour empêcher les Espagnols de retourner sur les frontières du Royaume,  
« et pour les mener dans l'Artois, plein de Places fortes au Roi » (1).

La levée du siège de Valenciennes ne mit point fin à la guerre. En 1657, la France s'allia avec Cromwell, au prix de la cession de Dunkerque et de Mardick. Dunkerque fut pris et donné aux Anglais. Turenne battit don Juan d'Autriche et Condé aux Dunes (14 juin 1658) et conquit la Flandre. Après une trêve conclue entre les deux couronnes, au commencement de 1659, le traité des Pyrénées fut signé, le 7 novembre de la même année, entre l'Espagne et la France. En même temps qu'il mettait fin à une guerre de vingt-quatre ans, ce traité confirmait la France dans la possession de l'Alsace et lui donnait le Roussillon. Dans le Nord, Louis XIV acquérait l'Artois moins Aire et Saint-Omer, une partie de la Flandre avec Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant, une partie du Hainaut avec Philippeville, Mariembourg, Landrecies, Avesnes et le Quesnoy. On sait que cette ville n'est qu'à quinze kilomètres de Valenciennes !

(1) *Histoire de Turenne*, par Ramsay, Tome I, p. 347.





## CHAPITRE XXIII

### ENTRE DEUX SIÈGES, 1656-1677. — LE COURONNÉ DEMI-LUNES N<sup>OS</sup> 18, 26, 40, 42, ETC.

**V**ALENCIENNES était victorieuse, mais ses succès lui imposaient des devoirs de plus en plus impérieux, si elle voulait se maintenir au rang glorieux qu'elle avait conquis et se conserver à l'Espagne, pour laquelle, malgré les cuisants souvenirs des luttes religieuses, elle avait gardé beaucoup d'affection. Aussi, que de sacrifices n'allait-elle pas s'imposer encore pour entretenir et développer son système de fortifications, cet excellent mais imparfait instrument de sa gloire ! Immédiatement après la retraite de Turenne sur le Quesnoy, les autorités militaires et civiles se hâtèrent d'ordonner les réparations et les travaux les plus pressés. Sans doute, elles s'attendaient à une nouvelle et prochaine attaque de l'armée française, qui devait brûler de racheter par une éclatante victoire, sa piteuse défaite de 1656. Comme il était facile de le prévoir, la frontière du nord de la France fut encore le théâtre de la guerre, en 1657. Dès la reprise de Saint-Ghislain, le 22 mars, par le prince de Condé, les mesures les plus sérieuses furent ordonnées pour recevoir énergiquement l'ennemi. A des dangers nouveaux, il fallait opposer de nouveaux ouvrages et, dans ce but, l'armure de Valenciennes à laquelle il manquait encore un grand nombre de pièces, fut l'objet d'une inspection minutieuse. Les 15 mai et 7 juin, le comte de Bucquoy et le prince de Condé visitèrent les dehors (1), afin de voir par eux-mêmes, ce qu'il y avait lieu de faire. Comme Valenciennes, bien que comprise dans le théâtre des opérations, ne fut plus sérieusement inquiétée par les Français pendant le reste de la guerre, son gouverneur et son Magistrat, tout en restant sur leurs gardes, purent faire travailler, avec une tranquillité relative, aux ouvrages reconnus nécessaires.

(1) Simon le Boucq, *Advenues*, f<sup>os</sup> 392 et 397 v.

De ceux que l'on construisit sur la rive gauche de la Riviérette, le Couronné d'Anzin fut le plus remarquable par ses dimensions et son importance. Nous connaissons le défaut du grand saillant occidental du corps de place, que le boulevard d'Anzin de 1621 (1) et les trois demi-lunes en terre, de 1656, avaient été impuissants à corriger. Fortement dominés par les terrains élevés du côté gauche de la vallée de l'Escaut, faciles à envelopper de toutes parts, le Pâté et ces demi-lunes étaient loin d'avoir un développement de crêtes suffisant pour contrebalancer les feux convergents d'une attaque éventuelle. Déjà, en 1552, le comte de Lalaing, frappé des inconvénients de ce saillant, avait proposé au Conseil particulier un remède radical : l'agrandissement de la ville, du côté des portes Tournisienne et d'Anzin, en l'étendant « jusques au hault de la montagne. » (2) Cette solution n'avait point été du goût des conseillers et l'agrandissement ne s'était pas fait. Sans chercher le point exact où le comte de Lalaing prenait le « hault de la montagne, » sans agiter la question de savoir si le Conseil particulier avait eu tort ou raison de repousser cette combinaison, l'on peut avancer que le report du corps de place au mont d'Anzin aurait ajouté à la ville une surface peut-être hors de proportion avec son importance du moment. Peut-être aussi, le raccord des deux extrémités de la nouvelle enceinte avec le vieux corps de place, au travers de la vallée de l'Escaut, eût-il été assez délicat à effectuer, en amont et en aval. Mais laissons les hypothèses et revenons au Couronné. C'est au mois de juillet 1657 que le « capitaine ingénieur » accompagné du charpentier de la ville et de ses aides, sortit par la porte d'Anzin pour aller piqueter cet ouvrage (3). Selon l'habitude de l'époque, le Couronné fut construit en terre et resta dans cet état jusqu'à la prise de Valenciennes par Louis XIV. Comme nous le verrons plus loin, il n'y avait de revêtu, en 1677, que les deux demi-lunes nos 6 et 7 des deux fronts. Les cinq saillants formés par le bastion central, les deux demi-bastions

(1) Voir page 102.

(2) Ms. 547-765, fo 89, *Résolutions du Conseil particulier*, 24 janvier 1552.

(3) *Comptes des Fortifications et retenues de la Ville*, pour trois mois finis le 8 septembre 1657, D. I. 505, fo 43. Malgré notre désir d'avoir recours, le moins souvent possible, aux définitions techniques, nous ne pouvons éviter de donner à certains de nos lecteurs, sur les ouvrages à couronne ou à cornes, quelques renseignements propres à leur faciliter l'intelligence de plusieurs faits de l'histoire militaire de Valenciennes. Déjà nous avons signalé les ouvrages à cornes de Poterne et de la porte Cambrisienne, au moment du siège de 1656 ; mais nous n'avons pas dit en quoi ils consistaient, parce que nous nous réservions de le faire, d'une manière générale, lorsque nous serions arrivés à la construction du Couronné. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait guère, comme dehors, que les demi-lunes. Bientôt les ingénieurs s'enhardirent et renfermèrent dans des ouvrages plus vastes et plus allongés vers la campagne, certaines positions extérieures dont l'ennemi n'eût pas manqué de s'emparer, le cas échéant, pour se faciliter l'attaque de la place. Ce sont les Hollandais qui inventèrent ces sortes d'ouvrages. Primitivement destinés à n'être construits qu'en terre, au moment d'une guerre ou en prévision d'un siège, ces pièces de fortification furent bientôt prodiguées. Certaines places fortes hollandaises en possédèrent un nombre considérable. Marolois, le célèbre ingénieur néerlandais, se plaignit souvent de cet abus. (*Fortification*, 1615, tome I, page 268.) Comme différence dans le tracé, les ouvrages à couronne présentaient vers l'extérieur, au lieu d'un seul front bastionné strictement construit sur le principe de la défense par la mousqueterie, deux fronts juxtaposés, et par conséquent, un bastion central et deux demi-bastions extrêmes. C'est la figure plane formée par le tracé de leur front unique ou double qui fit donner à ces pièces de fortification leur nom d'ouvrages à cornes (deux pointes ou saillants) ou à couronne (trois pointes rappelant une couronne héraldique). Dans les deux cas, les deux demi-bastions extrêmes étaient reliés aux ouvrages en arrière au moyen de longues branches dont les fossés pouvaient être enfilés et défendus par l'artillerie de la place, à condition toutefois que leur longueur ne dépassât guère 350 mètres, limite au delà de laquelle le tir du canon, à cette époque, c'est-à-dire au XVII<sup>e</sup> siècle, eût laissé à désirer comme justesse et précision. On voulait, au moyen de ces ouvrages avancés, étendre les fortifications d'une place dans des limites compatibles avec son assiette générale, se rapprocher des points dangereux, s'il en existait aux environs, pour les mieux contrebalancer, en portant dans la campagne une ligne de retranchements redoutable par le développement de ses crêtes de feu ; enfin on espérait redoubler et prolonger la défense, en forçant l'ennemi à s'emparer de ces ouvrages, avant de commencer l'attaque de l'enceinte proprement dite. A côté de quelques qualités, les ouvrages à cornes ou à couronne avaient de grands défauts. Ils formaient, dans la campagne, des saillants considérables, susceptibles d'être enveloppés et enlevés. Leurs fronts étaient toujours étroits et faibles, malgré les demi-lunes forcément très petites dont on couvrait leurs courtines et qui, dès que les canons des flancs étaient rendus silencieux, n'empêchaient plus le passage du fossé, souvent peu profond et invisible du corps de place. D'autre part, leurs longues branches étaient facilement enfilables ; la trouée de leurs fossés permettait de faire brèche aux ouvrages en arrière ou à l'enceinte. L'ouvrage pris, l'assiégeant pouvait cheminer dans son intérieur ou dans ses longues branches, et dominer les chemins couverts collatéraux. L'occupation de ces grandes pièces exigeait un nombre d'hommes qui n'était pas toujours en rapport avec l'importance de la garnison. Enfin, comme l'a dit le général Noizet Saint-Paul (*Fortifications*, tome I, page 268), ils ne faisaient jamais une défense proportionnée à la dépense qu'ils occasionnaient. Peu à peu on les exclut de la bonne fortification.

et les demi-lunes furent placés à une distance moyenne de trois cents mètres à l'Ouest du corps de place ; les longues branches s'infléchirent vers le saillant de l'enceinte, de manière à englober les trois demi-lunes en terre, de 1656, à l'exception d'une partie de celle du Nord, afin que le fossé de la longue branche de droite pût être vu et battu par le saillant arrondi du boulevard d'Anzin.

L'antique faubourg Saint-Vaast (1) disparut alors presque complètement, ses rues et ses maisons se trouvant comprises dans l'ouvrage ou dans ses dépendances. Extérieurement aux glacis du Couronné, un certain nombre de chemins ou rues furent remplis, afin que, le cas échéant, l'ennemi ne pût point les utiliser comme tranchées (2). Il en fut ainsi du chemin qui conduisait de la fontaine Notre-Dame à la chapelle Saint-Vaast, et de celui situé derrière le cimetière contigu à cette chapelle (3). La vieille ruelle Haproise, très encaissée, dont nous avons déjà parlé (4) et qui avait déjà été partiellement comblée, en 1656, fut définitivement remblayée (5) ; ses crêtes furent aplanies et couvertes, au Nord-Ouest du Pâté, par les premiers terrassements de la future contre-garde n° 13. Le gros des mouvements de terre du Couronné semble avoir été fini pendant l'été de 1658 (6), mais les travaux se poursuivirent sans relâche jusqu'à la paix des Pyrénées (7 novembre 1659) ; puis ils furent conduits plus lentement, interrompus ou ajournés, pour n'être sérieusement repris qu'en 1670, époque à laquelle l'Empire, l'Espagne et la Hollande venaient de renouveler la Triple Alliance. Comme Valenciennes avait alors tout à redouter des Français, il fallut embaucher d'urgence un grand nombre de paysans, pour en compléter les parapets (7).

Quoi qu'il en fût, on avait produit, dès avant 1660, de ce côté de la ville, quelques œuvres intéressantes. Pendant que la circulation de Valenciennes à Saint-Vaast et Anzin (8) continuait à se faire provisoirement par le pont de bois de la demi-lune du Nord (de 1656), un nouveau pont de pierre s'élevait à l'extrémité Nord-Est de la gorge du Couronné, reliant cet ouvrage aux restes de cette demi-lune, destinée à disparaître bientôt sous l'épaule droite de la contre-garde n° 13. Ce fut le pont courbe qu'une des planches annexées à notre travail représente. Puis la porte extérieure du Couronné fut construite au milieu du front Sud-Ouest. On remarquera que, bien qu'ils eussent seulement affaire à un ouvrage en terre, les ingénieurs avaient résolu, par analogie avec ce qu'ils faisaient pour le pont courbe, d'édifier cette porte avec un certain luxe : ce qui tendrait à prouver qu'ils considéraient, dès lors, le Couronné comme un ouvrage définitif. La nouvelle porte paraît avoir été terminée en 1660 ; elle reçut différents noms : porte d'Anzin,

(1) Il est facile de se rendre un compte exact de l'emplacement de ce faubourg, en comparant entre eux nos plans de 1550 (Jacques de Deventer) et de 1694. La chapelle Saint-Vaast resta en dehors des ouvrages. Nous avons vu (page 109) qu'on l'avait démolie lors du siège de 1656, afin qu'elle ne pût servir de point d'appui à la contrevallation de La Ferté. Deux ans après ce mémorable épisode de l'histoire militaire de Valenciennes, on en avait vendu les matériaux, restés sur place, moins ceux du chevet. (*Archives non classées*, série provisoire J. n° 2.) Et comme les fondations et le dallage avaient été conservés, on put la reconstruire quelque temps après le siège. Mais elle n'était pas au bout de ses vicissitudes. En 1668, on l'endommagea encore, pour en faire un poste avancé. (*Comptes des Fortifications*, D. I. 544, f° 96.) Nous verrons bientôt pourquoi et comment, elle disparut définitivement.

(2) Ce comblement des rues ou des chemins extérieurs du faubourg Saint-Vaast ne fut pas sérieusement fait, car les Français utilisèrent encore ces couverts, en 1677.

(3) *Comptes des Fortifications*, 1658, D. I. 508, f°s 50, 52 v.

(4) Voir page 109.

(5) *Comptes des Fortifications*, 1656, D. I. 501, f° 21 ; 1658, D. I. 508, f° 48 v.

(6) *Comptes des Fortifications*, D. I. 513, f°s 38, 49 ; C. I. 731, f° 52.

(7) *Comptes des Fortifications*, 1670 à 1672, D. I. 558, f°s 293 v., 300, 390 v.

(8) *Comptes des Fortifications*, 1657, D. I. 504, f° 7 v. ; D. I. 509, f° 29 v. ; D. I. 511, f° 40 v. ; D. I. 513, f° 37 v.

de Salut ou de Secours, de Douai. Elle n'a pas duré jusqu'à nos jours (1). Cette porte franchie, on passait sur un pont qui atteignait la gorge de la demi-lune 6 : de la face gauche de celle-ci, une deuxième porte et un second pont permettaient de gagner le chemin couvert, le glacis et la chaussée de la chapelle Saint-Vaast (2).

Quand ils eurent creusé les fossés du Couronné, les ingénieurs firent pratiquer des galeries de contre-mine, dites galeries d'écoute, de vingt-huit à trente toises de longueur, sous les glacis des cinq saillants de l'ouvrage (3).

Mais il n'était pas suffisant d'occuper, au moyen du Couronné, une partie des pentes de la rive gauche : il fallait assurer les gorges de cet ouvrage et le relier au Pâté (n° 12), réduit excellent et tout indiqué de tout ce nouveau système. On résolut donc de raser les restes des demi-lunes de 1656, devenues inutiles, et de les remplacer par la contre-garde intermédiaire de la Glacière (n° 13) (4). Cet ouvrage enveloppa le Pâté d'une solide ceinture. D'autre part et grâce à la déclivité du terrain extérieur vers la ville, ses parapets furent défilés des vues du dehors par le Couronné dont ils purent, par une sorte de réciprocité, balayer le terre-plein à bout portant. La première pierre de cette contre-garde fut posée par M. de Sars, lieutenant du prévôt, au printemps de 1658. Il n'y avait alors d'ébauchée que sa gorge Nord, située dans le prolongement du batardeau de droite du Pâté (5), et son flanc droit.

(1) Voir la planche intitulée : *Restes de la porte de Douai*.

(2) Cette porte de la demi-lune 6, de beaucoup plus simple que celle du front 3-4, était surmontée d'une statuette de St-Omer, d'où son nom. Le pont de la demi-lune, le cinquième et dernier qu'il fallait traverser, à partir de celui du corps de place, pour atteindre la chaussée extérieure de Saint-Vaast, n'avait qu'un tablier en bois reposant sur des piles en briques, disposition qui permettait de démonter le tablier en cas de siège. Il paraît n'avoir été terminé qu'en 1672, (*Comptes des Fortifications*, D. I. 559, f°s 142, 167 v.) Avant le démantèlement, on voyait encore, sur la face gauche de la demi-lune 6, des traces de la porte. Pendant les travaux de dérasement, on en a découvert des vestiges considérables. On a retrouvé aussi un tronçon de la vieille chaussée de Saint-Vaast, sous les glacis de la demi-lune et, sous ses talus, plusieurs murs de faible épaisseur, restes d'habitations de l'ancien faubourg.

(3) *Comptes des Fortifications*, 1675, C. I. 745, f° 57 v.

(4) Comme les demi-lunes, les contre-gardes sont établies dans le fossé du corps de place. Elles affectent en plan la forme d'un chevron, ce qui leur permet d'envelopper et de couvrir les faces des bastions situés en arrière ; elles tirent alors leur flanquement des faces des demi-lunes collatérales. Généralement, les contre-gardes n'ont pas de flancs. Celle d'Anzin avait pourtant un flanc droit, exception justifiée par la disposition des lieux. Voici pourquoi cette contre-garde fut dite de *la Glacière*. En 1657, Don Juan d'Autriche avait ordonné d'installer une glacière dans la demi-lune Montoise (n° 34) presque achevée ; il voulait y utiliser un puits de contre-mine creusé l'année précédente. (Ms. 540-723, f° 397 v.) La glacière ne se fit point là ; on la plaça dans une des demi-lunes en terre de la porte d'Anzin, probablement celle du Sud ; elle fut donc comprise dans l'emplacement que la contre-garde 13 devait occuper bientôt : on la couvrit d'un toit. Pendant la campagne de 1658, on fit des coupures dans les restes des parapets des demi-lunes de 1656, « afin que plus commodément les benneaux puissent passer et mener la glace. » En 1676, on charria encore de la glace au camp du prince d'Orange « retranché sur la contrescarpe » de Valenciennes. *Comptes des Fortifications*, D. I. 506, f°s 38, 41 v. ; D. I. 507, f° 26 v. ; D. I. 535, f° 35 v. ; D. I. 576, f° 127.

(5) Les deux batardeaux du Pâté devaient être très anciens et peut-être aussi vieux que l'ouvrage même. Ils dataient évidemment du jour où l'on avait voulu introduire et retenir les eaux de la Rivière dans son fossé. Ils furent probablement remaniés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, lors de l'organisation intérieure du Pâté. (Voir page 98.) La réclamation que fit le Magistrat de Valenciennes, le 4 Juillet 1651, au sujet du canal de Cambrai, les désignait sous le nom de « crettes. » En 1654 on les reconstruisit. Mais bientôt les « grandes eaux » de l'Escaut, qui survinrent en 1658, les entamèrent profondément : il fallut les refaire. En 1665, on rehaussa le batardeau de droite ; celui de gauche, qui contenait le clapet destiné à introduire les eaux de la Rivière dans le fossé, fut restauré en 1668. (*Comptes des Fortifications*, D. I. 533, f°s 42, 149 ; D. I. 545, f°s 72, 111.) Depuis cette époque, ils doivent être restés tels ou à peu près tels que nous les avons connus : ils ne sont pas encore entièrement démolis (avril 1895).

Au cours des fréquentes visites que nous fîmes au Pâté, pendant le démantèlement, nous avons remarqué, dans le parement intérieur de chacune des salles latérales et tout près de la gorge de l'ouvrage, une petite porte étroite et basse, derrière laquelle on descendait un long escalier ménagé dans l'épaisseur des murs des flancs et conduisant précisément dans la direction des batardeaux. L'idée nous vint que ceux-ci pouvaient être creux et avaient pu constituer des *sorties secrètes* pour l'ouvrage, à l'époque où il se trouvait en première ligne, pour défendre la porte du corps de place et l'écluse ou secret d'Anzin. Munis d'une lumière nous descendîmes l'escalier du Nord, jusqu'au moment où nous mîmes le pied dans l'eau qui, par infiltration, s'y trouvait de niveau avec celle du canal de navigation. Il nous fut impossible d'aller plus loin, mais nous constatâmes qu'on pouvait descendre plus bas. Comme à ce moment là les entrepreneurs du 4<sup>e</sup> lot venaient d'arracher le parement occidental de ce batardeau, nous les priâmes de vouloir bien y creuser un trou, par l'extérieur, près de l'escarpe du Pâté et au-dessus du niveau des eaux. MM. Murat frères s'exécutèrent de bonne grâce, ce dont nous les remercîâmes chaleureusement. Nos conjectures étaient justes : le batardeau était creux, pour le moins sur une certaine longueur. Il eût fallu épuiser les eaux de l'intérieur et pousser l'investigation jusqu'au bout. Malheureusement, la mauvaise volonté du service des travaux ne nous permit pas d'obtenir satisfaction. Peu après, on comblait le fossé du Pâté jusqu'à la cote de dérasement, c'est-à-dire bien au-dessus du trou. Quant à l'escalier du Sud, nous nous heurtâmes,

La préoccupation d'assurer des *sorties secrètes* à la contre-garde de la Glacière, avait fait ménager, aux extrémités Nord et Sud de sa gorge, des passages dont non seulement un piéton, mais encore un cavalier pouvait se servir au besoin (1), pour gagner la campagne, après avoir côtoyé, sur une certaine longueur, la rive gauche de la Rivière. La petite porte du passage Nord, vraisemblablement remaniée, existait encore au moment du démantèlement (2). Au Sud, un petit pont de bois réunissait la sortie de l'ouvrage à l'extrémité orientale de la longue branche du Couronné. Nous verrons que cette disposition défectueuse pesa d'un grand poids dans une action militaire que nous ne tarderons pas à raconter. Quant au passage voûté de la porte principale de la contre-garde, il ne fut fait qu'après la paix des Pyrénées, c'est-à-dire à la fin de l'année 1659 (3).

Comme ceux du Couronné, les travaux des ouvrages contigus furent continués avec des alternatives d'activité ou de lenteur, conséquences des événements politiques, jusqu'à la prise de Valenciennes par Louis XIV. En 1665 et 1666, puis en 1674 et 1675, on élargit le fossé du Pâté, ensuite on commença sa contrescarpe en maçonnerie (4). Les terres extraites furent employées aux terrassements de la contre-garde qui furent finis alors. On restaura, sur son terre-plein, près et à gauche du tambour du tapecul ou de la bascule (5), le corps de garde qui

après l'avoir descendu, à un mur : une vieille claie ou quelques débris de gabions préservèrent nos pieds d'un nouveau bain. Moins heureux encore de ce côté que de l'autre, nous ne pûmes obtenir du service des travaux le percement d'un trou par l'extérieur. Nous ne pouvons donc pas dire si le batardeau méridional est plein ou creux. Peut-être avait-on muré sa communication avec l'escalier. Peut-être a-t-il toujours été plein. Pour plus de sécurité, la seule sortie secrète du Nord devait probablement suffire. Mais alors pourquoi cet escalier du Sud ? Avait-il été fait pour permettre à la garnison du Pâté d'aller à l'eau ou, selon l'expression du temps, « au privé » ? Nous ne pouvons que regretter le peu d'empressement du service des travaux à nous donner satisfaction : il y avait là un détail archéologique et historique à élucider. Voir le chapitre XXV.

Il n'est peut être pas inutile de dire un mot de ces grandes eaux, de 1658. Comme si Valenciennes n'avait pas encore assez de sacrifices à faire pour ses fortifications, il fallut que de malencontreux accidents vinsent considérablement augmenter les dépenses consenties pour le perfectionnement de ses ouvrages. Au mois de février de cette désastreuse année, une crue extraordinaire de l'Escaut et de la Rhônelle causa de grands dégâts aux ouvrages anciens, nouveaux, ou en cours de construction à l'Ouest et au Sud-Est de la place. (*Comptes des Fortifications* D. I. 507, f<sup>os</sup> 55, 56, 57 ; D. I. 508, f<sup>os</sup> 83 v., 113 v. ; D. I. 509, f<sup>os</sup> 28 v., 35, 35 v., 41 v., 46 v., 52 v., 79, 139 v. ; D. I. 510, f<sup>o</sup> 95.) Pour que l'intérieur de la ville ne souffrit point du fléau, l'on s'était hâté de fermer l'écluse des Repenties (n<sup>o</sup> 60). Mais les eaux se ruant d'amont en aval, par la Rivière et le secret d'Anzin, non seulement ruinèrent les batardeaux du Pâté, mais affouillèrent la base en grès du boulevard d'Anzin, emportèrent l'escarpe en maint endroit, ainsi que plusieurs tours et contreforts de l'enceinte, entre les portes d'Anzin et Tournisienne, endommagèrent la porte et firent crouler le pont de l'Empereur et ses chaussées. Il faut dire que ce pont n'était plus très solide. En 1656, on avait été obligé de l'étaçonner pour que les troupes espagnoles, qui partaient de Valenciennes après la levée du siège, pussent y passer. Les travaux de reconstruction avaient été mis en adjudication pendant le mois d'août 1658. Pour réparer toutes ces avaries, on se mit courageusement à l'œuvre et, fort heureusement, on put travailler en paix, sans que les Français, occupés au siège de Dunkerque, vinsent s'y opposer. La crue de 1658 ne fut pas un fait isolé : des accidents de ce genre se renouvelèrent, avec une violence plus ou moins grande, en 1660, 1661, 1664, 1665 et 1666. Les dégâts qu'ils occasionnèrent aux fortifications furent moins grands que ceux de 1658. Mais si l'intérieur de la ville put être épargné, grâce à ses écluses et à la précaution que l'on avait prise de boucher les portes Cambrisienne, Notre-Dame et Tournisienne, le faubourg Notre-Dame souffrit beaucoup et resta longtemps inondé ; il fallut porter, en barques, des provisions à ses habitants réfugiés dans leurs greniers.

(1) *Comptes des Fortifications*, 1666. D. I. 536, f<sup>o</sup> 145.

(2) Voir la planche intitulée : *Ouvrages extérieurs de la Citadelle, Pâté n<sup>o</sup> 12, contre-garde n<sup>o</sup> 13, etc.*

(3) *Comptes des Fortifications*, 1658, D. I. 508, f<sup>os</sup> 112, 113 ; D. I. 509, f<sup>os</sup> 13, 29 v., 35, 48 v., 65, 111 v., 130 v., 141 ; D. I. 510, f<sup>os</sup> 14, 23 v. ; 1659, C. I. 731, f<sup>o</sup> 79 v. ; D. I. 515, 6 v., 19.

(4) *Comptes des Fortifications*. D. I. 567, f<sup>o</sup> 164 v. : C. I. 744, f<sup>o</sup> 17 ; D. I. 576, f<sup>o</sup> 17.

(5) Sans parler des barrières extérieures, on avait pris l'habitude, au Moyen-Age, de construire des tambours en bois à la tête des ponts dormants du corps de place ou des dehors. Ces tambours formés de palanques d'un fort équarrissage, servaient de premier refuge, en cas de danger, pour les sentinelles posées à l'extérieur. Il en était ainsi à la plupart des portes de Valenciennes et particulièrement à l'extrémité Nord du pont du Pâté. Ces tambours n'entraient point la circulation, car leur face extérieure était, pour ainsi dire, mobile. Dans les deux pilastres quelquefois en bois, mais le plus souvent en maçonnerie, qui en encadraient la porte, des mortaises étaient ménagées pour recevoir les deux extrémités d'une sorte de gond unique et horizontal qui supportait un panneau en charpente. Ce panneau, s'ouvrait de bas en haut, comme une sorte de trébuchet, à l'aide de bras et de chaînes accrochées à leurs extrémités supérieures. Lorsqu'il se refermait trop vite sur une personne qui rentrait en ville, il pouvait taper ou battre la partie postérieure de son corps, d'où le mot tape-cul, tapcul, tapcul ou bas-cul, bascul, d'où bascule. Une serrure permettait de fixer complètement la bascule à l'un des pilastres. En temps de guerre, on ne la levait qu'en cas de nécessité ; l'entrée ou la sortie des sentinelles, des hommes isolés et même de troupes peu nombreuses, se faisaient par une petite porte percée dans le grand panneau et munie d'un verrou avec serrure particulière. La bascule de la porte d'Anzin était probablement aussi vieille que le Tourrion ou Pâté, puisqu'en 1591, nous voyons qu'on la répare. Elle dura encore très longtemps après la prise de Valenciennes par Louis XIV. — Voir les *Comptes des Fortifications*, 1590, D. I. 26, f<sup>o</sup> 4 v. ; 1591, D. I. 31, f<sup>o</sup> 9 ; 1592, D. I. 41, f<sup>o</sup> 4 v. ; 1624, D. I. 286, f<sup>o</sup> 4 v. ; 1627, D. I. 304, f<sup>o</sup> 17 v. ; 1629, D. I. 320, f<sup>o</sup> 15 v. ; 1644, D. I. 452, f<sup>o</sup> 57 v. ; 1647, D. I. 464, f<sup>o</sup> 28 v. ; 1647, 466, f<sup>o</sup> 45 ; 1658, D. I. 510, f<sup>o</sup> 59 v. ; 1659, D. I. 511, f<sup>o</sup> 16 v. ; D. I. 512, f<sup>os</sup> 41 v., 78 v., 84, 92 v. ; 1659, D. I. 513, f<sup>os</sup> 20, 27 ; 1661, D. I. 520, f<sup>o</sup> 18.

y avait été installé au commencement du siècle, et les troupes bourgeoises y prirent le service (1).

Jusqu'à l'été de 1668, le pont du Pâté, que l'on appelait presque toujours le pont d'Anzin ou le pont de la porte d'Anzin, n'avait qu'un tablier en bois reposant sur des piles en maçonnerie (2). En même temps que l'on approfondit le fossé, on restaura ces vieilles piles qui devinrent les pieds-droits de cinq voûtes (3) ; puis on refit la chaussée sur le pont, ce qui compléta les travaux de pavage commencés, en 1660, depuis le pont Saint-Vaast sur le vieil Escaut, en ville, jusqu'à l'extrémité extérieure de la chaussée, aux glacis de la demi-lune n° 6 (4). Quand tous les ponts et toutes les chaussées intérieures et extérieures furent terminées, l'ancien pont de bois de la demi-lune du Nord (de 1656) disparut et la circulation s'établit par la nouvelle voie. Toute cette partie des fortifications de Valenciennes eut dès lors sa physionomie définitive. Comme nous le verrons bientôt, les Espagnols n'y ajoutèrent plus qu'un ouvrage, la demi-lune de Gros-Jean, n° 8. Quant à Vauban et à ses successeurs, ils ne devaient y apporter plus tard que des perfectionnements. Nous pouvons constater maintenant combien le plan auquel on s'était arrêté pour le renforcement de notre grand saillant de l'Ouest, était timide, en comparaison de la proposition hardie du comte de Lalaing.

Les ingénieurs du Couronné devaient pourtant lui reconnaître certaines qualités ; ils comptaient probablement beaucoup sur l'efficacité de ses longues branches, qui avaient des vues sur les déclivités Nord et Sud du côté gauche de la vallée de l'Escaut, en même temps qu'elles pouvaient prendre à revers les travaux de l'ennemi contre le corps de place, entre les portes d'Anzin et Tournisienne ou contre l'écluse Notre-Dame. Ces qualités, hâtons-nous de le dire, étaient contrebalancées par de graves défauts, dont nous aurons bientôt l'occasion de constater les conséquences.

D'autres travaux encore furent entrepris, à Valenciennes, avant la conclusion du traité des Pyrénées. Au cours de leur visite aux fortifications, après le siège de 1656, les autorités espagnoles et valenciennoises avaient reconnu que l'ouvrage à cornes de Cambrai, hâtivement construit en terre au moment du danger, se trouvait très exposé à une insulte de l'ennemi, vu l'exiguïté de son front, les faibles dimensions de sa demi-lune et l'impossibilité, pour les ouvrages situés en arrière, de surveiller ses fossés. Elles résolurent donc d'agrandir et de revêtir la demi-lune ; de construire en maçonnerie les deux ponts qui la reliaient en avant au chemin couvert, en arrière à l'ouvrage à cornes ; enfin, d'édifier une nouvelle porte également en maçonnerie, au milieu de la courtine de ce dernier, avec une petite poterne en dessous du pont. La demi-lune n° 52 comporta, de chaque côté de sa gorge, un escalier pour descendre dans le fossé, puis gagner le chemin couvert. Des escaliers donnèrent aussi accès à une galerie d'escarpe destinée à faire sauter la brèche. L'adjudication du premier pont eut lieu au mois de décembre 1657.

(1) Nous avons cherché l'époque à laquelle ce corps de garde, qui se trouvait précédemment dans le Pâté, avait été construit. Il semble qu'il ait été placé près et à l'extérieur du tambour du pont dormant, en 1622. *Comptes des Fortifications*, 1591, D. I. 34, f° 16 v. ; D. I. 265, f° 8 v. ; D. I. 297, f° 21 ; 1642, D. I. 433, f° 10 ; 1656, D. I. 500, f° 4 v. ; 1664, D. I. 531, f° 57 ; 1665, D. I. 535, f° 71, 95 v., 135 ; D. I. 536, f° 43 ; D. I. 537, f° 4 v.

(2) Ces piles avaient elles-mêmes remplacé la charpente en bois du pont primitif. *Comptes des Fortifications*, 1593, D. I. 148, f° 6 ; D. I. 504, f° 7 v.

(3) Voir la planche intitulée : *Pont du Pâté*, n° 12.

(4) *Comptes des Fortifications*, 1660, D. I. 515, f° 60, 71 ; D. I. 516, f° 7 v., 8, v., 9, 19, 20, 23, 34 v., 86 ; D. I. 518, f° 29 ; 1665, D. I. 534, f° 15 v. ; D. I. 545, f° 72, 73, 275, 281 ; D. I. 546, f° 18 v., 293, 153 v.

Tous ces travaux furent exécutés en 1658 et l'année suivante : une pierre encastrée dans le revêtement de la demi-lune portait encore la date de 1659, au moment du démantèlement (1).

L'ouvrage à cornes proprement dit ne fut revêtu qu'un peu plus tard, pendant les années de paix qui s'écoulèrent entre le traité des Pyrénées et le commencement de la guerre de Hollande. Les flancs de ses demi-bastions furent pourvus de casemates auxquelles on arrivait par le terre-plein de l'ouvrage et qui contenaient trois embrasures chacune. Leurs faces en eussent tiré une défense très efficace, si le pont de l'ouvrage à cornes n'eût point masqué en partie le champ de tir des pièces flanquantes (2). Le demi-bastion de gauche voyait bien les pentes du terrain qui descendent à la Rhônelle, le demi-bastion de droite, celles qui aboutissent à l'Escaut. Mais les longues branches étaient en prise aux coups plongeants de la hauteur de la Briquette. Après la conquête de Valenciennes par Louis XIV, ces casemates, dont les embrasures étaient déjà trop peu élevées au-dessus du niveau du fossé sec, devinrent inutiles, parce qu'on fit entrer les eaux dans le fossé du front de l'ouvrage : on les condamna.

Transportons-nous maintenant au Nord-Est de la place. Lors du siège de 1656, il existait un vide de six cents mètres environ entre le boulevard d'Anzin (n° 11) et la demi-lune Tournisienne (n° 19). Malgré son fossé plein d'eau, malgré la protection qu'elle allait tirer de la longue branche droite du Couronné et du flanc droit de la contre-garde n° 13, l'enceinte de la ville, assez faible par elle-même de ce côté, n'était pas à l'abri d'une attaque. D'ailleurs, dans ce vide, et quoiqu'elle fût peu éloignée du boulevard d'Anzin, l'écluse du canal de Cambrai, dite de Gros-Jean (3), se trouvait découverte et à la merci d'un coup de main. Pour la protéger, on avait fait, en 1658, sur la rive gauche de la Rivière, un éperon, c'est-à-dire une petite place d'armes analogue à celles des chemins couverts ; mais ce palliatif avait été vite reconnu insuffisant. Bientôt après et pour se conformer à la résolution prise par le Conseil particulier, le 7 septembre de la même année, de « faire achever les fortifications entre Anzin et « Tournisienne » (4), le gouverneur avait fait entreprendre d'urgence, pendant l'hiver de 1658 à 1659, sur le bord Nord-Ouest du fossé du corps de place, « dans la partie de Jean Hubert « et des Pères Jésuites », c'est-à-dire à peu près à l'emplacement de la demi-lune 18 actuelle, provisoirement conservée, une nouvelle demi-lune dont le chemin couvert fut relié, d'une part, à celui de la demi-lune Tournisienne, par une petite place d'armes intermédiaire ; et, d'autre part, au saillant arrondi du boulevard d'Anzin, près de la vanne de prise d'eau du fossé de l'enceinte (5). Nous verrons bientôt que la durée de cette première demi-lune du Rivage

(1) *Comptes des Fortifications*, 1656, D. I. 507, f°s 7, 14 ; 1659, D. I. 511, f° 31 v. ; 1660, D. I. 517, f° 60 v. Quant aux quatre écussons aux armes du roi, de Don Juan d'Autriche, du marquis de Caracène et du duc de Bournonville, que l'on avait sculptés près de la porte, après la signature de la paix, ils n'ont pas duré jusqu'à nous, bien qu'ils eussent été « croquetés de gresserie. » *Comptes des Fortifications*, 1660, C. I. 731, f°s 190 v., 192, 193.

(2) *Comptes des Fortifications*, D. I. 517, f° 60 v. ; D. I. 524, f°s 24, 27 v. ; D. I. 540, f° 195 ; D. I. 550, f° 26 v. ; D. I. 558, f°s 6 v. ; 36, 106, 138 v.

(3) Comme nous l'avons dit (page 107, note 4), cette écluse, qui existe encore, a été construite en 1652-1653. On l'appela Gros-Jean, du surnom d'un certain Jean Wicart, dont la maison était proche de l'endroit où l'on venait de la fonder. Un tableau conservé à la mairie de Valenciennes et qui représente un esturgeon que l'on prit, le 24 avril 1648, dans la rivière « de l'Escornaix « (la Rivière), à l'opposite de la rue Haproise, » montre la maison de Gros-Jean.

(4) Ms. 540-723, f° 415.

(5) *Comptes des Fortifications*, D. I. 509, f° 69 v. ; D. I. 510, f°s 8 v., 17 v., 20 v., 25, 95, v., 107 v. ; D. I. 511, f°s 8, 28, 37 v. ; D. I. 512, f°s 11 v., 52 ; C. I. 731, f°s 141 v., 145 v. — Les *Comptes* indiquent aussi que, comme le comportait la délibération du 7 septembre 1658, on employa le plus de monde possible à ces travaux ; les bourgeois et les religieux furent requis et l'on dressa la grande tente de la Ville hors la porte Tournisienne, pour y mettre les outils des travailleurs.

de Cambrai fut éphémère. Selon nous, c'est aussi à cette époque que la demi-lune n° 26, fut faite en terre, pour couvrir le tronçon Nord de l'enceinte de la ville : nous n'avons pas trouvé la date exacte de sa construction.

On ne commença aucun ouvrage remarquable pendant les huit années qui s'écoulèrent entre le traité des Pyrénées, cet heureux complément, pour la France, du traité de Westphalie, et la guerre de Dévolution. Nous ne pouvons pourtant nous dispenser de dire un mot d'un travail de second ordre dont il sera question, par la suite, dans une circonstance exceptionnelle. Au printemps de 1660, la partie de l'enceinte du Moyen-Age qui s'étendait de la tour Périlleuse à la tour de la Chaudière (1), s'était écroulée dans le fossé plein d'eau du corps de place : les travaux de réparation commencèrent en 1661. Le Conseil avait approuvé les plans de l'ingénieur Bourdon, de Cambrai (2), qui préconisait de fonder un nouveau mur rectiligne en avant de l'ancien, depuis la tour Périlleuse jusqu'à la fin de la brèche, c'est-à-dire jusqu'en un point situé à vingt mètres environ en avant de la tour de la Chaudière. Ce nouveau mur fut raccordé à la vieille enceinte, à une dizaine de mètres à droite de cette tour, qui se trouva noyée dans le terre-plein du redan ainsi formé (n° 25). Selon l'habitude d'alors on fit, dans l'épaisseur et à la base du mur, une galerie d'escarpe, pour faire sauter la brèche, le cas échéant : chose d'autant plus remarquable que le fossé était plein d'eau et qu'une brèche devait sembler moins à craindre en cet endroit qu'en tout autre. Pourtant nous verrons, en 1793, que la précaution avait sa raison d'être. Puis on vida la tour de la Chaudière remplie de terre et surmontée d'un corps de garde, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce redan ou « nouveau boulevard » comme on l'appela quelquefois, ne fut pas terminé immédiatement. Ce ne fut qu'en 1668, pendant la deuxième campagne de la guerre de Dévolution et après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle, qu'on y mit la dernière main. De l'extrémité de la rue des Porteurs, on fit un couloir voûté pour accéder au rez-de-chaussée de la tour de la Chaudière et de là, par un escalier préalablement construit, à la galerie d'escarpe. Puis on élargit le rempart au-dessus du couloir, on voûta la tour et l'on refit, sur l'extrados, un corps de garde. De 1670 à 1672 on établit une rampe pour monter de la rue des Porteurs au redan. Enfin, en 1673, c'est-à-dire au commencement de la guerre de Flandre, on construisit une batterie de place sur sa face gauche (3). En somme, ce travail, quoique n'ayant rien d'original, apportait pourtant une amélioration à la partie Nord

(1) *Comptes des Fortifications*, D. I. 522, f° 33 v. Il paraît que dans la famille Bourdon, de Cambrai, on était ingénieur de père en fils. Nous avons vu (page 103, note 1) qu'en 1625, un Bourdon de Cambrai avait travaillé à l'enceinte de Valenciennes, près et à gauche de la tour Périlleuse. En 1654, c'était encore un Bourdon de Cambrai qui avait indiqué les dehors qu'il fallait créer autour de notre ville (voir page 105, note 4.) Sept ans plus tard, le Magistrat a encore recours à un Bourdon de Cambrai pour le travail qui nous occupe en ce moment. (*Comptes des Fortifications*, 1661, D. I. 522, f° 33 v. Voir aussi le Ms. 544-758. *Registre des choses communes*, f° 416 v.) Enfin, en 1677, on retrouve au siège de Cambrai même, un jeune ingénieur du nom de Bourdon, gentilhomme cambrésien « que les hasards de la guerre avaient mis au service de la France. » (A. Durieux, *Le Siège de Cambrai par Louis XIV.*) Il y a là, pour le moins, trois générations de Bourdon.

(2) La tour de la Chaudière était située exactement entre la porte d'eau de Poterne et la tour Périlleuse, à vingt-cinq mètres du pan coupé Nord de l'Hôpital-Général et dans une direction qui faisait un angle de dix-huit degrés avec une perpendiculaire élevée sur le milieu de ce pan coupé. Elle est signalée, sur le plan de 1604, par un petit carré grisâtre, entre une autre tour numérotée 29 et le redan et cavalier 25, qui portaient alors le numéro 28. Ce carré représente le corps de garde dont elle était encore surmontée à cette époque. Elle tirait probablement son nom du voisinage d'une partie du marais de l'Epaix, dite de la Chaudière, peut-être à cause de sa configuration et de ses dimensions relativement restreintes, dont la vue évoquait, jusqu'à un certain point, l'idée d'une chaudière (?). On a retrouvé le rez-de-chaussée de cette tour pendant le démantèlement ; ses maçonneries paraissaient très anciennes et l'on aurait pu, sans trop de témérité, en faire remonter la première construction au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais dans cette hypothèse, ses meurtrières primitives auraient été transformées au XV<sup>e</sup> siècle, de manière à permettre le tir de canons à main ou de petit calibre, comme le prouvent les arcs d'appui en fer qui garnissaient leur fond, à l'aplomb du parement intérieur. On a également retrouvé des tronçons du vieux mur qui réunissait primitivement la tour de la Chaudière à la tour Périlleuse.

(3) *Comptes des Fortifications*, 1660, D. I. 518, à 1673, D. I. 564, passim.

de l'enceinte, puisqu'il permettait de croiser des feux, en avant du corps de place, avec le flanc gauche du bastion de Poterne (n° 30).

La mort de Philippe IV, en 1665, fournit à Louis XIV l'occasion de revendiquer, pour sa femme, la couronne de son beau-père. Après une série de négociations qui durèrent deux ans, il envahit les Pays-Bas. Servi par des ministres et des généraux habiles, le roi de France allait avoir beau jeu contre l'Espagne ruinée, impuissante. Et, comme l'a dit Voltaire : « la conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Mais il ne manqua au roi, pour arriver à ce brillant résultat, que des troupes assez nombreuses pour garder les places fortes prêtes à s'ouvrir à ses armes. »

Du 2 juin au 31 août 1667, jour de la défaite, en rase campagne, par Créqui, des huit mille hommes de l'armée espagnole : Charleroi, Bergues-Saint-Vinoc, Furnes, Ath, Tournay, Douai, Audenarde, Alost et Lille (1) tombent, avec une stupéfiante rapidité, au pouvoir des Français. Remarquons que Louis XIV, suivant un plan parfaitement conçu, s'attache à isoler les places de l'Escaut, ainsi que Mons et Maubeuge, du reste des Pays-Bas. Comme le Quesnoy appartenait déjà aux Français, leurs troupes manœuvrèrent et passèrent à plusieurs reprises dans l'horizon valenciennois, pendant cette campagne. D'ailleurs Louis XIV avait à peine mis le pied sur le sol ennemi, le 20 mai, que Valenciennes se préparait à la lutte (2). Cette fois elle pouvait croire que l'heure fatale était proche où elle devrait, comme ses voisines, se courber sous la loi du plus grand monarque de l'Europe. Et pourtant dix ans devaient s'écouler encore avant que le Roi Soleil lui fit l'honneur de l'attaquer.

Pendant la campagne suivante, l'activité des autorités militaires et civiles ne se ralentit point à Valenciennes. Mais la conquête de la Franche-Comté, en trois semaines, avait alarmé les Provinces-Unies et l'Angleterre ; la Triple Alliance s'était formée ; l'armée française avait arrêté ses progrès. Le 2 mai 1668, la paix d'Aix-la-Chapelle était signée. La Franche-Comté était restituée à l'Espagne, mais la France conservait un grand nombre de places, entre autres : Charleroi, Binche, Ath, Tournai, Douai, et Lille où Vauban allait construire la belle citadelle que nous connaissons.

De toutes les villes de notre région, Cambrai seul formait encore un coin pénétrant dans le royaume de France. Un peu en arrière venait Valenciennes, avec ses deux satellites Bouchain et Condé. Ces quatre places se trouvaient donc entourées par des forteresses ou des postes bien choisis qui devaient bientôt faciliter leur conquête.

Comprenant que la paix d'Aix-la-Chapelle ne pouvait être qu'une trêve, Valenciennes profita du dernier répit qui lui était accordé pour se fortifier encore. Dès le commencement de l'année 1671, il fut facile de prévoir une rupture prochaine entre la Hollande et la France.

(1) « Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula « après neuf jours de siège, 31 août. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

(2) Il serait fastidieux de détailler toutes les précautions que l'on prit, d'énumérer tous les préparatifs que l'on fit à Valenciennes en cette occasion. Les *Comptes des Fortifications* nous donnent de nombreux détails à ce sujet. (Voir D. I. 538, f° 28 v., jusqu'à D. I. 540, f° 80 v. Voir aussi, pour les dépenses effectuées en cette circonstance, le Ms. 544-758, *Choses communes* f°s 28 v., et 29 ; et pour plus de détails, le Ms. 543-750, f°s 479 et 489.) Partout on travaille et l'on monte la garde ; la compagnie de « jeunesse » ou, plus exactement, des célibataires est mise sur pied ; les compagnies bourgeoises gardent toutes les bascules, spécialement celle d'Anzin. L'autorité militaire et le Magistrat se multiplient, visitent les portes, s'assurent du fonctionnement des ponts-levis, des herses et surtout des écluses. On commence à tendre l'inondation supérieure ; puis les vannes sont tout-à-coup mises à fond, lorsque le bruit court que Louis XIV arrive à l'Arbre de Préseau, ce qui était faux.

Commencée par une guerre de droits prohibitifs, la lutte à coups de canon ne devait pourtant éclater que l'année suivante. Quoi qu'il en fût, un nouveau voyage que, comme l'année précédente, Louis XIV fit pendant le mois de mai, aux Pays-Bas, pour visiter ses conquêtes et passer la revue de ses troupes, jeta l'alarme chez les Hollandais et les Espagnols, particulièrement à Valenciennes (1).

C'est alors que le vicomte de Barlin « commandant aux armes » ordonna la construction de deux demi-lunes qui ont subsisté jusqu'au démantèlement, sous les nos 40 et 42 et dont nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer l'utilité.

Depuis plus d'un siècle, notre longue courtine de l'Est était restée telle que les ingénieurs de Charles-Quint et de Philippe II l'avaient conçue et exécutée. Dans leur pensée, il suffisait qu'elle tirât sa défense des flancs casematés des deux bastions Cardon et Montois (nos 43 et 35), dont les canons balayaient son fossé dans toute sa longueur. Ce n'est pourtant pas ce dispositif qui eût empêché un assiégeant audacieux de battre la courtine en brèche et de la prendre d'assaut. C'est bien parce qu'il redoutait ce danger, que le comte de Hennin avait fait construire, en 1654, la demi-lune Notre-Dame, presque au milieu de la courtine, et quelques menus ouvrages, près du bastion Cardon (2). Mais cette demi-lune, bien qu'elle fût munie de galeries de contre-mine, était très petite et ne mettait pas la courtine complètement à l'abri d'une attaque, même dans sa partie méridionale. Tout au plus, était-elle capable de forcer l'assaillant à porter son effort entre sa face gauche et le bastion 35. D'ailleurs le progrès avait marché depuis 1654, et ce n'était plus la première manière italienne qui était en faveur ; le système bastionné, basé sur la défense rapprochée, par les armes à feu portatives, avait remplacé depuis longtemps le système dit à bastions. On reconnut donc la nécessité de meubler sérieusement l'intervalle entre les deux bastions et l'on construisit les deux demi-lunes 40 et 42, avec une rapidité qui fit honneur à « Antoine Rossy (alfarez) commis à la direction des ouvrages extérieures. » (3) Ces demi-lunes

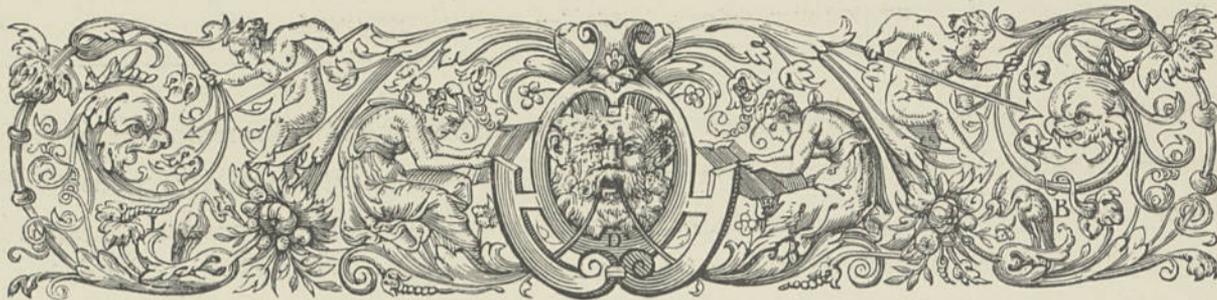
(1) Nos registres des *Bans politiques* renseignent sur les ordres que la cour d'Espagne, redoutant une attaque imminente, donna alors au Magistrat de Valenciennes, en vue d'un siège. Comme l'inondation qu'il fallait tendre pouvait empêcher certains moulins de travailler, les habitants durent s'approvisionner de farines pour deux mois. Il leur fut enjoint aussi de se pourvoir d'armes à feu, de poudre, de balles, etc.

(2) Voir page 106, note 4.

(3) *Comptes des Fortifications*, 1671, D. I. 558, passim. C'est pour que ces ouvrages fussent vite faits que, les 18 et 19 septembre 1671, il fut détendu aux Valenciennois, sous peine d'une forte amende, d'entreprendre la moindre construction, afin que tous les ouvriers et tous les matériaux fussent employés ou réservés aux fortifications. *Registre des Bans politiques* 12<sup>e</sup> volume nos 34 et 35 v. Les chemins couverts, en avant des deux ouvrages, furent entrepris immédiatement. Disons, tout de suite, que deux ans après leur construction, l'on commença à allonger les faces de ces deux ouvrages qui ne furent terminés qu'en 1673. (*Comptes des Fortifications* C. I. 743, f<sup>os</sup> 21 v. 28 v. ; 1674, C. I. 74.) Selon la coutume de l'époque, on encastra dans le mur d'escarpe de ces demi-lunes, de larges pierres portant en relief la date de leur construction, ainsi que le nom du gouverneur ou d'autres grands personnages. La pierre blanche qui se trouvait sur la face gauche de la demi-lune 40, mesurait quatre-vingt-huit centimètres de largeur sur soixante-cinq centimètres de hauteur. A la fin de novembre 1889, elle s'était détachée de l'escarpe et était tombée dans le fossé. Des enfants s'amuserent à mutiler son inscription déjà si compromise par les intempéries de plus de deux siècles. Cet inconscient vandalisme que, par bonheur, on vint nous signaler, ne dura pas longtemps. La pierre fut apportée à l'Hôtel-de-Ville et, le 13 décembre, on en prit une photographie. Nous eûmes alors une certaine difficulté à déchiffrer, sur sa face effritée, le chronogramme suivant : CAROLI REGIS GLORIE VICE COMES BARLINIVS CONSECRAVIT. Si nous ne sommes pas arrivés à reproduire le texte avec une exactitude absolue, la date de 1671 ne nous paraît pas pouvoir être contestée, car elle concorde avec un article de nos *Comptes* que voici : « A Thomas Nonclerq mre statuaire demt en ceste ville de Vallentiennes, pour avoir travaillé en pierres blanches les armes de son excellence le comte de Monterey. Item les armes de son excellence le duc Darremberghue. Item les armes de monsieur le vicomte de Barlin commandant aux armes en ceste ville de Vallentiennes et aussi la datte de l'année pour le tout estre posé en l'une des demies lunes de dehors ladite porte Cardon, luy at esté paiée en suite de mandat de sa quittance la somme de trente huit florins portant à monoie de ce compte : lxxij lt. » (1671, semaine finissant le 31 Octobre, D. I. 558, f<sup>o</sup> 29). Quant à la pierre de grès que portait la face droite de la demi-lune 42, elle n'avait que soixante-dix-sept centimètres de largeur sur soixante-six centimètres de hauteur ; mais, en revanche, elle était parfaitement conservée au moment où la pioche la détacha de l'escarpe de l'ouvrage. On y lisait « crocquetée » en relief, l'inscription suivante : COM. LE I. 8 BR. ACHÉ. LE I 9BR. PAR. LE. VB. 1671. Cela signifie : commencé le 1<sup>er</sup> octobre, achevé le 1<sup>er</sup> novembre, par le vicomte de Barlin, 1671.

n'étaient encore qu'un expédient, mais elles renforçaient considérablement cette partie de l'enceinte, en ce sens que les deux bastions et les trois demi-lunes intermédiaires pouvaient se flanquer réciproquement par leurs faces, disposition qui rendait l'approche de tous ces ouvrages plus difficile que celle de la courtine ne l'était auparavant.





## CHAPITRE XXIV

ENTRE DEUX SIÈGES (SUITE). — GUERRE DE HOLLANDE  
DERNIERS TRAVAUX DES ESPAGNOLS  
INONDATION MILITAIRE DE LA RHONELLE  
DEMI-LUNES N<sup>OS</sup> 8 & 23

**L**A guerre de Dévolution avait exalté l'ambition de Louis XIV, en même temps qu'elle l'avait trompé sur les ressources de son royaume : elle fut cause qu'il entreprit une nouvelle guerre aussi injuste qu'impolitique. Bien que l'intérêt de la France lui imposât une alliance étroite avec la Hollande, l'impérieux monarque avait absolument à cœur de se venger de la fière république qui avait osé l'arrêter dans ses succès. Il acheta donc l'alliance de l'Angleterre, de la Suède, de l'évêque de Munster et de l'Electeur de Cologne ; puis, après avoir fait envahir la Lorraine par le Maréchal de Créqui, en 1670, il déclara la guerre aux Hollandais, le 6 avril 1672. « Avec un acharnement « sans pareil, il allait se heurter à ce peuple indomptable, jusqu'au jour où il faillit y briser sa « couronne. » (1)

Si à partir de cette déclaration de guerre, Valenciennes s'était préparée à toute éventualité, elle prit des mesures de sûreté plus grandes encore, dès que l'Espagne, certaine de l'entrée en scène des princes les plus puissants de l'Europe, eût osé se démasquer et déclarer elle-même la guerre à la France, en octobre 1673 (2). Les inondations de l'Escaut furent tendues ; celle de la Rhônelle créée. Il convient de dire un mot de cette dernière.

Jusqu'à cette époque, la Rhônelle entraît dans son bac immédiatement après avoir passé

(1) Pelletan. *Décadence de la monarchie française.*

(2) Le douzième registre des *Bans politiques* donne des détails intéressants sur la décharge publique, les fortifications extérieures de la ville (f<sup>os</sup> 40 v., et 41), sur le faubourg Notre-Dame et les compagnies de Jeunesse (f<sup>os</sup> 57, 57 v., et 29).

sous le pont du Moulinet (1). Son bras de décharge, qui se détachait du cours principal à deux cent vingt mètres environ à l'Est de la tour de la Dodenne, passait sous le pont des Idoles (2), à la gorge de la demi-lune de Hennin, construite en 1654 (3), et conduisait ses eaux à l'Escout, par les fossés de l'Est. Malgré cette décharge, une forte crue de la rivière avait, en 1658, renversé la contrescarpe près du pont du Moulinet, que l'on avait préalablement bouché (4). On répara le dommage et c'est vraisemblablement en cette occasion que l'on eut l'idée de créer, en amont de ce pont, une retenue et un réservoir d'eau capables de constituer, par surcroît, une inondation militaire utile à la défense de la place. On ne passa toutefois à l'exécution qu'en 1670. Le pont du Moulinet fut exhausé ; à ses deux extrémités on éleva des murs qui soutinrent des masses de terre destinées à former le bord Nord-Ouest du bassin. Puis on ferma les nouvelles écluses du Moulinet et du pont des Idoles, et l'ingénieur Campy fit l'épreuve de l'inondation (5). Celle-ci pouvait s'étendre jusqu'au delà de Marly et dans une partie de l'ancien lit de la Fausse Rivière (6), longeant ainsi parallèlement notre front Est, depuis la route du Quesnoy jusqu'à la demi-lune Notre-Dame (7). Mais, c'est surtout le front du Sud-Est que cette vaste nappe d'eau mettait dorénavant à l'abri de toute attaque rapprochée.

En 1674, on régularisa la circulation des eaux de la Rhônelle dans les fossés des portes Cardon et de Cambrai (8), et l'on s'occupa beaucoup des fortifications extérieures de ce côté. Fait intéressant à noter : trois redoutes *détachées* furent élevées, l'une au Noir-Lévrier, près de la Briquette ; les deux autres vers Marly (9). Ces ouvrages ne figurent sur aucun des plans que nous connaissons et nous n'en parlerions pas s'ils ne révélaient la tendance curieuse, pour cette époque, à considérer comme possible l'occupation et la défense du terrain extérieur de la place. Tous ces travaux furent continués en 1675, pendant les opérations de l'armée française aux Pays-Bas.

Comme il y avait une assez longue distance entre le pont du Moulinet et l'ouvrage à cornes de la porte Cambrisienne, on y avait intercalé la demi-lune Prouville, dont le fossé pouvait être inondé par les eaux de la Rhônelle. Cette demi-lune se trouvait séparée de l'ouvrage à cornes par l'éperon de Sainte-Ursule, autre demi-lune très petite, datant de la même époque que l'ouvrage à cornes et couvrant un pont-levis établi, dans le principe, à l'extrémité septen-

(1) Ce pont était situé sur l'emplacement même de celui que M. l'ingénieur Lefebvre, directeur des travaux de la Ville, a construit, en 1894, au dessus du déversoir de la Rhônelle, à l'entrée de son nouvel aqueduc de décharge. Il tenait son nom d'un moulinet ou tourniquet qui faisait partie de la barrière qu'il fallait traverser à son extrémité Sud-Ouest, pour descendre à la chapelle de l'Attre (cimetière) Gertrude : « . . . . démontez et remontez le moulinet proche de la chapelle de l'Attre gertrud pour passer le monde plus facilement le jour de la dédicasse de ladite chapelle. . . . » *Comptes des Fortifications*, 1663, D. I. 526, f° 36 v.

(2) Les *Comptes des Fortifications* ne laissent aucun doute sur le nom et l'emplacement de ce pont, dont il existe peut-être encore des vestiges dans le sol, à l'endroit où se trouvait naguère le terre-plein du milieu de la face droite de la contre-garde n° 44. — Voir page 86, note 7, et l'errata.

(3) Voir page 106.

(4) *Comptes des Fortifications*, D. I. 507, f°s 55, 57.

(5) *Comptes des Fortifications*, D. I. 551, f°s 121, 129, 168 v., 207 ; D. I. 552, f°s 10 v., 92 v., 95, 215 v. ; D. I. 553, f° 11 v. Le 12 août 1675, le marquis de Risbourg redoutant une prochaine et décisive attaque des Français, obtint du Conseil particulier une somme de douze mille quatre cent quatre vingt-trois livres, pour augmenter encore la masse des murs et des terrassements de soutien des eaux. *Comptes des Fortifications*, C. I. 745, f°s 50 v., 53, 65, 115, 124, 134 ; C. I. 748, f°s 1, 84 v.

(6) Voir page 2.

(7) Voir page 106.

(8) *Comptes des Fortifications*, D. I. 567, f°s 60 v., 118 v., 126, 283 ; C. I. 745, f°s 24 v., 35 v., 51 v.

(9) Voir *Comptes des Fortifications*, 1674. C. I. 743, f° 287 v. ; 1675, C. I. 745, f°s 7 v., 36 v. Dans une obligation faite, en 1728, au profit d'Adam Grusson, traiteur, il est question de « huit mencaudées ou environ de jardinage vulgairement appelé le noir « Lévrier où cy devant il y a eu mesure. . . tenant de tous cotés aux terres de monsieur le prince de Montmorency et au grand « chemin allant à Famars ». *Archives de Valenciennes*, fonds non classé.

trionale de sa longue branche de gauche (1). Enfin, la demi-lune dite, plus tard, le petit Pâté (n° 47), fut placée en avant de l'attre Gertrude. Le lit de la Rhônelle fut en partie remanié. Puis on restaura la demi-lune de Hennin et l'écluse du pont des Idoles (2).

Tandis que l'on travaillait à utiliser les eaux de la Rhônelle pour la défense du front Cardon-Cambraisien, on ne laissait pas d'améliorer les autres côtés de la place. Sur la rive gauche de la Rivière, on avait remarqué que la longue branche de droite du Couronné, le pont courbe, la face droite de la contre-garde n° 13, l'éperon et l'écluse Gros-Jean, et surtout l'extrémité Sud-Ouest de l'enceinte des Archiducs, n'étaient pas suffisamment défendus ou couverts par des ouvrages extérieurs. Il est évident que, le Couronné supposé pris, il eût été relativement facile à l'ennemi, dans l'état où les choses se trouvaient en 1675, de diriger une attaque sur le corps de place, entre le boulevard d'Anzin (n° 11) et la récente demi-lune du Rivage (n° 18). Il y avait, en outre, tout intérêt à flanquer la longue branche de droite du Couronné, à peine défendue par le flanc droit de la contre-garde de la Glacière et le saillant arrondi du boulevard d'Anzin. Il était désirable aussi d'éloigner les travaux d'approche d'un ennemi éventuel, de protéger l'écluse Gros-Jean, rôle que l'éperon de 1658 remplissait imparfaitement, de flanquer le fossé Nord-Ouest de la contre-garde, invisible de l'enceinte, de couvrir le boulevard d'Anzin et le corps de place, depuis ce boulevard jusqu'à la hauteur de la demi-lune du Rivage ; en un mot, il fallait diminuer la distance entre le côté droit des dehors de la porte d'Anzin et cette demi-lune. C'est pour ces motifs que l'on construisit, à gauche de l'éperon de Gros-Jean, une nouvelle demi-lune qui reçut le même nom (3). Les fondations en furent jetées au printemps de 1675. On la revêtit en briques, avec une gresserie d'une certaine hauteur, à cause de l'humidité du terrain. Elle fut pourvue de galeries d'escarpes crénelées qui permettaient de tirer dans le fossé sec, soit avec des mousquets, soit avec de petites pièces d'artillerie, et de flanquer la face droite de la contre-garde (4). Il est à remarquer toutefois que le pont courbe aurait enlevé, le cas échéant, une grande partie de l'efficacité de ce tir. On allait à la demi-lune de Gros-Jean par la petite porte de la gorge de la contre garde n° 13, puis en suivant le bord de la Rivière.

Pendant la campagne de 1676 (5), on fut plus que jamais sur le qui-vive à Valenciennes ;

(1) *Comptes des Fortifications*, D. I. 504, f°s 5 v., 33 ; D. I. 514, f° 34 v. ; D. I. 516, f° 56 v. ; D. I. 536, f° 36 v. ; D. I. 540, f° 72 ; C. I. 745, f°s 24 v., 25 v., 36 v., 37, 82 ; C. I. 746, f°s 77, 86 ; C. I. 748, f° 76 v.

(2) *Comptes des Fortifications*, 1675. C. I. 745, f°s 41, 51, 53, 69 v., 71 ; 1675-1676, C. I. 748, f°s 93 v., 94 v., 102.

(3) *Comptes des Fortifications*, D. I. 509, f° 69 v. ; D. I. 510, f° 95 v. Voir page 121, note 3.

(4) Avant le démantèlement et à plus d'une reprise, nous avons visité ces galeries. Construites en briques, elles semblaient avoir été faites à la hâte, ce qui concorde avec l'histoire. Voir pour les détails relatifs à cette demi-lune, les *Comptes des Fortifications*, 1675, C. I. 744, f°s 29, 30 v. ; C. I. 745, f°s 7, 11, 58, 63, 87.

(5) Nous regrettons d'être obligés de passer sous silence les péripéties de cette belle campagne de 1676, dont la première et, pour nous, la plus intéressante partie se déroula dans les environs de Valenciennes. C'est à propos de ces opérations que le comte de Grammont disait au roi « qu'il avoit vu beaucoup de campagnes, même toutes celles de S. M. ; mais qu'il n'avoit jamais rien vu « de si beau que ce qu'on venoit de faire et qu'il ne croyoit pas possible de faire mieux. » (Pellisson. *Lettre CCII.*) Rarement on trouvera dans l'histoire militaire de notre région, un ensemble de mouvements aussi propres à mettre en relief la valeur stratégique et tactique du terrain situé dans le rayon d'activité de l'ex-place forte de Valenciennes. On ferait un très intéressant travail en décrivant la marche du maréchal de Schomberg et de Louis XIV sur Condé ; le siège et la prise de cette ville, le 26 avril ; l'occupation des camps de Sebourg et de Quiévrain ; l'investissement de Bouchain, bientôt suivi de l'adroite manœuvre du prince d'Orange parti de Mons, le 7 mai, avec soixante mille hommes, pour passer l'Escaut en aval de Condé et marcher au secours de Bouchain ; l'habile et prompt mouvement exécuté par l'armée française pour se porter entre Bouchain et Valenciennes à la rencontre de Guillaume d'Orange ; l'immobilité des deux armées qui restent en présence, pendant dix jours, sans en venir aux mains ; la prise de Bouchain et la retraite méthodique des troupes françaises, à la barbe de l'ennemi ; enfin, la marche du maréchal de Schomberg sur le flanc et sur les derrières du prince d'Orange, la retraite de ce dernier, le retour de l'armée française au camp de Quiévrain et ses travaux aux fortifications de Condé que le roi visite, le 30 juin 1676.

même lorsqu'après la prise de Condé et de Bouchain, l'armée française se fut enfoncée dans les Pays-Bas. Tout esprit clairvoyant comprenait que cet éloignement momentané des troupes du roi n'écartait, en aucune façon, l'inéluctable danger qui menaçait la ville. Le gouverneur, marquis de Risbourg, déploie la plus louable activité. A plusieurs reprises, il demande au Conseil particulier une avance de fonds pour entreprendre les ouvrages de fortification qu'il juge indispensables (1). En hâte, il fait terminer les maçonneries de la gorge circulaire de la contre-garde 13, régler les terrassements du boulevard d'Anzin (n° 11), allonger la face droite de la demi-lune de Gros-Jean (n° 8) jusqu'à la Riviérette. Il trouve qu'entre cette demi-lune et celle de la porte Tournisienne (n° 19), la demi-lune en terre, dite du Rivage de Cambrai (n° 18), qui ne compte pas encore vingt ans d'existence, n'est pas bien placée et ne couvre qu'imparfaitement l'enceinte. Il la fait raser, pour la reporter un peu plus au Sud-Ouest, afin d'équilibrer les intervalles entre les ouvrages et mieux croiser les feux avec la demi-lune de Gros-Jean. Il profite de l'occasion pour réparer la digue de droite de la Riviérette (2). La demi-lune Tournisienne a trop peu de capacité : on l'agrandit et ses fossés sont élargis. La petite demi-lune du pont de l'Empereur reçoit les mêmes perfectionnements. Comme il y avait aussi un grand espace vide entre les demi-lunes 19 et 26, comme d'ailleurs l'enceinte n'était pas très solide entre ces deux points, sauf à l'endroit du nouveau redan n° 25 (3), l'ingénieur François piqueta et fit commencer, sur le chemin de l'Epaix, une demi-lune en terre à saillant aigu, dont la gorge suivit le bord extérieur du fossé Tournisien, alors large d'environ quarante mètres (4). Sur la rive droite de l'Escaut, Risbourg fait revêtir l'ouvrage à cornes de Poterne (n° 31) et allonger la face droite de sa demi-lune (n° 32), complétant ainsi le travail commencé par le prince d'Aremberg, neuf ans auparavant, pendant la conquête de la Franche-Comté (5). On renforce les terrassements de la demi-lune 40. Dans les contrescarpes et sous les glacis, depuis la porte de Mons jusqu'à la porte Cardon, l'on répare et l'on achève les galeries d'écoute (6). Du côté du faubourg Notre-Dame, la vieille redoute Saint-Ignace (7), le poste du Jolimetz, la redoute Notre-Dame (8) sont mis en bon état.

Les batteries de la place sont l'objet de tous les soins du gouverneur. Ce sont, pour ne citer que celles qui vont jouer un rôle dans le drame militaire qui se prépare, les batteries des Repenties sur l'ancienne courtine de Liches, du boulevard d'Anzin, du Pâté, du Couronné, la grande batterie de la station du Calvaire et celle de la première station située un peu à droite de la

(1) *Comptes des Fortifications*, D. I. 574 ; D. I. 576 ; D. I. 577 ; C. I. 747 ; D. I. 583 ; D. I. 581 ; D. I. 584 ; C. I. 751. — Voir le Conseil particulier tenu le 5 juin 1676. D. I. 578, f° 2. — Voir aussi aux Archives de Valenciennes, B, 10 bis, f° 9 v.

(2) *Comptes des Fortifications*, 1676, D. I. 583, f° 42, 43 ; D. I. 384, f° 9 v., 27 v., 56, 136 ; D. I. 575, f° 75 v.

(3) Voir page 122.

(4) *Comptes des Fortifications*, C. I. 747, f° 88, 104, 149, 151 ; D. I. 575, f° 31 v. ; D. I. 583, f° 5, 9, 10 v., 46 ; D. I. 584, f° 10 v., 38, 44, 46, 162 ; D. I. 581, f° 126. — On peut se rendre compte, sur le plan de Jacques de Deventer, de la disposition des lieux avant la construction de cette demi-lune.

(5) C'est en 1668, que ce commandant des troupes espagnoles avait fait construire, à la gorge de la demi-lune 32, une galerie souterraine pour assurer la communication avec l'ouvrage à cornes en arrière. *Comptes des Fortifications*, 1669, mars à juin, D. I. 512, f° 11 ; 1661, mars à juin, D. I. 520, f° 75 v., 77 v. ; C. I. 732, f° 44, 63 ; D. I. 583, f° 46 ; C. I. 747, f° 37, 148 v.

(6) Ce travail avait été commencé l'année précédente à la porte de Mons. On avait travaillé aussi aux galeries d'écoute du Couronné. *Comptes des Fortifications*, C. I. 475, f° 41, 57 v. ; C. I. 747, f° 99.

(7) Voir page 106.

(8) Cette redoute en briques avait beaucoup souffert de l'inondation militaire de 1656 ; il avait fallu la reconstruire après le siège.

précédente (1) ; enfin les batteries de Bruai (près de l'ancienne porte du même nom), des Canonniers et de la tour Périlleuse.

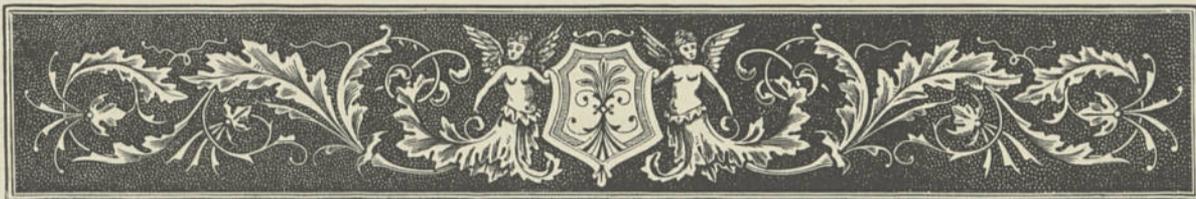
Les inondations de l'Escaut et de la Rhônelle furent tendues. On remplit d'abord la Riviérette jusqu'à l'écluse du pont du Noir-Mouton, pour former une sorte de fossé protecteur en avant du faubourg de Tournay. Puis, lorsqu'il ne fut plus nécessaire d'envoyer d'eau à Condé, pris par les Français, on ferma définitivement les écluses des Repenties et du Pâté et l'on boucha les portes Notre-Dame et Cambrésienne, afin de faire monter l'inondation supérieure. C'est alors que les ingénieurs s'aperçurent qu'on pouvait tendre cette inondation sans couvrir d'eau le faubourg. Ils firent piloter près de l'écluse des moulins Notre-Dame et élever une digue sur la rive droite de l'Escaut et sur la rive gauche de la rivière Sainte-Catherine. Grâce à cette combinaison, l'on put tenir les eaux hautes en amont de cette digue, tout en laissant le faubourg à sec, sans toutefois s'enlever la possibilité de l'inonder au moment du besoin.

Les vannes du moulin de Marly furent démolies, afin qu'elles ne pussent retenir l'eau en amont ; et les fossés depuis cette rivière jusqu'au bastion de Poterne, près duquel il y avait encore, à cette époque, un batardeau, le long de la rive droite de l'Escaut (2), furent inondés. Sur la rive gauche du fleuve, on fit une digue, pour retenir les eaux dans le marais de l'Epaix que l'on couvrit en partie, au moyen de saignées pratiquées dans la digue gauche du canal de Cambrai. Enfin des précautions de toute espèce furent prises en vue de la défense. Le Magistrat visita les portes, fit jouer toutes les herses, enlever le tablier de bois des ouvrages avancés tels que les demi-lunes de Saint-Omer (n° 6), du pont de l'Empereur etc, remettre des barrières aux chemins couverts et aux postes extérieurs, démolir le faubourg Cardon. Les guetteurs furent munis de « lunettes d'approche. » Cependant et malgré le zèle du marquis de Risbourg, la plupart des ouvrages n'étaient pas terminés, que les Français marchaient sur Valenciennes. Le moment était venu où Louis XIV allait s'emparer du joyau valenciennois pour le replacer dans l'écrin français.

(1) Ces batteries avaient pris le nom des oratoires ou stations du chemin de croix que les Jésuites avaient fait ériger sur les remparts, de 1628 à 1634. C'est Schleif « tailleur d'images » valenciennois qui avait sculpté ces oratoires dans la pierre blanche. Peu à peu ils disparurent. Le dernier, celui de la porte de Mons, fut détruit en 1786. (*Biographie Valenciennoise* d'Hécart.) La station du Calvaire s'élevait entre les portes Notre-Dame et Tournisienne, près des Chartriers, en dedans du tronçon d'enceinte des Archiducs (voir page 102). C'est vers 1636 que l'on avait fini de tasser des terres et de former les parapets de ce tronçon. En 1645, il y existait déjà une batterie à laquelle, deux ans plus tard, on faisait une rampe, du côté de la porte d'Anzin. En 1649, on la renforçait ; elle présentait alors un vaste terre-plein pourvu de nombreuses plates-formes. Pendant et après le siège de 1656, l'importance de la batterie s'accrut encore. Il en fut de même pendant la campagne de 1676. *Comptes des Fortifications* D. I. 571 à D. I. 581, passim. Le pont Jumeau, tout proche de cette station, prit aussi, après 1634, le nom de pont du Calvaire (n° 143). Plus tard le bastion n° 16 de la citadelle et le batardeau éclusé n° 67 reçurent aussi ce nom.

(2) *Comptes des Fortifications*, 1665, D. I. 534, f° 11 ; 1666, D. I. 536, f° 127 v. ; D. I. 542, f° 127 v.





## CHAPITRE XXV

### SIÈGE DE 1677. — RÉUNION DE VALENCIENNES A LA FRANCE

**L**E 28 février 1677, par une température exceptionnellement rigoureuse, Louvois arrive devant Valenciennes, avec trente-cinq mille hommes et s'installe à la cense d'Urtebise. Le lendemain, il écrit au roi que l'investissement est terminé. Les troupes de Luxembourg auxquelles se sont jointes celles du maréchal de Humières, après sa feinte sur Mons, occupent les deux côtés de la vallée de l'Escaut. Sur le côté occidental, leur centre est à Anzin ; leur gauche touche à Saint-Saulve, par le marais de l'Epaix ; leur droite, par Saint-Vaast et le Vignoble, atteint Saint-Léger. Le corps du côté oriental s'appuie à Saint-Saulve, contourne la ville par Marly et s'étend jusqu'à Aulnoy. Les Français commencent immédiatement leurs lignes de circonvallation, mais ils n'en construisent que « du costé de Haynaut », c'est-à-dire sur la rive droite de l'Escaut, parce que c'est de Mons seulement qu'une armée de secours peut venir : éventualité d'ailleurs improbable. Pourtant, par surcroît de précautions, le comte de Montal surveille la route qui conduit à cette ville.

De son côté, le marquis de Risbourg fait canonner les établissements des Français et compléter la destruction des faubourgs commencée dès 1676. Malheureusement, sa garnison n'est pas nombreuse : il ne dispose que de deux mille fantassins et mille cavaliers de troupes régulières ; il a en outre sous ses ordres, douze cents bourgeois animés des sentiments qui donnèrent la victoire aux héros de 1656. Mais ces quatre-mille deux cents hommes ne forment pas la moitié de l'effectif nécessaire pour défendre efficacement Valenciennes.

Cependant, le 4 mars, les pionniers français se mettent à la besogne, du côté de Saint-Vaast. Le même jour, Louis XIV, qui a subitement quitté les fêtes de Saint-Germain-en-Laye, arrive au camp, amenant avec lui les dix mille hommes de complément du corps de siège.

Cinquante mille soldats de toutes armes se trouvent alors réunis sous les murs de Valenciennes. Malgré l'intensité du froid, la tente royale est dressée au pied du mont Houy, près des quartiers des maréchaux de la Feuillade et de Humières, que les deux inondations de l'Escaut et de la Rhônelle séparent des troupes de Luxembourg et de Schomberg, à droite ; de celles de Lorges, à gauche. Des chaussées et des ponts assurent les communications entre les différents corps (1).

Ce sont les ouvrages de la rive gauche de l'Escaut, ou plus exactement la porte d'Anzin et ses dehors, que Louvois et Vauban avaient résolu d'attaquer : non, comme l'ont prétendu certains auteurs, jaloux de flatter l'orgueil déjà trop exalté du grand roi, pour l'unique motif, d'ailleurs discutable, que cette partie de nos défenses était la plus forte (2) ; mais parce que la situation respective des places françaises et espagnoles, en ce moment-là, rendait cette partie la ville plus accessible que le côté Est. En effet, grâce à la chaussée de Raismes, on pouvait amener l'artillerie et les munitions jusqu'à la queue des tranchées. La proximité des forêts facilitait l'approvisionnement et la confection des fascinages ; la disposition même du terrain permettait de dominer les ouvrages attaqués dont « une partie n'estoit pas encore en sa perfection ; » (3) et de les enfermer dans une contrevallation continue, s'appuyant par ses deux extrémités aux inondations ou marécages de l'amont ou de l'aval de la place. Toute sortie était ainsi interdite aux assiégés, à supposer qu'ils eussent été assez nombreux pour tenter la moindre opération de ce genre. Enfin, d'autres raisons avaient peut-être déterminé Vauban et Louvois à attaquer la ville par la porte d'Anzin.

Sur le Mont Bouillon (4), le chef des ingénieurs français s'était fait construire une simple baraque en bois. C'est de là qu'il allait conduire les opérations du siège ; c'est près de ce bureau improvisé que, le soir du 9 mars, il fit amorcer l'attaque du centre. Un premier boyau se dirigea, d'abord en ligne droite, vers les moulins Notre-Dame, puis il se divisa en deux branches, dont l'une, celle du Nord-Est, alla rejoindre l'attaque de gauche simultanément ouverte à la Croix-d'Anzin, et dont l'autre, celle du Sud-Est, devait se souder à l'attaque de droite commencée dans le chemin creux de Prouvy (5). L'ensemble de ces tranchées constituait la première parallèle ; et telle avait été la rapidité du travail de la première nuit, que, le 10 mars, malgré le feu

(1) Vauban ne laissa plus commettre la faute qui avait contribué au désastre de l'armée française, en 1656. Les communications que les Français ménagèrent cette fois dans la vallée de l'Escaut, en amont et en aval de la ville, furent assez éloignées de ses canons, pour n'avoir rien à redouter de leurs projectiles. Celle d'amont fut construite entre Triith et l'abbaye de Fontenelle, c'est-à-dire à environ quatre mille mètres de l'enceinte. Elle consistait en un pont de chevalets reliant les deux tronçons d'une chaussée de 800 pas de longueur : dispositif qui permettait aux eaux de l'inondation de passer facilement sous le pont sans l'ébranler. La communication d'aval se trouvait à hauteur de l'abbaye de Saint-Saulve.

(2) Le *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges*, etc., dit, au contraire, qu'en 1656, on avait péché dans le choix du point d'attaque, en s'en prenant au front de Mons, qui était le plus fort de tous (pages 11 et 12). Quoi qu'il en soit, il eût été difficile, en 1677, d'amener du canon sur la rive droite de l'Escaut, particulièrement jusqu'aux ouvrages des portes de Cambrai et Cardon, bien qu'ils ne passassent point pour les mieux fortifiés de la place. (*Relation*, etc.), les pluies de l'hiver ayant défoncé tous les chemins.

(3) *Campagnes du Roy*, 1674, 1675, 1676, 1677. Ms. anonyme de la Bibliothèque nationale. On trouve la campagne de 1677 et la prise de Valenciennes dans le tome IV. Nous devons ce renseignement à M. E. Serbat.

(4) En un point situé à environ trois cents mètres Nord-Est du passage à niveau actuel du chemin de fer d'Anzin à Denain.

(5) C'est le chemin vicinal n° 22, dit de Prouvy, qui aboutit à la route nationale n° 29 (de Rouen à Valenciennes et à Mons), à environ 200 mètres Sud-Ouest de la Colonne Dampierre. En 1677, les chemins de Condé, de Somain, de Denain, de Prouvy, de Valenciennes (par les moulins Notre-Dame ou par la porte de Douai, demi-lune n° 6), formaient, très près de l'endroit où s'élève actuellement la colonne, une patte d'oie dont les branches et le centre étaient très encaissés. Circonstance particulière et dont Vauban profita, le chemin de Prouvy coupait presque perpendiculairement un pli de terrain qui existe toujours et dont le thalweg est encore marqué par le sentier de Notre-Dame des Affligés (du chemin du Vignoble au chemin de Prouvy). Ce pli de terrain était invisible de la place ; la redoute Notre-Dame seule avait des vues sur lui. Bien que, depuis 1656, on eût comblé plusieurs chemins creux dans l'ancien faubourg Saint-Vaast, il en existait encore, en 1677, un certain nombre aux environs du Couronné. Vauban ne manqua point de les utiliser comme tranchées ou communications, ce qui ne contribua pas peu à la rapidité avec laquelle les travaux de siège furent achevés.

du chemin couvert et la mousqueterie momentanée de la chapelle Saint-Vaast (1), les trois attaques étaient reliées, presque sans pertes. Partant de la première parallèle, Vauban fit creuser, dans la direction des trois saillants du Couronné, les cheminements en zig-zag qui, malgré des conditions atmosphériques abominables, devaient bientôt conduire à la seconde, puis à la troisième parallèle, c'est-à-dire aux glacis de l'ouvrage (2). Il faut remarquer que le cheminement de l'attaque de gauche ne commençait pas exactement à la Croix-d'Anzin : il avait son point initial au milieu de la branche Nord-Est de la première parallèle. Et si une attaque particulière avait été entreprise près de cette croix, point relativement éloigné du Couronné, ce n'avait point été dans le but d'amener l'assaillant près de la branche septentrionale de cet ouvrage ; mais pour préparer la prise de la lunette du Noir-Mouton, qui devait permettre de construire, le long des terrasses du côté gauche de la vallée de l'Escaut, les batteries dont nous indiquerons bientôt l'objectif et l'utilité. Or, dans la nuit du 12 au 13 mars, la lunette du Noir-Mouton fut abandonnée sans combat, par la garnison. Les Français s'en emparèrent aussitôt et établirent, entre cette lunette et le canal de Cambrai, une sorte de place d'armes, avec traverses tournantes. Ils n'allèrent pas plus loin dans cette direction, parce que cette place d'armes suffisait pour tenir en respect les ouvrages de la porte de Tournay. D'ailleurs le terrain détrempe de la pâture à Moyes (3) ne se prêtait guère aux travaux de siège, et l'on n'avait pas à craindre de sorties de la garnison de ce côté, puisque, comme nous l'avons vu, son commandant avait fait rompre, par mesure de précaution, le pont de la demi-lune de l'Empereur.

Le 7 mars, le parc de siège était arrivé à Saint-Amand. Le soir du 10, vingt-quatre heures après l'ouverture de la tranchée, l'artillerie française commençait la construction de ses batteries. Le lendemain, malgré le feu de la place, particulièrement des canons du Calvaire, la batterie Royale (ou d'Allonville) était presque terminée. Le matin du 12, l'assiégeant avait vingt-trois pièces prêtes à tirer, à la batterie Royale ainsi qu'à celles de Saint-Hilaire et de Kibergenne. La première de ces batteries était située un peu en avant de la première parallèle, branche Sud-Est, à 500 mètres du Couronné qu'elle avait pour objectif (4) ; la deuxième était également placée dans la première parallèle, branche Nord-Est, entre la batterie Royale et la Croix-d'Anzin, à 900 mètres de la batterie du Calvaire qu'elle devait contrebattre (5) ; la troisième

(1) En 1677, l'autorité militaire avait conservé la chapelle Saint-Vaast (voir page 109, note 4, et page 117) comme poste avancé. (Des Pretz, *Abrégé*, page 118.) Lorsque, pendant la nuit du 9 au 10 mars, les Français ouvrirent la première parallèle, cette chapelle était occupée par quinze mousquetaires de la garnison qui leur tuèrent ou blessèrent plusieurs travailleurs. On ne s'en était point occupé « premièrement, parce qu'on auroit perdu plus de gens en allant l'attaquer et qu'on auroit attiré tout le feu de la con-  
« trescarpe ; en second lieu, parce qu'on auroit par là retardé le travail et enfin, parce qu'on a prévu qu'ils (*les défenseurs*) ne manque-  
« roient pas de l'abandonner au point du jour (*du 10 mars*) comme ils l'ont fait ». (Pellisson, *Lettre CCXXVIe*.) Il est certain que pour occuper ce poste avec quelque profit, il aurait fallu le mettre en sérieux état de défense, le relier aux ouvrages en arrière et lui donner une garnison plus nombreuse. A la vérité, les Français l'eussent vite démolie à coups de canon et cette occupation n'eût guère retardé leurs travaux d'attaque, vu la proximité du Couronné. Le mieux eût été de la raser définitivement et d'aplanir le tertre sur lequel elle s'élevait : c'est ce que Vauban n'omettra point de faire, après la prise de la ville.

(2) Nous avons vu que les tranchées étaient en usage très longtemps avant l'époque de Vauban ; mais on ne les employait pas d'une manière rationnelle. Vauban soumit leur tracé à des règles méthodiques. Déjà, au siège de Maestricht, en 1673, l'illustre ingénieur avait exécuté les trois places d'armes qui devinrent bientôt classiques sous le nom de parallèles. Mais c'est à Valenciennes, notons le fait, qu'il arrêta définitivement tous les détails de leur organisation : « Je passai, dit Pellisson, l'après-dinée d'hier (17 mars 1677) « à voir tous nos ouvrages qui sont d'une beauté et d'une sûreté admirable, et tout ce que nous avons vu à Maestricht et ailleurs n'en « approchait pas. » (*Lettre CCXXVIIIe*.) De son côté, Colbert, dans une lettre de félicitations, manda à Vauban qu'il « s'attend bien « d'entendre encore parler... de ces grandes places d'armes qui ont si tort contribué à prendre Valenciennes... » *Lettres de Colbert*, publiées par P. Clément, tome V, page 184.

(3) Moye, moie, moïete (petite moie), meule. On récoltait du foin dans cette prairie, lorsqu'elle n'était pas noyée ; car, en 1677, cette partie de notre banlieue, comme presque toute la vallée de l'Escaut, était encore très marécageuse.

(4) Sur l'emplacement du fort Dampierre récemment démoli.

(5) A cent cinquante mètres environ en contre-bas du cimetière actuel d'Anzin.

occupait un point un peu en contre-bas de la Croix-d'Anzin, à 750 mètres de la porte de Tournay : c'est elle qui devait écraser la lunette du Noir-Mouton (1), battre la porte de Tournay et ses dehors. Les limites de notre travail sont trop étroites pour que nous puissions faire mention de la construction et de l'armement de toutes les batteries françaises. Forcés de nous en tenir aux grandes lignes, nous nous bornerons à noter les effets généraux de l'artillerie de M. du Metz. Sauf la batterie de Sainte-Catherine (2), qui fut placée entre l'attaque du milieu et celle de droite, à cent quarante mètres de la demi-lune n° 6, la deuxième parallèle, la moins longue et la moins importante des trois, ne reçut pas d'artillerie. Toutes les autres batteries furent construites soit dans la troisième parallèle, à une distance moyenne de cent mètres des crêtes du Couronné, soit dans la communication des terrasses que nous connaissons.

C'est le douze mars, à cinq heures du matin, qu'eut lieu l'ouverture du feu, à la batterie Royale, bientôt appuyée, par le tir des autres batteries. La canonnade dura jusqu'au crépuscule, pour reprendre de dix heures du soir à minuit. Les batteries de la place en souffrirent beaucoup, surtout celle du Calvaire, qui était la plus gênante pour les Français. De nombreux incendies éclatèrent dans la ville (3). Il est probable que le feu de la batterie de la Croix-d'Anzin fut efficace ; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, c'est précisément pendant la nuit du 12 au 13 mars que les assiégés abandonnèrent la lunette du Noir-Mouton. Aussi les Français purent-ils, dès lors, construire avec une grande facilité, dans la communication des terrasses, les batteries de canons et de mortiers qui devaient bientôt imposer silence à celles de la place, incendier la ville (4), battre la porte du Pâté que l'on voyait un peu, briser l'écluse Gros-Jean (n° 65), pour l'empêcher de soutenir l'écluse ou secret d'Anzin (n° 62), en maintenant l'eau haute dans la Riviérette. A partir du 13 mars, plusieurs batteries nouvelles étant terminées, les Français firent, pendant trois fois vingt-quatre heures, un feu continu qui bouleversa la fortification et multiplia les incendies au moyen des bombes et des carcasses (5). Le 16 au matin, leurs batteries avaient pris un avantage marqué sur celles de la place, ce qui n'empêchait point le commandant de l'artillerie de mettre de nouveaux mortiers sur leurs plates-formes. Les remparts n'étaient plus tenables et les bombes tombaient sur la Grand'Place, au centre même de la ville.

Par surcroît de bonheur pour les Français, la prise sans coup férir, dans la nuit du 13

(1) Voir page 107.

(2) Sur un croquis du temps, conservé par le service du Génie et reproduit par A. Dinaux dans ses *Archives historiques* (3<sup>e</sup> série, tome V), cette batterie est désignée sous le nom de Sainte-Catherine, probablement en souvenir du commissaire d'artillerie française qui y fut tué le jour de l'ouverture du feu.

(3) L'effet de ce bombardement exaspéra le peuple valenciennois, qui ne comprenait pas que le Roi Très Chrétien pût se conduire « comme le grand Turc »

(4) « ... Je ferai tourner ce soir les embrasures de la batterie de huit pièces qui est devant la porte (*de Tournay*), de manière « que nous serons forts en canon contre le cavalier (*du Calvaire*) et pourrons par ce moyen en venir à bout ; c'est à quoi je dois « m'attacher présentement, M. de Vauban m'ayant fait remarquer que le reste était suffisamment ruiné. » M. du Metz à Louvois, 15 mars 1677.

(5) « La carcasse est un feu d'artifice composé de 3 jusqu'à 4 grenades ; avec plusieurs petits canons de pistolet, chargés et « enveloppés dans des étoupes trempées dans des matières huileuses ; on met autour une toile goudronnée ; on place tout cela dans « une plaque de fer à chaque extrémité, entretenue par deux branches de fer, lesquelles sont croisées par des cercles de même matière : « et à l'une des plaques il y a un trou pour donner feu à la carcasse, qui se jette après comme les bombes. » (*Véritable manière, etc.*, page 62.) C'est probablement de ces carcasses dont Pellisson parle déjà dans sa lettre du 24 avril 1676, écrite sous les murs de Condé : « Nous avons jeté, dit cet historiographe, la nuit (*du 23 au 24 avril*) dans la place, des bales à feu qui sont manière de bombes d'une « nouvelle sorte, faisant d'abord l'effet de fusées et feux d'artifice, et mettant enfin le feu où elles sont. Les assiégés en riaient d'abord. « Mais ils en ont été étonnés quand ils en ont vu l'effet. » Voir pour plus de détails les *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, tome IV, page 318 et suivantes.

au 14 mars, de la redoute du faubourg Notre-Dame, à peine gardée, leur avait permis d'occuper ce faubourg, bien que les assiégés se fussent décidés à l'inonder au dernier moment (1). Le 15, quelques officiers (2) y avaient trouvé un emplacement pour quatre canons légers qui y furent conduits, le soir du 16, et placés dans des maisons (3) d'où l'on avait des vues de revers sur le Couronné et la contre-garde 13. C'est également après la trop facile conquête de cette redoute, qu'une batterie installée près de la fontaine Notre-Dame, entre la première et la troisième parallèle, put entreprendre de saigner l'inondation, en battant la partie inférieure du secret d'Anzin et peut-être l'extrémité Sud-Est de la face gauche de la contre-garde, pour y faire brèche et faciliter un assaut imminent.

On voit que les Français firent entrer en action une puissante artillerie. D'après le *Mercurie hollandais* pour 1677, ils ne mirent pas moins de cinquante-deux canons et trente-deux mortiers, soit quatre-vingt-quatre bouches à feu, en batterie (4). On évalue la quantité de projectiles qu'ils lancèrent contre ou dans la ville, à quinze mille boulets et deux mille cinq cents bombes, chiffre considérable. Les quartiers des portes Notre-Dame, d'Anzin et de Tournay furent presque entièrement détruits.

Le mardi 16 mars, à deux heures de l'après-midi, Vauban annonçait au roi que la troisième parallèle, longue de 450 toises et large de trois (5), était terminée ; qu'elle enveloppait le front et les branches du Couronné, qu'enfin deux mille hommes pouvaient s'y loger pour attaquer l'ouvrage sur tous les points à la fois (6). Un conseil de guerre, présidé par le roi en personne, avait discuté les conditions de lieu, de temps et d'ordre dans lesquelles il convenait de donner l'assaut. Vauban y avait exposé que, vu l'absence de revêtement à la contrescarpe et à l'escarpe du Couronné, vu la faiblesse de la garnison et la mollesse de la défense, on pourrait enlever, d'un seul coup, le chemin couvert et l'ouvrage. C'est bien parce qu'il comptait agir ainsi, que depuis le début du siège, Vauban avait résolu d'éviter la partie la plus périlleuse de l'entreprise, c'est-à-dire la conquête de la contrescarpe que l'explosion des fourneaux de contre-mine rend toujours si aléatoire et qu'il faut pourtant effectuer, quand une place défend énergiquement ses chemins couverts (7). Vauban se souvenait des pertes énormes que, de ce chef, les Français avaient éprouvées, en 1656, devant la demi-lune de la porte de Mons (8). Aussi et quoiqu'il eût appris, par des ingénieurs subalternes français, qui avaient passé l'hiver dans la ville (9), que le chemin couvert était contre-miné, n'avait-il pas fait creuser de galeries de mine. Passant outre

(1) Voir page 130.

(2) Voir la lettre de M. du Metz à Louvois, en date du 15 mars 1677.

(3) Selon nous, ces quatre pièces durent être établies près des maisons du rang Nord-Ouest de la place du faubourg de Paris actuel.

(4) Si le croquis reproduit par Dinaux est exact, ce chiffre devrait être ramené à soixante-dix pièces de tout genre et de tout calibre.

(5) La toise valait exactement 1<sup>m</sup>, 9490365912. Dans la pratique et pour les mesures qui ne demandent pas une grande précision, on peut compter deux mètres pour une toise.

(6) Lettre de Louvois à Courtin, 18 mars 1677. Cette lettre, dont une copie nous a été communiquée par M. E. Serbat, est très intéressante à plus d'un titre : il est fâcheux que notre travail doive rester si peu documentaire et que nous ne puissions la reproduire *in-extenso*. Derrière ces deux mille hommes, devaient venir ceux que l'on pouvait mettre et que l'on mit dans les deuxième et première parallèles. Une relation imprimée à Bruxelles dit que douze mille hommes avaient été commandés pour l'assaut. Voir la *Revue de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes*, tome XVI, 1891, page 438.

(7) *Mémoire pour servir...*, page 98.

(8) Voir page 110.

(9) Pellisson, *Lettre CCXLII*.

au logement sur la contrescarpe, il n'avait que faire d'entreprendre une guerre souterraine, pour détruire les fourneaux de l'assiégé ; il n'avait pas besoin non plus, et quoi qu'on en ait dit, de creuser des galeries pour effectuer la *descente du fossé*, puisque n'ayant pas de brèche à exécuter, il n'avait pas à amener jusqu'à son pied et à couvert, la moindre colonne d'attaque. Quant aux deux demi-lunes revêtues (nos 6 et 7), il était inutile de s'en préoccuper. Très petites, elles ne pouvaient contenir beaucoup de monde, ni empêcher l'assaillant de franchir les fossés des fronts de tête. D'ailleurs les bombes en avaient chassé les défenseurs. En somme, vu l'excellente préparation de l'attaque et les forces imposantes dont on disposait, la prise du Couronné devait réussir. Et ce qui, aux yeux de Vauban, rendait cette réussite certaine (1), c'était cette raison que la troisième parallèle, enveloppant le Couronné de toutes parts et de très près, permettait d'agir comme au siège de Condé, l'année précédente (2), et d'aborder simultanément le chemin couvert sur tous les points, même aux extrémités de ses branches les plus rapprochées du corps de place. Il suffisait donc d'agir vigoureusement et avec le nombre d'hommes voulu, pour briser toute résistance, emporter l'ouvrage, en détruire la garnison ou la faire prisonnière et accélérer, par cela même, la prise de la ville. Pour aider encore au résultat cherché, il était tout indiqué, voire même théoriquement prescrit, de donner, pendant l'action, sur les gorges du Couronné et des ouvrages en arrière ; cette manœuvre devait démoraliser les défenseurs et leur couper toute retraite. En outre, l'occupation des gorges par les Français, devait ôter aux fractions de la garnison restées dans la ville, la possibilité de se porter au secours du Couronné. Mais là était le point le plus délicat de l'opération, car il fallait agir fort près du corps de place. Aussi était-il nécessaire d'y voir très clair et de confier cette mission à des troupes d'élite.

Or, le seul moyen de voir clair était d'attaquer pendant le jour : tel fut l'avis de Vauban. On a parlé de cette attaque, en plein jour, comme d'un fait exceptionnel, extraordinaire et contraire aux règles admises au XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'y avait pourtant là rien de nouveau ni d'anormal. C'est en plein jour que, très peu de temps auparavant, le prince d'Orange avait pris la ville de Maestricht. C'est en plein jour aussi que, l'année précédente, Condé et Bouchain avaient été enlevés par les Français (3). Si, à Valenciennes, Vauban avait des raisons particulières pour désirer que l'on agît de la sorte, on ne pourra jamais alléguer que sa conduite n'ait point été conforme aux prescriptions de la plus saine logique. En effet, si on invoque la théorie et les usages de l'époque, on trouve que, tout cas exceptionnel mis à part, l'attaque d'ouvrages tels que le Couronné devait se faire, de préférence, à la lumière du jour : il est facile d'en comprendre les motifs. Tout d'abord, on ne peut soupçonner Vauban, si ménager du sang des soldats, d'avoir voulu offrir un grand spectacle militaire à Louis XIV, quitte à faire tuer plus d'hommes que cela n'était nécessaire. C'est, au contraire, pour éviter des pertes inutiles, qu'il se prononça contre une attaque de nuit. Il avait facilement compris que ses hommes, montant à l'assaut par la grande base et les deux côtés d'un ouvrage, dont le plan affectait la forme d'un trapèze, risqueraient de tirer les uns sur les autres et de produire, dans leurs propres rangs, une

(1) Voir le *Mémoire pour servir*...., page 103.

(2) Pellisson, *Lettre CCXXV<sup>e</sup>*.

(3) Pellisson, *Lettre CCXXV<sup>e</sup>*.

confusion capable d'amener un désastre. D'ailleurs, les batteries de la place, réduites au silence, ne devaient plus être à même de mitrailler les troupes, lorsque celles-ci auraient pris pied dans les dehors. Vauban savait en outre, par des déserteurs, qu'à ce moment de la matinée, la garnison ne serait pas sur ses gardes ; il comptait qu'après un furieux bombardement de nuit, les défenseurs du Couronné, harassés et surpris, manqueraient de l'énergie nécessaire pour repousser un assaut. Bref et pour revenir au conseil de guerre, le roi s'était rendu aux raisons de son ingénieur : l'événement montra, une fois de plus, que le bon sens de Vauban n'était pas en défaut.

Vu l'éloignement des différents quartiers et pour que les assiégés ne s'aperçussent point des mouvements préparatoires des troupes désignées pour l'assaut, le conseil de guerre avait décidé que ces troupes passeraient la nuit dans la tranchée : elles y furent conduites après la chute du jour. Devant le front Sud-Ouest (nos 3-4) du Couronné, prirent place deux bataillons des gardes ; devant le front Nord-Ouest (nos 4-5), un bataillon du régiment de Soissons et un bataillon de Picardie. Le long de la branche de gauche, et vers le saillant, un troisième bataillon des gardes se relia aux deux précédents. Plus près de la ville, la compagnie de mousquetaires blancs (1) ; plus près encore et touchant à la Riviérette, la compagnie des grenadiers de la maison du roi. Face à la branche droite de l'ouvrage et près du saillant, un bataillon de Picardie appuya sa droite au bataillon du même corps, mentionné plus haut. A la gauche de Picardie, la compagnie des mousquetaires noirs. Enfin, à l'extrême gauche, dans le rentrant situé entre le Couronné et la demi-lune de Gros-Jean, s'installèrent deux compagnies de grenadiers tirés de divers régiments. En réserve, à la gauche de la tranchée, l'on mit le reste des grenadiers de l'armée, prêts à appuyer leurs camarades, en cas de résistance imprévue. Le lecteur a saisi la raison de la disposition symétrique et respective des divers corps d'infanterie et des troupes d'élite. De tout temps, on a placé, pour l'assaut, les meilleures troupes aux endroits les plus dangereux et les plus difficiles à emporter. A Valenciennes, comme à Condé, l'année précédente et comme en mainte circonstance, les grenadiers et les mousquetaires furent mis en tête des troupes « en la manière ordinaire. » (2) Ce sont ces soldats incomparables, habitués à tous les dangers, fiers de se faire tuer sous les yeux du roi, que l'on chargea de « chercher les gorges » pendant l'action. » Leurs détachements furent formés avec un soin tout particulier : il va sans dire que ces hommes, ou du moins leurs chefs, reçurent des instructions précises relativement à la topographie des lieux qu'ils allaient avoir à parcourir (3). Voyons comment ils s'acquittèrent de leur délicate mission.

Pendant la nuit du 16 au 17 mars, les mortiers français avaient lancé cinq cents bombes ou carcasses sur la ville: elles y avaient produit « un embrasement horrible à voir » (4). De leur

(1) Les mousquetaires des deux seules compagnies qui existassent alors, avaient la même tenue; mais on les distinguait par la couleur de leurs chevaux, blancs ou gris pour la première compagnie, noirs pour la deuxième. Ils servaient à cheval ou à pied.

(2) Pellisson, *Lettre CCXXVI*.

(3) Pellisson dit que l'ordre était de se loger dans le Couronné, sans aller plus loin. Il est possible qu'à la rigueur, l'état-major français se fût contenté de ce succès relatif. Mais, comme il l'avoue lui-même, Pellisson ne connaissait pas tous les projets de Vauban et il n'est pas invraisemblable que, comme l'année précédente, à Condé, l'ordre secret ait été donné aux grenadiers et aux mousquetaires « de ne se point arrêter, s'il se pouvoit, que tout ne fût emporté. » Pellisson, *Lettre CCXXVI*.

(4) Voir pour plus de détails, la lettre de Louvois à Courtin, du 18 mars 1677.

côté, les canons n'étaient pas restés muets car, le 17 au matin, il n'y avait plus moyen de tenir à la batterie du Calvaire. Dès l'aube du même jour, les quatre pièces de campagne installées dans le faubourg Notre-Dame, avaient commencé à « fouetter l'aire de la couronne », pour en chasser les défenseurs. Ce feu avait duré quelque temps, puis tout était rentré dans le silence. La garnison épuisée par tant de mauvaises nuits et surtout par la dernière veille, qui avait été plus pénible encore que les précédentes, ne comptait plus sur une attaque immédiate et commençait à prendre du repos. Tout à coup, la batterie Royale sonna neuf heures à coups de canon : c'était le signal de l'assaut.

Les troupes françaises, pourvues d'échelles et de haches, sortent avec impétuosité de la troisième parallèle, franchissent le glacis, sautent dans le chemin couvert, dont le canon avait brisé en partie la palissade ; les rares ennemis qu'elles y surprennent sont tués ou jetés dans le fossé ; elles s'y précipitent à leur tour. En un moment, la palissade du milieu du fossé, les traverses qui le coupent, la fraise du Couronné sont arrachées, brisées à coups de hache ou escaladées (1). Quatre mille français surgissent, presque en même temps, sur toutes les plongées et se ruent avec furie sur les défenseurs de l'ouvrage (2). Comme Vauban l'a prévu, l'attaque est si soudaine que les mineurs de la place, si toutefois ils sont à leur poste, n'ont pas le temps de faire sauter leurs fourneaux sous les pieds des assaillants. Attaqués de tous les côtés par des forces triples des leurs, ébranlés par les cris de leurs adversaires et le bruit formidable de plus quatre-vingts canons ou mortiers qui font un feu roulant sur le quartier de la porte d'Anzin, les assiégés perdent contenance et tourbillonnent. Tous sont tués ou faits prisonniers, sauf deux ou trois cents d'entre eux qui parviennent, dès le début de l'attaque, à entrer dans la contre-garde (3) et à lever son pont. Mais les grenadiers du roi et les mousquetaires blancs arrivent dans cet ouvrage par sa gorge méridionale (4), pêle-mêle avec leurs ennemis. Faire le tour du terre-plein, tomber sur les fuyards du Couronné qui s'entassent à la bascule et en obstruent le guichet, les tuer (5) et les jeter à l'eau, tout cela se fait plus vite que de le raconter. Cependant, grenadiers et mousquetaires voient, large ouverte devant eux, la porte du Pâté, dont le pont n'est pas encore levé : quelle tentation pour ces intrépides soldats ! Mais la hache est impuissante à rompre les grosses palanques de la bascule. A l'aide d'échelles, ils franchissent l'obstacle, soit de front, soit en passant par le toit du corps de garde adjacent (6) ; et tandis que les uns déblayaient le guichet de la bascule, les autres volent au pont-levis que le capitaine Stas, un enseigne et quatre hommes cherchent à lever, sans y réussir, parce que les débris qui l'encombrent en empêchent la manœuvre (7). Officier et soldats sont mis hors de combat : voilà nos assaillants dans le

(1) D'après Louvois, le canon français n'avait pas fait grand mal à ces défenses accessoires.

(2) Louvois, dans sa lettre du 18 mars à Courtin, donne le chiffre de 4000 hommes. D'autres auteurs disent : six mille hommes des meilleures troupes. (*Campagnes du Roy.*) Quant aux défenseurs du Couronné, Louvois en évalue le nombre à 1600 hommes, ce qui paraît un gros chiffre. Par contre, certains écrivains l'abaissent à 200 hommes, ce qui n'est pas admissible.

(3) « Il s'y est trouvé 1600 hommes des ennemis qui épouvantés de la furie et des cris de ceux qui les attaquoient ont voulu « gagner la porte de la demy-lune. Les 2 ou 300 premiers y sont entrés, mais les mousquetaires y étant arrivés, on en a bien tué « 6 à 700 et pris le reste prisonniers ». Louvois à Courtin, 18 mars 1677.

(4) Voir page 119.

(5) D'après Anselme de Saint-Albin, il y eut au moins quatre cents tués à l'extérieur du corps de place, sans compter les bourgeois qui succombèrent dans l'intérieur de la ville.

(6) Voir page 120, note 1.

(7) Wagniez Stas, du nouveau régiment wallon de Despret, avait été chargé de garder la bascule, avec un enseigne et 22 hommes. Mais son poste avait été dégarni, le matin même, de 12 hommes, « pour renforcer un peu quelques dehors de la porte « d'Anzin ; tellement que 6 ajoutés qui rentrèrent dans la ville pour pourvoir à leur besoin, il resta au corps de garde avec son enseigne « appelé Bartholomé Vande Noel et 4 soldats seulement. » Henri de Hennin. Voir plus loin.

Pâté. Seul, le pont-levis du corps de place, encore baissé, reste à passer. Ils vont l'atteindre, lorsqu'un canonier bourgeois, du nom de Vainpain, le lève avec deux aides, ferme les battants de la porte intérieure et court prévenir le Magistrat, en criant aux armes. Le moment est critique pour les Français. Arrêtés court, grenadiers et mousquetaires se rendent compte du danger de leur situation : que la herse du Pâté s'abaisse et les voilà pris comme dans une souricière, jusqu'au moment où, de la ville, on viendra les faire prisonniers (1). A tout prix, il faut s'assurer de la herse. Le lieutenant de Montdésir (2) en trouve le chemin : c'est une porte ménagée dans le flanc gauche de l'ouvrage. Elle est fermée à clef ; mais comme depuis environ six mois, on l'a débarrassée des trois fortes barres de fer qui la rendaient infranchissable (3), Montdésir la fait enfoncer sans difficulté, gravit avec ses hommes un escalier de pierre contenu dans l'épaisseur du mur, gagne le haut de l'ouvrage où il ne trouve que « deux ou trois soldats » (4) et se préci-

(1) *Histoire du règne de Louis XIV*, par Henri Philippe de Limiers, docteur en droit, Amsterdam, 1717. Ce n'est pas, comme on l'a dit par erreur, à la porte du corps de place, mais bien à la porte extérieure du Pâté, que se trouvait la herse, en 1677. Sans doute, la porte du corps de place avait dû être pourvue d'une chambre de herse, lors de sa construction, au XV<sup>e</sup> siècle : car avant le démantèlement, on voyait encore sous cette porte les coulisses-guides verticales dans lesquelles un engin de ce genre avait du monter et descendre jadis. C'est peut-être cette herse qui fut transportée à la porte du Pâté, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au moment où l'on venait de construire en briques le passage central et les abris voûtés de cet ouvrage (voir page 98). C'est le nom de *porte d'Anzin* qui, à première vue, peut induire en erreur sur le véritable emplacement de la herse. Mais les *Comptes des Fortifications* montrent qu'en 1596, la porte extérieure du Pâté, aussi bien que celle du corps de place, s'appelait porte d'Anzin. On disait : « entre deux portes d'Anzin. » (1596-1597, D. I. 77, f<sup>o</sup> 2, 3, 3 v., 5, 5 v., 7, 8, 8 v., 10, 11, 12 ; D. I. 78, f<sup>o</sup> 2, 3, 10, 12, 14 ; D. I. 79, f<sup>o</sup> 20.) La présence de la herse à la porte du Pâté n'est pas contestable : les lignes suivantes de Philippe de Limiers sont d'une grande précision à cet égard : « Et ceux des assiégeants qui dans la chaleur de la poursuite avoient passé le guichet (*de la bascule*) se trouvèrent enfermés dans un ouvrage nommé le Pâté, entre la Herse et le Pont-levis de la ville qui étoit levé.... Mais s'étant aussitôt aperçus du péril où le trop d'ardeur les avoit engagés par la facilité avec laquelle les assiégés pouvoient en baissant la Herse, les enfermer comme dans une trappe, ils cherchèrent un chemin pour s'en rendre maître. » — Et de Hennin, ce prêtre qui se trouvait alors sur les lieux et qui les connaissait fort bien, n'est pas moins explicite lorsqu'il dit des Français, « qu'ayant franchi le premier pont-levis dessus le fossé (*du Pâté*), ils parvinrent heureusement jusqu'au deuxième sur la rivière (*la Rivierette*), ... car le gril placé entre les deux ponts-levis, mais joignant le premier (*celui du Pâté*), avoit été arrêté de peur que la chambre élevée de la roue, venant à être ruinée du canon ennemi (comme elle fut), il ne tombât et bouchât la porte. » — Le texte du Père Anselme de Saint-Albin corrobore celui de Henry de Hennin. Il porte que le gril « estoit dans un lieu distant quelque peu du rempart, » c'est-à-dire *en dehors* du corps de place. On l'avait attaché « sous prétexte qu'il estoit à craindre que la muraille où ledit gril qui tenoit par haut venant à être brisé des boulets de canon, il ne tombât tout à coup par terre... et n'empêchât les autres d'entrer et de sortir. » Cependant ce gril « pouvoit estant abaissé sauver la ville de la confusion qu'elle a reçue par après, car par là eût été empêché aux François l'entrée de la ville et après qu'ils eussent pris les dehors seulement l'on eût capitulé avec eux à loisir. » Et plus loin, on lit : « le pont-levis qui estoit outre le susdit gril, avant que d'entrer dessous la grande porte ou voûte dessous le rempart. » Il s'agit bien ici du pont-levis du corps de place et il ressort clairement que la herse étoit en dehors et non en dedans de ce pont. A supposer qu'il eût été descendu, en temps opportun, dans ses coulisses, il est clair que si cet engin s'étoit trouvé au corps de place, il n'aurait nullement empêché les Français d'entrer dans la ville, puisque la galerie haute du mur de masque du secret d'Anzin étoit là pour leur permettre de s'y introduire par le petit guichet de l'enceinte.

(2) Voir le *Certificat du Baillage de Tournay*, dans les *Archives historiques* de Dinax, 3<sup>e</sup> série, tome V.

(3) Porte et escalier existaient encore au démantèlement. Il est probable que leur construction remontait aussi à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Longtemps l'escalier avait été couvert « de terre, de cailloux et de ronces. » Quant à la porte, elle avait été condamnée précédemment par trois barres de fer, très vraisemblablement en 1653 ou 1654, époque à laquelle le secret d'Anzin avait été transformé pour y faire passer les bateaux. C'est alors, en effet, que le Magistrat, hostile à la création du canal de Cambrai, avait fait observer «... que s'il estoit accordé aus<sup>s</sup> de Cambrai de faire passer leur canal par dedens ledit secret, il ny auroit plus de secret, mais ce seroit un lieu publicq au comandem<sup>t</sup> des navieurs et de ceux de leur suite, et un moien de par eux dy introduire une multitude de gens de guerre qui se pourroient de nuit saisir dudit secret et ainsi rompre les portes (*on pouvoit alors communiquer directement de l'intérieur de la ville avec le secret, par un corridor que nous avons vu et dont l'extrémité occidentale ou extérieure avoit été condamnée après le siège de 1677. On aperçoit son extrémité orientale ou intérieure derrière le canonier représenté à gauche de la planche intitulée : Porte d'Anzin*), ou bien s'introduire par le hault dans le bolvert (*en se servant de la petite porte de l'escalier du flanc gauche et du mur de masque*) et s'emparer de la ville sans aucun bruit, à l'interrest irréparable de Sa Majesté et des bourgeois et habitans en icelle. » (Réclamation du Magistrat de Valenciennes 4 juillet 1651. *Registre des bourgeois et choses communes* 1646-1651, Ms. 543-749, f<sup>o</sup> 312.) Environ six mois avant le siège « quelque demi an auparavant, » selon l'expression de Henry de Hennin, ces barres avaient été enlevées, l'escalier déblayé. C'est à ce travail que doit se rapporter l'article suivant : « A franchois Charles mre masson et à ses assistants pour avoir comenché à descouvrir une montée à laditte porte d'Azaing. Item avoir parachevé « à plénir les terres du dit bolvaire d'Azaing (*avec d'autres travaux*), jc xiiij lt vijs. » (*Comptes des Fortifications*, semaine finissant le samedi 14 novembre 1676, D. I. 575, f<sup>o</sup> 98 v.) Il est assez difficile d'expliquer la suppression des barres de fer. Elles avaient leur utilité, puisqu'après la prise de la ville, Vauban les fit replacer. Le poète Regnard qui passa par Valenciennes, en 1681, pendant son tour de Flandre et de Hollande, dit les avoir vues : « Nous remarquâmes avec soin le lieu par où elle (*Valenciennes*) avoit été prise ; « et la porte par où les mousquetaires y avoient entré. Cette porte est faite comme une porte de cave à barreaux et faisoit la communication avec une esplanade (*le terre-plein du Pâté*) ; elle n'avoit point été ouverte depuis plus de vingt ans (*ce qui concorde avec la date ci-dessus*) et elle ne le fut que pour porter le corps du major, qui avoit été blessé à une attaque qui se faisoit de ce côté. » Cette attaque, quelle qu'elle fût, avait dû s'effectuer dans la première quinzaine de novembre 1676, comme semble l'indiquer le compte ci-dessus. Quel étoit ce major ? Était-il indispensable de le faire passer par cette porte ? Questions de détail à résoudre.

(4) Voir la relation du siège dans : *La Campagne du Roy en l'année 1677*, par Primi Visconti. Cette relation appartient à la Bibliothèque nationale. Nous en devons la publication à notre concitoyen, M. Édmond Lemaître.

pite dans la chambre de la herse. Chose étrange : l'engin est immobilisé par des cordes (1). Donc, plus rien à craindre de ce côté. Autre chance inespérée : aucun coup de feu ne part du corps de place, dont seule, la galerie crénelée de communication (2) établie sur le mur de masque méridional du secret d'Anzin les sépare. Ils la suivent, enfoncent le petit guichet de l'enceinte, en partie démolie par les projectiles et prennent pied sur le rempart... vide de défenseurs !

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des grenadiers du roi et des mousquetaires blancs parce que, d'après tout ce que nous avons lu et selon toute vraisemblance, ce sont eux qui pénétrèrent les premiers dans la contre-garde, puis dans le Pâté, enfin dans la ville. Quant aux mousquetaires noirs, après avoir essuyé le feu de la galerie d'escarpe de la demi-lune Gros-Jean, ils entrèrent dans la contre-garde, par sa gorge Nord (3), passèrent par le guichet de la bascule, franchirent le pont du Pâté, montèrent l'escalier du flanc gauche, suivirent la galerie crénelée du mur de masque et pénétrèrent dans la place par le guichet de l'enceinte. Et ce ne serait qu'après l'entrée dans la ville de leur plus gros détachement commandé par le marquis de Vins, que des grenadiers auraient baissé le pont-levis du corps de place, pour permettre aux renforts d'y pénétrer à leur tour.

Revenons aux grenadiers du roi et aux mousquetaires blancs. Ces quelques hommes ont à peine touché le rempart, qu'entraînés par le succès, ils se précipitent dans la rue d'Anzin (4) où, seul, l'incendie fait rage, passent le pont Saint-Vaast et arrivent au Marché-au-Filet. Peut-être vont-ils percer plus avant. Mais les premiers fuyards et le canonier Vainpain ont donné

(1) Il y avait là un excès de précautions, une profonde ignorance de la manœuvre de la herse, ou l'intention formelle de l'empêcher de fonctionner. Le P. Anselme de Saint-Albin prétend que le mur de la chambre de la herse n'avait nullement souffert du canon français. Les *Comptes des Fortifications* donnent raison à Henry de Hennin, qui affirme le contraire (voir page 139 note 1). Quoi qu'il en soit et en supposant l'engin retenu dans sa chambre par des cordes, on pouvait couper celles-ci au moment du danger, à condition toutefois de garder ce poste. Nous ne savons par quelle autorité l'ordre d'attacher la herse avait été donné. Ce qui paraît certain, c'est que *quelqu'un du Magistrat fit rechercher les cordes quelques jours après l'affaire* : « A Jean le Saige mre charpentier et à ses assistants... avoir esté rechercher les cordes du gril de la porte d'Anzin (avec d'autres ouvrages)... j'xxxiiiij lt. js. » *Comptes des Fortifications*, 1677, semaine finissant le 3 avril, D. I. 582, f° 20.

(2) Ce mur de masque s'élevait sur une arcade ou voûte, sous laquelle passait la Rivière. Nous n'avons pas trouvé la date de sa construction. Il avait pu être fait en 1545, lorsqu'on exhaussa le Pâté d'une bordure de briques (voir page 81). Sans lui accorder plus d'importance qu'elle n'en mérite peut-être, une gravure du *Leo Belgicus* d'Eytzinger, semble montrer qu'en 1577, on pouvait passer du corps de place au Pâté, par le haut du rempart, entre la porte de la ville et la tour d'angle voisine. Selon nous, le mur de masque devait dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons pas oublié qu'on mit alors le secret d'Anzin (n° 62) en bon état (voir page 98). Qui sait si l'on ne construisit pas, en même temps, le mur destiné à protéger, du côté Sud, le bâtiment muni d'un toit qui contenait cette écluse ? Il est incontestable que ce mur existait avant 1651, puisque, comme nous l'avons vu page 139, note 3, le Magistrat craignait alors qu'il ne servit de passage pour entrer en ville. Quant au petit guichet du corps de place, il n'en restait pas de trace en 1891, le mur d'enceinte ayant été profondément remanié depuis 1677. D'ailleurs le mur de masque qui y conduisait avait été abaissé depuis cette époque, comme le montre un tableau du musée de Valenciennes représentant la capture d'un esturgeon dans la Rivière, en 1704. Nous avons eu la preuve de cette transformation en suivant la démolition de l'enceinte. Derrière son parement en grès et jusqu'à sa partie la plus élevée, nous avons retrouvé l'amorce en briques rouges du mur de masque. Et ces briques rouges, dans le blocage blanc (moellons et silex) de l'enceinte du XV<sup>e</sup> siècle, prouvent non seulement que ce mur eut jadis une grande hauteur, mais qu'il était postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, puisqu'à cette époque on n'employait que la brique blanche dans nos fortifications. Sur le tableau de 1704, il n'y a plus trace non plus du bâtiment surmonté d'un toit qui couvrait l'écluse ou secret d'Anzin.

(3) Pellisson, *Lettre CCXXIX<sup>e</sup>*. L'auteur dit « que tous les mousquetaires noirs ne passèrent point par là. Ce ne fut que les premiers détachements, car à l'égard du grand nombre qui marchaient avec Jauvelle, ils trouvèrent une autre ouverture ; c'est un chemin souterrain qui passe sous la demi-lune revêtue et se va rendre fort près de ce même pont du pâté. Ils trouvèrent la porte ouverte et entrèrent par là. » Ce *chemin souterrain, qui passait sous la demi-lune, c'est-à-dire sous la contre-garde, ne passait-il pas aussi par l'intérieur du batardeau creux dont nous avons parlé à la page 118 note 5 ?* Affirmer le fait serait peut-être téméraire. Il faut attendre que le service des Ponts-et-Chaussées entreprenne l'élargissement du canal de navigation, en cet endroit, pour se faire une opinion définitive sur ce détail.

(4) En 1677 et depuis que le front intérieur et le pont-levis de la redoute de Noircarmes avaient été démolis par le peuple valenciennois, l'Entre-deux-ponts d'Anzin (qu'il faut bien se garder de confondre avec l'Entre-deux-portes d'Anzin), communiquait avec la ville par l'ancien pont de pierre successivement appelé pont le Comte, d'Anzin, des Moulins et enfin pont Saint-Vaast, parce qu'il conduisait au taubourg de ce nom. En 1736, on pouvait voir encore, dans une niche ménagée sur la façade intérieure de la porte d'Anzin, (ancienne porte du corps de place avant la construction de la citadelle de Vauban), « l'image de Saint-Vaast sculptée en pierre. » (*Archives non classées*, série provisoire J. n° 1. Voir aussi les *Comptes des Fortifications*, 1672, D. I. 560, f° 43.) Il ne faut pas oublier qu'en 1677, la rue d'Anzin se prolongeait jusqu'à cette porte, après avoir franchi le pont Saint-Vaast. Voir le plan de Jacques de Deventer.

l'alarme. Nos braves bourgeois à peine descendus de leur garde aux fronts orientaux de la ville<sup>(1)</sup>, ont ressaisi leurs armes et volé, d'eux-mêmes, à la rencontre des Français. Un sanglant combat s'engage à l'extrémité de la rue des Angés et sur le Marché-au-Filet. De nombreux valenciennes y trouvent une mort glorieuse, en refoulant l'ennemi jusqu'à l'entrée du pont. Là, mousquetaires et grenadiers se barricadent<sup>(2)</sup> et tiennent ferme, pendant que leurs camarades retournent quelques canons du rempart contre ces assaillants de l'intérieur. Nos bourgeois sont arrêtés à leur tour, malgré le semblant d'intervention de la cavalerie espagnole que les baïonnettes françaises intimident et qui, lâchement, met bas les armes<sup>(3)</sup>. Cependant le maréchal de Luxembourg, qui est de jour, a fait abattre la bascule. Les gardes accourent en foule par la porte d'Anzin : Valenciennes a cessé d'appartenir à l'Espagne !

Quelques détails de la narration qui précède n'auront pas manqué d'éveiller, dans l'esprit d'un certain nombre de lecteurs, des doutes sur la manière dont Valenciennes a été défendue en 1677. Sans parler de l'abandon des chemins couverts, de l'inaction des mineurs de la place, de l'insouciance de la garnison, de l'insuffisance des défenseurs dans certains ouvrages du point d'attaque<sup>(4)</sup>, pourquoi ces gorges de la contre-garde, déjà si défectueuses par elles-mêmes, ouvertes et sans surveillance ; ces passages libres ; ce pont du Pâté qu'on ne peut lever ; cette herse, dans le même ouvrage, qui ne s'abaisse pas au moment critique ; cette petite porte dégarinée de ses barres de fer ? Pourquoi ce guichet du corps de place abandonné, comme tout le rempart environnant ? Sont-ce là de simples effets du hasard ? Faut-il y voir les résultats de menées ténébreuses et, quelque dur que soit le mot, les fruits d'une trahison ? Cette question est assez importante pour que nous l'examinions de près.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart des écrivains français ont parlé en style dithyrambique, de cette fameuse journée du 17 mars 1677, où l'on vit une poignée de braves conquérir, en quelques instants, « l'une des plus fortes places des Pays-Bas. » Ce sont précisément la rapidité et la facilité avec lesquelles Valenciennes a été prise, qui ont donné à plusieurs auteurs étrangers<sup>(5)</sup>, l'idée de répéter les bruits de trahison qui ont couru dans la ville, après le siège ; ou à quelques rares auteurs français, modernes et locaux, en quête de la vérité, le désir de contrôler les accusations formulées, en 1677, contre certains personnages civils ou militaires présents à Valenciennes pendant les opérations. Ces bruits et ces accusations sont arrivés jusqu'à nous, sous forme de deux récits, présentés en manière de journaux mais rédigés, sans aucun

(1) On lit dans l'*Histoire de l'Infanterie française*, par le général Suzanne (tome II, page 147) : « Le lieutenant de Sacconai (des Gardes suisses), à la tête d'une demi-compagnie, emporte une demi-lune de Valenciennes (vraisemblablement la demi-lune 34) et pénètre dans la ville par la porte de Mons, pendant que les Mousquetaires y entraient par celle de Cambrai. » Nous n'avons pas le loisir de contrôler l'authenticité du fait signalé par le général qui, dans tous les cas, doit faire erreur, en substituant la porte de Cambrai à celle d'Anzin. Si cet épisode est vrai, il prouve une fois de plus la coupable négligence du conseil de guerre espagnol. Voir la fin du présent chapitre.

(2) Le pont-levis du front intérieur de la redoute de 1570 n'ayant plus raison d'être après la démolition de cet ouvrage, en 1577, n'avait pas été reconstruit. S'il eût existé de nouveau, en 1677, les mousquetaires, au lieu de se barricader à l'extrémité du pont Saint-Vaast, n'auraient eu qu'à le lever pour arrêter tout retour offensif des troupes bourgeoises.

(3) Les mousquetaires furent des premiers munis de la baïonnette ; mais il ne faut pas oublier qu'en 1677, cette arme n'était encore qu'une espèce de pique assez courte, que l'on enfonçait dans le canon du mousquet. La baïonnette à douille ne fut inventée que plus tard par Vauban, comme l'indique une lettre adressée à cet ingénieur par Louvois, le 25 décembre 1687. Voir l'*Aperçu historique* d'Augoyat, tome I, page 150.

(4) Voir page 138, note 7.

(5) *Histoire de la vie et du règne de Louis XIV*, par Bruzen de la Martinière. La Haye, 1742. — *Histoire générale des Pays-Bas*. Bruxelles, 1743.

doute, après coup, par deux témoins oculaires. Le premier a pour titre : *Relation du siège et de la prise de Valenciennes par l'armée victorieuse de Louis XIV roy de France et de Navarre, le 17 mars 1677, diligemment recueillie par Henry de Hennin* (1). A proprement parler, son auteur, prêtre habitué de la paroisse de la Chaussée, homme simple, prudent et instruit, n'accuse catégoriquement personne. Il faut le lire entre les lignes, le comprendre à demi-mot et conclure pour lui, car il ne se charge pas de ce soin. Des hommes de valeur ont parcouru son travail, sans se douter de ce qu'il contenait. Par contre, M. Caffiaux y a vu clair : il suffit pour s'en convaincre de lire sa brochure de 1875, intitulée : *La ville de Valenciennes assiégée par Louis XIV, en 1677, a-t-elle été prise par force ou par trahison ?* Rééditant le récit de de Hennin, qu'il trouve des plus précis, des plus nettement circonstancié et des plus concluant, M. Caffiaux en fait la base de son travail, il en suit pas à pas les péripéties, il en dégage l'importance, il montre les intelligences qui ont de plus en plus paralysé la défense jusqu'au moment de la crise finale : « je dois, dit-il, au récit de de Hennin, la conviction que la prise de Valenciennes « n'est pas seulement due à la brillante valeur des troupes françaises, mais encore et surtout à des « intelligences que leurs chefs avaient dans la place. »

La seconde relation a pour auteur le Père Anselme de Saint-Albin, religieux carme qui se trouvait au couvent de la rue de Tournay, pendant le siège. Ce document a été découvert par L. Cellier, dans un manuscrit de notre Bibliothèque publique et imprimé pour la première fois, en 1876 (2), un an après la publication du travail de M. Caffiaux. Très attaché à l'Espagne, le carme ne cache pas son antipathie pour les Français, ni l'humeur que leurs actes provoquent en lui. Certes, son style n'est pas distingué, mais il frappe par une énergie quelque peu gouailleuse, parfois méchante. Pourtant, chose curieuse, ce n'est pas dans ses incriminations les plus brutales que nous avons cru trouver les renseignements les plus topiques. D'ailleurs, il semble omettre des choses que l'on s'attendrait à trouver sous sa plume ; ou, ce sont des enfantillages qui sentent le parti pris, le besoin de mordre, lorsqu'ils ne montrent pas l'ignorance, pardon-

(1) Cette relation n'a jamais été très répandue ; elle se trouvait, toutefois, entre les mains du directeur du génie, de Moulceau, puisque cet officier supérieur en cite un passage dans un de ses mémoires sur les fortifications de Valenciennes (1758). En 1846, le Dr Abel Stiévenard reproduisait dans sa *Topographie historique et médicale de Valenciennes*, quelques lignes d'un article publié par Debavay, dans le tome II du *Journal du Hainaut*, d'où il ressortait que les Français, en 1677, avaient eu des intelligences dans Valenciennes et que la trahison avait joué un grand rôle dans la surprise de cette place. Selon Debavay, Arthur Dinaux, rédacteur de l'*Echo de la Frontière* et L. Deffaux, secrétaire de la mairie, avaient en leur possession une sorte de journal manuscrit relatant tout ce qui s'était passé dans la ville pendant le siège ; il ajoutait que l'auteur de ce journal était un prêtre du nom de Dehaynin (sic), mort à Valenciennes quelques années plus tard, et que ces documents précieux sous plus d'un rapport, étaient en fort bonnes mains : le jour approchait, disait-il, où l'on connaîtrait la vérité sur cet épisode resté obscur de notre histoire locale. Dans son *Siège de Valenciennes* (1855), le général prince de la Moskova empruntait quelques détails au journal de Henry de Hennin, dont un exemplaire manuscrit lui avait été prêté par M. Bigant, président de chambre à la Cour de Douai ; mais il n'y signalait rien qui pût faire penser à une trahison quelconque. L'année suivante, Arthur Dinaux faisait paraître, pour la première fois, la relation du prêtre, reproduite *in-extenso* d'après une copie qu'il possédait du manuscrit original. Toutefois et malgré ce qu'avait dit Debavay pour éveiller l'attention du public, Dinaux ne faisait suivre ce document d'aucun commentaire. Pas plus que le général de la Moskova, il n'y relevait le moindre indice de trahison, à laquelle, du reste, il ne croyait pas. Il se bornait à le donner comme pièce justificative de l'ouvrage du prince. Trois ans plus tard, Louis Cellier, dans son *Glossaire topographique de l'arrondissement de Valenciennes*, faisait bien allusion à des auteurs contemporains du siège, qui auraient parlé de trahison et en auraient donné des preuves assez positives ; mais il ne citait aucun nom, n'entrait dans aucun détail. Vint M. Caffiaux qui publia, en 1875, le travail dont nous parlons ci-après, en le faisant suivre du récit de Henry de Hennin reproduit d'après la copie qui, après avoir appartenu à Direz-Pierrez, ancien maire de Valenciennes, avait été offerte aux Archives municipales par L. Deffaux.

(2) Voir le quatrième volume des *Mém. hist. de la Soc. d'Agric. etc. de Valenciennes*. Le Ms. de la Bibliothèque porte le n° 583 : il a pour titre *Ephemerides seu registrum historicum Carmelis Valencenensis*. Ce registre historique commencé par le P. Philippe de la Visitation, continué par Jean Duchâteau, dit de Sainte-Barbe, fut corrigé par le P. Anselme de Saint-Albin. Cellier devait le connaître depuis un certain temps, et il n'ignorait sans doute pas non plus l'existence et le contenu du récit de Henry de Hennin, puisqu'en 1859 il écrivait qu'il existait *plus d'un récit* de témoins du siège. Et c'est peut-être la publication de la brochure de M. Caffiaux qui le décida, en 1876, à faire paraître le journal du Père Anselme. Ce religieux était né à Douai. On ne connaît pas son nom de famille ; il est probablement mort au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

nable chez un carme, des choses techniques et militaires. Quoi qu'il en soit, le Père Anselme affirme positivement qu'il y a eu trahison : ses accusations pèsent sur la garnison, sur les autorités militaires et civiles, enfin sur les plus hautes classes de la société valenciennoise. Comme, en définitive, la preuve de ces manœuvres n'est pas acquise, L. Cellier n'a pas osé formuler nettement son opinion ; et pourtant, selon lui, la concordance des récits d'Henry de Hennin et d'Anselme rend la probabilité d'une entente entre les belligérants presque certaine. Il tire, en outre, de cette idée que le texte très étudié de la capitulation n'a pas dû être rédigé « le couteau sur la gorge, » un indice de préméditation qui peut fournir un argument de grande valeur contre les personnages qui gouvernaient alors la ville. Par contre, il présente des circonstances atténuantes dignes, selon nous, d'être prises en considération.

Dinaux a dit et M. Caffiaux a répété après lui, qu'un troisième manuscrit, également dû à la plume d'un témoin oculaire et contenant le récit détaillé de la trahison, aurait existé : le maréchal de Croy l'aurait possédé pendant un certain temps. Malheureusement, ce document est perdu et, vu l'absence de pièces à conviction, nous avons seulement devant nous les incriminations de deux vaincus, que leur robe, autrement dit, leur amour de l'Espagne, pourrait nous inciter à tenir pour sujets à caution. Longtemps nous sommes restés perplexes. Et portant il fallait nous faire une opinion. Dans ce but, nous avons étudié, le plus complètement possible, non-seulement les acteurs des deux camps, sur leur théâtre même, mais encore les conditions matérielles et morales que les circonstances politiques du moment leur avaient faites et dans lesquelles ils étaient fatalement obligés de se mouvoir et d'agir.

En ce qui concerne les Français, on reconnaîtra qu'ils méritaient la victoire : n'avaient-ils pas tout fait pour se l'assurer ? Les troupes royales, nombreuses, habituées à vaincre, bien pourvues sous tous les rapports, étaient commandées par des généraux éprouvés, en tête desquels rayonnait comme une gloire, le plus instruit, le plus expérimenté, le mieux renseigné des ingénieurs, l'infatigable Vauban. Jamais, peut-être, sous un autre rapport, plan de campagne n'avait été préparé par Louvois, si complètement instruit, lui aussi, de tout ce qui se passait chez ses ennemis, avec plus de prévoyance et d'habileté, pour être exécuté avec plus de précision et d'entrain. Servi par de tels hommes, comment Louis XIV ne l'aurait-il pas emporté, dans cette lutte où ses adversaires, loin de rivaliser avec lui en quoi que ce soit, se trouvaient, au contraire et de toutes les façons, dans un état d'infériorité manifeste ? Nous savons que la garnison de Valenciennes était absolument insuffisante. Les troupes dites régulières ne possédaient que des effectifs beaucoup trop faibles, même en y ajoutant tous les bourgeois armés, pour assurer le service, garder l'enceinte, les dehors et les ouvrages avancés. Elles n'étaient composées que de mercenaires wallons, allemands et italiens, généralement mal encadrés. Bientôt privées de leur chef suprême, le marquis de Risbourg qui, malgré son zèle et sa bonne volonté, ne devait pas douter de la défaite et qu'une blessure, reçue dès le début du siège, débarrassa fort à propos de toute responsabilité, ces troupes, disons-nous, furent mal réparties, mal employées par le conseil de guerre, devenu souverain maître dans la place. Leur isolement et leur petit nombre, avec lesquels l'imposant appareil des Français formait un contraste si frappant, les avaient démoralisées. Enfin aucun patriotisme ne pouvait animer ces soldats étrangers. Il ne faut donc pas

s'étonner qu'ils se soient conduits avec mollesse et qu'ils aient lâché pied au premier choc. Mais, en vérité, pouvait-il en être autrement ? Doit-on, par exemple, les rendre responsables de la forme défectueuse du Couronné, qui permit aux Français de les accabler sur tous les points à la fois ? Est-ce leur faute, si le conseil de guerre n'avait pas ordonné d'évacuer cet ouvrage, en temps utile, pour concentrer la résistance dans la contre-garde, après en avoir fait barricader les gorges, puis dans le Pâté, si solide, si bien « machiné » et si facile à défendre avec peu de monde ? Loin d'agir de la sorte, les détenteurs du commandement ne semblent-ils pas avoir montré pour la garde et la défense de ces deux ouvrages, une incurie, une négligence ou une incapacité qui, si elles sont autant de circonstances atténuantes pour les fautes de la troupe, suffiraient à elles seules pour justifier toute accusation de trahison portée contre le conseil de guerre ? Mais ce conseil, détail délicat, ne se composait pas seulement des chefs de l'armée : des « principaux de la bourgeoisie, » au nombre desquels, selon toute vraisemblance, on comptait plusieurs membres du Magistrat, en faisaient également partie. Qui tranchera l'épineuse question de savoir lequel de ces deux éléments a décidé l'autre à favoriser les desseins des Français ? Qui pourra certifier que l'un et l'autre n'aient point poursuivi le même but, à des points de vue différents peut-être, mais assurément pour un seul et même motif : l'impossibilité, l'inutilité de la résistance ? Sans nous étendre davantage sur la conduite des membres militaires du conseil de guerre, qui nous touchent de moins près, nous pensons qu'il est de notre devoir d'examiner si, comme pour la troupe, il n'y aurait pas lieu de plaider aussi les circonstances atténuantes en faveur des membres civils de ce conseil. Il ne faut pas perdre de vue que si le peuple et le clergé valenciennes étaient restés fidèles au roi d'Espagne, l'aristocratie de la ville voyait trop clair en politique, pour conserver la moindre illusion sur l'issue très proche de l'agonie dans laquelle l'Espagne aux abois se débattait désespérément. Nos princes de la finance et du commerce avaient vu cette monarchie décliner de plus en plus, depuis les traités de Westphalie ; ils savaient qu'elle ne pouvait plus compter sur l'appui sérieux de la Hollande : leur confiance peu à peu ébranlée, s'était finalement évanouie. D'ailleurs, plus l'astre espagnol baissait sur l'horizon, plus le soleil français montait vers le zénith, resplendissant de lumière et d'éclat. Il était impossible que Valenciennes, comme tant d'autres forteresses de l'héritage des ducs de Bourgogne, ne subit pas, à bref délai, le joug de la France. Sa conquête prochaine ne pouvait plus faire l'ombre d'un doute pour les patriciens valenciennes, surtout depuis que Louis XIV, passant par des préliminaires logiques et presque obligatoires, s'était assuré, en 1676, la possession de Bouchain et de Condé, ces deux clefs de Valenciennes. Il est même certain qu'une réédition du succès de 1656, à supposer qu'un pareil triomphe eût été possible encore, n'eût pas retardé sensiblement une solution désormais inévitable. Voilà, très-probablement, pourquoi les membres civils du conseil de guerre consentirent à ne résister que pour la forme, ou à faciliter aux Français l'entrée de la ville. Et, dans ce cas, peut-on, en conscience, leur reprocher d'avoir obéi à la raison plutôt qu'au sentiment, cherché à éviter de grands malheurs et de n'avoir pas, avant d'ouvrir leurs portes à l'ennemi, voué toutes les troupes, compagnies bourgeoises comprises, à un massacre général... mais inutile ?

Certainement et à un point de vue tout particulier, on pourrait, même on devrait se

montrer plus sévère, si la prompte reddition de Valenciennes eût été un fait isolé, unique, faisant tache au milieu d'une série de sièges héroïquement soutenus, dans une guerre quelconque, par les autres forteresses espagnoles. Or, c'est précisément le contraire qui était arrivé pendant la période de reconstitution de la frontière du Nord de la France par Louis XIV. Est-ce qu'en 1667 et 1668, la Flandre n'avait pas été conquise en trois mois, par Turenne ; la Franche-Comté en trois semaines, par le prince de Condé ? Et pour ne citer qu'une ville, la seule que les Espagnols eussent passablement défendue, est-ce que Lille, en 1667, n'avait pas capitulé au bout de neuf jours ?

N'insistons pas et concluons. Pour nous et selon la signification stricte et brutale du mot, le conseil de guerre a trahi. Et ici, nous nous empressons de déclarer que nous ne nous attribuons nullement le mérite de cette découverte. C'est M. Caffiaux qui, par sa brochure de 1875, a éveillé notre attention et nous a mis sur la voie. Aussi lui savons-nous gré d'avoir abordé, traité à fond et tranché cette délicate question de trahison ; d'avoir voulu et su mettre en lumière une singularité historique des plus intéressante pour ses concitoyens. Nous n'ignorons pas qu'on lui a quelquefois reproché d'avoir, non sans une certaine pointe d'humeur, réveillé, comme l'on dit, « le chat qui dort » et risqué ainsi de faire peser de nouveau sur certains Valenciennois du XVII<sup>e</sup> siècle, des soupçons dont l'honneur même de la cité aurait pu se trouver éclaboussé. Sans doute et jusqu'à un certain point, une sorte d'impression pénible se dégage du travail de M. Caffiaux lorsque le lecteur valenciennois, insuffisamment instruit de l'histoire générale, ne pousse pas plus loin ses investigations. Mais l'auteur n'avait pas à faire et n'a pas fait l'histoire complète du siège de 1677. Il a, au contraire, nettement arrêté les limites de son travail, avec le visible souci de ne pas sortir du point spécial qu'il s'était proposé de traiter. Ne voulant que dégager le fait, il n'avait pas à plaider de circonstances atténuantes. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'approuver L. Cellier d'avoir cherché à expliquer la conduite du conseil de guerre : ses considérations politiques, bien qu'à peine ébauchées, suffisent en effet, sinon pour remettre les choses complètement au point, du moins pour laisser pressentir qu'elles puissent y être remises. C'est ce que nous avons tenté de faire et nous serions heureux de contribuer à enlever à ce mot de trahison, appliqué aux faits que nous venons de rappeler, ce qu'il a de sombre et de malsonnant. Somme toute, était-ce bien une trahison que de hâter de quelques jours, de quelques heures, peut-être, le moment de notre inévitable réunion à la France ? Il nous a toujours été difficile de penser ainsi. Du reste et quel que soit le jugement de la postérité, la trahison de 1677 ne sera pas une tache pour le peuple valenciennois. L'histoire dira que nos pères, surpris par les Français dans le cœur même de la ville et mourant en héros, sauvèrent l'honneur et permirent à Valenciennes de rentrer, non-seulement sans honte, mais encore le front haut, dans cette grande famille française dont ses talents artistiques et ses vertus guerrières allaient faire l'ornement et la sauvegarde.

Malgré l'adroit coup de main (1) qu'avait été la prise de l'importante place de Valenciennes,

(1) La manière dont les choses se sont passées en 1677, empêche de prendre, pour un « miracle » comme le fait Pellisson, la conquête de Valenciennes ou d'en faire, avec le général Thoumas, « l'un des faits de guerre les plus extraordinaires que l'on connaisse. » On ne peut voir là, comme nous le disons ci-dessus, qu'un adroit et brillant coup de main préparé par Louvois et exécuté par Vauban, afin d'exalter les qualités militaires des Français et de donner à Louis XIV une idée encore plus grande de sa force.

il ne fut pas possible de traiter de la paix. Il fallut prendre Cambrai, Saint-Omer, battre le prince d'Orange à Cassel, débloquer Luxembourg, s'emparer de Saint-Ghislain, pendant l'hiver de 1677. Et tous ces succès ne furent pas encore suffisants pour mater, sinon l'Espagne, du moins ses alliés, dont les diplomates, à défaut de troupes, se battaient avec acharnement. Louis XIV inaugura l'année suivante par de nouvelles victoires : Gand se rendit à ses armes, le 9 mars, après cinq jours de tranchée ouverte ; Ypres, le 25 du même mois, au bout de deux jours d'attaque : on voit que le siège de Valenciennes avait été long en comparaison de ces deux là. Enfin la prise d'Ypres eut raison de la coalition : toute la Belgique occidentale était au pouvoir des Français. Alors prirent fin les interminables négociations commencées, à Nimègue, pendant la campagne de 1676. La paix fut signée dans cette ville, le 10 août, entre la France et la Hollande ; le 17 septembre, entre la France et l'Espagne. La France rendait à l'Espagne : Charleroi, Saint-Ghislain, Binche, Ath, Audenarde et Courtrai ; mais elle conservait les dernières villes de l'Artois, Aire et St-Omer, le Cambrésis ; les villes de la Flandre : Werwick, Warneton, Bailleul, Cassel, Ypres, Poperinghe ; quatre villes du Hainaut : Valenciennes, Condé, Bouchain et Maubeuge. Ces huit dernières forteresses, avec leur territoire, formèrent une masse compacte depuis l'embouchure de l'Yser jusqu'à Jeumont, sur la Sambre, et les sources de l'Helpe et de l'Oise. La frontière française en était puissamment améliorée. Sur cette frontière, Valenciennes couverte par Condé dans la direction d'Ath, reliée à Maubeuge par le poste éventuel de Bavay, se trouvait désormais en première ligne contre Mons, en attendant que cette ville tombât, en 1691, au pouvoir des Français. C'est ici le lieu de dire que sa réunion à la France eut, comme conséquence immédiate, d'aggraver le mal que le traité de Munster lui avait fait, en supprimant d'une manière définitive, son rôle de port *terminus* sur l'Escaut, en lui ôtant ainsi tout espoir de renouer jamais ses anciennes et lucratives relations avec Anvers. Il faut le reconnaître : c'est au prix de la ruine de son industrie, de la désertion d'une partie importante de ses habitants (1), qu'elle paya l'honneur de redevenir française. Quant aux antiques privilèges qu'elle avait toujours défendus avec une si noble énergie et auxquels elle devait sa qualité de *franque* ville, un trait de plume de Louis XIV les avait supprimés pour toujours. Néanmoins et grâce à l'aménité de Magalotti, qui fut le premier gouverneur français, les Valenciennes s'accoutumèrent relativement vite au nouveau régime. L'idée que l'inévitable était consommé fit assez rapidement son chemin dans leur esprit pour que trois ans seulement après la prise de la ville, le grand roi pût y faire une entrée triomphale, le 5 août 1680. Il n'en est pas moins vrai qu'une période de sacrifices plus écrasants que tous ceux qu'elle eût jamais consentis, venait de s'ouvrir pour Valenciennes. Destinée à former l'un des principaux boulevards de la France, elle allait prodiguer son or pour compléter ses fortifications, en attendant l'heure de verser son sang, afin d'épargner à sa nouvelle patrie les malheurs et les hontes de l'invasion.

(1) En 1699, il n'y avait plus que 18590 habitants à Valenciennes, qui en avait possédé jusqu'à 30000 en 1669, le lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle. La population avait donc diminué de 11410 âmes en 31 ans.

QUATRIÈME PARTIE

---

DE VAUBAN AU DÉMANTÈLEMENT





## CHAPITRE XXVI

### TRAVAUX DE VAUBAN A VALENCIENNES LA CITADELLE ET SES DEHORS, LE BASTION ROYAL N° 41 LE FRONT DE CAMBRAI OU DE FAMARS (49-57), ETC.



VAUBAN avait apprécié la grande valeur de Valenciennes au point de vue de l'organisation de la frontière du Nord de la France, qu'avec Louvois, il rêvait de rendre invulnérable (1). Dès le 14 octobre 1675, l'ingénieur écrivait au ministre : « Si nous voulons durer longtemps contre tant d'ennemis, il faut songer à se resserrer. Vous ne le pouvez bien faire que par la prise de Condé, qui nous assure celle de Bouchain, et l'une et l'autre faciliteront tellement celle de Valenciennes et Cambrai qu'il est presque impossible qu'elles en puissent échapper. Si le roi était maître de ces places, il épargnerait je ne sais combien de garnison dans ses derrières, et ferait un pré carré en Flandre, que vingt années de guerre ne pourraient pas lui arracher, attendu que la liaison que toutes ces places auraient les unes avec les autres, les rivières, le pays et la facilité de les secourir, rendraient inutiles tous les desseins des ennemis (2). » Comme nous l'avons vu, le programme de Vauban avait été réalisé pendant les deux campagnes de 1676 et 1677 : Valenciennes faisait désormais partie du « pré carré » de Flandre. Après le traité de Nimègue, l'illustre ingénieur allait y commencer les travaux qui, selon l'hyperbolique expression du poète Regnard, devaient en faire « une ville imprenable. »

(1) Vauban séjourna quelque temps à Valenciennes, en 1677. Il y revint, par la suite, à plusieurs reprises et y demeura même quelquefois assez longtemps, comme le prouve cet article : « A Mons. de Vauban ingénieur pour aussi une année de son logement écheue come dessus (8 septembre 1691) payé six cens livres vjc. lt. » (*Comptes des Fortifications*, 1690-1691, C. I. 66, f° 63.) En 1697, Vauban fit aux eaux de Saint-Amand, des travaux ordonnés par le maréchal de Boufflers; il y découvrit des antiquités romaines *Almanach de Valenciennes*, 1880, page 111.

(2) Dépôt de la guerre. Pièce citée par M. Georges Michel dans son *Histoire de Vauban*.

Les archives du génie local ne remontant pas au-delà de 1701, ne peuvent fournir de renseignements précis et complets sur l'œuvre de Vauban. D'un autre côté, nos *Comptes des Fortifications* ne sont pas riches en documents relatifs à cet objet. Ils contiennent bien quelques articles ayant trait à certains ouvrages qui étaient commencés avant le siège de 1677 ou à des constructions de peu d'importance, ponts, guérites, etc., que le gouvernement de Louis XIV laissa ou fit mettre à la charge de la ville ; mais comme Valenciennes, devenue française, n'eut plus à s'occuper de ses fortifications autrement que pour en payer, dans une très grande mesure, la coûteuse construction, les comptes furent tenus par les ingénieurs du roi : malheureusement, ils ont disparu. Et nous aurions été forcés de nous contenter de données vagues ou de plans plus ou moins exacts, si nous n'avions eu la bonne fortune de voir mettre à notre disposition deux documents, l'un écrit, l'autre dessiné, grâce auxquels nous avons pu nous rendre compte des travaux de Vauban à Valenciennes et les décrire d'une manière suffisamment complète, eu égard aux proportions imposées à notre ouvrage. Le premier de ces documents est un *Estat de la fortification des Ville et Citadelle de Valenciennes et de tous les Bastimens appartenant au Roy, tant Arcenaux, Magazins à poudre, que Cazernes, Corps de gardes et autres, ainsy que le tout se trouve au quinze de Novembre de cette presante année 1688* (1). Le second est un plan que M. E. Serbat, dont le dévouement à notre œuvre mérite sans réserve toute notre reconnaissance, a trouvé dans les cartons de la Bibliothèque nationale (2). Ce document graphique est certainement l'œuvre du service du génie ; tout l'indique : la nature et la netteté du dessin, l'exactitude du tracé de la fortification, le numérotage des bâtiments militaires et des ouvrages, disposé dans le même sens que celui de l'*Estat* de 1688 et de nos plans modernes et officiels. Nous y remarquons plusieurs numéros anciens qui ont été conservés jusqu'au démantèlement, pour certaines pièces telles que : le demi-bastion de gauche du Couronné, le bastion de Gros-Jean, le Pâté, les bastions des Repenties et du Calvaire, la demi-lune du Rivage, etc. : le dernier plan directeur du génie (3) désigne respectivement tous ces ouvrages par les numéros 3, 10, 12, 14, 16 et 18. Le plan de la Bibliothèque nationale ne porte pas de date, mais le manque de cotes d'altitude indique tout d'abord qu'il remonte à une époque antérieure à 1748, date à laquelle fut fondée l'École de Mézières, qui introduisit l'emploi de la méthode des plans cotés et des surfaces de niveau. Mais ce ne serait là qu'un renseignement bien vague, quant à son âge exact, si d'autres documents ne nous avaient permis, après une série de comparaisons, de rapprochements, de déductions ou d'inductions, de lui assigner la date de 1694 : c'est cette date qui lui donne toute sa valeur. Il représente, d'une manière officielle, le tracé de tous les ouvrages créés à Valenciennes par Vauban. Avec l'*Estat* et le plan, ces deux guides excellents, nous ne tâtonnerons pas dans les ténèbres : car si le précieux manuscrit de 1688 est une sorte de revue analytique des travaux du grand ingénieur pendant leur période

(1) Ce document a été mis à notre disposition par M. Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai, que nous remercions ici de son amabilité. Il contient des renseignements intéressants : nous nous sommes bornés à prendre quelques-uns de ceux qui concernent strictement les fortifications.

(2) Voir nos plans. C'est une reproduction photographique de ce plan que M. E. Serbat a offerte à la municipalité de Valenciennes, le 5 juillet 1892 : (Séance du Conseil municipal du 20 août 1892.)

(3) Voir notre plan à l'échelle de  $\frac{1}{5000^e}$

d'exécution, le plan de 1694 les réunit tous dans une synthèse topographique d'une inappréciable valeur.

Lorsque, le 20 mars 1677, Louis XIV apposa, de Condé, sa royale signature au bas de la capitulation de Valenciennes, Sa Majesté accepta la presque totalité des propositions du Magistrat, sous la condition expresse et déjà imposée par Louvois, deux jours auparavant (1), que la ville ferait « construire une citadelle » à ses frais et qu'elle la mettrait « en sa perfection » dans le plus bref temps qu'il se pourrait. On voit que pour assurer l'avenir, le gouvernement royal voulait couper court, par avance, à toute velléité de révolte de la part d'une population réputée pour son courage civique et sa soif d'indépendance. Bien que le traité de Nimègue n'eût point encore ratifié sa réunion à la France, Valenciennes ne pouvait que se soumettre à la volonté du vainqueur et c'est dans son propre trésor qu'elle dut prendre les douze cent mille florins nécessaires à la construction de sa citadelle (2). Ainsi, pour la troisième fois, les Valenciennois allaient voir s'élever, sur l'emplacement même du Château-le-Comte et de la Redoute, jadis anéantis par leurs ancêtres, dans un moment de légitime et irrésistible colère, une nouvelle forteresse plus redoutable encore que les précédentes ! Et comme par une sorte de répétition de procédés identiques, Louis XIV, bien qu'il fût le plus fort et pût imposer impunément sa volonté aux vaincus, se crut obligé, comme Noircarmes en 1570, d'user de détours et d'insinuer à ses nouveaux sujets que la citadelle ne serait construite que « pour la sécurité de la ville, et pour le maintien du commerce et le soulagement des bourgeois, » obligés depuis l'entrée des Français dans leurs murs, de loger un grand nombre de militaires (3).

Ce n'est pas une citadelle type, dans le genre de celles d'Anvers ou de Lille, que Vauban construisit à Valenciennes. Sans doute, il eut d'excellentes raisons pour agir comme il le fit, nul n'étant plus capable que lui de proportionner les dimensions et la force d'un ouvrage de

(1) La construction de la Citadelle fut décidée dans la séance du conseil particulier du 18 mars 1677, le lendemain même de la prise de Valenciennes, en présence de Louvois. (*Registres du Conseil particulier*, B. 10 bis, f° 10 v.) A la fin d'août 1677, elle était commencée, elle dut être terminée, au moins en tant que gros œuvre, dans les premiers mois de 1679. Voir les *Comptes des Fortifications*, 1677, mars à juin, D. I. 582, f° 26 ; septembre à décembre, D. I. 579, f° 122 ; 1677-1678, décembre à mars, D. I. 585, f° 53 v. ; 1678, septembre à décembre, D. I. 588, f° 13.

(2) Le versement de cette somme, qui équivalait à quinze cent mille livres de France et qu'il faudrait quintupler pour se faire une idée de ce qu'elle représenterait aujourd'hui, ne fut pas le seul sacrifice que Valenciennes fut forcée de consentir, après sa réunion à la France. Elle dut racheter, en outre, moyennant 33000 livres, la livraison des cloches, du cuivre, de l'étain, des vaisselles et des métaux divers que, selon les habitudes du temps, elle devait faire au Grand-Maitre de l'artillerie française. Elle affecta aussi une somme de 62500 livres à la réparation des églises et maisons religieuses endommagées pendant le siège. Là ne s'arrêtèrent pas ses sacrifices. Bien que la caisse municipale fût vide et qu'il fût impossible de négocier le moindre emprunt, il fallut encore construire, meubler et chauffer des casernes et des pavillons, acheter des propriétés ou aménager certains locaux pour loger la garnison, officiers et soldats, l'état-major, les capitaines des portes ou portiers-consignes (*Comptes des Fortifications*, D. I. 582, f° 179 v., 191, 191 v., 192 v.), sans compter les dispositions onéreuses qu'il fallut prendre aussi pour abriter éventuellement les troupes de passage. Et la ville ne fut pas encore quitte à ce prix. Vers la fin de 1680, Louis XIV lui imposait encore le paiement annuel d'un fonds fixe de 31250 livres, destiné à la construction d'ouvrages nouveaux, ainsi qu'à la réparation et à l'entretien des anciens. Aussi Valenciennes pliait-elle sous le poids de ces « prodigieuses » dépenses. Pour comble de malheur, sa population diminuait, partant, le rendement de ses impôts baissait de plus en plus : en 1683, ses dépenses dépassaient ses recettes de plus de 93000 livres. Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les charges légales ou illégales, mais toujours croissantes, que nos pères eurent à supporter, des impôts dont ils furent frappés, jusqu'à la fin du régime monarchique. Nos archives (E. 97) contiennent un *Etat général de toutes les charges et dépenses quelconques de la ville de Valenciennes pour le service militaire, fait en exécution des ordres contenus dans la Lettre de M. Sénac de Meilhan, intendant du Hainaut, en date du 23 avril 1789*. Ce précieux manuscrit, dont M. Henri Cahnaux a tiré si bon parti dans son *Essai sur le Régime économique du Hainaut*, renferme les renseignements les plus circonstanciés à cet égard. On reste confondu lorsqu'on lit, à la fin de ce très intéressant travail, que la ville de Valenciennes dépensait annuellement plus de 450000 livres pour le service du roi ! Aussi ne manqua-t-elle point de faire observer, dans ses *cahiers de doléances*, que les frais qu'elle s'imposait pour l'entretien de sa garnison, de ses fortifications et de ses casernes, ayant la sécurité générale pour objet, devaient être répartis « sur tout le royaume, » comme cela se pratiquait déjà pour la marine. (*Le Nord de la France en 1789*, par Ardouin-Dumazet.)

(3) Autorisation du roi de créer de nouveaux octrois. *Archives de Valenciennes* non classées. Outre les officiers et soldats logés chez l'habitant, un grand nombre de militaires furent campés ou baraqués sur les remparts.

cette espèce à l'importance civile et militaire d'une place forte. Ainsi pourvut-il en même temps d'une citadelle et d'un réduit, les grandes et populeuses villes de Lille, Strasbourg et Besançon ; tandis qu'il se contentait d'une citadelle pour Tournai, ville moyenne comme superficie et population ; et de simples réduits, pour Saint-Omer, Aire et Landau, petites places de population restreinte. La citadelle de Valenciennes tint le milieu entre une citadelle proprement dite et un *réduit*. C'est même sous ce nom ou sous celui de « fort Royal » qu'on la désigna dans le principe (1). Pour la tracer, Vauban tira parti du terrain situé dans l'angle intérieur du grand saillant occidental de l'enceinte. Là, il n'y avait qu'à fortifier la rive gauche de l'Escaut et faire, à deux cents mètres Nord-Est de la porte d'Anzin (celle du corps de place), une coupure dans l'enceinte des Archiducs (2), pour former un réduit complètement fermé, dans lequel la garnison pût, le cas échéant, tenir tête soit à la population révoltée ou à un ennemi maître de la ville, soit à un assaillant préalablement logé dans les dehors de l'Ouest. Ce nom de réduit lui était donc doublement bien donné, ce qui ne nous empêchera point, dans les pages qui vont suivre, de le désigner, pour plus de clarté, sous le nom de citadelle.

Du côté de la ville, Vauban établit un petit front dont les deux bastions 14 et 16, de dimensions forcément restreintes, appuyèrent l'une de leurs faces sur le batardeau courbe que l'on voit encore aujourd'hui et qui forme la rive gauche de l'Escaut ou, plus exactement, du nouveau canal de décharge. L'ancien pont Saint-Vaast fut allongé vers l'Ouest jusqu'à la courtine. Sur la rive droite du fleuve, au sud du moulin (3), une petite lunette crénelée (réduit n° 17) défendit l'entrée du pont. A l'Est de la lunette, c'est-à-dire du côté de la ville, depuis l'écluse des Repenties (n° 60) jusqu'à l'hospice des Charriers et le fossé du corps de place, le glacis d'un chemin couvert s'abaissa vers une esplanade, formant avec celle-ci une bande de cent mètres de largeur moyenne, que l'on prit dans les maisons voisines (4). Grâce à cet espace découvert, il eût été bien difficile à une personne venant de l'intérieur de la ville, de s'approcher de la Citadelle sans être vue. De plus, circonstance due à la disposition préalable des lieux, ce qui restait des rues y aboutissant pouvait être battu d'enfilade du haut de ses parapets.

Au Nord-Est, le front 10-16 presque perpendiculaire à l'enceinte et à cheval sur la partie gauche de la fameuse batterie du Calvaire, fut tracé de manière à enfler et à flanquer le corps de place, dans la direction de la porte de Tournai. Ce front baigna son pied dans un fossé plein d'eau pouvant communiquer, par des batardeaux et des vannes, avec le fossé de l'enceinte et l'Escaut, en aval de l'écluse 60.

Au Nord, le petit bastion n° 10, d'un commandement assez considérable sur les terrains et les pentes situés au-delà de son saillant, fut relié au boulevard d'Anzin par une courtine nouvelle que Vauban établit à une distance moyenne de trente mètres en avant de l'ancien corps

(1) *Archives municipales*, n° 1801 et *Comptes des Fortifications*, 1677, D. I. 577, f° 122 ; 1680, D. I. 591, f° 91, 127 v.

(2) Voir page 102.

(3) *L'Estat* de 1688 l'appelle le Moulin d'Anzin.

(4) Les extrémités occidentales des rues des Glatignies, d'Anzin, du Grand et du Petit-Bruilles furent supprimées. Alors disparut l'église Saint-Laurent ou Saint-Vaast-en-Ville, avec son cimetière, son presbytère et son jardin. (Voir la note de la page 73. Voir aussi l'*Extrait du procès-verbal du 15 avril 1689, au sujet des bâtimens démolis et biens pris pour la construction de la citadelle de Valenciennes.*)

de place (1). Il forma ainsi le front 11-10 au détriment, il faut le signaler, de presque toute la face droite de l'ancien boulevard d'Anzin, qui devint alors le redan 11. De cette face il ne resta que la partie la plus voisine du saillant arrondi, encore suffisante pour flanquer la face gauche du bastion 10 : le flanc gauche de ce dernier fut disposé de manière à défendre le flanc droit de la contre-garde 13 et à tirer sur le pont courbe. La courtine 11-10 fut doublée d'un long cavalier dont l'artillerie, dans la pensée de Vauban, devait reprendre, à l'occasion, mais d'une manière plus complète et plus puissante, le rôle de l'ancienne batterie du Calvaire, c'est-à-dire flanquer la gauche du Couronné et battre les pentes de la vallée de l'Escaut, dans la direction d'Anzin.

Du redan 11 jusqu'à la tour d'angle du XV<sup>e</sup> siècle, située à gauche de la porte d'Anzin, la muraille de 1621, très endommagée par les boulets français, soufflée en maint endroit, fut conservée et réparée. Ce doit être alors, ou peu de temps après, que Vauban supprima le bâtiment protecteur du secret d'Anzin et fit baisser le mur de masque de cette écluse, ce mur qui avait joué un si grand rôle dans la prise de la ville, le 17 mars 1677. Le petit guichet de l'enceinte et le haut de la porte du corps de place disparurent en même temps. Tout passage du Pâté à l'enceinte et réciproquement fut, dès lors, rendu impossible autrement que par le pont-levis. On comprend que Vauban devait se garder de laisser éventuellement à la disposition de l'ennemi, des communications dont les grenadiers du roi et les mousquetaires avaient si bien profité (2).

L'ancienne courtine de Liches, à laquelle on n'avait pas donné assez de hauteur au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (3), fut conservée, épaissie, exhaussée et pourvue d'un cavalier se reliant au cavalier 15 du bastion 14. On la perça d'une poterne étroite, afin de pouvoir communiquer avec la demi-lune 1, dont nous parlerons plus loin. Le cavalier 15 était destiné à croiser ses feux, à travers l'inondation supérieure, avec ceux du bastion Sainte-Catherine (n<sup>o</sup> 57), que nous verrons bientôt construire, et à battre la rive gauche de l'Escaut.

Généralement les citadelles de Louis XIV ont un aspect grandiose, imposant ; on y entre par de belles portes ; elles renferment de belles casernes, de beaux bâtiments ; mais elles ne contiennent presque pas de souterrains, ces refuges si utiles en cas de siège. L'aspect de la citadelle de Valenciennes n'était ni imposant ni grandiose ; sa porte, qui existe encore, n'a rien de remarquable (4) ; ses casernes sont très simples. Entreprises aux frais des vaincus, peu de temps après la Citadelle même, par application de l'article 8 de la capitulation, ses pavillons purent loger 26 officiers et 864 soldats. Si Vauban ne prévint pas de souterrains proprement dits dans la Citadelle, il y ménagea toutefois, à la gorge de la courtine 14-16, une rangée de trente-deux voûtes au-dessus desquelles il fit construire un étage et des greniers. Ces voûtes n'étaient

(1) Après la prise de Valenciennes, en 1677, les religieux de la ville avaient enterré plusieurs centaines de morts, dans le fossé du corps de place mis à sec, près de la face droite du boulevard d'Anzin. A son tour, lorsque Vauban construisit le front 11-10 de la Citadelle, il fit remplir le vide entre l'ancien et le nouveau mur d'escarpe, avec les terres provenant de la butte sur laquelle se trouvaient la chapelle Saint-Vaast et son cimetière, butte qu'il trouvait dangereuse pour le Couronné. C'est à ce moment que cette chapelle fut définitivement démolie. Or ce cimetière renfermait les ossements de plus de mille morts enterrés pendant la peste de 1668, sans compter ceux qui s'y trouvaient auparavant ou qu'on y avait mis depuis. Il y eut donc, dans le fossé 11-10, deux étages de restes humains, ce qui fit dire par le P. Anselme de Saint-Albin que les morts étaient les « gardiens de cet ouvrage. » L. Cellier, *Les Prévôts de Valenciennes*, page 331. — Voir aussi les *Comptes des Fortifications 1677*, D. I. 582, f<sup>o</sup> 23 v..

(2) Voir page 140 note 2.

(3) Voir page 101.

(4) Voir la planche intitulée : *Porte de la Citadelle*.

pas à l'épreuve de la bombe, mais il eût suffi de tasser de la terre et des fascines dans l'étage, pour qu'elles pussent servir d'abris. Malheureusement elles étaient exposées aux coups de face du dehors. Toute cette partie des bâtiments existe encore, sous le nom de pavillon 101 ; elle est affectée aux services du recrutement, de l'intendance, etc. Le génie français conserva, dans l'intérieur de l'ouvrage, une ancienne maison pourvue d'une cour ; il en fit la demeure de l'aide-major : aujourd'hui elle sert d'infirmerie. En 1683, on construisit cinq corps de garde. Deux poudrières bâties en même temps et assez mal placées dans les bastions 14 et 16, purent contenir ensemble 100 000 livres de poudre. La chapelle, d'un aspect assez gracieux, ne fut édiflée qu'en 1685 : elle n'est pas démolie. En 1688, il était question d'intercaler un logement pour le gouverneur entre la chapelle et la partie droite du pavillon 103 : ce projet ne fut pas exécuté. Pendant l'année qui suivit sa visite de 1680, le roi mit encore à la charge de la ville, la construction et l'entretien de deux pavillons qui furent adossés au front Nord-Ouest du Couronné : 864 hommes pouvaient y trouver place (1).

Il est probable que l'existence, à l'Ouest de la porte d'Anzin, des ouvrages avancés construits avant 1677, exerça une influence sur le choix de l'emplacement de la Citadelle, dont la partie occidentale se trouva ainsi couverte, par avance, contre les entreprises directes de l'ennemi. Vauban se contenta de renforcer ou de perfectionner tous ces ouvrages.

Le Pâté avait beaucoup souffert pendant le siège, surtout dans sa partie haute : son parement d'escarpe et ses parapets avaient été bouleversés ou écrasés par le canon. Mais ses qualités intrinsèques n'avaient point échappé à l'œil du maître. L'illustre ingénieur avait compris que malgré l'extraordinaire facilité avec laquelle ses mousquetaires s'y étaient introduits, cet ouvrage entouré de son fossé plein d'eau, pourvu de ses abris voûtés (qu'il était facile de rendre tout à fait invulnérables), commandant le terre-plein de la contre-garde, pouvait encore être

(1) Les casernes de la Citadelle et du Couronné ne furent pas les seules dont la construction fut imposée à Valenciennes. Le roi ne pouvait pas laisser ses troupes bivouaquer sur les remparts ou loger chez l'habitant. Aussi, dès 1677 et jusqu'en 1682, fit-il élever les pavillons Saint-Michel (à l'extrémité Ouest et à gauche de la rue des Canonnières), Saint-Jean (dans l'enclos de ce nom), les casernes de Malanoy ou de Poterne-en-Bas (près de l'enceinte, sur la rive gauche du Vieil-Escaut), celle des Urbanistes ou des Clarisses, ou de Poterne-en-Haut (près de l'enceinte, sur la rive droite du fleuve). Les anciens pavillons des Canonnières (dans l'enclos Saint-Jean), des Archers (caserne Espiès actuelle), des Arbalétriers (caserne Vincent actuelle) furent agrandis ou refaits. En 1680, la grange du Boudinet située à l'entrée de la rue du même nom (actuellement rue ou place Pater), fut affectée au service de l'artillerie. (*Comptes des Fortifications*, 1677, D. I. 579, à 1680. D. I. 591, passim.) Tous ces quartiers, y compris ceux déjà anciens de Saint-Nicolas ou des Capucins, avec leurs écuries, constituèrent un casernement très important. D'après l'*Estat* de 1688, on pouvait loger, à cette époque, dans les diverses casernes d'infanterie et de cavalerie de la ville : 5473 hommes, officiers et troupe, et 960 chevaux. Si l'on ajoute à cela les effectifs qui pouvaient trouver place dans certains locaux destinés aux troupes de passage, on arrive aux chiffres de 7473 hommes et 1460 chevaux. Enfin si l'on fait entrer en compte les chambres et écuries des cabarets ou des auberges de la ville, on atteint le total respectable de 8495 hommes et 2060 chevaux. En 1771, on pouvait encore loger dans les bâtiments militaires de la place : 255 officiers, 6788 fantassins, 1626 cavaliers et 1250 chevaux. (*Mémoire précis sur les défauts principaux de Valenciennes tant en égard des fortifications existantes qu'à la situation de cette place. Valenciennes 1771.* Nous devons la connaissance de cet intéressant manuscrit à notre distingué concitoyen M. le capitaine Chéré, breveté d'Etat-Major, officier d'ordonnance du général commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée.) En 1789, la garnison comprenait trois régiments d'infanterie : Orléans, Royal-Suédois et Royal-Liégeois, et deux régiments de cavalerie : Royal-Allemand et Orléans. (*Le Nord de la France en 1789*, par Ardouin Dumazet.) De toutes ces casernes, les unes ont été détruites par le bombardement de 1793, les autres existent encore, avec ou sans modifications. Les pavillons Saint-Jean démolis en 1770 et reconstruits l'année suivante, ont disparu après 1793. Les premières casernes de Malanoy ou de Poterne-en-Bas ne durèrent pas plus d'une centaine d'années. La qualité des pierres de taille qu'un entrepreneur privilégié avait tout simplement tirées des fossés du front de Mons, était tellement mauvaise qu'il fallut, en 1780, reconstruire les bâtiments de fond en comble. Bientôt détruites de nouveau par le bombardement, elles furent réédifiées solidement ; elles existent encore sous le nom de caserne Ronzier. Les casernes de Poterne-en-Haut ou des Urbanistes furent également ruinées par le bombardement. C'est au travers des restes du couvent des Urbanistes que la municipalité, en 1802, fit prolonger la rue de la Salle-le-Comte qui, jusqu'alors, n'avait pas, à son extrémité Nord, de débouché sur ces casernes auxquelles on accédait par les rues Dadier, des Echelles et de Mons. L'emplacement des casernes de Poterne-en-Haut devint la place Poterne, prolongée en 1810, jusqu'à la rue de Mons, après le déblaiement des ruines des maisons précédemment adossées au rempart. Quant aux casernes de Saint-Nicolas et des Capucins, elles furent démolies par les bombes autrichiennes en 1793 ; on ne les a pas rebâties depuis.

très utile, surtout pendant la période de la défense pied-à-pied, à la condition, cela va sans dire, de lui donner un nombre suffisant de défenseurs braves et intelligents. Le Pâté fut donc remis en bon état.

Quant à la contre-garde de la Glacière, vu sa situation et les conditions de défilement dans lesquelles elle se trouvait, vu les défenses qu'elle allait tirer du flanc gauche du bastion 10 de la Citadelle et de la face droite de la demi-lune 1 (voir plus loin) ; vu enfin le commandement qu'elle avait sur le terre-plein du Couronné, Vauban se contenta d'approfondir ses fossés et d'y introduire les eaux de l'inondation supérieure, au moyen du batardeau crénelé n° 63 (1), dispositif qui permit d'y faire tenir neuf pieds d'eau.

Pour rendre, à l'avenir, l'attaque et l'assaut du Couronné moins faciles qu'ils ne l'avaient été, le 17 mars 1677, Vauban fit revêtir son escarpe et sa contrescarpe (2) ; mais comme il respecta les dimensions restreintes et la forme générale précédemment adoptées par les Espagnols, les deux fronts de l'ouvrage restèrent fort étroits, les côtés extérieurs du polygone ou, plus simplement, la distance d'un saillant à l'autre n'étant que de cent-quatre-vingt mètres. Aussi le bastion central et les deux demi-bastions extrêmes n'eurent-ils qu'une capacité très faible ; et leurs orillons en raccourcirent tellement les flancs qu'il n'y restait presque pas de place pour y mettre du canon. De sorte que malgré le revêtement, le passage du fossé des deux fronts fût resté relativement facile, d'autant plus que le niveau élevé du terrain ne permettait pas d'y faire passer le moindre courant d'eau. Il est étonnant, que Vauban n'ait point corrigé l'exiguité du terre-plein du Couronné vers l'extrémité orientale de sa branche gauche, près de la Rivière, et qu'il n'ait point organisé de réduits palissadés aux bouts des longues branches voisins de la place : il eût facilité ainsi la retraite de la garnison en cas d'assaut. Enfin, malgré la banquette défensive du batardeau crénelé, les communications des gorges du Couronné avec la contre-garde ne se seraient pas trouvées très améliorées si, comme nous le verrons bientôt, Vauban n'eût conçu la demi-lune de l'île (n° 1).

On s'est souvent demandé pourquoi le grand ingénieur n'avait pas fait disposer un système rationnel de contre-mines, sous les chemins couverts du Couronné. Il eût ainsi rendu l'approche de l'ouvrage beaucoup plus périlleuse, sa défense plus longue ; et le travail aurait pu se faire dans d'excellentes conditions, vu les hauts niveaux du terrain. Il ne semble même pas que Vauban ait fait réparer les galeries d'écoute de 28 à 30 toises de longueur, que les Espagnols avaient creusées, entre 1656 et 1677, aux saillants des chemins couverts (3). En revanche, ceux-

(1) Voir les planches et notre plan au  $\frac{1}{5000^e}$

(2) On peut reprocher à Vauban d'avoir pourvu la contrescarpe des deux fronts du Couronné, d'un trop grand nombre d'escaliers ou *pas de souris*, sans les compléter par des coupures ou *ha-ha*. Cette disposition vicieuse qui permettait à l'assaillant de descendre dans les fossés, eût pu, le cas échéant, compromettre la sécurité des défenseurs des demi-lunes.

(3) Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces vieilles galeries des Espagnols, entièrement crevées en plusieurs endroits, ne pouvaient plus servir. Ce n'est qu'après 1758, que le génie français entreprit des travaux de contre-mine de ce côté. Il creusa d'abord une galerie sous la banquette du chemin couvert de la demi-lune de Gros Jean (n° 8), avec deux issues dans son fossé, au-dessus des hautes eaux, et une sortie dans le fossé sec du Couronné. De cette galerie partirent des demi-galeries et des grands rameaux, d'où de petits rameaux se distribuèrent sous les emplacements probables des batteries de brèche et des cavaliers de tranchée. Reprenant les fouilles des Espagnols, les mineurs français commencèrent aussi des galeries peu étendues aux cinq saillants du Couronné. Dans son journal du siège de 1793, le général autrichien Unterberger dit que les ouvrages de la Citadelle étaient très bien minés d'après les nouvelles méthodes. Il ajoute qu'en attaquant la place de ce côté, on se fût exposé aux lenteurs d'une guerre souterraine. Nous verrons plus loin que les Autrichiens, après la prise de la place, en 1793, continuèrent ces galeries et en firent de nouvelles, sous toutes les branches du chemin couvert, ainsi que sous les glacis des lunettes 95,96 (qui disparut plus tard et dont on donna le numéro à la lunette ou fort Dampierre)

ci furent entièrement refaits, les glacis régularisés et pourvus de barrières. Enfin, l'on reprit le comblement des chemins creux des environs de l'ouvrage et l'on rectifia, en 1680, la chaussée entre la fontaine Notre-Dame et le chemin de Douai, afin qu'elle ne pût plus servir de tranchée contre le Couronné.

En ce qui concerne la demi-lune de Gros-Jean (n° 8), Vauban fit réparer le parement de sa face droite exposée au Nord et presque entièrement soufflée au-dessus de la gresserie (1). Son fossé fut approfondi pour recevoir les eaux de la contre-garde, qui furent retenues, près de la Riviérette, par un batardeau ou masque en terre couvrant la communication entre les deux ouvrages, et, à l'extrémité Est de la face droite de la demi-lune, par un batardeau en maçonnerie (n° 149). L'écoulement des eaux fut assuré par une écluse (déversoir n° 64) que l'on construisit dans la contrescarpe de cette face et dont un tronçon de canal, creusé au travers du glacis et des prairies voisines, prolongea le radier jusqu'à la Riviérette (2).

Cette inondation des fossés eut l'inconvénient de rendre inutiles les galeries d'escarpe de la demi-lune qui, en cas de siège, eussent été envahies par quatre ou cinq pieds d'eau. Il restait à les combler, ce qui n'eût point été un bien grand sacrifice, puisque le fossé de la contre-garde, désormais inondable, n'avait plus besoin d'être flanqué aussi sérieusement que par le passé. On les laissa dans l'état (3).

Nous voici en présence d'un ouvrage neuf de Vauban. Sans parler du côté méridional du Pâté qui, en 1677, ne tirait qu'une défense dérisoire de la tour d'angle du XV<sup>e</sup> siècle, la face gauche de la contre-garde 13 n'était flanquée que de loin et très obliquement par la courtine 11-14 ; la longue branche de gauche du Couronné n'était pas beaucoup mieux partagée sous le même rapport. Pour remédier à ces graves inconvénients, Vauban imagina la demi-lune de l'Île (n° 1) (4). La face droite de cet ouvrage, construite en arc de cercle, présentait cette singularité remarquable qu'elle pouvait donner simultanément des feux sur le terre-plein, la face gauche et le fossé de la contre-garde, sur le terre-plein étroit et le fossé de la longue branche du Couronné, sur le chemin couvert et tout le terrain extérieur entre le Couronné et la redoute Notre-Dame (n° 58). Cette nouvelle demi-lune avait de plus l'avantage de couvrir une partie de la courtine 11-14 contre les feux du dehors. Sa face gauche rectiligne voyait l'inondation supérieure et pouvait battre le faubourg jusqu'à la redoute 58. Il est clair que si un pareil ouvrage eût existé au moment du siège de 1677 et surtout s'il eût été garni de bonnes troupes, l'entrée des grenadiers du roi et des mousquetaires blancs dans le Couronné, puis dans la contre-garde, n'eût pas pu s'effectuer.

et 97. On évalue à 1800 mètres la longueur totale qu'ils creusèrent en galeries majeures et rameaux. Ces diverses galeries eurent chacune leur entrée dans les fossés ; mais comme on ne les avait pas reliées par une magistrale, elles n'étaient susceptibles que d'une défense séparée. Du reste, on les avait simplement creusées dans la craie ou construites avec des châssis : les bois pourrissent petit à petit, et les galeries s'éboulèrent. Un peu avant la guerre de 1870-1871, on en trouvait encore des vestiges que signalaient des dépressions du terrain supérieur. Comme nous avons pu le constater alors, de nos propres yeux, deux tronçons de 25 à 30 mètres existaient encore, quoiqu'en très mauvais état, aux saillants des chemins couverts des demi-lunes 6 et 7. Mais c'est par erreur que l'on a attribué ces restes de galeries aux mineurs de Louis XIV, qui n'y avaient jamais donné le moindre coup de pioche.

(1) Voir l'*Estat* de 1688.

(2) En 1688, l'écluse était faite ; il restait à terminer les côtés du canal, le chemin couvert et le glacis. C'est par le moyen de cette écluse que l'on put tendre, plus tard, l'inondation moyenne, sur la rive gauche du canal de navigation.

(3) Avant le démantèlement, on pouvait encore pénétrer dans les galeries d'escarpe de la face gauche de la demi-lune 8 et constater avec quelle hâte elles avaient été exécutées, en 1675.

(4) Ce nom fut probablement donné à cet ouvrage à cause de sa situation dans une sorte d'île formée par la Riviérette, le bras de l'Escaut qui se dirigeait vers l'écluse des Repenties et le fossé Sud-Ouest de la Citadelle. Voir le plan de 1694.

Bien qu'elle fût éloignée de deux cent cinquante mètres de la Citadelle, la redoute Notre-Dame pouvait compter au nombre de ses ouvrages avancés. Nous connaissons cette redoute construite en 1654 et souvent restaurée ou remaniée depuis cette époque. Après 1677, Vauban la fit réédifier telle que nous pouvons encore la voir aujourd'hui (1). La forme semi-circulaire qu'il lui donna la fit appeler le Fer-à-Cheval ; son escarpe fut entourée d'un fossé de seize toises de largeur communiquant avec le « gouffre » de l'Escaut. Sa constre-carpe ne fut pas revêtue et le tracé de son chemin couvert laissa longtemps à désirer (2). Mais en somme, la redoute était utile pour défendre les abords et l'entrée du faubourg Notre-Dame.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la Citadelle et ses dehors, tels que Vauban venait de les construire ou de les améliorer, nous constatons le grand progrès que l'intervention du grand ingénieur avait réalisé dans cette partie de nos fortifications. Sans doute, la Citadelle était petite et irrégulière, mais elle renforçait très sensiblement le corps de place, grâce aux feux flanquants du front 10-16 et du cavalier 15, qui pouvaient défendre l'enceinte au Nord-Ouest et au Sud-Ouest de la ville. Ses qualités, comme réduit des dehors, étaient augmentées aussi. Avec ses fossés pleins d'eau et ses ouvrages extérieurs, elle présentait un centre de résistance important et susceptible d'une bonne défense. Par contre, comme elle ne pouvait contenir une forte garnison ; comme, d'ailleurs, elle manquait d'abris suffisamment solides pour protéger longtemps ses défenseurs (3), elle n'aurait pu jouer un rôle aussi prépondérant dans l'hypothèse de la prise préalable de la ville. Quant aux dehors, on s'est quelquefois demandé pourquoi Vauban avait préféré les conserver en les améliorant, plutôt que de créer, de toutes pièces, à l'Ouest de la place, un système plus rationnel et plus grandiose. Peut-être ne partageait-il pas les idées exprimées par le comte de Lalaing, en 1552, et se souciait-il moins d'agrandir Valenciennes que de la mettre rapidement en état de défense. D'ailleurs, il n'avait pas condamné les ouvrages à cornes et à couronne, puisqu'il en construisit lui-même un certain nombre. Sans doute, tous ces ouvrages étaient loin d'être irréprochables, même après les remaniements que nous venons de décrire. Mais en les conservant (et ceci vise surtout le Couronné dont le développement était relativement considérable), Vauban pensait qu'ils pourraient redoubler et prolonger la défense « parce qu'on peut opiniâtrer la résistance de ces pièces, « sans crainte que si elles sont emportées de vive force, cela puisse exposer le corps de place à « quelque évènement fâcheux (4). » Cette simple citation suffirait pour montrer que, dans son esprit, les choses ne pouvaient plus se passer comme en 1677. Nous verrons toutefois nos ingénieurs militaires s'efforcer de corriger, par la suite, les défauts que Vauban, vu la disposition particulière du terrain et le tracé des ouvrages antérieurement construits, avait forcément laissé subsister dans cette partie des défenses de Valenciennes.

Au moment où les Valenciennois du XIV<sup>e</sup> siècle élevaient la porte Tournisienne, ils

(1) Elle n'est pas encore démolie.

(2) En supposant que l'on eût doté ses minuscules places d'armes de deux traverses, ces accessoires n'auraient pu servir qu'à couvrir une attaque de l'ennemi ; d'autant plus que l'assiégé n'aurait pu défendre ce chemin couvert, de pied ferme, faute de communications en arrière.

(3) D'excellents abris auraient pu être établis dans les courtines 10-11 et 11-14, où il n'y avait à redouter que la chute des bombes et non le tir direct des projectiles.

(4) *Traité de l'attaque*, page 287.

auraient dédaigneusement haussé les épaules si on leur avait dit qu'un jour, des boulets de fer tirés du versant occidental de la vallée de l'Escaut, insulteraient leur majestueux édifice. Longtemps cette porte, et toute la partie Nord-Ouest de l'enceinte, protégées par un fossé toujours plein d'eau et des prairies marécageuses, avaient été considérées comme à l'abri d'une attaque, voire des projectiles ennemis d'où qu'ils vissent. Mais l'artillerie n'avait pas ralenti ses progrès. Aussi, malgré la construction des demi-lunes de Gros-Jean, du Rivage de Cambrai, de la porte Tournisienne et de la tour Périlleuse, les canons de Louis XIV, plongeant cette partie de l'enceinte, la prenant de front, d'écharpe, d'enfilade et même de revers, l'avaient-ils criblée de coups, endommageant la porte et la tour (1), sans compter les avaries qu'ils avaient occasionnées aux demi-lunes 18 et 19.

La constatation de ces faits prouvait dès lors qu'il y avait là un grave défaut à corriger, ce à quoi Vauban fût aisément arrivé en plaçant sa citadelle à la Croix-d'Anzin (2) ; et cette opération n'eût pas soulevé de grandes difficultés au point de vue de l'expropriation des terrains, car avant la découverte et l'exploitation de la houille, le territoire du village d'Anzin, aujourd'hui une véritable ville, était en grande partie inculte et inhabité (3). Mais le grand ingénieur en avait décidé autrement et malgré tout ce que nous verrons faire par la suite pour l'atténuer, le défaut signalé subsista jusqu'à nos jours. Vauban comptait peut-être beaucoup sur la protection que le front 10-16 de la Citadelle devait donner à l'enceinte, jusqu'à la porte de Tournai, ainsi que sur la nature marécageuse du terrain extérieur, pour défendre cette partie de la ville : est-ce pour ce motif qu'il ne changea presque rien à nos fortifications du Nord-Ouest ? De fait, il se contenta d'ordonner, de ce côté, les réparations les plus nécessaires au corps de place, alors trop bas de six pieds, fort étroit, sans banquettes et presque sans parapets (4). Il fit aussi réparer la porte de Tournai et la tour Périlleuse, remettre en bon état la demi-lune du Rivage (n° 18), achever le revêtement de la demi-lune 19 et revêtir les demi-lunes 23 et 26 (5). Le plan de 1694 montre les fossés de ce côté de la place nettement dessinés, les chemins couverts tracés, avec des places d'armes. On y voit même des avant-fossés qui, selon nous, ne durent pas être creusés (du moins certains d'entre eux) avant le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous constaterons par la suite que le revêtement de la contrescarpe du fossé du corps de place ne marcha que très lentement et ne fut même jamais terminé.

Il est des plus intéressant de suivre, sur le plan de 1694, les perfectionnements que Vauban

(1) La restauration de cette tour, entreprise deux ans auparavant, était à peine terminée en 1677. Voir les planches.

(2) Dans le *Mémoire précis* que nous avons cité plus haut (page 154, note 1) l'auteur, officier du génie dont nous ne connaissons pas le nom, reproche à Vauban de n'avoir pas construit sa citadelle à la Croix-d'Anzin. Il dit que : « les défauts (*de Valenciennes*) « par rapport au tracé, peuvent se réduire à deux principaux : comme l'objet principal étoit de barrer le vallon naturel de l'Escaut « et de se procurer par là une inondation supérieure bien assurée, les règles de la fortification demandoient qu'en pareil cas la « citadelle fût une tête avancée qui garantît des feux de flanc les fronts inférieurs qui ne sont pas à couvert par une inondation, ou « qui n'en ont qu'une incertaine ; de sorte que sa position la plus convenable étoit vers la croisée de la chaussée de Tournay avec « celle de Condé, à l'endroit communément appelé la Croix-d'Anzin. Par là on auroit évité le second défaut qui consiste en ce que « les fronts de Tournay prêtant le demy flanc à la hauteur d'Anzin sont plongés, enfilés, vûes de revers, et battûes d'écharpe. »

(3) *Rapport sur le commerce de Valenciennes*, 1794. Bibl. publ. U. 7-31, 32.

(4) *Estat de la fortification*, 1688.

(5) Nous avons vu que le siège de 1677 était venu interrompre le revêtement en briques de la demi-lune de la porte Tournisienne (n° 19). D'après les *Comptes des Fortifications*, il semblerait que le gouvernement français eût laissé finir par le Magistrat, les travaux précédemment commencés en cet endroit. L'arrêté du Conseil d'Etat portant règlement pour l'administration des revenus et la formation des comptes de la ville de Valenciennes, ne date que de 1686. On sait qu'antérieurement à cette époque, la Ville avait les chaussées et les fortifications à sa charge. Ce qui est certain c'est qu'après le siège, on rétablit à neuf le pont de bois de la demi-lune sur le fossé de la face droite de l'ouvrage. *Comptes des Fortifications*, D. I. 579 à D. I. 599, passim.

apporta aux fronts Nord-Est, Sud-Est et Sud de Valenciennes. Si, en ce qui concerne le front 30-35, le grand ingénieur ne fit rien de nouveau sur le corps de place, en revanche, il en dota les ailes, d'ouvrages avancés d'une certaine importance. Il avait remarqué que la corne de Poterne (n° 31) avec sa demi-lune et ses demi-bastions trop étroits, se trouvait très exposée, très attaquable, voire susceptible d'être prise par la gorge, si l'ennemi tentait une surprise par le lit de l'Escaut généralement à sec en temps de siège. Il conserva pourtant cet ouvrage ; mais, pour remédier aux inconvénients susdits, il ne dédaigna pas de reprendre, d'une manière plus large et plus complète, l'excellente idée qui avait déterminé, en 1656, la construction de la petite pointe ou demi-lune en terre du pont de l'Epaix (1). Le lecteur se rappelle que ce petit ouvrage avait fait beaucoup de mal aux Français, en prenant leurs tranchées et cheminements d'écharpe, d'enfilade et de revers : ce qui explique l'acharnement que les canonnières de Turenne avaient mis à le détruire. Vauban trouva le moyen de remplacer cette pointe par une pièce bien meilleure et à laquelle sa situation devait permettre, le cas échéant, de rendre des services de beaucoup supérieurs à ceux que la pointe de 1656 avait rendus. Il fit la redoute Saint-Roch (n° 28), dans l'angle aigu formé par le confluent de l'Escaut et du canal de Cambrai, près et en dedans du bord de l'inondation inférieure. Cet emplacement rendait l'ouvrage inaccessible, sauf en barque. En 1688, la redoute était revêtue et en bon état ; il ne lui manquait que les gazonnages des parapets et de la traverse en terre dont elle fut dotée d'abord (2). Ses fossés avaient une profondeur de six pieds et des talus à terre croulante. Le rôle que Vauban assignait à cette pièce était double : elle devait défendre directement les glacis et avant-fossés des demi-lunes 26 et 23, raser les saillants de leurs chemins couverts, surveiller l'inondation inférieure et le cours du Vieil-Escaut, défendre l'écluse aval du canal de Cambrai (n° 69 du plan de 1694), interdire l'entrée de la ville par le lit du fleuve. Elle constituait donc, pour toute la partie Nord de la place, une amélioration qui, chose rare, ne devait pas disparaître, par suite de la réorganisation que l'on devait faire plus tard de nos fronts de Tournai. Nous dirons même que, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on put la considérer comme l'un des dehors les plus importants des fronts couverts par l'inondation inférieure : et c'est bien pour cette raison qu'on l'a quelquefois classée parmi les dehors de notre front Nord. Mais il semble que dans l'esprit de Vauban, elle dût être directement liée au front de Mons, dans la défense duquel son rôle devait avoir l'importance que nous connaissons, c'est-à-dire prendre d'écharpe, d'enfilade et de revers tous les travaux de siège futurs dirigés contre l'ouvrage à corne n° 31, flanquer le front et la gorge de cette corne, ainsi que la face droite du bastion de Poterne (n° 30). Ce rôle, la redoute Saint Roch le remplira en 1793 (3).

(1) Voir page 110.

(2) Cette traverse fut d'abord construite en terre. Au siècle suivant, il était question de ménager, en son milieu, un passage voûté, avec un petit magasin à poudre de chaque côté : rien ne se fit. Puis eut lieu le siège de 1793, au cours duquel l'ouvrage fit beaucoup de mal aux Autrichiens. Après la prise de la ville, l'ennemi le répara sommairement. Ce n'est que de 1828 à 1832 que l'on s'occupa de l'améliorer : on rasa ceux de ses parapets qui tiraient sur la place ; on construisit une traverse casematée, pour abriter ses défenseurs contre les feux courbes et l'on établit, sous la protection de la flèche 121, une communication avec les ouvrages en arrière.

(3) Nous n'avons trouvé nulle part la date de la construction des redoutes Saint-Roch et Sainte-Catherine, n° 28 et 51. Ces deux ouvrages, d'allure toute particulière, formaient symétriquement le pendant l'un de l'autre sur le bord Sud-Est de nos inondations inférieure et supérieure. Le génie local n'avait pas été plus heureux que nous dans ses recherches. Selon lui, les deux redoutes avaient dû être construites antérieurement à la prise de Valenciennes par Louis XIV, et même longtemps avant le siège de 1656, car leur tracé semblait indiquer qu'elles existaient indépendamment des ouvrages situés en arrière et dont on connaît la date relativement moderne, par exemple, le bastion Sainte-Catherine (n° 57) de Vauban (voir plus loin). Que le génie nous pardonne d'émettre

En avant et sur l'aile droite du front de Mons (30-35), Vauban construisit plusieurs ouvrages marquants, au double point de vue de la protection qu'il fallait donner au bastion 35 et du développement des dehors et ouvrages avancés de ce côté. L'illustre ingénieur pouvait ignorer tout le fruit que l'artillerie de Noircarmes avait retiré, en 1567, de l'occupation du mamelon de la Couture ; mais il n'avait certainement pas oublié que, lors du siège de 1656, au début duquel il avait assisté, l'une des batteries de Turenne, installée sensiblement au même endroit, avait fortement endommagé le haut des escarpes du bastion Montois (n° 35), sur lequel la trace des projectiles français était encore visible en 1677. Or, à cette époque, non seulement le bastion n'était couvert par aucun ouvrage, mais encore laissait-il entre ses épaulements (1) et les demi-lunes 34 et 40, des trouées dangereuses pour le corps de place. Quant à la protection qu'il pouvait recevoir de ces deux demi-lunes, il est certain que celles-ci étaient à même de donner des feux sur ses chemins couverts, ses glacis et le mamelon en avant ; mais ses fossés, ou plutôt ses faces, ne tiraient que des défenses fichantes et presque nulles des canons des flancs casematés et très éloignés des bastions 30 et 43 (le bastion 41 n'étant pas encore fait alors). Et le saillant de ce petit bastion de la Renaissance était si aplati que la mousqueterie du corps de place ne pouvait pas le flanquer. Pour le couvrir, Vauban construisit la contre-garde 37 (2), dont les deux faces tirèrent leurs défenses des demi-lunes 34 et 40. Cette contre-garde suffisait, à elle seule, pour constituer une amélioration. Toutefois et pour être logique jusqu'au bout, il fallait occuper tout le mamelon, d'abord afin d'empêcher l'assiégeant de s'y installer encore, comme en 1567 et 1656, ensuite pour en commander de près le revers, c'est-à-dire les pentes Sud-Est et surveiller les abords des ouvrages de la place, en avant des fronts 30-35 et 35-43 ; enfin pour battre le Rôleur à plus courte distance. C'est pourquoi Vauban fit, en maçonnerie, l'ouvrage à cornes

une idée non conforme à la sienne. C'est à Vauban, selon nous, qu'il faut attribuer la construction des deux redoutes. Nous n'ignorons pas que, longtemps avant 1677, les Hollandais avaient eu l'idée d'élever, près et en dedans du bord des inondations d'un grand nombre de leurs places, des pièces noyées, c'est-à-dire inattaquables de près (à condition toutefois que l'ennemi ne pût saigner ces inondations). De 1641 à 1646, nous voyons Francisco de Mello, lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas et de Bourgogne, ordonner la construction, à Douai, des redoutes nos 19 et 48, de tout point semblables à nos redoutes valenciennes. La vogue de ces ouvrages dura longtemps et Vauban ne les dédaigna point. La preuve en est dans ce fait que, le lendemain de la prise de Condé, en 1676, il rétablit les redoutes de l'inondation de cette place, en les reportant toutefois un peu en avant de leur position primitive (Pellisson, *Lettre C<sup>e</sup>*, page 39), afin qu'elles pussent, mieux encore que par le passé, jouer le rôle pour lequel elles avaient été imaginées, c'est-à-dire pour donner des feux d'écharpe, de flanc et de revers sur les attaques dirigées contre les ouvrages contigus à l'inondation. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que Vauban, par analogie avec ce qu'il venait de faire à Condé, eût pensé à doter Valenciennes d'ouvrages de même genre et de même destination ? Plusieurs faits ou circonstances confirment notre manière de voir. Aucun plan, aucune gravure, aucun tableau antérieurs à 1677, ou datant de cette année là, n'indiquent ces redoutes. C'est le plan militaire de 1694 qui les montre pour la première fois. Une pièce de nos archives non classées (n° provisoire 1026) ne fait qu'ajouter à notre conviction : c'est une lettre de Le Pelletier écrite de Lille, le 14 septembre 1679, à un personnage de Valenciennes, au sujet d'une requête des héritiers d'une veuve Balza, réclamant le remboursement du prix d'une maison et d'un jardin qui leur ont été pris, au faubourg de l'Épau, pour faire une redoute. Le Pelletier fait remarquer que selon les modifications apportées par le roi à l'article 13 de la capitulation de 1677, ce n'est pas l'Etat, mais la Ville, qui doit indemniser ces propriétaires. Il enjoint d'ordonner au Magistrat de payer, sauf à refaire une nouvelle estimation, s'il le désire. Tous ces détails montrent bien qu'il s'agit ici d'un ouvrage conçu et exécuté depuis la prise de la ville par Louis XIV. Il est évident que si la redoute eût été construite avant 1677, c'est la Ville qui eût indemnisé les héritiers Balza : ceux-ci, par voie de conséquence, n'auraient pas eu besoin de s'adresser au roi. Et à supposer que la Ville ne les ayant pas payés, ils eussent été obligés de s'adresser à l'autorité française, ce qui est invraisemblable, celle-ci n'eût pas invoqué la capitulation ; elle se fût contentée de répondre qu'elle n'avait pas à payer un ouvrage qu'elle n'avait pas commandé. En un mot, elle eût renvoyé les requérants au Magistrat. Tout cela nous semble péremptoire. Dans tous les cas, la redoute Saint-Roch était bien revêtue et en bon état en 1688. Quant à la redoute Saint-Catherine, il n'en est pas parlé dans l'*Estat de la fortification* de 1688, pas plus que dans nos *Comptes des Fortifications* : c'est encore le plan militaire de 1694 qui la signale le premier. Voir plus loin.

(1) Voir page 75, note 4.

(2) On lit au chapitre XXIV du tome XII de la *Nouvelle description de la France* par Piganiol de la Force (1715) : « Le « maréchal de Vauban a fait encore construire deux grandes contregardes, une desquelles sert de retranchement à un ouvrage à « corne qui est lui-même couvert d'une demi-lune. . . » Voir les *Mémoires historiques* de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, tome IV (1876), page 86. En 1688, les deux contre-gardes étaient « dans leur perfection. »

38 (1). Sans aucun doute, cette pièce, avec sa demi-lune 39 et la contre-garde 37, qui formait à sa gorge et pour ainsi dire, dans son intérieur, un retranchement indépendant, constituait en capitale du bastion 35, un ensemble capable de résister longtemps et de retarder la conquête du corps de place ; mais sans compter les défauts inhérents aux ouvrages à cornes (2), nous devons relever la mauvaise disposition des longues branches, sur lesquelles les pièces situées en arrière à droite et à gauche ne pouvaient donner que des feux fichants. Ces branches étaient en outre de nature à permettre à l'ennemi, supposé maître de l'ouvrage, d'y établir des batteries, avec une sécurité relative, pour battre en brèche les faces de la contre-garde et passer son fossé, après avoir ruiné les faces des demi-lunes 34 et 40. Nous dirons quel rôle la corne 38 jouera plus tard dans la défense de la place.

Si, comme nous venons de le voir, le système formé par les ouvrages 37, 38 et 39 constituait un renforcement très appréciable pour la droite et, par voie de conséquence, pour le centre du front 30-35, il convient de remarquer qu'il jouait un rôle analogue à l'égard de la gauche du front 35-43, sans toutefois pouvoir en améliorer le centre, encore mal couvert alors par la trop petite demi-lune Notre-Dame (3). Des trouées dangereuses pour le corps de place existaient entre cette demi-lune et ses voisines 40 et 42 (4). Vauban s'efforça de corriger ces défauts, mais il ne put, vu la disposition préalable du front et l'impossibilité de procéder à une refonte complète de l'enceinte et des dehors de ce côté, faire autre chose qu'un remaniement bâtarde. Il racheta pourtant l'irrégularité de son œuvre par la masse, la force et les dimensions

(1) Nous nous sommes trouvés, relativement à l'ouvrage à cornes 38, dans une situation analogue à celle qui nous était faite pour les redoutes 28 et 54. Nulle part nous n'avons découvert la date de construction de cet ouvrage. Nos *Comptes des Fortifications*, relativement si riches en renseignements sur le Couronné, restent muets en ce qui le concerne : nous n'y avons relevé, avant 1677, que quelques articles relatifs aux places d'armes et au chemin couvert situés en avant du bastion 35 (1675-1676, septembre à mai, C.I. 746, f<sup>o</sup> 74 v. ; C.I. 748, f<sup>o</sup> 114). D'ailleurs aucun des plans, gravures ou tableaux que nous connaissons et qui ont trait aux sièges de 1656 et de 1677, ne représente cet ouvrage. Nous comptons au nombre de ces documents : le petit plan de Jacques de Rantre (1656) ; un plan malheureusement fantaisiste de la même époque ; deux plans de 1677, à la vérité peu exacts (ces trois derniers trouvés à la Bibliothèque nationale par M. E. Serbat) ; les tableaux de Pierre Snayers (à Valenciennes), de Téniers (à Anvers) et de Van der Meulen (à Versailles). C'est encore le plan de 1694 qui, le premier, porte cet ouvrage. Après lui, tous les autres plans de Valenciennes, qui n'en sont, du reste, que des copies plus ou moins fidèles, tels que ceux de De Fer (Paris, 1693), de Baillieu (Paris, 1708) reproduit par Fricx (Bruxelles, 1709), de Boclener (Augsbourg, sans date), reproduisent l'ouvrage. Détail à noter : le plan de Baillieu lui donne le nom de *Corne des Espagnols*. Serait-ce là le point de départ de l'opinion du génie qui l'attribue aux ingénieurs de Philippe IV ? Ou serait-ce le nom de Saint-Dominique très vénéré en Espagne, primitivement donné à l'ouvrage et dont le peuple valenciennois avait fait Minique (on disait le fort Minique), qui serait la cause de cette attribution ? La première idée de l'ouvrage a peut-être germé dans un cerveau espagnol ; peut-être même cette corne était-elle faite au moment du siège de 1677. Mais dans ce cas, elle ne pouvait être qu'en terre, car si les Espagnols l'avaient revêtue, ils auraient vraisemblablement adopté pour son front, un tracé analogue à celui des cornes 50 et 31 qu'ils venaient précisément de revêtir, entre les deux sièges de 1656 et de 1677. Notre plan au  $\frac{1}{20000}$  fait bien ressortir les différences de tracé qui existent entre ces deux ouvrages et celui qui nous occupe. Tandis que les premiers ont une courtine très petite et des flancs rectilignes, le fort Minique, avec sa courtine allongée et les orillons de ses demi-bastions, ressemble absolument à notre front de Cambrai ou de Famars (49-57), qui est indiscutablement de Vauban. C'est pour ce motif que nous l'avons mis à l'actif de cet ingénieur. D'ailleurs le mode de construction de ses escarpes dont les maçonneries rappelaient de si près celles du Couronné et dont les contreforts étaient exactement semblables à ceux des contre-gardes 37 et 44 de Vauban, corrobore notre opinion. D'autre part, le mémoire de Piganiol de la Force implique que la corne 38 était une création de Vauban, puisque celui-ci ne fit que réparer les « deux anciens » ouvrages à cornes 50 et 31. C'est vraisemblablement trois ouvrages à cornes, au lieu de deux, qu'il eût eu à réparer si le fort Minique eût existé avant 1677. Une dernière raison milite en faveur de notre manière de voir : la corne 38 n'était pas finie en 1688. *L'Etat de la fortification* nous apprend que ses parapets n'étaient pas achevés et qu'il leur manquait encore plus de quatre cents toises (c'est-à-dire plus de trois mille mètres cubes) de terre pour être terminés.

C'est par erreur et sur la foi des anciens catalogues de notre musée, que nous avons attribué jusqu'ici à Van der Meulen, la paternité du grand tableau qui représente le siège de Valenciennes en 1656. Il résulte de l'intéressante étude intitulée : *Une toile de Pierre Snayers*, publiée par MM. P. Foucart et M. Hénault dans les comptes-rendus du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, en 1895, que ce tableau a été peint de 1659 à 1662, par Pierre Snayers, né à Anvers en 1592, mort vers 1667. Nous profitons de l'occasion pour rectifier une autre erreur que nous avons commise et qui nous est également signalée par notre savant ami Paul Foucart. Ce n'est pas, comme nous le disons à la page 112, son propre portrait peint par Vélasquez, que Philippe IV envoya aux Valenciennois, après le siège de 1656, mais le portrait de Charles II à l'âge de 12 ou 13 ans, exécuté par Carréno de Miranda. Voir le *Catalogue du Musée de Valenciennes* pour 1888.

(2) Voir page 107, note 3.

(3) Voir page 106.

(4) Voir page 124.

du bastion Royal (n° 41) qu'il appliqua contre le milieu de la courtine 35-43 et dans lequel il engloba la demi-lune Notre-Dame. Ce bastion était le plus gros qui eût jamais été construit à Valenciennes. Sa ressemblance générale avec les bastions du front de Cambrai (ou de Famars) nous dispense d'en donner la description (1) : le lecteur se rendra compte des différences de tracé en se référant à notre plan au  $\frac{1}{5000^e}$ .

Comme il y avait aussi une large trouée entre la demi-lune 42 et la partie gauche du vieux bastion Cardon, Vauban fit subir à cet ouvrage de la Renaissance une transformation qui eut pour effet de boucher cette trouée. Allongeant sa face droite, il en porta le saillant plus en dehors et vers l'Est ; puis il refit une nouvelle face et un nouveau flanc gauches, de tout point semblables à ceux du bastion Royal. C'est ainsi que l'œuvre de Charles-Quint eut toute sa partie gauche enterrée dans une enveloppe française : dès lors, son flanc casematé aux belles voûtes coniques devint inutile (2). Par suite de toutes ces transformations, l'ancien front 35-43 se trouvait dédoublé ; ce qui, au point de vue de la longueur des côtés extérieurs, c'est-à-dire de la distance normale qui devait exister entre les saillants des trois bastions 35, 41 et 43, était désormais conforme aux règles de la fortification bastionnée adoptée par Vauban. Mais malgré tout son talent, l'illustre ingénieur n'avait pu éviter de donner un sérieux croc-en-jambe à ces règles mêmes, en ce qui concerne les flanquements réciproques des trois bastions. Malgré la rectification de la gorge des demi-lunes 40 et 42, le bastion Royal ne pouvait tirer de défenses rasantes que des courtines du corps de place : encore ces défenses étaient-elles très obliques (3). Quant aux flancs hauts des deux bastions collatéraux (nos 35 et 43), ils ne donnèrent que des feux fichants sur ses faces. De son côté, la partie gauche du bastion 43 se trouva symétriquement dans les mêmes conditions de flanquement que la partie droite du bastion Royal. Seule, la face droite du bastion 35, grâce à l'aplatissement de son angle flanqué, se trouva régulièrement défendue par les feux rasants du flanc gauche du bastion 41. Les deux demi-lunes 40 et 42 n'avaient fait que gagner à la transformation : elles étaient mieux défendues qu'auparavant par les faces droite du bastion 35, gauche et droite du bastion 41 et gauche du bastion 43 (4).

En résumé, la construction du bastion Royal, au milieu de l'ancien front 35-43, réalisait un progrès, mais la force intrinsèque de cet ouvrage était plus apparente que réelle. Des officiers du génie ont dit que pour pousser jusqu'au bout les conséquences de son remaniement, Vauban aurait dû le couvrir d'une contre-garde qui eût pris ses défenses des faces des demi-lunes 40 et 42 (5). Cette contre-garde à laquelle on pensa par la suite, ne fut jamais construite, par raison d'économie. Et il en fut de même sur plus d'un point de la place : que de millions n'aurait-il pas fallu dépenser pour compléter logiquement et jusque dans ses extrêmes limites, le développement vers l'extérieur, de tous les ouvrages, non-seulement de Valenciennes, mais encore de toutes les places fortes françaises !

(1) Voir page 163.

(2) Voir page 75.

(3) Et cela, bien que Vauban eût eu le soin de ne donner à l'angle flanqué (saillant) que quatre-vingt-sept degrés.

(4) En 1688, les bastions Royal et Cardon étaient en bon état. Pour qu'ils fussent parfaits, il restait à terminer le revêtement intérieur de leurs parapets, former ceux des flancs, ainsi que les embrasures de ceux-ci, achever les escaliers des poternes des orillons et y mettre des portes.

(5) Cette contre-garde aurait, le cas échéant, empêché l'ennemi de déboucher sur la branche droite ou méridionale de l'ouvrage à cornes 38, d'en couronner le chemin couvert et de faire brèche immédiatement à la face gauche du bastion Royal, sans avoir besoin de se rendre maître d'aucun ouvrage extérieur.

L'ancien front Cardon-Cambrésien construit par Charles-Quint, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1), avait les mêmes défauts que le front voisin Montois-Cardon. Ici encore, les deux bastions de la Renaissance, éloignés l'un de l'autre de 450 mètres environ, enfilait bien le fossé du corps de place, au moyen des canons de leurs flancs casematés ; mais une défense rationnelle et réciproque, par les petites armes à feu, leur manquait totalement. D'ailleurs la situation du bastion Cambrésien, au grand saillant méridional de l'enceinte, constituait à elle seule un défaut grave. Déjà très exigü par lui-même, ce bastion présentait, lui aussi, son saillant à la hauteur de la Briquette. Or, la portée toujours croissante des canons avait rendu cette hauteur dangereuse pour le corps de place. Contre elle, le petit bastion de Charles-Quint ne pouvait fournir que le feu divergent de quelques pièces, tandis qu'il eût été facile à une artillerie ennemie, cachée derrière la crête opposée, de l'écraser sous les feux convergents de nombreuses batteries. Et c'est parce qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, on s'était aperçu déjà de ce défectueux état de choses, qu'on avait pensé à établir, en avant du bastion et sur les pentes septentrionales du plateau, le petit ouvrage à cornes que nous avons vu revêtir en briques avant 1677. Sans doute, cet ouvrage extérieur concourait à rétablir l'équilibre entre l'attaque et la défense, en couvrant le bastion et surtout en développant, à quelques centaines de mètres en avant de ce dernier, un front ou une crête de feux d'une certaine importance. Mais sans revenir sur les défauts généraux des ouvrages à cornes (2), ce n'était encore là qu'un palliatif dont Vauban eut vite reconnu l'insuffisance. D'ailleurs le bastion de Charles-Quint n'était plus très solide : lézardé en plusieurs endroits, il avait déjà subi de sérieuses réparations (3). Vauban coupa court à tous ces inconvénients par une transformation radicale : il rasa le bastion ; et reculant le corps de place vers la ville, jusqu'en un point situé un peu en arrière de l'emplacement qu'occupait la porte de 1444 (4), il construisit, de toutes pièces, un large front bastionné capable de lutter avantageusement contre la hauteur de la Briquette.

La nouvelle porte de Cambrai, percée alors dans la courtine 49-57 et que nous avons connue sous le nom de Porte de Famars, mérite une description spéciale : nous la donnons dans notre cinquième partie. Sa chaussée fut relevée et passa sur un pont nouveau. La rue de Cambrai, fut également exhaussée « élargie et bâtie sur un même modèle, depuis 1681 jusqu'à « 1683 (5). » En 1688, l'ensemble du nouveau front était achevé : il restait à mettre des portes en haut et en bas des escaliers que l'on avait ménagés dans le revers des orillons, pour permettre aux défenseurs de se porter dans les ouvrages extérieurs, et à terminer les parapets, surtout ceux du bastion 57, auquel il manquait encore beaucoup de terres. Les fossés étaient à leur profondeur

(1) Voir page 106 et, pour le lecteur désireux de se rémémorer tout ce qui avait été fait précédemment de ce côté, les pages 35, 58, 70 et 81.

(2) Voir page 116, note 3.

(3) *Comptes des Fortifications*, D. I. 552, f<sup>o</sup> 106.

(4) Voir page 58. Comme Vauban ne changea rien à la forme concave de la gorge revêtue de l'ouvrage à cornes ; comme d'autre part, il ne fit pas, faute de place, de demi-lune en avant du centre du nouveau front, il en résulta cette particularité que le fossé fut très large en cet endroit. Il fallut le traverser sur un pont neuf qui n'eut pas moins de soixante-dix mètres de longueur. Le report du corps de place vers la ville eut encore pour résultat de supprimer la rue du rempart, puisque la fortification empiéta sur les propriétés particulières. C'est ainsi que le débouché Sud-Ouest de la rue de la Barre se retrouva plus près de la nouvelle porte qu'il ne l'était de la précédente. *Comptes des Fortifications*, 1682, janvier à mars, D. I. 593, f<sup>o</sup> 80 ; 1682, juin à septembre, D. I. 595, f<sup>o</sup> 44 v.— Archives de Valenciennes « Grands Massars », quittance de rente, série G.

(5) Des Pretz, *Abrégé...* et *Comptes des Fortifications*, 1682, juin à septembre, D. I. 595, f<sup>o</sup> 70 v. ; 1683, septembre à décembre, D. I. 597, f<sup>o</sup> 10 v..

et finis. C'est alors qu'avait disparu le bac (ou dodenne) de la rivière Sainte-Catherine, construit à peu près comme celui de la Rhônelle ; et cette partie de la rivière avait été remplacée par un syphon passant en dessous du plafond du fossé (1).

Le front de Cambrai ou de Famars était un bon échantillon du premier tracé de Vauban. A quelques différences près, il rappelait, d'une manière frappante, les fronts de Sarrelouis (2) ou ceux de Maubeuge : Valenciennes ne possédait rien de mieux du grand ingénieur. Aussi ne pouvons-nous éviter d'entrer, à ce sujet, dans quelques détails peut-être un peu techniques, mais à coup sûr intéressants pour un certain nombre de nos lecteurs. Dans ce front et vu la direction des côtés du polygone, l'angle flanqué de chaque bastion n'avait pas la même valeur. Tandis qu'il n'était que de 79 degrés dans le bastion 57 (dit de Sainte-Catherine), chiffre un peu au-dessus du minimum, il atteignait 102 degrés dans le bastion 49 (dit de la Rhônelle) placé dans de meilleures conditions : il dépassait ainsi d'une vingtaine de degrés l'angle admis pour l'hexagone. Le côté extérieur du polygone était de 350 mètres (3) ; sa perpendiculaire, de 44 mètres 50 ; les lignes de défense, de 273 mètres ; la longueur des faces, de 95 mètres ; la distance entre les deux angles d'épaule, de 164 mètres ; la longueur des flancs rectilignes primitifs, de 41 mètres ; celle de la courtine, de 154 mètres. Les deux bastions avaient des flancs curvilignes retirés derrière des orillons dont la corde occupait les trois septièmes du flanc rectiligne primitif, ce qui rendait ces orillons un peu plus gros que ceux de Sarrelouis. Enfin, le flanc rectiligne primitif étant rejeté à 13 mètres en arrière, c'est-à-dire vers l'intérieur du bastion, concourait aussi à augmenter la capacité de l'orillon, en même temps qu'il donnait une brisure de courtine de trois mètres plus longue que celle de Sarrelouis, qui n'avait que 10 mètres (4).

Nous savons qu'à l'époque où il conçut le front de Cambrai, Vauban prisait encore les hauts commandements. C'est pourquoi il donna au profil de ce front une hauteur d'escarpe qui variait entre dix ou douze mètres (5). Si cette hauteur permettait de dominer aisément les dehors, en revanche, elle avait le défaut de laisser les escarpes visibles de très loin et de la plupart des points de l'horizon dangereux. Il est vrai que cet inconvénient n'était pas grand à cette époque où l'on faisait brèche le plus souvent à la mine. Du reste, comme le front de Famars était en partie couvert par les inondations de l'Escaut et de la Rhônelle, comme ses fossés pouvaient être inondés, l'assiégeant n'aurait pu retirer aucun avantage à les battre en brèche, puisqu'il n'aurait pu y donner l'assaut qu'après avoir vaincu de très grandes difficultés.

On ne trouve pas de casemates voûtées où à ciel ouvert (celles-ci simples ou étagées), dans les flancs des bastions construits selon la première manière de Vauban. Tout en ne repoussant

(1) Comme, par la suite, la voûte creva, on établit sur son extradors les cheminées d'aérage que montre la planche intitulée : *Porte de Famars*.

(2) On sait que l'un des fronts de Sarrelouis sert de type dans les cours de fortification, lorsqu'on y décrit la première manière ou premier tracé de Vauban, parce qu'il représente bien la moyenne des proportions adoptées par le grand ingénieur dans toutes les constructions du même genre.

(3) Ces mesures ont été prises sur des plans à  $\frac{1}{10000}$  qui ne sont pas mathématiquement exacts. Le front de Sarrelouis avait 180 toises, ce qui équivaut à 350 mètres 80. On voit que si elle existait, la différence entre le front de Sarrelouis et celui de Valenciennes, en ce qui concerne la longueur du côté extérieur, était insignifiante.

(4) Les prédécesseurs de Vauban, le chevalier de Ville et Errard de Bar-le-Duc faisaient l'orillon égal aux deux tiers du flanc rectiligne primitif : le comte de Pagan se contentait de la moitié. A Sarrelouis, Vauban ne prit que le tiers du flanc. L'importance de l'orillon diminua au fur et à mesure que les dehors se multiplièrent, parce que ceux-ci pouvaient, aussi bien qu'eux, masquer les pièces de flanquement. L'usage du tir en bombe, à ricochet et d'enfilade accéléra aussi leur suppression définitive.

(5) Il fit relever aussi les escarpes en d'autres points du corps de place, particulièrement sur nos fronts de l'Est. Plus tard on regretta ces exhaussements.

pas absolument les premières, surtout lorsqu'elles pouvaient être mises, sur leur tête, à l'abri des vues et des feux éloignés du dehors, le grand ingénieur proscrivait absolument les secondes qui rétrécissaient la gorge et la capacité des bastions, voyaient quelquefois très imparfaitement les points que leur canon devait battre, et devenaient vite intenables à cause des ricochets des projectiles de l'attaque sur les maçonneries en arrière ou des éclats de ces maçonneries (1).

Quoiqu'ils fussent de dimensions très restreintes, Vauban conserva l'ancien ouvrage à cornes 50 et sa demi-lune 52 qu'il trouva en bon état. Mais il allongea, en quelque sorte, la face du demi-bastion de droite de l'ouvrage jusqu'à la rivière Sainte-Catherine, au moyen du prolongé 56 (2), pour obtenir des vues plus rapprochées et plus complètes sur le versant Nord-Ouest du plateau de la Briquette et pour mieux assurer l'enfilade de son fossé de tête par les feux de la redoute 54.

On a lu plus haut (3) ce que nous pensons de l'âge des redoutes 28 et 54. On peut voir sur notre plan au  $\frac{1}{5000^e}$  que cette dernière occupait, sur le bord Sud-Est de l'inondation supérieure, une position analogue à celle de la première, dans l'inondation inférieure : sa destination était identique. Vauban avait dû décider sa construction dès son arrivée à Valenciennes, pour enfler, comme nous venons de le dire, une partie du fossé du front de l'ouvrage à cornes 50, battre obliquement le terrain en avant de la demi-lune 52, prendre d'écharpe et d'enfilade les travaux de l'assiégeant ; en un mot pour mettre immédiatement les dehors de ce côté de la place en mesure de résister à une insulte de l'ennemi. A notre connaissance, le premier document qui signale la redoute 54 est l'*Estat* de 1688. A cette époque, elle n'était pas terminée : il y manquait encore un corps de garde et un souterrain ; sa traverse en terre était encore imparfaite et l'on projetait d'en former une sorte de cavalier capable de porter du canon. C'est aussi le plan de 1694 qui la donne, que nous sachions, pour la première fois.

Lorsque du haut de la courtine 49-57, on pouvait jeter un coup d'œil d'ensemble sur le front de Famars et ses dehors, on constatait facilement que Vauban avait su prendre, de ce côté de Valenciennes, les meilleures dispositions en vue non seulement de la défense rapprochée, mais encore de la défense éloignée. Outre leur action directe contre la position de la Briquette, les canons des bastions 49 et 57 et de la courtine intermédiaire voyaient les pentes du plateau qui descendent, au Sud-Ouest et au Sud-Est, jusqu'aux inondations de l'Escaut et de la Rhônelle, surveillaient ces inondations en croisant leurs feux avec le bastion 14 de la Citadelle d'une part, avec le bastion 43 d'autre part ; enfin ils dominaient tous les dehors en avant, circonstance qui leur permettait de les soutenir, de les défendre et de les battre après leur enlèvement par l'ennemi. Il est bon de rappeler que, par surcroît, la demi-lune 52 pouvait être défendue par les mines. En somme et malgré plusieurs défauts de détail provenant de la difficulté rencontrée par Vauban de combiner les anciens avec les nouveaux ouvrages (4), tout cet ensemble était redoutable ; et

(1) L'emploi de la poudre sans fumée supprimant une des causes, et non la moins importante, pour lesquelles les casemates sous voûte avaient été abandonnées, pourrait bien augmenter encore le regain de faveur dont elles ont été l'objet depuis 1870, dans la construction des forts détachés construits par le Génie français.

(2) L'*Estat* de 1688 ne parle pas du prolongé 56 ; mais le plan de 1694 l'indique, en terre.

(3) Voir page 159, note 3.

(4) Parmi ces défauts, il faut relever celui que constituait le rentrant très aigu qui restait entre la contrescarpe de la branche gauche de l'ouvrage à cornes et celle de la face droite du bastion 49. — Plus tard la contre-garde 48 viendra en partie corriger ce défaut.

s'il formait un des trois points d'attaque de Valenciennes, on peut dire toutefois que ses nouvelles qualités intrinsèques lui donnaient toutes chances de n'être pas insulté par l'ennemi ; d'autant plus que le terrain en avant, resserré entre les inondations de la Rhônelle et de l'Escaut, se prêtait difficilement à un développement normal ou satisfaisant des travaux de siège.

La création du front de Famars détermina, par voie de conséquence, celle du front de la Rhônelle (43-49) : Vauban, ici encore, dut se contenter de solutions irrégulières. Si, malgré l'obstacle formé par le pont de la porte Cardon, le flanc gauche du bastion 49 put défendre la face droite du bastion 43 et, plus obliquement et de plus loin, la face droite de la nouvelle contre-garde 44, il n'y eut pas réciprocité : le flanc droit du bastion 43 ne donna que des feux fichants sur la face gauche du bastion 49, qui ne tira de défenses rasantes, quoique très obliques, que d'une minime partie de la courtine à gauche de la tour de la Rhônelle. C'était là un défaut, sans doute, au point de vue de la défense rapprochée ; mais le mal n'était pas grand, comme nous le verrons bientôt. Vauban supprima ou simplifia les dehors de ce nouveau front. Ainsi, à sa droite, la demi-lune Prouville (1) et l'éperon de Sainte-Ursule disparurent pour faire place au bastion 49 et à son fossé ; à sa gauche, la demi-lune de Hennin (2) et les autres menus ouvrages qui couvraient le bastion Cardon furent remplacés par la contre-garde 44 (3), ouvrage assez médiocre : outre qu'il ne défilait qu'imparfaitement le bastion 43 des vues et des coups, sa face gauche était enfilée de la hauteur de la Briquette ; de plus, elle avait primitivement un flanc droit d'où l'ennemi, maître de l'ouvrage, eût pu tirer sur le bastion 49 : on fit bien de le supprimer par la suite. La Rhônelle fut redressée à partir d'un point en aval et voisin du moulin Saint-Jean (4) jusqu'à son passage sous la contrescarpe. Dès lors, son bras de décharge ne passa plus sous le pont des Idoles englobé dans la contre-garde : immédiatement en amont du bac 45, Vauban fit construire le déversoir 141 (5), et le trop-plein de la rivière s'écoula dorénavant par les fossés orientaux du corps de place. En même temps, les contrescarpes, les chemins couverts et les glacis furent remaniés, ce qui améliora l'ensemble des retenues de l'inondation de la Rhônelle près de la place. La lunette, ou mieux la flèche 47, dite le Petit Pâté, qui n'était pas encore pourvue de son surtout en forme de contre-garde (6), fut conservée, bien qu'elle ne pût défendre le chemin couvert de la branche droite de l'ouvrage 44, n'eût point de communication avec les autres dehors et pût être insultée par bateau. On s'est quelquefois demandé pourquoi Vauban n'avait pas mis une demi-lune en avant de la courtine 43-49. Un ouvrage de ce genre eût pu empêcher l'ennemi de s'établir au pied du glacis de la contre-garde 44 ; il eût embrassé dans sa face gauche l'écluse de la Rhônelle, qui servait à tendre l'inondation ; il eût couvert, dans une certaine mesure, une partie de la courtine visible de l'extérieur ; enfin il eût flanqué la face droite de la contre-garde et son chemin couvert, et pris

(1) Voir page 127.

(2) Voir pages 106 et 127.

(3) D'après nos *Comptes des Fortifications*, qui sont du reste très peu fournis à cette époque, les travaux semblent avoir été commencés en 1679. En 1682 ils devaient être en bonne voie.

(4) Ce moulin situé à environ 500 mètres de la porte du Quesnoy s'appelait aussi moulin Becquereau ou à Becquériaux. Il existe encore ; il est la propriété de M<sup>me</sup> veuve J. Cacheux.

(5) Voir la planche intitulée : *Tour et déversoir de la Rhônelle*.

(6) Ce surtout fut fait plus tard ; nous ne savons pas exactement à quelle époque on le construisit. Le plan de 1694 ne le donne pas, mais au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait.

des revers sur la flèche 47. Vauban ne la fit point, peut-être parce qu'il trouva le front 43-49 suffisamment protégé par l'inondation de la Rhônelle pour ôter à l'ennemi le désir de l'attaquer (1).

Il nous reste à dire un mot de quelques écluses et manœuvres d'eau créées ou améliorées par Vauban. A cet égard, la citadelle de Valenciennes jouait un rôle important dans notre système d'inondations militaires, à cause de la protection qu'elle donnait au secret d'Anzin ou écluse du Pâté (n° 62), ainsi qu'aux écluses des Repenties (n° 60) et des Fossés-Notre-Dame (n° 59). Ces écluses étaient les plus considérables de la place, puisqu'avec la Grande Digue (n° 123), la digue Sainte-Catherine (n° 124) et la grande écluse de même nom (n° 75), elles permettaient de tendre la grande inondation supérieure, Vauban avait conservé l'écluse du Pâté, modifiée en 1652 pour laisser passer les bateaux (2). Quant à l'écluse de la Bretèque ou des Repenties, nous savons que sa création remontait à Charles-Quint. Mais Vauban l'avait reconstruite comme l'une de nos planches la représente ; elle était terminée en 1688. Par contre l'écluse des Fossés-Notre-Dame, que l'on a quelquefois confondue avec la précédente, était, comme la Grande Digue, une conception du grand ingénieur. Nous allons voir quelle était la destination de cette écluse et de cette digue.

Au temps de Charles-Quint, l'inondation supérieure s'appuyait à l'enceinte : disposition des plus défectueuse. Outre qu'elle pouvait compromettre la solidité du corps de place et envaser son fossé, elle obligeait, chaque fois qu'on la tendait, à boucher avec du bois, de la terre et du fumier, les portes Notre-Dame et Cambrésienne, dont les chaussées étaient alors sensiblement plus basses qu'elles ne le sont actuellement (3). Sans cette précaution, les eaux auraient envahi la ville, comme d'ailleurs elles l'avaient déjà fait antérieurement et à plusieurs reprises. En 1656, les choses étaient encore en l'état, ainsi qu'on peut le voir à l'Hôtel de ville, sur le grand tableau de Pierre Snayers. Nous nous rappelons que quelque temps avant le siège de 1677 (4), le Magistrat et les ingénieurs avaient fait élever une digue sur la rive droite de l'Escaut et la rive gauche de la rivière Sainte-Catherine, afin de pouvoir inonder la vallée en amont du faubourg Notre-Dame (petite inondation supérieure), sans inonder le faubourg même, extrémité à laquelle il était toujours facile de se résoudre au dernier moment. C'est ce que l'on avait fait en 1677. Mais alors, dès que l'inondation eut été portée au complet, l'inconvénient signalé plus haut se reproduisit et c'est encore l'enceinte qui retint les eaux pendant quelque

(1) On s'est souvent demandé pourquoi et à quelle époque avait été construit l'aqueduc souterrain qui, du chemin de ceinture n° 78, se dirige vers le Vieil-Escaut, en passant sous le cimetière Saint-Roch. *L'Estat de la fortification* de 1688 renseigne à ce sujet : « L'on travaille à force au grand aqueducq nommé du Rouilleur, marqué 79 (ce numéro est remplacé sur le plan de 1694 par les chiffres 83 et 84) qui servira à descharger les eaux de la Ronnelle dans l'Escaut. Il sera achevé à la fin d'avril prochain. Tous les puits sont faits et l'on commence à percer la galerie. La digue 82 (voir le même plan) est bonne et en bon estat. Il faudra la couper dans le milieu sur la largeur de 12 pieds pour y mettre un batardeau dans lequel sera pratiqué deux ventelles pour tirer seulement le superflu de l'inondation de la Ronnelle et le jeter dans le dit Acqueducq par la Ravine 81 (ce numéro manque sur le plan de 1694) ». L'aqueduc du Rôleur existe encore : sa destination actuelle est de conduire à l'Escaut les eaux de la Fausse-Rivière, d'ailleurs très peu abondantes, sauf le cas de crue extraordinaire.

(2) Les *Comptes des Fortifications* relatent bien que Vauban fit d'abord réparer les dégâts que l'artillerie de M. Du Metz avait causés à la charpente et au toit du bâtiment qui protégeait cette écluse (1677, D. I. 579, f°s 19, 23 v., 28, 32 v., 63, 66, 69 v., 70 v., 77, 77 v.; D. I. 582, f°s 170 v. et 171; D. I. 594, f° 14). Mais quelque temps après, il fit disparaître ce bâtiment, peut-être en même temps qu'il fit baisser le mur de masque sur voûte qui servait de communication entre le corps de place et le Pâté. Voir page 140, note 2.

(3) Voir page 163, note 5.

(4) Voir page 130.

temps. Peut-être se serait-on toujours contenté de cet expédient, si des inondations naturelles généralement causées pendant l'hiver, par des pluies exceptionnelles ou la fonte subite de neiges abondantes, n'étaient venues, elles aussi, battre parfois le mur d'enceinte et forcer les Valenciennes à boucher hermétiquement les portes de la ville, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'une tension de la grande inondation militaire. Vauban et ses collaborateurs purent juger *de visu* des sérieux dommages que les *grandes eaux* firent subir aux fortifications de Valenciennes, pendant l'hiver de 1678-1679 (1). Il est même probable que les désastres de cette époque n'influèrent pas peu sur les déterminations des ingénieurs français en ce qui concerne la construction de la Grande-Digue 123 et de l'écluse des Fossés-Notre-Dame 59. La première s'éleva le long du bord extérieur du fossé du corps de place. Son extrémité Sud-Est s'appuya à la grande écluse Sainte-Catherine (n° 75), après avoir suivi la contrescarpe du nouveau bastion 57 ; son extrémité Nord-Ouest se rattacha au massif protecteur de l'écluse des Fossés Notre-Dame. Celle-ci fut construite en amont et près du pertuis Sud-Est de l'écluse 60. Elle remplaça une petite vanne qu'avant la conquête on appelait le *tampon Notre-Dame* (2) et dont le rôle assez restreint était de mettre le fossé en communication avec l'Escaut : elle ne se prêtait jamais qu'à des manœuvres d'eau peu importantes. La nouvelle écluse de Vauban eut des proportions plus considérables. Cet ouvrage d'art terminé, le fossé Notre-Dame nettoyé et approfondi, celui du nouveau front de Famars creusé, les eaux prises à l'écluse 59 purent se répandre dans nos fossés du Sud-Ouest et du Sud, passer sous le déversoir de la Rhônelle (3) et remplir tous les fossés du corps de place, jusqu'au pont de la porte de Mons (4). Là, des vannes ou un barrage pouvaient les retenir en attendant le moment de les lancer, sous forme de chasses, dans le fossé de l'enceinte et du bastion 30, désormais le point d'attaque le plus probable, afin de noyer les travaux de *passage du fossé* entrepris par l'ennemi (5).

L'épreuve de tout ce système, dans lequel l'écluse des Fossés-Notre-Dame et la Grande-Digue jouaient un rôle si prépondérant, fut faite au mois de novembre 1691 (6) : elle réussit

(1) Pendant l'hiver de 1678-1679, une inondation terrible désola les faubourgs du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et du Nord de Valenciennes. Les écluses du Pâté, des Repenties et de Sainte-Catherine furent insuffisantes pour écouler les eaux par l'extérieur en même temps que par l'intérieur de la ville. D'ailleurs, il fallait éviter de noyer l'intérieur de celle-ci. Pour conjurer ce danger et sans parler de bien d'autres précautions d'une importance secondaire, on boucha, comme on l'avait fait maintes fois, les portes Notre-Dame et Cambrésienne ; on fit aussi un batardeau à la porte de Tournai. Les Valenciennes restèrent pendant plusieurs semaines sous la menace du fléau, pendant qu'en dehors de leurs murs, les courants déchaînés renversaient les digues, arrachaient les chaussées, emplissaient cours d'eau, fossés et rigoles, préparant à tous de la besogne pour longtemps. *Comptes des Fortifications, 1678-1679* (décembre à mars), D. I. 589, f°s 6 v., 31, 35, 36 v., 37 ; 1679 (mars à juin), D. I. 560, f°s 7, 8 v., 14, 58 ; 1679 (juin à septembre), D. I. 587 bis, f°s 8 v., 26 v.

(2) *Comptes des Fortifications, 1597*, D. I. 79, f° 7 ; 1617-1618, D. I. 240, f° 23 ; 1649, D. I. 473, f° 35 v. ; 1650, D. I. 477, f° 44 v.

(3) Avant le démantèlement, ces trois arches étaient devenues presque invisibles par suite de l'envasement du fossé, résultat des inondations militaires successives, ou des crues de la Rhônelle. Elles viennent d'être nettoyées à fond jusqu'à l'ancien radier ; leurs vannes ont été supprimées et remplacées par des murs en briques. C'est sous ces voûtes que M. l'ingénieur Lefebvre, directeur des travaux de la Ville a construit, en 1894, le bassin d'où les eaux de trop-plein peuvent entrer dans le nouvel aqueduc de dérivation de la Rhônelle : l'orifice amont de cet aqueduc se trouve sous le pont même que traverse notre boulevard du Sud-Est.

(4) Avant 1705, date à laquelle le dernier pont de la porte de Mons, que nous avons connu et vu démolir en 1891-1892, avait été construit, il existait déjà une retenue d'eau, sous le pont précédent, qui était plus oblique par rapport à l'enceinte. Nous avons vu la rainure verticale d'un de ses anciens bajoyers, au moment où l'on creusait le fond du fossé pour y établir les fondations de l'aqueduc de dérivation de la Rhônelle.

(5) La retenue qui existait encore au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, sur la rive droite de l'Escaut, à hauteur du grand fossé du corps de place près de la porte Poterne, avait disparu au moment de la construction du bastion 30 en 1638. On l'avait refaite peu après, puis on l'avait rasée de nouveau. En 1793, elle n'existait plus : on ne pouvait donc plus tenir l'eau dans la partie Nord du front de Mons et l'on devait se contenter d'y donner des chasses à l'aide de la retenue du pont de Mons.

(6) Un ban politique du 30 octobre 1691 enjoignait aux habitants de Valenciennes de se munir de farine pour quinze jours, parce que vu l'épreuve qu'on allait faire des « tenues nouvelles », les moulins de la ville ne pourraient travailler pendant ce laps de temps. *Registre XIII des Bans politiques*, du 7 août 1688 au 28 novembre 1697, f° 17.

entièrement et l'on put constater par avance les services que toute cette ingénieuse organisation de Vauban pourrait rendre en cas de siège ou de crues extraordinaires de l'Escaut.

C'est cette possibilité d'avoir à volonté des fossés secs ou pleins d'eau, qui faisait ranger ceux de Valenciennes au nombre des meilleurs (1). Et en effet ils étaient excellents ; mais pour les conserver tels, il eût fallu les entretenir avec soin, afin que les coûteuses écluses, vannes ou barrages qui les commandaient ne devinssent point, à bref délai, des instruments inutiles.

Les descriptions qui précèdent ont permis au lecteur de se faire une idée suffisamment complète de l'œuvre accomplie par Vauban dans notre ancienne place forte. Si maintenant nous examinons cette œuvre au point de vue intrinsèque de la fortification et dans le but d'en tirer un enseignement technique, nous constatons que tout ce que cet ingénieur fit à Valenciennes fut conçu selon les règles de la fortification bastionnée (2) ou, pour être plus précis, selon sa première manière. Certes, tout ce qu'il nous a laissé n'était pas aussi pur que le front 49-57. Mais, comme nous l'avons dit, Vauban, dans l'impossibilité de faire table rase des fortifications préexistantes, dut souvent se contenter de remaniements plus ou moins heureux ou enfreindre les règles qu'il avait lui-même si judicieusement arrêtées. Ainsi, le front intérieur de la Citadelle ne pouvait être présenté comme un modèle, à cause de la grande ouverture de son angle flanquant et du peu de longueur de son côté extérieur ; le front 10-16 du même ouvrage, était si petit que l'ingénieur français, imitant les constructions espagnoles antérieures, telles que le bastion 30 et les ouvrages à cornes 31 et 50, avait été obligé de renoncer aux orillons que pourtant il préconisait alors, afin de ne pas trop diminuer la surface disponible. Le Couronné n'avait que des fronts très étroits : ses orillons ne laissaient que peu de places aux pièces flanquantes. Quant à l'ouvrage à cornes 38, il se rapprochait du front de Famars ; mais il était plus simple et son côté extérieur était environ d'un quart au dessous de la longueur admise pour un front ordinaire. Enfin, les bastions 41 et 43, quoique construits de la même façon que ceux du front de Famars, ne pouvaient fournir un échantillon satisfaisant d'un front de Vauban, à cause de la disposition préalable de la courtine intermédiaire. C'est pourquoi nous n'avons pas fait mention de la première manière du grand ingénieur avant de décrire le front de Famars, l'empreinte la plus parfaite du sceau du maître sur nos fortifications.

L'étude de l'œuvre de Vauban à Valenciennes, que le plan de 1694 nous facilite dans une si grande mesure, fournit un renseignement de plus, relativement à l'époque à laquelle le célèbre ingénieur commença à construire certaines pièces de fortification qui, pour paraître accessoires, ne laissaient pas d'avoir une certaine utilité, comme, par exemple, les traverses des chemins couverts. Au moyen de ces parapets, il donnait en quelque sorte des flancs aux places d'armes saillantes ou rentrantes de ces dehors, il en favorisait la défense pied à pied, il empêchait l'ennemi établi à leurs saillants d'enfiler leurs branches de ses feux. On voit sur le plan de 1694 des traverses ou crochets à clameau et des traverses conjuguées, mais on n'y découvre aucune

(1) *Elémens de Fortification* par M. Le Blond (1764), page 12.

(2) Nous savons que Vauban n'était pas l'inventeur de ce système, connu et appliqué longtemps avant le commencement de sa carrière (voir page 68). Mais il l'avait perfectionné en tirant de son admirable bon sens, qui faisait tout son génie, les règles dont on ne s'est guère écarté tant que durèrent les canons à âme lisse.

traverse à crémaillère (1). Un peu plus tard, lorsque le tir à ricochet qu'il employa pour la première fois au siège de Philippsbourg, en 1688, eût été régularisé au siège d'Ath, en 1697, Vauban perfectionnant la défense après avoir perfectionné l'attaque, multiplia les traverses, non seulement dans les chemins couverts, mais encore sur les ouvrages de fortification. Le plan de 1694 ne montre encore que quatre de nos ouvrages qui soient pourvus de traverses. Ce n'est que plus tard que l'on dota de ces massifs protecteurs bon nombre de pièces dont les saillants trop aigus laissaient les faces exposées au ricochet.

Il n'en est pas moins vrai que la place de Valenciennes reconstituée par Vauban, formait l'un des points les plus forts, l'une des forteresses les plus puissantes de la frontière française : les événements de la guerre de la Succession d'Espagne vont nous en donner une preuve évidente (2).

(1) Les traverses « sont des parapets ordinaires de 6 m 00 d'épaisseur, posés sur les terre-pleins des chemins couverts, de manière « à en barrer toute la largeur, à l'exception d'un petit passage de 1 m 00 à 1 m 30 seulement, qui reste libre entre leur massif et la « crête des glacis. Cette crête est échancrée de façon à mettre le passage dans un renforcement et à l'empêcher d'être enfilé par les « feux de l'ennemi ; cette disposition est connue sous le nom de *crochets à clameau*, à cause de sa ressemblance avec l'objet du « même nom. On peut aussi faire précéder chaque traverse d'une autre petite traverse conjuguée, qui a le même effet que les crochets. « Enfin la crête du chemin couvert peut être découpée en crémaillère, disposition qui a pour avantage de permettre aux traverses les « plus rapprochées de la place de battre de leurs feux les passages qui contournent celles qui en sont le plus éloignées. Les traverses « ont l'inconvénient de créer des angles morts dans les chemins couverts : certaines parties de ceux-ci échappent aux vues de la place « et n'en tirent aucun appui ; elles gênent aussi la circulation, mais favorisent la retraite des défenseurs. » DELAIR, chef de bataillon du génie, *Histoire de la Fortification*, 1882.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de relever ici une erreur que des ouvrages classiques ou autres ont souvent reproduite, en attribuant à Vauban la création de toutes pièces de la place de Valenciennes. Nous avons essayé de montrer ce qui, de nos fortifications, avait été fait avant Vauban et ce qu'on doit attribuer à cet ingénieur. Il est incontestable que Vauban avait profondément imprimé son cachet sur certaines parties de notre enceinte, mais en somme, il n'en avait pas beaucoup changé la physionomie générale. On peut donc dire que comme les ingénieurs de nationalités diverses qui l'avaient précédé à Valenciennes, Vauban ne fit qu'ajouter un certain nombre de fleurons à la belle couronne murale que sept siècles avaient ciselée, que deux ans suffirent pour anéantir à jamais !

Une autre erreur de moindre importance que la première, mais qu'il faut signaler également est celle-ci : On a dit que Vauban avait agrandi Valenciennes. Or, il suffit de comparer nos plans entre eux pour s'apercevoir du contraire. Loin d'élargir la surface habitée de la ville, il n'a fait que la rétrécir, principalement à l'Ouest, en construisant la Citadelle dans l'Entre-deux-ponts-d'Anzin, puis en démolissant des maisons pour en faire l'Esplanade ; et au Sud, en coupant l'ancien saillant cambrésien pour lui substituer le front 49-57. Vauban laissa donc la ville plus petite qu'elle ne l'était avant 1677.





## CHAPITRE XXVII

---

### VALENCIENNES PENDANT LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE TRAVAUX DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE LES FRONTS DE TOURNAI, LE FRONT NOTRE-DAME

---



PRÈS le désastreux traité de Ryswick (1697), l'attention de Louis XIV et de ses ingénieurs dut se porter sur les places fortes. Aux grands malheurs que la France venait de subir, pouvaient succéder de nouveaux revers. D'ailleurs, toutes ces forteresses de la frontière du Nord, déjà si formidablement renforcées par Vauban, avaient encore besoin de perfectionnements. En 1699, le directeur général des fortifications inspecta les places de la Picardie, du Boulonnais, du Calaisis ; il visita Saint-Omer, Aire, Gravelines, Menin, Lille, Tournai, Condé, Valenciennes, Douai, etc. Puis il rédigea un rapport dans lequel il rendait compte au roi de l'état de leurs fortifications et des projets d'amélioration précédemment établis par Vauban pour chacune d'elles. Nous ne connaissons pas ceux de ces projets qui intéressaient Valenciennes. Mais c'est vraisemblablement de cette revue des forteresses que sortit, sinon le tracé exact, du moins l'idée de certains ouvrages que la longue et terrible guerre de la Succession d'Espagne allait donner l'occasion d'élever autour de notre enceinte. Toutefois, ce ne fut pas au début de cette guerre que les travaux furent entrepris. Les préoccupations de la lutte et l'épuisement du trésor les firent reculer jusqu'à l'époque où, après avoir essuyé les revers d'Allemagne et d'Italie, l'armée française, de nouveau battue à Ramillies, était forcée d'abandonner un grand nombre de places des Pays-Bas.

En 1706, Valenciennes était encore couverte par la ligne de l'Escaut prolongée par la Haine et sur laquelle s'échelonnaient les forteresses françaises de Tournai, Condé et Mons ; mais l'ennemi occupait la ville d'Ath, à quelques lieues seulement de cette ligne. Aussi, dès

1707, les travaux furent-ils commencés au Nord-Ouest de Valenciennes et purent-ils, vu l'inaction des belligérants, être continués pendant toute l'année, sous la protection de ces places (1).

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, aucun des fossés de l'enceinte ou des dehors, depuis la Citadelle jusqu'à la porte d'eau de Poterne, n'avait de contrescarpe revêtue : les chemins couverts et les glacis manquaient aussi entre ces deux points, bien que Vauban eût pensé à les organiser (2). Les glacis de la demi-lune du Rivage (n° 18) ne furent pourtant exécutés qu'en l'année 1707. Comme on ne disposait pas de beaucoup de terres à proximité, par la raison qu'on se trouvait en terrain plat et marécageux, on fut obligé, pour en obtenir la quantité nécessaire, de creuser un avant-fossé au pied des glacis. Alors la partie de l'ancien canal de Cambrai comprise entre l'écluse Gros-Jean et le pont de la grande chasse du marais de l'Epaix, fut irrémédiablement perdue. Il fallut remplacer ce tronçon de canal, creusé depuis plus d'un demi-siècle sans qu'il eût toutefois justifié son nom, puisque faute d'avoir été continué en amont de l'écluse Notre-Dame (n° 77), il n'avait pas encore porté de bateaux jusqu'à Cambrai. On le rejeta donc à environ cent vingt mètres (distance moyenne) Nord-Ouest de son ancienne position. Mais il ne servit plus que de décharge à la Riviérette. La chaussée d'Anzin passa sur un nouveau pont que l'on appela le pont Rouge. Quant à l'ancien pont de l'Empereur, sur lequel on franchissait le canal primitif, et à la petite demi-lune de 1656, qui couvrait l'extrémité Nord-Ouest de ce pont (3), ils disparurent englobés dans le glacis de la demi-lune de Tournai (n° 19) ou dans l'avant-fossé : la petite demi-lune fut remplacée quelque temps après, par la lunette noyée (n° 20) que l'on construisit un peu plus vers le Nord-Ouest. Nous avons connu cet ouvrage : un bouquet de grands arbres indique encore son emplacement dans la partie septentrionale du jardin de la Gare. C'est la rive gauche du nouveau canal de Cambrai que suivit plus tard le chemin des Alliés (4).

Le perfectionnement de la partie aquatique des fortifications de Valenciennes se continua pendant les années suivantes, et longtemps après la guerre de la Succession d'Espagne, jusqu'au moment où, après cinq siècles de remaniements nombreux mais toujours peu importants, les fronts de Tournai furent définitivement organisés (5).

La France fut encore malheureuse pendant l'année 1708. Son armée, battue le 11 juillet à Audenarde, ne put empêcher Lille d'être investie et prise, le 23 octobre, malgré les talents de Boufflers. Mais la longue résistance de cette place et de sa citadelle maintint l'ennemi sur la frontière. Pendant cette campagne on avait tendu, à Valenciennes, la petite inondation supérieure de l'Escaut, en attendant que l'on tendît bientôt l'inondation complète (6).

En 1709, un terrible fléau vient s'ajouter à la misère générale. Un froid extraordinaire,

(1) On travailla surtout pendant les années 1707, 1709, 1711, 1712 et 1713. *Archives municipales*, G. I. 6, f° 152 et fardé 11, n° 78 et 81. Il faut ajouter, pour être complet, que le pont de la porte de Mons avait été refait en 1705. Voir les planches.

(2) Voir page 158.

(3) Voir page 107, note 4 et pages 129, 133 et 158.

(4) *Archives municipales*, 1714, fardé 11, n° 78. Voir plus loin les événements de 1815.

(5) Voir la fin du présent chapitre.

(6) *Bans politiques*, Ordonnance du 26 septembre 1708. Il est intéressant de noter qu'en 1709, les caves de la ville étaient remplies d'eau, du fait de cette inondation.

qui dura du 5 au 25 janvier, amena la neige en abondance ; les rivières, les inondations, les fossés furent gelés à fond : on allait sur l'Escaut à cheval et en voiture. Puis, tout-à-coup, une débâcle énorme enfla tellement les cours-d'eau que, les 11, 12 et 13 février, les faubourgs et tous les quartiers bas de la ville furent inondés. Aux portes de Cambrai et de Tournai le passage était impraticable ; les chevaux ne traversaient certaines rues qu'à la nage. Nombre de malheureux, abandonnés dans le grenier de leur maison, moururent de faim. Les eaux ne commencèrent à baisser qu'à partir du 15 février : le désastre s'était fait sentir dans tout le pays ; les dommages étaient immenses. Et c'est dans ces circonstances déplorables qu'il fallait tenir tête à l'ennemi et lui interdire l'entrée de la France !

Pendant que Villars perfectionne sa ligne d'eau jalonnée par Mons, Condé, Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire, le marquis de Fréselière, lieutenant-général commandant à Valenciennes, prend ses dispositions pour soutenir un siège : tout autour de la place, les haies, les arbres sont coupés, les fossés dangereux comblés « jusqu'à la dernière limite du canon (1) : » mesures sages, car l'ennemi n'est plus très éloigné de la ville. Renonçant à percer les lignes françaises par la Scarpe, Marlborough, après avoir pris Tournai, se résout à les entamer par leur droite, entre la Sambre et Mons. Villars se porte à sa rencontre, mais malgré la bravoure de ses troupes, il subit la glorieuse défaite de Malplaquet : c'est sous le canon du Quesnoy et de Valenciennes que ses soldats viennent chercher ravitaillement et protection. Dans ces deux places on s'attend plus que jamais à un siège. Mais Mons est nécessaire à l'ennemi pour assurer ses derrières. Assiégée, cette ville résiste pendant un mois et lorsqu'elle ouvre ses portes, le 23 octobre, il est trop tard pour que l'envahisseur puisse penser à autre chose qu'à ses quartiers d'hiver ; il les prend à Gand, Bruges, Bruxelles et Louvain. Valenciennes échappe encore une fois au danger qui l'avait menacée.

L'année suivante, l'ennemi se rapproche de nouveau de nos murailles. Revenant à sa première tactique, le commandant en chef des Alliés cherche à pénétrer dans le pays au travers de la vallée de la Scarpe : il investit Douai. Mais cette héroïque cité résiste glorieusement et ne se rend qu'après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte. Toutefois l'ennemi franchit la Scarpe, rançonne la Picardie et ses coureurs abreuvent déjà leurs chevaux dans la Seine. Heureusement pour la France, Marlborough apporte la lenteur la plus méthodique dans tous ses mouvements. Douai ne lui suffit pas ; il lui faut encore Béthune, Aire et Saint-Venant, postes inutiles dont les sièges lui occasionnent des pertes énormes. Cependant Villars reste sur la défensive, dans le camp d'Etrun, au confluent de l'Escaut et de la Sensée. Valenciennes est désormais découverte : il semble que son tour soit venu de se sacrifier au salut de la France. Aussi, tous les soins de son gouverneur se portent-ils sur ses inondations déjà tendues en partie depuis deux ans. De grands travaux sont exécutés pour relier son inondation inférieure à l'immense bassin supérieur de l'inondation de Condé. Un batardeau en terre arrête les eaux de l'Escaut, à la Folie ; puis une coupure ménagée dans la digue droite du fleuve inonde les prairies de Raucourt. Ce n'est plus qu'un lac entre les deux villes : on va de l'une à l'autre

(1) *Bans politiques*, 1709, 12 août.

en galiotes ou bateaux plats. Trois redoutes, dont l'une s'appelle le fort de Raucourt, défendent la coupure et toute cette inondation intermédiaire. Les ingénieurs avaient accompli là un véritable tour de force : il faut dire que l'abondance exceptionnelle des eaux, en 1710, les avait servis à souhait, car ils purent obtenir ce résultat sans compromettre les autres inondations en amont (1).

En 1711, Villars se borne encore et strictement à la défensive, retranché derrière la Canche, la Scarpe, la Sensée, l'Escaut, puis derrière une ligne de fortification passagère qui relie Valenciennes à la Sambre par la Rhônelle, le Quesnoy et la forêt de Mormal (2). Partout il fait couper les ponts, détruire les routes, élever des épaulements, créer des inondations, effectuer des abatis. Prodigieuse est son activité, mais immense est la ruine que tous ces travaux causent partout, sans empêcher pourtant l'ennemi de surprendre le passage de la Sensée. Bouchain pris ouvre aux Alliés tout le pays entre l'Escaut et la Sambre. Il ne leur reste plus qu'à s'emparer du Quesnoy et marcher sur Landrecies pour y trouver le chemin de la vallée de l'Oise.

Cependant, serrée de plus en plus près, Valenciennes avait cherché à renforcer les points faibles de ses fortifications. Nous avons vu (3) que, malgré les travaux de Vauban, l'ensemble formé par la Citadelle et ses dehors présentait encore de grands défauts. Son côté gauche était particulièrement d'une défense incertaine. En effet, la redoute 58 supposée prise, il eût été facile à l'assiégeant de s'emparer de la demi-lune 1, puis de faire brèche à la courtine 11-14 de la Citadelle, sans plus s'inquiéter du Couronné que de la contre-garde 13 et du Pâté, ouvrages dont la fusillade n'eût guère gêné son flanc gauche. C'est pour prévenir cette fâcheuse éventualité que les ingénieurs français placèrent, en 1711, dans le rentrant formé par la longue branche de gauche du Couronné et la Riviérette, la contre-garde de Quévy (n° 2). Cette pièce n'était pas une merveille : construite en terre et à la hâte, sa forme laissait à désirer. Elle était d'autant plus accessible que son fossé n'avait que quatre mètres au fond ; et si sa face droite était flanquée par l'extrémité occidentale de la branche du Couronné, sa face gauche, défaut grave, ne l'était d'aucun ouvrage en arrière. De plus, les deux tronçons de son chemin couvert, perpendiculaires l'un à l'autre pouvaient se prendre réciproquement d'enfilade et de revers. Elle manquait aussi de retranchement intérieur : peut-être les maigres ressources dont on disposait alors ne permirent-elles pas de faire mieux (4).

De l'autre côté du Couronné, la contre-garde en terre n° 9, dite de Gros-Jean, fut construite en même temps, mais dans de meilleures conditions que la pièce n° 2. Bien placée

(1) Les inondations, d'une manière générale, restèrent tendues pendant quatre ans. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la laisse en était encore visible en plusieurs endroits, particulièrement sur l'escarpe de la redoute Sainte-Catherine, où elle était haute de plus de deux mètres au-dessus du sol.

(2) On fit un véritable abus des lignes retranchées pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Villeroy en fit construire une entre Anvers et Namur, le maréchal de Villars retrancha de même l'intervalle compris entre la Sambre et la mer du Nord. On a pu constater pendant cette guerre l'inefficacité absolue de ces lignes, dont quelques-unes avaient de 20 à 30 lieues d'étendue. Néanmoins on en construisit encore de très importantes après le règne de Louis XIV.

(3) Page 157.

(4) Après 1711, la contre-garde de Quévy ne subit pour ainsi dire point de modifications. Il eût été utile pourtant de profiter du temps de paix pour munir sa contrescarpe de galeries de contre-mines et de les relier à celles de tout le front du Couronné et des ouvrages collatéraux ; faute de quoi, l'ensemble des dehors de la Citadelle n'eût jamais pu faire la résistance qu'il était permis d'en attendre.

sur la rive gauche de la Riviérette ou Petit-Escaut et à droite de la demi-lune de même nom (n° 8), elle couvrit l'écluse Gros-Jean (n° 65), le bastion 10 de la Citadelle et le déversoir 64. Toutefois, elle n'était pas à l'abri d'une insulte : élevée à la hâte dans les circonstances que nous savons, son grand talus en terre en rendait l'escalade facile (1).

C'est également en 1711 que la petite lunette de Cambrai (n° 53) fut jetée en flèche, en avant des dehors du front de Famars, les plus exposés, après les ouvrages extérieurs de la Citadelle, aux entreprises de l'ennemi, vu les positions alors occupées par les Alliés (2). Les ingénieurs la construisirent pour éclairer le plateau, entre les vallées de l'Escaut et de la Rhônelle. Il faut reconnaître toutefois qu'elle ne remplissait qu'imparfaitement le but pour lequel on l'avait créée, car elle ne voyait pas au delà de la crête dangereuse, à 800 mètres de son saillant et n'aurait pas pu empêcher l'ennemi d'arriver sans être vu jusqu'à son revers pour y établir ses batteries.

Pourquoi les circonstances ne permirent-elles point de porter résolument un ouvrage détaché à la Briquette, sur la crête dangereuse même, seul moyen de reculer définitivement la ligne d'horizon jusqu'au sommet du mont Houy, relativement très éloigné ? Les événements, le voisinage de l'ennemi ne le permirent pas. D'ailleurs les ingénieurs militaires de cette époque ne se décidaient pas facilement à s'affranchir de la protection du corps de place ou d'ouvrages situés immédiatement en arrière des pièces avancées qu'ils construisaient. Peut-être aussi jugeaient-ils suffisant de se rapprocher un peu de la hauteur dangereuse, appliquant ainsi cet axiome en artillerie, que plus le feu part de près, plus il est efficace. Toutefois il est probable que la lunette de Cambrai, comme les ouvrages 2 et 9 dont nous venons de parler, ne fut d'abord construite qu'en terre, car il semble difficile qu'elle ait pu être revêtue et pourvue de sa galerie de contrescarpe avant que le coup de tonnerre de Denain eût purgé nos environs de la présence de l'ennemi.

D'après les rares renseignements que nous avons pu trouver, la flèche de Sainte-Catherine (n° 55) daterait de la même époque que sa voisine 53. A cheval sur la rivière qui lui donna son nom, elle fut faite pour envelopper et couvrir l'écluse 72 et surveiller les pentes qui descendent vers le cours d'eau. Nous appliquerons à cette flèche l'observation faite pour la lunette 53. Ce n'est très probablement qu'après la guerre de la Succession d'Espagne qu'elle fût revêtue, car cette opération n'eût point été facile à exécuter pendant les quatre années que dura l'inondation supérieure de la place.

Lorsqu'on examine attentivement notre plan au  $\frac{1}{5000^e}$ , on s'aperçoit de la symétrie avec laquelle les dehors ont été successivement disposés en avant et à droite, ainsi qu'en avant et à gauche des ouvrages à cornes de Famars et de Poterne. Après la construction de ces deux ouvrages et de leurs demi-lunes, était venue celle des redoutes 54 et 28 qui, par dessus la

(1) Il est étonnant que le génie ne l'ait point revêtue plus tard.

(2) Archives municipales, G. I. 6, f° 151. Rentes et pensions du collège. — Les lunettes étaient des ouvrages avancés, mais non détachés, puisqu'elles restaient en communication avec la fortification en arrière par des doubles caponnières quelquefois difficilement praticables, peu sûres, enfilables, etc. Leur défaut général était moins de morceler la garnison que de masquer les feux du corps de place, précisément sur les saillants de la fortification, route que l'assiégé suit le plus ordinairement. Souvent commandées par le terrain environnant, elles n'étaient pas très difficiles à prendre. Dans tous les cas, il eût mieux valu les placer dans les intervalles des saillants de la fortification que sur le prolongement des capitales. Pour être exact, il convient de dire que les *lunettes* avaient des faces de 70 mètres, des flancs de 24 mètres. Au dessus de ces dimensions, elles devenaient des *pièces* ; au dessous, des *flèches*.

rivière Sainte-Catherine ou le Vieil-Escaut, en flanquèrent respectivement les abords. Puis, en avant des demi-lunes, s'élevèrent les petites lunettes de Cambrai (n° 53) et de Saint-Saulve (ancien n° 33) (1), les flèches ou lunetons de Sainte-Catherine (n° 55) et du Bas-Escaut (n° 29). Si, comme nous venons de le voir, le premier et le troisième de ces quatre derniers ouvrages ont été faits pendant la guerre de la Succession d'Espagne, nous n'avons pas trouvé la date exacte de la construction du second et du troisième ; mais la symétrie de leur emplacement, leur similitude de forme et de destination, ainsi que les plans que nous possédons, indiquent qu'ils ont dû être élevés en même temps ou presque simultanément.

La lunette de Saint-Saulve placée en capitale de l'ouvrage à cornes de Poterne avait été faite pour jouer vis-à-vis de la ligne d'horizon qui descend du Rôleur au Vieil-Escaut, à mille mètres environ du corps de place, un rôle analogue à celui de la lunette 53, contre la crête de la Briquette. Elle se trouvait même dans de meilleures conditions que celle-ci, car elle pouvait fournir des feux rasants sur cette hauteur, tout en prenant des revers avantageux sur les terrains situés à sa droite et à sa gauche. Mais si elle avait quelques qualités, elle n'était pas non plus sans défauts. D'abord on l'avait faite en terre, sans contrescarpe revêtue : elle était donc facile à emporter. Une fois prise, ses fossés, celui de sa gorge surtout, pouvaient servir à couvrir l'assailant ; elle n'était que peu ou point flanquée ; enfin, elle paralysait, dans une mesure appréciable, l'action des ouvrages en arrière. Le siège de 1793 fera ressortir toutes ces déficiences.

Quant à la redoute du Bas-Escaut (n° 29), elle était fort petite, mal flanquée, en butte aux coups de revers de batteries éventuellement placées sur les pentes du côté gauche de la vallée de l'Escaut (2).

On croit que c'est pendant la même guerre que la contre-garde 48 fut construite. Il faut reconnaître que sauf le service qu'elle pouvait rendre de flanquer la longue branche de gauche de la corne 50 et de défilier en partie l'escarpe du bastion 49, cet ouvrage n'était pas très bon. Il restait entre sa face droite et l'ouvrage à cornes, un rentrant aigu qu'on aurait pu éviter en ouvrant un peu son angle saillant. A la vérité cette face tirait de bonnes défenses de l'ouvrage à cornes 50 ou, plus tard, du réduit 51 ; mais sa face gauche n'était que très imparfaitement flanquée par la courtine de la porte du Quesnoy 43-49, devant laquelle il n'existait pas de demi-lune (3).

Revenons à la fameuse année 1712 dont tout patriote ne peut oublier la date. Pendant les mois d'avril et de mai, le prince Eugène avait rassemblé cent mille hommes près de Douai, puis il avait passé l'Escaut à Neuville et pris le Quesnoy. Déjà ses éclaireurs arrivaient en vue de Reims et de Soissons ; lui-même assiégeait Landrecies, lorsque Villars, parti de Cambrai, marcha sur ses lignes de circonvallation, puis, changeant tout-à-coup d'objectif, se porta rapidement sur Denain qu'il enleva, le 24 juillet. Si, à notre grand regret, nous ne pouvons consacrer quelques pages à ce fameux combat de Denain, qui eut de si grands et si heureux résultats pour

(1) On voit cette lunette sur notre planche du siège de 1793.

(2) Par la suite, on y mit une traverse, pour éviter cet inconvénient ; mais cette amélioration ne fit que la rapetisser encore.

(3) Une demi-lune n'eût point été inutile en cet endroit. Le génie la proposa dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais ne donna pas suite à son projet. Cet ouvrage eût pourtant flanqué avantageusement les contre-gardes 44 et 48, tout en couvrant bien les manœuvres d'eau de la Rhônelle. Voir page 166.

la France, nous nous garderons bien de passer sous silence la glorieuse part qu'y prit la garnison de Valenciennes et l'influence indirecte que cette place, par sa position même, exerça sur ce mémorable événement. Il faut bien remarquer que si, au début de la campagne, l'ennemi occupait, entre autres places, Tournay, Lille, Douai, Marchiennes et Bouchain, il n'était maître ni de Cambrai ni de Valenciennes. Or, Cambrai couvrait Villars, et le siège de Valenciennes récemment et puissamment améliorée par Vauban, pourvue d'une garnison relativement nombreuse et très entreprenante, était une très grosse entreprise à laquelle Eugène renonça. Et c'est pourquoi le généralissime des Alliés, voulant atteindre le Quesnoy et Landrecies, commit l'imprudence de marcher sur ces places, non-seulement en traversant le défilé du pont de Denain, manœuvre déjà dangereuse, mais encore en laissant l'armée de Villars et Valenciennes sur les flancs, puis bientôt après, sur les derrières de sa ligne d'opérations : il marchait à sa perte. Le jour de la bataille, les dix-neuf bataillons d'infanterie (1) et le régiment de dragons qui se trouvaient dans la ville étaient sortis de grand matin, sous le commandement du gouverneur prince de Tingry. Après avoir repoussé les grand'gardes ennemies dont les vedettes s'étaient avancées jusqu'à la ferme d'Urtebise, ces troupes refoulèrent cinq escadrons que le comte d'Albemarle avait envoyés en observation du côté de la place, vinrent s'établir à Prouvy, empêchèrent Eugène d'y passer l'Escaut pour secourir Albemarle et contribuèrent ainsi au succès de la journée (2).

D'une manière générale on peut dire que nulle guerre peut-être, mieux que celle de la Succession d'Espagne, ne montra l'utilité des places fortes. Ces nombreuses et belles forteresses que l'on aurait pu croire superflues à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, aux jours de gloire de Louis XIV, ces formidables défenses à la construction ou au perfectionnement desquelles l'illustre Vauban, poussé par une sorte de prescience de l'avenir (3), avait apporté toute son intelligence et tous ses soins, arrêtaient l'ennemi, le laissant indécis sur le choix du point de la frontière qu'il devait attaquer. Après six ans de luttes acharnées et malgré trois grandes victoires, les Impériaux n'avaient fait qu'ébrécher notre frontière du Nord, qu'on pouvait désormais appeler « la frontière de fer. » N'oublions jamais que si l'armée de Villars sauva la France à Denain, ce fut grâce à la collaboration posthume du grand patriote qui fut en même temps le plus grand des ingénieurs (4).

(1) Il est évident que ces unités, pour parler à la moderne, étaient plutôt des compagnies que des bataillons ; et encore elles ne devaient pas être fortes de plus de quarante à cinquante hommes.

(2) Avant cette mémorable affaire, la garnison de Valenciennes n'était pas restée inactive. Toujours attentive aux mouvements des Coalisés, elle avait, le 10 juillet, chassé du cimetière d'Anzin un parti d'ennemis qui venait de s'emparer de Beuvrages. La victoire de Denain fut un bienfait pour Valenciennes, car on allait y manquer de pain. Depuis longtemps ses environs avaient été tellement saccagés par l'ennemi que, le 12 juillet 1712, le roi l'avait déchargée de toute capitation.

(3) Voir page 149.

(4) On s'est quelquefois demandé pourquoi les Impériaux s'étaient entêtés à prendre un aussi grand nombre de forteresses pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Sans doute, ils n'avaient pas besoin de tant de places pour arriver jusqu'à Paris. Mais il faut retenir qu'outre les idées de conquête qu'ils nourrissaient certainement, ils faisaient la guerre, comme on la comprenait à cette époque, avec lenteur et circonspection. Ils auraient craint, en agissant autrement, que les garnisons françaises laissées sur leurs derrières ne leur jouassent de mauvais tours. D'ailleurs les routes étaient rares alors, surtout celles pavées ou empierrées. Enfin la plupart des voies de terre, qu'elles fussent bonnes ou mauvaises, se croisaient dans les places fortes, qui constituaient ainsi autant de nœuds de communication dont l'envahisseur devait forcément s'emparer pour pousser plus avant sur le territoire français. Voici quelques renseignements en ce qui concerne l'époque à laquelle plusieurs routes des environs de Valenciennes ont été pavées : la route de Valenciennes à Jenlain, en 1724 ; de Valenciennes à Cambrai, en 1726 ; de Valenciennes à Condé, en 1733 ; de Condé à Bonsecours, en 1734 ; de Valenciennes à Maubeuge, en 1738 ; de Péruwelz à Leuze, en 1775. En 1779 on pouvait aller de Paris à Bruxelles par la route pavée qui passe à Bonsecours-Péruwelz. Ce doit être en 1728 que l'on fit passer assez mal à propos pour la défense de la place, à 160 mètres Ouest du bastion 4 du Couronné, le tronçon de la route nationale n° 48 ; et à 220 mètres Sud-Ouest du demi-bastion 3 du même ouvrage, le tronçon de la route nationale n° 29. Ces routes constituèrent de véritables parallèles contre la place. En voulant adoucir la pente de ce dernier tronçon, l'on forma, du côté de la Citadelle, un revers avantageux pour l'ennemi.

La victoire de Denain avait sauvé la France, mais le pays était épuisé. Aussi fut-il impossible, après la paix d'Utrecht, de donner immédiatement suite aux nombreux projets qui reposaient dans les cartons des ingénieurs. C'est ce qui explique l'inaction dans laquelle on resta à Valenciennes, comme dans la plupart des autres places, pendant la période de paix qui suivit la guerre de la Succession d'Espagne. La pénurie était à son comble : c'est à peine si l'on pouvait faire le strict nécessaire dans les forteresses du royaume, comme le prouve le passage ci-après d'une lettre que M. d'Asfeld adressait, le 16 juillet 1723, aux directeurs des fortifications des places françaises, en leur demandant leurs projets et propositions pour l'année 1724 : « Comme « il y a apparence, écrivait-il, que les fonds ne seront pas plus abondants que la présente année, « il ne faudra proposer que ce qui sera absolument indispensable (1). »

C'est pour ce motif que le directeur de Valenciennes n'entreprit rien de nouveau à cette époque et qu'il se contenta de travailler, assez inutilement du reste (2) et notamment de 1725 à 1727, aux chemins couverts et aux glacis des demi-lunes des fronts de Tournai, entre les prolongements des capitales des demi-lunes de la porte Tournésienne et de la tour Périlleuse (19 et 23) (3). De ce côté de la ville, on rectifia aussi (1730) la route de Tournai qui, depuis la construction de la lunette 20, passait par l'intérieur de cet ouvrage. A partir de ce moment, le tronçon de cette chaussée compris entre le pont de la demi-lune 19 et le pont Rouge, contourna le glacis Nord de la lunette.

Nous n'avons rien trouvé qui relate une construction remarquable, à Valenciennes, pendant la guerre de la Succession de Pologne (1733-1738) : il est vrai que cette guerre eut le Rhin et l'Italie pour théâtres. Les actions militaires se passèrent plus près de nous pendant les deuxième et troisième périodes de la guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748) ; mais les succès que Maurice de Saxe et le maréchal de Noailles remportèrent, aux Pays-Bas, sur les Anglo-Hanovriens et Autrichiens (4), dispensèrent nos ingénieurs de recourir à la construction hâtive d'un surcroît de défenses. Nous signalerons toutefois que pendant les premières années de la guerre, c'est-à-dire en 1742 puis en 1744, le maréchal de Noailles avait donné l'ordre de tendre les inondations de Valenciennes et d'autres places, afin d'assurer à l'armée française une bonne base d'opérations et de solides positions de retraite (5).

C'est en 1755, un an avant la guerre de Sept ans, que la coupure de Poterne (n° 93) fut commencée, pour couvrir le demi-bastion de gauche de l'ouvrage à cornes 31, très petit, très exposé et, par conséquent, très attaquant, malgré ce que nous avons vu faire précédemment (6). Un second ouvrage du même genre avait été projeté en avant du demi-bastion de droite, et

(1) Augoyat, *Aperçu historique*, tome II, pages 54 et 55.

(2) Voir page 158.

(3) Archives municipales, 1725, D. 2603 : *Etat des biens patrimoniaux*, pages 67, 74 et 75. — Idem, fonds non classé, farde 11, n° 81.

(4) Menin, Ypres, Furnes, le fort de Knork et Dixmude, Tournai étaient tombés au pouvoir des Français. Maurice avait vaincu le duc de Cumberland à Fontenoy (1745), il s'était emparé d'Ostende, de Gand ; il avait conquis la Flandre, pris Bruxelles, Anvers, Mons, Charleroi, Namur ; il avait battu Charles de Lorraine à Raucoux (1746), Cumberland à Lawfeld (1747) ; Berg-op-Zoom lui avait ouvert ses portes et Maëstricht allait faire de même, lorsque l'Angleterre et la Hollande consentirent à traiter. Pourquoi fallut-il, malgré tant de succès, signer ce stérile traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel la France rendait les Pays-Bas, le Brabant, le Limbourg, la Savoie et le comté de Nice, après les avoir reconquis à la pointe de sa glorieuse épée !

(5) On ne tendit alors que la petite inondation supérieure (voir page 167) afin d'épargner le faubourg. Il fallut huit jours en 1742 et onze jours en 1744 pour que l'opération fût complète : il est vrai de dire que de grosses pluies la favorisèrent. Les eaux s'étendaient jusqu'à quatre mille mètres en amont du barrage Notre-Dame.

(6) Voir pages 175 et 176.

une contre-garde flanquée par ces deux coupures devait protéger les deux faces de la trop petite demi-lune 32. Dans ce cas, la lunette de Saint-Saulve eût été supprimée : on s'en tint à la coupure 93.

Quant à la contre-garde 94, nous n'avons pas découvert la date de sa construction. Comme elle jouait, en avant du demi-bastion de droite de l'ouvrage à cornes 50, un rôle analogue à celui qui était dévolu à la coupure de Poterne, en avant du demi-bastion de gauche de l'ouvrage à corne 31, il est possible et même probable que ces deux ouvrages, de destination identique, aient été entrepris en même temps, c'est-à-dire en 1755 : l'un dut faire penser à construire l'autre.

Nous voici arrivés au moment de décrire la curieuse modification que le génie français apporta dans nos fortifications du Nord-Ouest pour en faire plusieurs fronts que l'on appela les fronts de Tournai, parce qu'ils étaient traversés par la chaussée de ce nom.

En 1754, c'est-à-dire deux ans environ avant le commencement de la guerre de Sept ans, Le Maire, brigadier des armées du roi, directeur des fortifications à Valenciennes, avait envoyé au ministre de la guerre un projet général des ouvrages à construire dans cette place pour en compléter les défenses. L'année suivante, l'ingénieur en chef d'Hauteville avait rédigé à son tour un rapport sur le même sujet. Il est probable que les propositions de ces deux officiers ne satisfirent point le ministre, au moins en ce qui concernait les ouvrages de la partie Nord-Ouest de l'enceinte, car, le 21 juin 1755, Filley de la Barre, qui avait remplacé Le Maire comme directeur des fortifications à Valenciennes, recevait l'ordre de présenter un nouveau projet. Dans ce travail daté du 3 janvier 1756 et intitulé : *Mémoire pour servir au projet des ouvrages à faire pour mettre les fronts de fortification de Valenciennes, du côté de la porte de Tournay, depuis la citadelle jusqu'au bas-Escaut, en état d'une bonne défense*, Filley analysait d'abord les deux projets précédents et signalait les défauts qui lui paraissaient devoir les faire rejeter. Puis il exposait ses vues, et l'on peut dire que tout en adoptant certaines idées de ses prédécesseurs, il avait conçu un projet bien supérieur aux leurs, sous le rapport de la combinaison heureuse qu'il avait trouvée pour l'ensemble des fronts de Tournai. Sacrifiant tous deux la logique à l'économie, les projets Le Maire et d'Hauteville avaient le même et capital défaut de conserver la demi-lune du Rivage de Cambrai (1). Or, le flanc gauche de cet ouvrage présentait une masse couvrante que l'ennemi, supposé maître de la demi-lune, eût pu transformer en batterie de siège dont la Citadelle, restée par hypothèse au pouvoir de la défense, eût été l'objectif.

Voici comment Filley corrigeait ce défaut et organisait nos nouveaux fronts du Nord-Ouest. S'accommodant, à partir du fossé 10-16 de la Citadelle, du tronçon d'environ deux cents mètres qui restait de l'enceinte des Archiducs, seule partie du corps de place que sa solidité permettait de ne pas démolir (2), prolongeant ensuite ce tronçon de cent mètres environ vers le

(1) Voir page 129.

(2) Filley dit dans son rapport : « Le reste ne vaut absolument rien et à 25 T (*toises*) sur la droite de ce même angle (*retranchement* 85), il s'est fait cette année (1755) une brèche où les terres du rempart s'éboulent déjà dans le fossé et qu'il faudrait absolument réparer ainsi que les portions voisines, si on diffère la construction du bastion A (n° 84), ce qui deviendra par la suite une « dépense inutile. » Filley ajoute plus loin : « C'est aussi vers cette partie (*celle entre les bastions 19 et 23*), que la vieille enceinte a le plus besoin ou d'être réparée ou d'être abandonnée. »

Nord-Est, jusqu'à la gorge de la demi-lune du Rivage de Cambrai, qu'il supprimait, il en faisait le retranchement intérieur d'un bastion à saillant très obtus, dont le terre-plein occupait une partie du fossé, du chemin couvert et du glacis existants alors. L'épaule droite de ce bastion s'appuyait sur le terre-plein même de la demi-lune et formait l'une des extrémités d'un flanc rectiligne qui, par son autre bout, se soudait à la vieille enceinte, à environ deux cents mètres de la porte de Tournai. C'est ce bastion que nous avons connu sous le nom de bastion Ferrand (n° 84). Sa face gauche était ainsi flanquée par le bastion 10 de la Citadelle ; sa face droite défendait à son tour la face gauche d'une nouvelle demi-lune du Rivage de Cambrai (n° 18) tracée un peu au Nord de l'ancienne, sur une partie du chemin couvert, du glacis et de l'avant-fossé (1). Il est superflu de dire que cet ouvrage était dépourvu de flanc gauche pour éviter le défaut de celui qu'il remplaçait. Un peu au Nord-Est, Filley conservait la demi-lune de la porte de Tournai qui devenait le bastion 19 ; mais il en faisait pivoter la face gauche sur le saillant, allongeait cette face et portait son angle d'épaule un peu en avant, pour lui procurer des défenses rasantes du flanc droit du bastion 84 et lui permettre de rendre le même service à la face droite de la nouvelle demi-lune 18. Les deux extrémités de la gorge de la demi-lune 19 étaient reliées au corps de place par deux flancs nouveaux, dont l'inclinaison sur ce dernier assurait une excellente défense de la face droite du bastion 84 et de la face gauche du bastion de la tour Périlleuse (n° 23).

La préoccupation d'éviter tout flanc qui pût servir contre la Citadelle, préoccupation qui était une des caractéristiques de son projet, avait conduit Filley à étendre jusqu'à deux cents toises le côté extérieur du front 84-19. Cette longueur était un peu plus grande que celle de 180 toises à laquelle on donnait alors la préférence, mais elle n'était pas excessive ni sans exemple : les lignes de défense de 150 toises qu'elle fournissait convenaient encore très bien à la portée des armes en usage à cette époque. Ajoutons que la disposition proposée par Filley pour le front 84-19 ne pouvait être plus heureuse : elle était telle qu'aucun coup de feu partant du flanc gauche du bastion 19 n'aurait pu frapper le bastion 10 de la Citadelle, à cause de l'obstacle qu'y mettait précisément l'angle flanqué ou saillant du bastion 84. Remarquons que tout en faisant un flanc droit nouveau, Filley conservait l'ancien petit flanc de la demi-lune 19. Ces deux flancs juxtaposés formaient ainsi une ligne brisée qui, sans présenter d'inconvénient, permettait à l'ancien flanc de donner des feux utiles sur le bastion 23, pour en défendre la brèche.

A droite et à gauche du bastion 19, l'enceinte était en si mauvais état qu'il eût coûté très cher de la restaurer. Mieux valait la refaire à neuf, ce qui permettait de mettre son tracé en harmonie avec celui des bastions ; sauf, pour la rendre aisément praticable, à lui donner un terre-plein aussi large que possible, au détriment de quelques propriétés particulières (2).

(1) Cette troisième demi-lune du Rivage de Cambrai couvrit donc sensiblement l'emplacement que le premier ouvrage de ce nom avait occupé en 1654. Voir pages 121 et 129.

(2) Nos concitoyens se rappellent qu'au moment du démantèlement, les maisons situées aux extrémités Nord des côtés gauches des rues Basse-du-Rempart et Pater actuelles touchaient au terre-plein du rempart, sur lequel elles avaient même des portes de sortie, tolérance qui vraisemblablement n'eût point été maintenue en cas de siège.

Tout en ne modifiant pas d'une manière sensible le tracé même de notre ancienne enceinte, la construction des fronts de Tournai eut, pour la ville, des conséquences topographiques et pécuniaires qu'il est intéressant de signaler. Depuis l'agrandissement, au Moyen-Age, de Valenciennes vers le Nord-Ouest, l'écoulement de la plus grande quantité des eaux de ses bas quartiers compris entre la rive-gauche du Vieil-Escaut et les remparts, s'effectuait dans le fossé plein d'eau de l'enceinte, par les égouts de la rue des

Comme le lecteur l'a déjà compris, la demi-lune de la tour Périlleuse, traitée de la même manière que sa voisine 19, constituait le bastion 23. On ne pouvait placer qu'un bastion à cet angle du polygone extérieur, si l'on voulait que les feux fussent dirigés convenablement de chaque côté. Son flanc gauche était destiné à défendre la face droite du bastion 19 ; son flanc droit, la face gauche de l'ancienne demi-lune 26, que Filley gardait à l'état de pièce noyée. L'intervalle entre les saillants des bastions 19 et 23 n'atteignait pas 176 toises : le côté extérieur du polygone était donc de cinq à six toises inférieur à la mesure alors préférée, mais cette différence était loin de présenter un inconvénient.

Notons ici une particularité avantageuse des bastions 19 et 23. La longueur de leurs flancs, qui n'avaient pas moins de 55 mètres, chiffre maximum pour l'époque, permettait de les retrancher, sans les priver d'aucun des feux nécessaires à leur défense réciproque. Aussi Filley proposait-il de faire, entre les deux flancs de chacun d'eux et un peu en arrière des gorges des deux anciennes demi-lunes, de petits fronts bastionnés dont l'objet était de fournir des feux croisés, par conséquent très dangereux, sur leurs terre-pleins. Cette disposition conservait en outre à ces deux ouvrages leurs qualités de pièces noyées (1), elle permettait de défendre toute brèche faite à l'une ou l'autre de leurs faces collatérales, elle assurait une bonne protection aux défenseurs de leurs flancs. Et comme leur gorge était plus large que l'intervalle compris entre leurs angles d'épaule, ils assuraient à leurs défenseurs la supériorité du nombre et du feu, circonstance qui, à elle seule, pouvait empêcher l'assaillant de s'en emparer et de s'y maintenir. Au surplus, leurs retranchements à niveaux intermédiaires rattachaient, d'une manière heureuse, les magistrales des anciennes demi-lunes au corps de place, sans trop découvrir celui-ci, sans

Ailettes (rue Saint-Jacques), de la porte de Tournai et du pavillon Saint-Michel (rue des Canonnières). Dès le commencement des travaux aux fronts de Tournai (1756), les ingénieurs avaient exigé que la Ville restaurât ou allongât ces égouts, à la transformation radicale desquels ils n'avaient pas pensé de prime abord. Tous ces aqueducs étaient donc en excellent état lorsque, le 4 avril 1764, le directeur des fortifications de Ramsault donna tout-à-coup l'ordre de les boucher, sous prétexte que les boues et immondices des rues formaient dans le fossé du corps de place (le plus souvent dépourvu du moindre courant) des atterrissements qui le comblaient et empoisonnaient l'air, au détriment de la santé publique. La lettre de cet ingénieur en chef fut le point de départ d'une série de pourparlers et d'une correspondance suivie entre le service local des fortifications, le magistrat, l'intendant, le conseiller pensionnaire, le ministre de la guerre et quelques autres personnages (Archives de Valenciennes D. 2, 674. *Pièces et Mémoires au sujet de la suppression des Egouts dans le fossé de la porte de Tournai*). Mais la Ville eut beau faire remarquer que les égouts étaient aussi anciens que le fossé même ; qu'elle n'avait plus à curer ce fossé puisque depuis la conquête française, le roi avait pris la construction et l'entretien des fortifications à sa charge ; que l'Etat, en 1680, avait imposé à la Ville le versement annuel d'un fonds fixe de vingt-cinq mille florins (trente et un mille deux cent cinquante livres) destiné aux ouvrages de défense ; que les égouts en question étant une servitude des fortifications, la suppression de cette servitude devait se faire aux frais de celui qui en était chargé ; que l'Etat, par conséquent, devait effectuer leur suppression et leur remplacement par d'autres artères d'écoulement ; qu'à peine accomplie, cette suppression venait déjà d'être cause d'une inondation de tout le quartier Nord-Ouest de la ville, par suite d'une crue automnale de l'Escaut : rien n'y fit. Le 6 décembre 1764, le ministre de la guerre mandait au magistrat qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui-même des dégâts causés par l'inondation, puisqu'il avait été prévenu assez tôt pour en éviter les effets ; le duc de Choiseul ordonnait en outre l'exécution immédiate et aux frais de la ville de tout le travail de voirie évalué à vingt-quatre mille livres ; enfin le magistrat était rendu responsable de tout accident ultérieur. Il fallut s'exécuter et donner aux eaux ménagères et pluviales de tout le quartier Nord-Ouest de la ville, un écoulement tel qu'elles pussent se déverser dans le Vieil-Escaut ou dans le canal des Carmes. Mais il était indispensable, pour obtenir ce résultat, de renverser la pente naturelle du quartier et des égouts, de manière à créer une pente générale depuis la périphérie, c'est-à-dire depuis l'enceinte jusqu'à ces cours d'eau : c'est ce déplorable travail que, bon gré mal gré, le magistrat dut faire exécuter au prix non seulement de la dépense considérable que l'on connaît, mais encore d'inconvénients très graves pour les particuliers, pour la Ville et pour l'Etat lui-même. Car pour arriver au but cherché, il fallut combler les rues avoisinant le rempart, enterrer plus ou moins des habitations particulières ou des bâtiments publics, des pavillons ou des casernes qu'on fut obligé de démolir en partie ou qui devinrent humides et insalubres à cause de cet enfouissement partiel. L'Hôpital général eut tout particulièrement à souffrir de cette transformation. Ce remarquable édifice, commencé en 1752, l'un des plus imposants que nous possédions à Valenciennes, n'était pas encore terminé (il ne devait l'être qu'en 1774) que son architecte se voyait forcé, non sans chagrin, de gâter tout l'aspect de sa grandiose construction, en enterrant son *rez-de-chaussée* de près d'un mètre ; c'est depuis ce temps-là que l'on parle des *caves* de l'Hôpital, dans lesquelles, près de trente ans plus tard, une partie de la population de Valenciennes devait se mettre à l'abri des bombes autrichiennes.

(1) En effet, de petites voûtes ménagées sous les batardeaux de communication qui réunissaient les angles d'épaule des anciennes demi-lunes aux demi-bastions des retranchements, permettaient aux eaux du corps de place d'entrer dans le fossé de ces derniers. Sur le revers de ces batardeaux, des consoles en fer sur lesquelles on jetait des madriers, établissaient, au moment du besoin, un passage momentané entre les deux parties des bastions.

forcer l'ingénieur à exagérer la hauteur de celles-là. C'est aussi grâce à ces retranchements, qu'on pouvait donner aux flancs de ces bastions, des pentes et des niveaux tels qu'ils pussent être défilés, d'un côté, des vues plongeantes de la hauteur d'Anzin, de l'autre, de celle de Saint-Roch. D'ailleurs le rempart proprement dit étant fort étroit, le terre-plein des retranchements pouvait servir de places d'armes utiles pour les mouvements des troupes.

Dans l'intervalle et en avant des deux bastions 19 et 23, une nouvelle demi-lune (n° 91) prenait place sur le glacis, l'avant-fossé et une partie des prairies de l'Epaix. Il va sans dire que Filley la traçait de manière à tirer de bonnes défenses des faces des bastions collatéraux.

Les nouvelles demi-lunes 18 et 91 permettaient de flanquer les faces de la lunette 20 (1); et pour que les flancs de cet ouvrage pussent être mieux rasés par les feux du chemin couvert, Filley proposait avec raison d'en fermer un peu les angles d'épaule trop obtus.

Quant à la demi-lune 26, contrairement à ce que d'Hauteville avait préconisé, Filley ne la reliait pas au corps de place ; mais comme il devait flanquer efficacement les bastions 23 et 30, comme d'ailleurs il ne pouvait se servir que très imparfaitement de la demi-lune 26 pour cet objet, l'habile ingénieur avait trouvé une très-bonne solution : il brisait le corps de place, à environ cinquante mètres du flanc droit du bastion 23 ; il le ployait en arrière à droite, à partir de ce point ; puis, à environ trente mètres plus loin, il construisait vis-à-vis de la gorge de la demi-lune 26, un bastion carré dont le flanc droit devait avoir 32 mètres et le flanc gauche, plus important que l'autre, 42 mètres de longueur. De cette manière, la face antérieure de cet ouvrage irrégulier mais utile et la brisure de la courtine, en arrière à gauche, pouvaient fournir ensemble une crête de feux de 120 mètres de développement, pour battre l'intérieur de la demi-lune 26. Le reste de l'ancienne courtine dirigeait les siens sur une nouvelle demi-lune noyée (n° 92), d'ailleurs défendue par les faces du bastion 23 et de la demi-lune 26. Le terre-plein du bastion carré, complètement pris sur le fossé, formait une grande place d'armes. Restait à flanquer le fossé de sa face extérieure : Filley y réussissait en conservant l'ancien flanc droit de la demi-lune 23, qui remplissait tout naturellement ce *desideratum*. La face droite de la demi-lune 26 tirait sa défense du flanc gauche du bastion 30. Mais comme la brisure de ce dernier donnait des feux fichants sur cette face, comme aussi ses canons eussent pu tirer sur le bastion carré, Filley évitait ce danger en remplaçant son parapet brisé par un parapet rectiligne. Enfin, cet ingénieur conservait la lunette 27, qu'il se contentait de mettre en harmonie avec les ouvrages voisins. Pour la redoute 28, il n'en faisait pas beaucoup de cas, ce qui ne laisse pas de nous étonner. Il voulait la remplacer par une lunette qui tirerait ses défenses du chemin couvert de la demi-lune 92 et de la branche gauche de l'ouvrage à cornes 31, prendrait des revers sur les demi-lunes 26 et 92 et protégerait l'écluse aval du canal de Cambrai.

Il y avait pour fortifier ce côté de la place, situé au beau milieu de la vallée de l'Escaut, une grande difficulté à vaincre. Si Filley, dans son projet, parvenait à défiler ses retranchements intérieurs des vues de la hauteur d'Anzin, en élevant proportionnellement leurs angles ; il n'avait pu se dispenser de placer une traverse dans le demi-bastion du retranchement à droite de la tour

(1) Voir page 172.

Périlleuse, seul moyen d'en soustraire le terre-plein aux vues plongeantes et de revers de la hauteur de Saint-Roch et de la chaussée de Mons (1).

Quant aux terre-pleins mêmes des bastions 19 et 23, et à ceux des nouvelles demi-lunes 18 et 91, Filley n'avait pas trouvé de meilleure manière, pour les dérober aux vues, que d'y établir des traverses en capitale. Cet expédient valait infiniment mieux que de donner trop de hauteur à leurs saillants, de rendre par conséquent leurs escarpes trop visibles du dehors, au dessus de la crête des chemins couverts, et d'empêcher de raccorder les plans des plongées avec ceux des glacis. Du reste il n'y avait rien à reprocher à ces traverses, car elles n'enlevaient pas aux ouvrages la possibilité d'être bien battus par les courtines ou les retranchements en arrière. Comme avantage, elles permettaient de ménager sous leurs talus, des abris à l'épreuve de la bombe, pour la troupe. Remarquons que les entrées de ces abris, tournées du côté de la place, interdisaient à l'ennemi la possibilité de s'en servir à l'occasion.

Mais il ne suffisait pas de défilé les ouvrages proprement dits : une tâche plus ingrate encore incombait à l'ingénieur, et c'est en cherchant à l'accomplir que Filley de la Barre eut à surmonter le plus de difficultés. Il s'agissait de défilé aussi les chemins couverts, opération qui semblait impossible. Appliquant à ces dehors le système qu'il avait adopté pour les demi-lunes et les bastions, l'intelligent directeur de nos fortifications préconisait de grandes traverses en capitale, dominant le chemin couvert de deux, trois ou quatre pieds. Par exception et vu la proximité du point dangereux, il donnait à la traverse du chemin couvert de la nouvelle demi-lune 18, une hauteur de dix pieds. Ces traverses ne devaient pas empêcher les chemins couverts d'être flanqués partout par les ouvrages en arrière. Et si elles étaient de nature à faciliter à l'ennemi la descente du fossé, elles compensaient leurs inconvénients par de réelles qualités. Le couloir rectangulaire qui les entourait permettait de donner des feux de front sur les capitales des glacis, et des feux de revers sur les logements de l'assiégeant établi sur les saillants collatéraux ; elles rendaient la construction des batteries de brèche très difficile ; elles dispensaient de mettre dans le chemin couvert, d'autres traverses que celles des places d'armes rentrantes, bien suffisantes, tant qu'elles seraient occupées par la garnison, pour interdire à l'ennemi de se couvrir des grosses traverses en capitale et de faire sa descente de fossé ; elles préservaient le chemin couvert de l'effet du ricochet ; elles empêchaient l'assiégeant d'élever des cavaliers de tranchée pour chasser les défenseurs du chemin couvert ; elles obligeaient l'ennemi à l'attaquer de vive force, chose difficile, surtout lorsqu'il existe un avant-fossé à la queue des glacis. Pour ce qui est du reproche qu'on pouvait leur faire de favoriser la descente du fossé, rien ne s'opposait à ce qu'elles fussent construites en maçonnerie et munies de plusieurs murs de refend, sous leurs terrassements : l'assiégeant obligé de démolir ces murs l'un après l'autre, eût perdu un temps précieux, tout au bénéfice de la durée de la résistance de la place.

Mais comme la perfection n'est pas de ce monde et bien que l'idée de Filley de la Barre fût excellente, il restait la branche droite du chemin couvert de la demi-lune 91, qu'une seule traverse en capitale ne pouvait complètement soustraire aux vues de la hauteur d'Anzin. Force

(1) Cette traverse défilait en même temps une partie de la courtine adjacente des vues de la hauteur d'Anzin.

était donc de la laisser imparfaitement défilée ou d'y construire une ou deux petites traverses supplémentaires qu'on pouvait, il est vrai, disposer de façon à ne pas masquer tout à fait les feux de la face du bastion 23. D'ailleurs et d'une manière générale, les branches du chemin couvert, quoique presque entièrement soustraites aux feux d'enfilade, ne pouvaient manquer d'être exposées aux feux d'écharpe et de revers. Il était impossible aussi de dérober les communications aux vues des hauteurs des deux côtés de la vallée : Filley de la Barre, non plus qu'un autre ingénieur, n'eût pu remédier à ces inconvénients. Ou bien, il eût fallu occuper les hauteurs mêmes, combinaison qui n'eût point été du goût de l'époque.

Filley proposait en outre de construire en avant des fronts de Tournai, sur la rive gauche du canal de Cambrai, en capitale des demi-lunes 18, 91 et 92, trois demi-lunes non revêtues, destinées à soutenir, assurer et défendre l'inondation que l'on pouvait tendre des deux côtés de ce canal. Mais il admettait en même temps que vu la qualité des ouvrages en arrière, il suffirait à la rigueur de fortifier le Noir-Mouton, pour rester momentanément maître de l'écluse de même nom, clef de l'inondation intérieure du rivage de Cambrai. Il préconisait pour cela : la remise en état de la petite lunette qui, depuis 1654, formait tête de pont sur la rive gauche du Petit-Escaut (ancienne Riviérette) ; la couverture de cet ouvrage par une contre-garde, et sa défense, en arrière à droite et à gauche, par deux pièces nouvelles. Il pensait qu'en résistant assez longtemps dans ce poste avancé, pour que cette inondation pût rester tendue pendant quelques jours, il serait encore bien difficile à l'ennemi, le Noir-Mouton supposé pris et l'inondation saignée, de creuser des tranchées dans le sol imprégné d'eau, d'y amener des canons et d'y établir des batteries de brèche.

Envoyé à Paris le 3 janvier 1756, le projet de Filley fut immédiatement approuvé, les travaux commencés (1). A la fin de 1758, le retranchement 85 était en bonne voie. Dans un *Mémoire sur les nouveaux ouvrages proposés pour mettre dans l'état le plus désirable la fortification des ville et citadelle de Valenciennes, conformément au plan général*, de Moulceau qui, le 23 janvier 1757, avait été nommé directeur en chef, en remplacement de Filley de la Barre, proposait de finir ce retranchement en 1759, de travailler en même temps aux voûtes de sortie des eaux, entre cet ouvrage et le bastion 84, et de fonder les parties de ce dernier contiguës aux voûtes. La guerre de Sept ans, si elle n'interrompit pas absolument ces travaux, empêcha toutefois de les pousser autant qu'on l'eût désiré. Mais lorsque le traité de Paris eut ramené la paix (10 février 1763), les chantiers se ranimèrent (2). Il serait fastidieux de

(1) Les fronts de Tournai nécessitèrent une forte dépense. Dans son *Mémoire* de 1758, de Moulceau l'évaluait à 1453083 livres : « Si on est réduit, disait-il, aux seuls fonds de la ville (il s'agit ici du fonds fixe de 31250 livres imposé à la ville par Louis XIV — Voir page 15, note 2) sur lesquels on ne peut prendre que 20.000 livres par an au plus pour les ouvrages de ce projet, on sera au moins 68 ans à le finir. » On eut recours à l'Etat : « Le Roy, ajoutait de Moulceau, ne pourra jamais employer plus utilement ses fonds, dès que la paix permettra d'en fournir d'extraordinaires pour améliorer les fortifications de ses places. »

(2) En 1764, on fait la nouvelle face gauche du bastion 19 et l'on travaille à son retranchement intérieur. En même temps le roi achète les terrains compris entre l'avant-fossé et le canal de Cambrai d'une part, entre la Citadelle et la route de Tournai d'autre part, pour permettre d'achever les remblais des bastions 84 et 19, la demi-lune 18 et la lunette 20, ainsi que leurs fossés et chemins couverts. L'année suivante, on fonde le demi-bastion de droite de ce retranchement. Les achats de terrains se poursuivent entre la chaussée de Tournai et le pont de la grande chasse (sur le rivage de Cambrai), pour fonder la demi-lune 92. Pendant cette même année 1765, le duc de Choiseul vient à Valenciennes (16 août) où il règle probablement avec l'intendant et le service local des fortifications, certains points litigieux relatifs précisément à l'acquisition de ces terrains par l'Etat. Enfin, en 1767, le roi achète encore, au-delà des avant-fossés de 23 et 26, les terrains nécessaires pour y fonder la demi-lune 92. Nos archives renferment un très grand nombre de pièces relatives aux fronts de Tournai, notamment de 1765 à 1771. Ce sont : des correspondances entre le duc de Choiseul, ministre de la guerre, les intendants de Blair de Boisemont (1755-1764) ou Taboureaux des Reaux (1764-1775), Crendal subdélégué de l'intendant de

suivre pas à pas tous les travaux. Nous nous bornerons à dire que le successeur de Filley de la Barre (1) les fit exécuter intégralement, sauf en ce qui concerne le bastion carré que l'on ne fit point, la redoute Saint-Roch qui fut conservée et à peine modifiée sur le côté qui faisait face à la porte d'eau de Poterne, enfin les ouvrages du Noir-Mouton réduits à la restauration de la lunette 21 et à la construction de la redoute 22, que l'on traça en arrière à droite de la lunette, sur la rive droite du cours d'eau.

En 1771, les fronts de Tournai devaient être complètement finis ou, du moins, bien près de l'être, puisque l'auteur du *Mémoire précis* de 1771 (2) disait que, malgré ses défauts inévitables, cette partie de l'enceinte était la plus forte, à cause de la bonne disposition des ouvrages nouveaux et des manœuvres d'eau, qu'on pouvait y faire. Un plan du génie dressé en 1778 (3) et dont nous possédons une photographie malheureusement très petite, montre les fronts de Tournai terminés, sauf la demi-lune 92, à l'emplacement de laquelle le papier est resté blanc. D'ailleurs on continua de travailler de ce côté de la place jusqu'à la Révolution et l'on peut dire que les travaux ne furent jamais absolument finis, car la demi-lune 92 ne fut qu'ébauchée ; il ne parut même jamais nécessaire de la terminer : au démantèlement elle n'était encore qu'amorcée.

En résumé, il faut reconnaître que malgré la tâche ingrate qui lui était imposée, Filley de la Barre, le véritable auteur des fronts de Tournai, avait réussi à tirer le meilleur parti possible des ouvrages antérieurs et de la situation des lieux. A force d'art, il était parvenu à couvrir le corps de place et les demi-lunes. Et il ne dépendit pas de lui d'empêcher les branches du chemin couvert de rester exposées aux feux d'écharpe et de revers. Il était bien obligé de subir les conséquences de la configuration du terrain, de l'assiette de la place, c'est-à-dire de la position et de l'orientation précédemment données aux divers tronçons de l'enceinte, de l'emplacement choisi par Vauban pour la Citadelle, enfin des progrès continuels de l'artillerie. Si l'on en excepte le front Sud-Est de Valenciennes, que l'inondation supérieure mettait absolument à l'abri de toute attaque, on constatera que nos nouveaux fronts du Nord-Ouest constituaient la partie la plus solide de la place (4). Situés dans un rentrant, en arrière des ouvrages du saillant du bastion 30, en partie défendus de flanc par la Citadelle et ses dehors, pourvus d'escarpes de 11 à 12 mètres

la province du Hainaut, le trésorier de l'extraordinaire des guerres, le magistrat et le directeur des fortifications de Valenciennes ; des dossiers contenant des pièces diverses, telles que procès-verbaux de reconnaissance d'arpentage et d'estimation de terrains, actes de vente, titres de propriétés, actes de notoriété, de purge d'hypothèques, arrêts du Parlement de Douai confirmant le roi dans ses acquisitions, etc. Toutes ces pièces sont curieuses à plus d'un titre : nous regrettons de ne pouvoir les analyser ici.

(1) Parmi ces successeurs il convient de citer le capitaine Pierre-Louis-Georges du Buat qui « conduisit en chef, de 1763 à 1773, les travaux des fronts de Tournai en faisant fonctions d'ingénieur en chef, quoique sous les ordres du directeur des fortifications Demoulceau. Cet officier, dans une lettre au général Filley, se plaignait, en 1767, de ce que du Buat (qui lui était supérieur en talent) exécutait souvent des travaux sans le consulter. Du Buat envoya au Ministre, en 1767, un Mémoire sur les moyens de remédier aux inconvénients des eaux de la Rhônelle dans les fossés de la place. » (*Notice sur la vie et les ouvrages de Pierre-Louis-Georges comte du Buat, Colonel du génie, Brigadier-Lieutenant du Roi, Chevalier de St-Louis et de Malte, correspondant de l'Institut, auteur des Principes d'Hydraulique*, par Barré de Saint-Venant, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, etc.) Nous devons ces renseignements à M. Edmond Martel, de Condé, l'homme modeste autant qu'érudit dont l'œuvre pourrait être considérable, s'il ne préférât mettre, en toute occasion, le fruit de ses recherches au service de ses amis.

(2) Voir page 154, note 1.

(3) Ce plan fait probablement partie de l'*Atlas* in-folio que le ministre de la guerre, par sa circulaire du 7 mars 1774, avait ordonné d'établir dans toutes les places. L'idée de cet atlas dont on est redevable au chevalier du Muy, alors lieutenant-général commandant en Flandre, fit produire un grand nombre de travaux utiles. La guerre d'Amérique (1778-1783) interrompit la rédaction de ce précieux recueil. Après la paix l'œuvre fut reprise, sur l'ordre du maréchal de Ségur, ministre de la guerre. Elle n'était pas terminée lorsqu'éclata la Révolution de 1789 : elle ne fut pas reprise par la suite. Nous tirons ces renseignements de l'*Aperçu historique* d'Augoyat.

(4) Le bastion 84 formait la pièce principale de la défense, car il faisait face à toutes les approches, de ce côté ; il était à l'abri des attaques de l'ennemi, grâce à la protection immédiate de la Citadelle, grâce aussi à la difficulté qu'il aurait causé à l'assiégeant d'établir des batteries pour éteindre les feux du flanc gauche du bastion 19.

de hauteur (1), précédés par de larges fossés pleins d'eau, de nombreuses pièces noyées et un avant-fossé, protégés par des manœuvres d'eau et l'inondation inférieure ou, à son défaut, par la nature marécageuse et le sol détrempe des prairies de l'Epaix, ils devaient être considérés comme inattaquables.

Grâce à ces nouvelles défenses, Valenciennes avait acquis son complément de fortifications. Plus jamais le génie français ne devait y entreprendre un travail aussi important. Après avoir reçu ce perfectionnement, qui couronnait les travaux de six siècles, la vieille forteresse était aussi prête que possible à subir la cruelle épreuve de 1793, c'est-à-dire, à résister à l'un des sièges les plus terribles que l'histoire ait jamais enregistrés.

Jusqu'au milieu de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la longue courtine Notre-Dame avait conservé ses vieilles tours en parties rasées, au XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'au niveau du rempart. Sur leur alignement s'élevait encore la vieille porte Notre-Dame. Mais il s'en fallait de beaucoup que ce vénérable témoin du Moyen-Age fût encore dans l'état où nos pères l'avaient connu. Les ingénieurs de Charles-Quint n'en avaient conservé que le rez-de-chaussée. Selon Des Pretz, Vauban l'avait fait reconstruire en « briques, à la hauteur de celle de Cambrai » qu'il venait d'édifier au milieu du nouveau front 49-57 (2). C'est après cette reconstitution que cette porte transformée en magasin, abrita cent mille livres de poudre, dix mille grenades et vingt mille livres de plomb, jusqu'au moment où, comme nous allons le voir, elle disparut. Quant à la courtine, qui était encore bonne en 1688 (3), elle était devenue très défectueuse vers le milieu du siècle dernier : même elle menaçait ruine en certains endroits ; de plus, le terre-plein du rempart y était fort étroit. C'est pourquoi on la refit à neuf, en 1780, un peu en avant de la précédente ; et l'on élargit son terre-plein, en prenant une bande de terrain sur les propriétés voisines, ce qui assura une communication carrossable entre les portes de Cambrai et Notre-Dame (4). Celle-ci venait d'être démolie : en avant de son emplacement, le génie avait construit le bastion 99 ; et dans la face gauche de cet ouvrage, il avait édifié la nouvelle porte que nous avons connue sous le nom de Porte de Paris. On lisait sur sa façade extérieure, à quelques centimètres au-dessous de la clef de voûte, la date de 1779 (5).

C'est à la même époque que le bastion 57 fut remanié en partie et que l'on fit entre son ancien flanc droit, qui était curviligne, et le nouveau flanc extérieur et rectiligne dont on le pourvut alors, le beau souterrain que l'on désignait sous le nom d'Hôpital de siège. Nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter la description à l'ouvrage de MM. Paul Foucart et Jules Finot sur *la Défense nationale dans le Nord* de 1792 à 1802 (6) :

(1) On a quelquefois reproché à Filley d'avoir donné trop de hauteur aux escarpes des fronts de Tournai. Sans doute, plusieurs d'entre elles étaient visibles de loin, mais outre que l'ennemi pouvait difficilement y faire brèche, il n'avait pas d'intérêt à les ruiner. D'ailleurs cette hauteur n'était pas inutile pour les mettre à l'abri d'une attaque brusque en cas de fortes gelées. On sait qu'en 1677-1678, la ville de Saint-Ghislain avait été prise de cette façon par les Français, la garnison ayant négligé de rompre la glace : onze cents Espagnols y mirent bas les armes.

(2) Un dessin conservé aux Archives municipales (R. I. 2 quater) donne une idée très suffisante de l'architecture de cette porte. On s'aperçoit en l'examinant que malgré ce que Simon le Boucq en a dit, elle était loin de valoir la porte Tournésienne. Si, comme cette dernière, elle présentait du côté de la ville deux tourelles renfermant les escaliers qui donnaient accès à tous les étages, elle ne se composait, du côté extérieur, que d'une seule tour massive dont l'effet décoratif devait être bien inférieur à celui que produisaient les deux tours jumelles de la porte de Tournai.

(3) Voir l'*Estat* de 1688.

(4) Archives municipales, G<sup>2</sup>, 333 ter, page 36 v.

(5) Voir les planches.

(6) Tome I, page 520.

« A l'intérieur du bastion s'ouvre une porte donnant sur un long couloir incliné aboutissant à une embrasure ; arrivé à ce point, on découvre à gauche un cabinet obscur et à droite une vaste salle, ayant la forme d'un parallélogramme, divisée dans les deux sens en quatre nefs que séparent neuf robustes piliers de grès d'un mètre environ de côté. L'écartement de ces piliers est de 4 m. 40 dans la direction parallèle au flanc du bastion, de 3 m. 40 seulement dans la direction inverse ; les arcades surbaissées qui s'y appuient, supportent elles-mêmes des voûtes ellipsoïdales en briques. Enfin, sur deux côtés de la salle, entre les pilastres correspondants aux piliers centraux, se creusent des niches qui en augmentent la surface, laquelle est, au total, de 450 mètres carrés. Cette salle prend un peu d'air et de jour à la partie supérieure au moyen de quatre regards percés à travers les terres qui la recouvrent, et, dans le flanc du bastion, au moyen de sept créneaux ayant vue, comme l'embrasure dont nous avons parlé plus haut, sur le long fossé qui sépare la ville du faubourg Notre-Dame. Dans l'esprit de ses constructeurs, elle devait servir d'hôpital de siège et la délibération du 28 mai lui avait conservé cet usage, en ordonnant d'y placer cent vingt lits pour les blessés ; mais elle fut reconnue trop malsaine, et l'on aima mieux y entasser le plus qu'on put de femmes et d'enfants. »

Et les auteurs ajoutent en note :

« Depuis 1875, la salle que nous venons de décrire a été transformée en magasin d'artillerie et légèrement modifiée par la fermeture de l'embrasure et des créneaux. En outre, un second couloir en pente, parallèle au premier, a été creusé pour y accéder. »

Nous donnons de l'Hôpital de siège un magnifique dessin, véritable tableau d'histoire que nous devons au crayon si justement réputé de M. François Schommer, beau-frère de notre ami Paul Foucart. L'éminent artiste a su animer ces voûtes, déjà pittoresques par elles-mêmes, de la manière la plus saisissante. En regardant son œuvre, on éprouve une poignante émotion et l'on se reporte facilement à cette terrible époque où nos bisaïeules, nos grand-pères et nos grand-mères, alors enfants, s'entassaient pêle-mêle dans ce vaste refuge, pour échapper aux dangers d'un effroyable bombardement (1). Il n'y a plus aujourd'hui d'Hôpital de siège : l'un de nos boulevards passe sur l'emplacement qu'il occupait. La poudrière du bastion 57, construite du 7 septembre 1774 au 15 octobre 1776, a été démolie également.

Nous avons terminé la description des ouvrages créés à Valenciennes avant la Révolution ; nous allons suivre maintenant, en ce qui concerne la ville, les dramatiques événements de cette époque extraordinaire.

(1) Il est juste de dire que pour dessiner les voûtes de sa remarquable composition, M. Schommer s'est inspiré de la belle photographie qui a été tirée de l'intérieur de ce sombre souterrain, à l'aide de la lumière du magnésium, par notre habile concitoyen M. Rouault.





## CHAPITRE XXVIII

---

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE. — CAMPAGNE DE 1792  
SIÈGE DE VALENCIENNES EN 1793.  
TRAVAUX DES AUTRICHIENS  
REPRISE DE LA VILLE EN 1794  
DÉCRET DU 19 VENDÉMAIRE AN IV

---



LE 19 avril 1792, l'Assemblée législative avait déclaré la guerre au roi de Prusse et à l'empereur d'Allemagne. Les hostilités commençaient bientôt, préludes malheureux ou heureux tour à tour de cette gigantesque lutte d'un quart de siècle qui comprend les guerres de la Révolution et de l'Empire.

En 1792, Valenciennes, bien qu'elle fût généralement rangée dans la seconde ligne de défense, était réellement en première ligne. En effet, de Condé à Maubeuge, entre l'Escaut et la Sambre, cours d'eau sensiblement perpendiculaires à la frontière, le pays était ouvert sur une largeur de trente kilomètres, sans qu'aucune rivière, pas même l'Hogneau, pût constituer une ligne de défense redoutable. La Rhônelle, le Quesnoy et la forêt de Mormal barraient cette trouée dans une certaine mesure et pouvaient servir de points d'appui à une armée défensive : ces obstacles, toutefois, ne protégeaient pas Valenciennes, facilement accessible par la chaussée de Mons. Il importait donc de la couvrir ; et c'est pour ce motif qu'elle fut le point de concentration des troupes de Rochambeau. Nous ne pouvons énumérer tous les événements dont la frontière du Nord et particulièrement les environs de notre ville furent le théâtre pendant la campagne de 1792, depuis la formation des camps de Famars et de Maulde, jusqu'à cette glorieuse journée du 6 novembre où le vainqueur de Valmy, encore victorieux à Jem-

mapes, ramassait sur le champ de bataille les clefs de la Belgique. On nous a imposé le devoir de ne pas perdre de vue le titre de notre travail : c'est donc toujours des fortifications qu'il faut nous occuper tout spécialement. Nous relaterons d'abord un fait très intéressant.

Immédiatement après le bombardement de Lille (29 septembre — 6 octobre), les militaires et aussi le public s'étaient préoccupés de la manière dont il conviendrait de défendre Valenciennes en cas d'attaque. Dans son numéro du 11 octobre 1792, l'*Argus* avait publié une *Adresse aux citoyens de la ville de Valenciennes* (1) portant que « Toute ville de guerre  
« commandée par des hauteurs à la distance de 1000 à 1200 toises, moyenne portée du canon,  
« est bientôt prise ou détruite ; surtout lorsqu'on la bat à boulets rouges. Votre ville, continuait  
« l'*Argus*, est absolument dans cette position ; dominée principalement par les monts d'Anzin  
« et du Rôleur, elle ne pourrait tenir longtemps contre une attaque de ce genre... (L'ennemi) ne  
« respectant ni les lois de la guerre ni celles prescrites par l'humanité... , s'établira en force sur  
« le revers des hauteurs qui vous commandent, bombardera, battra votre ville à boulets rouges  
« et l'aura bientôt réduite en cendres.»

Puis l'*Argus* excitait les Valenciennes à exiger qu'on occupât ces hauteurs et qu'on y construisît de solides ouvrages armés d'artillerie, afin de tenir l'ennemi à distance et de l'empêcher de bombarder la ville, comme cela venait malheureusement d'arriver à Lille. L'article finissait par ces mots : « Levez-vous et travaillez. Le temps presse. » Le rédacteur ajoutait, quoiqu'il sût le contraire, que le général Ferrand « prenait, en ce moment même, les dispositions meilleures à cet égard. » Sentant l'ironie sous ces lignes, Ferrand, piqué, répondit le lendemain, sur un ton assez vif, dans le journal même. Il reconnaissait qu'il existait autour de Valenciennes, sur les deux versants de la vallée de l'Escaut, une douzaine d'*éminences* dont quelques-unes pourraient être occupées. Mais sans compter la somme considérable de travail et de dépenses qu'un pareil projet occasionnerait, le général objectait la difficulté de soutenir, pendant la nuit, des ouvrages qui, sans aucun doute, seraient pris dès que l'ennemi les attaquerait avec le nombre d'hommes nécessaire. Retournés alors contre la ville, ils formeraient des batteries dont l'assiégeant ne manquerait pas de se servir. Le vieux commandant de place de Valenciennes estimait qu'il valait mieux conserver personnel et matériel dans l'intérieur de la ville et se contenter des cavaliers élevés des bastions pour lutter contre les hauteurs dangereuses occupées par l'ennemi. Faut-il supposer que Ferrand ignorait les principes de la construction et de la défense diurne ou nocturne des ouvrages de fortification passagère ? Peut-être ne montra-t-il en cette circonstance que de la timidité, imbu qu'il était des idées de son époque, généralement contraires à la défense active du terrain extérieur des places fortes (2). Les redoutes préconisées par l'*Argus* ne se firent pas et nous verrons bientôt qu'on eut lieu de le regretter.

Le génie ne laissa pourtant point d'entreprendre, en 1792, quelques travaux destinés à

(1) Nous tirons ces renseignements du grand ouvrage de MM. Paul Foucart et Jules Finot. Cet ouvrage, véritable monument documentaire, contient sur l'histoire de notre région, pendant la période révolutionnaire, des renseignements aussi abondants que précieux qui nous ont été très utiles. Il nous a dispensés de nous étendre sur plusieurs épisodes, notamment sur le siège de Valenciennes en 1793 : ce dont nous sommes heureux, puisque nous ne pouvions faire de ce siège, comme de ceux qui l'ont précédé, qu'une esquisse tout juste suffisante pour encadrer les détails relatifs aux fortifications.

(2) *Mémoire de Tholosé*. Voir page suivante, note 2.

renforcer les ouvrages avancés de la Citadelle. C'est ainsi qu'il fit élever à cent mètres des saillants 3, 4 et 5 du Couronné, les trois lunettes en terre 95, 96 et 97. Soutenues directement et à très petite distance par le canon des ouvrages en arrière, ces lunettes, selon les ingénieurs, devaient suffire pour éloigner les attaques et battre efficacement le terrain en avant. Elles étaient reliées au chemin couvert du Couronné par des communications non ricochables, mais en somme cette combinaison n'était pas très heureuse : nous en aurons la preuve par la suite.

L'année terrible est arrivée. Désorganisée par la défaite de Nerwinde et la trahison de Dumouriez, l'armée du Nord se rassemble d'abord au camp de Famars, d'où Dampierre, son nouveau général en chef, la conduit à Etrun, pour la reconstituer en sûreté dans le camp de César. Dès le 8 avril, les Coalisés, après avoir occupé le camp de Maulde et Saint-Amand, investissent Condé, puis s'étendent jusque sous le canon de Valenciennes. Le 13, les généraux, les commissaires de la Convention, les services administratifs et les chefs de corps de la garnison, réunis en conseil de guerre, déclarent, comme en 1792, la ville en état de siège et lui donnent pour gouverneur un homme dont la douceur et la bonté avaient conquis la vénération des Valenciennois pendant les nombreuses années qu'il avait passées au milieu d'eux en qualité de major de place, mais qui, à cause de ces qualités mêmes et surtout de son insuffisance en matière technique, ne pouvait, malgré sa bravoure incontestée, occuper un poste aussi considérable dans des circonstances aussi difficiles : le général Ferrand (1).

Le 20 avril, Dampierre ramène ses trente-cinq mille hommes au camp de Famars, met un poste au-delà de la Rhônelle, à Préseau, et envoie un important corps d'avant-garde à Anzin. Sur les deux rives de l'Escaut, ses avant-postes prennent contact avec ceux de l'ennemi ; mais ses troupes n'atteignent pas en effectif le tiers de celles des Coalisés. Aussi ce général partageant avec raison les idées exprimées par le colonel Tholosé (2) en séance du conseil de guerre du 13 avril, désire-t-il rester sur la défensive, dans de bonnes positions appuyées aux places fortes, dans le camp de Famars, par exemple, qu'il voudrait relier solidement à Valenciennes, afin de ménager ses soldats, disputer le terrain pied à pied et tenir l'ennemi en échec, pendant que la Convention rassemblera de nouvelles troupes. Telle n'est pas la manière de voir des représentants du peuple détachés à l'armée du Nord. Sous leur impulsion plus fougueuse qu'opportune, Dampierre, dans plusieurs actions décousues, notamment les 24 avril, 1<sup>er</sup> et 8 mai, aborde l'ennemi. L'ordre formel est de débloquer ou au moins de ravitailler Condé. Vains efforts, sacrifices inutiles ! Nulle part ses troupes qui combattent avec bravoure sous les yeux des représentants, ne peuvent triompher de la supériorité numérique des Coalisés. Pendant la dernière de ces infructueuses tentatives, le jeune général en chef, victime volontaire de son devoir (3), tombe mortellement frappé, devant Vicoigne. Lamarche lui succède dans le commandement de l'armée sensiblement affaiblie par les pertes des derniers jours et l'envoi de renforts en Vendée. Ce général se maintient pourtant dans presque tous ses postes avancés, jusqu'au 23 mai, date à laquelle

(1) De Bousmard va jusqu'à dire que Ferrand « fort ignorant pour pareille besogne, n'était pas capable de soutenir un siège en règle. » *Essai général de fortification*, tome II, chapitre VI, page 129.

(2) Cet officier supérieur du génie fit fonction de général de brigade pendant le siège. Il a laissé un *Mémoire sur le siège de Valenciennes* et un *Projet d'attaque de Valenciennes par l'armée française*, rédigé à Paris le 2 novembre 1793, (12 brumaire an II).

(3) Voir les *Souvenirs de la vie militaire du lieutenant général baron L.J. Lahure*, par le baron P. Lahure, pages 43 et suivantes.

l'ennemi se rue sur toutes ses positions à la fois. Comme Tholosé et Dampierre ne l'avaient que trop redouté, le camp de Famars mal gardé, mal fortifié, mal relié à la place, tombe au pouvoir des Coalisés. Anzin, que les troupes insuffisamment commandées ont d'elles-mêmes victorieusement défendu pendant tout le jour, est évacué bientôt après. Avant de regagner le camp de César, position trop éloignée peut-être (1), Lamarche rentre à Valenciennes, confie la défense de la place au général Ferrand, lui laisse une garnison de onze mille hommes (2) et se hâte de sortir de la ville que l'ennemi cerne presque complètement. Alors le gouverneur, le conseil de guerre, les comités, les corps constitués, les officiers de l'artillerie et du génie rivalisent de zèle pour préparer la défense (3). On arme les remparts et l'on tend la petite inondation supérieure, afin de conserver le faubourg Notre-Dame à sec. Quant à l'inondation inférieure, il fut impossible de la former, les Coalisés étant maîtres, depuis le 8 mai, de l'écluse de la Folie qu'une seule et vieille redoute du commencement du siècle ne pouvait plus défendre efficacement. Ferrand s'occupait de rédiger un règlement de siège, lorsqu'un parlementaire du duc d'York vint, le 25 mai, le sommer d'évacuer Marly. Sur son refus, ce village que le général Beauregard, plus zélé qu'expérimenté, s'était obstiné à retrancher malgré le désavantage de sa situation entre les hauteurs du Rôleur, des Dix-Muids et de la Briquette abandonnées à l'ennemi, fut pris le lendemain matin, non sans de sérieuses pertes pour la garnison, en personnel et en matériel.

Souvent on s'est étonné des retards que l'ennemi avait apportés dans l'investissement et l'attaque de Valenciennes : deux mois s'étaient écoulés depuis le commencement du blocus de Condé. Ces lenteurs provenaient de ce que l'artillerie n'était pas encore arrivée à destination. Deux sections du parc comprenant ensemble cent soixante-dix-huit bouches à feu diverses, avaient quitté Vienne, les 1<sup>er</sup> et 24 mars, la deuxième sous les ordres directs d'Unterberger, le major-général autrichien qui allait prendre le commandement de l'artillerie du siège. La Hollande, le Luxembourg, Maestricht et Cologne en avaient fourni ensemble cent cinquante-quatre. Ces trois cent trente-deux canons, obusiers ou mortiers furent réunis à Ath ; le 31 mai, ils arrivaient au grand parc d'Onnaing (4). Les Coalisés étaient donc prêts à agir.

Depuis quelques jours leurs troupes avaient été réparties dans les positions suivantes : les Autrichiens s'étendaient de Saint-Saulve à Saultain ; les Anglais, de Saultain à Fontenelle, leur gauche à l'inondation supérieure. Toutes ces troupes étaient sous le commandement du duc d'York, frère du roi d'Angleterre, qui se tenait de sa personne à Estreux, pour diriger les opérations de siège et garder la rive droite de l'Escaut. Sur la rive gauche, Cobourg à la tête du

(1) Tholosé avait conseillé de se retirer d'abord derrière l'Ecaillon, pour être mieux à portée de harceler l'ennemi et de secourir Valenciennes.

(2) D'après la *Relation du siège et du bombardement de Valenciennes* par le colonel Texier de la Pommeraye, la garnison se composait, au début du siège, de 11463 hommes de toutes armes, dont 9000 fantassins, y compris les trois bataillons de la garde nationale et les quatre compagnies de canonniers valenciennois. C'était peu, surtout si l'on considère qu'une partie importante de l'infanterie était de nouvelle formation. Quelques bataillons de plus n'eussent point été inutiles.

(3) Pendant l'hiver précédent et au printemps de 1793, « le gouvernement français avait faiblement essayé de mettre cette place « en état de défense. L'ingénieur en chef Filet (*qu'il ne faut pas confondre avec Filley de la Barre, l'auteur des fronts de Tournai*) « chargé d'y faire les premières réparations indispensables n'avait à peine commencé qu'au tracé des chemins couverts du front de « Mons, la partie essentielle des travaux pour la défense de la place, lorsqu'il fut obligé de les abandonner. » *Relation* de Texier de la Pommeraye.

(4) Ces chiffres sont ceux que donne Unterberger dans son *Journal du siège et du bombardement de Valenciennes*. Il faut ajouter à ce nombre respectable de bouches à feu, 12 pièces que les Coalisés prirent à Condé après la capitulation, et 46 canons de campagne ; ce qui fait un total de 390 canons, obusiers ou mortiers de calibres divers, contre 190 pièces de tout genre dont la place pouvait disposer.

corps d'observation et secondé par Clerfayt, occupait Hérin et barrait la route de Paris, avec cinquante-cinq mille Wallons et Hanovriens. Des postes de moindre importance surveillaient les chaussées au Sud et au Sud-Est de la place.

C'est le 30 mai que le colonel ingénieur de Froom, le major Devau et le général Unterberger firent la reconnaissance des fortifications, opération rendue possible par la prise de Marly. Est-il besoin de rappeler la situation topographique et militaire de Valenciennes à cette époque ? Nous avons vu que ses ouvrages avaient été considérablement améliorés depuis 1677. Mais en se plaçant à un certain point de vue, on peut dire que rien n'était changé depuis Louis XIV. Grâce à ses inondations ou aux prairies marécageuses de ses environs immédiats, la ville continuait de n'être attaquable que par les seuls fronts de Mons, de Cambrai (ou de Famars) et de la Citadelle. Dans son *Journal du Siége*, Unterberger explique pourquoi les deux premiers de ces fronts furent choisis plutôt que le troisième : « Cette place, écrit le général autrichien, paraît  
« du premier abord plus aisée à attaquer du côté de la Citadelle, tant parce qu'elle ne présente  
« de ce côté qu'un front étroit et peu soutenu par les ouvrages collatéraux, que parce que le  
« terrain aux environs est très propre à l'ouverture des tranchées et à la construction des batte-  
« ries. Nous eûmes néanmoins des avis certains que les glacis et ouvrages de la Citadelle étaient  
« très bien minés et d'après les nouvelles méthodes (1) : nous nous exposions ainsi aux lenteurs  
« d'une guerre souterraine. De plus nous savions que les grands fossés de cette citadelle pouvaient  
« être remplis de torrents d'eau soutenus par des écluses bien couvertes, ce qui en rendait le  
« passage de la dernière difficulté. Aussi, nous choisîmes le côté opposé de la place, qui prend  
« depuis le faubourg de Marly jusqu'au bastion Poterne, près de la porte de Mons, quoique ce  
« front nous présentât quatre bastions, quatre cavaliers, trois demi-lunes, deux contre-gardes,  
« un grand et un petit ouvrage à corne avec leurs demi-lunes et quelques lunettes. Mais là, nous  
« n'avions affaire qu'à un petit nombre de mines disposées à l'ancienne manière ; les fossés  
« étaient secs et le terrain également favorable aux travaux de siège ; on découvrait et on pouvait  
« battre de loin le revêtement de plusieurs de ces ouvrages d'un relief défectueux ; enfin on était  
« à portée du grand parc de siège placé sur la chaussée de Mons. Il y avait tout près de là une  
« grosse ferme pour le laboratoire et, un quart de lieue plus à droite, un château pour le grand  
« dépôt des poudres. Tandis qu'en attaquant par la Citadelle, on eût eu bien de la peine à  
« transporter de ce côté le parc d'artillerie, dès que l'ennemi eût tendu ses inondations, à cause  
« de la mauvaise qualité et de la longueur du chemin (2), et l'on s'exposait à perdre une grande  
« partie de l'artillerie, s'il nous fallait lever le siège par un temps de pluie. Après avoir bien pesé  
« ces raisons pour et contre, on se décida à attaquer par le côté désigné. »

Au moment où les officiers autrichiens faisaient la reconnaissance de la forteresse, une cérémonie imposante avait lieu dans ses murs. Au milieu de la place d'Armes, sur une vaste estrade où se dressait l'autel de la Patrie, les commissaires de la Convention, le général en chef,

(1) Voir page 155, note 3.

(2) Il eût fallu passer par Maing et Trith. C'est pour éviter ce grand détour que, vers la fin de mai, les Coalisés avaient commencé, dans la vallée de l'Escaut, en amont de Valenciennes, à hauteur de Fontenelle, une digue de communication destinée à relier la gauche des Anglais à l'armée d'observation. A la vérité cette digue ne fut jamais très bonne. Il est heureux pour l'ennemi qu'il n'ait point eu à s'en servir sérieusement.

les autorités civiles et militaires, l'état-major et la troupe juraient d'être fidèles à la République et de s'ensevelir sous les ruines de la ville, plutôt que de l'abandonner aux ennemis de la Patrie !

Dans leur projet de siège, le colonel de Froon et le général Unterberger étaient tombés d'accord pour battre les fortifications pendant le jour et bombarder la ville pendant la nuit : cette seconde partie de leur programme ne pouvait, selon eux, que hâter le dénouement cherché, car la place ne possédant que très peu d'abris, ne pourrait pas soustraire sa garnison et sa population aux effets meurtriers et démoralisants des projectiles.

Comme on le voit, c'était le bombardement systématique, s'attaquant non plus seulement aux ouvrages de la place, à ses canons et à ses défenseurs ; mais aux habitants inoffensifs, aux femmes, aux enfants et aux vieillards : procédé aussi sauvage que cruel, puisqu'il ne respectait même pas les malades et les blessés entassés dans les hôpitaux, ni les subsistances des assiégés ; moyen barbare, bien fait pour pousser les souffrances des populations au paroxysme et amener un moment psychologique où les courages les mieux trempés s'émoussent, où les populations et quelquefois les troupes, entraînées par l'exemple, se révoltent et forcent le gouverneur, s'il n'a pas une inflexible fermeté, à capituler sans avoir poussé la défense jusqu'au bout. A de tels procédés, Valenciennes ne pouvait opposer que son stoïcisme, puisque les moyens par lesquels on aurait pu la mettre à l'abri du bombardement n'avaient pas été employés ; puisque, faute d'avoir construit de solides redoutes sur les crêtes de l'horizon dangereux, il était impossible d'éloigner l'investissement et d'empêcher l'ennemi de construire ses batteries à bonne portée.

Pendant la nuit du 8 au 9 juin, les sapeurs autrichiens commencent deux longs boyaux d'approche dont le premier part de Saint-Saulve, à environ deux mille mètres du saillant du bastion 30 et gravit le revers septentrional de l'éperon du Rôleur, pour descendre ensuite vers la redoute 28, en évitant ses coups d'enfilade ; le second sort du ravin du Rôleur et se relie à un troisième dont le point initial est à Marly, sur le vieux chemin du Quesnoy, à environ 1300 mètres du saillant du bastion 43. C'est de ces trois boyaux que, pendant la nuit du 12 au 13 juin, l'ennemi débouche pour creuser, à quatre cent cinquante mètres (distance moyenne) des saillants les plus avancés du chemin couvert, la première parallèle dont le grand développement embrasse tous les fronts compris entre le bas Escaut et la Rhônelle.

Le duc d'York, dans l'après-midi du 14 juin, envoie au général Ferrand et au maire de Valenciennes, deux lettres par lesquelles il les invite à lui livrer la place, s'ils veulent éviter les calamités d'un siège et la ruine des habitants. En guise de réponse, le général et la municipalité remettent au parlementaire une copie du serment que la garnison et le peuple ont prêté, le 30 mai, sur l'autel de la Patrie. Pour employer le style ampoulé de l'époque, cette fière attitude devait attirer la foudre. Le jour même, deux batteries de mortiers placées l'une près de la Croix-d'Anzin, l'autre à la Briquette, lancent un certain nombre de bombes sur les quartiers avoisinant les portes de Tournai et de Cambrai : elles sont bientôt démontées par nos vaillants canonniers. Mais les Autrichiens allaient prendre une terrible revanche de ce premier insuccès : leur effroyable bombardement allait commencer (1). A l'aube du 18 juin, la batterie de première

(1) Dans sa *Relation de la défense de Valenciennes* datée du 29 juillet 1793 et publiée en 1806 par Musset-Pathay, avec les autres *Relations des principaux sièges, etc.*, le capitaine du génie Dembarrère fait un tableau terrible et navrant du bombardement. On

position du Rôleur, ainsi que plusieurs batteries de la première parallèle tonnèrent ensemble et portèrent l'incendie et la mort dans la plupart des quartiers de Valenciennes. Si en bombardant la place, l'ennemi avait espéré la réduire plus rapidement, il s'était trompé : car il allait être obligé de passer quand même et au prix d'énormes sacrifices, par toutes les lenteurs d'un siège régulier. La première parallèle étant achevée et ses batteries construites, les Autrichiens travaillèrent, pendant la nuit du 16 au 17 juin, à des cheminements en zig-zag dont la lunette de Saint-Saulve et la demi-lune 39 formaient les points de direction. La défense qui s'en aperçut, mit immédiatement plusieurs pièces en batterie et les empêcha de continuer leur travail pendant la nuit suivante. Malgré ce retard, leur sape avait atteint la partie de l'ancien lit de la Fausse-Rivière qui descend vers Marly : cette sorte de ravin leur servit à souhait pour former une partie de la seconde parallèle, à 180 mètres (distance moyenne) des saillants les plus avancés du chemin couvert. Quoique moins longue que la première, cette place d'armes avait encore un grand développement : elle embrassait les deux attaques ; le 27 juin, elle était complètement terminée et armée. Alors les batteries des deux parallèles foudroyèrent avec un redoublement de furie, la ville et les ouvrages, sans pouvoir toutefois, dans ce grand duel entamé avec l'artillerie de la place, admirablement servie, conquérir la supériorité : cependant la situation devenait de plus en plus grave dans la ville, où les incendies succédaient aux incendies, malgré l'infatigable dévouement des pompiers. Pendant la nuit du 19 au 20 juin, l'arsenal fut entièrement consumé, avec toutes les armes et outils qu'il contenait : ce fut une perte irréparable pour la défense (1). Quarante-huit heures plus tard, le clocher de l'église Saint-Nicolas, qui servait d'observatoire aux assiégés, circonstance connue de l'ennemi toujours très bien renseigné par ses espions, fut à son tour la proie des flammes. L'église fut presque complètement détruite (2),

Comme les Lillois, l'année précédente, les Valenciennois avaient d'abord supporté le bombardement avec une grande fermeté, voire avec une gaieté toute gauloise. Mais pour ceux-ci, l'épreuve allait être bien plus longue et bien plus dure qu'elle ne l'avait été pour ceux-là. Ce n'était pas huit jours, mais six semaines de bombardement qu'ils allaient subir. Aussi conçoit-on que peu à peu, les dissensions politiques aidant, un aussi cruel traitement ait produit l'effet que les Coalisés en attendaient. Une partie des habitants, les femmes surtout, plus facilement surexcitables, s'affolèrent : Ferrand dut réprimer plusieurs tentatives de révolte. Décidé à faire son devoir jusqu'au bout, il fit appel à toute son énergie et parvint à maintenir l'ordre.

Pendant l'ennemi gagnait du terrain. Dans la nuit du 28 au 29 juin, il débouchait de sa deuxième parallèle, par quatre boyaux de tranchée en zig-zag, dont trois étaient dirigés sur la demi-lune 39 et les saillants de l'ouvrage à cornes 38 ; le quatrième, sur la lunette de Saint-

sait que pendant le siège, cet officier servait comme ingénieur dans la place, sous les ordres du colonel Tholosé, tout en remplissant les fonctions de général de brigade dont Ferrand l'avait chargé. De son côté, le général Unterberger qui, aussi bien que Dembarrère devait être habitué au feu, décrit d'une manière saisissante ce « spectacle formidable » ce « tonnerre épouvantable d'artillerie » bien fait pour donner aux plus froids « un frisson d'horreur. »

(1) En 1793, l'arsenal était déjà placé au coin des rues de l'Intendance et Percepain. De 1821 à 1823, on le reconstruisit au même endroit, en l'agrandissant.

(2) Voir page 18. Le clocher de cette église, d'après d'Outreman, n'avait été construit qu'en 1432. En 1704, le feu avait déjà failli le détruire. Après l'incendie total de 1793, les ruines de l'église restèrent sur place jusqu'en l'an XI. Alors on les fit disparaître, pour créer le cirque Napoléon que l'on appela par la suite, cours Bourbon, puis place Verte. Le Musée de Valenciennes possède un tableau du peintre valenciennois Coliez, qui représente l'incendie du clocher.

Saulve. Les intentions de l'assiégeant étant dès lors indubitablement démasquées, l'artillerie de la place fit des prodiges pour en arrêter les progrès, tandis que les canonniers d'Unterberger s'efforçaient de démonter celles de nos pièces qui leur faisaient le plus de mal. A la Briquette, derrière la maison Pourtalès, ils avaient construit une batterie pour prendre d'écharpe, d'enfilade et de revers les fronts orientaux de la place. Elle ne dura pas longtemps : le tir soutenu des bastions de la Rhônelle et de Sainte-Catherine, qui recevaient le baptême du feu, un siècle après leur construction, la démolit complètement et interdit de la relever.

Cheminant désormais sous le feu meurtrier des tirailleurs des palissades, l'ennemi était arrivé, le 3 juillet, à moins de vingt-cinq mètres des saillants de l'ouvrage à cornes 38 et de la lunette de Saint-Saulve. C'est à cette distance qu'il commença la troisième parallèle, payant chacun de ses pas de pertes considérables, grâce à l'activité de nos batteries. Le 5 juillet, pendant que les casernes de Poterne-en-Haut et de Poterne-en-Bas brûlaient, nos canonniers rendant feu pour feu, faisaient sauter le magasin à poudre de l'attaque de droite et tuaient un grand nombre d'Autrichiens. Malgré ces accidents et une chaleur torride, les batteries de la troisième parallèle rapidement construites venaient bientôt et successivement en aide à celles de la deuxième, pour faire brèche à la face droite du bastion de Poterne et à l'extrémité Nord de la courtine de Mons, visibles presque jusqu'au pied, à travers la trouée qui existait alors entre la demi-lune 34 et l'ouvrage à cornes 31. De leur côté les troupes de la garnison souffraient beaucoup dans les ouvrages extérieurs que l'ennemi couvrait de balles et de grenades. Jusqu'à ce moment, l'artillerie autrichienne n'avait pas encore pris une supériorité marquée sur celle de la place : à chaque instant ses pièces étaient démontées, ses dépôts de munitions bouleversés. Et nos intrépides canonniers n'abandonnaient pas l'espoir d'éteindre complètement son feu, lorsqu'il survint un événement désastreux pour la défense. Le 13 juillet, la place de Condé, bloquée depuis soixante-cinq jours, se rendait faute de vivres. Aussitôt l'ennemi s'empressait d'utiliser son artillerie contre Valenciennes. Un certain nombre de ces bouches à feu constituèrent de nouvelles batteries qui s'intercalèrent entre celles qui avaient été installées, à partir de la mi-juin, sur la rive-gauche du canal de l'Escaut, pour effectuer le bombardement des quartiers Nord-Ouest de la ville ou s'opposer à toute sortie de la garnison par la porte de Tournai (1). Les autres pièces renforcèrent ou remplacèrent celles des batteries du point d'attaque que le feu de la place ou leur propre tir avaient mises hors de service. De plus, Unterberger établit sur la rive gauche du canal de navigation, un peu au Nord de l'écluse Folien, dans le prolongement de la courtine de Mons, deux batteries dont le feu décida du succès final. Cette fois l'assiégeant conquit définitivement l'avantage : à partir de ce moment (21 juillet) cette courtine enfilée, ricochée, labourée par les projectiles, devint intenable ; son artillerie, même ses pièces blindées, fut complètement écrasée. Tout espoir de retrancher la gorge du bastion 30, pour en défendre la brèche, fut perdu. Malgré cela nos indomptables canonniers s'acharnaient encore à occuper

(1) Ces batteries suivaient une ligne que l'on peut jalonner aujourd'hui de la manière suivante : partant d'un point situé à environ 200 mètres Nord-Est de la maison de Régie des mines d'Anzin, elle passerait un peu en arrière de l'emplacement du fort Dampierre et du château du directeur, couperait la route nationale n° 45 à environ 200 mètres Nord-Ouest de la Croix-d'Anzin, traverserait le chantier des mines, laisserait l'église Sainte-Croix à environ cent mètres à gauche et gagnerait un point situé un peu au Nord-Ouest de l'écluse Folien.

la courtine. Avec une admirable bravoure, ils ne cessaient d'y rouler, à bras, des pièces légères qu'ils changeaient à chaque instant de position et dont les furieuses décharges ne laissaient aucun repos à l'ennemi stupéfait de tant d'audace. Mais les brèches s'élargissaient de plus en plus. D'après Ferrand, celle du redan des Huguenots (n° 25) avait plus de vingt mètres de largeur. Pour la rendre inaccessible, on avait fait monter les eaux du fossé du corps de place. Il est vrai que l'ennemi étant maître de leur digue de retenue pouvait, en la crevant, faire écouler ces eaux et atteindre la brèche sur un lit de fascines. Reste à savoir si la défense avait pris soin de disposer la poudre nécessaire dans la galerie d'escarpe (1) du redan, pour faire sauter cette brèche au moment opportun. Quant aux brèches du bastion 30 et de la courtine de Mons, elles étaient presque praticables depuis le 23 juillet, malgré le soin que le chef du génie prenait de faire raidir, pendant la nuit, leurs talus à coups de pioche, et de débarrasser leur pied des éboulis qui l'encombraient. Fait regrettable et curieux tout ensemble : le pont éclusé de la porte de Mons, qui avait coûté si cher à reconstruire quatre-vingt-huit ans auparavant et qui devait, après avoir retenu momentanément les eaux d'amont, les lâcher dans la partie Nord-Ouest du fossé pour y donner des chasses et nettoyer le pied des brèches, ne servit en aucune façon. Les eaux furent retenues loin de là, par l'écluse du déversoir et le bac de la Rhônelle. D'ailleurs et pour dégager le tir des pièces flanquantes du front 30-35, Tholosé avait fait sauter trois arches du pont de Mons. Mais là n'était pas la raison pour laquelle la belle combinaison de Vauban était restée inutile (2). Les instruments les plus parfaits ont besoin d'être entretenus. Or, il n'en avait pas été ainsi : depuis de longues années, les eaux de décharge de la Rhônelle avaient déposé plusieurs pieds de limon dans le fossé (3) ; le radier de l'écluse s'était encombré petit à petit. Comme il n'avait pas été nettoyé en temps opportun, on n'avait pas mis les poutrelles en place : l'écluse était donc restée inutile : exemple frappant des difficultés que le manque d'argent ou toute autre cause ont trop souvent opposées aux hommes spéciaux, dont le plus grand désir, sans aucun doute, a toujours été de tenir en bon état ces outils malheureusement si délicats et si compliqués que sont les places fortes.

Le 18 juillet, un déserteur ayant appris au général Ferrand que les mineurs autrichiens poussaient des galeries dans la direction de l'ouvrage à cornes 38, on se mit aussitôt à contre-miner pour aller à leur rencontre (4).

Tandis que le bombardement continuait sans diminuer d'intensité, l'ennemi terminait sa troisième parallèle. L'attaque des chemins couverts était imminente : elle se produisit. Pendant trois nuits consécutives, du 21 au 24 juillet, les Autrichiens se ruèrent sur nos palissades : chaque fois ils furent repoussés par nos courageux fantassins. Alors eut lieu la déplorable panique de la

(1) Voir page 122.

(2) Voir page 169.

(3) La Rhônelle est « si chargée de fanges que le fossé en est exhaussé depuis 13 à vingt ans, de plus de quatre pieds ; on y fait actuellement des briqueteries. » *Mémoire en faveur de la navigation de l'Escaut au travers de la ville. 1772.* Archives de Valenciennes, D. 2, 688. D'après Barré de Saint-Venant, le capitaine du Buat avait rédigé, en 1767, un *Mémoire sur les moyens de remédier aux inconvénients des eaux de la Rhônelle dans les fossés de la place.* On n'avait pas appliqué les remèdes qu'il préconisait.

(4) Dembarrère affirme le fait : nous voulons bien le croire, mais ce travail ne semble pas avoir été sérieusement poussé. D'ailleurs le système de contre-mines, sur le front de l'ouvrage à cornes de Mons, était fort imparfait alors : il ne comportait ni galeries de contrescarpe, ni galeries d'écoute. Au moment où nous sommes arrivés, il eût fallu travailler beaucoup : faute de temps, on ne fit presque rien.

nuit du 25 au 26 juillet, qui compromit nos affaires irrémédiablement ! Voici, aussi bref que possible, le récit des événements. Vers neuf heures et demie du soir, les mineurs autrichiens mettent le feu à quatre fourneaux préparés, les trois premiers, sous le glacis du chemin couvert, devant les saillants du demi-bastion de gauche de l'ouvrage à cornes 38, de la demi-lune 39 et de la place d'armes rentrante intermédiaire ; le quatrième, sous le glacis en avant de la place d'armes saillante de la lunette de Saint-Saulve (1). L'explosion est formidable. Les défenseurs de la palissade aveuglés, couverts de terre, de pierres et de débris de toute sorte, sont ébranlés à tel point qu'ils abandonnent leur poste. En même temps, les colonnes ennemies (2) occupent les entonnoirs, bondissent dans le chemin couvert, descendent dans les fossés, envahissent les ouvrages avancés, culbutent leurs adversaires ou les poursuivent en combattant jusque dans le fossé du corps de place, où la poterne de Mons est sur le point d'être forcée (3). Aussitôt averti de cette catastrophe, Ferrand arrive en toute hâte sur les lieux et cherche à rétablir le combat : il ne peut qu'assurer la sécurité de l'enceinte qu'il garnit d'infanterie. Après quelques coups de fusil, tout rentre dans le silence. Le gouverneur profite de ce répit pour faire masquer les poternes, garnir les brèches de barils foudroyants et de chevaux de frise, y apposter des troupes. Au lever du jour, il peut se rendre compte de toute la gravité du désastre. A la faveur de la nuit, les assaillants s'étaient logés dans l'ouvrage à cornes 38 (4) ainsi que dans la lunette de Saint-Saulve (5). Le siège touchait à sa fin. Pendant la journée, le duc d'York envoyait un parlementaire au gouverneur, lui offrant une capitulation honorable. La réponse se fit attendre. Le lendemain se passa en pourparlers entre Ferrand, le conseil de guerre et la municipalité (6). Enfin, le 28 juillet, la capitulation fut signée : deux jours plus tard la garnison réduite à six mille hommes, sortit de la place avec les honneurs de la guerre, sous condition de ne pas servir pendant un an contre les Alliés. Le prince de Cobourg entra dans la ville à la tête de ses troupes,

(1) La plupart des auteurs qui ont écrit sur ce siège de Valenciennes, ont parlé de globes de compression et non de fourneaux de mine : ils ont fait erreur. On appelait globe de compression une mine surchargée qu'on employait le plus souvent pour renverser les contrescarpes dans les fossés et achever ainsi la rampe des brèches commencées aux escarpes par le canon. En 1793, les Autrichiens n'ont fait sauter à Valenciennes que des fourneaux ordinaires. De Bousmard. *Essai général*.

(2) Les troupes assaillantes formaient trois colonnes. La légende d'une gravure conservée au musée de Valenciennes en donne la composition. Un plan gravé anglais, découvert à Londres et très aimablement mis à notre disposition par M. le capitaine Chéré, indique de la manière la plus claire, le trajet suivi par ces trois colonnes dans les parallèles et les boyaux de communication, pour aboutir : celles de gauche et du centre, à l'ouvrage à cornes 38 ; celle de droite, à la lunette de Saint-Saulve. Ce dernier et précieux document a pour titre : « *Plan of the siege of Valenciennes by the Allied Army commanded by His R. H. the Duke of York, from the 18<sup>th</sup> may to the 25<sup>th</sup> July, by an officer in the army.* Published by W. Faden sept<sup>r</sup> 10<sup>th</sup> 1793. »

(3) Voir la planche intitulée : *Bastion de Poterne (n° 30) et Poterne de la courtine de Mons*.

(4) Une brèche commencée de loin à cet ouvrage fut achevée à la pioche pendant la nuit, afin d'y faire passer une colonne. De Bousmard. *Essai général*, tome II, chapitre VI, page 129.

(5) Pour éviter un retour offensif de la garnison, l'ennemi, immédiatement après l'assaut, avait barré les fossés de cette lunette au moyen de traverses formées de cadavres français : ce qui prouve combien cet ouvrage avait été défendu.

(6) Par dérogation aux dispositions du décret du 10 juillet 1791, qui laissait, dans les places de guerre en état de siège, l'autorité et la responsabilité exclusives aux commandants militaires. « L'Assemblée régla, par la loi du 26 juillet 1792, un point « important du service des places assiégées. L'article 1<sup>er</sup> oblige sous peine de mort, tout commandant de place forte ou bastionnée, à « moins qu'il ne manque de vivres ou de munitions, à ne pas la rendre à l'ennemi avant qu'il y ait brèche accessible, praticable au « corps de ladite place, et avant que le corps de place ait soutenu au moins un assaut, si toutefois il y a un retranchement derrière « la brèche. L'article 2 défend aux habitants et corps administratifs de requérir les commandants des places de se rendre, sous peine « d'être traités comme des révoltés ou des traîtres à la patrie ». L'article 3 porte : « Ayant satisfait à l'article 1<sup>er</sup>, le commandant de la « place ne peut néanmoins se rendre que du consentement du conseil général de la commune et des corps administratifs réunis, s'il « y en a dans la place. Ce dernier article était nouveau et dans l'application ne pouvait être que nuisible à la défense des places, en « introduisant dans le conseil de guerre, les habitants toujours prêts à sacrifier l'intérêt général à leurs intérêts particuliers. On en « eut la preuve la même année à Longwy et à Verdun, et en 1793 à Valenciennes. Aussi, cet article a-t-il été retranché, en 1813, du « *Recueil (officiel) des lois, décrets, ordonnances, arrêtés et circulaires* rédigé en exécution de l'article 86 du 24 décembre 1811, par « MM. Allent et Boyarts. » (Augoyat. *Aperçu historique*.) Pour qui connaît l'histoire, il n'y a aucune comparaison à établir entre les capitulations de Longwy et de Verdun, en 1792, et celle de Valenciennes, en 1793 ; mais nous avons reproduit intégralement les lignes ci-dessus pour ne pas tronquer les renseignements qu'elles contiennent.

et ce ne fut pas, comme la municipalité l'avait cru d'abord, au nom du futur successeur de Louis XVI, qu'il prit possession de Valenciennes ; mais bien au nom de l'empereur François II : la Coalition ne prenait plus la peine de cacher ses desseins (1).

Le 17 août, les Autrichiens bloquèrent le Quesnoy et le bombardèrent à partir du 2 septembre. Le 10, ils entrèrent dans la ville. Enfin, le 29, Maubeuge et bientôt après Landrecies furent investis. Les Impériaux allaient-ils hiverner en France ? La fameuse bataille de Wattignies (15 et 16 octobre) trancha la question par la négative : les Autrichiens furent rejetés au-delà de la Sambre. Après quelques petits succès en Flandre, le général en chef de l'armée française prit son quartier général à Guise, au centre de nos positions pour couvrir la route de Paris par la vallée de l'Oise. La campagne était perdue pour nos ennemis.

On a dit que si, au printemps de 1793, les Coalisés avaient résolument marché sur Paris avec toutes leurs forces, la France alors démoralisée aurait été perdue. C'est là une assertion dont une étude approfondie dégagerait la valeur ou l'inanité. Toujours est-il qu'une pareille manière d'agir n'était pas encore entrée dans les habitudes de l'époque. Les généraux de la Coalition manœuvraient encore avec une prudence classique qui rappelaient celle de Marlborough et du prince Eugène. Les communications avaient pourtant été considérablement améliorées depuis le commencement du siècle (2) ; mais les chefs des armées combinées n'auraient pas osé s'aventurer à la légère : en concentrant toutes leurs troupes dans les environs de Valenciennes, ils avaient affiché leur intention de faire de cette place le centre de leurs premières opérations et d'en former, après avoir pris cette clef de la frontière du Nord, une base solide sur laquelle ils pussent s'appuyer et d'où il leur fût possible de suivre à leur aise les progrès de la campagne. D'ailleurs, ils rêvaient de conquêtes : qui sait s'ils étaient sûrs de pouvoir les faire de Paris, c'est-à-dire au moyen d'un traité ? Leur plan était peut-être timide : à leurs yeux il devait être le moins aléatoire. Quoi qu'il en soit, la glorieuse résistance de Valenciennes déjoua tous leurs calculs.

A ce propos, nous manquerions au respect et à l'amour que nous portons à notre ville natale si nous n'insistions sur la grandeur de son sacrifice et aussi sur l'immensité des désastres qui en résultèrent pour elle. La France avait échappé une fois de plus à l'invasion, peut-être au démembrement ; mais, disons-le bien haut, c'est surtout au stoïque dévouement de Valenciennes qu'elle était redevable de cet heureux résultat. Lorsque notre glorieuse cité capitula, elle avait soutenu un siège de trois mois, dont quarante-trois jours et quarante-trois nuits du « bombardement le plus terrible, le plus long et le plus destructeur qui ait jamais été fait (3) ... » En retenant les Coalisés sous ses murs pendant les plus beaux mois de l'année, elle avait compromis leurs opérations ultérieures. Et quoi que la Convention en ait momentanément

(1) D'après le relevé d'Unterberger, les commissaires autrichiens trouvèrent dans la place : 175 bouches à feu (canons de campagne compris, les deux tiers de l'ensemble hors de service), 68.355 projectiles, 3.546 fusils d'infanterie, 282.000 livres de poudre, 7.800 gargousses et cartouches. Surpris par les événements, Tholozé n'avait détruit aucun des papiers de la place avant les pourparlers entamés avec l'ennemi et depuis, il les avait tous conservés pour ne pas violer la capitulation ; de telle sorte que, de l'aveu d'Unterberger, les Alliés y trouvèrent d'excellents plans de forteresses très utiles pour les sièges qu'ils entreprirent ultérieurement : ce qui réduisit les archives du génie de la place à néant.

(2) Voir page 177, note 4 et pour plus de détails, l'*Essai sur le régime économique du Hainaut*, par H. Caffaux, page 269.

(3) Dembarrère, *Relation de la défense de Valenciennes*. D'après Unterberger, 157.372 projectiles divers avaient été tirés contre les fortifications et dans la ville. Il ne faut pas oublier que Dembarrère écrivit sa *Relation* le 29 juillet 1793.

pensé, sa reddition n'avait point été « un monument de lâcheté et de perfidie (1). » Une capitulation honorable lui avait été accordée. L'ennemi qui avait admiré la belle conduite de sa garnison, ne l'avait point faite prisonnière : elle s'était retirée en France, sur parole ; en un mot, elle était sortie de la place avec les honneurs de la guerre. Sans doute et comme on le lui a reproché, le général Ferrand n'avait pas soutenu d'assaut au corps de place ; mais on peut alléguer pour sa défense, que les brèches n'étaient pas susceptibles d'être retranchées (2) ; qu'un assaut, à supposer qu'il eût réussi, n'aurait fait qu'augmenter, sans aucune compensation, les horreurs de la situation qui était faite à la ville. D'ailleurs, la résistance avait été poussée aussi loin que possible. De même que les forces humaines ont des limites, les places ne sont pas faites pour n'être jamais prises. Peut-on reprocher de n'avoir résisté que trois mois à une place qui, selon les calculs de Vauban, ne pouvait pas tenir plus de six semaines ? A la vérité, Tholosé avait déclaré en séance du conseil de guerre du 26 juillet, que la résistance pouvait se prolonger pendant six jours encore, ce qui, nous n'en doutons pas, était théoriquement exact ; mais cet homme aussi intrépide qu'instruit raisonnait froidement, en officier du génie, sans probablement tenir compte de la difficulté matérielle d'exécuter ce qu'il conseillait de faire pendant ces six jours, ni de l'extrême fatigue physique et morale qui s'était emparée de la garnison depuis la chute de Condé, depuis surtout qu'elle avait perdu l'espoir d'être secourue. Ah ! de quelle gloire immortelle n'eussent-ils point été couverts si, après une aussi longue résistance, les défenseurs de Valenciennes avaient été relevés, en temps opportun, du poste périlleux confié à leur honneur ! Vaines pensées, regrets superflus ! Le sort en avait décidé autrement. On verra plus loin dans quel état de dévastation se trouvaient nos fortifications sous le rapport des dégâts mêmes : au point de vue de la protection qu'elles pouvaient donner à l'artillerie de la place, il n'y avait plus rien à en attendre. Les Autrichiens avaient largement usé du tir à ricochet inventé par Vauban (3) ; leurs projectiles, bondissant le long des chemins couverts, des flancs ou des branches des ouvrages, en avaient rendue l'occupation des plus périlleuse, sinon tout à fait impossible. Et la portée des canons était déjà telle, en 1793, qu'elle avait permis d'appliquer ce genre de tir si dangereux pour le personnel et le matériel, aux courtines mêmes des fronts de fortifications, pendant qu'à ces coups si meurtriers venait se joindre l'effet démoralisant des coups de revers. Aussi conçoit-on que la garnison ait beaucoup souffert. Réduite de plus de moitié par le feu et les maladies, elle n'était plus suffisante pour assurer le service. C'est à peine si ces braves soldats pouvaient se reposer pendant une nuit pleine sur cinq. Exposés aux projectiles jusque dans leurs casernes pour la plupart incendiées, couchant sous la voûte du ciel, c'est-à-dire sous les bombes, depuis que par une générosité digne d'éloges, ils avaient cédé leurs abris déjà si peu nombreux, aux femmes, aux vieillards et aux enfants, ces hommes qui souffraient de la dysenterie, de la gale et du scorbut, résultats des fatigues, de la grande chaleur et de l'usage des salaisons, furent pourtant des « modèles de patience et de « courage. » Et l'on ne peut pas dire que cette expression d'un des leurs (4) soit hyperbolique

1) Décret du 22 octobre 1793 (1<sup>er</sup> brumaire an II) sur la défense des places.

(2) Voir page 195.

(3) Voir page 170.

(4) *Précis historique du siège de Valenciennes* par un soldat du bataillon de la Charente.

puisqu'on lit dans le *Journal* d'Unterberger qui, cela se comprend, relatait plus spécialement ce qui concernait son arme, les lignes élogieuses que voici : « Il faut rendre justice en cette occasion, à la conduite des canonnières français ; ce furent eux qui se distinguèrent particulièrement dans la défense de Valenciennes, tant par leur courage, le zèle infatigable et l'adresse qu'ils déployèrent en soutenant avec autant de constance leur artillerie contre le feu bien supérieur de l'attaque, et cela, à travers des dangers si grands et si continus. Ce sont, sans contredit, pour tous les corps d'artillerie européenne, des glorieux modèles de vertu militaire. » Nous ne manquerons pas de rappeler que dans cette brillante artillerie de la défense, on comptait quatre compagnies de canonnières bourgeois qui se sont notoirement conduits de manière à mériter, aussi bien que leurs camarades des autres corps de la même arme, les éloges du général ennemi (1).

Si une partie de la population, d'ailleurs grossie par plusieurs milliers de paysans et d'étrangers plus ou moins suspects réfugiés dans la place, ne montra pas le même stoïcisme que la troupe, il ne faut en chercher la cause que dans l'état déplorable dans lequel les canons et les mortiers autrichiens avaient mis l'intérieur de la ville. Sous ce rapport, ce qui s'était passé lors des sièges précédents, même en 1677, n'était rien auprès de ce sauvage bombardement dont aucun point de la place n'était resté indemne, pas même les quartiers de l'Ouest qui, pour être un peu moins éprouvés, n'avaient pas moins été en butte aux coups des batteries de la rive gauche. A l'Est d'une ligne idéale tracée de la porte de Tournai à la porte de Cambrai, le spectacle était navrant, pour devenir absolument affreux si l'on se reportait au Nord-Est d'une autre ligne tirée de la tour Périlleuse à la porte Cardon. Les quartiers de la Manutention, du Magasin aux vivres et de l'Hôpital général, criblés de bombes et de boulets, étaient méconnaissables (2). Les casernes de Poterne-en-Bas et surtout celle de Poterne-en-Haut, ainsi que le couvent des Urbanistes (3), n'étaient plus habitables. La rue de Mons n'offrait plus à la vue que des ruines amoncelées. Le couvent des Capucins, l'église Saint-Nicolas et son cimetière (4), les casernes de même nom, la maison du gouverneur près de là, et tant d'autres édifices n'étaient plus qu'un amas de décombres, auxquels des cadavres étaient mêlés ; car tous les habitants n'avaient pu trouver un asile dans l'Hôpital général, dans l'Hôpital de siège et dans les abris qui leur avaient été cédés par la troupe et dans lesquels, d'ailleurs, les maladies, sinon les projectiles ne manquaient pas de les atteindre.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette horrible situation dont l'imagination du lecteur peut reconstituer les détails. Qu'il nous suffise de dire que toutes ces ruines, toutes ces

(1) Il nous a été matériellement impossible de nous étendre sur les hauts faits de nos canonnières valenciennes en 1793 et précédemment. Mais nous ne le regrettons pas puisque l'un de nos concitoyens et amis, M. Isidore Cliche, ancien lieutenant au corps, a écrit leur histoire en 6 volumes. Ce travail, qui est encore à l'état de manuscrit, est des plus complets. La Société des Sciences et des Lettres de Lille l'a récemment récompensé d'une médaille d'argent. Nous souhaitons vivement de voir bientôt publier un travail si intéressant pour les Valenciennes.

(2) L'Hôpital général dont les caves ou plutôt le rez-de-chaussée et le premier étage étaient heureusement voûtés à l'épreuve de la bombe, reçut une grande quantité de projectiles pendant le siège : on peut encore en voir de nombreuses traces sur la façade qui longe le vieil Escaut. Le grand magasin aux vivres qui avait été construit en 1738 dans la rue des Porteurs, souffrit aussi beaucoup du bombardement. Les boulets et les bombes criblèrent son toit ; ses murailles et ses planchers furent troués en maints endroits.

(3) Voir page 154, note 1.

(4) « Les projectiles qui criblaient le cimetière Saint-Nicolas découvrirent quelques fosses dont ils enlevèrent par lambeaux les corps putréfiés qu'ils lançaient au loin. » Note tirée du *Siège de Valenciennes en 1793*, poème par H. Caffiaux.

souffrances avaient produit un immense résultat : « Le duc d'York, ainsi que le prince de Cobourg avouèrent à cette occasion, non-seulement qu'ils perdirent tous les avantages d'une campagne, mais encore qu'ils ne purent jamais être à même de réparer, par la suite, les funestes conséquences qui résultèrent pour eux de cette *héroïque et merveilleuse défense* (1). » Nous verrons bientôt comment la Convention reconnut, à son tour, les services rendus par Valenciennes à la Patrie et comment elle la récompensa d'avoir, en s'immolant, permis à Carnot d'organiser la victoire.

A peine entrés dans la place, les ingénieurs autrichiens reçurent l'ordre d'en visiter les fortifications, afin de dresser le devis des réparations dont elles avaient besoin : les dégâts étaient immenses (2).

Sur la rive gauche du vieil Escaut, les parapets et le terre-plein de la courtine 25-30 étaient criblés d'entonnoirs ou trous de bombes. La face droite du redan formait une brèche tout à fait praticable : il en était à peu près de même à la face et au flanc droits de la demi-lune 26. La petite lunette 27 avait beaucoup souffert ; ses angles tombaient en ruines. Le batardeau 151, l'écluse de décharge des fossés des fronts de Tournai (n° 71), la porte d'eau de Poterne, la caponnière qui conduisait à la redoute 28 étaient très endommagés. Cette redoute était écrasée, ce qui prouve que selon les prévisions de ceux qui l'avaient construite, elle avait fait beaucoup de mal aux Impériaux, en prenant la droite de leurs travaux d'écharpe, d'enfilade et de revers. Son côté oriental s'était effondré ; il n'en restait debout que quelques lambeaux d'escarpe et les angles fortement ébranlés et près de tomber.

Sur la rive droite du fleuve, la destruction était non moins complète. La face droite du bastion 30 n'était qu'une brèche et les boulets avaient rasé ses parapets. La demi-courtine entre ce bastion et la porte de Mons était écroulée sur une très grande longueur, formant une brèche que quelques coups de canon de plus eussent rendue entièrement praticable.

Les ouvrages extérieurs voisins de la rive droite du vieil Escaut (nos 31, 32, 93 et 29) étaient très détériorés, leurs communications en partie détruites, leurs fossés encombrés d'éboulis ou de monceaux de craie blanche extraite des galeries de contre-mine. Mais parmi tous ces dehors, celui qui s'était le plus senti de la canonnade était la lunette de Saint-Saulve. Cette pièce que les Autrichiens avaient emportée d'assaut n'était plus qu'un amas de terre informe ; ses chemins couverts étaient nivelés, ses palissades emportées ou pulvérisées, sa double caponnière rasée.

(1) Texier de la Pommeraye.

(2) Nous avons tiré les renseignements que l'on va lire d'un *Rapport détaillé de tous les ouvrages qui ont été faits à Valenciennes depuis le 1<sup>er</sup> Août 1793, jour de l'entrée des troupes impériales dans cette place jusqu'au 15 février 1794*. Ce document a été publié, en 1893, par MM. Paul Foucart et Jules Finot, dans leur *Histoire de la défense nationale dans le Nord* : il fait partie des archives du génie de la place de Valenciennes, dont la table l'attribue par erreur au capitaine français de Crancé. On trouve bien, en 1789, un officier du génie de ce nom à Valenciennes ; mais il suffit de lire attentivement le rapport pour s'apercevoir qu'il émane du génie autrichien. D'ailleurs, il ne pouvait être l'œuvre d'un officier français, puisqu'il n'y en avait plus dans la place, et pour cause, depuis le mois d'août 1793. Et il n'a pas été rédigé après la reprise de Valenciennes par les troupes républicaines, puisqu'on l'a remis à Cobourg, le 15 février 1794, lorsque ce prince vint inspecter la place, six mois avant sa réoccupation par les Français. L'exemplaire du génie n'est probablement que la traduction faite, plus tard, par le capitaine de Crancé, du rapport original vraisemblablement rédigé en allemand.

Le Service du génie de Valenciennes conserve également un *Mémoire détaillé des ouvrages exécutés aux fortifications de Valenciennes par les Autrichiens pendant le temps qu'ils ont occupé cette place*, terminé, le 30 nivôse an III, par le commandant du génie Saint-Julien. Comme le disent MM. Foucart et Finot, ce mémoire est le complément nécessaire du rapport autrichien ; mais ils ne le publient pas. En revanche, ils ont eu l'amabilité de nous en communiquer une copie. Ces deux documents nous ont été de la plus grande utilité pour décrire l'état de nos fortifications après le siège et les réparations qui y ont été faites par les Autrichiens.

La porte de Mons et la demi-lune 34 avaient été très éprouvées; leurs ponts-levis, fracassés. A partir de cette porte, on ne voyait plus, sur le corps de place, de brèches proprement dites, c'est-à-dire faites à dessein pour un assaut; mais le haut des escarpes avait cédé en maint endroit, entraînant les parapets dans le fossé. Tel était le cas pour le bastion 35 et surtout pour la courtine contigüe, du côté de la porte de Mons. Le cavalier 36 était presque effacé (1). Tous les ouvrages situés en capitale du bastion 35, partiellement occupés par l'ennemi après l'assaut, étaient très abimés. Outre la brèche commencée à coups de canon et finie à la pioche sur la face du demi-bastion de gauche de l'ouvrage à cornes 38 pendant la nuit du 24 au 25 juillet, les escarpes de cet ouvrage et de la demi-lune 39 étaient généralement ruinées dans leurs parties hautes; leurs parapets presque complètement rasés; leurs terre-pleins et leurs masses couvrantes labourés et bouleversés par les bombes et les boulets. De la double caponnière, depuis la gorge de la demi-lune 39 jusqu'à la courtine de l'ouvrage à cornes 38, il ne restait pas trace. Quant à la contre-garde 37, si ses maçonneries défilées par l'ouvrage à cornes étaient restées presque intactes, ses parapets avaient subi les mêmes avaries que celles des ouvrages en avant. Les courtines 35-41 et 41-43 présentaient à peu près le même aspect de délabrement que celle de la porte de Mons. Le bastion 41, les demi-lunes 40 et 42, surtout la contre-garde 44, plus directement en butte aux batteries de la Briquette, avaient aussi beaucoup souffert: leurs terre-pleins étaient criblés de coups. Un peu plus loin, on remarquait que le bastion 43 avait été plus éprouvé que la courtine adjacente: ses masses couvrantes et ses terre-pleins étaient dans le même état que ceux du bastion 41. A la porte Cardon, la chambre des orgues était écrasée (2). Il en était de même des murs d'appui qui couraient le long du terre-plein, autour de la cour intérieure. Les canons de la Briquette avaient endommagé aussi, mais pourtant moins qu'ailleurs, le corps de place et ses parapets, entre le bastion 43 et la tour de la Dodenne. La lunette noyée 47 avait besoin d'être restaurée. Enfin, les chemins couverts et leurs traverses étaient, en général, très dégradés: leurs palissades manquaient, leurs barrières étaient brisées. En résumé, il y avait une somme énorme de réparations à entreprendre pour remettre la place en état de défense. Sans se laisser rebuter par les difficultés de l'entreprise, le génie autrichien se mit délibérément à l'œuvre.

Ce sont surtout les parties de nos fortifications qui constituaient le front d'attaque, que les Impériaux réparèrent avec le plus de soin et de promptitude; les autres parties restèrent généralement délabrées: les Français les remirent plus tard en bon état, non sans dépenser des sommes considérables. Les Autrichiens déblayèrent les brèches, reconstruisirent les escarpes, rétablirent les parapets, les épaissirent aux endroits les plus importants, conservant ou supprimant leurs murs de talus, selon le cas; ils nivelèrent les terre-pleins, élevèrent en certains points, des bonnettes, comme au cavalier 25, pour éviter l'enfilade. Le bastion 30, vu de revers

(1) En dehors des endroits où ils projetaient de donner l'assaut, on ne s'explique pas pourquoi les Autrichiens, qui pourtant nourrissaient le secret espoir de conserver Valenciennes après la guerre, avaient fait tant de dégâts inutiles à ses fortifications. Si ces dégradations au haut des escarpes provenaient de leur *tir à démonter*, il faut avouer que leurs canoniers ne tiraient pas très juste. Quoi qu'il en soit, de Froom et Unterberger firent quatre fois plus de besogne qu'il n'en fallait pour un siège en règle et l'on ne peut pas dire qu'ils aient pour cela beaucoup avancé leurs affaires.

(2) Orgues, variété de herse. Il va sans dire qu'il s'agit ici de la porte Cardon construite au XVI<sup>e</sup> siècle par Charles-Quint et démolie en 1882. Voir page 74, note 5.

et enfilé de toutes parts, fut pourvu d'une traverse perpendiculaire à sa face gauche, non loin de son saillant, avec un prolongement en capitale vers sa gorge ; ses banquettes et ses trois barbottes élevées par les Impériaux furent ainsi suffisamment couvertes ; son terre-plein fut approfondi. En un mot et bien que ces perfectionnements eussent diminué sa capacité, ce bastion devint une des pièces les plus intéressantes du front de Mons. C'est aussi à nos ennemis que nous fûmes redevables des six traverses, avec ouvertures alternées de dix pieds de largeur, qui existaient encore au moment du démantèlement sur la demi-courtine de Mons (entre la porte et le bastion 30) ; ils les avaient construites pour empêcher des batteries éventuellement établies sur la rive gauche du canal de navigation, de prendre cette demi-courtine de revers et d'enfilade, comme ils l'avaient fait eux-mêmes à la fin du siège. La porte de Mons fut reconstruite très simplement en grès, son pont-levis refait, son pont dormant réparé.

La demi-courtine, entre la porte et le bastion 35, fut restaurée ; les Impériaux y rétablirent les trois barbottes que les Français y avaient précédemment élevées, vis-à-vis de la trouée 34-37. Ils réparèrent aussi le bastion 35 ainsi que son cavalier (n° 36) dont ils avaient apprécié les qualités : du haut de cet ouvrage on découvrait au loin la campagne dans la direction Sud-Est, disposition précieuse pour l'artillerie de la place, surtout pendant la période d'investissement. Pour que le pied de son talus extérieur n'encombrât point le terre-plein du bastion 35 et celui déjà fort étroit de la courtine 35-41, les ingénieurs de François II le reculèrent un peu en arrière et substituèrent un mur à la partie inférieure de son talus extérieur. Le bastion 41 et son voisin de droite 43 furent remis à point. Comme au bastion 30, on y fit trois barbottes, l'une au saillant, les deux autres de chaque côté de la première ; des embrasures en terre furent creusées dans les parapets des flancs.

Jusqu'au moment où les Autrichiens étaient entrés dans la ville, les trois casemates de l'ancien flanc gauche du bastion Cardon, construites au XVI<sup>e</sup> siècle par Charles-Quint (1), étaient restées ouvertes sur la cour intérieure de l'ouvrage. Comme Valenciennes ne possédait que peu d'abris à l'épreuve de la bombe, les Impériaux imaginèrent d'utiliser ces casemates pour doter l'artillerie d'un laboratoire sûr, ou pour y loger des troupes au besoin. En prolongeant les pieds-droits des anciennes voûtes coniques, jusqu'au milieu de la cour intérieure, ils obtinrent des murs de refend, perpendiculairement auxquels ils élevèrent une façade percée de portes et de fenêtres. Ces ouvertures, circonstance heureuse, se trouvaient ainsi tournées du côté opposé au front d'attaque. Les Autrichiens constituèrent ainsi un souterrain sec et bien aéré, composé de trois salles inégales d'une surface totale de 120 mètres carrés. Des corbeaux encastrés dans les murs, permettaient d'y ménager un étage et de doubler à l'occasion la capacité des logements. Tous ces murs étaient arrivés au niveau de la naissance des voûtes, les cintres étaient posés, lorsque les Impériaux rendirent la place au général Schérer : l'achèvement de ces locaux fit l'objet d'un article du projet présenté à la commission spéciale qui passa la revue de nos fortifications, après que les Français eurent réoccupé Valenciennes.

Si, comme on vient de le voir, les Impériaux travaillèrent beaucoup au corps de

(1) Voir page 75.

place, ils ne négligèrent pas de réparer, voire d'améliorer les ouvrages extérieurs du front de Mons, où leurs canons avaient fait rage. Toujours préoccupés de soustraire ces dehors aux coups de revers d'Anzin, ils relevèrent la traverse de la redoute 28, réparèrent sa brèche avec des fascines superposées et recroisées (1) ; ils construisirent, sur plusieurs autres ouvrages, des traverses analogues, notamment à la face gauche de la redoute du bas Escaut (n° 29), près du saillant de la coupure de Poterne (n° 93) et au demi-bastion de droite de l'ouvrage à cornes 31. Ils élevèrent ou rétablirent aussi un grand nombre de barbettes aux saillants et sur les faces des ouvrages, ainsi que quelques bonnettes, pour mieux dominer le terrain extérieur, par exemple, à la lunette de Saint-Saulve.

Nous avons vu que les canonnières ennemis avaient profité de la large trouée qui existait entre l'ouvrage à cornes 31 et la demi-lune 34, pour battre de plein fouet le bastion 30 et une partie considérable de la courtine de Mons. Les ingénieurs allemands n'eurent garde de laisser cette trouée ouverte : c'est pour la fermer qu'ils élevèrent la pièce 98 (réduit de Poterne) en terre, masque utile qui, par surcroît, corrigea en partie le défaut que présentaient l'ouvrage à cornes 31 et la demi-lune 34 de donner des feux fichants l'un sur l'autre. Il importe toutefois de faire observer qu'en cette circonstance le génie autrichien n'eut pas le mérite de l'invention. Près d'un demi-siècle avant le siège de 1793, les ingénieurs français avaient préconisé la construction de cet ouvrage pour protéger la courtine de Mons et le bastion de Poterne, dont le rôle devait être si prépondérant dans la défense de Valenciennes. Les Autrichiens en avaient trouvé les plans dans les cartons de la direction de Valenciennes, riches en mémoires et en projets divers depuis longtemps élaborés, sans être toutefois mis à exécution, faute d'argent. Tel qu'ils venaient de le faire, le réduit de Poterne avait du bon, mais il était loin d'être parfait. Nous le verrons améliorer plus tard par les Français.

La demi-lune 34, la contre-garde 37, l'ouvrage à cornes 38 et sa demi-lune 39 furent réparés ; des barbettes s'élevèrent à leurs saillants. Sauf pour la contre-garde, leurs angles saillants furent relevés pour améliorer leur défilement. Quelques petites traverses furent construites sur les longues branches de l'ouvrage à cornes (2). En un mot, ces différentes pièces, ainsi que les demi-lunes 40 et 42, furent rendues aux Français en état de défense. La contre-garde 44 fut renforcée au moyen d'une grande bonnette que l'on plaça sur sa face droite près du saillant. Grâce à cette amélioration les canons de ce saillant purent être à l'abri de l'enfilade. La lunette 47 fut réparée, on fit une barquette à son saillant. Les Impériaux ne négligèrent pas non plus les contrescarpes, les fossés, spécialement ceux du front d'attaque, qui furent déblayés et égalisés. Ils se contentèrent toutefois de remettre ce fossé dans l'état si défectueux dans lequel il se trouvait immédiatement avant le siège (3).

Les caponnières simples ou doubles, surtout celles des fossés de 32, 98, 31, 38, etc., furent refaites avec soin. « Si les Français, dit le *Rapport* autrichien, n'avaient pas négligé ces

(1) Plus tard le génie français reconstruisit cet ouvrage : au moment du démantèlement la vieille redoute avait encore l'air d'une petite citadelle à demi cachée sous de pittoresques ombrages.

(2) Les Autrichiens avaient décidé en outre d'élever des traverses de 9 en 9 toises le long des branches de 38, afin d'en empêcher l'enfilade qu'ils avaient si bien pratiquée pendant le siège.

(3) Voir page 196 et le *Mémoire détaillé* du commandant Saint-Julien.

« ouvrages, ils n'auroient pas perdu tant de monde dans leurs fossés, le 25 juillet, jour de  
 « l'assaut des chemins couverts ; nous eussions été arrêtés à chaque pas par les caponnières, et,  
 « pendant ce temps, l'assiégé auroit pu se retirer en bon ordre. Le contraire leur a coûté cher. »  
 Les chemins couverts, depuis l'Escaut jusqu'à la Rhônelle, furent entièrement rétablis, gazonnés ;  
 leurs traverses réparées, leurs palissades et barrières replacées, leur glacis nivelés (1).

Sur le front de Famars, nos ennemis exécutèrent peu de travaux de maçonnerie ; en revanche, ils soignèrent d'une façon particulière tout ce qui touchait à l'armement et à la défense de la place.

Du côté de la Citadelle, ils réparèrent les contrescarpes du Couronné, les chemins couverts ; ils retranchèrent, au moyen de palanques, la gorge des trois lunettes en terre 95, 96 et 97. Ils se disposaient à fortifier la gauche de la Citadelle, qu'ils considéraient comme le côté faible de la place, lorsqu'ils évacuèrent Valenciennes. Toutefois, ils avaient eu le temps d'établir des galeries de contre-mine sous les chemins couverts de la contre-garde 2, du bastion 3, et de la demi-lune 6 (2). Quant aux ouvrages directement protégés par les inondations, les Impériaux n'y touchèrent pour ainsi dire point : aux fronts de Tournai ils ne firent absolument rien. Il est vrai que de ce côté les dégâts aux fortifications ne pouvaient être qu'insignifiants, les batteries de la rive gauche ne s'étant appliquées qu'au seul bombardement de la ville.

Chose remarquable : non seulement le vainqueur répara nos fortifications, mais pour augmenter encore la force défensive de la place, il appliqua dans toute leur rigueur (cela lui était facile,) les règles admises à cette époque en matière de servitudes militaires : si l'on en excepte les moulins, il fit démolir toutes les constructions qui se trouvaient dans un rayon de 200 toises à partir des crêtes du chemin couvert : il ne permit de construire dans une zone de cent toises extérieure à la première, qu'à la condition expresse imposée aux propriétaires, de démolir à première réquisition.

Pour loger leurs troupes, les Autrichiens s'empressèrent de remettre en état et de meubler les casernes, du moins celles que leurs projectiles n'avaient pas complètement ruinées. Les poudrières, la Manutention, le Magasin aux vivres, les corps de garde et jusqu'aux guérites et bateaux, tout fut réparé et remis à neuf ou acheté. De plus, comme l'état-major général avait l'intention de créer de grands magasins dans la ville, pour alimenter une partie de l'armée, il fit construire un grand nombre de fours dans l'ancien couvent des Capucins.

Si les Impériaux n'avaient pas terminé tous leurs travaux au moment de la reprise de la ville, il n'en est pas moins vrai qu'en un an ils avaient accompli des prodiges. Il fallait bien que François II brûlât du désir de refaire de Valenciennes une ville d'Empire, pour qu'il ordonnât de n'épargner ni peines ni argent, tant qu'elle ne serait pas redevenue le redoutable boulevard, l'importante place de dépôt sur laquelle il comptait s'appuyer pour voler à de nouvelles conquêtes. Trois mille ouvriers furent employés à tous ces travaux qui ne coûtèrent

(1) Nous passons sous silence maints travaux accessoires tels que le comblement des tranchées et parallèles, la démolition des batteries de siège, des digues faites au travers de l'inondation, la remise en état des écluses, dont il fallut retirer la terre et le fumier, la confection d'une immense quantité de fascinages avec des bois pris dans la forêt de Raismes.

(2) Voir page 155, note 3, et le *Mémoire détaillé* du commandant Saint-Julien.

pas moins de trois millions de florins, soit six millions cinq cent mille livres de France (1).

Heureusement pour nous, les Autrichiens ne devaient pas rester maîtres de Valenciennes et, comme le commandant Saint-Julien l'a écrit : « Leurs grands préparatifs ont servi à peine à leur procurer l'honneur de capituler sans avoir l'honneur de se défendre. » Quoi qu'il en soit, c'était de la besogne faite pour nos ingénieurs. C'est grâce à l'activité de nos ennemis, bientôt suivie des efforts du génie français, qu'il fut donné à notre génération de voir Valenciennes dans son complet et majestueux appareil de guerre.

Après quelques revers amplement compensés par plusieurs succès, les troupes françaises concentrées par Carnot sous le nom d'armée de Sambre-et-Meuse, avaient remporté la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794 (8 messidor an II). La conquête de la Belgique et de la Hollande commençait. Pendant que nos troupes poursuivent leur marche triomphale sur le territoire ennemi, Carnot n'oublie pas qu'il reste, sur les derrières de l'armée, plusieurs places françaises au pouvoir de l'ennemi et sans la possession desquelles un échec subi en Belgique pourrait avoir des conséquences désastreuses : il faut les reprendre. Le 1<sup>er</sup> juillet (13 messidor), le général Jacob à qui succèdent bientôt Ferrand (Jacques) puis Schérer, cerne la forêt de Mormal. Le 3 juillet, il investit Landrecies récemment pris par les Impériaux et envoie des reconnaissances jusque sous les murs de Valenciennes, pendant qu'un corps de trois mille hommes se poste entre cette ville et Condé pour couper toute communication entre les deux places. Malheureusement, les Français ne disposent que de moyens insignifiants. Loin de pouvoir entreprendre un siège, ils possèdent à peine les forces suffisantes pour bloquer Landrecies : ils n'ont ni parc, ni munitions. D'ailleurs, l'attaque en règle de plusieurs forteresses coûterait la vie d'un grand nombre d'hommes et détruirait, au moins en partie, des places qui, reprises intactes, seraient de la plus grande utilité pour la défense de la frontière. Enfin, il faudrait une campagne entière pour les reconquérir. En présence de ces difficultés, sur le rapport de Carnot et au nom du Comité de Salut public, la Convention décrète, le 16 messidor (4 juillet), que... « toutes les troupes des tyrans coalisés renfermées dans les places du territoire « français envahies par l'ennemi sur la frontière du Nord, et qui ne se seront pas rendues à « discrétion, vingt-quatre heures après la sommation qui leur en sera faite par les généraux des « armées de la République, ne seront admises à aucune capitulation et seront passées au fil de « l'épée. »

Ce décret était contraire aux règles de la guerre. « Ces menaces, écrit Carnot, étaient « d'autant plus violentes que nous étions moins en mesure de rien exécuter. Cette loi eût pu « devenir une arme terrible contre nous-mêmes, en des mains impures ou maladroitement. Mais « la grande latitude que la Convention avait laissée à son Comité sur le mode d'exécution des « mesures militaires, lui laissait la faculté de diriger l'effet de celle-ci. »

Il semble que les puissances étrangères eussent dû tenir peu de compte des menaces de la Convention et n'y répondre que par une autre menace, celle des représailles. Il n'en fut

(1) *Rapport sur la reprise des quatre places de la frontière du Nord qui avaient été envahies par l'ennemi*, présenté à la Convention par Carnot, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an III. « Encore, n'ont-ils pas (les Autrichiens) payé toutes les corvées qu'ils ont exigées et tous les matériaux dont ils se sont emparés de force. » *Mémoire détaillé* du commandant Saint-Julien.

point ainsi et le décret du 16 messidor produisit des effets considérables. Les gouverneurs des places occupées s'y soumirent l'un après l'autre, quoiqu'avec plus ou moins de bonne volonté. Landrecies se rendit à discrétion, le 11 juillet (23 messidor), après sept jours de tranchée ouverte. Le gouverneur du Quesnoy fut plus difficile à intimider : « Une nation n'a pas le droit de « décréter le deshonneur d'une autre nation, » répondit-il fièrement à la sommation. Pourtant et afin d'éviter que la place qu'il commandait ne fût emportée de vive force, ce courageux soldat la rendit sans conditions, le 15 août (28 thermidor), après vingt-deux jours de tranchée ouverte, déclarant toutefois qu'il était seul responsable de la résistance de la garnison. Le Comité de Salut public s'honora en épargnant cet honorable ennemi.

Après la reddition du Quesnoy, les troupes de Schérer se portèrent sur Valenciennes qu'elles investirent, du 18 au 20 août 1794, après un engagement très vif. C'est pendant cette affaire que les Français occupèrent la lunette en terre 96 (1), d'où ils firent le coup de feu contre les palissades du chemin couvert du Couronné, jusqu'au matin du 26 août. La place ne contenait que quatre mille cinq cents hommes, garnison de beaucoup trop faible pour assurer le service. Aussi est-ce pour accentuer encore cette infériorité numérique de l'assiégé que Marescot, le chef de brigade du génie de Schérer, conseilla de s'en prendre simultanément aux trois points attaquables de Valenciennes. Selon lui, la première attaque devait partir du ravin du Rôleur, se diriger sur l'ouvrage à cornes 38 ; puis, après la prise de cet ouvrage, sur le bastion 41 et, si cela devenait nécessaire, sur les demi-lunes collatérales. Le chef de brigade faisait descendre la deuxième attaque des dernières maisons de la Briquette, sur l'ouvrage à cornes 50 et le bastion 49 : elle devait appuyer efficacement la première par ses feux d'écharpe et d'enfilade. La troisième devait avoir pour objectif le Couronné (2). De ces trois attaques, la première était celle sur laquelle Marescot comptait le plus. Néanmoins, il avait résolu de les pousser également toutes trois, quitte à précipiter celle dont l'assiégé se préoccuperait le moins.

Dès le 28 juin (10 messidor), Cammeler, gouverneur de Valenciennes s'était attendu à un siège. Malgré la faiblesse de sa garnison, il estimait que la place était suffisamment remise en état, pour qu'il pût la défendre avec succès. Aussi s'était-il appliqué à se procurer le plus de bestiaux, de grains et de fourrages possible. Au mois d'août, sa vigilance et son activité s'étaient encore accrues ; il avait fait sortir un certain nombre de bouches inutiles ; les casernes et les hôpitaux étaient blindés. En un mot et bien qu'il eût appris par un espion qu'il ne devait plus attendre le moindre secours de ses compatriotes rejetés au-delà de Tirlemont, il avait terminé tous les préparatifs prescrits en pareil cas, lorsque l'armée française arriva en vue de la place. C'est le 23 août (6 fructidor) que Schérer et Duquesnoy lui notifièrent, non sans une certaine hésitation, le décret de la Convention avec cette modification apportée par le Comité de Salut public, que la garnison pourrait obtenir les honneurs de la guerre. Dans ces conditions, Cammeler était autorisé à se rendre (3). Toutefois il introduisit des clauses accessoires que le

(1) Voir page 189.

(2) Il est intéressant de lire à ce sujet le *Projet d'attaque* du colonel Tholosé. Voir page 190, note 2.

(3) Pendant que Cobourg, après sa défaite de Fleurus, battait en retraite vers l'intérieur des Pays-Bas, il avait, avec une hâte pour le moins excessive, envoyé, le 7 juillet, aux commandants des places occupées, l'autorisation de capituler, si on leur accordait les honneurs de la guerre. Cobourg commettait là une lourde faute. Ou il fallait défendre ces places jusqu'à la dernière extrémité et

général français ne pouvait ratifier de sa propre autorité. De ordres furent demandés à Paris ; mais en attendant une réponse, on poussa vivement les travaux préparatoires du siège. La division Osten enleva le village d'Anzin et quelques redoutes que la garnison autrichienne occupait encore (1) Le représentant Lacoste venait de donner l'ordre formel, quoique impossible à remplir, pour que la tranchée fût définitivement ouverte et les batteries construites dans la nuit du 27 au 28 août (du 10 au 11 fructidor), lorsque Schérer reçut, le 27 au matin, la réponse du Comité de Salut public. Les propositions faites par le gouverneur de Valenciennes étaient acceptées, à condition que sa garnison rentrerait en Autriche et ne porterait plus les armes jusqu'à ce qu'un nombre égal de prisonniers républicains eussent pu rentrer en France. C'est à Onnaing, où se tenait Schérer pour surveiller à la fois Valenciennes et Condé que, le 27 août (10 fructidor), Cammeler persuadé que ses compatriotes avaient repassé le Rhin, accepta et signa la capitulation. Le même jour les Français rentrèrent dans la place. Ils y trouvèrent 226 bouches à feu dont un tiers de pièces étrangères, 800,000 livres de poudre et une immense quantité d'approvisionnements de tout genre. Le gouverneur de Condé suivit l'exemple de celui de Valenciennes. Il rendit sa place, aux mêmes conditions, le 29 août (12 fructidor). « Ainsi écrivait Marescot, le 30 août 1794, se sont évanouies  
« comme un songe, les spéculations ambitieuses que les puissances coalisées avaient faites sur  
« la France. Sous le prétexte de secourir la famille de Bourbon, elles en voulaient dévorer  
« l'héritage. Si l'empereur n'eût pas armé et combattu pour ses propres intérêts, eût-il dépensé  
« aux quatre places que nous venons de lui reprendre, des sommes immenses, qui se sont élevées  
« jusqu'à plusieurs millions, pour mettre dans l'état le plus florissant leurs fortifications et leurs  
« bâtiments militaires, dépenses qui ont été jusqu'à raser des montagnes qui commandaient  
« leurs remparts ? Si l'empereur eût eu l'intention de remettre ces places, n'y eût-il pas établi  
« pour commandants des seigneurs français émigrés ? Y eût-il fait graver avec autant de soin  
« ses armes sur toutes les portes (2) ? Il est aisé de conclure de tout ceci et de tout ce qui a été lu  
« dans les autres journaux qui précèdent (3), que les puissances coalisées n'ont pour but, dans  
« la guerre cruelle qu'elles nous font, que le démembrement de la France et de se la partager  
« entre elles. Mais la constance, le courage, les moyens supérieurs des Français triompheront  
« de tous les obstacles... » Ils triomphèrent. Les places de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes  
et Condé furent reprises ou rendues. « Tout le fruit des campagnes employées par l'ennemi pour  
« s'en emparer fut perdu pour lui en un moment, la trouée fut rebouchée, nos détachements  
« rejoignirent l'armée et nous eûmes dès lors sur les forces coalisées un ascendant qui s'est cons-  
« tamment soutenu (4). » Jourdan et Pichegru conquièrent la Belgique et la Hollande. La Coalition

ne laisser aux Français que des ruines, après les avoir obligés à de très grands efforts et à des sacrifices énormes ; ou, si on voulait les évacuer, il fallait, comme François II avait pensé à le faire, détruire préalablement ce qui pouvait servir aux vainqueurs. La sottise de Cobourg rendit un signalé service à la République en lui remettant ses places intactes, avec de très grands approvisionnements, dont les troupes françaises avaient un pressant besoin.

(1) Le Dépôt de la guerre possède une gravure qui représente cet événement. *Liste des tableaux de batailles, vues, etc.*, b., 70.

(2) Vers le haut de la courtine 30-35 et à quelques mètres à gauche du pont (à droite pour une personne entrant en ville), l'empereur d'Autriche avait fait sculpter ses armes dans un grand cartouche en pierres blanches encastrées dans le mur. Ces armes furent grattées jusqu'au parement de briques de la muraille, dès la rentrée des Français dans Valenciennes. Petit à petit une légende se forma relativement à ces pierres dont la coupe rappelait celle d'un mausolée : on prétendait qu'elles cachaient les restes d'un colonel anglais ! Quand, au démantèlement, on démolit la courtine, on ne trouva dans le mur que la queue des pierres.

(3) L'auteur fait allusion aux autres journaux de sièges qui se trouvent reproduits dans la *Relation* de Musset-Pathay.

(4) *De la défense des places fortes*, par H. Carnot

fut écrasée. La Prusse et l'Espagne signèrent les fameux traités de Bâle (17 mai 1795) qui nous donnèrent ou plutôt nous rendirent toute la rive gauche du Rhin. Enfin cette mémorable année 1795 apporta à Valenciennes la récompense de tous ses sacrifices, de toutes ses souffrances : le 11 octobre (19 vendémiaire an IV), la Convention lui octroya son plus beau titre de gloire en décrétant qu'en 1793, elle avait *bien mérité de la Patrie* (1)!

(1) C'est le centenaire de ce décret que la Ville de Valenciennes vient de fêter avec éclat, les 21 et 22 juillet 1895, et qui a donné à notre concitoyen M. Paul Membre, l'occasion de publier l'intéressante brochure historique dont le titre est : *La Marche du Centenaire*.





## CHAPITRE XXIX

### BOMBARDEMENT DE 1815. -- TRAVAUX DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE. L'ARTILLERIE RAYÉE, LA MÉLINITE. LE DÉMANTÈLEMENT.

**N**OUS connaissons le rôle pénible et ingrat, mais utile et glorieux, que la frontière de Vauban et particulièrement Valenciennes avaient joué, au commencement de cette longue période de guerres qui commence en 1792 pour finir en 1815. Après les désastres du début, les triomphes étaient venus et la guerre avait été portée sur les territoires ennemis. Puis les fautes de l'Empire avaient ramené la lutte au cœur même du pays. Cette fois et pour des motifs que nous verrons plus loin, nos places du Nord ne purent plus sauver la France de l'invasion. En faisant de la Belgique un groupe de départements français, les victoires de la République avaient porté notre frontière au Rhin. Rivoli, Marengo, Hohenlinden, Ulm, Austerlitz, Iéna, Auerstaedt, Friedland, Wagram avaient fait oublier l'œuvre si patiemment et si ingénieusement créée sous Louis XIV ; Moscou et Leipzig firent ressouvenir, trop tard, hélas ! de nos remparts abandonnés.

Au commencement de 1813, les fortifications de Valenciennes étaient dans un état déplorable, malgré les grands travaux que les Autrichiens y avaient exécutés en 1793 et 1794. Pour comble de malheur, le trésor public ne pouvait fournir, cette année-là, qu'une somme dérisoire de 25.000 francs, dont il fallait d'ailleurs faire profiter Condé, le Quesnoy et Bouchain, rattachés à la direction de Valenciennes. Autre circonstance regrettable : le séjour de l'étranger dans ces places, avait « tellement appauvri les archives du génie, qu'on n'y trouvait presque « plus aucun des renseignements indispensables au service (1). »

Cependant les Alliés étaient à nos portes : en mars 1814, ils occupaient Courtrai, Tournai,

(1) *Correspondance relative au service de la Direction (du génie) de Valenciennes, du 10 avril 1813 au 5 juin 1814. Ce registre-minute nous a été communiqué par M. le capitaine Chéré.*

Mons et assiégeaient Maubeuge. Valenciennes n'eut à jouer alors aucun rôle sérieux, l'ennemi n'ayant laissé que de simples postes d'observation dans les environs, pendant que ses colonnes marchaient sur Paris par la vallée de l'Oise. Toutefois, le général Lahure avait fait tendre les inondations et l'on ne cessa plus de travailler dans la place jusqu'au moment où, malgré les prodiges de Champaubert, de Montmirail et de Montereau, Napoléon cédant au nombre, abdiqua, le 4 avril, à Fontainebleau. Mais il manquait un épilogue à l'épopée impériale et Valenciennes n'avait pas rempli jusqu'au bout sa mission militaire. Soudain le bruit se répand que Napoléon a débarqué à Cannes : la nouvelle en parvient, le 8 mars, en notre ville. Quinze jours après, on y apprend que l'Empereur est rentré dans Paris. Aussitôt la garnison reprend la cocarde tricolore et brûle son drapeau blanc ; à l'Hôtel de ville, on arbore les trois couleurs. Dès le 25, les Alliés commencent à couvrir la frontière de nombreux détachements, pendant que la proclamation de l'Empereur, affichée à Valenciennes, y provoque un véritable délire. La première moitié d'avril se passe en mouvements de troupes qui viennent prendre leurs cantonnements dans la ville et dans les villages voisins. Un décret impérial du 3 mai déclare, comme en 1814, Valenciennes en état de siège et lui donne pour commandant supérieur le lieutenant général Emmanuel Rey (1). Le 4, le maréchal de camp baron Dellart adresse aux habitants une chaleureuse proclamation dans laquelle il les exhorte à tout préparer pour la plus vigoureuse résistance. Muni des instructions de l'Empereur, Rey arrive, le 5, à son poste ; il donne l'ordre de mettre la place en état de défense et s'entend avec la municipalité pour les mesures à prendre en vue d'un siège. La plus louable activité règne dans la ville et l'enthousiasme y augmente encore lorsque, le 14 juin, les troupes du deuxième corps reçoivent, sur le champ de manœuvres, des mains de leur général en chef, ces aigles impériales aux ailes trop faibles, hélas ! pour porter les trois couleurs au-delà de Waterloo. C'est le 22 juin que quelques fuyards apprirent l'irréparable désastre à Valenciennes. Le 24, des cavaliers ennemis arrivaient à Marly. Alors le gouverneur de la place redouble d'énergie : trente-cinq suspects sont envoyés à Péronne et des mesures de rigueur sont prises pour éviter tout trouble politique. Pendant que Cambrai ouvre ses portes à Louis XVIII et aux Anglais (triste escorte pour un roi de France !), Rey, qui a fait à l'Empereur le serment de défendre Valenciennes jusqu'à la dernière extrémité, s'occupe de perfectionner ses moyens de défense et d'organiser sa garnison. Sur ces entrefaites, le gouverneur du Quesnoy capitule, ce qui permet à Stedman de franchir l'Escaut avec sa division hollandaise et une fraction de parc de siège prélevée sur l'armement même du Quesnoy. De son quartier de Trith, le général ennemi somme le commandant de Valenciennes de lui rendre la place : en cas de refus, la ville sera bombardée. Rey demeure inébranlable. C'est en vain que l'envoyé du général de Bourmont fraîchement nommé, par Louis XVIII, commandant extraordinaire de la 16<sup>e</sup> division militaire, joint ses injonctions aux menaces de l'ennemi. Le gouverneur s'indigne à l'idée d'ouvrir ses portes à une garnison étrangère : « Dans de semblables moments où tout était confusion, la

(1) C'est cet intrépide général qui, en 1813, avait défendu pendant plus de cinquante jours, contre les Anglais, la petite et mauvaise place espagnole de Saint-Sébastien et son château, bien que la brèche fût restée abordable et praticable pendant un mois.

« difficulté n'était pas tant de faire son devoir que de le connaître (1) . » Or il semblait à l'honnête soldat que l'importante place de Valenciennes ne pouvait être en de meilleures mains que les siennes, s'il ne s'agissait que de la conserver à la France. Cependant Stedman passant de la menace aux actes, faisait bombarder la ville dès le matin du 29 juin. Ses batteries étaient établies au Nord-Est d'Aulnoy, sur le chemin de Préseau, près de Marly. Une autre partie de son artillerie était installée au Vignoble et à Saint-Vaast, sur la rive-gauche de l'inondation. Le bombardement dura jusqu'au 8 juillet : il avait généralement lieu la nuit. Les boulets rouges et les obus allumèrent de nombreux incendies et occasionnèrent de grands dégâts dans la ville ; mais l'artillerie hollandaise ne causa pas de dommages réels aux fortifications sur lesquelles, d'ailleurs, elle n'avait pas l'ordre de diriger ses coups. On regretta en cette circonstance, que la terrible leçon de 1793 n'eût pas été mise à profit. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il est évident que si les points de l'horizon dangereux les plus rapprochés de la place avaient été préalablement fortifiés au moyen de solides ouvrages, l'ennemi n'eût point pu bombarder Valenciennes.

Pendant ces dix jours et ces dix nuits, les deux batteries de canonnières bourgeois, qui, avec une faible compagnie de vétérans, constituaient toute l'artillerie de la place (2), donnèrent vaillamment la riposte aux bombardiers de Stedman. Dignes émules de leurs aînés de 1793, ils en soutinrent brillamment la brillante réputation, comme s'ils sentaient qu'ils avaient le suprême honneur de servir pour la dernière fois contre l'ennemi, les canons valenciennes.

Depuis le 10 jusqu'au 19 juillet, jour où le drapeau blanc fut hissé sur la ville, Stedman désespérant de lasser l'énergie du gouverneur, sachant d'ailleurs que celui-ci avait envoyé un homme sûr à Paris, pour se rendre un compte exact de la situation politique, fit cesser le feu et se contenta de bloquer la place (3). M. Terwangne-Peymans, après avoir heureusement accompli sa périlleuse mission, rapporta au général Rey une dépêche de Louis XVIII, l'informant que dorénavant il commanderait à Valenciennes au nom du roi de France, l'entrée de la ville restant interdite à l'ennemi (4). Le gouverneur n'en demandait pas davantage. Loyalement il fit reprendre la cocarde blanche à ses troupes et maintint l'ordre avec fermeté dans la ville. Tous les patriotes approuvèrent sa conduite. Grâce à son énergie, Valenciennes obtint, le 7 août, du gouvernement des Pays-Bas, l'assurance qu'elle ne serait pas occupée par les Alliés. Malheureusement, on avait compté sans de cruelles exigences ! En vertu du traité du 20 novembre 1815, les places de Valenciennes, Bouchain et Condé étaient désignées pour recevoir temporairement une garnison étrangère. Comme des otages de marque, les trois glorieuses cités restaient aux mains de l'ennemi, en garantie du paiement d'une indemnité de guerre de sept cents millions, somme considérable et pourtant raçon insignifiante, en comparaison de la perte incalculable que la France eût éprouvée, si la rapacité prussienne, heureusement tenue en échec par

(1) *Souvenirs...* du général Lahure. Voir page 190, note 3.

(2) Le gros de la garnison se composait de quelques cavaliers échappés de Waterloo, de douaniers à pied et à cheval, de gardes nationaux venus des départements voisins, et du 6<sup>e</sup> bataillon de grenadiers du Nord.

(3) Avant cela et comme action de vigueur, l'ennemi s'était contenté d'attaquer la lunette en terre 97. La lunette voisine 96 avait été rasée parce qu'elle rétrécissait l'horizon du Couronné.

(4) C'est parce que les troupes étrangères ne pouvaient pas passer par la ville, qu'on répara le chemin qui conduisait du pont de Saint-Roch au pont du Noir-Mouton et qu'on l'appela depuis chemin des Alliés. Bibliothèque publique, Ms. 913 : *Recueil de pièces manuscrites et imprimées*, années 1814 à 1819, occupation militaire de Valenciennes par les Alliés.

le magnanime empereur Alexandre, eût réussi à retrancher de notre territoire les frontières de Flandre, de Hainaut et d'Alsace, si admirablement fortifiées par Vauban et contre lesquelles, à deux reprises différentes, l'Europe était venue se briser, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1816 que les troupes alliées firent leur entrée dans Valenciennes, où elles trouvèrent une population frémissante de douleur et de rage. Elles y demeurèrent jusqu'au 24 novembre 1818 (1). Ce jour là, deux bataillons de la garde royale et le régiment des dragons du Calvados reprirent possession de la place, au milieu de l'enthousiasme de ses habitants. Le 1<sup>er</sup> décembre suivant, le duc d'Angoulême arrivait à son tour à Valenciennes, pour en inspecter les fortifications, marquant ainsi tout le cas que le gouvernement royal faisait de ce boulevard de la France et l'intention qu'il avait de cicatriser, au plus tôt, les glorieuses blessures dont il était encore couvert.

On a tiré du peu d'utilité des places françaises en 1814 et 1815, cette conclusion que la frontière de Vauban ne valait déjà plus rien alors, puisque, pendant deux années consécutives, elle n'avait pas empêché l'envahisseur d'arriver jusqu'à Paris. Nous n'entrerons pas, à ce sujet, dans une discussion facile à soutenir mais trop longue pour prendre place dans des pages qui nous sont comptées. Nous nous bornerons à faire remarquer qu'aucune de nos places fortes n'avait été l'objet des améliorations ou des perfectionnements dont les épreuves de 1792 et de 1793 avaient démontré la nécessité. Nos forteresses étaient sans garnisons, sans approvisionnements ; aucune d'elles, surtout, n'avait été pourvue d'ouvrages détachés capables d'en empêcher le bombardement. D'ailleurs il faut bien retenir que pendant cette extraordinaire période de revers qui marqua la fin du premier Empire, l'influence de la politique joua un rôle prépondérant dans les événements militaires. Aussi n'est-ce qu'avec plus de fierté que nous ferons remarquer le rôle doublement honorable que Valenciennes remplit à cette époque. Non seulement son renom militaire resta intact, mais sa contenance devant l'ennemi exerça sur les décisions ultérieures des Coalisés une influence morale incontestable et toute au profit de la France. Nous n'en voulons pour preuve que ces deux lignes des *Mémoires* de Napoléon : « Celles des places « qui restèrent fidèles, ont influé sur les conditions des traités et sur la conduite des rois coalisés « en 1814 et en 1815. » Quel plus bel éloge pouvait tomber de la plume du grand vaincu de Waterloo : quel plus signalé service notre chère ville natale pouvait-elle rendre à la France terrassée ?

Les gouvernements de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe et de la deuxième République firent exécuter aux fortifications de Valenciennes un certain nombre de travaux qui eurent particulièrement pour objet le perfectionnement et le renforcement des dehors et des ouvrages avancés, situés entre le vieil Escaut aval et la Rhônelle, surtout de ceux du front d'attaque 30-35. Certes, tous ces travaux, judicieusement conçus, étaient fort utiles ; mais tous ces progrès n'affectaient encore que le corps de place et ses annexes immédiates ; le génie, pour

(1) Les officiers du génie français abandonnèrent la place, en 1815, sans avoir eu le temps d'inventorier les archives militaires qui furent pillées par l'ennemi. Il doit encore exister, dans le musée de la Tour de Londres, des plans du maréchal de Vauban pris à Valenciennes, et l'on retrouverait peut-être, dans les papiers des descendants du général Colleville et de lord Arbutnot, des documents historiques ou topographiques très intéressants sur Valenciennes.

des motifs qui nous échappent, ne fit point occuper les hauteurs de l'horizon dangereux de la ville : c'est à peine si l'on peut compter comme fort détaché la lunette Dampierre que nous verrons bientôt construire à une distance de moins de cinq cents mètres du saillant central du Couronné.

De 1822 à 1827, on ouvrit, sous la courtine 35-41, une poterne praticable à l'artillerie et l'on éleva, dans le fossé du corps de place, la tenaille en terre n° 120. On put ainsi, en se servant de deux ponts volants, passer de la poterne sur la tenaille et, par-dessus la cunette de décharge de la Rhônelle, de la tenaille sur la communication établie à la gorge de la demi-lune 40. L'armement des ouvrages extérieurs fut ainsi rendu plus facile. A la même époque, on s'occupa du réduit de Poterne, n° 98. Le lecteur se souvient que lors de leur occupation de Valenciennes, les Autrichiens s'étaient bornés à ébaucher cet ouvrage. Aussi ne remplissait-il que la moitié du but dans lequel on l'avait élevé : il restait, en effet, une trouée nuisible entre sa gauche et la branche droite de la corne 31. Le génie revêtit ce réduit, l'appuya contre la longue branche, retourna le parapet de celle-ci, pour fournir des feux plongeants sur le terre-plein de l'ouvrage à cornes. Puis il fit, à l'extrémité Nord de la gorge de la demi-lune 34, une communication qui conduisit au réduit. Les terrassements de l'ouvrage à cornes furent réglés, ses traverses construites ou améliorées pour dérober ses défenseurs aux vues de revers des hauteurs d'Anzin ; enfin, on établit à sa gorge un glacis destiné à mieux soumettre son terre-plein aux feux du bastion 30, tout en défilant la partie supérieure des escarpes de cet ouvrage des feux rapprochés de l'attaque.

Les idées émises par Filley de la Barre au sujet de la lunette de Saint-Saulve (ancien n° 33) allaient recevoir une sanction (1828-1832). Cet ouvrage mal flanqué, paralysant les feux des fortifications en arrière, fut rasé. On le remplaça par une contre-garde qui porta le même numéro. Ce nouvel ouvrage enveloppa la demi-lune 32 ; à gauche, elle se souda à l'ancienne coupure de Poterne, 93. A l'arrondi de la contrescarpe de son saillant, des chambres de contremine et des galeries d'écoute furent construites avec soin.

Du même côté de la place, mais sur la rive gauche du vieil Escaut, le génie jugeant que malgré l'opinion de Filley de la Barre (1), la redoute 28 pouvait encore rendre de bons services, améliora ce vieil ouvrage ; il rasa ceux de ses parapets dont les feux auraient pu être utilisés contre la place ; il substitua, en outre, à l'ancienne traverse en terre, une traverse casematée destinée à mettre les défenseurs de l'ouvrage à l'abri des feux courbes ; et au moyen de la flèche de Poterné, n° 121, il assura la communication de la redoute avec les ouvrages en arrière.

De 1825 à 1833, on apporta dans l'ouvrage à cornes 38 une amélioration analogue à celle réalisée dans la corne 31, en construisant, à sa gorge, un chemin couvert dont la crête masqua les maçonneries d'escarpe de la contre-garde 37. Se souvenant du désastre de 1793, le génie établit en même temps dans les fossés de ce côté, des masques en terre destinés à assurer les communications avec les pièces voisines (2).

Ces travaux ne furent pas interrompus par les mesures de sûreté que l'autorité militaire

(1) Voir page 182.

(2) Le plan de 1694 porte déjà plusieurs de ces masques ; mais ils paraissent bien peu importants.

prit dans la place pendant l'expédition de Belgique, en 1832 (1). En 1833, on acheva un aqueduc, commencé l'année précédente sous la place d'armes rentrante de la Rhônelle, afin de pouvoir introduire les eaux de la rivière dans le fossé de la contre-garde 44. En même temps on fit la demi-tenaille en terre 119, pour couvrir la porte du Quesnoy (2). Tout près de là et au même moment, on effectua dans le flanc droit du bastion 43 une modification semblable à celle qui avait été faite, en 1794, par les Autrichiens, dans son ancien flanc gauche de la Renaissance (3). On allongea les pieds-droits des voûtes coniques des trois casemates du flanc ; on les recouvrit de voûtes bétonnées à l'épreuve de la bombe et l'on obtint ainsi trois souterrains bien aérés, éclairés par la grande porte d'entrée, les événements ménagés dans les voûtes et les anciennes embrasures du flanc de Charles-Quint. Leur hauteur, de sept mètres pour les deux premières salles, de plus de neuf mètres pour la troisième (celle du fond), permit d'y pratiquer un second étage, au moyen d'un plancher à établir, au moment du besoin, sur des corbeaux encastrés dans les murs. On profita de la circonstance pour élever au-dessus des voûtes, un flanc terrassé qui vint ajouter à la défense du front 43-49, et pour couronner l'escarpe de ce flanc d'un mur de ronde d'où l'on pût donner des feux de mousqueterie sur le pont et défendre l'entrée de la ville.

En 1837, le génie fit faire, entre l'arrondi de la contrescarpe de la demi-lune 34 et l'extrémité Ouest de la branche gauche de l'ouvrage à cornes 38, une avant place d'armes destinée à battre de plus près les crêtes du chemin couvert du demi-bastion de gauche de cet ouvrage. Sept ans plus tard, il reprit avec plus d'ampleur le travail des Autrichiens, remplaçant la bonnette qu'ils avaient élevée, en 1793-1794, sur la face droite et près du saillant de la contre-garde 44, par une belle traverse avec passage voûté, qui fut placée sur la face gauche et près du saillant afin de préserver le terre-plein des feux de revers des hauteurs de droite et de gauche.

Le premier chemin de fer public qui ait été construit dans notre région, fut celui de Saint-Saulve à la frontière belge. Lorsque ce premier tronçon de ligne eût été inauguré, le 14 novembre 1842, le génie autorisa la construction en bois de notre gare, entre la route de Lille et la Citadelle (4). C'est pour faciliter l'accès de cette gare que, le 27 avril 1846, on effectua, dans le retranchement 85 et la face droite du bastion 84, le percement d'une double porte qui fut terminée le 23 décembre 1847 et reçut, par ordre du ministre de la guerre, le nom de Ferrand, le brave défenseur de Valenciennes, en 1793. La porte, proprement dite, celle du corps de place, ne subsista pas longtemps : elle fut démolie en 1883, au moment où le génie mit

(1) Lorsqu'après la Révolution de Juillet, la Belgique eut brisé les liens qui l'attachaient à la Hollande et chassé ses troupes de son territoire ; lorsque le bombardement d'Anvers par les soldats de Guillaume eut creusé un abîme entre les deux pays, l'armée française courut à l'aide de la nouvelle monarchie constitutionnelle et assiégea la citadelle d'Anvers qu'elle emporta le 23 décembre 1832. Comme cette révolution aurait pu amener des complications politiques, nos frontières furent mises en état de défense. La plus grande activité régna dans l'arsenal et sur les remparts de Valenciennes où, d'ailleurs, l'enthousiasme ne manquait pas. Louis-Philippe venait de donner à notre garde nationale un drapeau tricolore portant en lettres d'or les dates des glorieuses défenses de 1793 et de 1815. En outre, nos canonniers avaient reçu du roi deux canons de campagne, en souvenir des services rendus par leurs aînés. Fort heureusement tout ce déploiement de forces ne servit à rien ; l'ordre de désarmer nos ouvrages arriva le 6 février 1833.

(2) Par arrêté du Conseil municipal en date du 30 mai 1810, les portes Cardon, de Cambrai, Notre-Dame et de Tournai étaient nommées portes du Quesnoy, de Famars, de Paris et de Lille.

(3) Voir page 203.

(4) Pour être exact, il faut dire que le premier chemin de fer que l'on construisit dans les environs de Valenciennes, voire dans le Nord de la France, fut la ligne particulière d'Anzin à Denain par Saint-Vaast. Elle fut inaugurée le 18 octobre 1838 et livrée au public trois jours après. L'inauguration du chemin de fer du Nord, de Bruxelles à Paris par Valenciennes, n'eut lieu que le 14 juin 1846.

à exécution son projet de suppression du retranchement 85, afin de pouvoir niveler tout l'intérieur du bastion. Formée d'une forte corniche portée par deux pilastres en pierre bleue, ses façades intérieure et extérieure étaient identiques. Comme valeur artistique elle était presque nulle : aussi n'est-elle pas à regretter. Après la démolition de la porte du corps de place, le passage avancé de la face droite du bastion fut élargi et transformé, en 1884 : on le refit à deux voies. La planche intitulée : *La dernière porte de Lille* en donne une idée approximative. Cette dépense devint bientôt inutile à son tour : sept ans plus tard, c'est-à-dire à la fin de 1891, cette dernière porte Ferrand tomba sous la pioche du démantèlement.

La lunette Dampierre, n° 96 (1), est le premier mais timide essai de fort détaché qui ait été fait à Valenciennes. On la construisit de 1845 à 1850, précisément sur le mamelon que la batterie Royale avait occupé en 1677. Cet ouvrage fut disposé de telle sorte qu'il pût résister à un coup de main et se défendre séparément. Son escarpe avait onze mètres de hauteur (2). Comme ses fossés n'étaient qu'imparfaitement flanqués, on pouvait les surveiller au moyen du mur crénelé du haut de l'escarpe et des deux bastionnets à machicoulis des angles d'épaule. On avait construit, à sa gorge, un corps de garde défensif à l'épreuve de la bombe, pour servir d'abri et de réduit à la garnison. De petits locaux également à l'épreuve avaient été pratiqués aux extrémités de chaque flanc, près de la gorge et munis de meurtrières. Des ouvrages de la place, on communiquait avec la lunette Dampierre par une double caponnière commençant au chemin couvert de la demi-lune 7 et enfilée par la face du demi-bastion de droite du Couronné. Un pont-levis à *la Derché*, que quatre hommes pouvaient manœuvrer facilement, donnait accès dans l'ouvrage. Il est indiscutable que la lunette Dampierre augmentait la résistance des dehors de la Citadelle, car elle formait avec la lunette 95 une ligne de défense que l'ennemi eût été obligé de forcer, avant de pouvoir attaquer les ouvrages en arrière. Elle avait surtout l'avantage de reculer l'horizon d'action de la place, sur le plateau de la rive gauche de l'Escaut : elle aurait éventuellement forcé l'ennemi à passer l'inondation inférieure à une grande distance de la place, l'obligeant de plus à éloigner ses établissements sur le côté gauche de la vallée. Enfin et surtout depuis l'apparition des canons rayés, elle aurait, au moins pendant un certain temps, empêché l'assiégeant de prendre à revers le point d'attaque du front de Mons. Par contre et outre son trop grand rapprochement de la place, on pouvait lui reprocher son exigüité, son faible armement et, dans les derniers temps, son manque de traverses à l'épreuve des nouveaux obus, toutes raisons pour lesquelles elle eût pu être rapidement réduite au silence, rien que par des canons de campagne. Enfin, elle était commandée de quelques mètres par une bosse de terrain située à six cents mètres au Nord-Ouest et malencontreusement doublée en arrière par la tranchée du chemin de fer d'Anzin à Saint-Vaast—Denain (3).

Malgré la protection qu'elle pouvait tirer de la grande inondation supérieure, malgré la demi-lune 1 et la contre-garde 2, celle-ci jetée en flèche en avant de celle-là pendant la guerre

(1) En même temps que le nom du glorieux général, tué devant Valenciennes en 1793, cet ouvrage prit le numéro 96, celui même de la lunette en terre rasée en 1815.

(2) La contrescarpe de la gorge ne fut revêtue qu'en 1856-1857. On exhaussa en même temps la caponnière.

(3) Il y a quelques années on voyait un moulin à vent sur cette bosse.

de la Succession d'Espagne, la partie gauche de la Citadelle était toujours l'un des points faibles de la place. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, nos officiers du génie avaient signalé cette faiblesse ; mais rien n'avait été fait de ce côté avant le siège de 1793. A leur tour, les Autrichiens avaient bien remarqué cette insuffisance, pendant leur séjour à Valenciennes ; ils avaient même élaboré des projets que leur départ les empêcha de mettre à exécution. Bref, ce n'est qu'en 1847-1848 que le génie, après avoir redressé le vieil Escaut, entre la gorge de la redoute 58 et l'écluse 60, éleva l'ouvrage en terre 122 au Sud-Ouest du bastion 14 de la Citadelle. Si l'on ne considère que la défense rapprochée, il est évident que cet ouvrage était une sérieuse amélioration. Inaccessible à l'assiégeant, il flanquait la face gauche de la contre-garde 2, jusque-là sans protection ; il prenait des revers sur l'ouvrage 100, augmentant ainsi, pour l'ennemi, la difficulté de s'y maintenir après l'avoir conquis ; il pouvait battre également la redoute 58 et la rendre intenable ; il couvrait l'écluse 59 et surtout l'écluse 60, les défilant des vues et des coups de batteries éventuellement établies sur les hauteurs à gauche de la route de Paris, avantage très grand et qui, à lui seul, aurait dû faire penser beaucoup plus tôt à construire l'ouvrage ; il flanquait la digue 123 qui soutenait la grande inondation supérieure, il en rendait l'approche plus difficile pour un assaillant monté sur des bateaux plats (1).

Pour en finir avec tous les ouvrages entrepris avant le commencement du second Empire, nous citerons la construction d'un aqueduc sous la place d'armes de gauche de la contre-garde 48, permettant d'introduire les eaux de la Rhônelle dans les fossés de cette contre-garde et de la corne 50, sans inonder le fossé du corps de place.

Pendant la première moitié du règne de Napoléon III, nos ingénieurs militaires se bornèrent à restaurer, en les améliorant, le front de Famars, la Citadelle et leurs ouvrages extérieurs. C'est alors qu'ils créèrent le réduit 51, pour faciliter les retours offensifs de la garnison contre l'ennemi supposé maître de l'ouvrage à cornes 50 ; ils élargirent le pont de la porte de Famars. De ce côté, les travaux furent terminés en 1856 : on travailla jusqu'en 1863 à la Citadelle et à ses ouvrages avancés. Enfin l'on acheva les terrassements de la partie gauche de l'ouvrage 100, pour couvrir les escarpes de la redoute 58 (1861), et l'on fit une rampe à la gorge de la courtine 43-49 (1862).

Comme le faisait ressortir l'inspecteur général du génie, dans son ordre du 7 août 1865, Valenciennes, par sa situation sur plusieurs routes nationales, par ses lignes de chemin de fer, par sa position sur la frontière du Nord, par l'importance de ses fortifications, de ses ressources militaires et de sa population, méritait d'être rangée parmi les places de guerre qu'il importait de mettre le plus tôt possible en état de résister aux effets de l'artillerie rayée. Pour arriver à ce résultat, il fallait remplacer par des magasins enterrés, les anciens magasins à poudre à l'air libre, tous vus de l'horizon sur une certaine hauteur et susceptibles d'être détruits dès le commencement d'un siège ; défilant des vues de l'assiégeant les escarpes (jadis construites trop hautes ou relevées par Vauban et ses successeurs pour mieux commander les dehors), en commençant par celles du point d'attaque le plus probable, c'est-à-dire comprises entre les bastions 30 et 43 ;

(1) L'ouvrage 122 ne fut terminé qu'en 1858 ; le batardeau qui le relie au corps de place de la citadelle fut construit en 1859.

défiler non seulement des vues mais aussi des coups, les endroits des escarpes qui correspondaient aux larges trouées par lesquelles l'artillerie ennemie pouvait faire brèche de loin ; créer de nouveaux et nombreux abris, ceux de la place n'étant plus à l'épreuve ou ne pouvant contenir qu'un nombre insuffisant de troupes ; masquer les passages, les écluses, l'intérieur des ouvrages vus ou plongés des hauteurs voisines ; améliorer les communications ; enfin, créer plusieurs forts détachés, spécialement au Rôleur et à la Briquette (points situés à des distances encore bien faibles de l'enceinte, il faut l'avouer), afin de forcer l'ennemi à commencer ses travaux de siège le plus loin possible de la place, prolonger la résistance de celle-ci et surtout épargner à la ville les dégâts et les horreurs d'un bombardement.

De tout cela le génie ne put faire qu'un certain nombre d'abris, quelques poudrières enterrées et plusieurs magasins de siège, etc. La funeste guerre de 1870-1871 éclata : nous en connaissons les déplorables résultats !

Les guerres du second Empire, comme l'avaient fait celles du premier, avaient détourné dans une très grande mesure, l'attention des places fortes. L'expédition du Mexique avait absorbé particulièrement trop d'argent pour qu'il fût possible d'affecter de grosses sommes au développement des fortifications. Pourtant il eût été d'autant plus nécessaire de s'occuper de nos forteresses, que Napoléon III, renouvelant en Italie les prouesses de Charles VIII, avait introduit les premiers canons rayés sur les champs de bataille. On n'ignore pas que l'adoption de cet engin par les principales puissances de l'Europe exerça sur la fortification une influence comparable à celle que l'usage du boulet métallique avait produite, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Sans doute, on n'était pas resté tout à fait inactif, en France, de 1859 à 1870, en ce qui concerne l'artillerie et les fortifications. Pendant que les places fortes recevaient un certain nombre de canons rayés (pour lesquels, malheureusement, il fallut d'abord se contenter des anciens affûts de bouches à feu lisses), des études et des expériences étaient entreprises sur des canons se chargeant par la culasse. De son côté, le génie déclassait un certain nombre de places<sup>(1)</sup> et dotait celles conservées de traverses-abris et de perfectionnements divers. Mais on marcha lentement, tant pour la fabrication d'un nouveau matériel que pour la transformation des ouvrages de défense. Les Prussiens allèrent plus vite en besogne. Dès le commencement de 1866, ils avaient reconnu que les places fortes, telles qu'elles étaient alors, ne pouvaient plus soutenir jusqu'au bout l'épreuve d'un siège régulier. Ajoutons que l'artillerie allemande s'était empressée d'adopter le chargement par la culasse, qui procure une vitesse initiale plus grande, une trajectoire plus tendue, une portée plus longue, des effets plus destructeurs et plus meurtriers. Nous ne savons que trop combien ses nombreux et puissants canons nous firent de mal en 1870-1871 ! C'est grâce à eux que dans les sièges qu'ils entreprirent, nos ennemis, avec infiniment plus de facilité que leurs devanciers du XVIII<sup>e</sup> siècle, purent élargir à volonté leurs cordons d'investissement, prendre à revers et d'enfilade les fronts des places d'un faible diamètre, faire brèche de loin à leurs escarpes

(1) En 1867, on déclassa 29 places, postes et ouvrages ; on supprima des servitudes militaires autour de 39 autres points fortifiés. La ville du Quesnoy figura dans la première de ces deux catégories ; mais sa municipalité ne s'empressa point de prendre les mesures nécessaires pour la démanteler. Aussi fut-elle reclassée depuis. Aujourd'hui elle sert de fort d'arrêt, à l'intersection des lignes d'Aulnoye à Valenciennes et de Mons à Cambrai.

et bombarder leur intérieur ; enfin, empêcher nos vieilles forteresses, d'ailleurs généralement mal pourvues sous plus d'un rapport, de leur opposer une résistance sérieuse et prolongée. Il est heureux pour les places du Nord qu'elles n'aient pas eu à subir, il y a vingt-cinq ans, une nouvelle et aussi pénible épreuve (1) !

Après nos désastres, nos sommités militaires étudièrent les moyens propres à mettre les villes fortifiées en état de jouer encore un rôle utile ; elles s'arrêtèrent aux deux solutions suivantes : ou pourvoir les places d'un très grand nombre d'abris voûtés, de parados, de traverses, etc. ; ou les entourer de forts détachés assez nombreux et assez éloignés de l'enceinte pour mettre les populations et les établissements civils ou militaires à l'abri d'un bombardement. Il est évident que l'application de ces deux remèdes à toutes nos forteresses eût entraîné des dépenses énormes. Aussi jugea-t-on de pareils sacrifices impossibles et dut-on se contenter d'adopter la première solution pour les petites places susceptibles de servir de forts d'arrêt, la deuxième pour les forteresses d'une importance militaire de premier ordre, renfermant des magasins de dépôt considérables ou abritant des populations exceptionnellement nombreuses. En ce qui concerne Valenciennes, on put croire, pendant plusieurs années, qu'elle serait rangée dans la deuxième catégorie, autrement dit, qu'elle était destinée à devenir bientôt le réduit d'un camp retranché analogue à ceux de Lille et de Maubeuge. Les éditions de 1879, 1881 et 1885 du *Cours de géographie militaire* du commandant Marga renseignent sur le nombre, l'emplacement et l'importance des ouvrages que le génie se proposait alors de construire autour de la place. Le fort de Curgies avait été commencé en 1881 et bientôt terminé. Malgré la dépense considérable que sa transformation en camp retranché eût occasionnée, Valenciennes aurait probablement vu continuer sa ceinture de forts détachés, si l'invention de la mélinite et son application au chargement des projectiles de l'artillerie n'étaient venues bouleverser de nouveau et de fond en comble, les principes de la construction des ouvrages de fortification permanente. Il n'y avait pas à se le dissimuler : cette révolution nouvelle était relativement aussi considérable que celle jadis apportée dans la défense des places par la découverte de la poudre elle-même. Le duel qui dure depuis cinq siècles entre le canon et la cuirasse touchait-il à sa fin ? Le génie allait-il céder devant la supériorité définitive de l'artillerie ? Il ne devait pas encore en être ainsi : les disciples de Vauban trouvèrent le moyen de mettre leurs forteresses à l'abri des effets des nouveaux explosifs : ils préconisèrent l'emploi des coupoles métalliques, d'ailleurs connues depuis longtemps, et des cuirassements en béton de deux mètres et demi à trois mètres d'épaisseur. Coupoles et cuirassements furent bientôt adoptés par le Conseil supérieur de la guerre (août 1888). Mais on conçoit facilement que la nécessité dans laquelle se voyait le génie de construire un certain nombre de forts de nouveau modèle ou de bétonner la plupart des ouvrages construits depuis 1871, devait occasionner à l'Etat des dépenses suffisamment grosses pour que l'on considérât avec raison, comme folle, l'idée de cuirasser et de bétonner toutes nos places. Il fallait donc se restreindre et faire un choix, pour ne conserver que des forteresses situées dans des conditions stratégiques tout à fait exceptionnelles. C'est pourquoi, dès 1886, la question du

(1) Voir la *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871*, par le général de division L. Faidherbe.

remaniement de notre système-frontière, conséquence du déclassement d'un certain nombre de nos places, fut mis à l'ordre du jour. Valenciennes comptait parmi ces villes découronnées ! Au printemps de 1888, son démantèlement était à l'étude, pour être bientôt approuvé, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre de la même année, par le Conseil supérieur de la guerre et le Conseil des ministres, en attendant qu'une loi vint, pendant la session suivante, le consacrer définitivement.

Après une série de pourparlers qui eurent lieu du 22 octobre 1888 au 14 janvier 1889, entre le génie et la municipalité de Valenciennes, le ministre de la guerre déposait, le 9 février, un projet de loi relatif au nouveau classement des places fortes. Celles-ci étaient divisées en quatre catégories dont la troisième comprenait les places et les ouvrages de défense à déclasser, sous la réserve que cette mesure ne deviendrait définitive que par décret, après fixation des voies et moyens de démantèlement. C'était le cas de Valenciennes. Le 23 mars suivant, la Chambre des députés votait l'ensemble du projet de loi. Deux mois plus tard (21 mai) le Sénat le votait à son tour. Ainsi ce projet devenait loi. Le jour même, un télégramme de MM. Wallon et Girard, sénateurs, annonçait cet important résultat. Aussitôt la Mairie se pavisait, la cloche municipale répandait partout la grande nouvelle et, le soir, notre musique communale, en signe de réjouissance, faisait entendre ses plus joyeuses fanfares, devant l'Hôtel de ville illuminé (1).

C'est le 30 mai 1889 que le *Journal officiel* publia la loi du 27 mars, portant classement et déclassement d'ouvrages de défense, tant en France qu'en Algérie. D'après cette loi, la ville de Valenciennes comme Cambrai, Bouchain et autres places, devait être déclassée par un décret spécial rendu sur la proposition du ministre de la guerre et rayée, par suite, des tableaux des places fortes. La loi ajoutait que les décrets relatifs au déclassement définitif de ces ouvrages ne seraient rendus qu'après que les Chambres auraient inscrit au budget de la guerre, à la suite des négociations entamées avec les villes, les crédits nécessaires au règlement des dépenses qu'entraînerait le démantèlement des fortifications déclassées. Les terrassiers n'étaient pas encore à l'œuvre : les négociations furent longues entre l'Etat et Valenciennes. Il s'écoula une année entière avant que les ministres de la guerre et des finances apposassent leur signature au bas de la convention à intervenir entre les deux parties. Enfin, le projet de loi particulier au démantèlement de Valenciennes était déposé, le 31 juillet, sur le bureau de la Chambre des députés. Le 6 août, il était voté dans les deux Chambres, et, le 26 août, le Président de la République promulguait définitivement la *Loi concernant le déclassement de la place de Valenciennes*. Il ne restait plus au chef de l'Etat qu'à signer le décret nécessaire pour rendre cette loi exécutoire : c'est ce qu'il fit, le 11 septembre 1890. La dernière formalité qui devait enlever à Valenciennes son beau titre de place de guerre, était donc remplie. Rien ne s'opposait plus, en principe, à ce que la pioche niveleuse vint prosaïquement émietter, pierre par pierre et brique par brique, ces redoutables fortifications que, cent ans auparavant, l'Europe coalisée avait été obligée de démolir à coups de canon.

(1) Pourquoi cacherions-nous nos sentiments ? Lorsque nous entendîmes la voix grave de Jeanne de Flandre, il nous sembla que notre cloche des grands jours sonnait tristement le glas du passé. Nourris dans le culte des choses anciennes, le cœur plein de la religion du souvenir, l'esprit hanté par les glorieux épisodes de notre histoire locale, nous nous étions figuré que la nouvelle de son démantèlement dût être reçue avec plus de réserve et, disons le mot, avec plus de respect, dans une vieille forteresse qui porte au fronton de son Hôtel de ville, comme une croix de la légion d'honneur à la hampe d'un drapeau, ce décret de la Convention : « Valenciennes a bien mérité de la Patrie ! »

Ainsi, malgré son importance stratégique qui résultait de sa position sur la frontière de Belgique (1) entre Lille et Maubeuge, dans l'intervalle des vastes forêts de Raismes et de Mormal, sur le plus court chemin d'Anvers et de Bruxelles à Paris, le long de la ligne de pénétration facile de l'Escaut, dans le flanc droit de la grande voie de Berlin à Paris, par Cologne et Maubeuge ; malgré sa proximité des collines de Belgique, ce chemin des armées, cette grande route des invasions, proximité qui lui avait précisément donné, depuis son origine, un rôle militaire des plus importants et des plus périlleux à remplir ; malgré sa situation au nœud de nombreuses lignes de terre, de fer et d'eau, plus ou moins barrées par des petites places ou des ouvrages isolés, au milieu desquels il semblait qu'elle dût continuer d'interposer sa puissante masse et de jouer son rôle de réduit ; malgré ses précieuses qualités offensives ou défensives ; malgré les inondations de la région dont elle formait l'une des clefs ; malgré le chiffre de sa population et ses ressources militaires, Valenciennes était comprise, comme une bicoque perdue, dans la catégorie des places d'ancienne date qui, vu la construction de certains forts ou camps retranchés nouveaux, n'avaient plus d'utilité pour la défense et qui, au contraire, présentaient des inconvénients et des dangers, puisqu'elles devaient coûter cher d'entretien, immobiliser des troupes et du matériel en cas de guerre, céder rapidement à l'action des nouveaux explosifs et servir ensuite de solides points d'appui à l'ennemi ! Tels étaient à peu près les termes des décisions prises par le Conseil des ministres, le 2 octobre 1888, et de l'exposé des motifs du projet de loi déposé par M. de Freycinet, en février 1889. Nous ne faisons pas difficulté à reconnaître que l'industrie de la houille, du fer, etc., en développant de plus en plus nos faubourgs et nos communes suburbaines, avaient créé petit à petit, à une certaine distance de nos remparts, de véritables masques très préjudiciables à l'efficacité du tir des canons de la place et mis Valenciennes dans un état d'infériorité intolérable, à supposer même qu'on l'eût dotée d'un cordon de forts détachés. Nous n'ignorons pas que pour faire de bonne besogne, il eût fallu englober, dans une vaste chemise de sûreté, ces faubourgs et tout ou partie du territoire de ces communes, Marly, Anzin surtout, afin d'abriter les houillères si précieuses pour la défense et de donner à tous les ouvrages ou petites places des environs, un réduit considérable, tout en procurant à la ville même le moyen de se développer et de s'assainir. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'une telle transformation eût coûté de très fortes sommes et que l'État, dans l'impossibilité de les trouver, n'eût pas manqué de les demander à la Ville (2). Or, il semble douteux que celle-ci eût pu se procurer les nom-

(1) Nous sommes de ceux qui ne considèrent pas la neutralité de la Belgique comme un obstacle sérieux aux vues de stratégestes allemands. D'ailleurs, il faut se rappeler le mot de Bismarck : « La guerre déclarée, les traités ont cessé d'exister. » Voir dans le *Courrier du Nord* des 16 et 18 janvier 1883, nos articles sur la *Neutralité de la Belgique*.

(2) Pendant que le sort de Valenciennes, comme celui d'un grand nombre d'autres places fortes, était discuté dans nos hautes sphères militaires, notre administration municipale assurée par des déclarations officielles que le démantèlement de la ville n'était pas possible, n'avait pourtant pas laissé de poursuivre une idée dont, faute de mieux, la réalisation éventuelle eût apporté une amélioration dans la topographie et la vie valenciennoises. Se basant sur les projets de forts détachés dont il était alors question d'entourer Valenciennes, notre municipalité avait demandé, à plusieurs reprises, au ministre de la guerre, un *agrandissement* de la ville. Nous ne pouvons énumérer ici les pourparlers qui eurent lieu alors entre l'administration communale et l'État. Nous nous bornerons à rappeler qu'à la date du 24 juin 1884, le maire Bultot rendait compte au Conseil municipal d'un premier projet d'agrandissement élaboré par le génie. Marly, la Briquette, les faubourgs de Cambrai et de Paris s'y trouvaient réunis à la ville, mais celle-ci devait supporter tous les frais de l'entreprise, *γ compris ceux de la construction de plusieurs forts détachés, soit dix millions* ! Il va sans dire que le Conseil, réuni le 26 juin 1886 et approuvant à l'unanimité les conclusions d'un long et remarquable rapport de M. Paul Sautteau, alors adjoint au maire, protesta contre cette injuste prétention de l'État de mettre à la charge de la Ville la construction des forts détachés, projetés par le génie longtemps avant que celle-ci eût demandé à s'agrandir et bien plus nécessaires à la défense générale

breux millions nécessaires à la construction de sa nouvelle et vaste ceinture. Quant à des demi-mesures, il valait certainement mieux ne pas y avoir recours : rien n'est plus funeste, en effet, que ces palliatifs qui n'assurent rien, coûtent presque aussi cher à établir que des ouvrages définitifs et ne rendent souvent aucun service, parce qu'au moment du danger, on s'aperçoit que pour une cause quelconque, il a été impossible de les compléter, voire de les entretenir, même dans leur état d'embryon. C'est ce qu'ont probablement pensé nos chefs militaires, après avoir scrupuleusement pesé le pour et le contre d'une question délicate entre toutes. Il est certain qu'avant de conclure au démantèlement de Valenciennes, nos généraux ont dû se remémorer le rôle en vue duquel Vauban l'avait conservée après 1677, les services qu'elle avait rendus à la France depuis cette époque. Ils ont dû se demander aussi ce qui pourrait résulter de sa disparition de l'échiquier stratégique. Nous sommes persuadés que leur expérience et leur patriotisme leur ont inspiré la meilleure mesure à prendre. Loin de nous, d'ailleurs, la pensée de critiquer leur haute décision, devant laquelle nous nous inclinons respectueusement, les priant, eux que leur cœur de soldat met à même de nous comprendre mieux que personne, de voir seulement dans les lignes qui précèdent, l'expression des regrets de patriotes valenciennois habitués depuis leur enfance à considérer leur ville natale comme l'un des boulevards de la France, qu'ils eussent défendu, à l'occasion, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Quoi qu'il en soit, le progrès ne saurait arrêter sa marche par des considérations de pur sentiment. Aussi, sans l'accueillir avec enthousiasme, ne le combattons-nous pas. Nous l'aiderons, au contraire, dans la faible mesure de nos moyens, mais de tout cœur, à hâter les premières manifestations de sa bienfaisante influence. Dépouillée de sa lourde armure, débarrassée de la sujétion des zones et des servitudes militaires, Valenciennes pourra respirer librement. La gêne qu'elle s'imposait depuis des siècles pour tenir dans ses murailles, n'existant plus, elle s'étendra sur les deux versants de la vallée de l'Escaut. Un air pur circulera dans ses rues, ses boulevards, ses parcs et ses jardins. Elle travaillera pour se parer. Le courage et la valeur dont tant de fois elle s'est montrée capable, elle les reportera sur les travaux de la paix ; elle développera son commerce où jadis elle n'avait pas de rivales ; elle perfectionnera ses diverses industries dans plusieurs desquelles souvent elle a été une véritable initiatrice. Nul doute que dans cette nouvelle phase de son existence, notre chère Valenciennes n'occupe bientôt le plus haut rang, comme celui qu'elle avait conquis par les armes. Rien ne s'opposera plus alors à ce qu'elle devienne le chef-lieu d'un département de l'Escaut. Désormais à l'abri d'un siège et des horreurs d'un bombardement, ses places publiques et son musée de plus en plus riches des œuvres de ses propres enfants, lui mériteront plus que jamais le nom si glorieux aussi d'Athènes du Nord.

de la frontière du Nord qu'à la sécurité particulière de Valenciennes. A la vérité, le ministre de la guerre voulut bien trouver excessive cette demande de dix millions faite aux Valenciennois. Et peut-être nos concitoyens commençaient-ils à nourrir l'espoir de se voir bientôt traiter d'une manière raisonnable, lorsque, le 18 septembre 1886, le maire communiquait au Conseil un second projet du génie. Plus vaste que le précédent, ce projet ajoutait, non sans raison, le Rôleur aux terrains que le premier projet annexait à la ville. Malheureusement les prétentions de l'Etat n'avaient fait que croître avec la surface englobée dans la nouvelle enceinte : il exigeait de nouveau que Valenciennes payât de ses deniers, non plus les dix mais les *douze millions* nécessaires pour construire non seulement cette enceinte (prétention que l'on eût comprise à la rigueur, puisque le génie avait déclaré qu'il pouvait se contenter de l'ancien corps de place), mais encore les forts détachés ! Il est évident que de pareilles conditions n'étaient pas acceptables. La Ville ne pouvait ni ne devait se lancer dans une entreprise aussi aléatoire. Dans sa séance du 9 octobre 1886, le Conseil repoussait le deuxième projet du génie, se bornant à renouveler la demande d'annexion déjà formulée en 1836, des faubourgs Sainte-Catherine et de Paris à la ville. Mais le temps avait marché. Il n'était déjà plus nécessaire de s'occuper d'une extension partielle de l'enceinte. La mélinite faisait parler d'elle et le démantèlement de Valenciennes allait bientôt entrer dans le domaine des réalités.

Il ne faudrait pourtant pas que les délices d'un nouvel âge d'or fissent oublier aux Valenciennes de l'avenir les virilités et les vertus de l'âge de fer. Ces murailles qui ont permis à nos pères de conquérir leurs franchises municipales et leurs libertés politiques, de résister à de nombreux ennemis, de se couvrir d'une impérissable gloire et de mériter la reconnaissance de la Patrie; ces remparts qu'ils ont si souvent arrosés de leur sang, après s'être imposé pour eux de si fréquents et si écrasants sacrifices; ces ouvrages dont ils viennent de payer la démolition après en avoir payé le fonds et la construction; ces fortifications qui ont eu sur l'histoire et la vie intérieure de Valenciennes une si grande et si longue influence; cette enceinte enfin, qui pendant une longue suite de siècles a contenu l'âme de la cité.... il faut que nos continuateurs en connaissent la radieuse bien qu'austère physionomie et qu'ils en conservent un pieux souvenir. C'est pour le leur permettre et pour qu'ils ne nous accusent pas d'avoir été des fils ingrats ou imprévoyants que, déférant au vœu de notre Société d'agriculture, sciences et arts, nous avons accepté la lourde mais agréable tâche d'écrire les pages qu'on vient de lire et auxquelles sont joints plusieurs plans rares et de nombreuses vues pittoresques. Après plus de quatre années d'un travail opiniâtre, de recherches parfois arides dans nos archives et dans notre bibliothèque publique, d'investigations presque quotidiennes dans les chantiers de démolition, à partir du mois de février 1891 et pendant les deux ans qu'a duré le démantèlement, après avoir réuni et mis à profit les matériaux que nous avons accumulés depuis de longues années et les renseignements que de trop rares amis ont bien voulu mettre à notre disposition, nous avons produit le travail qu'on vient de lire, travail bien imparfait et pour lequel nous réclamons l'indulgence de nos concitoyens. D'ailleurs ce n'est pas un simple faisceau de souvenirs militaires qui peut suffire pour rappeler dignement les hauts faits de notre grande et généreuse cité. C'est une œuvre plus complète et plus grandiose que ses enfants devraient entreprendre. Pourquoi ne commenceraient-ils pas, dès maintenant, à recueillir, collectionner, coordonner, grouper ou au moins signaler tous les documents, anciens et modernes, écrits ou dessinés qu'ils possèdent ou qu'ils connaissent, sur l'histoire de Valenciennes? Dans un certain temps, une plume plus experte et plus élégante que la nôtre pourrait reprendre et développer, afin d'en faire alors un véritable monument, la modeste étude que nous venons de terminer et que, malgré notre insuffisance, notre amour pour notre ville natale nous avait donné le courage, l'audace et peut-être l'outrecuidance d'entreprendre.

Peut-être y aurait-il un autre moyen, sinon de perpétuer directement le souvenir de nos fortifications, du moins de consacrer d'une manière symbolique les services qu'elles ont rendus à la France. Dans l'assemblée générale tenue, le 23 juillet 1893, par nos ex-canonnières sédentaires, supprimés par la loi du 11 juillet 1892, conséquence de celle du déclassement de la place, l'un de leurs ex-capitaines, M. Sautteau, notre honorable maire actuel, leur proposa d'employer le capital disponible qui leur resterait après la liquidation de leur société, à l'édification d'un monument destiné à rappeler à nos arrière neveux, le rôle glorieux que les canonnières ont joué depuis cinq cents ans, dans l'histoire militaire de Valenciennes. Notre maire ajoutait que dans le cas d'insuffisance de ce capital, on pourrait avoir recours à une souscription publique à laquelle le Conseil municipal, le Conseil d'arrondissement, le Conseil général et le Gou-

vernement pourraient prendre part : on arrondirait ainsi la somme liquide et l'on pourrait donner au monument une ampleur en rapport avec sa destination. Inutile de dire que cette excellente et patriotique idée fut unanimement approuvée et immédiatement adoptée. Depuis lors, des ouvertures ont été faites à la Municipalité dans le but d'arriver à un résultat : les choses sont en l'état. En attendant qu'une solution intervienne, nous nous faisons un devoir de reprendre ici, en l'élargissant, l'heureuse proposition de M. Sautteau (1). Ce n'est pas la seule gloire de nos canonniers, mais celle de la cité toute entière, qu'il faut immortaliser par un monument indestructible. Il ne doit pas, il ne peut pas n'être question dans cette affaire, que de ces braves qui, en combattant sur le rempart, avaient encore l'insigne bonheur de trouver, autour de leur pièce, l'âpre jouissance de la lutte ou la mort si belle et si enviable des héros. Sans aucun doute ils occuperaient dans le monument une place d'honneur, puisqu'ils faisaient partie de cette artillerie française dont l'ennemi lui-même a porté si haut le renom mérité. Mais il ne faudrait pas oublier ces vieillards, ces femmes, ces enfants que seule une mort obscure pouvait délivrer des souffrances et des privations stoïquement endurées pendant de longs mois, soit sous une pluie de bombes et dans le feu des incendies ; soit au milieu des blessés, des malades et des mourants entassés pêle-mêle dans des abris obscurs et nauséabonds. Il faut les remercier, eux aussi, de leur admirable sacrifice. C'est dans ce but que nous faisons appel à tous nos concitoyens. Unis dans une seule et noble pensée, qu'ils prennent l'engagement de glorifier, tôt ou tard, par un monument digne de la cité de Carpeaux, non un homme, comme le cas s'en présente le plus souvent, mais une collectivité, une famille, une ville enfin dont le dévouement a sauvé la Patrie. A défaut de ces épais remparts, de ces puissants bastions, dont la vue seule suffisait pour inculquer à tout Valenciennois, l'idée de devoir et de sacrifice, le monument dont M. Sautteau a donné la première idée, redirait aux générations futures qu'avant d'être une belle et riante ville ouverte, Valenciennes a passé par des épreuves qui l'ont énergiquement trempée, l'ont faite ce qu'elle est, l'ont rendue digne de toute prospérité dans le présent et dans l'avenir. Et si, par malheur, de nouvelles et terribles catastrophes venaient encore accabler le pays, c'est devant ce symbole du civisme de leurs aïeux que nos successeurs, avant de voler au combat, iraient jurer de se montrer dignes de leurs devanciers et de tenter l'impossible, pour contribuer, à leur tour, au salut de notre mère vénérée, au salut de la France !

(1) Voir *l'Impartial du Nord* (Tribune publique) des 13, 14, 15 et 18 avril 1895.





## CINQUIÈME PARTIE

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES PLANCHES

*Porte de Mons. Façade à l'intérieur de la ville.* — Cliché pris le 3 novembre 1890. Cette porte (n° 81 de notre plan au  $\frac{1}{5000^m}$ ) très simplement conçue, remplaça celle beaucoup plus compliquée que Charles-Quint avait fait construire en 1583, sur l'emplacement de la porte du Moyen-Age (voir page 70). On ne peut pas dire que notre dernière porte de Mons était intéressante : il y avait lieu pourtant d'en conserver l'image comme d'ailleurs celle de toutes les anciennes entrées de la ville.

*Pont éclusé de la porte de Mons, n° 73.* — Vue prise du chemin de communication, le 28 octobre 1890. Très longtemps avant la conquête française, une écluse existait sous ce pont. Nos *Comptes des Fortifications* relatent qu'en 1672, le pont menaçait ruine. On le consolida ; mais, en 1705, il fallut le refaire. Sans être grandiose, cet ouvrage d'art avait pourtant un assez bel aspect. Il devait être plus pittoresque encore avant que quatre de ses passages eussent été bouchés, antérieurement à 1793, par des batardeaux en maçonnerie. On n'en garda que trois, vu la difficulté que l'on éprouvait et le temps qu'il fallait pour descendre, à l'aide d'un bourriquet, les poutrelles ou madriers dans toutes les rainures de l'écluse, manœuvre presque impossible sous le feu de l'ennemi. D'ailleurs les limons de la Rhônelle avaient peu à peu relevé le plafond du fossé et encombré le radier. C'est pourquoi l'on ne put s'en servir en 1793. Une fois maîtres de Valenciennes, les Autrichiens réparèrent le pont et se contentèrent de remettre le fossé dans l'état dans lequel il était avant le siège. Un peu plus tard les Français refirent une cunette au milieu du fossé.

*Passage volant, sous les arches du pont éclusé de la porte de Mons.* — Vue prise de la dernière arche, près des escaliers de gorge de la demi-lune 34, le 29 novembre

1891. Sous le tablier du pont et dans l'épaisseur de chaque pile, on avait ménagé des ouvertures qui permettaient de jeter des madriers d'une pile à l'autre. On obtenait ainsi un pont volant dont on se servait pour faire sortir de la ville ou faire entrer dans ses murs une personne isolée, ainsi que pour atteindre les emplacements d'où l'on descendait les poutrelles dans les rainures de l'écluse.

*Terre-plein et réduit de la demi-lune de Mons n° 34.* — Vue prise du haut de la courtine 30-35, le 15 mars 1891. On voit vers la gauche de la planche le passage établi en 1822-1827, à la gorge de la demi-lune, pour gagner l'ouvrage 98 et, à droite, le chemin de communication qui conduisait aux dehors de la droite du front 30-35. Dans le fond et à gauche, on aperçoit les tas de grès que les ouvriers, au commencement de l'année 1891, arrachaient, non sans peine, des gorges de la demi-lune, du réduit de Poterne 98 et de l'ouvrage à cornes 31.

*Bastion 30 et Courtine 30-35.* — Vue prise du haut du pont de la demi-lune 34, le 10 novembre 1890. Si l'on excepte le flanc droit du bastion, toute la partie du mur d'enceinte qui est contenue dans cette planche était en brèche à la fin du siège de 1793. C'est pour ce motif qu'à défaut de pittoresque, cette vue a un grand intérêt historique, surtout pour les Valenciennois.

*La demi-lune de Mons, n° 34 ; les deux ponts de la porte de même nom.* — Vue prise du fond du fossé du corps de place, près du flanc droit du bastion de Poterne, n° 30, le 20 février 1891. Outre ses qualités intrinsèques, cette vue conserve l'image de cette fameuse demi-lune Montoise qui fut si disputée pendant le siège de 1656 et coûta si cher aux troupes de Turenne. La demi-lune et les deux ponts furent réparés par les Autrichiens en 1793-1794. Cette planche eût gagné à être

photographiée dans une saison moins avancée et surtout avant l'abattage des vieux arbres qui formaient à la demi-lune 34 un diadème aussi riche qu'élégant.

*Demi-gorge de gauche de la demi-lune n° 39. Ligne d'horizon du Rôleur.* — Vue prise de la courtine de l'ouvrage à cornes 38, le 2 avril 1891. Des terrassiers commencent à extraire les grès du bas de la gorge de la demi-lune. On ne trouve pas là un paysage très séduisant, ni même un morceau de fortification très intéressant. Mais il n'était pas inutile de montrer comment la ligne d'horizon dominante du Rôleur se présentait devant nos ouvrages les plus avancés. C'est sur le revers de cette crête que les Autrichiens avaient placé leur première batterie de bombardement, en 1793 : c'est sous sa protection qu'ils construisirent leurs parallèles et toutes leurs autres batteries (1).

*Bastion des Capucins, n° 35.* — Vue prise du haut de la tenaille 120, le 20 avril 1891. Cette planche donne une idée très satisfaisante de ces petits bastions à saillant obtus, à orillons carrés et à flancs casematés dont le modèle nous était venu d'Italie, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (voir les chapitres XVI, XVII, XVIII et XX); elle présente un haut intérêt pour l'archéologie militaire. Il n'y manquerait même rien au point de vue pittoresque si, comme nous l'avons fait remarquer pour la demi-lune de Mons, elle eût été prise avant que les grands arbres du bastion, qui étaient aussi hauts que l'ouvrage même, eussent été abattus.

*Restes de la tour Saint-Nicolas* retrouvés pendant la démolition de la courtine 35-41. — Vue prise de l'orillon gauche du bastion 41, le 26 septembre 1891 (voir pages 48 et 70). La tour Saint-Nicolas, qui datait au moins du XII<sup>e</sup> siècle et que les boulets de Noircarmes avaient si maltraitée en 1567, resta longtemps visible, au moins en partie, au-dessus de l'enceinte, après que Philippe II, en 1859, eut noyé sa base dans le mur d'escarpe et dans le rempart de la longue courtine 35-43 (le bastion 41 n'étant pas construit alors). L'embrasure à la française, qui se trouve près de l'échelle placée à la gauche de la planche, doit être un remaniement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou, plus vraisemblablement, du commencement du siècle suivant. Le premier étage de la tour servit longtemps de corps de garde. Notre plan de 1694 en montre l'emplacement sous le prolongement du cavalier 36. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle disparut complètement sous les terrassements de ce cavalier. Cet intéressant vestige du Moyen-Age a été photographié avec soin pendant le démantèlement. Il faut joindre à plusieurs bons clichés de M. Delsart ceux qui ont valu à M. Rouault une lettre de félicitations de la Commission archéologique locale (séance du 2 juin 1892). L'œuvre de nos deux photographes formeraient une riche illustration pour une monographie spéciale

(1) C'est de cette demi-lune 39 que nos canonniers sédentaires, dans leur dernière école à feu, tirèrent leurs dernières bombes, le 28 septembre 1890.

de la tour Saint-Nicolas : nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, l'intercaler ici. (Voir la *Revue de la Société d'Agriculture*, etc., 1893, page 131.)

*Terre-plein du rempart de la porte du Quesnoy, n° 80. Rue du Quesnoy.* — Vue prise de la plongée de l'extrémité Nord-Est de la courtine 43-49, le 20 avril 1891. Cette planche peut servir à montrer combien Valenciennes était naguère encaissée dans ses vieux murs.

*Rempart de la courtine dite du Quesnoy, n° 43-49* — Vue prise du haut de la tour de la Rhônelle (P), le 2 décembre 1890. Même observation. On voit à gauche la rue du Petit Fossart ; les promeneurs se trouvent sur la rampe qui, de la gorge de la tour descendait à la porte du Quesnoy.

*Gorge de la tour de la Rhônelle (P). Entrée des eaux.* — Vue prise de la maison n° 34 de la rue Abel de Pujol, le 18 mars 1891. Le mur que l'on voit au-dessus de la voûte ogivale n'est pas la gorge même de la tour, mais bien le parement du mur de soutènement du rempart dont on a doublé la tour et les tronçons d'enceinte adjacents, au XVI<sup>e</sup> siècle. On gagnait le dessous de la voûte par un petit corridor ménagé dans le mur de gauche. Là, un petit treuil permettait de manœuvrer le gril que l'on aperçoit sous le plancher volant. Cette vue ne manque pas de pittoresque.

*Porte Cardon et porte du Quesnoy, n° 80.* — Vue prise du trottoir de la maison n° 139 de la rue du Quesnoy, le 1<sup>er</sup> mai 1891. La petite porte à cintre surbaissé que l'on voit à gauche de la planche, date du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle n'a rien d'intéressant par elle-même : elle ne servait qu'à passer sous le rempart construit à cette époque contre la gorge de l'ancienne porte Cardon de 1377 (voir page 49). C'est par cette voûte que l'on gagnait la cour du bastion 43. La grande ouverture à plein cintre de droite est la porte du Quesnoy construite à double voie, en 1882, sur l'emplacement de la vieille porte Cardon de Charles-Quint (voir page 74) : c'est en 1810 que celle-ci avait pris le nom de porte du Quesnoy (1). La large baie de 1882 fut construite pour assurer l'écoulement facile des troupes en cas de guerre. Si cette vue n'est pas très pittoresque, elle a un grand intérêt pour la topographie et l'archéologie locales. On distingue au bout du pont le réduit 46, dans la face droite duquel on a fait passer la route, en 1848, après avoir élargi le pont, pour améliorer la circulation des voitures qui, précédemment, tournaient trop court dans la face gauche du réduit, à l'endroit où l'on voit un mur crénelé.

*Porte Cardon, XIV<sup>e</sup> siècle,* dans l'intérieur du bastion 43 — Vue prise de la gorge du Châtelet (voir page 49), le 27 février 1891. De la vieille porte Cardon de 1377 on ne voit plus qu'une partie de la tour de droite rasée

(1) C'est par décision du Conseil municipal en date du 30 mai 1810, que les portes Cardon, de Cambrai, Notre-Dame et de Tournai reçurent respectivement les noms de portes du Quesnoy, de Famars, de Paris et de Lille.

au XVI<sup>e</sup> siècle, un peu au-dessous de la voûte du rez-de-chaussée, comme sa voisine de gauche. Les consoles et la voûte en plein cintre qui s'y appuient datent de cette époque ; elles soutenaient le mur de face dont la construction avait été rendue nécessaire par l'élargissement du rempart, au-dessus de la porte. La tour de gauche a disparu en même temps, derrière le retour du tronçon d'enceinte de Charles-Quint (voir page 74). A la droite de la planche se trouvent les abris commencés par les Autrichiens en 1793-1794 et finis plus tard par les Français. Ce coin de nos fortifications avait un charme pénétrant et mystérieux, bien fait pour évoquer les souvenirs du passé.

*Porte du Quesnoy et flanc droit du bastion dit de Cardon, n° 43.* — Vue prise du fond du fossé du corps de place, le 28 octobre 1890. Nous voyons obliquement la façade de la porte de 1882 et, derrière le pont, le flanc droit du bastion Cardon de la Renaissance, avec ses canonnières ou embrasures à la française. Au sommet du flanc se trouve le mur à bahut et le flanc terrassé de 1832. (Voir chapitre XXIX)

*Tour (P) et déversoir de la Rhônelle, 141, front 43-49.* — Vue prise du chemin couvert, le 16 juillet 1890. Lorsque dans notre deuxième fascicule, qui parut en 1891, nous parlâmes de la tour de la Rhônelle, nous n'avions pas encore trouvé dans nos *Comptes des Fortifications* le moindre renseignement à son égard. Aussi étions nous restés sur la réserve quant à l'époque exacte de sa construction (voir page 49). Plus tard, un des cahiers de ces *Comptes* qui s'était glissé derrière les autres, nous apporta des renseignements précieux (1448-1449, D. I. 3). Il résulte de ce document qu'avant le XV<sup>e</sup> siècle, la Rhônelle, après avoir traversé le fossé entre ses deux *dodennes*, entraînait en ville sous une simple arche percée dans le mur d'enceinte. Il y avait bien une tour près de ces *dodennes*, mais il est probable qu'elle ne défendait pas suffisamment l'entrée des eaux : on la rasa et après avoir démolí également la partie Nord Ouest des *dodennes*, on éleva, sur l'enceinte même, la belle tour que la planche représente. Les meurtrières à armes à feu que l'on voit sur sa partie antérieure (il en existe aussi sur ses flancs) sont évidemment du XV<sup>e</sup> siècle. Charles-Quint, ce grand *décapiteur* de fortifications du Moyen-Age, en a peut-être démolí le deuxième étage. Ce qui est sûr c'est qu'en 1688 un toit d'ardoises recouvrait le premier étage. Elle servait alors et servit encore longtemps après, de poudrière (on pouvait abriter 25,000 livres de poudre dans son rez-de-chaussée seul voûté, à cette époque). L'artillerie la remit au génie en 1828. Deux ans plus tard, son toit fut démolí ; les pierres blanches du haut, qui étaient mauvaises, furent remplacées par quelques rangs de briques et une couche de gazon, au-dessus de la magistrale. Cette belle tour a trouvé grâce devant les démolisseurs ; elle sera conservée pour faire l'ornement du square de la Dodenne, nom que cette remarquable construction a si longtemps porté. La planche est l'une

des plus réussies et des plus lumineuses de la série, parce que le cliché en a été pris en pleine et radieuse lumière de juillet : pourquoi n'en fut-il pas de même pour la plupart des autres vues ! De combien plus jolie, plus pittoresque et plus vraie eût été la collection annexée à notre travail !

*Fossé du corps de place, 43-49. Bac de la Rhônelle, n° 45. Porte et pont du Quesnoy ; Bastion n° 43 dit de Cardon.* — Vue prise du flanc gauche du bastion 49, le 19 février 1891. On voit à gauche la tour de la Rhônelle avec son bac et les trois vannes de l'écluse 141. C'est par cette écluse que les eaux de l'Escaut amont, venant de l'écluse 59 par les fossés du Sud de la place, étaient retenues sous le pont de Mons. On aperçoit dans le fond le bastion 43 avec son cavalier et le fossé de sa face droite ; un peu plus à droite, la contre garde 44 et son fossé. On comprend que les canons du flanc gauche du bastion 49 pouvaient battre, quoique d'un peu loin, ces deux fossés, surtout celui du bastion. Vers le centre et un peu à droite de la planche se trouve la demi-tenaille en terre n° 119 dite de la Rhônelle, élevée en 1832-1833 : elle couvrait en partie la courtine et la porte du Quesnoy.

*Porte de Famars, n° 79* (voir page 163). — Vue prise de la gorge de droite de l'ouvrage à cornes 50, le 28 octobre 1890. Conçue dans le style classique romain cette porte mériterait une description détaillée qu'il nous est impossible de donner ici. Nous renvoyons donc le lecteur à la savante description que M. Paul Foucart en a faite dans son travail sur *Antoine Pater*, présenté au Congrès des Sociétés des beaux-arts, en 1887.

*Bas-reliefs de la porte de Famars.* — Façade extérieure. Au moment du démantèlement, ces bas-reliefs étaient tellement dégradés que l'on n'aurait pas pu les conserver, ni même en prendre directement des moulages, voire des clichés photographiques satisfaisants. M. Delsart a pris les siens sur les modelages qui en ont été faits jadis par M. Georges Cliche fils, comme concours de sculpture. « Exécutés en très bas relief sur fond de bossage, tous ces ornements étaient parfaitement entendus » (1). On les attribuait à Antoine Pater, mais si cet artiste les avait sculptés, il n'aurait dû y travailler qu'assez longtemps après la construction de la porte même ; car il n'aurait que quatorze ans, en 1683.

*Porte de Famars, façade à l'intérieur de la ville.* — Cliché pris le 28 juin 1892. Malgré son décor, cette façade n'était pas aussi recommandable que l'autre. Elle était lourde ; le passage qui, pour des motifs d'ordre militaire, pénétrait de biais, se présentait mal.

*Rivière et petite digue Sainte-Catherine, n° 124.* — Vue prise du pont de la grande écluse Sainte-Catherine, n° 75, le 24 avril 1891. Cette digue concourait à préserver le faubourg de Paris de l'inondation supérieure totale. La planche formerait un paysage assez joli, n'était le manque de feuilles aux arbres.

(1) *Antoine Pater*, par P. Foucart.

*L'Hôpital de siège en 1793.* — Phototypie d'un dessin de F. Schommer. (Voir page 186.)

*Fossé du front de Paris 57 99. Grande digue n° 123.* — Vue prise du haut du bastion 57, le 20 avril 1891. La grande digue qui soutenait l'inondation du faubourg de Paris ou, plus exactement, la grande inondation supérieure, en laissant le fossé du corps de place libre, se voit à gauche. Ce fossé était beaucoup plus pittoresque avant qu'on ne l'eût comblé. C'est après la guerre de 1870-1871 qu'on avait commencé à le dessécher en relevant son plafond, mais en ménageant toutefois une cunette en son milieu. On devine plus qu'on ne voit, dans le fond, le bastion 99, la porte de Paris et son pont.

*Porte de Paris, n° 78* — Vue prise de l'extrémité du pont du corps de place, le 28 octobre 1890. Nous avons dit (page 186), que cette porte, d'un cachet artistique incontestable, avait été construite en 1779. Par la fermeté de ses lignes, la simplicité de sa silhouette et la sobriété de sa décoration, elle présentait un beau spécimen de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle rappelait le genre des constructions de Gabriel et de Louis. A ce titre, elle méritait de rester debout ; mais les exigences de la voirie n'ont pas permis de la conserver. Nos archéologues valenciennes et la Commission historique du Nord<sup>(1)</sup> avaient proposé d'en numéroté les pierres et de les réserver pour édifier une porte d'entrée monumentale à l'Hôtel-Dieu, sur le boulevard. On ne donna pas suite à cette idée, parce qu'il aurait fallu remplacer un assez grand nombre de pierres éclatées, ce qui eût occasionné une grosse dépense.

*Ecluse des fossés Notre-Dame, n° 59.* — Vue prise du flanc droit du bastion 99, le 10 novembre 1890. (Voir page 167.) Une lithographie assez répandue à Valenciennes, datée de 1815 et publiée par *l'Echo de la Frontière*, représente cette écluse sous le nom erroné d'*Ecluse des Repenties*.

*Ecluse n° 60, dite des Repenties, sur l'Escaut (côté amont).* — Cliché pris le 10 novembre 1890. Cette écluse refaite par Vauban a remplacé celle dite de la Bretèche, construite sous Charles Quint (voir pages 78 et 167). Elle était l'une des clefs de la grande inondation supérieure. Elle existe encore : elle donne passage au vieil Escaut et au bras de décharge du canal de navigation.

*Tour avec échauguette.* Front Sud-Ouest de la Citadelle. — Vue prise du terre-plein de l'ouvrage 122, le 30 novembre 1890. Il est très difficile de se prononcer sur l'époque de la première construction de cette tour. Était-elle un reste du Château-le-Comte ? Ce qui est certain c'est qu'elle fut reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle, comme ses meurtrières à armes à feu semblent le prouver, au moment où l'Entre-deux-ponts d'Anzin fut définitivement

annexé à la ville (voir page 58). Charles-Quint avait dû la décapiter. Probablement est-ce lui aussi qui en avait remplacé le sommet par une échauguette sur consoles, pour surveiller les abords de l'écluse de la Bretèche. Vauban la conserva. L'*Estat* de 1688 porte qu'à cette époque elle était en bon état : on y mettait 8.500 livres de poudre. Depuis sa construction ou sa reconstruction au XV<sup>e</sup> siècle, elle avait dû être négligée, car tout son intérieur avait été restauré en briques rouges, matériaux dont on ne se servit dans nos fortifications qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Nous avons trouvé dans cette tour un grand nombre de ces grenades en terre cuite que, faute de cuivre, on avait fabriquées en 1656, pour en pourvoir les défenseurs de Valenciennes. (*Comptes des Fortifications*, C. I. 729 bis, f° 49 v.) On voit à droite de la planche, le batardeau construit en 1859 pour relier l'ouvrage 122 au corps de place de la Citadelle.

*Porte de la Citadelle, front intérieur (n° 86). Moulins de la Citadelle (I).* — Vue prise de la crête du chemin couvert, le 8 décembre 1890. Cette porte est très simple. C'est de l'architecture Louis XIV sommairement traitée. Le moulin était très ancien. Nos *Comptes* du XIV<sup>e</sup> siècle le mentionnent souvent sous le nom de Moulins-le-Comte ou Moulins d'Anzin : on l'appela aussi Moulin-au-Bray, aux Brayes ou à la Braie (voir page 94, note 3). Avant la construction de la Citadelle, cette usine comprenait trois parties, avec quatre roues : on pouvait y moudre dix sacs de farine par jour. En 1688, il ne restait plus que deux corps de bâtiments « fort vieux » et ruinez » On les rasa peu après et l'on n'en refit qu'un, avec une roue de chaque côté, ce qui réduisit le rendement à 6 sacs par jour. Avant la création du bras de décharge du canal de navigation, ce moulin était encore dans cet état. Cette création lui enleva sa roue gauche. Enfin sa chute fut rachetée en 1887 par l'Etat, pour empêcher son bief amont, très envasé, d'inonder les quartiers bas de la ville riverains des Bruilles. Il appartient encore à la famille Cacheux.

*Les Moulins de la Citadelle* — Vue prise de la porte du front intérieur de la Citadelle, au 1<sup>er</sup> étage le 8 décembre 1890. Voir la description de la planche précédente.

*Pont du Calvaire, n° 143, côté amont. Batardeau n° 67, dit de l'écluse du Calvaire.* — Vue prise du haut de la contrescarpe de la face gauche du bastion 16, le 14 novembre 1890. Après l'agrandissement de Valenciennes sur la rive gauche de l'Escaut, au Moyen-Age, ce pont forma trait d'union entre les tronçons Nord-Ouest et Ouest de l'enceinte. Il a toujours dû être fort étroit. Son côté aval, avec ses arches ogivales, est plus ancien et plus pittoresque que son côté amont, aux arches en plein cintre, qui ont été appliquées postérieurement contre les premières. On voit, sur la planche, des ouvriers occupés à construire le batardeau en terre qui doit isoler le vieil Escaut du bras de décharge.

*Pont du Calvaire, côté aval* — Vue prise de l'extrémité Sud du pont du chemin de fer, le 14 novembre 1890.

(1) Cette commission présidée par Mgr Dehaisnes, est venue à Valenciennes, le 13 novembre 1890 et a adressé son rapport à M. le Préfet au mois de janvier 1891.

L'arche qui tient à la rive gauche (celle à droite de la planche) n'a pas tout à fait la même forme et paraît plus ancienne que les deux autres. Lorsqu'en 1772 (1) on pensa à faire passer la navigation par l'intérieur de la place, on constata que ce pont trop étroit et trop bas, comme la plupart de ceux de la ville, formait un grand obstacle à ce projet. Il aurait fallu le refaire à une seule arche : alors il eût eu environ 10 mètres de largeur. Il existait jadis des écluses sous ce pont ; leur radier s'y trouve encore, profondément enfoncé sous un amoncellement de vases. Il faut avouer que notre Escaut urbain est dans un déplorable état. Que nous sommes loin du temps où, au moyen de toutes leurs écluses et de toutes leurs vannes, on pouvait donner dans le lit du fleuve et de nos petits canaux intérieurs, des chasses périodiques et sérieuses qui nettoyaient tout sur leur passage (2) !

*Fossé Nord-Est (10-16) de la Citadelle, au moment de la construction du canal de décharge de l'Escaut. Corps de garde du retranchement 85 du bastion Ferrand.* — Vue prise de l'arrondi de la contrescarpe du bastion 16, le 14 février 1891. Le canal de décharge, en construction, contourne la gauche du bastion Ferrand pour gagner le fossé de sa face gauche. On aperçoit à gauche le saillant du bastion 10 de la Citadelle. Lorsque les arbres étaient couverts de feuilles et le fossé plein d'eau, cette partie de nos fortifications ne manquait pas de pittoresque. Nous en possédons une aquarelle très fine.

*Porte d'Anzin n° 87.* — Vue prise de l'intérieur de la Citadelle, le 30 novembre 1890. Seule la partie en grès était un reste de la porte du XV<sup>e</sup> siècle, que Vauban avait déjà simplifiée beaucoup. C'est en 1858 que l'on avait réparé la partie supérieure, en briques. A gauche, derrière le canonier qui lève la main, on voit la petite porte du couloir qui, avant 1677, conduisait au Secret d'Anzin, au travers de l'enceinte même et, par un embranchement perpendiculaire, à la tour d'angle du XV<sup>e</sup> siècle. A droite, près de la sentinelle, se trouve un local qui servait de cachot. Ce sont les deux battants du dessous de cette porte que le canonier Vainpain ferma, en 1677, après avoir levé le pont, au moment où les grenadiers du roi et les mousquetaires débouchaient dans le couloir du Pâté ; ce qui ne les empêcha pas de pénétrer dans la place par le mur de masque sur voûte que nous connaissons et dont l'extrémité orientale les amena sur la partie supérieure du corps de place, sensiblement derrière l'arbre qui se trouve à l'extrême gauche de la planche.

*Gorge du Pâté n° 12.* — Vue prise du dessous de la porte d'Anzin, le 30 novembre 1890. Ce coin de nos fortifications fut souvent transformé. A gauche du pont

se trouvait le Secret d'Anzin ; plus à gauche, le mur de masque, beaucoup plus haut, en 1677, et abaissé peu après le siège.

*Côté sud du Pâté n° 12 ; Gorge de la contre-garde n° 13 ; Demi lune de l'Île, n° 1.* — Vue prise du haut de la courtine 11-15 de la Citadelle, le 20 février 1891. Cette planche donne une idée de l'enchevêtrement, plus apparent que réel, des dehors les plus rapprochés de la Citadelle. On peut y retrouver une partie du chemin que les grenadiers et les mousquetaires ont suivi en 1677 pour entrer dans la place.

*Canal de navigation.* — Vue prise en amont de la Citadelle et de ses ouvrages extérieurs, le 22 novembre 1890. Outre les qualités pittoresques qu'elle a conservées, malgré la coupe des arbres qui couronnaient tous les ouvrages, cette planche est très intéressante au point de vue des travaux exécutés par Vauban à l'Ouest de la Citadelle. On y aperçoit encore le fameux mur de masque sur voûte et le corps de place de la Citadelle qui, on se le rappelle, constituait l'enceinte de la ville, en 1677.

Cette planche et celle qui la précède suffisent, à la rigueur, pour faire comprendre l'audacieux coup de main des soldats d'élite de Louis XIV. Un aussi important et aussi curieux épisode de notre histoire locale, voire de l'histoire de France, méritait pourtant d'être illustré par une planche plus détaillée, qui eût permis de reconstituer les faits avec plus de netteté. C'est ce que M. Rouault a compris et exécuté pour son propre compte. En se plaçant à l'extrémité Nord de la face curviligne de la demi lune 1, il a obtenu une vue des plus remarquable, non seulement au point de vue historique et archéologique, mais encore sous le rapport de la photographie même.

*Batardeau crénelé n° 63 de la contre-garde n° 13.* Ouvrages extérieurs de la Citadelle. — Vue prise du bord du canal, le 1<sup>er</sup> décembre 1890. Ce batardeau de Vauban (voir page 155) retenait les eaux que l'on pouvait introduire dans les fossés de la contre-garde 13 et de la demi-lune 8. Il formait la communication entre l'extrémité orientale de la longue branche de gauche du Couronné et de la contre-garde.

*Pont éclusé n° 62, sur le canal de navigation, entre la Citadelle et le Pâté n° 12, côté aval.* — Vue prise du chemin de halage, le 1<sup>er</sup> avril 1891. Nous avons devant les yeux l'ancienne écluse ou Secret d'Anzin transformée, en 1654, pour y faire passer les bateaux. Derrière elle, est le mur de masque sur voûte. Nous nous faisons un devoir de signaler encore ici, à titre de document, une photographie de la porte d'Anzin et du pont éclusé 62, prise par M. Rouault, de l'extrémité orientale de la contrescarpe du Pâté ; cette épreuve, très détaillée, est en outre très réussie.

*Porte du Pâté n° 12.* — Vue prise du terre-plein de la contre-garde n° 13, le 28 novembre 1890. C'est le pont-levis de cette porte que le capitaine Stas et ses quatre hommes essayèrent en vain de lever, le 17 mars 1677, au

(1) *Mémoire en faveur de la navigation de l'Escaut au travers de la Ville.* — Archives municipales D. 2.688.

(2) Voir *Le Bras de décharge du canal de navigation de l'Escaut à Valenciennes*, par Edouard Mariage, conseiller municipal, 27 juillet 1895.

moment où les grenadiers et les mousquetaires s'élançaient pour y passer (voir page 138). Un peu en arrière de ce pont, dans le Pâté, se trouvait la herse qui, abaissée en temps opportun, eût empêché la surprise de la ville. Peu après 1677, la chambre de la herse fut supprimée (voir page 139, note 1). On voit, à gauche du pont, l'embrasure du XVI<sup>e</sup> siècle transformée en fenêtre, dont nous avons parlé à la page 72.

*Ouvrages extérieurs de la Citadelle, Pâté n° 12, contre-garde n° 13, Couronné 3-4-5, demi lune de Gros-Jean, n° 8.* — Vue prise du flanc gauche du bastion 10 de la Citadelle, le 20 février 1891. On voit, au milieu de la planche, la face droite de la contre-garde 13, avec son pont courbe qui conduisait au Couronné. Quoique les fortifications de ce côté aient été un peu modifiées depuis 1677, cette vue peut, avec celles qui précèdent, faciliter l'intelligence du récit du siège de 1677.

*Pont courbe de la contre-garde n° 13, conduisant au Couronné 3-4-5.* — Vue prise du batardeau en terre 13-8, le 1<sup>er</sup> décembre 1890. Sans être une merveille, ce pont construit par les Espagnols en 1659 (voir page 117) ne manquait pas d'une certaine originalité. Ses architectes avaient eu à vaincre une difficulté résultant de la combinaison d'un tracé courbe avec la différence des niveaux de chacune de ses extrémités : sa pente vers la contre-garde était de cinq centimètres par mètre.

*Restes de la porte de Douai, n° 88, découverts lors de la démolition de la courtine 3-4 du Couronné.* — Vue prise de la gorge de la demi-lune 6, le 28 juillet 1891. Construite vers 1660 (voir page 117), cette porte avait un certain cachet artistique. Outre les armes du roi d'Espagne et de don Juan d'Autriche, on l'avait surmontée d'une statue de la Vierge qui la fit quelquefois appeler porte Notre-Dame, dénomination regrettable puisqu'elle pouvait créer une confusion entre cette porte et la véritable porte Notre-Dame, percée dans le tronçon Sud-Ouest de l'enceinte. (Voir pour plus de détails *La Vierge du Couronné* par M. Hénault, dans le tome XLIII de la *Revue de la Société d'Agriculture de Valenciennes*.)

*Entrée du fort Dampierre, n° 96.* — Vue prise de l'arrondi de la crête du glacis Nord-Est, le 22 novembre 1890. Cet ouvrage n'était qu'un simple échantillon de fortin, tel qu'on en construisait avant l'adoption de l'artillerie rayée. Détails à remarquer : au centre, le pont-levis à contre-poids, dit à *la Derché* ; à gauche, le grand machicoulis du flanc droit du corps de garde défensif de la gorge ; à droite, les quatre grandes meurtrières du logement voûté du flanc droit de l'ouvrage.

*Courtine 83-85, entre les portes de Lille et Ferrand.* — Vue prise du jardin de la Gare, le 16 juillet 1890. Cette courtine faisait partie des fronts dits de Tournai, construits au XVIII<sup>e</sup> siècle (voir page 179). En la démolissant on a retrouvé des vestiges de plusieurs tours et de l'ancienne porte de Bruai, définitivement supprimée au XVI<sup>e</sup> siècle (voir page 34).

*Fossés du corps de place, 19-23.* — Vue prise du flanc droit du bastion n° 19, dit de Lille. Pour conserver un souvenir exact de la partie aquatique de nos fortifications, il était plus que temps de prendre cette vue, le 12 juillet 1890. En effet, à cette époque, les eaux de nos fossés avaient commencé à se déverser dans le tronçon aval du bras de décharge, que l'on voit dans le fond et à gauche de la planche, s'étendant comme un long ruban rigide, depuis la contrescarpe du bastion de la tour Périlleuse (n° 23) (1) jusqu'à l'écluse de la Folie. Il faut reconnaître que ces vastes fossés pleins d'eau dans lesquels les arbres des fortifications se miraient d'une manière si pittoresque, avaient un certain cachet de grandeur, malgré ce que les lignes basses, longues et sévères des ouvrages de Filley de la Barre pouvaient y mêler de raideur et de monotonie. Cette planche, elle aussi, se ressent du beau soleil qu'il faisait au mois de juillet 1890, et de la présence des arbres sur les remparts.

*La dernière porte de Lille, 1887-1891* (voir note 1), dans la face droite du bastion 19. — Cliché pris le 12 juillet 1890. Cette porte à double voie remplaça, en 1887, l'ancienne porte dite de l'avancée, qui était percée dans la face droite du bastion 19. Elle ne dura que quatre ans. Bien qu'elle n'eût rien de remarquable, nous avons pensé qu'il était intéressant d'en conserver un souvenir, pour éviter toute confusion aux archéologues de l'avenir.

*Restes de la porte Tournisienne, n° 83, démolis en 1886.* — Vue prise du terre plein du bastion 19, le 4 avril 1886. Nous avons donné (page 50) une description de cette porte qui, après les vicissitudes par lesquelles elle avait passé aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, fut détruite par un incendie en 1821. Notre planche montre ce que le génie en avait laissé après cet accident. Ces simples restes ne subsistèrent point jusqu'au démantèlement, puisqu'ils furent rasés en 1886, lorsque le génie transforma les portes Ferrand, de Lille et du Quesnoy à deux voies, pour assurer en temps de guerre un écoulement rapide des troupes d'un côté à l'autre de la vallée de l'Escaut, par Valenciennes.

*Clefs de voûte de la porte Tournisienne, au huitième environ de leur grandeur, d'après des moulages exécutés par les soins de M. E. Dutouquet.* En faisant un emprunt à la jolie brochure de M. G. Guillaume, intitulée *la Porte Tournisienne à Valenciennes*, nous avons fait ressortir l'importance de l'une de ces deux clefs de voûte, au point de vue archéologique et historique (voir page 52, note 1). Mais nous avons omis de dire, parce que nous l'ignorions, que M. G. Guillaume avait lui-même mis à profit, dans son travail, une note rédigée par M. H. Caffiaux et lui par M. Edmond Guillaume, son oncle, dans la séance

(1) M. A. Cacheux, conseiller municipal, nous a offert une intéressante photographie de cette contrescarpe, prise du côté de ses contre-forts préalablement débarrassés des terres du terre-plein du chemin-couvert, au moment où, par la brèche qui y avait été faite, les eaux du fossé s'écoulaient dans le bras de décharge.

de la Société des Antiquaires de France, le 15 juillet 1882. Ces clefs de voûte sont tout ce qui nous reste de l'imposante porte du XIV<sup>e</sup> siècle. Les Valenciennois, on le pense bien, les conserveront comme une précieuse relique d'une des plus brillantes époques de leur histoire.

*La Porte Tournisienne, XIV<sup>e</sup> siècle.* — Essai de restauration par E. Dutouquet. Il est probable que si le Conseil municipal de Valenciennes avait pu prévoir le démantèlement de la ville, il n'aurait pas décidé, le 18 février 1885, la démolition des restes de l'ancienne porte de Tournai. On aurait pu reconstruire l'édifice sur son rez-de-chaussée encore intact et l'affecter à un service quelconque. Le dessin de M. Dutouquet permet de se rendre compte de l'effet que cette belle construction eût produit au milieu d'un rond-point ménagé au débouché de la rue de Lille.

*Tour Périlleuse, XIV<sup>e</sup> siècle (Q). Retranchement intérieur du bastion 23.* — Vue prise du terre-plein du bastion, le 16 juillet 1890. Nous avons donné une description de cette tour (page 52). Rasée au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la voûte du rez-de-chaussée, elle fut reconstruite en 1675, sans la moindre préoccupation artistique : il ne s'agissait que d'y faire un magasin. Avariée par les projectiles de Louis XIV, elle fut réparée, puis englobée dans le bastion retranché n<sup>o</sup> 23 (voir page 180). En 1793, elle subit une seconde épreuve. De nouveau restaurée par les Autrichiens, elle subsista jusqu'au démantèlement. Notre commission archéologique locale a réussi à conserver son rez-de-chaussée ; elle compte bien que cette conservation sera définitive et qu'après une réparation de peu d'importance, ce rare et précieux morceau qui nous reste du XIV<sup>e</sup> siècle se trouvera dans la cour du futur magasin aux fourrages, à l'abri de tout vandalisme : il nous dédommagera de la perte de la porte de Tournai.

*Porte d'eau, dite de Poterne, n<sup>o</sup> 82, Côté aval.* — Vue prise de l'extrémité Sud-Ouest du flanc droit de la lunette 27, le 28 octobre 1890. Cette porte d'eau qui était primitivement flanquée de deux tours, subit plusieurs modifications par la suite des siècles, avant de disparaître définitivement, en 1891-1892. Dans le remaniement que, selon nous, Louis XIV fit exécuter, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne resta visible qu'une partie de la tour de la rive droite, qui avait évidemment été refaite, au XV<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent ses meurtrières pour armes à feu de petit calibre ou à main.

*Porte d'eau, dite de Poterne.* Sortie du vieil Escaut. — Vue prise de l'intérieur de la ville, près de l'Abattoir, le 3 novembre 1890. Lorsqu'après le remaniement de cette porte par les ingénieurs-architectes de Louis XIV, ses sculptures et son fronton, malheureusement taillés dans une pierre trop tendre, étaient toutes fraîches, l'édifice devait produire un bel effet. Il contenait une herse dont les ferrures présentaient un spécimen intéressant de la serrurerie du XVII<sup>e</sup> siècle. Aussi la commission archéologique du démantèlement ne manqua-t-elle pas d'en demander la conservation (séance du 6 mars 1891). La

façade amont du pont de Poterne (ancien Arc à-la-Salle (voir page 32), a été refaite, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le prouve la date sculptée en relief qu'on peut lire sur la clef de voûte : 28 octobre 1756.

*Relief du terrain valenciennois.* — Cette planche a pour objet de faciliter la lecture du premier chapitre de notre ouvrage et de donner une idée générale de l'assiette de l'ancienne place forte de Valenciennes. La gradation des teintes hypsométriques n'a peut-être pas été faite d'une manière assez insensible, surtout dans le haut du diapason ; mais ce défaut ne fait que mieux saisir le relief du terrain. Il va sans dire que nous n'avons pas eu la prétention de reconstituer ce relief tel qu'il devait être à l'époque où les grands fleuves diluviens l'ont modelé. Il nous a paru plus simple, et pour cause, d'adopter les courbes de niveau actuelles, qui suffisent pour faire comprendre notre description.

*Valenciennes en 1008.* Dessin tiré de l'*Histoire ecclésiastique* de Simon le Boucq. Ms. n<sup>o</sup> 531 de la Bibliothèque publique de Valenciennes. — Notre chapitre X forme une légende détaillée de cette planche.

*Plan de Valenciennes tiré de l'Atlas du géographe Jacques de Deventer.* — Ce plan que l'Institut national de géographie de Belgique a bien voulu reproduire pour notre ouvrage, est extrait de l'*Atlas des villes de la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle*, dont la publication a été commencée il y a quelques années. Cet atlas se compose principalement des plans levés de 1550 à 1565, sur les ordres de Charles-Quint et de Philippe II, par le géographe Jacques de Deventer, bourgeois de Malines. A quelques exceptions près, cet excellent travail contient les plans des villes qui ont fait partie des provinces méridionales des Pays-Bas espagnols, cette contrée que les géographes du temps, particulièrement Guiccardin nommaient *Belgium* ou *Belgica* : c'est pourquoi nous y trouvons Valenciennes. Ce plan de notre ville est l'un des plus anciens que l'on connaisse. Il la représente telle qu'elle était avant les guerres de religion, c'est-à-dire à l'époque de sa plus haute prospérité ; il forme une excellente base pour l'étude des modifications qu'elle a subies depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au démantèlement, au double point de vue civil et militaire. Nous regrettons que le dessin en soit si mauvais et que la fortification y ait été traitée d'une manière aussi rudimentaire, voire inexacte. En revanche, l'œuvre de Jacques de Deventer est des plus intéressantes en ce qui concerne nos faubourgs.

*Travaux de Vauban à Valenciennes.* — Plan photographié à la Bibliothèque nationale et communiqué par M. E. Serbat. Nous avons donné (page 150) des renseignements sur ce remarquable plan militaire que notre chapitre XXVI décrit en détail.

*Siège de Valenciennes en 1793.* — Plan extrait des *Relations des principaux sièges, etc*, par Musset-Pathay. Ce plan a évidemment une origine militaire. Quoique d'une échelle plus petite, il a beaucoup d'analogie avec un autre plan gravé en Allemagne en 1793, qui nous a

été communiqué par M. le capitaine Chéré. Sur ce dernier on peut suivre jour par jour le développement des travaux de siège des Autrichiens. De plus, une légende très exacte donne le nombre, la composition et l'objectif de toutes les batteries. C'est ce que nous avons vu de plus complet sur la matière et nous avons regretté qu'il ne fût pas possible d'en offrir une reproduction à nos lecteurs. Quoi qu'il en soit, le plan de Musset-Pathay, sans contenir tous ces renseignements, est suffisamment précis pour être consulté avec fruit.

*Plan des fortifications de Valenciennes, dressé par M. Ed. Mariage, 1891.* — Dans l'intérêt de la clarté, on n'a indiqué sur ce plan que les numéros ou les lettres des ouvrages ou des établissements qui sont indispensables à l'intelligence du texte. C'est aussi pour ce motif qu'on n'a teinté en vert que les ouvrages proprement dits, à l'exclusion, par exemple, des traverses des chemins couverts, des glacis, etc. D'un autre côté, on a porté au plan certaines pièces ou édifices militaires qui n'existaient plus au moment du démantèlement ; tel est le cas pour les retranchements intérieurs des bastions 19 et 84, démolis quelques années auparavant. Les fossés qui étaient toujours couverts d'eau sont teintés en bleu ; ceux qui restaient toujours secs, en jaune ; ceux enfin que l'on pouvait inonder en temps de guerre, en jaune avec une cunette en bleu dans leur milieu.

Il nous a paru indispensable de donner ici une légende aussi succincte que possible, portant les numéros et les noms des ouvrages, etc.

### LÉGENDE

- 1 Demi lune de l'Isle ou de l'Île.
- 2 Contre garde de Quévy.
- 3-4-5, Couronné.
- 6 Demi-lune de Secours.
- 7 Demi-lune d'Anzin.
- 8 Demi-lune de Gros-Jean.
- 9 Contre-garde de Gros-Jean.
- 10 Bastion de Gros-Jean (Citadelle).
- 11 Redan de la Citadelle.
- 12 Pâté
- 13 Contre-garde du Pâté.
- 14 Bastion des Repenties (Citadelle).
- 15 Cavalier des Repenties (Citadelle).
- 16 Bastion du Calvaire (Citadelle).
- 17 Réduit de la Citadelle.
- 18 Demi lune du Rivage de Cambrai.
- 19 Bastion de Tournai et son retranchement.
- 23 Bastion de la Tour Périlleuse et son retranchement.
- 25 Redan et cavalier des Huguenots.
- 26 Demi-lune de Poterne.
- 27 Lunette de Poterne.
- 28 Redoute Saint-Roch.
- 29 Redoute du Bas Escaut.
- 30 Bastion de Poterne.
- 31 Ouvrage à cornes de Poterne.
- 32 Demi-lune de Poterne.
- 33 Contre-garde de Poterne.
- 34 Demi-lune de Mons.
- 35 Bastion des Capucins.
- 36 Cavalier de l'Ancien Rempart.
- 37 Contre-garde des Capucins.
- 38 Ouvrage à cornes de Mons.
- 39 Demi-lune de la corne de Mons.
- 40 Demi-lune de Beaumont.
- 41 Bastion National.
- 42 Demi-lune de Cardon.
- 43 Bastion et cavalier de Cardon.
- 44 Contre-garde de Cardon.
- 45 Bac de la Rhônelle.
- 46 Réduit de Cardon.
- 47 Lunette de la Rhônelle.
- 48 Contre-garde de la Rhônelle.
- 49 Bastion et cavalier de la Rhônelle.
- 50 Ouvrage à cornes de Cambrai (ou de Famars).
- 51 Réduit de Cambrai.
- 52 Demi lune de Cambrai.
- 53 Lunette de Cambrai.
- 54 Redoute Sainte-Catherine.
- 55 Lunette Sainte-Catherine.
- 56 Prolongé de l'ouvrage à cornes de Cambrai.
- 57 Bastion et cavalier Sainte-Catherine.
- 58 Fer à cheval.
- 59 Ecluse des fossés Notre-Dame.
- 60 Ecluse des Repenties.
- 61 Ecluse des Bruilles.
- 62 Ecluse du Pâté (ancien Secret d'Anzin).
- 63 Ecluse de la contre garde 13.
- 64 Déversoir des fossés de la contre-garde 13 et de la demi-lune 8.
- 65 Ecluse de Gros-Jean.
- 66 Ecluse du batardeau Ferrand.
- 67 Batardeau de l'écluse du Calvaire
- 71 Ecluse de Poterne.
- 72 Ecluse Sainte-Catherine.
- 73 Ecluse du pont de la porte de Mons.
- 74 Porte de l'entrée des eaux de la Rhônelle.
- 75 Grande écluse Sainte-Catherine.
- 76 Ecluse des moulins Notre-Dame.
- 77 Ecluse du Sas de navigation.
- 78 Porte de Paris (précédemment de Notre-Dame).
- 79 Porte de Famars (précédemment de Cambrai).
- 80 Porte du Quesnoy (précédemment de Cardon).
- 81 Porte de Mons.
- 82 Porte de sortie des eaux du bas Escaut.
- 83 Porte de Lille (précédemment de Tournai).
- 84 Bastion Ferrand.
- 85 Retranchement du bastion Ferrand.
- 86 Porte d'entrée de la Citadelle.
- 87 Porte de sortie de la Citadelle.
- 88 Porte de l'ancienne entrée du Couronné.

- 89 Porte Ferrand.  
 90 Porte du faubourg de Paris.  
 91 Demi-lune de Lille  
 92 Demi-lune commencée.  
 93 Coupure de Poterne.  
 94 Contre-garde de Cambrai.  
 95 Lunette de gauche du Couronné.  
 96 Fort Dampierre.  
 97 Lunette de droite du Couronné.  
 98 Réduit de Poterne.  
 99 Bastion de Notre-Dame.  
 100 Redoute Notre Dame.  
 101 Pavillon de la terrasse de la Citadelle.  
 102 Infirmerie.  
 103 Caserne d'infanterie.  
 107 Caserne de Poterne.  
 109 Grand quartier de cavalerie.  
 110 Petit quartier de cavalerie.  
 111 Manutention.  
 112 Magasin aux vivres.  
 115 Manège.  
 116 Magasin du génie de la corne 50.  
 119 Tenaille de la Rhônelle.  
 120 Tenaille des Capucins.  
 121 Flèche de Poterne.  
 122 Ouvrage en terre de la Citadelle.  
 123 Grande digue Sainte-Catherine et son batardeau.  
 124 Petite digue Sainte-Catherine.  
 125 Batardeau en avant de 55.  
 126 Batardeau du bastion Ferrand.  
 127 Batardeau de Gros-Jean  
 128 Batardeau du Moulin de la Citadelle.  
 129 Batardeau de la demi-lune 1.  
 130 Ecluse des fossés de la branche droite de 50.  
 131 Ecluse entre la rivière Sainte-Catherine et le fossé de 57.  
 132 Ecluse de l'aqueduc de la rivière Sainte-Catherine.  
 133 Ecluse de sortie des eaux des avant-fossés  
 141 Ecluse sous le bac de la Rhônelle.  
 143 Pont éclusé du Calvaire.  
 149 Batardeau de la demi-lune 8.  
 151 Batardeau en avant de la lunette de Poterne.  
 152 Batardeaux du Pâté.  
 153 Batardeau de la tenaille de la Rhônelle.  
 154 Batardeau de l'ouvrage 122.  
 155 Batardeau en avant de 56.  
 157 Batardeau de la branche gauche de 50.  
 160 Corps de garde de la porte de Paris.  
 162 Corps de garde de la porte du Quesnoy.  
 163 Corps de garde de la porte de Mons.  
 F Moulin Saint-Géry.  
 G Moulin des Moulineaux.  
 H Moulin Delsaux.  
 I Moulin de la Citadelle.  
 L Magasin à poudre du bastion 57.  
 M Magasin à poudre de la Place Verte.  
 N Magasin à poudre du bastion 14.  
 O Magasin à poudre du bastion 16.  
 P Magasin à poudre de la Tour de la Rhônelle.  
 Q Magasin à poudre de la Tour Périlleuse.  
 R Magasin à poudre de la corne 50.  
 a Arsenal.  
 b Magasin aux affûts.  
 c Salle d'artifices.  
 d Parc aux boulets (Esplanade).  
 f Chapelle de la Citadelle.





# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

### DES ORIGINES A BAUDUIN L'ÉDIFIEUR

	CHAPITRE I	PAGES
Relief du terrain valenciennois. . . . .		1
	CHAPITRE II	
La bourgade gauloise. . . . .		4
	CHAPITRE III	
Le camp romain. . . . .		8
	CHAPITRE IV	
La ville de Valentinien . . . . .		11
	CHAPITRE V	
Les barbares . . . . .		14
	CHAPITRE VI	
La ville franque. . . . .		16
	CHAPITRE VII	
Le Château-le-Comte. . . . .		19
	CHAPITRE VIII	
Valenciennes assiégée par les Normands. . . . .		21

CHAPITRE IX	
Sièges de 953, 1003 et 1006 . . . . .	PAGES 23
CHAPITRE X	
Valenciennes en 1008. . . . .	25

---

## DEUXIÈME PARTIE

### DE BAUDUIN L'ÉDIFIEUR A CHARLES-QUINT

---

CHAPITRE XI	
L'agrandissement de Valenciennes sous Bauduin l'Édifieur, à la fin du XII <sup>e</sup> siècle . . . . .	31
CHAPITRE XII	
Sièges de 1253 et de 1254 . . . . .	39
CHAPITRE XIII	
Guerre de Jean d'Avesnes contre la Ville de Valenciennes ; prise et destruction du Château-le-Comte. . . . .	41
CHAPITRE XIV	
Valenciennes sous les comtes de la maison de Bavière ; apogée de la fortification du Moyen-Age au XIV <sup>e</sup> siècle . . . . .	47
CHAPITRE XV	
Valenciennes sous la maison de Bourgogne ; siège de 1477. Les boulevards. Annexion de l'ancien Château-le-Comte à la ville. . . . .	55

---

## TROISIÈME PARTIE

### DE CHARLES-QUINT A VAUBAN

---

CHAPITRE XVI	
Renaissance de la fortification. . . . .	65
CHAPITRE XVII	
Commencement de la Renaissance à Valenciennes. Le Tourrion ou Pâté d'Anzin. Le bastion Cardon . . . . .	69

CHAPITRE XVIII	
Voyage de Charles-Quint aux Pays-Bas, en 1540. L'écluse de la Bretèche Front de la Rhônelle. Commencement du bastion Montois. . . . .	77
CHAPITRE XIX	
Guerres de la Réforme ; siège de 1567 ; la Redoute. . . . .	85
CHAPITRE XX	
De 1578 aux Archiducs. Le bastion Montois (n° 35). Travaux de la rive gauche et de la rive droite. Courtine de Mons. Front Montois-Cardon (35-43) . . . . .	94
CHAPITRE XXI	
Règne des Archiducs. Guerre de Trente ans. Fronde espagnole. . . . .	10
CHAPITRE XXII	
Siège de 1656 . . . . .	108
CHAPITRE XXIII	
Entre deux sièges, 1656-1677. Le Couronné. Demi-lunes n <sup>os</sup> 18, 26, 40, 42, etc . . . . .	115
CHAPITRE XXIV	
Entre deux sièges ( <i>suite</i> ). Guerre de Hollande. Derniers travaux des Espagnols. Inondation militaire de la Rhônelle. Demi-lunes n <sup>os</sup> 8 et 23. . . . .	126
CHAPITRE XXV	
Siège de 1677. Réunion de Valenciennes à la France. . . . .	131

## QUATRIÈME PARTIE

### DE VAUBAN AU DÉMANTÈLEMENT

CHAPITRE XXVI	
Travaux de Vauban à Valenciennes. La Citadelle et ses dehors. Le bastion Royal (n° 41). Le front de Cambrai ou de Famars (49-57). etc . . . . .	149
CHAPITRE XXVII	
Valenciennes pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Travaux du XVIII <sup>e</sup> siècle. Les fronts de Tournai. Le front Notre-Dame . . . . .	171

## CHAPITRE XXVIII

Période révolutionnaire. Campagne de 1792. Siège de Valenciennes en 1793. Travaux des Autrichiens. Reprise de la ville par les Français en 1794. Décret du 19 vendémiaire an IV . . . . .	188
---	-----

## CHAPITRE XXIX

Bombardement de 1815. Travaux du XIX <sup>e</sup> siècle. L'artillerie rayée, la mélinite, le démantèlement . . . . .	210
---	-----

---

**CINQUIÈME PARTIE****DESCRIPTION SOMMAIRE DES PLANCHES**

1000 fr

CCO

Centre d'histoire  
de la région du Nord-Ouest  
Université  
Charles de Gaulle  
Lille III

RET 542

LES  
**FORTIFICATIONS**  
DE VALENCIENNES

SOUVENIRS MILITAIRES

ÉDOUARD MARIAGE  
Chef d'Escadron  
d'Artillerie de l'Armée Territoriale  
Commandant le Bataillon des Canonnières Valenciennes

PAR

ÉMILE DUTOUQUET  
Architecte  
Membre du Comité des Monuments Français

ET

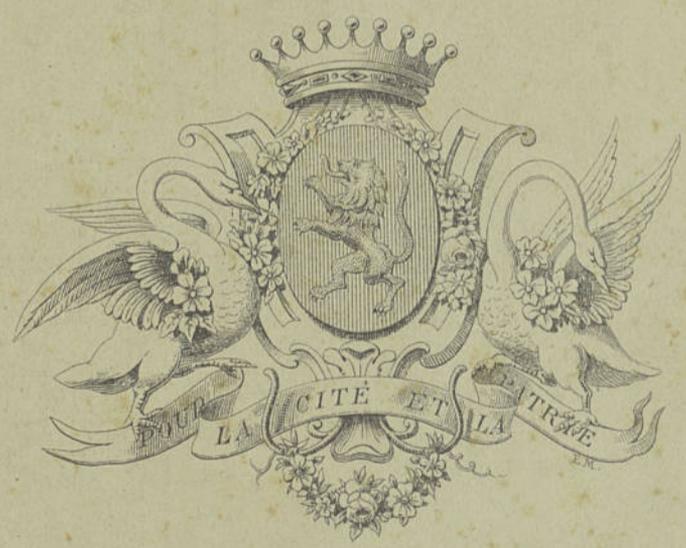
MAURICE HÉNAULT  
Archiviste Municipal

PRÉFACE DE PAUL FOUCART

VUES EN PHOTOTYPIE DE JULES DELSART

Ouvrage publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



VALENCIENNES

P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-ÉDITEURS

49, place d'Armes

1891

Fascicule 1  
Contenant 12 planches

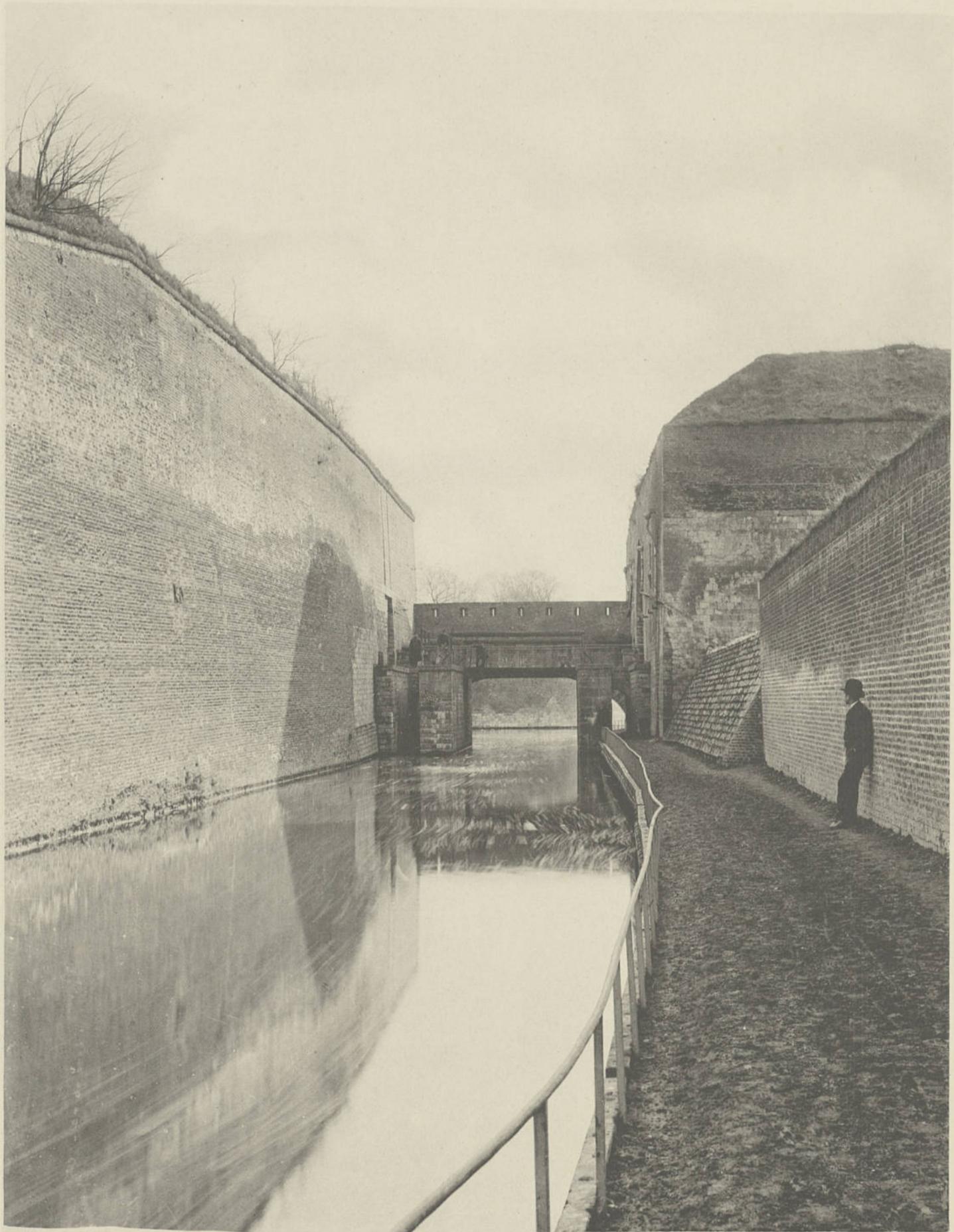


BASTION DES CAPUCINS N° 35

Vue prise du haut de la tenaille n° 120, dans le fossé 35-41



PORTE DE PARIS



PONT ÉCLUSE N° 62

Sur le canal de navigation, entre la Citadelle et le Paté n° 12 (côté aval)



CANAL DE NAVIGATION

(Vue prise en amont de la Citadelle et de ses ouvrages extérieurs)



ENTRÉE DU FORT DAMPIERRE



COURTINE 83-85 ENTRE LES PORTES DE LILLE ET FERRAND

(Vue prise du Jardin de la Gare)



LA DERNIÈRE PORTE DE LILLE (1887-1891)

Face droite du bastion n° 19, dit de Tournay ou de Lille

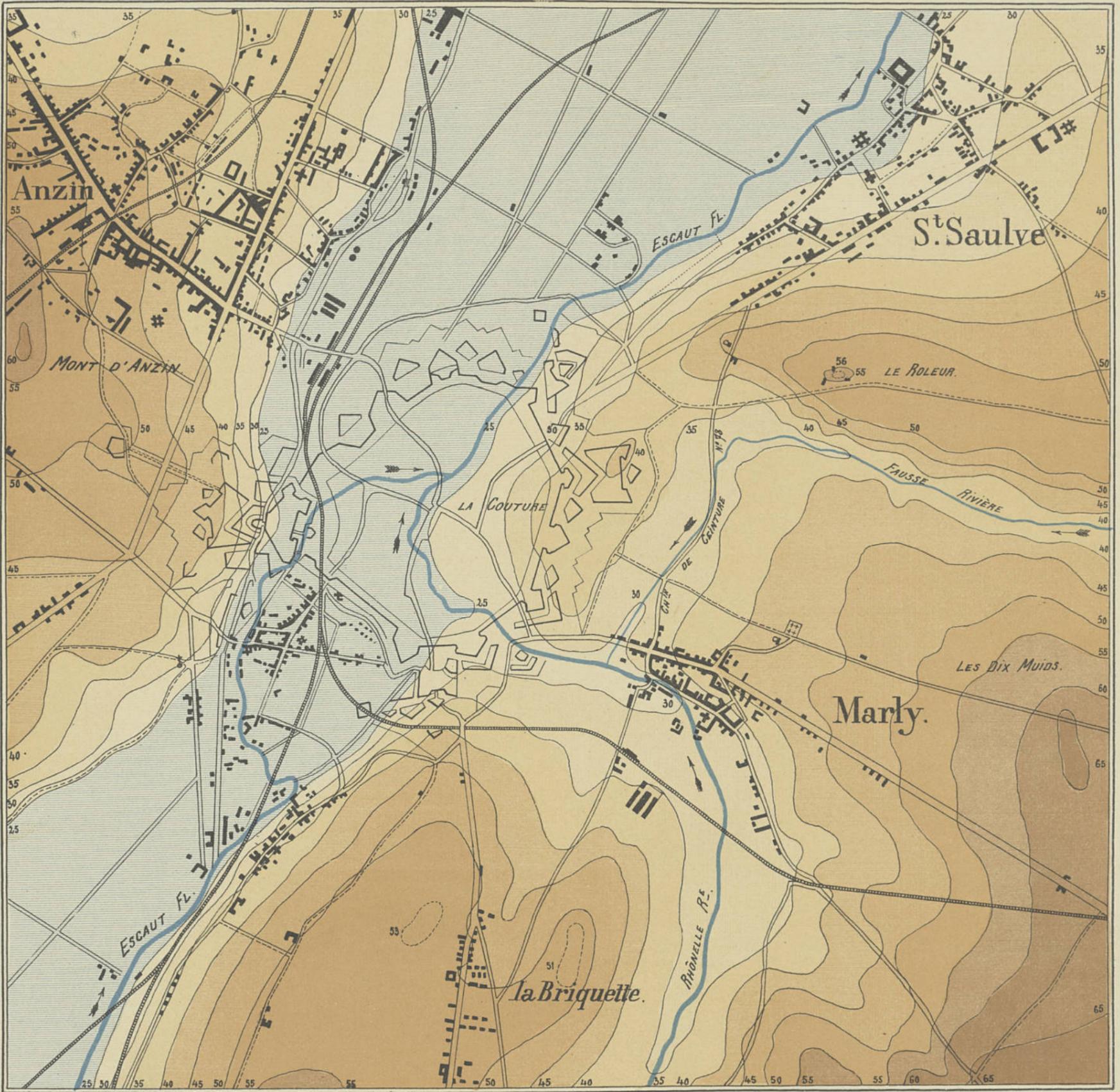


RESTES DE LA PORTE TOURNISIENNE (DE LILLE) DÉMOLIE EN 1886

(Vue prise du terre-plein du bastion n° 19)

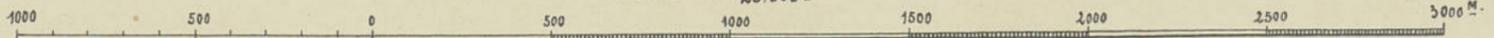


PORTE D'EAU, DITE DE POTERNE  
(Côté aval)

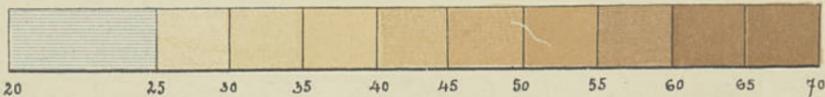


EXTRAIT DE L'ATLAS VALENCIENNOIS.

ECHELLE  $\frac{1}{20\,000}$



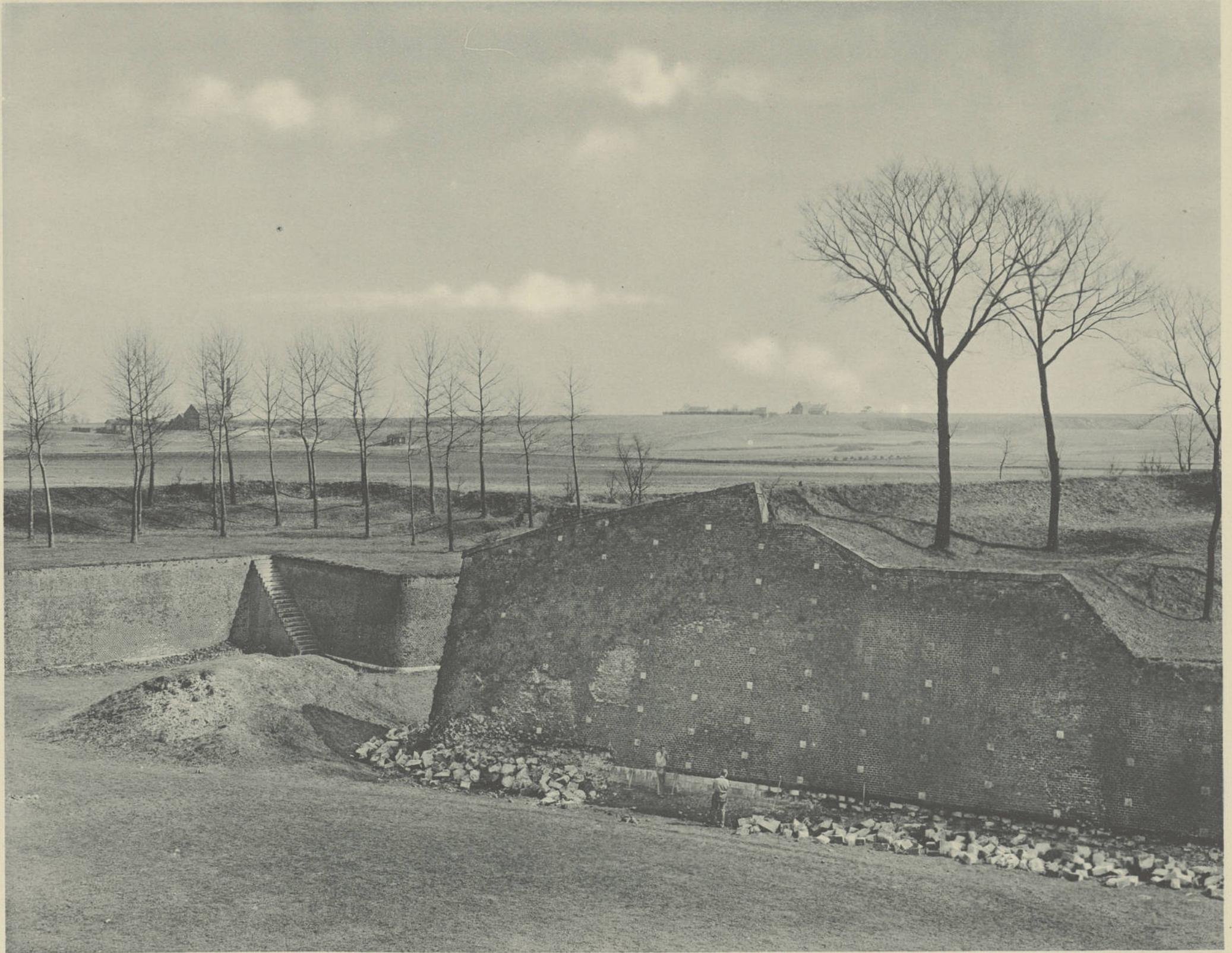
Diapason des teintes.



MÈTRES AU DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

RELIEF DU TERRAIN VALENCIENNOIS

(Dessin N° 1)



DEMI-GORGE DE GAUCHE DE LA DEMI-LUNE N° 39. --- LIGNE D'HORIZON DU ROLEUR



BATARDEAU CRÉNELÉ (N° 63) DE LA CONTRE-GARDE N° 13

(Ouvrages extérieurs de la Citadelle)



OUVRAGES EXTÉRIEURS DE LA CITADELLE

PATÉ N° 12, CONTRE-GARDE N° 13, COURONNÉ 3, 4, 5, DEMI-LUNE DE GROS-JEAN N° 8

Vue prise du flanc gauche du bastion n° 10 de la Citadelle



PONT COURBE DE LA CONTRE-GARDE N° 13

Conduisant au Couronné 3, 4, 5



TERRE-PLEIN & RÉDUIT DE LA DEMI-LUNE DE MONS N° 34

Vue prise du haut de la courtine 30-35



PONT-ÉCLUSÉ DE LA PORTE DE MONS



PORTE DE FAMARS



PORTE DU PATÉ N° 12

(Vue prise du terre-plein de la contre-garde n° 13)



COTÉ SUD DU PATÉ N° 12, GORGE DE LA CONTRE-GARDE N° 13, DEMI-LUNE DE L'ISLE N° 1

Vue prise du haut de la courtine 11-15 de la Citadelle



FOSSÉ DU CORPS DE PLACE 43-49

BAC DE LA RHONELLE ; FORT ET PONT DU QUESNOY ; BASTION N° 43 DIT DE CARDON

(Vue prise du flanc gauche du bastion n° 49, dit de la Rhonelle)



FOSSÉ DU CORPS DE PLACE

(Vue prise du flanc droit du bastion n° 19 dit de Lille)



LA DEMI-LUNE DE MONS N° 34, LES DEUX PONTS DE LA PORTE DE MÊME NOM

Vue prise du fond du fossé du corps de place, près du flanc droit du bastion de Poterne n° 30



TRAVAUX DE VAUBAN A VALENCIENNES

Plan photographié à la Bibliothèque Nationale et communiqué par M. E. Serbat.

ECHELLE  $\frac{1}{11,000}$

LES  
FORTIFICATIONS  
DE VALENCIENNES

SOUVENIRS MILITAIRES

PAR  
ÉDOUARD MARIAGE  
Chef d'Escadron  
d'Artillerie de l'Armée Territoriale  
Commandant le Bataillon des Canoniers Valenciennois

ÉMILE DUTOUQUET  
Architecte  
Membre du Comité des Monuments Français

ET  
MAURICE HÉNAULT  
Archiviste Municipal

PRÉFACE DE PAUL FOU CART  
VUES EN PHOTOTYPIE DE JULES DELSART

Ouvrage publié sous les auspices  
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



VALENCIENNES  
P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
49, place d'Armes

1891

Fascicule 2  
Contenant 12 planches



GORGE DE LA TOUR DE LA RHONELLE

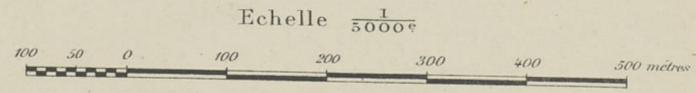
(Entrée des eaux)



PORTE DE MONS  
(Façade à l'intérieur de la ville)

# PLAN DES FORTIFICATIONS DE VALENCIENNES

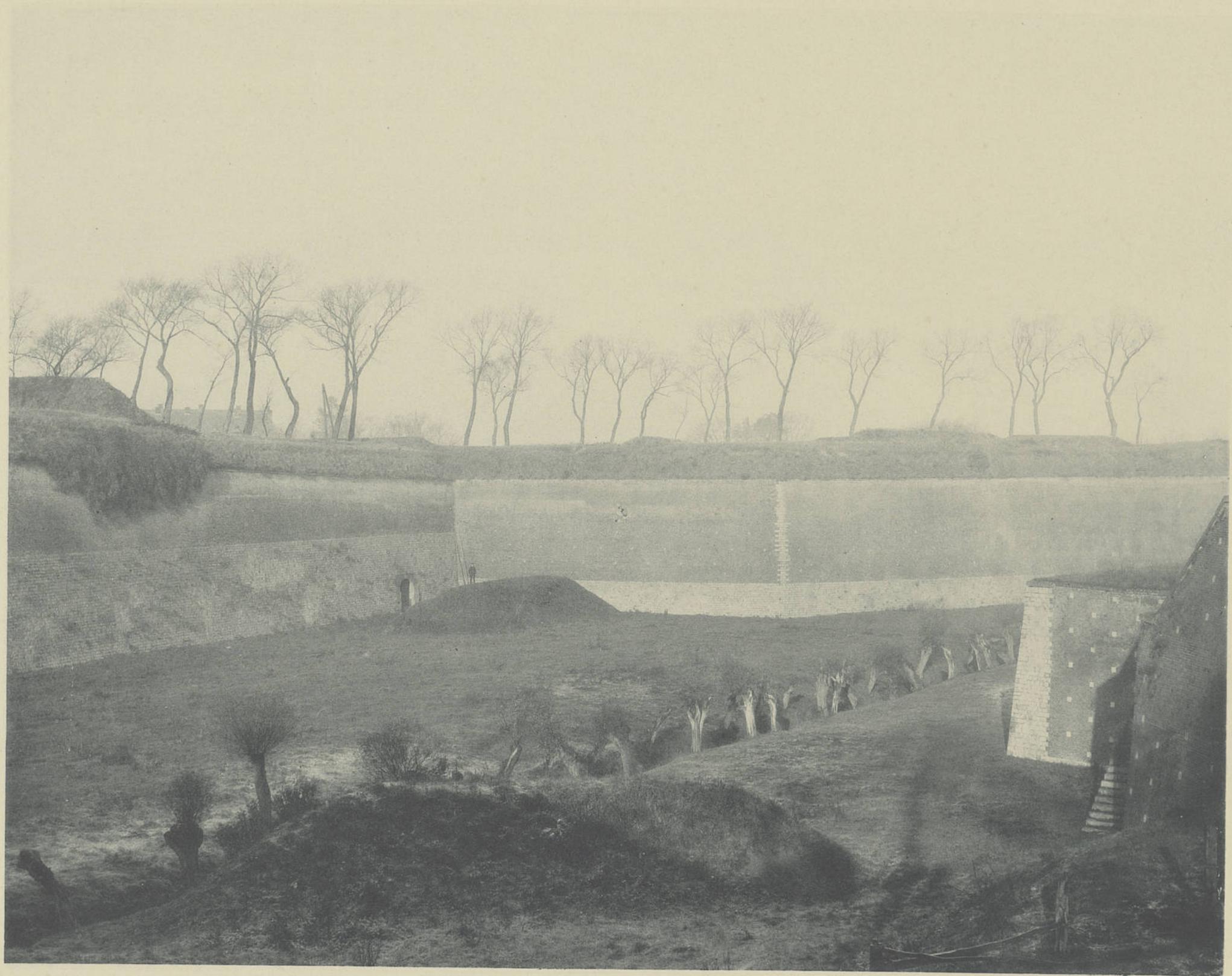
Dressé par  
*E. Mariage*  
1891



Nota: Voir pour toutes explications ou légendes la cinquième partie de l'ouvrage.



PASSAGE VOLANT SOUS LES ARCHES DU PONT-ÉCLUSÉ DE LA PORTE DE MONS  
conduisant aux souterrains de la Porte (entrée sous le Pont-Levis)



COURTINE & POTERNE DE MONS, FACE & FLANC DROITS DU BASTION N° 30



RESTES DE LA TOUR SAINT-NICOLAS

trouvés lors du démantèlement, dans le massif de la Courtine 35-41



TERRE-PLEIN DU REMPART DE LA PORTE DU QUESNOY, RUE DU QUESNOY



PORTE CARDON & PORTE DU QUESNOY

(Vue prise à l'intérieur de la ville)



PORTE CARDON XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

(Dans l'intérieur du bastion n° 43)



PORTE DU QUESNOY & FLANC DROIT DU BASTION DIT DE CARDON (N° 43)



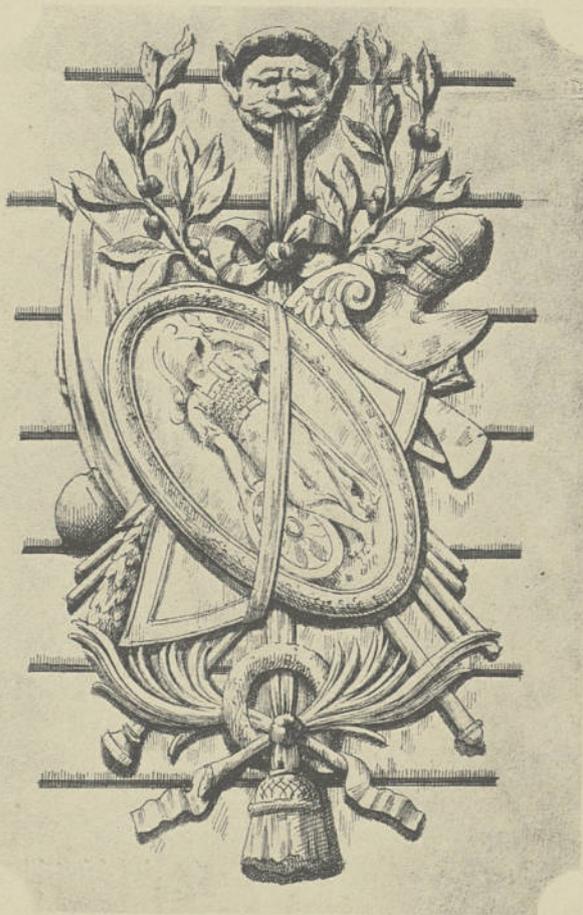
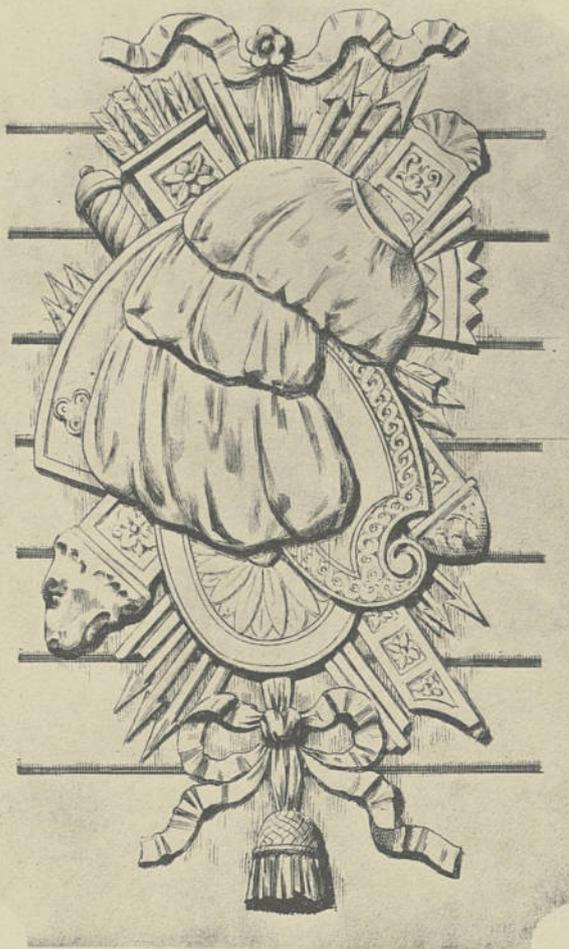
TOUR ET DÉVERSOIR DE LA RHONELLE

(Front 43-49)



REMPART DE LA COURTINE DITE DU QUESNOY (N° 43-49)

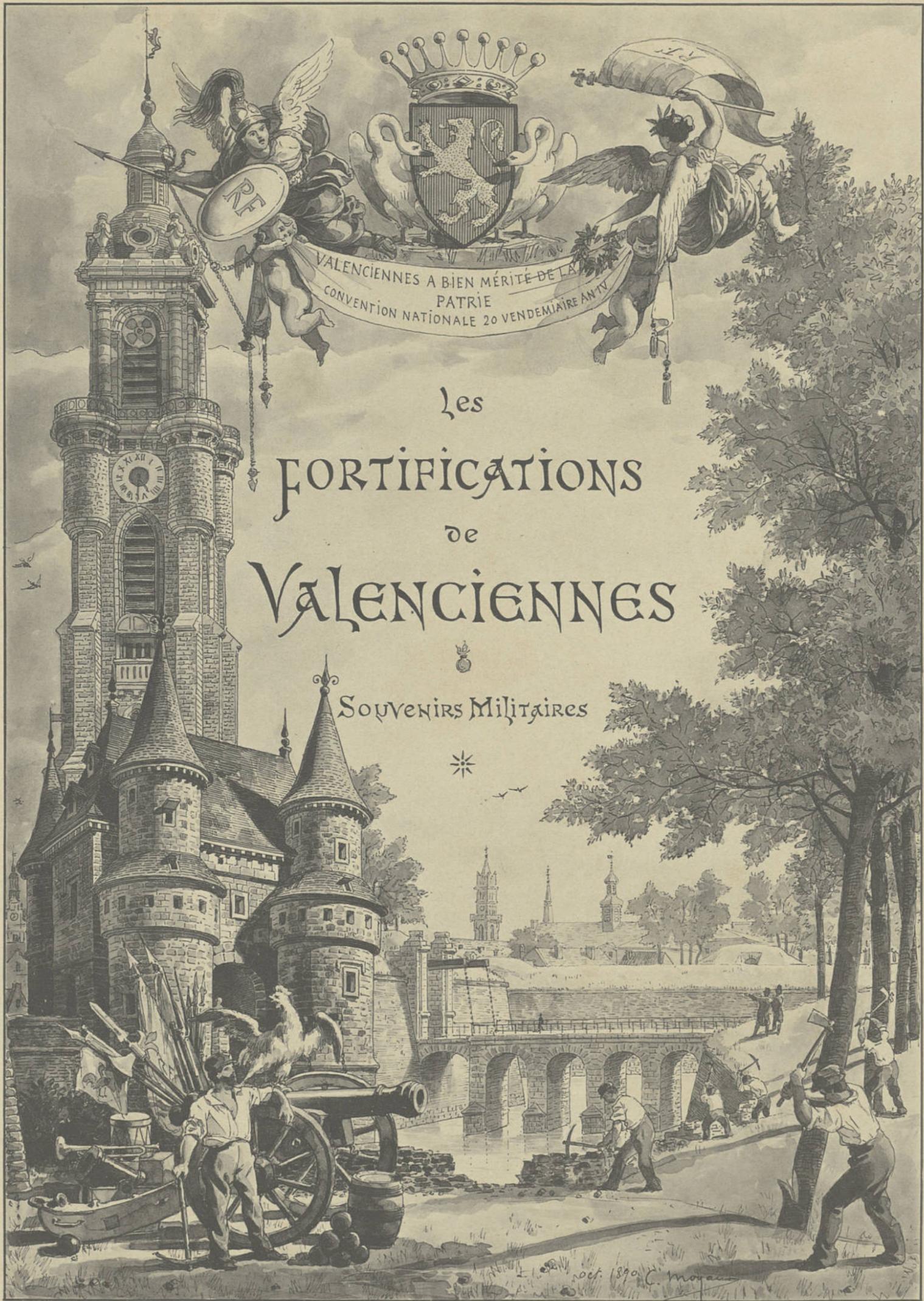
(Vue prise du haut de la tour de la Rhônelle)



BAS-RELIEFS DE LA FAÇADE EXTÉRIEURE DE LA PORTE DE FAMARS



PORTE DE FAMARS, FAÇADE A L'INTÉRIEUR DE LA VILLE



Phototypie J. DELSART



Photo. Delsart.

L'HOPITAL DE SIÈGE

en 1793



RIVIÈRE & PETITE DIGUE S<sup>T</sup>E CATHERINE N° 124

(Vue prise du Pont de la Grande Écluse Ste-Catherine, n° 75)



FOSSÉ DU FRONT DE PARIS (57-99), GRANDE DIGUE

Vue prise du haut du bastion 57, dit de Sainte-Catherine

LES  
FORTIFICATIONS  
DE VALENCIENNES

SOUVENIRS MILITAIRES

ÉDOUARD MARIAGE  
Chef d'Escadron  
d'Artillerie de l'Armée Territoriale  
Commandant le Bataillon des Canoniers Valenciennois

PAR

ÉMILE DUTOUQUET  
Architecte  
Membre du Comité des Monuments Français

ET

MAURICE HÉNAULT  
Archiviste Municipal

PRÉFACE DE PAUL FOU CART  
VUES EN PHOTOTYPIE DE JULES DELSART

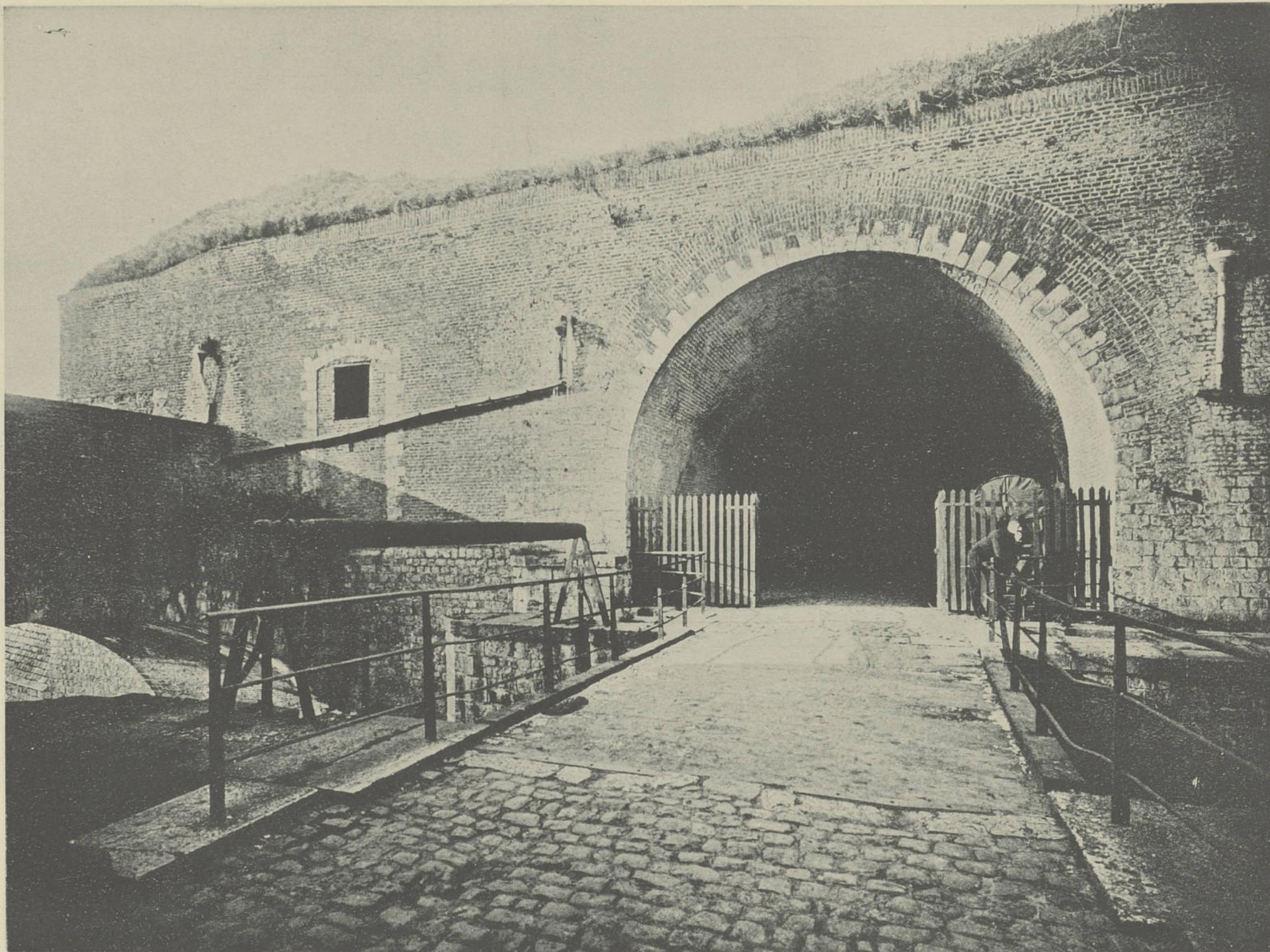
Ouvrage publié sous les auspices  
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



VALENCIENNES  
P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
49, place d'Armes

1891

Fascicule 3  
Contenant 12 planches



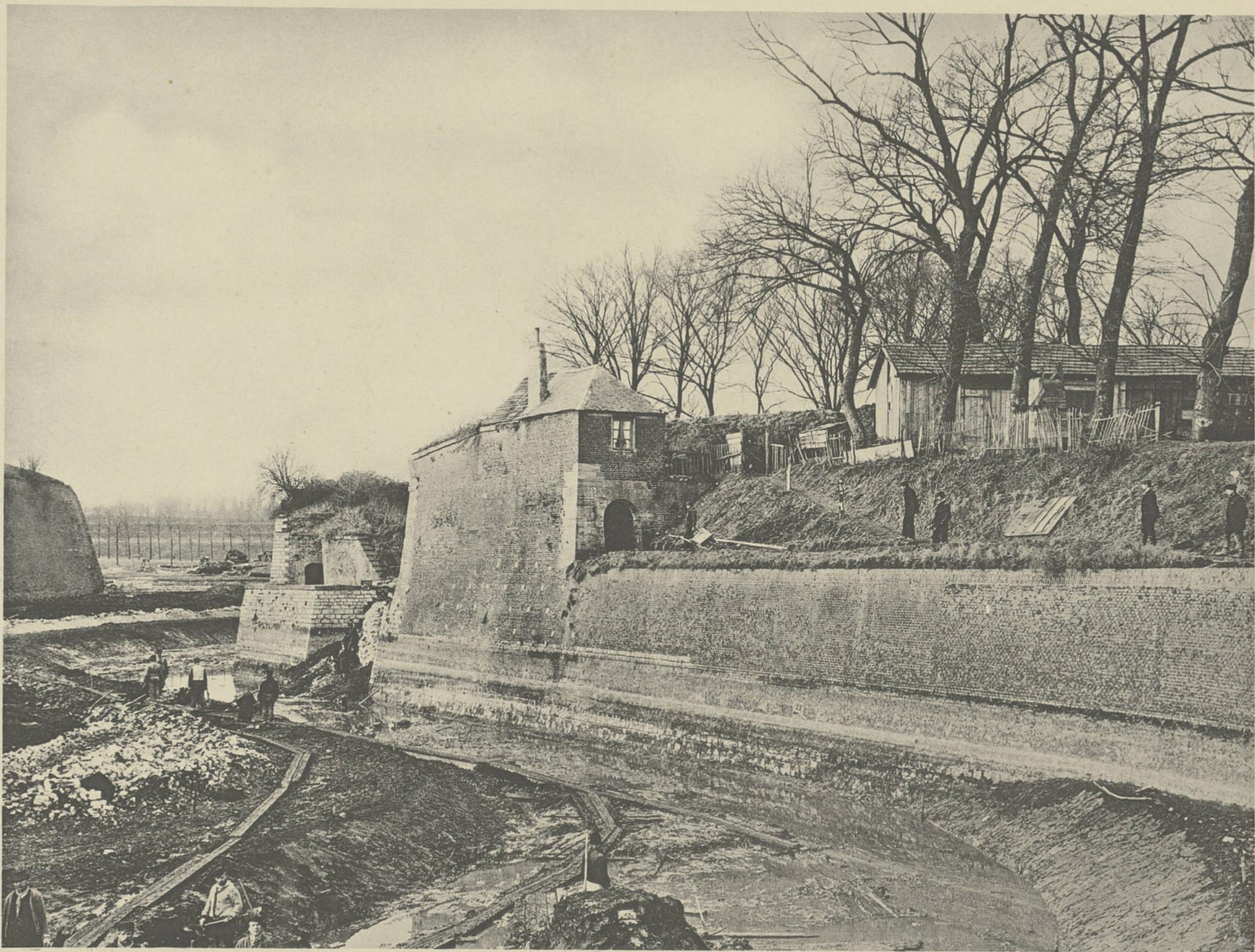
GORGE DU PATÉ N° 12

(Vue prise du dessous de la Porte d'Anzin)



PORTE D'ANZIN

(Vue prise de l'intérieur de la Citadelle)



FOSSÉ NORD-EST (10-16) DE LA CITADELLE, AU MOMENT DE LA CONSTRUCTION DU CANAL DE DÉCHARGE DE L'ESCAUT  
CORPS-DE-GARDE DU RETRANCHEMENT N° 85, DU BASTION FERRAND

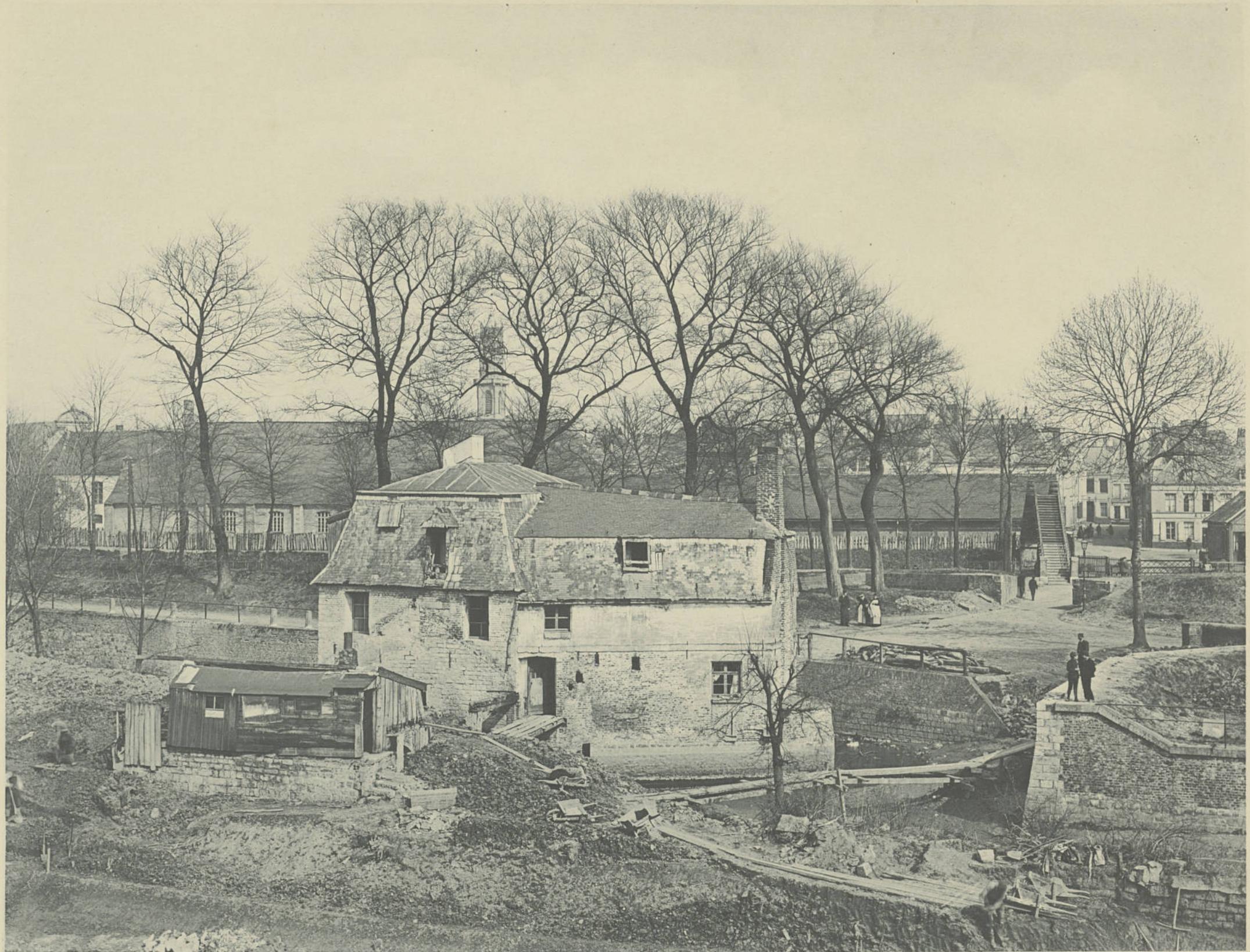


PONT DU CALVAIRE SUR L'ESCAUT

(Côté aval)



PONT DU CALVAIRE (COTÉ AMONT). — BATARDEAU N° 67, DIT DE L'ÉCLUSE DU CALVAIRE



LES MOULINS DE LA CITADELLE

(Vue prise de la porte du front intérieur de la Citadelle)



PORTE DE LA CITADELLE, FRONT INTÉRIEUR. — MOULINS DE LA CITADELLE



TOUR AVEC ECHAUGUETTE

(Front Sud-Ouest de la Citadelle)



ÉCLUSE N° 60, DITE DES REPENTIES, SUR L'ESCAUT

(Côté amont)



ÉCLUSE DES FOSSÉS NOTRE-DAME N° 59

(Vue prise du flanc droit du bastion n° 99)

LES  
FORTIFICATIONS  
DE VALENCIENNES

SOUVENIRS MILITAIRES

PAR  
ÉDOUARD MARIAGE  
Chef d'Escadron  
d'Artillerie de l'Armée Territoriale  
Commandant le Bataillon des Canonniers Valenciennois

ÉMILE DUTOUQUET  
Architecte  
Membre du Comité des Monuments Français

ET  
MAURICE HÉNAULT  
Archiviste Municipal

PRÉFACE DE PAUL FOUCART  
VUES EN PHOTOTYPIC DE JULES DELSART

Ouvrage publié sous les auspices  
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



VALENCIENNES  
P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
49, place d'Armes

1891

Fascicule 4  
Contenant 12 planches



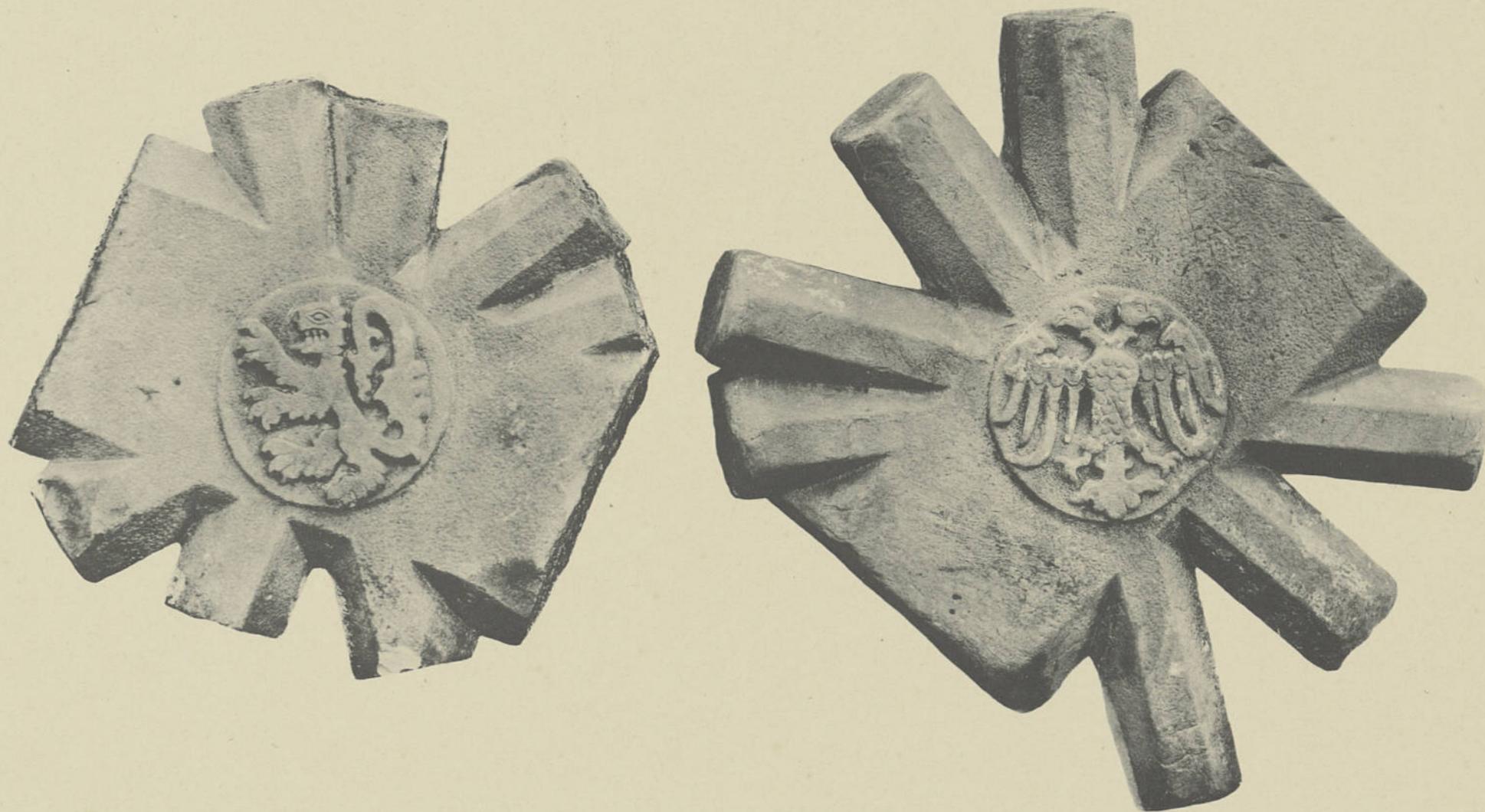
RESTES DE LA PORTE DE DOUAI  
découverts lors de la démolition de la Courtine 3-4 du Couronné de la Citadelle



SIÈGE DE VALENCIENNES EN 1793

Plan extrait des *Relations des principaux sièges, etc.*, par Musset-Pathay

Echelle  $\frac{1}{16,000}$



CLEFS DE VOUTE DES SALLES DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ANCIENNE PORTE TOURNISIENNE

LES  
FORTIFICATIONS  
DE VALENCIENNES

SOUVENIRS MILITAIRES

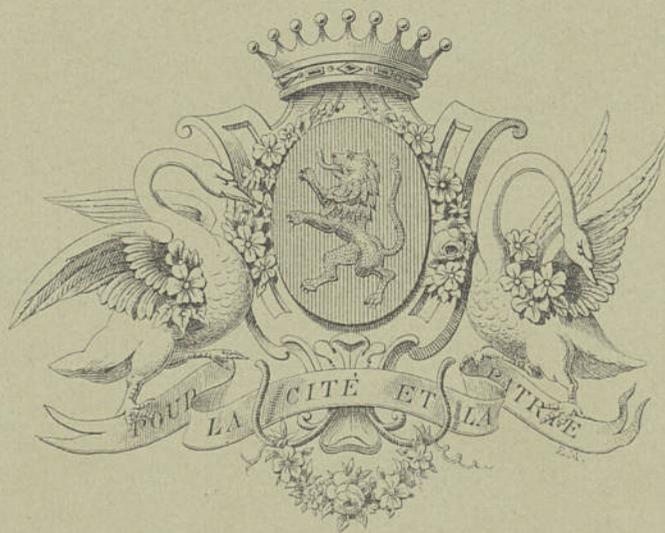
PAR  
ÉDOUARD MARIAGE  
Chef d'Escadron  
d'Artillerie de l'Armée Territoriale  
Commandant le Bataillon des Canoniers Valenciennois

ÉMILE DUTOUQUET  
Architecte  
Membre du Comité des Monuments Français

ET  
MAURICE HÉNAULT  
Archiviste Municipal

PRÉFACE DE PAUL FOUCART  
VUES EN PHOTOTYPIC DE JULES DELSART

Ouvrage publié sous les auspices  
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES



VALENCIENNES  
P. ET G. GIARD, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
49, place d'Armes

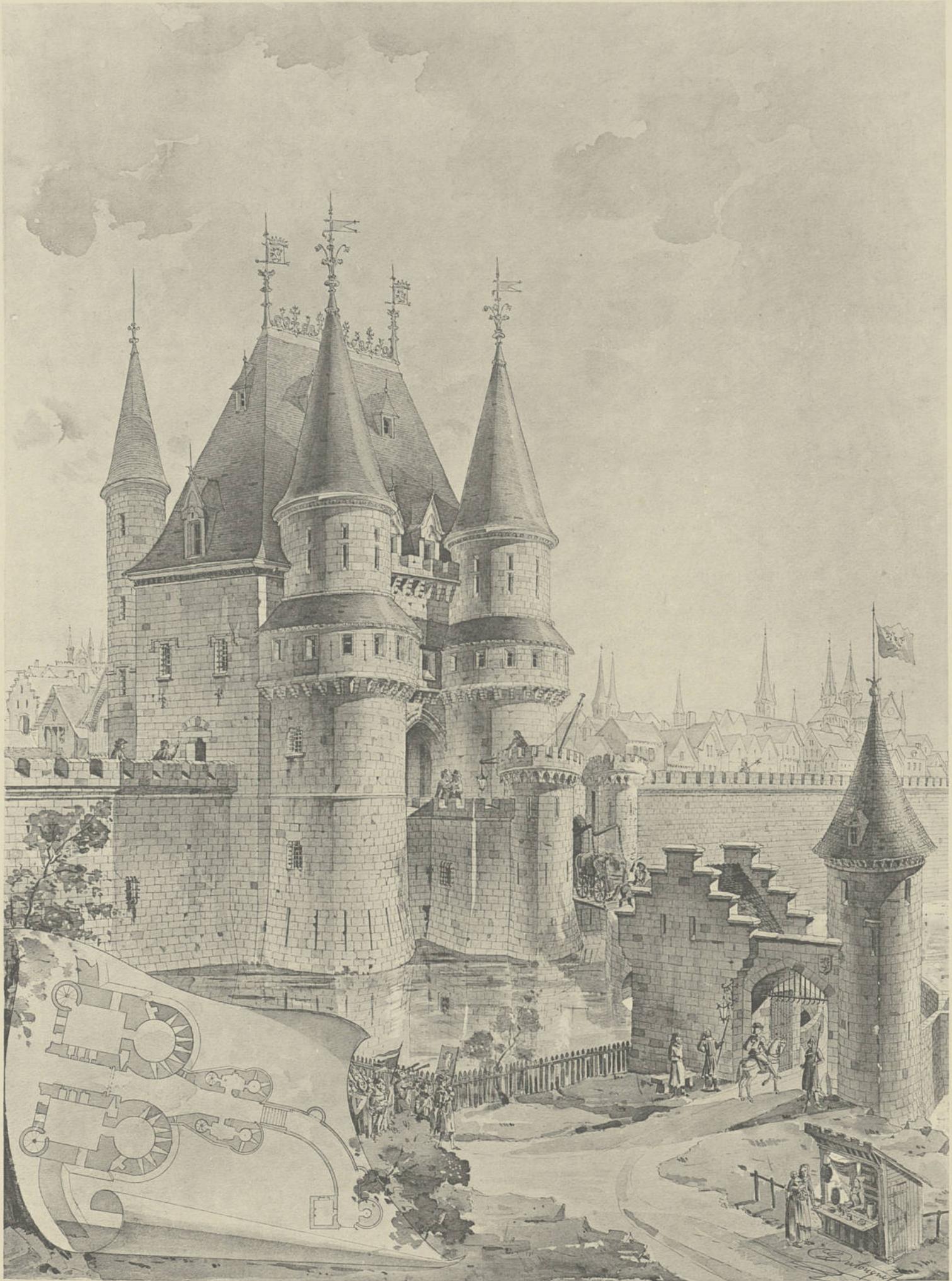
1891

Fascicule 5  
Contenant 12 planches



TOUR PÉRILLEUSE (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE)

(Retranchement intérieur du bastion n° 23)



PORTE TOURNISIENNE AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Essai de restauration.



PORTE D'EAU DITE DE POTERNE. — SORTIE DU VIEIL-ESCAUT

(Vue prise de l'intérieur de la ville)

LES FORTIFICATIONS DE VALENCIENNES



PLAN DE VALENCIENNES

tiré de l'Atlas du géographe JACQUES DE DEVENTER

exécuté sur les ordres de Charles le Quint et de Philippe II.



VALENCIENNES EN 1008

(Dessin tiré de l'Histoire Ecclésiastique de Simon le Boucq, Ms. n° 531 de la Bibliothèque publique de Valenciennes)